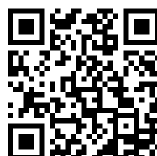
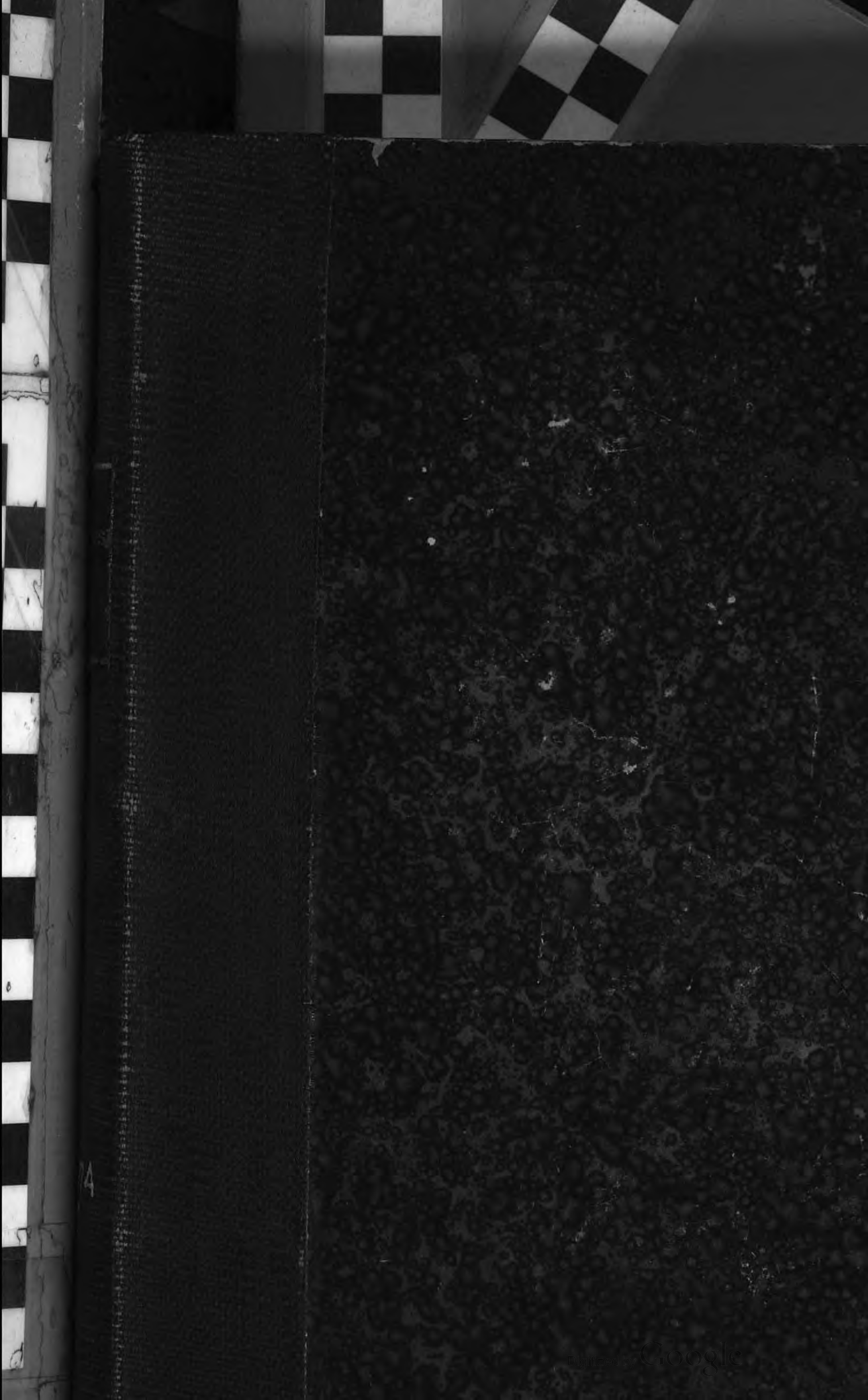






LES

URSULINES DE QUÉBEC.

LES

URSULINES DE QUÉBEC,

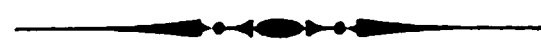
DEPUIS

LEUR ÉTABLISSEMENT

JUSQU'À NOS JOURS.

A. M. D. G.

TOME QUATRIÈME.



Québec:

Des Presses de C. Darveau, 8, rue Lamontagne, Basse-Ville.

1866.

LIVRE SIXIÈME.

Le Monastère au dix-neuvième siècle.

CHAPITRE I.

Comment s'ouvre le siècle—Les Chapelains du Monastère—M. François-Henri Gravé de la Rive—M. Philippe-Jean-Louis Desjardins ; —sa correspondance—Le Chapelain du Monastère réside à proximité—Mgr. Denaut, dans ses rapports avec les Ursulines—Le Chapelain-Trappiste ;—sa correspondance—L'ancien Novice de Sept-Fonts—M. Joseph Desjardins, supérieur du Monastère—Les Ursulines de Québec donnent l'hospitalité à leurs chères Sœurs de Trois-Rivières—La Mère Ursule Baby dite Thérèse de Jésus mêle ses cendres aux nôtres—Le nouveau Monastère de Trois-Rivières—Le saint abbé de Calonne ;—sa correspondance—Canonisation de Ste. Angèle ;—traits caractéristiques de sa mission dans les différentes phases par lesquelles passe son œuvre—Encore la guerre—Les échos du lointain—Les Gouverneurs du pays dans leurs rapports avec les Ursulines, de 1800 à 1825—Le mouvement religieux chez nos voisins des États-Unis ;—Trois généreuses filles d'Érin ;—Visites d'Evêques ;—Les prémices de la femme-apôtre aux États-Unis—Nos Missionnaires à la Louisiane—Dernière lettre des Ursulines de Paris ;—Nouvelles relations avec l'Europe—Une fille de St. Vincent de Paul devient fille de Ste. Angèle ;—La cérémonie de profession—Mgr. Plessis tel que connu au Monastère : Zèle du Prélat pour le salut de son troupeau ;—Voyage en Europe ;—Consécrations épiscopales ;—Le Père en rapport avec sa famille du cloître ;—Libéralité de Mgr. Plessis ;—ses dernières années—Obligations des Ursulines envers l'Épiscopat.

(1) CHAPITRE I.

Les vingt-cinq premières années du siècle.

---

§ 1.—COMMENT S'OUVRE LE SIÈCLE.



VANT d'entrer dans les particularités, nous allons, avec nos lectrices, considérer un instant la physionomie religieuse et politique du monde en ce qui affecte notre pays. Il n'y a pas à le nier, le XIXe siècle s'ouvre d'une manière grandiose.

C'est d'abord, à Rome, la noble et sereine figure de Pie VII, qui du centre de la catholicité plane sur l'univers : le pardon snr les lèvres et la mansuétude au cœur, il est monté, ferme, généreux, sur

(1) Contrairement à nos prévisions, nous nous trouvons dans la nécessité de faire un quatrième tome. Comme il a fallu reprendre l'impression de ce feuillet pour détacher ce tome du précédent, nous en profitons pour avertir nos lectrices de n'être pas surprises de la pagination. Elles y trouveront sans doute moins d'inconvénient, surtout les plus jeunes, qu'à avoir entre les mains un volume de 750 pages.

le trône de l'illustre martyr son prédécesseur. A cette installation merveilleuse, on se sent pressé de redire avec une foi toute nouvelle ce *Tu es Petrus*, qui de nos jours encore, reçoit un si éclatant témoignage.

Un beau reflet de cette immortelle lumière de l'Église vivifiait alors nos rives lointaines, conservant intact l'arbre de la Foi, et le préparant à pousser de vigoureuses branches. Quel cœur canadien n'a déjà nommé ici, avec une émotion profonde, le pontife élu du Seigneur, Joseph-Octave Plessis, enrichi de qualités si providentielles pour le salut de son peuple !

Et que d'autres défenseurs ou propagateurs de la foi, dont le zèle était de toute part la gloire de la Ste. Église !

Nous l'avouons ingénûment, à côté de ces personnages à mission *divine*, embrassant le monde dans l'ardeur de leur charité, et se le partageant pour travailler à le rendre meilleur et à le sauver, nous trouvons plus que modeste le rôle des maîtres de la terre qui s'en disputent en s'en approprient les dépouilles. A moins que le but de leurs mouvements ne soit de seconder les *envoyés de Dieu* pour l'extension de la foi et le bonheur des peuples,—Napoléon, façonnant à son gré les royaumes et les empires ; lords Canning et Castlereagh, employant l'or et les murailles de bois de leur patrie à la rendre invulnérable à l'étranger, la constituant par le développement des colonies la première puissance du globe ; Jefferson et ses successeurs, cimentant l'œuvre du grand Washington, et assurant à la nouvelle République des progrès surprenants en commerce et en industrie ;—tout cela, pensons-nous, n'est rien, si tout cela n'aboutit qu'à la terre, cette planète mobile qui voit choir tant de plans et de conceptions humaines dans une seule révolution de son orbite !

Mais dans l'histoire d'une maison d'éducation, les

yeux se tournent naturellement, à chaque nouvelle phase, sur l'état intellectuel des populations.

Que l'on se reporte à l'époque tumultueuse du moyen-âge, et l'on aura une idée des loisirs à consacrer aux occupations amies de la paix, pendant le premier quart de notre XIXe siècle, où les longues guerres, les combats sanglants, les incursions réciproques sur le territoire ennemi, bouleversent presque sans interruption l'Europe. Comparée à ce qu'elle est aujourd'hui, on peut dire, il nous semble, que l'éducation, l'éducation chrétienne surtout (1), fut alors à peu près nulle. La France en particulier dut souffrir immensément de cet état de choses, elle qui avait tout à réparer, après la tempête du nivellement et de la terreur.

L'Angleterre paraît faire exception à raison de son isolement: les arts et les sciences continuèrent à s'y développer.

Le Canada eût joui du même avantage, sans la funeste loi d'Education de 1801, loi passée, on peut le dire, sans connaissance de cause de la part des membres canadiens;—" loi toute protestante dans ses résultats, qui ne laissait aux Catholiques d'autre alternative que d'abandonner leur antique foi, ou de consentir à devenir ilotes sur le sol de leurs pères." (2) Nous dirons

(1) La femme fut presque toujours mieux partagée que l'homme à ces époques tumultueuses. Quoique dans l'ombre et "à petit bruit," l'éducation du sexe se poursuivait alors avec assez de succès: les anciens ordres faisaient effort pour se rétablir, et de 1800 date plus ou moins l'origine de plusieurs nouvelles congrégations. Cependant on sent que ce n'était pas la splendeur de l'ancienne France.

Nous n'oublions pas qu'à cette époque vivaient le physicien Ampère, l'astronome Arago, le géomètre Laplace etc. etc.

(2) Voir "Notes diverses à un jeune curé." Ce livre fut publié en 1830, par M. le G. V. Ths. Maguire, plus tard aumônier de cette maison.

ailleurs comment ces difficultés furent levées et vaincues.

Quant aux Etats-Unis, malgré la fluctuation continuelle de l'ancienne et de la nouvelle population, les arts et les sciences y prenaient quelque stabilité.

On sait encore qu'à cette époque, les corps religieux d'hommes et de femmes, dispersés en tous sens par les idées impies et révolutionnaires, cherchaient presque en vain où reposer leurs membres fatigués. Par le concordat de 1802, la France avait rendu à la Religion une partie de son influence ; cependant, combien ne fallait-il pas temporiser ! Dans les ordres religieux, surtout les ordres contemplatifs ou les communautés cloîtrées, il y avait encore trop de l'élément surnaturel pour ce monde *renversé*, comme dit la correspondance ; on les tenait à l'écart. Quel profond intervalle en effet entre leur abnégation et le sensualisme qui tendait à tout envahir !

Mais quelques-unes de nos lectrices sont peut-être surprises du ton de cet aperçu, elles se demandent si nous avons oublié que nous parlons de ce XIXe siècle si vanté, siècle de progrès en tout genre, siècle de découvertes et de lumière ! Le vénérable évêque (1) d'Orléans disait :

" St. Paul n'a pas proclamé son siècle le siècle des lumières, et il a illuminé le monde.

" St. Vincent de Paul n'a pas proclamé son siècle le siècle de la philanthropie, et il a été le grand consolateur de l'humanité souffrante.

" Quand Dieu voulut faire le XVIIe siècle et sauver la France, il répandit un souffle de vie sur une multitude d'hommes, laïques et ecclésiastiques, tous chrétiens humbles et forts......Ils sentaient bien sans doute,

(1) Mgr. Dupanloup, dans son ouvrage sur l'Education.

qu'il se préparait quelque chose de grand dans ce siècle ; mais ils ne le célébraient pas fastueusement: ils auraient craint de se célébrer eux-mêmes.

" Pas un des grands hommes du XVIIe siècle n'a dit : le XVIIe siècle !

" Le XVIIe siècle n'a été nommé qu'après eux: et nous, nés d'hier, nous avons glorifié déjà notre XIXe siècle ! Nous l'avons proclamé le siècle des progrès ! ! !"

Silence donc, chères lectrices. Laissons à la Religion à poursuivre sans bruit, mais avec des moyens sûrs et efficaces comme ceux qui viennent de Dieu et qui s'adressent aux âmes, son œuvre de régénération et de salut dans la vieille Europe ; à relever ce monde intellectuel si déchu par la négation du vrai et par ses aspirations matérielles. Laissons à nos dignes ouvriers de la vigne du Seigneur à soutenir, dans nos contrées plus heureuses, la foi vive, confiante et généreuse de nos pères. Laissons à nos législateurs, à nos hommes politiques, à les seconder de leurs sages mesures. Joignons-nous à eux par notre dévouement, et ne songeons actuellement qu'à reprendre les récits monastiques, et à transmettre les faits tels que les archives les présentent.

Pendant les 25 années que comprend ce chapitre, les 25 premières du siècle, à côté du Récit se montre sans cesse la correspondance, moyennant laquelle la tâche devient facile. Nous allons vivre de nouveau avec des amis du Monastère qui, tout doucement et aimablement, nous en feront en grande partie l'histoire.

§ 2.—LES CHAPELAINS DU MONASTÈRE ;— M. FRS. HENRI GRAVÉ DE LA RIVE.

Nous avons donné, à la fin du Livre précédent, la liste des religieuses de cette maison avec lesquelles nous nous trouvons à commencer le siècle. Toutes nous apparaissent avec la ferveur primitive, songeant sans cesse à ne rien perdre " de l'esprit de nos

premières Mères," suivant leur expression si souvent réitérée. En observant cette ardeur soutenue dans le bien, cette constante fidélité, on comprend facilement quelle part doit en revenir à ces " dispensateurs sages et fidèles des mérites du Sauveur," à ces autres Raphaëls que la grâce et l'onction sacerdotale ont en quelque sorte divinisés, guérissant et conduisant les âmes, dans l'exercice des fonctions les plus saintes comme les plus redoutables. Instruits à l'école du grand Maître qui leur fait continuellement entendre : " Soyez parfaits comme mon Père céleste est parfait," ils excitent l'ardeur des âmes vouées au même Sauveur, éclairent et dirigent les consciences dans la pratique exacte des conseils évangéliques.

Ces insignes promoteurs du principe spirituel sur lequel repose véritablement l'existence de tout corps religieux, nous apparaissent, à l'époque où nous sommes, sous un jour tout particulièrement intéressant. De 1800 à 1825, nous en avons à nommer quatre, en tête desquels figure le vénéré M. Gravé. La correspondance de 1791, nous a déjà montré en lui un véritable père, partageant les consolations et les inquiétudes de sa famille en Dieu.

En 1800, il y avait 20 ans que M. Gravé se dévouait à l'avancement spirituel des filles de Ste. Ursule. L'estime et les attentions paraissent avoir été réciproques, d'après un fragment de papier signé de son nom et adressé aux Ursulines : " De nouveaux bienfaits et si souvent réitérés, demandent de ma part de nouvelles marques de reconnaissance......Malgré la gêne où je suis, je vous irai voir quand vous voudrez," écrivait le bon Père alors septuagénaire.

A sa nomination comme directeur de la communauté en 1780, les Annales disaient de M. Gravé : " C'est un prêtre rempli de zèle et qui avec une très-faible santé soutient un grand travail. Il a été fait G. Vicaire de Mgr. depuis la mort de M. de Rigaudville."

Vingt-deux ans plus tard nous lisons : " Nous avons les plus grandes obligations à ce digne confesseur, qui a si longtemps conduit notre communauté dans les voies de la perfection; nous rendant tous les bons offices, tant spirituels que temporels, qui ont été en son pouvoir, ayant fait entre autres tous nos services d'enterrement gratis. Nous avons essayé de lui rendre un léger mais juste tribut de notre gratitude par un service solennel, avec office

des morts à neuf leçons, et 30 messes pour le repos de son âme. Pour faire connaître à celles qui nous suivront le mérite et le caractère de celui que nous regardons avec justice comme un de nos grands bienfaiteurs, nous transcrirons le paragraphe suivant tiré des papiers publics.

" Le 4 février 1802, est décédé, âgé de 72 ans, M. Frs. Henri Gravé, prêtre, G. V. du diocèse, et supérieur (1) actuel du Séminaire de Québec. C'est une perte sensible et universelle."

" Ce vieillard partout vénéré, sut allier à la plus haute vertu une gaieté charmante, à la vivacité la modération, au savoir la modestie. Dévoré de la passion du bien, il s'est consumé à le faire, sans se rechercher ni s'épargner jamais. Son zèle fut brûlant et infatigable, ses talents variés. Il eut à un rare degré celui de diriger les consciences ; à un degré non moins éminent celui de la prédication. Quelques essais heureux ont prouvé qu'il eût brillé au barreau comme dans la chaire. Vraiment orateur, il excella dans l'action ; rapide et véhément, il burinait chaque mot dans l'âme de son auditeur. Pendant 48 ans qu'il a vécu dans la province, il a invariablement mérité la bienveillance publique, et sans la poursuivre, il l'obtint. Enfin, et c'est un de ses traits les plus marqués, nul ne fut pour son souverain un sujet plus fidèle, plus dévoué, plus ardent. L'étude fut son élément, mais il n'a rien tant et si heureusement étudié qu'à sortir de cette vie par une sainte mort."

Le 8 février de la même année, les Ursulines recevaient de M.

(1) Le 24 mai 1809, nos Annales enregistraient la perte de " M. J. B. de la Haille, G. V. et Supérieur actuel du Séminaire. Ce respectable prêtre n'a cessé d'exercer le saint ministère que le jour même où il est tombé dangereusement malade. Il a vu venir la mort sans trouble, et avec une tranquillité qui ne peut se trouver que dans l'âme innocente. Quand on lui a annoncé que sa maladie était très-sérieuse et qu'il pourrait bien ne point en revenir, il n'a répondu que par ces paroles du St. Roi David : " Vous êtes mon Dieu ; mon sort est entre vos mains." Placé à la tête de sa maison en 1805, il se conduisit avec tant de douceur, de prudence et de sagesse qu'il se fit également aimer et respecter de ses confrères et de tous les étudiants. Il avait par une étude assidue acquis de grandes connaissances, et bien loin de s'en glorifier devant les hommes il les tenait cachées par humilité et par modestie. Il est regretté de toutes les personnes de bien."

P. J. Ls. Desjardins, exécuteur testamentaire, les lignes suivantes : " Ma très-révérende Mère—J'ai l'honneur de vous envoyer un extrait du Testament de feu M. Gravé, pour ce qui concerne votre communauté. J'y joins les livres qu'il lègue à ses chères filles.

" J'ai eu beau chercher, je n'ai pu trouver le Diurnal dont il est fait mention dans le Testament ; nul de nos messieurs n'en a connaissance ; si mes recherches sont plus heureuses, je m'empresserai de vous l'envoyer."

Cet exécuteur testamentaire n'était pas étranger aux Ursulines, comme nous le verrons ci-après. Quant au vénéré Père Gravé de la Rive, la délicatesse de ses procédés répondit toujours à la noblesse de son origine. Il est aimable de le voir, par exemple, glisser comme en passant à ses filles Ursulines, qu'il savait dans une grande gêne pécuniaire, une pièce de monnaie que l'on découvrit ensuite être une pièce d'or de près de 100 livres. Dans une autre circonstance il leur laissait 120 liv., se montrant toujours l'avocat le plus zélé des intérêts de notre maison.

§ 3.—M PHIL. J. LS. DESJARDINS ;—SA CORRESPONDANCE.

Deux messieurs Desjardins émigrèrent en Canada, à l'époque de la Révolution, et tous deux ont rendu d'importants services à notre communauté. C'est de l'aîné que nous nous occupons maintenant, M. Philippe-Jean-Louis Desjardins, qui mettait pour la première fois pied à terre à Québec, le 2 mars 1793.

Né à Messas, diocèse d'Orléans, le 6 juin 1753, il prolongea son utile carrière jusqu'au 21 octobre 1833, ayant été successivement Grand-Vicaire des évêques de Bayeux, d'Orléans et de Paris, et ayant rempli comme on le verra plusieurs autres postes d'honneur et de confiance. Il avait refusé les deux évêchés de Blois et de Châlons-sur-Marne.

Le gouvernement britannique, on peut le proclamer hautement, servit beaucoup le pays en cette circonstance, et toutes les richesses de la nation " vêtue d'or " ne lui feront jamais tant d'honneur que sa noble conduite à l'égard des exilés français.

M. M. Phil. Desjardins et Raimbault, voyant l'extrême besoin de professeurs où se trouvait le séminaire de Québec, s'offrirent

à lui venir en aide. Le dernier seul y fut agrégé, et il nous assista alors en qualité de chapelain. Quant à M. Desjardins, " Mgr. Hubert, qui savait si bien apprécier le vrai mérite, dit le Récit, le fit aussitôt G. V. du diocèse. Il fut aussi nommé directeur et chapelain des religieuses de l'Hôtel-Dieu. Dans les trois dernières années du siècle, il s'isola avec une grande charité pour consoler et soutenir le R. P. Casot, dont la vie s'éteignait lentement dans son beau collége, maintenant solitaire et inhabité au point de vue de la foi.

Dès l'origine, les relations de notre communauté devinrent intimes avec ce vertueux prêtre : aussi quelque temps après la mort du vénéré Père Gravé, le Récit pouvait-il dire : " Le Seigneur, qui afflige et console quand il lui plaît, a bien voulu essuyer nos larmes, en nous donnant pour directeur M. Desjardins, G. V. de Mgr. Il avait suppléé à M. Gravé pendant sa maladie et nous le désirions bien ardemment."

Cette consolation ne fut pas de longue durée ; M. Desjardins, qui avait essuyé de graves maladies depuis son séjour en Canada, sentait ses forces s'altérer. Les soins pourtant ne lui manquaient pas, si l'on en juge par certains extraits de lettres à l'adresse de la Rév. Mère Ste. Ursule, alors supérieure.

" Je suis trop malade pour confesser aujourd'hui, et vous m'obligerez beaucoup d'inviter M. Langlois à me suppléer ; je lui en écris un mot. Mais très assurément, à moins de rechute, j'irai demain passer chez vous une heure de la matinée. Je vous prie en particulier de le dire à (1) Sr. St. Henri.

" Croyez-vous bien, de bonne foi, ne mériter aucun reproche pour ce que vous avez fait ? Voilà une malle pleine de douceurs, qui deviennent presque des rigueurs par leur excès. St. François-Xavier disait, *c'est assez ;* moi je dis, *c'est trop.* Aussi, je me permettrai de vous gronder sérieusement demain. Pour aujourd'hui, je me contente de vous faire mes remercîments, qui sont joints aux sentiments les plus respectueux et qui seront ineffaçables, ma très-chère et Rév. Mère.

(1) Dlle. M. Louise McLaughlin dont il avait préparé l'abjuration, comme il a été dit.

" Je vous prie de ne me point envoyer de voiture, je prendrai celle du Séminaire—Desjardins."

Les *douceurs* des Mères ne rendirent point leur bon Père à la santé. Les médecins déclarèrent que notre climat lui était contraire, et que le seul remède efficace serait un prompt retour au pays natal, " faisant par là, dit le Récit évidemment peu satisfait de cette décision, un aveu tacite de leur peu d'habileté."

Les préparatifs de voyage furent donc faits pour le 19 novembre 1802. La veille de son départ, M. Desjardins écrivait à la Mère Ste. Ursule : " Votre lettre d'hier m'accompagnera ; mais je rayerai en esprit tout ce que j'y trouve de trop flatteur pour moi. Vous parlez d'obligations : où sont-elles réellement ? Dans les illusions de votre excellent cœur......Je m'attends à partir dans le courant du jour ; cependant le vent n'est pas décidé : si nous ne partons pas, j'irai encore me rafraîchir le cœur dans le sein d'une famille qui me devient plus chère de jour en jour. J'ai confiance que ses prières feront violence au ciel et le désarmeront ; j'en ai besoin, car j'ai beaucoup à craindre de sa justice. Mais nous avons tous à espérer d'une miséricorde qui s'étend à l'infini. La mer a ses bornes, la miséricorde de Dieu n'en a point.

" Recevez mon adieu conditionnel. Si je ne vous vois pas avant ce soir, c'est que je serai sous voile ;—et toujours avec les mêmes sentiments qui sont ineffaçables."

Cette dernière visite se fit, et les regrets furent un peu tempérés par l'assurance que donna M. Desjardins " qu'aucune considération humaine ne serait capable de le retenir dans sa patrie." Mais, accoutumé depuis près de deux siècles à enregistrer les mécomptes et les vicissitudes, le Récit laissa dès lors échapper ce pressentiment que l'événement ne justifia que trop : " Il y a tout lieu de craindre que l'Eglise d'Orléans, dont il était ci-devant G. V., et qui a droit de le retenir, ne le ravisse à l'Eglise du Canada ! "

Trois jours après avoir fait voile pour l'Europe, le regretté voyageur écrivait : " En vue de Kamouraska,

" Ma très-chère et Rév. Mère,—Nous nous éloignons lentement de Québec, mais nous n'éprouvons point de misère, si ce n'est un coup de vent qui nous a brassés cette nuit. Nous voici sous

voile. Je ne veux pas laisser partir le pilote sans vous donner signe de vie et de santé. Je me porte bien, grâce à Dieu. Dimanche j'étais un peu malade ; maintenant l'appétit me poignarde, et je me fais grand honneur des gelées et sirops. Le sirop de lait est surtout d'une grande ressource et le Capitaine me félicite d'avoir des *nonnes* pour amies. Il m'a demandé la recette du sirop de lait pour s'en approvisionner à l'avenir : mais je ne sais que consommer les bonnes choses et non les faire.

" Je me tiens toujours uni à mes chères filles de cœur et de prières. Mais les prières du navigateur sont fort interrompues ; nous sommes cinq passagers et tout cela fait son cri. Je me trouve fort bien de mes compagnons. Dites, je vous prie, à la Mère Thérèse-Jésus que M. Bréhaut est le plus doux des hommes : mais sur l'article essentiel, je ne vois pas encore jour à rien faire ; c'est bien dommage. Il aime à parler d'elle et à l'appeler sa tante. Il a de moi un soin tout particulier.

" Agréez pour vous et toute la chère famille les sentiments dont je serai toute ma vie pénétré. Je me flatte qu'ils vous sont connus."

Dès son arrivée à Londres, le digne abbé se hâta de donner de ses nouvelles à ses amis d'outre-mer. Il adressait aux Ursulines la lettre suivante : " Je profite du premier moment libre pour vous informer de mon arrivée à Londres, la nuit du 24 au 25 du courant, après avoir échappé, grâce à vos prières, à la mort que devait me donner un coup reçu par la chute du carrosse où j'étais. Recevez donc mes remercîments et aidez-moi à remercier N. S. et la très-sainte Vierge, qui m'ont préservé du plus grand mal et m'ont soutenu dans leurs mains comme dans le duvet. C'est un des jours remarquables de ma vie que le 23 janvier : à minuit l'accident arriva......Mais je ne sais en ce moment à qui je parle. Je suppose que les dernières élections auront continué la Mère Ste. Ursule, malgré les oppositions de sa modestie. Je serais très-charmé d'être instruit du résultat des élections, mais cela ne change rien à mes sentiments.

" J'ai vu M. Inglis, chargé de votre fer-blanc (1). Nous nous

(1) Il était question de couvrir l'aile des parloirs. Faute de moyens, on ne put couvrir l'église qu'en 1810. " D'après le conseil de M.

concerterons afin qu'il ne manque rien à la commission pour être bien faite. Je partirai sous quinze jours pour France où m'appelle la nature. Voyez une lettre fraternelle que j'envoie à Joseph; accordez à mon cher Joseph une part à vos affections et à vos prières. Je me tiens pour assuré irrévocablement de celle que vous m'avez si généreusement donnée.

" Grâces de vos provisions. Elles m'ont été du plus grand secours dans la traversée, surtout le sirop de lait et la gelée; mais j'en ai eu de reste, bien que toute la compagnie ait partagé avec moi et que le passage ait duré cinq semaines. Il y a donc eu de la profusion. Je vous le disais bien! Une autre fois, modérez-vous un peu.

" Je suis en union avec vous et toute la chère communauté, ma très-révérende Mère,—Votre etc. Ph. J. Ls. Desjardins, ptre."

Le 25 juin de la même année, (1803), il écrivait de Meung, dont Mgr. Bernier, évêque d'Orléans, l'avait nommé curé:

" Très-chère et Rév. Mère......Je ne puis m'empêcher de vous écrire au moins quelques lignes pour vous apprendre une partie des obligations que je vous ai. Les prières et la sainte communion que vous et votre communauté m'avez accordées m'ont été bien utiles; elles ont obtenu du ciel mon rappel à la vie. J'ai failli la perdre par une très-grave maladie, suite de mon indisposition habituelle et qui n'en est pas la guérison. Continuez, je vous en conjure, à m'accorder la même part à vos bonnes œuvres; je veux appartenir toute ma vie à la chère maison que j'ai tant de raisons d'aimer. Je la recommande à Dieu et à la très-sainte Vierge, et je suis fortement persuadé que l'ancien esprit s'y soutiendra. Je voudrais en être le témoin heureux; mais qui sait si je reverrai jamais ce cloître, cette église, cet autel où j'ai eu le bonheur de monter si souvent? Des chaînes de fer se forgent autour de moi, et les plus pesantes sont au dedans; c'est cette mortelle infirmité qui décide surtout les gens de l'art à m'interdire toute excursion

Doucet, curé de Québec, on fit effort pour couvrir le chœur en 1812, afin surtout de mettre en sûreté notre église. Mais la guerre ayant haussé le prix de toutes choses, on se contenta de faire couvrir le côté qui donne sur le jardin, comme étant le plus exposé."

lointaine. S'il faut ne se revoir que dans la patrie, ah ! vivons dans un continuel désir de nous y retrouver. Ce ne peut être bien éloigné ; ce sera demain ou après demain. Qu'est-ce que l'espace de la vie ? Un exil de peu de jours, ou plutôt de *nuits*, après lesquelles se lèvera le soleil qui n'aura plus de couchant, le jour éternel ! Je vous conjure, ma chère Mère, mes très-chères sœurs et filles, de demander pour moi à notre Sauveur et Juge de m'accorder la grâce de mourir comme une bonne Ursuline, afin de me réveiller à côté de vous.

" J'ai vu M. de Gournay ; les affaires dorment et la paix n'amènera pas grand changement. L'ambassadeur d'Angleterre ne m'a pas donné d'espoir. Ils ont fait des démarches pour d'autres et sans succès. Je serai peu loin de Paris et toujours à porté de faire vos commissions ; je n'ai point oublié celles que vous m'avez données. Ma petite malle d'écorce est restée à Jersey ; je crains bien qu'elle ne soit perdue sans ressource. Je l'avais confiée à un homme qui ne m'a pas servi. Je ne regrette que ce qui me rappellerait les sentiments et les inappréciables attentions de mes chères filles. Je leur serai toujours uni dans les cœurs de Jésus et de Marie et au saint autel. Je finis, faible encore et peu capable d'un exercice où travaillent la main, la tête et le cœur. Je voudrais nommer ici toutes les Mères et aussi les Sœurs converses de la maison. Je me contente d'en faire l'énumération mentale, mais aucune ne m'échappe. Je vous serai obligé de me faire part des événements qui intéressent la maison, de ses acquisitions comme de ses pertes. Je ne vous ai pas fait mon compliment sur votre réélection ; mais ce n'est pas à vous qu'il faut le faire. Je sais d'ailleurs comme les honneurs vous pèsent.

" Avez-vous reçu votre fer-blanc ? la commission a-t-elle été bien faite ?......J'ai vu M. Taschereau et nous avons parlé de la Mère St. Frs. Xavier et famille. Je la prie de recevoir et de rendre à M. Taschereau et famille mes respectueux sentiments. Rappelez-moi aussi à la Mère Ste. Angèle, que je suppose toujours assistante, et à la Mère Ste. Madeleine. Oublierons-nous la Mère Ste. Ursule ? Non, non. Ni Sr. des Anges, ni St. Thomas, ni St. Bernard, ni, ni, ni, aucune absolument. J'engage St. Augustin à empêcher St. Henri de rire ! Mais l'heure me presse et le courrier

va partir pour l'Angleterre. Adieu, très-chère Mère; je vous salue avec respect en N. S. et par conséquent inséparablement.

" P. S. Comment vont la Mère St. Jacques et les autres malades? Je salue le très-cher frère et ami M. Langlois. Je le prie de ne point m'oublier à l'autel ni dans ses autres prières, afin d'obtenir pour moi un peu de sa ferveur et de celle du bon François, que je salue aussi. Mille compliments à la famille."

Nous avons éprouvé un plaisir si vif à parcourir cette correspondance, commencée par le bienveillant abbé à bord d'un navire, et continuée par lui jusque sur le bord de la tombe, que nous cédons au désir de la communiquer en partie à nos lectrices.

Cette correspondance peut aussi jusqu'à un certain point tenir lieu d'exposition de l'état de notre maison, en même temps qu'elle fournit d'intéressants détails historiques. Quels rapprochements à faire entre les Ursulines du Canada, si paisibles, si heureuses, sous un gouvernement en apparence opposé, et leurs Sœurs de France, gémissant profondément sous des restrictions ridicules et impies, au milieu d'un peuple soi-disant catholique!

Cependant, en publiant ces lettres, nous obéissons principalement au besoin de mettre au grand jour tout ce que la piété du saint prêtre avait de suave; tout ce que sa vertu avait de réel et de profond. Nous ajouterons aussi avec l'Ami de la Religion, comme considération secondaire, mais non sans utilité pour nos jeunes lectrices, que " ses lettres ont tout le mérite du genre; elles ont cet abandon et cette élégante simplicité qui font le charme de ces sortes d'écrits." Partout y percent l'urbanité exquise, la modestie digne et la gravité enjouée du saint prêtre et fidèle ami.

" Je vous salue, Mère et filles chéries," écrivait-il de Paris, le 13 septembre 1803. " J'espère que la paix et la joie sont toujours au milieu de vous. Je ne veux vous dire qu'un petit mot en courant; car aujourd'hui justement les affaires pleuvent plus qu'à l'ordinaire.

" Je vous dirai donc que ma santé, grâce à Dieu, se soutient; mais c'est la chose la moins utile, puisque la vie et la mort sont des choses indifférentes pourvu qu'on soit avec Dieu. Néanmoins, j'ai besoin de santé pour les travaux dont je suis assailli, et aussi pour penser librement à vous. Quand on est malade, on ne pense

guère qu'à soi et à la plus chétive moitié de soi, au corps, qui pour être la moins noble portion de notre individu n'en est pas la moins douillette. Il faudra pourtant, bon gré mal gré, que les vers s'en emparent. Si je grossis comme j'ai fait depuis deux ans, ils feront bonne chère avec moi. J'aurais besoin d'aller faire une bonne retraite dans la Thébaïde pour diminuer d'embonpoint: je ne dis pas chez les Ursulines, elles auraient tant de soin de moi qu'elles ne me laisseraient pas maigrir.

" Je salue respectueusement les Mères Discrètes, la Communauté, le vénérable Noviciat, et les Sœurs converses, enfin toute la chère maison, persuadé qu'elle se maintient dans les saintes observances qui sont le gage pour vous d'un bonheur qui n'aura ni fin ni mesure. Je prie chacune de vos Mères de recevoir mon salut, les Mères Assistante, Zélatrice, Dépositaire et Maîtresses, tant générale que particulières. Je charge Sr. St. Antoine, doyenne du Noviciat, de me recommander à sa grave communauté.

" Je vous prie, chère Mère, de me rappeler au souvenir de M. Langlois et à ses ferventes prières. Je vous range toutes, et vous à la tête, autour de la sainte Victime chaque fois que je l'offre à l'autel, et j'ai ce bonheur tous les jours, grâce à Dieu, malgré mes occupations. Sans cela comment y tiendrait-on ? Je ne m'informe pas si l'on prie pour moi dans votre aimable désert; j'en suis assuré. Je conserve et lis toujours avec plaisir votre petit livret *de la sainte volonté de Dieu*, et il m'est tous les jours nécessaire; car j'ai besoin de répéter souvent les actes de conformité. Il le faut et sans restriction.

" Adieu, chère et digne Mère. Je perds l'espoir de vous revoir jamais sur la terre; mais nous nous réunirons dans la patrie. J'espère que nous chanterons à l'unisson les louanges éternelles de Dieu. Là, vous trouverez votre belle voix, et mon aigre fausset je l'espère ne détonnera pas. *Fiat fiat.*

" J'attends la paix pour vous faire passer quelques livres et autres petits articles qui pourront vous êtes utiles. Je me renouvelle dans votre amitié, et ne veux point me séparer de vous dans les cœurs de Jésus et de Marie."

Installé à Meung en qualité de curé, les devoirs de cette nouvelle charge ne rendirent pas M. Desjardins moins sensible aux

affections de famille (1) ni moins attentif aux engagements de l'amitié. Il nous paraît s'être dépeint au naturel dans la lettre suivante, écrite vers l'automne de 1804. " Il y a aujourd'hui un an que vous avez eu la bonté de m'écrire, et le jour même que vous m'écriviez, Dieu appelait à lui ma digne mère, et moi j'avais un pied dans la fosse. Ce sont des choses qu'on ignore à 1500 lieues de l'endroit où elles se passent. Ainsi, tandis que l'on écrit à des amis que l'on croit dans la joie, il se trouve souvent qu'à ces distances on parle à des mourants ou à des morts. Cette pensée me fait trembler actuellement que je vous écris, car je ne sais si vous serez en état de me lire ; il est de même incertain si je serai encore en vie le jour où vous lirez ma lettre. Au moment où vous traciez la vôtre, j'étais donc dangereusement malade à Paris, et ma famille l'ignorait ; ma mère expirait, et j'ignorais qu'elle fût malade ; mon frère aîné était en voyage, et ce ne fut qu'à son retour qu'il apprit l'état de sa mère et de son frère. Voilà de ces événements que la Providence arrange à son gré, événements fort petits dans le monde, mais remarquables dans l'intérieur des familles. Depuis cette époque, la vie n'a plus été pour mon frère et pour moi qu'un tissu de chagrins, par des revers dont Dieu nous juge dignes. Je vous prie de vous unir à nous pour l'en remercier : car il est écrit que pour se sauver, il faut passer par beaucoup de tribulations, et il n'est permis de les regarder, dans l'ordre du salut, que comme des faveurs signalées. Ce sont ces sollicitudes dont je ne cesse d'être ballotté, qui m'ont empêché de tenir fidèlement ma correspondance. Tantôt des maladies et tantôt des voyages, et toujours des affaires temporelles ou spirituelles, ont fait de ma vie une continuité de mouve-

(1) De la nombreuse famille du riche négociant de Messas, il ne restait plus, à l'époque de la Révolution, que trois frères, et une sœur dont il est souvent question dans la correspondance intime. L'aîné, Louis-Jacques, célibataire, resta sur le bien paternel ; les deux autres furent Philippe-Jean-Louis, dont nous nous occupons maintenant, et Louis-Joseph, surnommé Desplantes, dont nous aurons à parler plus tard. Toute cette famille était ravissante d'aimable simplicité, et d'une bonté de cœur digne de parents dont les mœurs patriarcales étaient le plus bel apanage.

ment. Le repos n'est que chez les morts. Mais le souvenir est chez les vivants; je n'ai pas perdu un seul jour celui de mon cher et bien-aimé troupeau de Québec. Je crois fermement qu'il pense à moi devant le Seigneur et que ses prières me valent des grâces toutes particulières. J'ai été convaincu que je lui étais en grande partie redevable de la vie, lorsque la mort m'a lâché malgré elle, après m'avoir enveloppé dans ses filets. Aussi, plein de cette idée, j'ai été fidèle à tenir toutes les conventions arrêtées entre nous; et comme je ne puis douter de l'exactitude de votre aimable famille à tenir ses promesses, il s'ensuit que nul traité n'a été plus sincèrement fait et gardé que le nôtre. Je vous en demande la continuité. Je ratifie ici tous mes engagements, dont le premier est de ne jamais monter au saint autel sans y présenter mes bonnes et chères filles. J'ai tous les jours intention de prier pour celles qui auraient, sans que je le susse, quitté la terre, et chaque mois je donne une messe à votre société de la bonne mort.

" Parlons de vous maintenant, *notre Mère*. Je sais par tous les avis que je reçois de Québec que votre santé se soutient *doucecement*, mais que votre ferveur ne fait que s'accroître, et j'en bénis le Seigneur. Je le prie de vous diriger toujours dans sa vérité et de vous instruire, comme il a toujours fait. Le Roi-Prophète lui demandait cette grâce et bien d'autres, contenues dans les admirables psaumes, dont la récitation est la lumière et la consolation des âmes qui veulent arriver aux vraies sources de la vie. Je prie le souverain Pasteur de votre bergerie, de veiller particulièrement sur la mère et sur les agneaux, afin de les faire arriver au terme. Lorsque vous me ferez le plaisir de m'écrire, et j'espère que vous ne me le refuserez pas, ne manquez point, je vous prie de me donner des détails sur la santé des anciennes, la ferveur des jeunes, le nombre des novices, espérance du troupeau. J'ai confiance que Dieu perpétuera votre maison, et surtout qu'il y maintiendra la ferveur, l'esprit de subordination, de paix et d'humilité, que j'y ai remarqué avec tant de joie. Tant que ce bon esprit subsistera dans vos murs, ils s'affermiront, et votre communauté deviendra de plus en plus une citadelle pour la Province. Vous contribuerez plus à la défendre que les bataillons rouges, et vos chapelets feront plus que leurs baïonnettes......

Je salue toutes les Mères officières et chacune en particulier: les Mères Ste. Angèle, St. Xavier, Ste. Thérèse Jésus, St. Joseph et son jeune cortège les novices, et encore la Mère Thérèse-Jésus avec le sien (les élèves). Je lui recommande comme Zélatrice le soin de vous gronder, toutefois avec ménagement; et comme maîtresse-générale, de faire du pensionnat une pépinière de pieuses mères de famllle et de parfaites religieuses......Mon cœur vous nomme toutes, et je supplie la communauté d'être persuadée que je n'en excepte aucune. Parlez moi aussi de vos jeunes professes et de celles qui s'avancent dans le noviciat. Je salue la doyenne......

" Il est temps de vous parler de mon cher frère, que j'ai fait mon héritier chez vous. J'espère qu'il y répare mes fautes, et qu'il en fait pour son compte le moins qu'il peut. Il est exact à me parler de mes chères filles, je lui dois cette justice. Je vous rends grâces de l'attachement que vous voulez bien lui témoigner. Je ne manquerai pas de l'aller trouver pourvu que Dieu le veuille.

" Vos sœurs les Ursulines de France sont toujours dans un état de détresse; dépouillées de tous leurs biens, chassées de leurs maisons, elles n'ont pu que partiellement se réunir et former des pensionnats. Presque partout elles ont réussi; Dieu a béni leur constance. En plusieurs villes, elles ont repris l'habit et la clôture; en beaucoup d'autres, elles sont en habit séculier. La Religion a fait en ce pays des pertes irréparables. Le peuple est catholique: mais le gouvernement s'élève *au dessus du préjugé,* et ne voit guère que cela dans toutes les religions quelconques: de là l'avilissement où il nous tient. Le clergé protestant seul paraît obtenir quelque faveur; la Légion d'Honneur lui est ouverte. Heureux si nous nous contentons de celle des anges!......

" Je vous prie de présenter mes souvenirs à votre famille. Je prie aussi la Mère St. F. Xavier de me rappeler à celui des MM. Taschereau. Enfin, la Mère St. Bernard et la Mère St. Jacques voudront bien faire mes compliments respectueux aux membres de leur famille.—Desjardins."

La lettre suivante contient des détails intéressants sur l'état des ordres religieux en France. " J'ai reçu votre excellente lettre du 16 novembre, le 16 juin (1804), juste à sept mois de sa

date. Quelque distance qu'il y ait entre nous, le courrier n'a pas été prompt; encore s'il était fidèle! Mais en temps de guerre, on ne peut compter sur le sort des lettres que l'on confie à l'océan. Je souhaite que celle-ci vous parvienne pour vous rendre la sensibilité profonde que je conserve, et ma reconnaissance pour tout le bien que je reçois de mes chères filles. J'espère que cet intérêt se soutenant, elles obtiendront pour moi le passage à la véritable vie. Quel plaisir pour moi d'y rencontrer mon cher troupeau! Si quelque joie peut augmenter dans le ciel la jouissance qu'on goûte en possédant Dieu, c'est sans doute la consolation d'y retrouver ses amies et ses *enfants* et d'y unir sa voix aux leurs. En attendant ce fortuné moment nous nous unissons toujours à l'autel et dans les saints cœurs de Jésus et de Marie; nous offrons des prières communes afin que les richesses des unes suppléent à la pauvreté de l'autre. J'ai fait et ferai tous les jours mémoire de nos chères défuntes. J'avais fait le sacrifice de Sr. de l'Incarnation (Dlle. J. Méthot), qui n'avait que le souffle, mais Ste. Monique, St. Thomas me semblent avoir été bien pressées. Je vous remercie du compte que vous me rendez de vos santés. Soignez un peu la vôtre, *notre Mère*; j'en charge de nouveau votre Zélatrice à qui je recommande toute la sévérité qu'on peut avoir pour vous. Je salue la Mère Ste. Madeleine, qui était malade lorsque vous m'écriviez et qui j'espère est rétablie. Mais je devais commencer par la Mère Assistante (Mère Ste. Angèle) dont la ferveur soutient l'existence; je la prie de m'en communiquer un peu. J'en demanderai aussi à la Mère St. F. Xavier, qui a sa provision faite depuis longtemps. Je lui souhaite autant de trésors temporels pour la communauté qu'elle en a amassé de spirituels. Je me rappelle au souvenir de toutes vos filles, les Mères St. Ignaçe, St. Pierre, St. Bernard......Ste. Marie St. Paul, et ma fille St. Henri ainsi que sa compagne St. Augustin; enfin toutes les professes, que je repasse quelquefois sur mes doigts en faisant ma préparation à la sainte messe. De la communauté je passe régulièrement au noviciat, et je charge la vénérable doyenne de m'y recommander à sa suite.

" Je vous dirai pour votre consolation que la Religion reprend assez bien en France et même l'état religieux. Les Ursulines n'y

sont pas encore autorisées non plus que les Carmélites, mais seulement tolérées et sous l'habit séculier; on espère du temps une amélioration de choses; elles en conservent la persuasion et reçoivent des sujets d'autant plus solides qu'ils ont plus de sacrifices à faire et moins d'avantages à se promettre; car la plus extrême pauvreté est devenue leur unique richesse. La Providence inépuisable dans ses moyens soutient seule, et d'une manière invisible, tous ces corps subsistants; le temps des miracles est revenu pour eux. Les Ursulines ont cependant la ressource de l'éducation, mais qui n'est plus que l'ombre de ce qu'elle fut. Le gouvernement a rétabli positivement les Hospitalières, dont il a besoin, et elles ont repris leurs costumes. On s'occupe en ce moment à rendre aux filles de St. Vincent de Paul un local pour leur séminaire, et l'on croit qu'elles seront placées dans la magnifique maison de Val-de-Grâce. Quant aux établissements d'hommes, ils restent tous anéantis, excepté les congrégations de St. Lazare, du St. Esprit, et des Missions Etrangères, auxquelles on accorde une sorte de protection. Ce sont des commencements qui prouvent au moins que Dieu ne nous a pas tout à fait laissés là. Ce n'est pas que nous ne l'ayons mérité, je vous l'assure; car on ne peut porter plus loin l'indifférence pour la piété, et même l'irréligion, du moins parmi les hommes. Les femmes soutiennent assez bien leur réputation de sexe dévot, et les religieuses nous confondent. Elles sont les colonnes de l'Eglise par leur constance et leur ferveur. Partout elles laissent les hommes bien loin derrière elles. Il y a par exemple des Trappistes des deux sexes; les religieux sont très-mortifiés, très-réguliers, et leur supérieur est forcé de convenir qu'ils ne sont encore rien en comparaison des religieuses!

"Que n'étiez-vous ici lorsque le St. Père y a paru! Vous eussiez toutes communié de sa main comme des milliers d'autres; vous eussiez baisé ses pieds, reçu sa bénédiction, admiré sa modestie, sa bonté, sa douceur, dont tous les cœurs ont été attendris et pénétrés. Tous ceux qui l'ont vu s'en sont retournés heureux, et depuis le premier jour jusqu'au dernier, la foule s'est constamment portée à sa rencontre avec l'empressement du respect, de la vénération, de l'amour et de la religion. Les cœurs les plus glacés

ont été émus, et ça été un vrai triomphe pour l'Eglise. Priez pour ce vénérable successeur du pouvoir et des vertus de St. Pierre. Je vous enverrai quelques chapelets, croix et médailles bénits de sa main, avec l'instruction sur les indulgences qui y sont attachées. Mais il faut attendre le retour de la paix, car je ne veux pas risquer ces trésors que je prise, ainsi que vous, au delà de l'or et des diamants. Je ferai en sorte d'y joindre quelques reliquaires portatifs......"

En date du 21 janvier, 1806, époque où après avoir été occupé comme secrétaire à la légation du cardinal Caprara, M. Desjardins avait obtenu son congé et remplissait la charge de curé des Missions Etrangères : " Je ne puis me résoudre à envoyer un paquet de billets à Québec sans y en joindre un pour vous ; pour vous que je ne puis, que je ne dois jamais oublier ; pour vous qui m'êtes toujours présente avec votre chère communauté au saint autel et dans les prières qui forment notre principale union. J'y serai toute ma vie fidèle, et ne cesserai de recommander au souverain Pasteur et Père, des filles qui sont à lui, et que j'aime toujours à appeler *miennes.* Mgr. le coadjuteur (Mgr. Plessis) a eu la bonté de me donner quelques détails sur la Mère et la famille, pour lesquelles il connaît mon attachement. Avec quelle joie j'apprends qu'elles marchent sans se ralentir dans la même voie, que l'esprit ancien s'y conserve, et que le digne Père Gravé, s'il revenait au monde, retrouverait son troupeau tel qu'il l'a laissé. Je ne doute pas qu'il ne prie pour vous toutes et pour moi ; et qu'il n'ait retrouvé dans le ciel les Mères St. Louis de Gonzague, St. Charles, et autres anges qu'il avait conduits sur la terre, et que j'ai eu après lui le bonheur d'envoyer au ciel. C'est là, chère Mère, que je me plais à espérer de me retrouver avec vous toutes......

" Je finis, car je suis pressé au delà de ce que je puis dire. Je salue bien cordialement le respectable père M. Langlois, et le prie de se souvenir de moi au saint autel. A-t-il toujours avec lui le bon François ? Quelle paire de saints ! et que j'aime à me rappeler le bon François qui trouvait son maître un peu dissipé !......

" Ph. Desjardins."

" Je voulais vous souhaiter la bonne année ; je m'aperçois que je l'ai oublié. Je rentre donc pour vous offrir mes souhaits : ils

sont sincères et bien étendus.—Maintenant je m'en retourne et vous salue. P. D

De 1810 à 1814, il se fait une brusque interruption dans la correspondance, car M. Desjardins payait alors de la prison et de l'exil l'amitié que lui avait vouée le duc de Kent (1), depuis les rapports que S. A R. avait eus avec l'estimable prêtre, en Canada. La vertu qu'il montra en cette pénible circonstance, l'admirable dévouement surtout qu'il déploya dans les hôpitaux de Verceil, lui concilièrent plus que jamais l'estime et la vénération de tous. Sous la Restauration, le Roi même l'honora de ses faveurs. Ses occupations se multiplièrent. En 1825, il était directeur, à Paris, de huit communautés, ayant lui-même fondé, de concert avec Mme. la duchesse de Berry sa pénitente, le petit couvent de la Madeleine. (2)

Cette multiplicité de préoccupations ne l'empêchait pas de se rappeler ses amis du Canada, et de le dire à chaque occasion favorable. Il avait appris la promotion à la supériorité de son ancienne fille spirituelle, la Mère McLaughlin de St. Henri, qu'il avait guidée dans le choix de sa sainte vocation. Voici en quels

(1) Napoléon prit ombrage du commerce de lettres qui s'était établi entre le prêtre distingué et son royal ami. Pendant quatre années, le curé des Missions Etrangères, si éloigné de tout parti politique, fut transféré de prison en prison : à Vincennes, au château de Fénestrelle en Piémont, à Campiano dans les états de Parme, et enfin à Verceil. A cette dernière station, M. Desjardins rencontra une belle occasion de donner plein essor à sa charité. Les blessés de la malheureuse campagne de Russie refluèrent jusque dans les villes d'Italie, et ils apportèrent avec eux dans les hôpitaux de Verceil une affreuse contagion. M. Desjardins étant le seul prêtre dans la ville qui parlât bien le français, n'eut de repos ni jour ni nuit, jusqu'à ce qu'il contractât lui-même la contagion, dont il fut longtemps à se remettre.

Le duc de Kent, qui correspondit ainsi pendant 17 ans avec M. Desjardins, honorait d'une égale bienveillance la famille de Salaberry en Canada ; ce que nous avons vu de ces dernières lettres nous a fait vivement regretter la perte des lettres adressées par S. A. R. à M. Desjardins.

(2) Ce couvent était en faveur des filles pénitentes qui voudraient embrasser la vie religieuse.

termes il lui écrivait, en date du 6 mars 1821 : " Ma chère fille et Rév. Mère,—J'ai reçu avec une joie bien grande votre bonne lettre du 2 novembre. Il m'a été fort agréable de recevoir de vous un signe de vie daté du jour où l'on ne pense guère qu'aux morts. Au reste, vous êtes trop chrétienne pour n'avoir pas fait à ceux-ci une ample part ; et je vous donne à cette occasion l'assurance que je n'oublierai jamais devant Dieu les liens spirituels qui m'attachent à votre communauté. Nous avons fait un traité avec cette chère famille avant mon triste départ, et cette alliance ne sera jamais rompue. Vous étiez alors au noviciat, et maintenant vous paissez les agneaux et les mères. Je ne puis pas manquer de vous dire (car tout le monde veut être prophète), que je l'avais bien prévu dès lors. Je l'ai prévu et je voudrais le voir ; c'est un mot qui s'échappe de mon cœur. Mais je pense que je ne reverrai plus Québec ni ses Monastères. Il n'est pourtant pas aussi difficile d'aller de Paris faire un tour en Canada, que de partir de là pour faire le tour de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, parcourir toutes ces contrées et revenir à Québec, comme l'a fait si heureusement votre digne et vénérable Evêque. Je dois vous dire pour votre consolation qu'il a fait partout une sensation très-grande, et qu'on n'en parle ici qu'avec admiration. Notre Cardinal Archevêque se plaît à dire qu'il en a été charmé. Vous pensez bien que je n'ai pas été le moins ravi de le voir.

" Je salue mes 22 pénitentes et les recommande à la miséricorde du R. P. Daulé. J'apprends avec plaisir que les Mères St. Bernard et St. Jacques sont debout comme deux cèdres du Liban....

" Présentez mes hommages bien respectueux à la vénérable Mère St. Xavier. Il y a longtemps que je n'ai vu M. son frère.

" Je vous ai expédié ces jours derniers deux médaillons pour votre autel. Nos artistes d'aujourd'hui sont bien pauvres pour ce genre de composition......

" Mgr. est trop bon de vous parler de ma famille ; il y a porté le bonheur. Mon frère aîné est ici et se recommande à vos prières. C'est une espèce de bon chrétien qui vaut un peu mieux que ses frères : mais la sœur le passe à son tour. Je salue et embrasse le P. Daulé.—Adieu, très-chère Mère ; à l'Eternité !—

" Ph. Desjardins."

En date du 11 juillet 1822 : " Très-chère Mère,—M. Séguin, qui s'en retourne en Canada, veut bien se charger de cette courte réponse à vos lettres du 22 mars et du 9 mai. Toutes ont été reçues et les procurations ont été signifiées sans délai. Je ne puis vous exprimer à quel degré de douleur je me vois, d'avoir par mes emprisonnements et la détention de mes papiers, causé un aussi grand préjudice à mes filles.

" La colonie que vous avez envoyée dans la Louisiane étendra le règne de N. S. J. C., et recueillera des moissons de bonnes œuvres auxquelles vous aurez part, puisque vous en aurez fourni la semence précieuse......Je vous supplie de ne pas oublier ma vieillesse et mes misères. Je m'en vais dans mon éternité ; me voici à ma 70e année. Il n'y a plus pour moi en ces lieux que travail et douleur.

" Je suis désolé de n'avoir pas vu vos chers frères. Ils seront sûrement venus mille fois sans me trouver. M. Séguin vous dira qu'on ne me trouve jamais. Adieu."

A la même, en date du 9 septembre, 1823 : " Ma très-chère et Rév. Mère,—J'ai reçu vos nombreuses et bien agréables lettres, auxquelles je suis trop peu exact à répondre. Hélas ! vous excuserez le silence d'un vieillard dont la main est devenue pesante et tremblante. Il n'y a que son cœur qui conserve sa jeunesse. Priez pour lui, car ses besoins sont extrêmes.

" Ce vieillard a reçu l'envoi que lui a fait votre amitié. Il en a sur le champ orné sa cheminée, et votre lettre du 4 juin y a pris place aussitôt. Recevez, très-chère fille, (car St. Henri sera toujours ma chère fille), recevez mes remercîments, et offrez mes salutations respectueuses à votre chère communauté.

" Le bon M. Thavenet est plein de zèle pour vous ainsi que pour toutes les maisons du Canada. Il conserve peu d'espérance de réussir dans les efforts qu'il fait pour mes chères filles ; et cependant il ne perd pas non plus toute espérance.

" Je suis avec tous les sentiments anciens que le temps n'effacera jamais et que j'emporterai dans mon tombeau, Très-chère et Rév. Mère St. Henri,—Votre très-affectionné et respectueux serviteur et ami."

" Paris, 9 avril, 1826.

" Très-chère et bien-aimée fille,—Car je vous donnerai ce nom toute ma vie dont il me rappelle la plus belle époque. Jamais je ne fus plus heureux qu'au temps où j'allais vous voir, vous entendre et vous prêcher. Je réponds à vos lettres, ou du moins à quelques-unes; car ma paresse et le peu d'ordre qui règne sur mon bureau m'en font égarer. J'ai sous les yeux celles du 21 oct. et du 31 janvier, et pour me borner à cette dernière, je vois que vous me condamnez à mourir sans avoir vu mon Joseph. Le grand patriarche Jacob eut la consolation inespérée de revoir le sien avant de mourir, et cela lui suffit. Il faudra, je le prévois, partir de cette terre sans avoir pressé sur mon cœur la main qui me devait fermer les yeux.

" Je ne veux pas que M. Germain, porteur de ma lettre, s'en retourne sans vous porter quelques souvenirs de moi. Ce sont trois reliquaires, dont un renfermant une parcelle de la sainte couronne d'épines de N. S., que nous conservons toute entière à notre cathédrale; un chapelet bénit de la main du S. Père avec toutes les indulgences, surtout à l'heure de la mort; et enfin son portrait fort ressemblant; le tout, (excepté la Sainte Epine qui n'est que chez nous), venant de Rome.

" C'est un beau voyage, ma chère Mère, que celui de la capitale du monde chrétien. Je bénis Dieu de me l'avoir accordé. Il m'en reste un autre, avant même le dernier de tous; ce serait celui de Jérusalem. C'est là, c'est au pied du Calvaire, qu'il me serait doux d'achever une vie bien traversée et pleine de soucis. Mais enfin, sachons mourir par toute terre, et ne soyons jaloux que d'obtenir une entrée dans le ciel, où j'ai conduit des Ursulines de Québec,—non sans formalité; car il me souvient bien que vous pourvoyez abondamment vos sœurs mourantes de toutes les provisions du voyage.

" Je suis charmé d'apprendre que vos sœurs de Boston et de la N. Orléans prospèrent. Recommandez ma vieillesse et mes intérêts éternels à toutes les belles âmes qui eussent été dignes d'être agrégées aux gouvernantes de notre bon Sauveur, qui le nourrissaient, le logeaient, lui baisaient les pieds et parfumaient sa tête. Oh! que vous auriez bien figuré parmi ces heureuses privi-

légiées ! Exprimez à votre communauté tout ce que mon cœur lui voue de sensibilité et de reconnaissance. Mes respectueuses salutations à Mlle. McCord ; vous m'avez fait bien plaisir de m'en parler.

" Nous ne nous verrons plus sur la terre ; du moins ce sera dans le ciel, et je vous reconnaîtrai entre mille, eussiez-vous le voile abaissé.—Adieu. Ph. Desjardins."

Dans une lettre en date du 21 janvier 1827, on trouve une nouvelle expression de ces délicieux épanchements d'un cœur épuré qui, en s'élevant vers les cieux, voudrait y entraîner tous ceux qu'il a aimés ici-bas. " Très-chère fille,—Je réponds en toussant comme un vieillard de 74 ans, à votre bien aimable lettre du 15 novembre dernier. J'ai été trop heureux de pouvoir vous envoyer quelques gages de mon attachement toujours renaissant, et vous avez donné tant de valeur à mes faibles présents que vous doublez mon désir de trouver quelque occasion de vous faire passer certaines petites choses dans le goût de votre piété......Rappelez-moi, je vous en conjure, à toutes celles de vos sœurs que j'ai connues ; parlez un peu de moi à celles que je n'ai pu connaître depuis 25 ans que j'ai quitté Québec. Assurez la Communauté qu'elle a toujours été le premier objet de mes regrets et de mes prières. Je me fais un bonheur d'avance de retrouver dans le ciel celles dont j'ai eu la conduite, et de faire connaissance avec les nouvelles. Je me recommande aux ferventes prières d'une maison qui m'a donné les plus grandes consolations. Vous touchez agréablement mon cœur par tout ce que vous me dites de mon frère. L'idée que je me fais de son bonheur près de vous et au sein de son hôpital (l'Hôtel-Dieu), me console de la privation de sa société qui me serait si douce. Faut-il pourtant que je renonce à la consolation de l'avoir à mes derniers moments pour me fortifier, m'aider au départ, puis me fermer les yeux ?......Dieu sait que c'est là maintenant mon plus grand sacrifice ; mais s'il faut s'y résoudre, je m'y soumets. Je crains d'ailleurs, d'après ce que vous me dites, que la fatigue du trajet n'ajoute à la cruelle infirmité dont il souffre depuis si longtemps, et qu'il ne vienne ici que pour gagner près de moi un surcroît de souffrance. Je m'en remets sur le tout à la décision de la Providence et aux conseils de ses

amis. M. Thavenet me paraît moins content que jamais de la commission de Londres. Elle a pris de l'humeur, et ne veut plus admettre que des naturels Anglais aux indemnités. Redoublez de prières. Je vous remercie des détails que vous me donnez de votre chère communauté. Je prie Dieu qu'il lui envoie des sujets; vous n'êtes pas les seules à en éprouver la disette; presque tous nos couvents de France en sont là......Votre ancienne amie, Mlle. McCord, vit-elle toujours? Je l'espère, et en ce cas, rappelez-moi à son souvenir. Votre aimable frère est venu me voir. Il doit être content de Paris; il y a, dit-on, une fort belle clientelle.—Adieu, très-chère fille St. Henri. Le vieillard se recommande à vous. Sollicitez pour lui la grâce par excellence, celle d'un heureux passage du temps à l'éternité. J'espère retrouver dans le ciel les saintes de votre maison que j'ai assistées à leur départ, et qui m'ont donné tant de consolation. Adieu encore; la mer qui nous sépare ne mettra jamais d'intervalle entre nos cœurs. Ce que la charité unit est indivisible."

Dans l'automne de 1827: "Très-chère fille,—J'ai reçu de vous trop de témoignages d'amitié pour que je ne vous écrive pas un petit mot, qui servira de réponse à toutes vos amabilités. Je vous prie de rendre mes souvenirs respectueux à toute la communauté. Je crois bien que si je retournais à Québec, je retrouverais chez vous assez peu de mes anciennes connaissances. Presque toutes, plus heureuses que nous, sont au ciel; mais l'espérance nous reste d'aller les rejoindre. Arrivé à mes 75 ans, je ne puis tarder d'être appelé. J'y pense assez, mais, chère Mère, je ne m'y prépare pas assez. Ainsi, parmi vos prières, qu'il y en ait une pour m'obtenir l'esprit de préparation à une bonne mort. J'ai envoyé par M. le Dr. Beaubien une boîte au cher chapelain de l'Hôtel-Dieu. Cette boîte outre les images qu'il vous distribuera, contient un fort beau morceau de la vraie croix, renfermé dans un reliquaire d'un bon travail. Je lui en donne l'usufruit, à vous la propriété, c'est-à-dire qu'à sa mort ce reliquaire vous reviendra et par vous à votre communauté, qui priera pour moi, tendre ami de la maison. Je ne vous donne point de nouvelles du Dr. votre frère. Je ne le vois pas souvent, mais je sais qu'il a la grande vogue parmi les Anglais à Paris, et même parmi les Français...

Croyez que si j'étais aussi leste qu'en 1802 que je quittai le Canada, j'y retournerais pour voir mes amis ; car j'aime un pays où je fus si heureux et si bien traité."

Dans la lettre suivante à son frère, (dans l'automne de 1827), M. Desjardins donne des détails intéressants sur la relique de la vraie croix dont il est parlé plus haut. La destination de cette précieuse relique a été changée ; cependant, comme nous savons qu'elle n'est pas loin de nous et que grand nombre de nos lectrices se trouvent dans le cas de la vénérer, on ne sera pas fâché d'en connaître l'origine.

"Je t'écris par M. Beaubien qui regagne finalement le pays natal. Je crois que c'est le bon parti. Il voit combien nous sommes flottants sur notre continent, qui n'est pas une terre ferme, et ressemble bien plus à une mer agitée. Qui sait la tempête qui nous pend sur la tête ? Je ne vois rien qui ne ressemble à 89, et Dieu veuille que 92 et 93 ne reviennent pas ! L'horizon se charge de tous côtés et voilà le fruit du gouvernement représentatif ! *Vive la liberté* : c'est le cri d'aujourd'hui. D'après quoi je trouve prudent que M. Beaubien se rembarque ; il fera fortune en Canada ; il a du talent, de l'amabilité, de la piété, il est généralement aimé ici ; mais ici comme ailleurs *Virtus laudatur et alget.* Ce cher Beaubien te porte un reliquaire qui sera de ton goût. Outre qu'il est fort beau, il renferme sous un cristal de roche un très-gros fragment de la vraie croix. Ce reliquaire vient des Carmélites, et leur avait été donné par Mme de Vignerot, mère du cardinal de Richelieu, bien connu dans votre sainte maison. Mon intention est qu'après toi, ce précieux reliquaire passe à nos chères filles les Ursulines de Québec. C'est un témoignage d'amitié que je leur dois, et spécialement à la Mère St. Henri, par les mains de laquelle je désire que la communauté le reçoive, et celle-ci le recevra de toi par testament, je t'en prie.

"Je suis un peu harcelé par les affaires depuis que l'abbé Borderies, mon ancien confrère, a été fait évêque de Versailles. C'est un très-beau choix pour cette Église, mais c'est une perte sensible pour celle de Paris et pour mon cœur. Nous étions fort amis, et notre intimité s'était resserrée par un voyage de Rome,

fait il y a deux ans, et un de Bordeaux fait à nous deux l'an passé......

" Adieu ; mille choses tendres à nos chers compatriotes, Raimbault en tête, et à MM. du Séminaire, et surtout à M. Demers. J'ai parcouru ton almanach. J'ai salué tous mes amis, Maguire, Perras, les Bédard, Deguise, etc., etc., etc. J'ai vu avec un extrême plaisir M. Panet. Adieu.

" P. S. Je viens d'empaqueter le reliquaire....Beaubien part incessamment. Je suis persuadé que le précieux dépôt dont je le charge assurera la prospérité de son voyage et rendra sa traversée plus heureuse. Pour peu que le temps tourne à l'orage sur nos têtes françaises passablement vertigineuses, je me ferai conduire à la remorque, et il ne faudrait pas s'étonner de me voir entrer ainsi dans la rade de Québec. J'en préviens le Curé de St. Pierre de l'Ile d'Orléans et le saint Père Jérôme, que j'étoufferais dans mes bras, avant de m'aller faire étouffer dans ceux de Joseph.

" Mes civilités respectueuses à M. Deschenaux (1) de Lorette. Je parle de Raimbault avec tous nos Orléanais. Ah! s'il était en ce moment à Paris, je lui ferais donner une des belles cures de la capitale qui vient de vaquer, et que nous sommes embarrassés de remplir.

" Mes très-humbles respects à Mgr. Panet, Mgr. Signay. Mille compliments à l'Av. Panet, qui a été assez aimable pour me venir voir et prendre une beurrée dans ma cellule. Adieu, adieu."

(1) M. Charles Deschenaux, qui nous a obligées en plusieurs circonstances, décéda le 10 juillet 1832. Selon les Annales, " il était seigneur de St. Gervais, de St. Michel, de la Pointe-aux-Trembles et autres lieux, dépensant libéralement son revenu à son presbytère de l'ancienne Lorette en actes de charité et d'hospitalité. Il se félicitait que depuis 40 ans qu'il était curé de cette paroisse, pas un seul individu y appartenant n'en était sorti pour demander du secours." Ce M. Deschenaux (Brassard-Deschenaux), G. V., était un ami de l'éducation, et à une époque où les livres étaient rares et chers, il était parvenu à se former une bibliothèque de plusieurs mille volumes. Il se trouve parent des familles Launière, Faucher, Furois, Larue, Burroughs : noms qui se lisent de temps à autre sur nos listes d'élèves. Il était cousin de nos deux religieuses Brassard.

Sur la même feuille à la Mère St. Henri :

" J'ai tant de réponses à vous faire, ma très-chère fille et révérende Mère, que j'en suis honteux. Il faut bien que vous me traitiez avec indulgence et me remettiez tout l'arriéré, sans quoi je cours risque de mourir banqueroutier ; ce qui n'est pas sans exemple parmi nous, mais ce n'est pas édifiant.

" Je veux que mon frère vous fasse voir le reliquaire que je lui envoie : il vous en dira aussi la destination après sa mort qui, j'espère, suivra de loin la mienne. Jugez, ma fille, s'il n'est pas temps que je m'y dispose prochainement, à ma 75e année. Ah ! je vous en conjure, lorsque vous apprendrez que j'ai quitté cette terre d'agitation, ne me refusez pas des prières pour hâter mon repos dans le sein de Dieu.

" Je ne souhaite les places à aucune de vous, pas même à vous, ma chère fille ; mais je souhaite que la charité de N. S. règne toujours au milieu de vous : que la dernière place y soit toujours la plus enviée, comme elle est bien réellement la plus désirable, et que rien ne dérange la paix et l'harmonie de vos élections.—Je n'ai pas vu depuis longtemps votre cher frère, mais je sais qu'il fait fortune parmi nos Drs. et qu'il est fort en vogue, spécialement auprès des Anglais, qui sont en nombre à Paris. J'y ai perdu une amie bien chère, une pieuse Anglaise convertie. Priez pour elle. Elle s'appelait Anna Peche.

" Adieu, ma très-chère fille. Présentez mes respects à votre chère communauté, à qui je serai éternellement uni. Mille choses au Père Daulé. Desjardins."

" Paris, 28 mars, 1828.

" Ma très-chère Mère,—J'ai reçu votre bonne lettre du 26 mars. J'ai d'abord été peiné de l'usage que Joseph a fait de la belle relique de la vraie Croix que je lui avais envoyée, et dont je désirais qu'il vous transportât la propriété pour votre chère maison. Il n'a pas été instruit à temps de mes intentions : d'ailleurs vous avez fait vous-même le généreux abandon de cet objet précieux ; je n'ai plus rien à dire, et je souscris à ce qui a été fait. Mais je veux que vous en soyez récompensée.

" Je vous envoie donc un morceau assez considérable d'une épine de la sainte Couronne, relique précieuse achetée chèrement

par St. Louis, apportée par lui au milieu de la ville de Paris, conservée dans la Ste. Chapelle, qu'il fit bâtir exprès pour y déposer cette Couronne ensanglantée des blessures de notre divin Sauveur. Ce monument d'un prix inestimable, après avoir subi plusieurs transports, et plus d'une sorte d'outrages pendant la révolution, a cependant été remis en son entier à l'église métropolitaine de Paris, où on l'expose à certains jours à la piété des fidèles. Le fragment que je vous envoie en a été extrait pendant la vacance du siége de Paris. Moi-même j'ai fait faire le reliquaire, qui devait être fixé sur une croix d'ébène. Vous pouvez l'attacher ainsi ou autrement. Je vous envoie les goupilles à écrous qui l'attachaient. Quant à l'authentique, je l'ai égaré; mais le cachet répond de la relique, et c'est sous mes yeux qu'elle a été extraite d'une épine, séparée elle-même bien sûrement de la Ste. Couronne. Ainsi toute confiance doit y être ajoutée. Je ne crois pas qu'il se trouve aisément dans toute l'Amérique une relique semblable. Je vous la donne de grand cœur et à votre chère communauté, à condition qu'il y aura dans toutes les communions et prières une petite intention pour moi. Vous demanderez pour votre vieil ami la grâce d'une mort précieuse devant le Seigneur.—Ph. Desjardins.

" Ce 30 mai.—Je retire mon petit reliquaire, parce que M. Roux m'ayant échappé, je suis obligé de risquer cette lettre par la poste. Je vais l'adresser à M. Wilcocks à New-York, et je vous enverrai le reliquaire par une autre occasion."

Au printemps de l'année suivante:

" Je salue la très-chère et bonne fille St. Henri. Je la prie de me rappeler soigneusement aux prières des quinze que j'ai connues......Je les présente à Dieu, non pas séparément du reste, mais bien unies au contraire, et ne faisant qu'un beau troupeau de brebis bien blanches et bien pures. Je compte envoyer un reliquaire de la sainte épine, que nous avons toute entière dans le trésor de notre Eglise. Cette relique ne sera pas pour d'autres cette fois; ma fille St. Henri, je vous la donne. Les Plamondon vous la porteront. J'y joindrai quinze images pour mes quinze survivantes, et la précieuse relique sera au profit de la communauté.

" J'ai vu l'Hon. J. Fraser, et nous avons bien parlé de vous,

ainsi que de Mlle. McCord. J'ai été ravi de savoir qu'elle se souvenait de moi.

" Adieu, très-chères filles ; priez toutes pour ma vieillesse. Je salue le saint Père Daulé."

M. Desjardins, qui logeait à l'archevêché de Paris depuis 1819, allait voir ses longs travaux couronnés d'une nouvelle épreuve. Voici comment il rendait compte du pillage de juillet 1830, dans une lettre à son ami M. Raimbault, curé de Nicolet.

" Votre lettre, mon cher ami, m'a rafraîchi le cœur et grandement consolé des petits chagrins que causent à un amateur des pertes sensibles comme celle des tableaux et des livres. Ces pertes, je les avais subies au mois de juillet dernier, mais je n'en avais peut-être pas assez béni le Seigneur ; peut-être avais-je mis un peu trop de soin et d'ardeur à recueillir des débris pour me reconstruire une bibliothèque. Aussi la Providence a-t-elle permis qu'une seconde épreuve nous soit arrivée le 13 février, et ce jour-là nous avons été étrillés d'importance. Rien n'a été épargné ; la maison a été démolie, et par conséquent rien de ce qu'elle contenait n'a pu être sauvé, en sorte qu'il ne nous reste de nous que nous. C'est ainsi, mon ami, qu'on s'en va comme on est venu ; heureusement qu'il y a un ciel. La description que vous me faites de Nicolet me fait regretter d'être si vieux ; si j'avais dix ans de moins j'y sauterais, mais adieu le Canada ! Continuez d'y vivre honoré et d'y faire le bien. Lorsque vous passerez le fleuve, recommandez-moi aux prières de vos dames Ursulines de Trois-Rivières. Lorsque vous verrez quelques-uns de nos compatriotes, MM. Courtin, Le Jamtel, Joyer, Villade, Fournier votre voisin, rappelez-moi à leur souvenir.

" Adieu, mon bon ami ; ayez pitié d'un vieillard de 78 ans, forcé d'emprunter une main amie pour vous écrire : demandez pour moi une bonne mort. Adieu.— Ph. Desjardins."

A son frère Joseph, en date du 14 mars 1831.

" J'ai reçu du jour au lendemain, cher enfant, les deux lettres du 18 nov. et 20 déc. Je fais effort pour te tracer quelques lignes qui peut-être seront les dernières, car je tends à la paralysie et ne puis plus me servir de mes mains ; bientôt, même pour manger il me faudra le secours d'autrui, signal de départ. M'est-

il permis de dire, *in hoc gaudeo et gaudebo ?* Prie pour ton reste de frère, tendre ami.

" Dis à la chère Mère St. Henri que j'ai envoyé sa lettre au Dr. McLaughlin, que je crois en bonne santé. Je ne sais où est Ignace Plamondon, je le crois en Suisse. Bien des compliments à Antoine ; il est laborieux et adroit, j'espère qu'il fera bien ses affaires. Je vois par ta lettre que mon portrait n'a pas été traité à Québec comme le tien l'a été malheureusement à Paris ; mais Paris (1) n'est plus dans Paris : nous sommes dans une forêt pire que celle des anciens Iroquois du Canada. Le bon ami Picot, et comme tu l'appelles très-bien, le judicieux Picot, est fort malade ; j'ai peur qu'il ne me précède dans la tombe ; ce sera une perte pour la religion et les saines doctrines. Récamier et sa famille sont toujours à Fribourg, sa femme est toujours un ange. Notre bonne sœur et sa compagne sont en très-bonne santé ; les trois Locatelli de même. M. Moreau est toujours attaché à la paroisse de la Métropole ; c'est un gentil sujet, laborieux, pieux et gai malgré les événements, que la foi seule fait supporter gaîment.... Rends mes hommages respectueux à vos vénérables Prélats, mes tendres affections à MM. du Séminaire dont je m'honore toujours d'être le confrère ; enfin aux anciens du clergé qui me font la grâce de m'aimer, et très-particulièrement à nos compatriotes. Rends à tes vénérables sœurs (Rel. de l'Hôtel-Dieu), et à celles de

(1) M. Desjardins était à Conflans (campagne à 1½ lieue de Paris, près Charenton) avec Mgr. l'Archevêque, lors des attentats sacriléges du mois de juillet 1830. Il se retirèrent ensuite dans la communauté des religieuses de St. Michel, où leur résidence fut d'abord un secret. Ces dames eurent le bonheur de prodiguer au vénérable vieillard des soins qui prolongèrent sa carrière, éprouvée à tant de reprises par les persécutions des hommes. Ce fut au milieu d'elles et entre les bras du digne archevêque, qu'il rendit à Dieu sa belle âme. Leur chapelle a l'honneur de posséder son corps.

Nos Mères se sentaient obligées envers les dames de St. Michel de tout le bien qu'elles faisaient à leur père vénéré, et l'on nous a conservé d'elles une intéressante lettre, en réponse à celle que leur avaient adressée nos religieuses. Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de la citer, non plus que plusieurs autres documents qui ne manqueraient pas d'intérêt.

l'Hôpital-Général l'hommage de mes respects ; mais dis surtout à mes très-chères filles des Ursulines, combien je suis sensible à ce qu'elles ont pensé faire pour moi et que je paye du retour le plus paternel ; que du reste, grâce à Dieu et à la bonne Providence, je suis tellement *mitonné* à St. Michel que nulle place n'est laissée aux besoins de finance.

" Adieu ; *Nunc vivo, mox defunctor.* Ph. Desjardins."

A notre communauté, au mois d'octobre 1831.

" Mes très-chères Filles,—Je ne puis vous appeler autrement, car vous me prouvez que vous l'êtes, et je sens, la main sur le cœur, que je suis encore votre père. J'ose donc vous appeler ainsi et vous parler comme à mes enfants. Je les ai reconnues à leur signature, et celle de leur digne Mère m'était déjà bien familière. Or, pensez-vous, mes chères filles, que j'aie lu d'un œil sec votre lettre du 2 nov. dernier ? Cela ne se pourrait. J'ai vu arriver la disgrâce (dont vous me consolez si bien), sans en être déconcerté, grâce au Seigneur. Je m'étais vu déjà plus d'une fois dépouillé, et je n'avais pas assez profité de ce sermon sur le détachement. Dieu me l'a fait entendre encore une fois, et je l'en remercie. Mais voilà que les Ursulines de Québec viennent troubler mon holocauste en me rendant une partie de la victime, au lieu de la laisser tout entière au Seigneur. C'est me donner le droit d'entrer en colère et de vous dire d'un ton à vous faire toutes trembler : Reprenez vos 2400 liv. et laissez-moi achever mon sacrifice. Mais non......

" Sachez au reste ce que la Providence m'a ménagé de ressources. Entre les huit communautés dont je suis l'indigne supérieur, il en est une appelée N. D. du Refuge, autrement la maison de St. Michel. C'est là que sont reçues les pauvres pécheresses qui veulent devenir pénitentes ; c'est une nombreuse et fervente communauté d'Augustines ; c'est là aussi que j'ai cherché un asile et reçu l'hospitalité. Je ne puis mieux comparer la vie que j'y mène et les soins que j'y reçois qu'à mon ancien séjour à l'Hôtel-Dieu de Québec. Rien ne m'y manque, et je crois être revenu à ce cher Canada où j'ai passé les dix meilleures années de ma vie......

" Je salue le cher Père Daulé. Je salue toute la chère com-

munauté : mesdames St. Henri, Supre. Ste Marie, Assist., St. Joseph, St. Bernard, St. Jacques, St. Frs. d'Assise, Ste. Catherine, Ste. Gertrude, Ste. Monique, St. Antoine, St. Gabriel, dépositaire etc., etc. Mes bonnes filles de St. Michel me chargent de leurs respects pour votre communauté, et veulent que je vous dise de leur part qu'elles auront bien soin du " Père " tant qu'il vivra. Votre lettre les a fort attendries......"

Cette lettre fut la dernière tracée de cette main chérie, mais non le dernier témoignage de sa constante amitié, qui savait varier avec un tact si délicieux ces témoignages et expressions d'attachement dont son cœur était comme la source inépuisable. Ne pouvant plus tenir la plume qui pendant tant d'années avait obéi aux inspirations de sa belle âme, il mit à profit l'obligeance des dames de St. Michel. En date du mardi saint, 2 mars 1833, il nous écrivait par elles. Le 28 mai suivant, il dictait encore :

" Ma chère bonne Mère,—Un petit mot de réponse à votre lettre de bonne année. Je ne lis point vos lettres sans être attendri jusqu'aux larmes.

" Je vous remercie des détails que vous m'avez donnés, tant sur votre maison que sur celle de Boston et de la N. Orléans. Que Dieu protége ainsi que sa sainte Mère toutes les filles de Ste. Ursule, quelque part qu'elles soient. Je félicite la Mère St. Jacques de ce que Dieu lui a fait la grâce de voir sa 50e année de profession. Je me recommande à ses prières et à celles de toute la communauté. Mes bonnes filles de St. Michel vous sont bien unies par les liens de la sainte charité ; mais je vous conseille de ne pas les approcher de trop près, car elles sont brûlantes, elles sortent d'une retraite qui les a toutes enflammées. Recevez leurs salutations et accordez-leur vos prières en réciprocité des leurs.

" Il est juste que je vous dise un mot de ma santé. Elle est en partie bonne et en partie détestable : *bonne*, en ce que je ne souffre ni maladie ni douleur ; *détestable*, parce que je péris de faiblesse, ne pouvant ni me tenir droit, ni marcher, ni écrire, ni parler, ni manger seul. Mais j'ai pour fidèle gardienne une sœur *Cœur de Marie*, ma secrétaire ordinaire, qui me supporte et qui me fait tout supporter. Priez pour elle et m'aidez à payer ma dette de reconnaissance. Vous jugez combien il lui en coûte, pour

prêter sa plume à de pareilles choses; mais elle le fait en vertu de la sainte obéissance, et elle s'en dédommage en vous offrant ses humbles et tendres respects.

" Recevez, ma très-chère Mère, et rendez-moi toutes les bénédictions du cœur. Ph. Desjardins."

Cinq mois à peine après cette touchante expression de sympa thie du vénérable octogénaire, Dieu l'appelait à la récompense. La coïncidence de sa mort avec le jour où l'on solennise la fête de Ste. Ursule et de ses Compagnes ne manqua pas de frapper nos Mères. Que de regrets et de bénédictions furent donnés à sa mémoire, tant en France qu'en Canada ! Rien ne nous semble plus vrai, ni mieux mérité, que cette inscription gravée sur sa tombe par Mgr. de Quélen, l'illustre archevêque de Paris dont il avait si généreusement partagé les épreuves.

" D'un caractère excellent, d'une éloquence douce, d'une science éminente, d'une conduite prudente et sage, d'une piété singulière, d'une foi forte, d'une humilité profonde, d'une patience courageuse, d'une charité sublime, IL est l'objet des larmes et des regrets du clergé, du peuple, et surtout de son fidèle ami Hyacinthe-Louis de Quélen, Arch. de Paris. R. I. P."

§ 5.—LE CHAPELAIN DU MONASTÈRE RÉSIDE À PROXIMITÉ.

Nous avons vu jusqu'à présent des prêtres différents remplir la charge de chapelain et celle de directeur ordinaire de la communauté, ni l'un ni l'autre ne résidant à proximité du Monastère, ce qui pouvait être un inconvénient, quoique le personnel fût loin d'être alors ce qu'il est aujourd'hui.

" Depuis l'année (1) 1658, disent les Annales, nous n'avions point eu de chapelain résidant. Les RR. PP. Jésuites ont eu la bonté de nous desservir jusqu'à l'année 1776, où ils s'en déchargèrent, vu leur petit nombre. Alors Mgr. Briand, toujours

(1) Nos lectrices se rappellent que ce fut en 1658, que M. Vignal s'agrégea au Séminaire de St. Sulpice de Montréal, après avoir été dix ans chapelain du Monastère. Il est le seul qui résidât à proximité, sur le terrain rue St. Louis, dont il fit don à la communauté à son départ. MM. Faulx et Chartier, qui l'avaient précédé en office à partir de 1641, logeaient chez les RR. PP. Jésuites.

attentif à notre bien, y pourvut, procurant que de jeunes prêtres qui n'avaient pas fini leur séminaire, et qu'il ordonnait plus tôt à ce dessein, nous rendissent ce bon office. Cette ressource ayant tari, les MM. du Séminaire voyant notre embarras se portèrent avec zèle et affection à nous rendre ce service, jusqu'à ce qu'enfin Mgr. de Canathe, sous le bon plaisir de Mgr. de Québec, (Mgr. Denaut), nous donnât pour chapelain M. Langlois, ci-devant curé de l'Ile-aux-Coudres. Il occupe depuis le 7 octobre de la présente année (1802), les deux chambres du parloir de la Ste. Famille (1). Mgr. doit régler cet hiver ce que nous lui donnerons, indépendamment de la nourriture et du reste. Pour sa commodité, nous avons été dans l'obligation de pratiquer une porte dans une fenêtre de la sacristie extérieure."

Six semaines après son installation au Monastère, le 19 nov., au départ de M. P. Desjardins, M. Antoine Langlois réunissait les fonctions de chapelain et de directeur. Il les exerça d'abord en qualité de suppléant, mais bientôt il fut chargé d'office de la conduite de la communauté.

§ 5.—MGR. DENAUT DANS SES RAPPORTS AVEC LES URSULINES.

C'était de sa cure de Longueuil, près de Montréal, que Mgr. Denaut exerçait sa vigilance sur son vaste diocèse; quant à l'administration des affaires, surtout avec le gouvernement civil, il se reposait en grande partie sur les lumières de l'ancien secrétaire Mgr. Plessis, qui résidait à Québec.

Malgré son éloignement de la capitale, les rapports de Mgr. Denaut avec notre Monastère furent toujours des plus consolants

(1) Ou parloir des conférences, là où avaient pensionné à différentes époques dame Buteau, lady Johnson, lady Carleton et autres. M. Resche y résida après la conquête ainsi que le curé de Québec. Cet appartement subit plusieurs altérations, entre autres la réunion des deux chambres en une seule: tel que ci-devant la chambre du chapelain. Espérons que les améliorations récentes ont rendu plus convenable et surtout plus commode ce département du Monastère. Le parloir de la Ste. Famille a eu l'honneur de servir à trois reprises de salle de réunion à messieurs les Chanoines de la cathédrale, une fois en oct. 1765, et deux fois en juillet 1766.

comme on le voit par ses lettres, dont nous citerons qnelques extraits.

" Longueuil, 13 avril, 1801.

" Ma Révérende Mère,—L'éloge que j'entends faire tous les jours de votre maison pour l'éducation qu'y reçoivent les jeunes filles confiées à vos soins, me détermine à y placer ma petite nièce; elle ne peut être en de meilleures mains. Mon intention est qu'elle apprenne à lire et à écrire dans les deux langues, ainsi qne l'arithmétique et tous les ouvrages qu'on a coutume d'apprendre aux enfants de son âge. Ne connaissant personne dans Québec à qui je pourrais m'adresser pour les soins particuliers qui seront nécessaires, comme blanchissage, raccommodage etc. oserai-je vous prier d'y pourvoir. Vos soins pour elle mériteront toute ma reconnaissance et je me flatte qu'elle les reconnaîtra elle-même, surtout par son application à s'en rendre digne.

" Si vous pouvez la recevoir immédiatement, je profiterai pour l'envoyer de l'occasion favorable de M. Montarville qui doit descendre sous peu. Mais dites-moi, je vous prie, s'il faut apporter quelques meubles, lit etc., ou si l'on trouve tout cela au pensionnat; je le préfèrerais, si cela ne gêne pas. Je souhaiterais recevoir votre réponse avant mon départ pour le Détroit, où je vous offre tous mes services; je vous prodiguerai attentions, commissions, tout ce dont vous voudrez me charger. Je serais déjà heureux, si je pouvais par avance vous être utile en quelque chose, en dédommagement des soins que vous allez donner à cette petite orpheline à laquelle je m'intéresse.

" Recommandez-moi, je vous prie, au souvenir de votre Communauté; je ne l'oublierai pas au saint Sacrifice.

" Je suis avec un attachement respectueux et un parfait dévouement etc. P. Evêque de Québec."

Pendant les neuf années que Mgr. Denaut fut évêque en titre de Québec, sa sollicitude pastorale ne paraît pas s'être ralentie. " En 1801, il accomplissait ce voyage au Détroit, que son zèle pour le salut des âmes lui avait fait entreprendre." " Au printemps de 1803, disent encore les Annales, Mgr. est parti de Montréal pour faire sa visite dans les colonies, c-à-d. à Halifax et lieux circonvoisins. Il doit être de retour en septembre."

En 1805, " toujours occupé des fonctions de sa charge épiscopale, Mgr. a continué ses visites dans les paroisses sud du district de Québec. Il est arrivé en bonne santé et a officié à la cathédrale le jour de l'Assomption. Pendant le peu de temps que Mgr. a séjourné à Québec, il est venu dire sa messe dans notre église."

Au reste, Mgr. Denaut visitait souvent sa ville épiscopale et sa pieuse population, " qui l'accueillait avec toute la joie que produit la présence d'un prélat qui est universellement aimé de ses diocésains." Ces visites se faisaient ordinairement à l'époque du renouvellement de l'année et les Ursulines en avaient toujours leur bonne part, " le digne pasteur nous faisant l'honneur de nous dire la messe, et entrant à notre communauté à plusieurs reprises."

Le 6 janvier, 1802, Mgr. Denaut écrivait de Longueuil:

" Ma très-honorée Mère,—Les vœux que vous avez adressés au ciel pour moi ont eu leur effet; le Seigneur a béni mes travaux et je suis revenu en bonne santé: faites mes sincères remercîments à toute votre communauté pour la part qu'elle y a. J'aurais désiré vous remercier plus tôt, mais mes occupations multipliées m'ont privé de ce plaisir.

" J'ai reçu le compte détaillé de Mme. la Dépositaire; je ne l'exige pas; elle a une grande part à ma reconnaissance pour les soins qu'elle se donne. Mon intention formelle est que les deux cousines ne manquent d'aucune chose nécessaire, mais je n'entends point que dans le couvent, elles usent de ces ajustements de mode qui, comme vous le dites bien, coûtent trop et durent trop peu. Je m'en rapporte à vous......

" J'ai reçu avec beaucoup de satisfaction leurs lettres et leurs présents, prémices de leur travail, ce qui me fait espérer de plus grands progrès."

" Longueuil, 15 janvier, 1804.

" Ma très-honorée Mère,—J'ai reçu avec plaisir votre lettre de félicitation sur le retour de la nouvelle année. Je m'étais flatté jusqu'à ces jours-ci de l'avantage d'y répondre de vive voix à Québec, où je croyais aller; mais d'autres affaires m'appellent ailleurs, et je ne fais pas toujours ce que j'aime le mieux. Ne pou-

vant commander ni les éléments ni les affaires, il faut que j'en sois le très-humble serviteur.

" Recevez, ma très-honorée Mère, mes sincères remercîments pour tous les bons souhaits que vous formez pour moi. Mes vœux pour vous et toute votre Communauté sont des plus ardents, et ils sont accompagnés de la bénédiction que vous désirez, et que je vous donne dans toute l'effusion de mon cœur.

" Henriette m'a écrit ; si j'ai du temps je lui écrirai à mon tour ; si je ne puis le faire, il faudra qu'elle se contente de ce petit souvenir, dont vous voudrez bien lui faire part......

" Je suis avec le plus parfait dévouement, ma Révérende Mère, etc. " P. Evêque de Québec."

Le retour de janvier, au lieu d'une visite dont on conçoit facilement les douces émotions, apporta en 1806, de lugubres nouvelles ; et bien que l'on sût apprécier à sa juste valeur l'homme admirable, l'ami et le père par excellence qui devait remplacer Mgr. Denaut, on donna des regrets bien sincères à sa mémoire.

" Le 17 du présent mois de janvier 1806, le Seigneur a frappé ce diocèse d'un coup bien sensible, en retirant de ce monde, après quelques heures seulement de maladie, notre digne prélat Mgr. Denaut, âgé de 62 ans, dont il avait passé onze dans l'épiscopat. Ce digne Pontife a rendu sa mémoire précieuse et en bénédiction dans ce diocèse, par sa sollicitude apostolique, sa tendresse pour son clergé et pour son peuple, surtout par son zèle pour la gloire de Dieu et le salut du troupeau confié à ses soins. C'est ce zèle qui lui a fait entreprendre la visite de son diocèse à travers des dangers inconcevables, jusqu'aux extrémités les plus reculées, ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait encore fait. Il pouvait dire que s'il aimait son peuple, il en était aussi sincèrement aimé.

" Il a été enterré à Longueuil, où il était curé depuis longtemps ; nous lui avons fait un service solennel en témoignage de notre reconnaissance et de nos regrets.

" Mgr. de Canathe, de retour de Montréal, a fait son entrée le 29 du présent mois dans la cathédrale, prenant possession du trône épiscopal avec les cérémonies ordinaires. Le lendemain, M. B. C. Panet fut élu coadjuteur. Quelques jours après, le

nouvel évêque de Québec, ainsi que M. son Coadjuteur, nous firent l'honneur de venir dire chez nous la sainte messe."

M. Bibaud, dans son " Panthéon ", dit que Mgr. Denaut passait pour un homme savant.

§ 6.—LE CHAPELAIN-TRAPPISTE ;—SA CORRESPONDANCE.

Depuis longtemps, paraît-il, le pieux curé de l'Ile-aux-Coudres (1) soupirait après la retraite et sollicitait la permission de se retirer à la Trappe. En lui assignant, en échange de sa paroisse, un poste où exclusivement occupé du service des autels il aurait le loisir de s'adonner longuement à l'oraison, les supérieurs ecclésiastiques crurent pouvoir le retenir dans un diocèse où le besoin de prêtres était encore si pressant. Quoi qu'il en soit, M. Langlois fut bientôt appelé à étendre le cercle de ses occupations : c-à-d. à joindre à l'emploi de chapelain celui de directeur de la communauté. Il dut prêcher la perfection à des vierges consacrées à Dieu, et aussi travailler à établir solidement le règne de J. C. dans le cœur des jeunes élèves du Monastère.

A 33 ans, M. Langlois possédait toute la maturité et la science d'un vieillard, et il se plut tout d'abord dans cette solitude monastique où il passait une grande partie de son temps à prier Dieu au pied du tabernacle. C'est là que, selon le témoignage de nos anciennes, il fut plus d'une fois favorisé de grâces extraordinaires, comme extases, ravissements où il paraissait considérablement élevé de terre, surtout pendant l'action de grâces après la sainte communion. Mais nous ne mentionnons ces faits qu'en passant, les faveurs du ciel n'ajoutant point au mérite des solides vertus, dont la base est l'humble acquiescement aux volontés du Seigneur et la parfaite observation de sa loi. Le serviteur de Dieu la méditait jour et nuit, cette loi sainte, et brûlé du désir de réaliser en lui-même le précepte divin, " Soyez parfait, " il menait avec son bon François (2) la vie des solitaires de la Thébaïde et était partout vénéré comme un saint.

(1) Paroisse à 20 lieues en aval de Québec.

(2) A son départ de l'Ile-aux-Coudres, M. Langlois avait emmené avec lui un jeune homme, voué à Dieu dès son enfance, et qui le

Recueilli dans son extérieur et austère dans ses mœurs, il était sans cesse occupé de Dieu, faisant ses délices de la prière et du silence : cependant s'il lui fallait recevoir quelque visite, son bon François était sur les épines et lui disait à l'oreille : " Monsieur, gardons-nous de perdre la sainte récollection."

La solitude toutefois n'était pas assez profonde au gré du futur trappiste, et " Mgr. craignant de s'opposer aux desseins de Dieu, céda à ses instances. M. Langlois sortit de chez nous le 12 juin, sur les 4 heures du soir, après nous avoir fait un discours des plus touchant et pathétique sur le bonheur de notre vocation, nous exhortant à être fidèles aux devoirs de notre saint état. Notre communauté regrette beaucoup ce digne prêtre, qui était très-propre à conduire les âmes aux plus solides vertus. Il avait séjourné trois ans et demi dans notre maison."

M. Langlois laissa donc à tout jamais les Ursulines et le Canada dans la perspective des austérités de la Trappe, et il faut convenir que la correspondance du R. P. Urbain Guillet ne l'avait pas flatté (1) à ce sujet. A toutes les grandes étapes, il donnait à nos Mères selon sa promesse des nouvelles de son voyage. Nous

suivit plutôt en qualité de *donné* que de domestique. Nos lectrices ont pu voir par les lettres de M. Desjardins combien François était estimé du clergé. Nous aurons à en parler plus loin.

(1) Voici sous quelles brillantes couleurs le bon vieillard dépeignait au prêtre-novice, en date du 23 déc. 1805, la vie qu'il aurait à mener dans la solitude de " Bardstown au Kentucky.—Je vois avec plaisir que vous persévérez dans votre désir d'être religieux; mais je vous préviens qu'il y a encore bien du chemin du désir au noviciat, et du noviciat à la profession. Je suis tout prêt à vous recevoir si vos supérieurs y consentent; mais pensez-y bien avant de vous mettre en route. J'ai vu un très-grand nombre de postulants qui se croyaient capables de tout quand il ne s'agissait que d'écrire ou de parler, et qui ont manqué de courage dès en arrivant. Entendre parler de la pénitence et la pratiquer sont deux choses bien différentes. Vous dites que vous êtes Trappiste de cœur et de désir, et je le crois. Quand vous le serez d'effet, alors on verra si vous pouvez supporter toutes les humiliations par lesquelles on vous fera passer. Ne croyez pas que votre qualité de prêtre vous exemptera de la moindre chose : au contraire, la règle de St. Benoît que nous suivons dit que s'il se présente

avons des lettres en date de Montréal et de New-York. Voici celle qu'il adressait à la Rév. Mère St. F. Xavier, en date de Baltimore, 18 août 1806."

"Ma Rév. Mère,—Je ne me suis pas trompé, j'ai pu arriver ici le 3 juillet. Mais ce qui me causa une extrême joie, ce fut d'apprendre que le Rév. Père Urbain était lui-même arrivé depuis quelques jours à Baltimore. Admirez la providence de Dieu et sa

un prêtre, on doit encore plus l'éprouver que les autres. Je ne vous promets pas de vous traiter plus doucement qu'un autre prêtre que je laissai trois jours prosterné à la porte du Monastère. Vous serez aussi bien qu'un autre employé à tout ce qu'il y a de plus vil, même à soigner les mêmes animaux que l'enfant prodigue. Voyez encore si vous sentez assez de courage pour vous voir tranquillement traiter comme un mauvais sujet, pour obéir à des supérieurs bien plus jeunes que vous, et à des commandements du genre de celui de St. François, qui faisait planter les choux la feuille en terre et la racine dehors. Aurez-vous la patience de recommencer dix fois le même ouvrage, et de le défaire quand il est bien fait pour le mal faire. Que direz-vous quand on vous imposera une forte pénitence, quoique vous ayez bien fait ? quand on vous fera faire celles que les autres auront méritées ? Vous serez nourri, logé, habillé etc., fort pauvrement. Outre cela, je vous préviens que dans un commencement d'établissement la pénitence est toujours plus grande : il y a peu de régularité, point d'office chanté, beaucoup de travail ; par conséquent, le recueillement est difficile. J'ajouterai qu'ici vous trouverez une communauté dépourvue de tout, car nous avons bien de la peine à nous procurer du pain. Réfléchissez bien sur tout cela ; consultez des gens pieux et éclairés : mais surtout priez Dieu qu'il vous éclaire. Si c'est lui qui vous a donné le désir de vous faire religieux, il saura bien vous en procurer les moyens, et si ce que je vous ai dit plus haut vous fait peur, mettez votre confiance en la divine miséricorde, et ce qui vous paraît impossible vous deviendra aisé. Pensez à ces paroles de St. Bernard, parlant de ceux qui regardaient notre genre de vie comme insoutenable : *Crucem vident, unctionem autem non vident.* Oui, je vous en assure, la vie d'un trappiste est douce et agréable à celui qui y est appelé et qui est fidèle à ses devoirs. Souvenez-vous que le premier pas que vous devez faire est de laisser votre volonté dans le Canada. Nous nous réunirons tous pour prier Dieu de vous éclairer....

"Fr. Urbain Guillet, Sup. très-indigne de quelques Trappistes."

grande bonté pour moi, tout méchant serviteur que je suis ! Je craignais la route depuis Baltimore jusqu'à l'endroit où résident, (sans être encore fixés) les pères Trappistes, et Dieu m'envoie son ange pour me conduire dans cette route inconnue. Représentez-vous si vous pouvez quelle fut ma consolation en voyant ce bon Père.

" Maintenant je suis en paix au séminaire jusqu'à ce que le P. Supérieur parte pour le lieu de sa résidence ; je ne sais encore quel jour ce sera. Peu importe, je n'ai plus d'inquiétude, je m'abandonne à la volonté de Dieu. J'ai encore 190 lieues à faire, mais ce sera court en la campagnie du P. Urbain. Combien je vais être éloigné de mes chères filles en J. C. ; plus de 500 lieues ! Que nos cœurs soient toujours unis dans ceux de Jésus et de Marie.

" Le P. Urbain est bien reconnaissant de vos aumônes. Il a été bien joyeux de me voir, car il a encore perdu un prêtre, de sorte qu'il n'en reste plus qu'un avec lui, un novice et moi. Il n'y a que sept frères qui ont fait profession, et la communauté ne compte en tout qu'environ trente-cinq personnes. Priez bien fort pour nous.

" Si mes hardes n'ont pas encore été données aux pauvres, je désire qu'elles le soient, selon l'avis de Monseigneur ; car je ne crois pas retourner jamais en Canada. Je vous prie de me recommander aux prières des pauvres auxquels on distribuera mes effets. Le soir étant devant le S. Sacrement, je recommande de tout mon cœur la communauté au Seigneur. Je lui demande instamment qu'il veuille bien régner dans le cœur de chacune des religieuses, et qu'il ne permette pas qu'aucune mette obstacle à cet aimable règne de Jésus. Je conjure instamment mes chères novices d'être entièrement dévouées à J. C., surtout ma patronne St. Antoine. Je n'oublie pas les autres religieuses quoique je ne les nomme pas ici ; je les présente à J. C. chacune par leur nom. Ma chère tante n'est pas non plus oubliée. Priez pour moi, Ma Rév. Mère, et que chacune de mes chères filles en J. C. prie aussi pour moi ; j'en ferai autant pour elles tous les jours de ma vie. Je ne demande pas une longue prière, mais seulement un souvenir devant le Seigneur ; que l'on dise une fois le jour : Mon Dieu, ayez pitié s'il vous plaît du pauvre frère Antoine !

" P. S. Le troupeau du P. Urbain s'est augmenté de cinq religieux qui sont arrivés le 14 août: trois prêtres et deux frères convers. Je vis avec eux au séminaire de Baltimore : je ne parle plus ; je dis le bréviaire de l'ordre ; me voilà presque Trappiste. Quand aurai-je les vertus d'un vrai Trappiste ! J'espère beaucoup du secours des prières de la communauté. Si mon voyage a été heureux jusqu'à présent, et ma santé si bonne, c'est que mes chères Ursulines ont beaucoup prié pour moi. Je les en remercie de tout mon cœur, et leur demande la continuation de cette charité ; te jâcherai d'être reconnaissant.

" Mes Supérieurs m'ont donné mon nom de religion ; ainsi maintenant, je m'appelle frère Marie-Bernard. Priez Jésus et Marie ma patronne que je sois digne de porter ces beaux noms."

On s'imagine facilement de quelle édification étaient pour la communauté les lettres de *frère Marie-Bernard*, et avec quel intérêt on suivait ses démarches. Le 16 janvier 1807, il écrivait de la résidence des Trappistes à la Mère St. F. Xavier :

" Ma Rév. Mère,—Depuis le 11 oct. je suis avec mes chers Trappistes. Je vous assure que je me trouve fort bien. Je suis dans une maison où je n'ai pas à craindre que l'on me dise que j'en fais trop. Tout au contraire ; on me dit avec raison que je suis un lâche, un immortifié, un orgueilleux, en un mot, toutes mes vérités. Dieu me fasse la grâce d'en profiter ! Il y a ici beaucoup de moyens de sanctification que l'on ne trouverait point ailleurs, surtout l'exemple des autres et la vigilance des supérieurs, qui sont d'une attention extrême à faire observer les plus petits points des règlements. Quoique loin de vous, je vous exhorte à en faire autant ; ce sera certainement le bonheur de vos religieuses et le vôtre en particulier. Pardonnez à un pauvre novice la liberté qu'il prend de donner des avis à une supérieure de religieuses ; vous connaissez le motif qui me le fait faire ; ce motif n'est autre que la gloire de Dieu et le bonheur de la communauté qui m'a été, qui m'est encore et qui me sera toujours chère.

" Vous ne serez peut-être pas fâchée d'avoir un petit détail de la manière dont je vis ici avec mes frères. Nous nous levons à minuit pour le saint office les fêtes majeures, à 1 h. aux fêtes moindres, et à 1½ h. les autres jours. Après l'office canonial, on

récite toujours le petit office de la Ste. Vierge debout, et souvent celui des morts, mais assis. L'office finit vers 4 h. Le temps qui suit est consacré à la lecture, la prière, et surtout l'étude des psaumes que l'on doit apprendre par cœur. A 5¼ h., l'oraison mentale, prime, et le chapitre où l'on vous chapitre en règle. On impose des pénitences très-humiliantes : les fautes contre le silence sont sévèrement punies ; une seule parole prononcée est un cas d'exclusion dans un novice. Jugez de là combien le silence est rigoureusement observé. Heureux silence qui nous force en quelque sorte à ne nous entretenir qu'avec notre bien-aimé Jésus ! Après le chapitre, temps libre pour la lecture, la prière, la basse-messe jusqu'à 7½ h. qui est l'heure de la grand'messe, qui se chante tous les jours. Le dimanche, il s'en chante deux, l'une à 6h., l'autre à 9¾ h. Après la grand'messe nous chantons tierce ; puis le travail des mains jusqu'à 11½ h. que nous venons au chœur chanter sexte et faire l'examen particulier. A midi, continuation du travail jusqu'à 2 h.. Alors nous allons au chœur, quelquefois tout en sueurs, chanter none, et à 2½ h. le repas. Il consiste en légumes cuits à l'eau, et assaisonnés seulement d'un peu de sel pendant l'avent, le carême et tous les vendredis de l'année ; aux autres jours, on peut y mettre du lait lorsqu'il y en a. Nous ne mangeons point d'œufs ni de beurre excepté en maladie. Il est aussi permis de manger gras en maladie pourvu que l'on ait eu trois ou quatre accès de fièvre ; mais quelque malade que l'on soit, il n'est jamais permis de faire gras les jours où l'Eglise le défend. En carême, le repas ne se fait qu'à 4¼ h. Ces jeûnes que nous appelons les grands jeûnes commencent le 14 sept. et finissent à Pâques ; le reste de l'année et tous les dimanches, il y a deux repas, excepté pourtant encore le mercredi et le vendredi.

" Après le repas, le temps est destiné à la lecture, l'oraison, la visite du S. Sacrement. A 4½ h. vêpres, puis l'oraison jusqu'à 5½ h. A 6 h. lecture commune, complies, l'examen, le grand Salve Regina, l'angelus, le miserere, puis le coucher un peu après 7 h., et un quart d'heure plus tard en carême. Voilà comme nos jours sont remplis, toujours en silence ; il n'est jamais permis de se parler les uns aux autres ; lorsqu'on a affaire à quelqu'un de ses frères, on tâche de se faire entendre par signes. On peut toujours

parler aux supérieurs, excepté dans le grand silence où les supérieurs n'ont pas eux-mêmes la liberté de parler, sinon par signes ou par écrit. Ce grand silence dure depuis complies jusqu'à prime. Nous couchons tout habillés sur une couverture étendue sur les planches, ôtant seulement nos souliers, afin d'être plus tôt prêts au milieu de la nuit à chanter les louanges de Dieu. Il y a aussi plusieurs autres pratiques fort gênantes et mortifiantes, comme de ne point s'essuyer le visage lorsqu'on est en sueurs, ne point s'appuyer les coudes etc.

" Le changement de vie et de climat n'a point altéré ma santé. Comme la distance des lieux ne saurait empêcher l'union des cœurs, je m'unis souvent à vous et à toutes les religieuses de la communauté dans les SS. Cœurs de Jésus et de Marie. Je me recommande de nouveau à vos bonnes prières et à celles de toutes les religieuses, les Mères Thérèse-Jésus, Ste. Ursule etc., etc., à Ste. Marthe mon ancienne " bonne " et à toutes mes chères sœurs converses. Puissent-elles être toutes dans la plus grande ferveur.

" Puissent mes chères novices avoir augmenté chaque jour en vertu depuis que je les ai quittées. C'est ce que j'ai lieu d'espérer, les ayant laissées entre les mains du respectable M. Daulé, à qui je ne puis plus écrire, mais que je prie très-instamment de ne pas m'oublier auprès de Dieu. Je n'ai pas oublié que je suis de votre confrérie de la bonne mort.......

" Vous avez choisi le chemin le plus sûr pour aller au ciel, marchez-y constamment jusqu'à la fin. Pour moi, je suis résolu de mourir à tout pour ne vivre que de J. C......

" Fr. Marie-Bernard, novice de la Trappe."

" P. S. A peine ai-je terminé ma lettre que je reçois la vôtre avec tout le plaisir possible. J'apprends avec la joie la plus sensible que la ferveur règne toujours dans la communauté ; puisse-t-elle augmenter de jour en jour ! Edifiez les Ursulines de Trois-Rivières que Dieu a conduites chez vous par l'adversité ; Dieu les éprouve en ce monde, c'est qu'il veut les récompenser en l'autre. Je vois par la lettre que je reçois de Mgr. de Québec que ma dette est payée, je m'en réjouis ; mais comment payer toutes les bontés que vous avez eues pour moi lorsque j'étais chez vous, et que vous me continuez encore, au risque de me rendre insolvable ?"

Chaque lettre était un événement que l'on s'empressait d'inscrire dans les Annales. " Nous avons reçu cette année (1808), jour de l'ascension, une lettre du R. P. M. Bernard, notre ancien chapelain. Cette lettre est des plus édifiantes et nous a valu un excellent sermon. Ce saint religieux a fait profession le 21 nov. 1807. Nous avions fait la communion générale ce jour-là à son intention. Il a été fait sous-prieur aussitôt après sa profession, ce qui nous fait espérer que cet emploi lui permettra d'écrire, et que nous aurons la consolation de recevoir encore quelques-unes de ses lettres. Nous pouvons nous flatter d'avoir en sa personne un protecteur auprès de Dieu, qui fait peut-être plus pour nous par ses prières qu'il n'eût fait par ses paroles." Voici le texte de cette lettre (1) qui consola si fort les anciennes filles du digne M. Langlois.

" Ma Rév. Mère,—Ce sera pour le coup la lettre d'un Trappiste que vous recevrez en recevant celle-ci, car j'ai eu l'insigne bonheur de me consacrer à Dieu par la profession religieuse le 21 nov. dernier, jour de la Présentation. J'ose espérer que Marie ma bonne mère m'a présenté à J. C. son fils, et que je n'ai pas été rejeté, quoique mon indignité soit si grande que je n'ai pas de termes pour l'exprimer. Oui, ma bonne Mère, oui, vous toutes religieuses de Ste. Ursule, j'ai prononcé une bonne parole : *Eructavit cor meum verbum bonum*, et mon cœur en est comblé de la joie la plus sensible. J'ai chanté mes vœux, car c'est ici l'usage ; j'ai promis la stabilité dans le Monastère, la conversion de mes mœurs, et l'Obéissance selon la règle de St. Benoît jusqu'à la mort. J'ai chanté : *Suscipe me, Domine, secundum eloquium tuum, et vivam, et non confundas me ab expectatione mea.* Je renouvelle tout cela, non une fois mais plusieurs fois le jour, avec la même joie et le même sentiment. Il s'en est bien peu fallu que mon bonheur n'ait été retardé, car le jour même de la Présentation, à 7h. du matin, le R. P. Supérieur n'était pas encore arrivé......

" Je me rappelle combien mon cœur fut rempli de joie lorsque prosterné aux pieds du R. P. Supérieur et lui ayant promis l'obéissance, il me dit ces consolantes paroles : " Et moi je vous promets la vie éternelle." Me voilà donc assuré de la vie éternelle

(1) Ecrite le 15 déc. 1807, cette lettre ne fut reçue qu'à l'ascension de l'année suivante ; les communications semblent avoir été difficiles.

si je suis bien obéissant, en tout temps, en toute chose! Dieu lui-même me l'a promis.. ...Que n'aurais-je pas à vous dire d'une certaine vertu religieuse qu'on appelle silence! Je me souviens avec plaisir de ce que j'ai lu du silence dans le petit livre des Constitutions des religieuses Ursulines: " Le silence est l'ornement d'une religieuse et le fidèle gardien de l'onction intérieure." Je n'oublierai jamais ces paroles; elles serviront à me faire aimer le silence tous les jours de ma vie, et je prie Dieu qu'elles produisent le même effet dans le cœur de toutes les religieuses de Ste. Ursule......O avantages de la vie religieuse, que vous êtes grands, que vous êtes précieux! J'ai tout quitté et je possède tout; j'ai laissé des choses méprisables et qu'il fallait nécessairement laisser un jour; ces bagatelles m'empêchaient d'être entièrement à J. C.; maintenant, je n'ai plus rien à quoi je puisse m'attacher, je suis dans l'heureuse nécessité de ne m'attacher qu'à J. C......Vivent Jésus et Marie dans nos cœurs!—f. Marie-Bernard Langlois."

Pendant près de trois ans, les Ursulines attendirent en vain des nouvelles de leur ancien Père, quelque éloquentes qu'elles eussent été à réclamer contre un silence que devait rompre en leur faveur, croyaient-elles, celui qui eût dû les guider plus longtemps dans le chemin du ciel. Frère Marie-Bernard cependant avait une dernière fois pris la plume en pensant à ses filles spirituelles, et nous ne savons par quel accident cette lettre, écrite dans les premiers mois de l'année 1808, ne parvint à sa destination qu'à la fin de l'année 1810.

" Fête de Ste. Agathe, 1808.

" Ma très-révérende Mère,—Je réponds pour la dernière fois à la lettre que j'ai reçue de mes très-chères filles en J. C., et j'espère que mon silence édifiera davantage la communauté que mes lettres, tout édifiantes qu'elles peuvent être. Car, hélas! je vous le demande, à quoi me servirait de m'être fait trappiste si je ne vivais pas en trappiste; et vous savez dans quelle séparation de toutes les choses d'ici-bas doit vivre un religieux de la Trappe......

" J'apprends avec joie que la ferveur règne dans votre Monastère, grâce à Dieu et au zèle de votre fervent chapelain. Puisse-t-elle augmenter de jour en jour, cette ferveur, jusqu'au jour où Dieu doit la récompenser en se faisant voir face à face et sans

voile à l'âme qui aura persévéré dans la vraie ferveur jusqu'au dernier soupir. Quelle récompense ! Peut-on trop faire pour la mériter ? Y a-t-il sacrifice que l'âme religieuse ne soit prête à faire pour l'obtenir ?

" Je suis très-sensible à l'assurance qu'on me donne des prières que l'on continue pour moi.......

" J'ai commencé cette lettre le jour où nous faisions l'office de Ste. Agathe ; ma chère tante n'a pas été oubliée. Qu'elle veuille continuer à m'accorder le secours de ses prières. J'aime les messes que me donne la Rév. Mère Ste. Ursule, les communions de la Mère Thérèse-Jésus, les prières enfin de chacune ; je me les rappelle toutes devant Dieu. Tantôt ce seront les Mères St. Jacques, St. Bernard, St. Joseph, St. François, Ste. Angèle, Ste. Madeleine ; tantôt les Mères des Anges, St. Ignace, St. Michel, Ste. Marie, St. Henri, St. Augustin, St. Antoine, Ste. Anne, Ste. Gertrude, St. Charles, et toutes les religieuses de la communauté. Dans un autre moment, je penserai à recommander les postulantes, les novices et toutes nos sœurs converses. Je souhaite à toutes les mêmes avantages qu'à moi-même, et comme je sais par ma propre expérience qu'un religieux n'est vraiment heureux qu'autant qu'il est parfaitement obéissant, entièrement renoncé, détaché de toute chose et attaché uniquement à Dieu, soupirant sans cesse après sa possession, rempli de mépris pour lui-même, plein de la plus tendre charité pour ses frères, ne jugeant jamais les autres et se jugeant sévèrement soi-même, je désire que toutes les religieuses Ursulines aient toutes ces qualités......

" Nous allons bientôt laisser (1) le Kentucky pour nous rendre en Louisiane sur le bord du Mississipi......

(1) Ce projet n'eut pas de suite. Les pérégrinations des Trappistes nous donnent une idée des misères qu'essuyèrent les ordres religieux, lors de la Révolution française. Chassés de France, les Trappistes errèrent d'abord à travers l'Europe de 1791 à 1800, tentant successivement de s'établir en Suisse, en Bavière, en Autriche. Pierre 1 de Russie leur offrit un asile en considération de la petite fille de Louis XV, la princesse Ls. Adelaïde de Condé, qui s'était faite trappistine. Force leur fut bientôt de laisser la Russie et de se retirer en Prusse. Enfin, une colonie partie sous le R. P. Urbain Guillet arrivait à Bal-

" Je ne saurais donc trop vivement exhorter mes très-chères Ursulines à cet abandon entre les mains de Dieu, et à cette soumission parfaite en toutes choses à sa très-juste, très-sainte et très-aimable volonté......Que vous dirai-je de cette belle vertu de pauvreté? Qu'il est doux d'être pauvre pour l'amour de J. C.! qu'il est agréable de manquer même du nécessaire pour l'amour de l'aimable Jésus!......

" Qu'il est grand le bonheur du ciel pour les véritables religieux! qu'elle est complète leur félicité!......Ah! nous disent ces saints amis de Dieu, pleins du désir que nous allions les rejoindre; vous qui avez le bonheur d'avoir embrassé la vie religieuse, ne vous épargnez en rien, ne mettez point de bornes à votre fidélité, ne craignez pas la pénitence, les humiliations, les peines qu'il y a à se renoncer et à vivre dans une privation continuelle des commodités de la vie; mais craignez les plus petites infidélités, les plus légères négligences et les moindres imperfections, parce qu'elles peuvent

timore en 1803, séjournait quelque temps en Pensylvanie, puis s'arrêtait au Kentucky en 1805. A cette époque, dom Augustin (Ls. Henri de Lestrange qui, à sa nomination comme coadjuteur à l'Arch. de Vienne en 1780, s'était fait trappiste dans le monastère près de Mortagne, fondé par les moines de Citeaux en 1140, et réformé par l'abbé de Rancé); dom Augustin avait obtenu de rentrer en France. L'Empereur ayant attaqué l'Eglise, les Trappistes retirèrent leur serment de fidélité, et tous leurs monastères en France furent fermés en 1810. Trois ans plus tard, dom Augustin arrivait à New-York et rappelait auprès de lui le P. Urbain et le P. Vincent. Ce dernier, supérieur de la maison de Bordeaux, était passé à Baltimore en 1810. A la Restauration, dom Augustin pensa à rendre à la France l'ordre de St. Bernard. Le P. Vincent, resté à N. York avec quelques religieux pour terminer des affaires, fut accidentellement laissé sur le rivage au départ de la dernière colonie. Les Annales disent que dans l'été de 1821, le P. Vincent tentait un établissement de son ordre en Canada. " Ce bon religieux a l'air très-mortifié; il est fort maigre; mais en même temps il est très-gai et agréable en conversation. Il nous a plusieurs fois dit la sainte messe et nous a édifiées d'un beau sermon sur l'amour de Dieu. Ses démarches pour l'établissement d'une maison près de Halifax n'ont pas réussi, cependant il ne se décourage pas. Il a amené trois pauvres Acadiennes très-vertueuses,

vous faire perdre des biens incompréhensibles, que vous ne pouvez plus gagner après les avoir perdus.

" Pardonnez-moi ma folie de vouloir vous prêcher, et priez pour moi ainsi que pour mes pères et mes frères. C'est dans le ciel que seront réunis les Trappistes et les Ursulines...En attendant que cet insigne bonheur arrive, réunissons-nous dans les très-saints cœurs de Jésus et de Marie pour y puiser les grâces dont nous avons besoin.—f. Marie-Bernard, Trappiste."

Ce touchant adieu du R. P. Marie-Bernard fit sans doute couler bien des larmes de pieux attendrissement, et excita de nouveaux et bien vifs désirs d'atteindre à ce ciel où il donnait rendez-vous à ses chères Ursulines. Le saint Trappiste devait y être le premier rendu.

" Nous venons de recevoir l'assurance de la mort du vénéré Père Marie-Bernard, trappiste, notre ancien chapelain et confesseur. Il est décédé le 3 décembre 1810, âgé de près de 43 ans. Nous n'avons rien su de plus, mais il est à présumer qu'une vie si sainte et si pénitente aura été couronnée d'une mort précieuse. Nous regardons ce saint religieux comme un de nos intercesseurs

décidées à se consacrer à Dieu pour enseigner le catéchisme en cet endroit. Elles sont chez nos Sœurs de la Congrégation à Montréal pour apprendre à lire, ces dames s'étant généreusement offertes à cette excellente œuvre." En 1841, notre communauté donnait £12 au R. P. François, religieux trappiste de Tracadie. En 1862, une petite colonie de ces célèbres pénitents, les uns de Tracadie, les autres d'une communauté en Belgique, est venue sanctifier la solitude du canton (township) Langevin, situé à environ vingt lieues au sud-est de Québec. Grâces à l'encouragement des autorités ecclésiastiques, le Rév. P. André, aidé du concours généreux de M. Edmond Langevin, secrétaire du diocèse, et de MM. les curés L. T. Bernard et L. Rousseau, a pu en mai 1862, acquérir 800 acres de terre en bois debout. Aujourd'hui, il y 150 acres de cette terre en culture, et au jour de Pâques (1866) on a bénit une église de 80 + 27 pieds, avec un cloître tout autour. Le personnel du Monastère dont le R. P. François est le prieur, se compose de 2 prêtres, 6 frères de chœur, 2 novices et 2 postulants canadiens, et de 8 frères lais. Un grand nombre de familles se portent maintenant sur ce nouveau débouché offert à la colonisation.

dans le ciel, ayant toujours conservé beaucoup d'affection pour notre communauté. Il nous en a donné des preuves par ses prières et par ses lettres, qui ne sont remplies que des pures maximes de la plus haute perfection. Il s'y peint lui-même, en nous exhortant à toutes les vertus qui font la vraie religieuse, surtout dans la dernière, que nous n'avons reçue qu'après sa mort. Nous la regardons comme le testament de notre Père, et nous la conservons dans nos archives comme une relique. Sa mémoire sera toujours en bénédiction dans cette communauté."

A son départ, M. Langlois avait laissé £25 à notre maison, mais sa parole avait été le gage d'une faveur bien autrement précieuse. Depuis quelques années, les supérieures avaient été vivement affligées par la perte de plusieurs jeunes religieuses, sujets pleins d'espoir et d'avenir. La Mère St. François-Xavier, qui venait d'être élue supérieure, avait cruellement ressenti ces pertes, surtout à une époque où les bons sujets n'étaient pas communs. M. Langlois, qui avait autant de respect que d'estime pour elle, lui promit de demander à Dieu qu'aucune religieuse ne mourût pendant sa supériorité, et chose remarquable, cette prière fut exaucée à la lettre! Le *père* Langlois ouvrit d'abord la porte du ciel, et celle de notre communauté qui l'y rejoignit la première fut sa propre tante, la Mère Ste. Agathe, qui décéda le 22 mai 1811, pleine de mérites et de vertus.

En voyant le saint Trappiste monter au ciel, nos lectrices se demandent peut-être avec nous ce qu'il était advenu de son bon François; le nouvel Élie en ferveur avait-il laissé son manteau à son fidèle disciple?

A la mort des anciennes qui avaient connu et apprécié François, personne au Monastère n'avait eu la pensée ni le loisir d'entretenir avec lui la correspondance commencée par la Mère Marg. Marchand de Ste. Ursule, et quand tout récemment nous demandions aux anciennes: François est-il mort? personne n'en savait rien. Ayant écrit à M. le curé de l'Ile-aux-Coudres, M. J.B. Pelletier, nous en reçûmes la réponse suivante:

" Quant aux renseignements demandés, je vais y répondre par quelques notes simples, véridiques en tout point. D'abord, ce François est le même que François Leclerc notre ancien bedeau

qui, après le départ de M. Langlois, revint ici, passa encore huit ans en service, fut quarante ans bedeau, et depuis huit ans est retiré chez un particulier, en attendant qu'il chante le *Nunc Dimittis*. Il est âgé de 87 ans, presque aveugle, ne marchant plus: il est bien vivant du reste.

" M. Langlois a été curé de l'Ile-aux-Coudres depuis l'année 1793, jusqu'à l'automne 1804; pendant tout ce temps, le dit François Leclerc est demeuré seul avec lui: c'était tout le personnel du presbytère. François imita son maître en tout; ils vivaient tout deux en véritables Trappistes. Ils faisaient maigre et jeûnaient tout l'Avent; ils passèrent plusieurs carêmes aux légumes; outre cela, ils jeûnaient tous les vendredis de l'année au pain et à l'eau. Voici leur coucher: le curé, sur un lit que les prêtres voisins venaient voir par curiosité; c'était une mauvaise couchette dont les planches du fond fournissaient toute la mollesse. François dormait pendant quelques heures sur deux chaises. Dès la pointe de l'aurore, ils allaient tous deux à l'église et passaient un temps considérable en oraison devant le S. Sacrement. Tous les dimanches, ils passaient tous deux le jour entier à l'église; ils se tenaient en prière devant l'autel, afin de donner bon exemple à la paroisse. Le serviteur était devenu tellement recueilli qu'il avertissait son maître, si celui-ci semblait quelquefois distrait. Le père François (comme on le nomme ici), a gardé à peu près le même genre de vie, seul dans une petite maison, vivant d'une manière très-frugale. Depuis quelques années seulement (car auparavant il se couchait toujours sur un banc), il couche sur un lit de paille, qui n'a été ni changé ni remué depuis qu'il est fait. Il a continué à jeûner tous les vendredis, et jeûne encore aujourd'hui les carêmes. Depuis quarante ans, il n'a jamais connu d'autre chemin que celui de sa maison à l'église. A présent, il dit des chapelets du matin au soir pour le monde entier.

" Le père François s'était amassé par son travail et ses économies une somme assez ronde, mais il a presque tout donné en bonnes œuvres; l'église de St. Hilarion a eu seule £100 en or. Il n'a jamais eu qu'un capot, qui est celui que lui a laissé M. Langlois; il est encore neuf et pourrait encore durer un siècle, s'il tombait entre les mains d'un autre père François.

" Le Père garde toujours des souvenirs des Ursulines ; il trouvait les Religieuses bien saintes. La Mère Ste. Ursule, la Supérieure de son temps, lui a écrit souvent depuis qu'il est revenu ; cela lui faisait un sensible plaisir. Il me dit qu'il voudrait bien savoir une chose ; ce serait de savoir s'il y a encore dans la maison, des Religieuses de son temps, c-à-d. de 1802, 3 et 4."

Le 17 juillet 1864, ce vénérable et saint vieillard vivait encore, et malgré ses 89 ans, semblait assez disposé à prolonger sa vie pénitente.

Notre bon François avait un frère dont l'héroïque charité mérite de passer aux générations futures. Voici la relation qu'en publiait " Le Canadien " en date du 25 octobre 1844.

" Les sentiments nobles et généreux ne supposent pas nécessairement une haute naissance, et c'est le plus souvent dans la classe aisée de nos braves habitants de la campagne que l'on trouve des hommes au cœur sensible et compatissant.

" Il y a vingt et un ans, une pauvre fille âgée de cinquante-quatre ans, imbécile, incapable de travailler, tous les jours attaquée d'épilepsie, se trouvait sans pain et sans asile : son sort était bien un des plus malheureux qu'on trouve sur la terre. Un jour qu'elle venait de sortir de la maison d'un respectable cultivateur de St. Irénée, M. Alexandre Leclerc, son épouse touchée de la triste situation de cette infirme, suggère à son époux de faire une œuvre de charité, de la rappeler, de la garder avec eux et d'en prendre soin. Le bon père de famille n'hésita point un instant, et l'infirme rappelée fut accueillie avec joie dans sa demeure. Il fallait être constamment auprès d'elle, la soutenir et la porter même ! mais pendant vingt et un ans que leur charité et leur constance furent à l'épreuve, les soins les plus tendres lui furent prodigués ; ils la considérèrent toujours comme leur enfant. Et lorsque le Seigneur voulut bien appeler à lui cette innocente créature, 18 octobre 1844, le respectable cultivateur disait à ceux qui le félicitaient de sa charité : " Je crains que Dieu, en nous enlevant notre croix, ne nous retire avec elle ses bénédictions ; " et ses yeux mouillés de larmes annonçaient la joie et le contentement qu'il ressentait d'une belle action."

§ 7.—L'ANCIEN NOVICE DE SEPT-FONTS.—UN DIGNE SUPÉRIEUR.

Au départ de M. Langlois, M. Jean Denis Daulé, curé des Ecureuils, était venu habiter sa chambre et prendre ses fonctions. Le nouveau chapelain était natif de Paris et comptait parmi ces glorieux défenseurs de la foi qui avaient émigré en 1793.

Dans sa jeunesse, M. Daulé avait voulu essayer de la vie des solitaires de Sept-Fonts. Dans un moment de ferveur, à la fin de sa "Philosophie," se croyant de grandes dispositions pour la retraite, il avait quitté parents et amis pour se faire trappiste. Mais Dieu qui l'appelait ailleurs permit que le fond inépuisable de gaieté qui dominait dans son caractère, fût un obstacle invincible à son admission parmi ces austères religieux. A chaque nouvelle aventure qu'amenait son inexpérience, le pauvre débutant se pâmait de rire. Un jour entre autres où on l'avait envoyé au bois avec ses frères pour y couper la provision nécessaire à l'entretien du monastère, comme ils s'en revenaient tous chargés de leurs fagots, le jeune parisien voulant prendre trop lestement le pas en descendant un coteau, roula jusqu'au bas avec sa charge, riant aux éclats, au grand scandale des graves spectateurs. C'en fut assez, le jour même, le père Abbé lui conseilla de reprendre la route de Paris, jugeant toutefois que si le trop aimable novice n'avait pas la gravité requise dans un religieux de la Trappe, il avait cette pureté de mœurs, cette tendre piété, qui font les bons prêtres et honorent l'Église. Le jeune Daulé reprit sa théologie et fut ordonné peu avant la Révolution. Il fut employé en Canada d'abord comme missionnaire, puis comme curé, jusqu'à son installation au Monastère.

Cependant, M. Langlois adressait à son successeur, aussi bien qu'à ses anciennes filles, des lettres brûlantes d'ardeur pour la pénitence et le sacrifice, et peu s'en fallut qu'il n'entraînât le bon père Daulé. Ce cœur si facile à émouvoir quand il s'agissait de fidélité à l'inspiration divine, fut surtout ébranlé par la lettre suivante, qui semblait lui aplanir les principaux obstacles. Elle était en date du 15 déc. 1807.

" Mon cher Chapelain,—J'ai enfin obtenu ce que je désirais depuis si longtemps....J'ai prononcé mes vœux le 21 nov. dernier ;

il n'y a plus à reculer, il faut aimer jusqu'au dernier soupir la sainte pauvreté de J. C., les humiliations et le silence..Heureuse nécessité! Quel bonheur d'être du petit nombre de ceux que Dieu appelle à la vie pénitente! Vous avez essayé de ce genre de vie et vous paraissez désirer le tenter encore......Mais trois choses vous effrayent......le jeûne, le chant et surtout le silence!...A cela je répondrai qu'il y a à la Trappe, comme dans la maison du Père céleste, plusieurs demeures. Nous avons chez nous ce que nous appelons le Tiers-Ordre; nous y avons déjà un prêtre. Là, vous ne serez point obligé au jeûne; vous pourrez manger trois fois par jour, et même en gras. Vous ne serez point obligé au chant de l'office, ni même au silence rigoureux......Pour pouvoir y être reçu, il faut être en état d'instruire la jeunesse dans les belles-lettres, savoir l'anglais ou être disposé à l'apprendre. D'après cela, vous réfléchirez et vous prierez le Père des lumières. S'il vous appelle ici, il saura bien vous y conduire......Priez pour qu'aucun de ceux que Dieu appelle à suivre notre genre de vie, n'ait le malheur de résister à sa volonté sainte. Malheur à celui qui se laisserait effrayer par quelque considération que ce soit! Dieu n'est-il pas tout-puissant?......Qui était parmi vous plus lâche, plus faible, plus immortifié que moi?......Mais, malgré ma lâcheté, ma faiblesse et toutes mes imperfections, me voilà Trappiste. Je suis la communauté et je suis heureux......

" Remerciez pour moi ce Dieu de bonté et priez-le que je réponde à ses miséricordes inexprimables......Tout à vous dans les cœurs de Jésus et de Marie."

Cette lettre jeta l'ancien novice de Sept-Fonts dans de grandes perplexités; qui sait si Dieu ne l'appelait pas à renouveler le sacrifice qu'il lui avait offert, vingt ans auparavant?......

Les Ursulines, qui étaient à leur quatrième changement de directeur depuis huit ans, s'alarmèrent et réclamèrent vivement auprès de Mgr. Plessis, croyant que c'était bien assez d'avoir sacrifié un chapelain à la Trappe. Nous ne savons de quel poids furent leurs représentations. Toujours est-il que le bon père Daulé, en tout soumis à la voix de ses supérieurs, continua de se contenter de la Trappe d'un chapelain de Monastère. Il fut pendant 26 ans directeur de la communauté et des élèves. " C'était

un homme d'une piété éminente, prêchant avec une onction qui portait les cœurs à Dieu."

M. Daulé était un bon théologien que Mgr. Plessis aimait à consulter. La douceur faisait le fond de son caractère. D'une ingénuité antique, il aimait tout le monde en Dieu et pour Dieu.

C'est au printemps de 1832, que M. Daulé, " devenu presque aveugle, et obligé de se faire remplacer pour administrer l'extrême-onction à nos malades," obtint enfin de faire agréer sa démission. " Il quitta notre maison le 14 mai, à son grand regret et au nôtre; vingt-six ans de résidence ici avaient formé entre le saint prêtre et cette communauté, des liens de charité qui firent couler bien des larmes. Nos pensionnaires se sont montrées très-sensibles à son départ. Il a beaucoup travaillé la nuit aux dépens de sa vue, pour rédiger un nouveau recueil de cantiques, avec note, pour le diocèse, ouvrage bien adapté aux besoins, et dont plusieurs morceaux sont de sa composition."

M. Daulé se retira d'abord au presbytère de St. Roch de Québec, où il continua de se rendre utile au saint ministère, surtout par la prédication et la confession. Il fut aussi quelque temps à Trois-Rivières, puis sur l'invitation du curé de Lorette, M. J. Laberge, il se rendit auprès de lui, en attendant qu'il pût occuper une maison que son ancien et dévoué serviteur (Frs. Gilbert) faisait bâtir tout exprès pour y loger et soigner son vieux " Père."

M. Daulé n'oublia jamais ses anciennes filles, et souvent il venait leur chanter au parloir de ces beaux cantiques auxquels sa tendre piété prêtait des charmes si touchants. Ces chants rappelaient aux Ursulines les douces jouissances qu'elles avaient éprouvées lorsque, par de belles soirées d'été, revenant du chœur où elles avaient psalmodié les louanges divines, alors que le silence le plus solennel règne par tout le Monastère, elles entendaient de leurs cellules la voix vibrante de leur vénérable père se mêler aux riches accords de son violon, portant jusqu'au ciel les élans de ces pieux cantiques que lui-même avait composés.

Mais à propos de ce violon qui a tant de fois réjoui le Monastère, il nous vient à l'esprit les fortes remontrances que lui valut l'innocent instrument de la part de son saint compatriote, M. de Calonne. " Mon ami, lui écrivait-il un jour, il faut que j'ajoute

encore ceci au commencement de l'année. Je ne suis pas ennemi des délassements, ils sont nécessaires; mais je n'aime pas votre violon. Je vous l'ai déjà dit, son moindre mal c'est d'exposer à la perte du temps, et le vôtre est très-précieux. Vous me parlerez du Roi David et de Ste. Cécile. Un roi! une femme! à la bonne heure. Mais vous, prédicateur et directeur, remplissant toutes les autres fonctions du ministère, comment au milieu de tant de devoirs et de bonnes œuvres trouvez-vous du temps pour jouer le violon? Croyez-moi, mon ami, vous n'en saurez jamais assez pour faire votre partie dans les concerts des anges! N'est-ce pas assez pour vous d'être admis à y chanter de beaux cantiques?" Ce violon persécuté faisait pourtant grand honneur à nos fêtes monastiques.

Le bon chapelain, chantre, poète et musicien, donna un nouvel essor au goût de la musique sacrée et récréative; dans toutes les occasions, il se prêtait avec la meilleure grâce du monde à exercer les élèves, soutenant des accords de son instrument favori les essais de nos jeunes choristes.

Au jour de l'Annonciation 1840, le vénéré M. Denis Daulé était venu célébrer dans la chapelle du Monastère sa 50e année de prêtrise. " Grande parure à l'église, belle musique à l'orgue, et surtout sainte joie dans toute notre communauté! dit le Récit. Le bon père, affligé depuis plusieurs années de cécité, ne dit il est vrai, selon sa coutume, qu'une messe de *Beata;* mais d'ailleurs il paraissait jouir d'une parfaite santé.

" Le lendemain, la fête fut continuée à la chambre de M. notre digne Chapelain, par un banquet qui fut honoré de la présence de Mgr. de Québec, de son Coadjuteur et d'une trentaine de Messieurs du clergé, parmi lesquels se trouvait le vénéré M. Joseph-Louis Desjardins, ancien supérieur de cette communauté, et qui avait aussi célébré sa 50e année de prêtrise quelques jours auparavant, à l'Hôtel-Dieu, dont il a été de longues années le très-digne Chapelain. A la suite du repas, des compliments en prose et en vers, avec musique, furent adressés aux deux dignes Messieurs par nos élèves, qui jouèrent ensuite le jolie petit drame intitulé *La Couronne.* Un frais bocage figurait dans une partie de la salle. On eut soin pour la circonstance d'introduire une seconde couronne,

et la scène se termina par l'hommage qu'on en fit aux deux vénérables lévites."

Ce fut en septembre 1852, que les Ursulines virent pour la dernière fois cet ancien et cher Père. Après avoir dit sa messe de *Beata* et pris à l'ordinaire son déjeûner *français*, il voulut bien encore, à l'âge de 86 ans, nous chanter un cantique sur le ciel. De grosses larmes coulaient des yeux du vieillard, à ces accents qui réveillaient toute la tendresse de sa piété et la vivacité de ses désirs de posséder son Dieu. Le 18 novembre suivant, le vénérable prêtre fut enfin appelé à la possession du souverain Bien. A sa dernière visite, il avait de nouveau exprimé le désir d'être enterré au Monastère; mais ce fut en vain que la communauté, qui avait fait tous les préparatifs de l'inhumation, réclama sa dépouille mortelle. Par un malentendu, les préparatifs avaient également été faits à Lorette, et l'on mit à profit l'avantage d'avoir en sa possession le dépôt contesté. Les religieuses se consolèrent de leur mieux de cette privation par un service solennel précédé d'un office à neuf leçons, et bien d'autres dévotions particulières suggérées par la plus juste gratitude.

Nous verrons plus tard quel fut l'homme de la Providence que les supérieurs ecclésiastiques préposèrent à la direction de notre maison, au départ du bon Père Daulé. Nous dirons seulement que pendant l'absence de M. le G. V. Maguire, lors de son voyage en Europe en 1833, M. Célestin Gauvreau dirigea la communauté. Sa nomination comme grand-vicaire, et le choix que les MM. du collége de Ste. Anne ont fait de lui comme supérieur, montrent assez le mérite de ce " Père " temporaire dont les Ursulines ont toujours gardé le plus reconnaissant souvenir, et avec qui elles ont correspondu jusqu'à sa précieuse mort arrivée en 1863.

Nous avons vu M. Daulé et M. Ls. Joseph Desjardins célébrer ensemble leur 50e année de prêtrise. En 1836, ce dernier écrivait à la Mère St. Henri en date du 7 septembre: " Joignez-vous, s'il vous plaît à mes actions de grâces de ce jour. Il y a juste 44 ans que mon frère et moi, nous étions avec trente autres sous le glaive révolutionnaire......Dieu veuille que je profite du délai qu'il m'a laissé pour me préparer au redoutable jugement." D'abord vicaire à Québec, il fut envoyé bientôt comme

missionnaire à Carleton, Baie des Chaleurs, et chez les Indiens à Ristigouche, dont il apprit la langue, puis rappelé de nouveau à Québec où il remplit pendant quelque temps les fonctions de curé.

Nommé chapelain de l'Hôtel-Dieu, il y passa la dernière partie de sa vie, et ce fut entouré des soins les plus consolants qu'il s'y éteignit le 31 août 1848, à l'âge avancé de 83 ans.

M. Jos. Desjardins fut supérieur de notre maison de 1825 à 1833, où il remit sa charge au nouveau coadjuteur Mgr. Turgeon ; mais il ne cessa jamais d'être pour nous un ami sincère et dévoué, toujours prêt à nous favoriser de ses dons et à nous aider de ses conseils. Il était le protecteur déclaré des jeunes (1) artistes, en même temps que l'obligeant procureur de tous les missionnaires. Nos bibliothèques, notre chapelle des Saints, notre

(1) Le génie naissant était toujours sûr de trouver un encouragement et un appui dans le digne prêtre. "Notre jeune peintre M.... est si timide qu'il ne sort guère ; mais il tousse à faire craindre qu'il ne soit pulmonique. Il a fait les portraits de nos dignes prélats, que je vous ferai voir. Notre bon A. Plamondon a livré à Son Excellence le portrait d'un sauvage de Lorette. M. Légaré a trouvé le débit de ses beaux paysages....Je vous ferai voir quelques morceaux de chez nos Mères de Trois-Rivières. Je leur ai envoyé leur vénérable Fondateur (Mgr. de St. Vallier). Elles m'ont prêté leur ancien directeur (M. de Calonne) et qui plus est, un joli morceau de Carrache que je désirais faire copier...." Quand les succès répondaient aux espérances, M. Desjardins ne se contentait pas d'encouragements ordinaires ; au moyen de souscriptions parmi le clergé et ses amis, il procurait le voyage d'Europe à ses protégés, tâchant de favoriser en tout l'application et le talent. Quant aux missions lointaines, celles du golfe surtout, il semblait que son cœur et son âme y fussent restés. Que de démarches et d'envois pour adoucir les privations et les ennuis aux missionnaires, et pour favoriser leur zèle. Voici un exemple entre mille de son incessante activité : "Je suis si content de votre chasuble noire que je vais l'expédier avec une autre rouge et blanche, un tabernacle, des bouquets et un parement d'autel. Si les cartons pour nos reliquaires étaient prêts je serais bien content. On m'a dit que les amicts et les purificatoires se faisaient chez vous. Tâchez d'y faire ajouter un cordon. J'ai des lavabos et des cartons d'autel : je vais donc lester l'Unicorne qui arrive *exprès* de Pictou !"

chœur et notre église témoigneront longtemps de sa générosité à notre égard. En effet si un grand nombre d'églises en ce pays lui doivent tant de beaux tableaux qui les décorent; si la chapelle du Séminaire en particulier est redevable aux MM. Desjardins de ces chefs-d'œuvre qui font l'admiration de tous les étrangers, nous ne pouvons oublier que la nôtre est loin d'avoir été négligée dans cette généreuse distribution des dépouilles de la France spoliée aux jours de le Terreur. Le *Repas du Sauveur chez le Pharisien*, la *Parabole des dix Vierges* et autres toiles du plus grand mérite nous viennent de la même source. Voici de quelle manière le digne aumônier de l'Hôtel-Dieu faisait agréer ses présents: "J'ai ici le vrait portrait original de St. Vincent de Paul, je me propose de vous le faire voir; mais il n'est pas encore prêt à voyager non plus que le Boiteux. J'apprends que les petites saintes Agathe et Agnès sont *restées chez vous ;* je vous en félicite, ce sont des peintures espagnoles......Je vous achemine mes deux grands tableaux. La *Pêche Miraculeuse* conviendra bien, ce me semble, au trumeau vis-à-vis votre chaire. L'autre (la Visitation), dans votre grande salle des examens. Je regrette de n'avoir pas de cadres à vous offrir pour ces grandes toiles; mais aussi je vous prie de garder chez vous ceux des tableaux que vous consentez à échanger (le *Sauveur prêchant* et *J. C. mort aux pieds de Marie*)......"

Dès 1824, la Mère St. Henri écrivait: "Nous avons l'avantage d'avoir un second père dans la personne de M. l'abbé Jos. Desjardins, très-cher frère de M. Desjardins le *Bien-Aimé.* Il y a neuf ans que ce digne prêtre est estropié d'une misérable entorse qui l'oblige de marcher avec une béquille, plus souvent avec deux. Priez s'il vous plaît pour sa guérison. Il est un prêtre plein de zèle, infatigable dans tous les genres de bonnes œuvres. Il n'y a pas une mission en ce pays qui ne soit redevable à la charitable prévoyance des deux vénérables frères."

Nous pouvons presque jouir de l'intéressante conversation de M. Ls. Jos. Desjardins, moyennant la multitude de billets que renferment de lui les porte-feuilles du Monastère. En voici quelques échantillons.

Pendant le voyage de Mgr. Plessis en Europe, à la Mère St.

Henri : " Mère des mères,—Le plus piètre des chapelains se trouve en ce moment favorisé d'une nouvelle épître archiépiscopale ; elle est datée de Londres du 24 août. Mgr. de Québec y était depuis dix jours et en parfaite santé. Sa Grandeur avait visité Sir John Sherbrooke dans sa solitude, rencontré Lady Selkirk etc., se promenait avec Sir William Robinson, notre ancien Commissaire-Général et ami. Le digne prélat ne veut pas qu'on prône sa nouvelle dignité (Arch.) de crainte de donner de l'ombrage. Excusez la main et le pied du boiteux......"

Dans une autre circonstance : " Je vous offre quelques parcelles de quatre martyrs de la Cochinchine. M. Langlois mon contemporain, Sup. des Missions Etrangères à Paris, qui y a séjourné dix ans, m'a gratifié de ces reliques de dévotion. Je vous en fais part de grand cœur persuadé que vous saurez les apprécier. J'y joins deux gravures que je vous prie de faire agréer à *notre* Mère Supérieure (St. François en oraison, et le Repas d'Emmaüs)."

En 1840 : " Les nouveaux Congréganistes de St. Roch sont en marche pour la décoration de leur jolie chapelle. Je leur ai promis un tableau ; mais pour qu'il fût plus convenable, il aurait besoin, je crois, d'être un peu lavé, rafraîchi, par une main délicate et complaisante. Ce petit morceau est une assez bonne copie du Crucifix de Girardon, dont la Mère Dépositaire a la gravure. Vous pourrez en juger en les comparant. Je vais vous l'envoyer. Faites-moi savoir si la Sr. St. F. de Borgia (Dlle. Painchaud) aurait le temps d'en faire la réparation,"

Un peu plus tard : " Je suis surpris, ravi, charmé, de l'heureux effet de notre Assomption. Je n'aurais osé en espérer une si agréable réparation. En vérité, notre habile Sœur a réussi à souhait ! S'il vous plaît lui en témoigner de ma part mille et mille remercîments. Je suis si fier de cette opération que je voudrais en fixer l'original dans l'église de St. Patrice, car ce serait le moyen de le conserver, comme aussi de décorer et d'encourager cette basilique. Savez-vous que j'aurais encore une autre bonne œuvre à proposer en grand à notre virtuose ? Je vous parlerai de cela en temps et lieu."

Encore un extrait pour montrer à nos lectrices que M. Ls. Jos. Desjardins était le digne frère de celui dont nous avons si longue-

ment parlé. " La sainte volonté de Dieu ! Que cette devise de la Trappe est consolante, ma très-chère Mère, dans tous les événements de la vie......Qu'elle est surtout sanctifiante quand la foi parle au cœur ! La sensibilité est assez naturelle quand les épreuves sont imprévues ; mais l'âme religieuse s'élève bien au-dessus des impressions humaines. Dieu par sa divine Providence dispose de tout ; adorons ses desseins et tâchons de les seconder, de les rendre méritoires par la plus entière résignation : fiat, fiat ! "

§ 8.—LES URSULINES DE QUÉBEC DONNENT L'HOSPITALITÉ À LEURS CHÈRES SŒURS DE TROIS-RIVIÈRES ;—LA MÈRE URSULE BABY DITE THÉRÈSE DE JÉSUS MÊLE SES CENDRES AUX NÔTRES ;—LE NOUVEAU MONASTÈRE.

Chaque demi-siècle de cette communauté-sœur devait avoir sa grande catastrophe. Nos lectrices n'ont pas oublié la douloureuse épreuve de 1752 : à l'année 1806, se rattache un aussi triste épisode. " Le 2 septembre, sur les 8 heures du soir, le feu ayant pris chez nos chères Sœurs de Trois-Rivières, consuma en moins d'une heure leur Monastère, leur église et la maison de leurs domestiques, sans qu'on ait pu savoir ce qui a donné lieu à un accident aussi déplorable. A peine les religieuses, qui étaient au nombre de 20, purent-elles s'échapper du danger avec leurs pensionnaires ; deux d'entre elles qui étaient malades ne furent sauvées qu'avec peine et en habits de nuit."

Mgr. Plessis, écrivant à cette communauté éprouvée, leur disait : " Nous nous sommes représenté votre troupe errante à l'entrée de la nuit, désolée, ne sachant que devenir, sans vivres, sans demeure, sans vêtements, sans ressources......A ces affligeantes réflexions, en ont succédé de moins pénibles, et que sans doute vous avez eu le loisir de faire avant nous : c'est premièrement, que l'incendie qui vous a délogées de votre monastère est un accident temporel, que vous ne pouviez ni prévoir ni empêcher, et qui, quelque fâcheux qu'il semble aux yeux de la nature, l'est cependant moins aux yeux de la foi que ne serait un seul péché que vous auriez commis. Secondement, dans cet événement, nous apercevons la main bienfaisante du Très-Haut, qui a voulu éprouver ses servantes......Nous croyons enfin que Dieu, en vous affligeant, a voulu faire voir que sa providence est inépuisable, et

donner le moyen aux fidèles de ce diocèse d'exercer envers vous une charité à laquelle il ne manquait qu'une occasion pour se manifester."

Mgr. ne s'en tint pas à des paroles d'intérêt et de compassion, tout d'abord il avait songé à procurer un asile à cette "troupe désolée," dont son cœur bon et généreux s'était si vivement représenté les malheurs. "Venant nous apprendre cette triste nouvelle, il nous dit qu'il avait dessein de les faire descendre à Québec et de les partager entre les trois communautés. Mais nous représentâmes qu'il serait cruel de partager ainsi ces pauvres sœurs, que nous nous offrions de grand cœur à les recevoir toutes chez nous, et pour autant de temps qu'il lui plairait, ce dont Mgr. parut extrêmement satisfait."

Des invitations pressantes furent aussitôt expédiées. Enfin, "le 14 octobre, ces chères sœurs arrivèrent, et entrèrent à 9 heures du soir dans notre Monastère, après avoir souffert de notables incommodités pendant quatre jours que dura leur voyage, tant du côté du bâtiment, qui était petit et peu commode, que par suite des vents continuels et du froid, ces chères sœurs étant vêtues légèrement et leurs habits très-usés.

"Nous les possédons au nombre de 16, douze de chœur et quatre converses. La Mère Supérieure et trois autres sont restées sur les lieux, tant pour recueillir les débris de leur maison que pour soutenir l'institut, le feu ayant épargné la classe de leurs externes. Elles logent dans leur boulangerie; la maison des externes leur sert d'église et l'on y dit la sainte messe tous les dimanches."

Cependant, Mgr. mettait tout en œuvre pour consoler efficacement les dignes servantes de Dieu; "il a adressé un mandement à toutes les paroisses du diocèse pour solliciter la charité des fidèles; une souscription qui se fait aussi en leur faveur donne lieu d'espérer qu'au printemps elles pourront se rebâtir."

Cet espoir fut pleinement réalisé; quelques mois plus tard, le Récit ajoutait: "Nous apprenons avec une vive satisfaction que la maison de nos chères sœurs de Trois-Rivières sera assez promptement rétablie, par les soins et l'activité de M. Noiseux, curé et G. V. de Trois-Rivières. Il y a même apparence qu'elles seront mieux logées qu'elles ne l'étaient avant leur incendie."

Malgré les tristes circonstances qui les réunissaient, on se figure facilement quelles douces émotions devait offrir la rencontre inopinée de ces religieuses du même ordre, appartenant dans l'origine à la même maison, vivant sous la même règle, dont plusieurs étaient d'anciennes élèves de notre pensionnat, et d'autres, parentes de nos religieuses. Au chœur, au réfectoire, en récréation et partout se faisait agréablement sentir cet accroissement de la famille monastique. Que de traditions à rappeler sur ces anciennes supérieures (1), mères communes qui avaient tour à tour gouverné et leur maison et la nôtre !

Une affliction nouvelle va maintenant confondre leurs larmes et leurs prières. Dans notre infirmerie gisait, entourée des soins empressés et affectueux des deux communautés, une vénérable septuagénaire, la Rév. Mère Ursule Baby, en religion Thérèse de Jésus, professe de Trois-Rivières. C'était une ancienne élève de notre maison. Née à Montréal en 1732, elle avait commencé à Trois-Rivières, en 1751, sa carrière d'Ursuline, et s'était livrée avec une grande ferveur à l'étude de ses devoirs. " Aussi, ses vertus et ses belles qualités s'étaient-elles développées d'une manière admirable; on ne trouvait plus en elle l'ombre même d'un défaut. Elle avait passé par tous les emplois de sa maison, ayant été douze ans dans la charge de supérieure. Depuis assez longtemps, elle était infirme au point de ne pouvoir se rendre le moindre service ; avec quelle douceur angélique elle supportait cet état de gêne et d'assujettissement, si pénible à son bon cœur ! Les conséquences inévitables de la destruction de sa communauté avait double-

(1) Lors du funeste accident, le Monastère de Trois-Rivières était gouverné par sa 14e supérieure, la Mère M. Anne Paquet de St. Olivier. Des 13 autres, les deux premières étaient françaises: les RR. M. M. Drouet de Jésus et Le Maire des Anges; les deux qui suivirent étaient des religieuses professes de notre maison : les Rév. Mères Amiot de la Conception et Anceau de Ste. Thérèse. A partir de 1732, on voit successivement les Rév. Mères Marie-Joseph Trottier du Sacré-Cœur, M. Margte. Godefroy de Tonnancour de la Croix, Genev. G. de Tonnancour de Ste. Hélène, Genev. Quintal des Anges. M. Frse. Guillemin de St. Antoine, Marg. Cavelier de Ste. Ursule, Ursule Baby dite Thérèse de Jésus, et M. Anne Bourassa de St. Pierre.

ment pesé sur elle, et après nous avoir beaucoup édifiées pendant un mois, le 14 novembre elle fut appelée au repos de la bienheureuse et seule véritable patrie. Elle touchait à la fin de sa 75e année ayant consacré 55 ans de sa belle vie au service et à l'amour de l'Époux des vierges.

" Elle a été enterrée dans notre chœur, où ses cendres se mêlant aux nôtres, seront le gage perpétuel de la tendre charité qui nous a unies. Les suffrages communs des deux communautés ont été offerts pour le repos de son âme : communions, services, messes, comme pour une religieuse professe de notre maison."

La troupe d'exilées se trouvait réduite à 15, et vers le milieu de janvier suivant, deux autres s'en détachaient " pour retourner à Trois-Rivières afin de soulager dans leur travaux celles qui y étaient restées. Elles firent le trajet sous la conduite de M. Ecuyer, curé de Yamachiche, qui les avait accompagnées dans leur premier voyage."

Cependant l'été vint favoriser les travaux, et grâce au dévouement des nombreux amis des Ursulines, un nouveau monastère plus spacieux et plus commode sortit des ruines de l'ancien. Dans l'hiver il était prêt à abriter les religieuses, qui s'y réunirent, quelques instances que fissent nos Mères pour retenir encore quelque temps leurs chères sœurs, qui leur semblaient ne pas redouter assez l'humidité de la nouvelle maison. Fidèles aux traditions anciennes, ces véritables Ursulines brûlaient du désir de reprendre leur sainte œuvre là où la Providence les avait placées, au milieu d'une population qui venait de leur donner des marques si sensibles de sa reconnaissance et de son attachement.

" Le 7 janvier, 1808, sept de nos chères sœurs sont sorties de notre Monastère, accompagnées de M. Robert, prêtre du séminaire de Québec, commis par Mgr. pour les conduire dans leur nouvelle maison. Elles s'embarquèrent dans des *carrioles* couvertes sur les 2 heures et arrivèrent à leur destination le 12, en assez bonne santé.

" Les six autres nous ont laissées le 15 février suivant, sur les 4 heures du soir. Mgr. avait eu la bonté de les envoyer quérir dans sa voiture couverte pour les faire conduire à l'Hôtel-Dieu où elles ont passé deux jours ; et de là, elles allèrent dîner à

l'Hôpital-Général, puis, partirent pour Trois-Rivières, sous les soins de M. Bédard, curé de la paroisse de St. Ambroise.

" Ces séparations ne se sont pas faites sans bien des larmes de part et d'autre. Pendant les 15 mois que ces chères sœurs ont séjourné parmi nous, nous avons fait tout en notre pouvoir, tant pour les consoler dans leur exil que pour les soulager dans leur pauvreté. A leur départ, nous leur avons donné près de cent volumes pour refaire leur bibliothèque, de plus du linge et des vêtements pour leur infirmerie, et autres effets nécessaires au montant de 15 à 1800 livres.

" L'union qui a régné entre ces chères sœurs et nous, nous a remises au niveau de leur premier établissement. Toutes sont de ferventes religieuses qui nous ont beaucoup édifiées par leur régularité."

Quelle ne fut pas la joie de cette petite communauté, en se voyant encore une fois réunies dans un monastère qu'elles pouvaient appeler leur ! Si quelque chose eût pu troubler leur bonheur c'était l'absence de cette chère Mère Thérèse de Jésus morte hors de son cloître chéri. Mais non, les filles d'Ursule sont chez elles partout ou l'on prononce les mêmes vœux et où l'on suit la même règle ; cette vénérable Mère était morte au milieu de véritables sœurs, dans cette maison qu'elle se plaisait à appeler sa maison-mère, (1) et où ses cendres sont gardées avec affection et une tendre piété.

Mgr. Plessis, digne émule des St. Vallier et des Pontbriand, illustres bienfaiteurs de cette communauté éprouvée, ne cessait de donner des marques de sa paternelle sollicitude. Tout

(1) Cette honorable famille, non plus que bien d'autres, n'a pas rompu les liens qui l'attachent depuis plus de deux siècles à notre communauté. Une parente de la Mère Thérèse-Jésus, Mlle. Josephte Baby, ancienne élève et nièce de nos anciennes religieuses, se souvenait même dans ses derniers jours, de ces " brioches à l'anis," si renommées autrefois, et dont il était d'usage de régaler les enfants dans la nuit de Noël. Avec quel plaisir au couvent on s'empressa de répondre à ce désir, d'autant plus que l'on savait très-bien que les souvenirs de piété et de vertu avaient été les plus constants et les plus vivaces.

d'abord, il s'était dépouillé en leur faveur de ce qu'il avait de plus neuf en fait de linge qui pût leur être utile, et nous avons vu l'heureux résultat de ses pathétiques exhortations pour le rétablissement de leur maison. Maintenant, il veut bénir d'une bénédiction spéciale les prémices de la jeune génération qui doit perpétuer dans le nouveau cloître les vertus de l'ancienne. " Mgr. est de retour de Montréal, dit le Récit sur la fin de l'été de 1808. En montant, au printemps, il a donné l'habit à trois novices chez nos chères sœurs de Trois-Rivières, et lui-même a voulu leur imposer le voile blanc, cérémonie qui ne s'observe qu'à la profession. Il est très-content de les voir si bien rétablies. Leur Monastère revient à plus de £2000, sans qu'elles aient de dettes et qu'il leur en ait coûté un sol. C'est, après Dieu, aux soins de ce digne Prélat qu'elles en sont redevables. Il leur a de plus obtenu du Gouvernement £300, pour rétablir leur hôpital. Quel sujet d'admirer et de bénir mille fois l'aimable Providence, qui ne nous frappe que pour notre plus grand bien ! Ce bon Dieu leur a fourni le moyen de se maintenir dans la ferveur et la pratique de la plus exacte régularité ; c'est le respectable M. de Calonne, prêtre français, que le Seigneur dans sa miséricorde leur a donné pour chapelain et pour confesseur. Elles vivent sous lui dans un grand détachement. Ce monsieur est un saint. Il est chez elles depuis le mois d'octobre de l'année dernière."

Quant aux trois novices que Mgr. Plessis avait honorées d'une bienveillance si marquée, elles ne pouvaient que persévérer, il nous semble, aussi " le 14 mai 1810, Mgr. qui partait avec M. Daulé, notre digne confesseur, pour sa visite pastorale, devait-il arrêter à Trois-Rivières pour recevoir leurs vœux." Ces trois nouvelles sœurs portaient en religion les noms de St. Augustin, Ste. Ursule et Thérèse de Jésus. Comme on le voit, la vénéré Mère *Ursule* Baby dite *Thérèse de Jésus*, se trouvait à revivre deux fois dans la chère famille qu'elle avait laissée pour aller jouir de la récompense.

Nous allions transcrire ici un rapport publié vers 1840, sur l'état florissant de cette communauté-sœur, quand une appréciation récente nous est tombée sous les yeux. Elle s'accorde si bien avec celle de 1840, que nous la publions avec joie dans la

pensée qu'elle remplira un double but, en montrant qu'à travers 25 ans l'Institution n'a pas dégénéré.

Il s'agissait pour le clergé de Trois-Rivières de célébrer la fête de leur vénérable Evêque. La circonstance de la fête du digne Fondateur de ce diocèse nous offre, à nous aussi, une heureuse occasion de joindre nos respectueuses félicitations et nos vœux à ceux de cette " couronne de prêtres " qui venaient à la St. Thomas en décembre dernier, offrir à ce " vétéran dans le camp de Dieu, qui avait blanchi à l'œuvre, les expressions d'une vénération et d'un dévouement tout filial," comme disait M. le G. V. Ol. Caron, aumônier des Ursulines.

On pensa qu'un beau portrait de grandeur naturelle décorerait bien le salon de l'évêché et serait " un anneau de plus," à cette heureuse chaîne de sympathies entre le vénérable Evêque et son digne clergé. Mgr. Cook, que nous avons beaucoup connu pendant les vingt années de son ministère à St. Ambroise, et que nous avons encore l'avantage de revoir annuellement, fut donc salué et félicité de la manière la plus chaleureuse, et c'est à cette occasion que le Journal de Trois-Rivières nous dit que " la séance qui eut lieu le matin chez les dames Ursulines et dont les élèves firent tous les frais, fut tout à fait intéressante. Discours qui renfermaient les plus beaux sentiments, pièces de vers élégamment tournés et débités avec succès, adresses et félicitations revêtues de tous les charmes possibles, chansons composées pour la circonstance, petit drame joué avec beaucoup d'entrain ; telle fut la séance donnée au couvent à l'occasion de la St. Thomas. Plus belle encore s'il est possible que celle des années dernières, cette séance fut digne sous tous les rapports des élèves d'une de nos premières maisons d'éducation en Canada."

§ 9.—LE SAINT ABBÉ DE CALONNE ; SA CORRESPONDANCE.

Nos lectrices nous sauront gré de revenir un peu sur ce M. de la Calonne que le Récit vient de nous présenter comme un saint, et dont elles doivent avoir entendu parler elles-mêmes. Il nous appartient d'autant plus de le faire que les rapports de ce digne prêtre avec notre maison ont été des plus intimes.

J. Joseph Ladislas de Calonne, frère du célèbre ministre (1) du nom, était d'une famille aussi intègre et chrétienne que distinguée. C'est dans la carrière du barreau qu'il brilla d'abord, et il ne fut pas insensible aux séductions de la gloire mondaine et aux attraits des brillantes réunions auxquels sa position sociale l'exposait. Cédant enfin à l'inspiration divine, il résolut de se consacrer au Seigneur, et ce fut au séminaire de St. Sulpice, école célèbre du sanctuaire français, qu'il reçut vers l'âge de 30 ans l'ordre de la prêtrise. Ses talents et son mérite, autant que le crédit de son frère, lui valurent bientôt les postes d'honneur dans la milice sacrée ; mais le prêtre en juge bien autrement que le monde, et M. de Calonne refusa constamment la responsabilité d'un évêché. Toutefois, le Roi lui fit accepter l'abbaye de St. Pierre de Melun, bénéfice dont les priviléges et les revenus n'étaient guère au-dessous de l'épiscopat.

La Révolution vint bientôt renverser et rois et ministres ; la famille de Calonne fut frappée du même coup, et la tête du jeune abbé mise à prix, comme celle des princes fugitifs dont il partagea d'abord la proscription et l'exil. Après de nobles efforts dans l'intérêt de la cause déchue, l'abbé de Calonne pensa à quitter l'Europe et à tenter en Amérique d'améliorer le sort de ses neveux, ruinés comme lui par la tempête révolutionnaire. Il débarqua en effet dans l'île du Prince Edouard. C'était là que le bon Dieu l'attendait, pour l'amener à ce degré de détachement qu'il exigeait de sa grande âme et qui devait assurer son salut.—" Je m'en

(1) Le célèbre ministre de Calonne arriva au poste périlleux en 1783, après les essais de Turgot et de Necker, de Joly de Fleury et d'Ormesson. On sait que malgré ses talents, l'étendue de ses vues, la fécondité de ses ressources et surtout sa bonne volonté, il ne put remédier au mal. Disgracié à son tour, il ne cessa d'agir et d'écrire, se montrant toujours loyal et équitable. On loue beaucoup sa franchise, sa générosité, et cette politesse naturelle qui lui faisait mettre de l'obligeance jusque dans ses refus.—" Ce que je vous demande est peut-être bien difficile," lui dit un jour la reine.—Madame, repartit M. de Calônne, si cela n'est que difficile, c'est fait ; si cela est impossible, nous verrons." Cette famille était originaire de Flandre ; Marie-Louis-Dominique de Calonne, père, était premier président du Parlement de Douai.

allais en enfer en carrosse !" disait-il plus tard, bénissant Dieu mille fois des vicissitudes qui étaient venues fondre sur lui et les siens. L'échec qu'il éprouva dans cette dernière tentative, eut pour heureux contre-coup de tourner complétement ses aspirations vers les choses éternelles. Dirigeant toute l'ardeur de son zèle vers le salut des âmes, ce fut au milieu des îles du golfe St. Laurent qu'il commença à joindre aux vertus d'un apôtre missionnaire les austérités d'un anachorète.

Son mérite transcendant fut remarqué de Mgr. Plessis, et l'ancien abbé de St. Pierre fut appelé, par le prélat, à travailler à la vigne du Seigneur dans le district de Trois-Rivières. Il s'arrêta d'abord à Québec, et selon notre Récit, il honora notre communauté de sa première messe en ce pays. " Nous ne l'oublierons pas, cette première messe de M. de Calonne, le jour de Ste. Ursule 1807, jour doublement solennel pour lui et pour nous ;—pour nous, en le voyant officier pour la première fois à la fête de notre glorieuse Patronne ; pour lui, par la sainte joie dont il était pénétré de se voir enfin dans un pays où la religion était observée dans toute sa splendeur, sentiment qu'il nous exprima tout d'abord avec beaucoup d'énergie et les yeux baignés de larmes."

Préposé à la direction des Ursulines de Trois-Rivières, M. de Calonne eut occasion, dans cette première visite, de faire connaissance avec le plus grand nombre de ses futures filles, alors réfugiées dans notre Monastère. La douce sympathie qui unissait les membres des deux communautés les constitua toutes filles spirituelles du saint abbé. Le nouveau *père* accepta cette filiation ; aussi à la réunion de sa communauté en janvier 1808 il écrivait de Trois-Rivières : " Que Dieu vous comble de ses bénédictions pendant l'année où nous entrons, pour la charité qu'il vous inspire pour nous et toutes nos sœurs. Pourriez-vous ne pas les aimer puisque vous les avez entées en J. C., surtout en apprenant que ces jeunes greffes rapportent déjà beaucoup de beaux fruits malgré la transplantation ? Oui, ma Mère, que ces deux maisons qui ont la même Institutrice et le même institut n'en fassent qu'une, qu'elles soient unies par les liens si doux et si forts de la charité de J. C. ! que leurs cœurs, leurs âmes, leurs prières et leurs œuvres soient en commun ! qu'il n'existe entre elles d'autre ému-

lation que celle de la plus grande gloire de Dieu et de notre avancement dans la perfection ! Voilà mes vœux, et je me ferai un devoir de travailler de mon côté à leur accomplissement. J'y suis intéressé puisque, de part et d'autre, vous me rendrez participant des doux fruits de cette charité mutuelle. Je me recommande aussi en particulier aux prières de chacune de vos filles auxquelles je souhaite un redoublement de ferveur.

" Il n'y a que ce M. Daulé dont je ne sais que faire, (ajoute le saint homme avec cette gaieté si aimable, surtout dans un homme aux mœurs austères) ; j'ai peur que son cœur ne s'endurcisse. Il a beau se confier en la multitude de beaux sermons qu'il fait, tout cela n'est que du bruit. Dites-lui je vous prie, ma Mère, avec ce ton persuasif que Dieu vous a donné, que le premier de tous les devoirs est celui de la justice. Voilà déjà la seconde année bien avancée depuis qu'il retient, malgré elle et malgré moi, la sœur (1) Angèle de Foligny, qui serait bien mieux dans mon couvent que dans le sien, puisque de son propre aveu il ne lui dit jamais un mot. Pardon, ma Mère, si je discrédite votre père spirituel ; mais *faites ce qu'ils disent et ne faites pas ce qu'il font.* Il dit bien ; il faut toujours espérer qu'un jour il fera bien.

" Voulez-vous bien dire à la Mère Ste. Ursule (Dépositaire) que je ne demande pas pour elle la graisse de la terre, mais bien la graisse du ciel, et ces rosées abondantes de miel que l'enfant Jésus répand sur tous ceux qui se tiennent près de la crèche.

" J'ai l'honneur d'être, ma Mère, de vous et de toute votre sainte communauté, avec un sincère attachement en Dieu,—
Votre etc. De Calonne, missionnaire."

Les Ursulines de Trois-Rivières eurent le bonheur, pendant 15 ans, de voir ce saint père s'employer de tout son zèle à accroître toujours dans leur âme le désir de se perfectionner dans les devoirs de leur saint institut.

L'abbé de Calonne, dont les talents pour la prédication étaient de premier ordre, devait chaque année céder au désir de tous et venir prêcher la grande neuvaine de St. F. Xavier dans la cathédrale de Québec. Tous les carêmes on le voyait donc arriver au

(1) Volume que M. Daulé différait de faire parvenir à M. de Calonne.

Monastère, et après avoir prié le bon père Daulé de vouloir bien le remplacer à Trois-Rivières, et lui avoir donné le bonjour anglais, *Goodbye !* il s'installait dans son appartement, les deux chapelains changeant ainsi de communauté pour une quinzaine. Mais le Récit se plaint doucement de ce que les pieux citoyens *dévoraient* ce nouveau père, qui après avoir tenu des milliers d'hommes comme suspendus à ses lèvres et immobiles d'admiration, ne descendait de la chaire sacrée que pour entrer dans l'humble confessionnal ; ce n'était que fort tard dans la soirée qu'il revenait chez nous. Ce charitable accord entre le père Daulé et l'abbé de Calonne dura jusqu'à la mort de ce dernier. De retour à Trois-Rivières, l'ex-chapelain écrivait fréquemment à nos religieuses. Cette correspondance nous a paru si édifiante et si belle que nous ne pouvons nous défendre d'en mettre ici quelques extraits. Voici par exemple ce qu'il pensait des croix et des souffrances.

" Ma fille, toute cette vie n'est qu'un combat ; plus le combat est rude, plus la couronne sera grande ; plus il est long et difficile, plus Jésus notre chef nous donnera de secours. Le repos sera au ciel, n'en cherchons pas sur la terre......C'est surtout par la soumission à la volonté divine que l'on prouve à Dieu son amour, et c'est cela seul, ma fille, que Dieu demande de vous. Il n'a pas besoin de vos sentiments ni de leurs expressions, il ne demande de vous que vos actions, votre fidélité, votre soumission à sa sainte volonté. Avec cela votre état sera plus sûr que si vous sentiez toutes les ardeurs des séraphins. Cent fois le jour dites : " Que votre volonté soit faite !" Dites-le de bouche, criez-le quand même votre cœur paraît dire le contraire. O mon âme, tu n'as rien à craindre tant que tu espères en ton Dieu......"

Les vertus humbles et cachées, qui sont pour ainsi dire l'essence et la base du christianisme, étaient particulièrement chères à ce fidèle prédicateur du Christ. " A quoi pensez-vous donc, ma fille ; je n'ai pas besoin d'inspirations particulières pour savoir que je descendrai bientôt dans la tombe ! Oubliez-vous que je suis dans ma 72e année ? Grâces à Dieu, je veux ne l'oublier pas, et quoique je me porte peut-être trop bien pour mes péchés, mon âge me dit sans cesse que je ne peux aller encore bien loin, et que par consé-

quent, il faut doubler le pas et redoubler de vigilance. Ce langage de mes années est plus énergique et plus sûr que toutes les inspirations......Non, ma fille, Dieu ne m'a rien fait connaître, et ne me fait jamais rien connaître que par son Evangile, et par les inspirations communes à tous les chrétiens, même aux plus grands pécheurs. Quelquefois il lui plaît de mettre sa parole dans ma bouche pour le bien de ceux que je dirige, sans que j'en sache rien et sans même me douter que c'est un avis spécial qu'il leur donne. Remerciez bien votre sainte communauté de leurs bonnes prières et communions ; qu'elles aient encore la charité de demander que je fasse bon usage des grâces qu'elles m'ont obtenues."

Ailleurs il disait : "Eh ! ma chère fille, toutes les douleurs qu'un homme pécheur a souffertes ou peut souffrir, n'approchent en rien de celles que l'innocent Jésus a endurées dans tous les temps de sa vie. C'est une chose dont nous n'aurons une véritable idée que dans le ciel, et l'amour incompréhensible qu'il nous a montré par là sera la source de notre bonheur éternel......Tenez-vous bien cachée ; aimez l'obscurité dans laquelle il veut que vous viviez et craignez de paraître. Soyez humble, soyez humble, soyez très-humble. Soyez douce, soyez charitable et indulgente, soyez silencieuse, et faites un très-fréquent usage de l'oraison jaculatoire. Adieu, ma fille ; offrez-moi aussi à Dieu, à Jésus, à la Ste. Vierge ; qu'elle soit toujours notre médiatrice auprès de son Fils......"

En date du 24 janvier 1812, il écrivait à notre communauté :

" Ma Rev. Mère et vous toutes, mes très-chères Mères et filles,— J'espère fermement que Dieu veut me faire miséricorde puisqu'il a inspiré à ses épouses de demander pour moi l'abondance de ses grâces. Pour animer encore votre charité à redoubler vos prières, sachez que j'en ai un besoin extrême. J'ai mené une vie très-indigne, et je n'ai commencé à servir Dieu que quand mes forces presque épuisées me rendaient presque incapable de remplir les fonctions du saint ministère. Mais ce Dieu compatissant a voulu suppléer à ma faiblesse en m'environnant des prières de deux communautés d'âmes aussi charitables que ferventes. O miséricorde de mon Dieu, soyez bénie à jamais ! Que ne puis-je faire connaître à tous les richesses infinies de cette miséricorde inépuisable ! O mon Jésus ! que votre amour pour les pécheurs est excessif !

Qu'est-il donc pour ceux qui vous aiment ou qui désirent sincèrement vous aimer? Ah! si nous comprenions quelque chose de cet amour, nous deviendrions tous bientôt des séraphins. Mais, ô amour, que n'avez-vous pas fait pour nous le faire comprendre? O dureté, ô stupidité, ô aveuglement du cœur humain, tu es un abîme incompréhensible! Tirez-nous-en pour votre gloire, ô très-doux Jésus! Dédommagez-vous du moins dans le cœur de vos épouses de l'insensibilité du reste des chrétiens pour vos bienfaits et votre amour.

" Il est juste, mes chères Mères et filles, que je reconnaisse les vœux que vous faites pour moi; aussi demandé-je au Dieu de charité, par la médiation de Jésus Rédempteur du monde, que cette charité règne tellement parmi vous que vous ne fassiez plus qu'une âme et un cœur. Ce fut le souhait de St. Jean dans ses vieux jours, ce sera aussi le mien. C'est un souhait qu'il avait puisé sur la poitrine ardente du divin Maître, la veille du grand sacrifice de sa charité pour les hommes. Il faut donc s'entr'aimer comme Jésus nous a aimés.. L'angelus sonne, je dois m'arrêter.."

A mesure que s'avançaient les années, les vertus de M. de Calonne semblaient s'épurer comme l'or dans la fournaise. Ses prédications, ses entretiens, ses lettres, tout chez lui revêtait ce caractère de sainteté qui est le propre des âmes parfaites. Son éloquence était naturellement entraînante, mais lorsqu'il parlait de la perfection religieuse, son œil étincelait d'un feu divin, et il lançait de ces traits inspirés qui emportent d'assaut la conviction. Prêchant un jour dans la salle de communauté sur la parfaite observance des vœux monastiques, il déroulait avec véhémence l'incomparable beauté des maximes évangéliques; faisant apprécier aux religieuses tout ce qui se rattache de bonheur à la stricte observance de ces paroles du divin Maître: *Bienheureux les pauvres d'esprit*, son regard s'arrête tout à coup sur une superbe giroflée (1) :—" Mes sœurs, dit-il, cette fleur est belle, car elle a été bénie de Dieu; mais si l'une de vous y attache son cœur, la pauvreté parfaite ne s'y trouve plus!" L'exhortation

(1) La plus belle collection de roses, de géraniums, de giroflées etc. ornait alors la salle de communauté, y fleurissait tout l'hiver en dépit des autans.

ne fut pas plus tôt finie que la mère Thérèse de Jésus, craignant de trop aimer ses fleurs, les arrache de leurs tiges et les dépose sur l'autel. Ecrivant cette même année (1816), à la mère St. François-Xavier, il disait: "J'espère que vos vœux et ceux de votre sainte communauté m'obtiendront de Dieu la grâce de ne m'occuper plus que de la mort et du soin de m'y bien préparer, pendant que Dieu me laisse la santé et la liberté d'esprit : car dans la maladie, mon expérience journalière m'a bien convaincu qu'il n'est plus temps. Alors tout ce que l'on peut faire est de rester tranquillement sur sa croix et de souffrir patiemment et avec soumission à la volonté de Dieu en union avec J. C., et c'est beaucoup. Je crois, ma Mère, que c'est là votre grande occupation ; ce que je souhaite, c'est qu'alors vous ne soyez plus supérieure, et que moi je ne sois plus curé. Demandez cette grâce pour moi et je la demanderai pour vous, toujours en disant: *Fiat voluntas.* Pour votre communauté, je demanderai la plus exacte fidélité à la règle et la plus humble obéissance: avec cela, vos religieuses iront droit au ciel par le plus sûr chemin. Si Dieu n'en dispose autrement, on dit que je prêcherai la neuvaine."

Vers l'âge de 74 ans, ce saint prêtre commença à plier sous le poids des travaux et des années. Cependant il traitait son corps avec une dureté incroyable, jeûnant invariablement trois fois la semaine, et se levant toujours avant 4 h., après trois ou quatre heures de repos sur une méchante paillasse, même pendant nos rigoureux hivers. Malgré ces austérités, auxquelles il joignait l'usage journalier de haires, cilices etc., cette âme toute de feu s'accusait incessamment de n'en pas assez faire. Voici en quels termes il écrivait à la mère St. François-Xavier :

" Ma Rév. Mère,—Vous avez sans doute à vous plaindre de ma négligence à répondre à votre lettre affectueuse. Je ne sais comment cela s'est fait, mais je sais que ce n'est ni par manque de respect ni par manque d'attachement. Le vrai est que je deviens très-paresseux à mesure que je deviens vieux : ce qui est contre toute raison; car c'est lorsqu'on est plus près du but qu'on doit redoubler le pas et marcher plus gaîment. Je n'ai pourtant pas d'infirmités, et ma trop bonne santé m'effraye, et me fait craindre que Dieu ne veuille me récompenser dans ce monde de

ces travaux qui n'ont pas été dirigés purement pour lui. Que son saint nom soit béni! Je ne perdrai pas confiance en sa miséricorde qui seule peut me faire trouver grâce devant lui. Il voit ma lâcheté; il sait que je n'aurais pas le courage de porter des croix et il me les épargne. Toujours il se proportionne à toutes nos faiblesses; redoublons donc de confiance en lui et laissons-le faire, certains qu'il nous aime et qu'il arrangera tout pour le mieux.

" Ma très-révérende Mère, je m'unis à vous et à toute votre communauté dans les sacrés cœurs de Jésus et de Marie......"

Sur la fin de l'été de 1818, à la Mère St. Henri, supérieure:

" Ma très-révérende Mère,—Mille remercîments de vos charitables libéralités. Les cœurs de nos sœurs irlandaises en sentent tout le prix et en sont très-reconnaissants; vous ne doutez pas que je ne partage leurs sentiments. Pour moi je ne doute pas que Dieu ne vous en récompense dès ce monde, car c'est une véritable charité, d'autant plus qu'on n'en peut trouver en Canada. Je crois que toutes les communautés devraient s'unir pour en faire faire une certaine quantité (je parle des voiles), ce qui encouragerait les manufacturiers à l'entreprendre à un prix raisonnable.

" Nous aurons lundi prochain trois professions; deux Irlandaises, sœurs St. Joseph et Ste. M. Madeleine: la troisième est sœur Ste. Claire, fille de M. Burroughs, que j'avais déjà faite fille de Dieu et qui va devenir son épouse. Je les recommande à vos prières et à celles de votre sainte communauté. Je crois que leur profession réjouira même les anges gardiens des Ursulines de Québec. Toutes ces âmes que Dieu dirige lui-même me confondent; je crois qu'il me les a envoyées pour me préparer à la mort. Puissé-je en profiter! Ne doutez pas, ma chère Mère, que vous n'ayez une grande part vous et toute votre communauté dans mes prières. Je me réjouis des nouvelles consolantes que vous me donnez de notre Mère St. Xavier. Qui de nous deux recevra l'autre dans le céleste séjour? Ce sera elle quand même je mourrais le premier, car j'aurai un bien long purgatoire.

" Aimons Jésus, unissons-nous à Jésus, il est notre Dieu, notre miséricorde et notre juge. Hélas! il est nié par la plupart et

méconnu de presque tous. Exhortez fréquemment vos filles à prier sans cesse pour les besoins de l'Eglise, qui sont extrêmes.

" Je suis honteux de ma bonne santé, mais mes facultés intellectuelles baissent tous les jours comme ma vue : *fiat fiat.*

" J'ai l'honneur d'être avec un très-respectueux dévouement, ma très-révérende Mère,—Votre etc. De Calonne."

A l'âge de 79 ans, respirant à peine de faiblesse et d'épuisement, il ajouta trois heures d'oraison aux quatre qu'il n'avait jamais manqué de faire journellement, observant toujours ses jeûnes et se levant à 4h. jusqu'à la veille de sa mort. Privé depuis quelque temps par ses infirmités du bonheur d'offrir l'auguste Victime, il se traînait au pied des autels pour y recevoir l'Agneau sans tache. Avec quels saints transports ne le reçut-il pas au dernier jour de sa vie ! Comme St. Philippe de Néri, le désir de posséder le Saint des saints, de boire " ce vin délicieux qu'il ne devait plus boire que dans son royaume," le transporta tellement qu'il s'élança de son fauteuil en s'écriant : " Voici mon Dieu ! voici mon cher Jésus ! " mais manquant de forces, il frappa la terre de son front vénérable, et l'on dut péniblement le remettre sur son siége. Ayant reçu son Créateur, il passa le reste du jour absorbé dans un recueillement profond et comme abîmé dans l'immense océan de la bonté de Dieu. Le soir, à l'heure ordinaire de son coucher, il se fit mettre sur sa pauvre paillasse. Son cœur palpitant de joie et d'espérance invoquait sans cesse le Bien-Aimé, qui devait bientôt mettre un terme à son exil. Le lendemain, 16 octobre 1822, sur les 6 heures du matin, sonna pour lui l'heure de la possession et du repos. Impossible de rendre l'émotion qui s'empara des assistants au moment de ce bienheureux décès. Cette figure flétrie par les austérités et la souffrance ne reflétait plus que l'empreinte d'un bonheur divin. Pendant 54 heures, ce saint corps resta constamment flexible, sans aucun indice de corruption. Quels n'étaient pas alors les sentiments de cette fervente communauté qu'il avait dirigée jusqu'à la fin avec tant d'ardeur et de zèle ! " Nos chères sœurs de Trois-Rivières ont eu le malheur de perdre leur saint directeur M. l'abbé de Calonne, disait la Mère, McLaughlin de St. Henri écrivant en France. Quand ce vénérable vieillard prêchait dans la cathédrale de Québec, les protes-

tants du premier rang y couraient comme les catholiques, chacun voulant voir un grand homme et entendre parler un saint. Le jour de ses funérailles, les protestants accoururent de plusieurs lieues pour voir le saint prêtre. Des prêtres français portèrent le saint corps du monastère des Ursulines à la paroisse, pour la consolation du public qui voulait que le service fût célébré dans la plus grande église. Il fut ensuite reporté chez les Ursulines et enterré près de la grille, à l'endroit qu'il avait désigné. Un prêtre français avait fait l'oraison funèbre." Ce fut en effet au milieu d'un concours immense que M. Raimbault, supérieur du collége de Nicolet prononça d'une voix inspirée l'éloge du défunt. Il y mit cet accent douloureux de l'intime amitié qui, après s'être épanchée sur la tombe, sent le besoin de se consoler en regardant le ciel.

Quant aux Ursulines, elles gardèrent bien avant dans leur cœur les dernières paroles de leur Père chéri, alors que sur son lit de mort, après leur avoir demandé pardon des sujets de peine qu'il pouvait leur avoir involontairement donnés et s'être recommandé à leurs prières, il ajouta : " Souvenez-vous, mes chères sœurs, que vous êtes les épouses de J. C., et que c'est par sa pure, par sa seule miséricorde qu'il vous a choisies. Il est notre modèle, mes chères sœurs, et il ne nous reconnaîtra à l'heure de notre mort qu'autant que nous lui aurons été semblables. C'est un Dieu crucifié qui nous jugera ; il est vrai que son amour pour nous l'a porté à s'anéantir jusqu'à se revêtir de notre nature, mais nous ne serons favorablement reçus de lui qu'autant que nous aurons correspondu à cet amour ; notre jugement sera terrible si nous lui manquons de fidélité...... Heureusement que nos œuvres ne sont rien devant Dieu, mais que c'est par les mérites de J. C. que nous obtiendrons miséricorde. Si nous voulons qu'il nous reconnaisse pour ses membres et pour ses épouses, il faut que nous répondions à l'amour immense qu'il nous porte......Ne m'oubliez pas, mes chères sœurs, dans vos prières ; si Dieu me fait miséricorde, soyez sûres que je me souviendrai de vous."

§ 10.—CANONISATION DE STE. ANGÈLE;—TRAITS CARACTÉRISTIQUES DE SA MISSION DANS LES PRINCIPALES CIRCONSTANCES DE SA VIE;—SA PERPÉTUITÉ DANS LES DIFFÉRENTES PHASES PAR LESQUELLES PASSE SON ŒUVRE.

La canonisation de Ste. Angèle, quel sujet à traiter pour une Ursuline ! Nous dirons donc un mot de cet événement important qui, en 1807, fut accueilli avec tant de saints tressaillements par les héritières de celle que l'Eglise glorifiait ainsi.

Mais si la nouvelle fut comme un rayon de joie et d'espérance pour toutes les filles d'Angèle, de quelle immense consolation ne fut-elle pas pour les Ursulines de France, encore spoliées et dispersées, elles qui avaient fait resplendir du plus bel éclat l'œuvre de la Fondatrice et qui l'avaient propagée jusqu'au delà des mers !

Oui, pendant que ces vierges courageuses, les unes comme encore teintes du sang de leurs sœurs, les autres glorieuses de leurs prisons et de leurs chaînes, toutes rendant grâce à Dieu *d'avoir été jugées dignes de souffrir pour son nom*, sortaient sans bruit de leur exil; pendant qu'elles se cherchaient les unes les autres, afin de vivre de nouveau avec la même règle sous une Mère commune, louant souvent, à côté de leur ancien monastère devenu propriété étrangère, un étroit logis pour reprendre leur œuvre sainte ; le Vicaire de J. C. s'était occupé de la glorification d'Angèle. Donc, filles de Ste. Angèle *Sursum corda* ! élevez vos cœurs ! et du haut du ciel entendez la Ste. Fondatrice vous adresser ces paroles de son immortel testament : " Jésus-Christ sera au milieu de vous ; il vous éclairera, il vous conduira comme un bon maître. *Soyez assurées qu'il n'abandonnera jamais cette Compagnie tant que le monde durera. Croyez-le, n'en doutez point, ayez une ferme foi, cela sera ainsi :* JE SAIS CE QUE JE DIS......Persévérez donc avec joie dans l'œuvre commencée et gardez-vous de vous refroidir ; toutes les promesses (1) que je vous fais seront surabondamment remplies."

(1) Le St. Siége a qualifié de prophétiques ces paroles ; il les mentionne dans la Bulle de canonisation et veut que l'Eglise universelle les récite dans l'office de la Sainte.

La communauté de Rome (1) avait pris l'initiative dans le mouvement en faveur de la canonisation de Ste. Angèle; avec quelle solennité ne célébra-t-on pas l'heureux résultat de tant de démarches et de prières! Quant aux Ursulines de France, la plupart ne le firent encore qu'à " petit bruit "; mais les guirlandes de leur abnégation, de leur courage et de leur dévouement, devaient être bien précieuses aux yeux de celle qui allait si particulièrement les bénir. Les échos du St. Laurent, dans la lointaine Amérique, prolongèrent les transports de la glorieuse fête. " Notre Bienheureuse Mère et Institutrice avait été mise dans le catalogue des Saints dès le 24 mai; mais nous n'en avons reçu la nouvelle que dans l'automne, avec une circulaire adressée à l'ordre entier." Après avoir rendu au " Père des miséricordes les plus vives actions de grâces," nos Mères se préparèrent dans toute la joie de leur cœur à dignement célébrer au printemps la réjouissante solennité. " Elle fut faite, selon le Récit, avec toute la magnificence possible. Le tableau de la bien-aimée Sainte fut placé à droite du sanctuaire dans notre grille, couronné et entouré de guirlandes soutenues par des anges; le tout rehaussé par l'éclat d'un très-beau luminaire. La grand'messe fut chantée en musique et des plus solennelles, ainsi que le *Magnificat*, dont s'était chargé M. notre digne Aumônier." Pour les Ursulines de Trois-Rivières, on peut se faire une idée du surcroît de bonheur que leur apporta cette fête, dans le nouveau Monastère où elles venaient de se réunir. M. de Calonne dut laisser échapper bien des flots de sainte éloquence en cette circonstance fortunée.

(1) Nous manquerions de gratitude si nous ne nommions pas ici la postulatrice de la canonisation de Ste. Angèle, la Mère M. Louise Schiantarelli de St. Joseph, née à Venise en 1718. En l'appelant à se consacrer à lui dans le monastère de Rome, Dieu semble l'y avoir appelée tout exprès pour la glorification de la vierge de Brescia. Dès son entrée au noviciat, elle se sentit pressée d'un immense désir de procurer cette gloire à Ste. Angèle, et malgré mille obstacles sa détermination ne varia jamais. Elle se livra à des recherches interminables, entreprit de nombreuses correspondances. A la Béatification de Ste. Angèle, elle redoubla de zèle, et sur son lit de mort, à l'âge de 84 ans, elle travaillait encore. Cinq ans après, elle en célébra au ciel le glorieux accomplissement en compagnie de sa sainte Mère.

Le triomphe de notre Mère était déjà grand sans doute ; mais n'anticiperons-nous pas un peu sur les dates pour rapprocher de cet événement mémorable les triomphes plus récents de l'angélique Vierge de Brescia ; pour indiquer au moins le mouvement tout particulièrement intéressant pour nous, qui devait marquer en sa faveur l'époque actuelle ? C'est en effet en 1861 que, sur la demande d'un grand nombre d'évêques, le St. Père a décrété que la fête de Ste. Angèle serait désormais célébrée dans toute l'Eglise sous le rite double, " afin que par son secours et par ses mérites, le Seigneur daigne préserver de *toute souillure* et de *toute erreur* les personnes de son sexe, et que *l'Eglise, délivrée des embûches de ses ennemis, jouisse d'une paix continuelle.*"

Une faveur aussi signalée de la part du St. Siége méritait un retour particulier de gratitude ; aussi Ste. Angèle elle-même va-t-elle l'inspirer, dans l'organisation d'une Archiconfrérie portant son nom, destinée à lutter ouvertement pour l'Eglise et son auguste Chef. En voici en deux mots l'origine. Dans la communauté de Blois, à la suite d'une faveur miraculeuse due à l'intercession de notre Sainte, on forma d'abord une petite société en son honneur. Mais de nouvelles faveurs ayant été obtenues, des âmes ardentes et généreuses conçoivent l'idée d'un plus grand bien à faire, et les faits sont exposés à Sa Sainteté. L'humble association, ainsi confirmée par le ciel, se voit bientôt ratifiée sur la terre, et la voilà devenue Archiconfrérie sous l'approbation du Vicaire de J. C., qui a daigné faire usage de son autorité suprême pour dire à de faibles jeunes filles : Oui, sous la bannière de Ste. Angèle, " placez-vous (1) partout comme une barrière pour arrêter les efforts de l'enfer ; essayez d'exercer un apostolat, autant que le comportent votre sexe, votre âge, votre faiblesse : faiblesse apparente, et au point de vue de la sagesse humaine, mais qui peut devenir une force invincible avec le secours de Dieu. Faites appel à vos sœurs, vos mères, vos amies, à toutes les jeunes filles humblement pieuses, à toutes les femmes vraiment chrétiennes du monde entier, et *Dieu vous bénira comme nous vous bénissons en son nom.* "

(1) Indult du 17 avril 1863, érigeant l'Archiconfrérie de Ste. Angèle.

Et la nouvelle Archiconfrérie, ayant pour première présidente une élève de la maison de Blois, et enrichie de grandes indulgences, fut d'autant mieux accueillie qu'elle n'arrêtait dans sa marche aucune autre société, qu'elle ne pouvait que les fortifier, au contraire, de ce sentiment de zèle qui lui est propre.

Gloire vous soit donc rendue, ô sainte Angèle, amie et protectrice de la jeunesse! Actions de grâces aussi à vous, Pontife inspiré, clément et immortel Pie IX, qui avez permis que la statue (1) de notre bien-aimée Sainte figurât parmi les grands monuments de St. Pierre de Rome!

Nous donnerions ici une esquisse biographique de l'illustre Angèle Mérici, si les détails de sa vie n'avaient depuis longtemps été publiés sous plusieurs formes et dans presque toutes les langues de l'Europe. Qu'il nous suffise de faire remarquer à nos lectrices que dans les principales circonstances de la vie de Ste. Angèle, se trouvent les traits caractéristiques de sa mission.

Elle fut orpheline dès le jeune âge et sentit un immense besoin de guide et de protection, celle qui devait servir de mère à tant de vierges et de jeunes filles. Privée des sacrements (selon la coutume relâchée du temps) jusqu'à un âge assez avancé, elle comprit d'une manière singulière, par l'expérience de ses propres besoins, le bien qu'ils peuvent opérer dans les âmes, et sut appuyer sur leur nécessité et leurs effets. Pourquoi cette intelligence infuse du Latin, cette rare pénétration dans l'Ecriture sainte et les choses de Dieu, sinon pour lui donner à entendre que la doctrine chrétienne est l'essence et la base de toute vraie éducation. Son cœur la portait à vénérer de ses yeux et de ses lèvres les lieux sanctifiés par les travaux et les souffrances du Sauveur; elle fait le voyage de la Terre Sainte; mais la voilà aveugle au moment où elle allait jouir du fruit de ses fatigues et de ses peines! Divin Maître de la science qui fait les saints, ne sembliez-vous pas par là dire à votre disciple quelle vénération, quel

(1) Cette statue dont nous avons la gravure, est haute d'environ 15 pieds, l'enfant représentée à côté de Ste. Angèle a environ 9 pieds de haut. On sait que rien de médiocre n'entre dans la grande basilique. La statue de Ste. Angèle, qui est le résultat de souscriptions faites par les diverses maisons de l'Ordre, sera achevée en 1866.

amour il faut inspirer à la jeunesse pour l'humanité sainte du Sauveur, pour son cœur adorable et pour ses souffrances, lors même que les consolations sensibles font défaut à l'âme.

Voyons maintenant l'admirable vierge en rapport immédiat avec les intelligences d'un ordre supérieur. Si son humilité a mis tout d'abord en fuite l'ange des ténèbres, comme elle sait reconnaître les anges de lumière qui lui apparaissent, conduisant dans la voie du ciel les vierges de la Compagnie que Dieu lui ordonne de fonder ; comme elle sait les écouter et les comprendre ! O précieux don du discernement des esprits ! La sainte Fondatrice en fut tellement pénétrée, elle le communiqua si complètement à ses douze disciples, et par elles aux nombreuses vierges qui voulurent continuer et propager son œuvre, que de graves auteurs ne craignirent pas d'appeler les filles d'Angèle, " les imitatrices des apôtres, les coadjutrices des docteurs, les anges gardiens des jeunes filles ! "

Nos lectrices ont souvent admiré comment Ste. Angèle, à Rome, à la prière même du Souverain Pontife, se défendit de prendre la direction d'un hospice de charité : c'est qu'elle savait que l'accomplissement de la volonté divine était ailleurs pour elle, et qu'elle n'assurerait son élection qu'en correspondant à la vocation de Dieu. On remarque encore qu'appartenant à une classe intermédiaire de la société, l'angélique Angèle Mérici se trouva recherchée et vénérée par les grands et les nobles. Son institut en effet était appelé à réunir toutes les classes, (l'Ordre a eu dès l'origine de sa formation son pensionnat et son externat), apprenant aux unes et aux autres la véritable valeur de la naissance et des richesses. Si d'un côté l'on enseigne à soutenir sans orgueil, et selon les vues de Dieu, une haute position dans le monde ; l'on instruit de l'autre à obéir sans bassesse comme sans murmure ; ainsi formée, on peut subir (ce qui est si commun de nos jours) un revirement de fortune, sans être pris trop au dépourvu et perdre possession de son âme. Ste. Angèle organise sa Compagnie selon les circonstances, mais avec une sagesse qui saisit d'admiration ; ce n'est d'abord qu'une congrégation, afin de faire bien voir à la société le genre de services qu'elle est appelée à lui rendre, laissant au temps à perfectionner son œuvre et à soustraire

plus complètement les jeunes cœurs aux influences perverses. Elle insère dans son Testament cette remarque profonde de sens et d'expérience: que des changements (1) pourront se faire, mais avec poids et mesure, après de longues réflexions et avec l'approbation des autorités. Et le Pape, érigeant sa congrégation en Ordre religieux, enchérit sur cette clause et reconnaît que les temps et les pays appporteront nécessairement des changements.

Que dire maintenant de ce sentiment de la Fondatrice qui, voulant que son nom disparaisse à jamais d'une œuvre que Dieu seul a pu accomplir, élève bien haut les regards de ses filles et leur montre la glorieuse phalange d'Ursule.—Voilà vos patronnes et vos protectrices; sous l'étendard de la Reine des vierges et des martyrs, elles sont mortes pour la virginité et la foi......Oh! comme ce nom d'Ursulines (2) doit incessamment dire aux filles d'Angèle, l'abnégation, le dévouement et la hauteur des aspirations de leur Mère!

Ste. Angèle va mourir; mais l'œil fixé sur le ciel et sur l'Eglise, elle assure que son œuvre ne cessera d'exister que lorsque l'Eglise elle-même aura finalement triomphé: quelle parole à redire après plus de trois siècles et quart! Et aujourd'hui que le Vicaire de J. C. proclame avec un nouvel éclat les vertus et le triomphe de la Ste. Fondatrice, qui ne voit que son auréole n'a pas pâli? Non; à l'éclatante blancheur de la virginité, mêlée des vives splendeurs

(1) Voir tôme 1, p. 425, où ce même sentiment est exprimé plus longuement.

(2) La dévotion à Ste. Ursule avait été des plus marquées au moyen-âge; les plus célèbres universités l'avaient prise pour patronne: la Sorbonne en France, l'université de Vienne en Autriche, celle de Coïmbre en Portugal. Parmi les nombreuses sociétés établies en son honneur se distinguait celle du grand navire de Ste. Ursule, érigée à Cologne et qui existe encore; elle compte une multitude de cardinaux, d'évêques, d'électeurs, d'abbés, de rois, de reines, de princes et de seigneurs. Cette confrérie a pour bannière un vaisseau voguant sur l'Océan, ayant pour mât Jésus crucifié. La Ste. Vierge, placée au milieu, a autour d'elle Ste. Ursule et ses compagnes; les apôtres occupent la proue et la poupe du navire. Ste. Angèle n'a-t-elle pas été bien inspirée d'*embarquer* ses filles en si bonne compagnie?

du zèle apostolique, sont venues se joindre les teintes empourprées du sacrifice et du martyre ; et nous saluons avec la plus complète confiance le mouvement de la Restauration qui s'opère sur l'ancien continent d'une manière si frappante depuis 1850, hâtant par nos désirs la publication des Chroniques nouvelles que doit diriger un vénérable évêque de France, et aussi la publication de celles qui sont actuellement sous presse en Espagne par le zèle d'un digne chanoine de Saragosse. Nous accueillons avec le même empressement ces recueils de règles, d'observations, récemment publiés par plusieurs maisons d'Ursulines de France, parmi lesquelles on voit s'établir la plus heureuse entente, à dessein d'amener plus d'uniformité dans l'éducation. Ces remarques étant le fruit de consultations entre les communautés les plus florissantes, ne peuvent manquer d'être à l'avantage de l'Ordre, à la gloire de la Ste. Fondatrice et au plus parfait accomplissement de son œuvre.

Mais nous ne clorons pas cet article sans nous permettre encore un retour sur notre glorieuse Mère ; car, dans une Fondatrice reconnue sainte par l'Eglise, comme nous le disait le Nonce Apostolique Mgr. Bedini, dans sa visite à l'intérieur de notre Monastère, visite dont nous n'oublierons jamais la paternelle familiarité et la simplicité noble et digne ;—dans une Fondatrice se trouve en principe, comme en un dépôt, tout ce que son œuvre doit produire. C'est le germe d'où sortira l'arbre et tous les fruits qu'il est destiné à rapporter dans l'avenir.

Nous dirons donc encore que la perpétuité de la mission de Ste. Angèle se trouve nettement marquée dans les différentes phases par lesquelles a passé son œuvre ; Dieu lui-même semble prendre plaisir à nous en assurer par de nouvelles manifestations de la gloire de sa servante. Ste. Angèle fonde sa Compagnie à l'époque où le venin de l'hérésie commençait à s'infiltrer dans la société européenne, et nous aimons à le noter, l'année même où se découvrait notre Canada (1535). Elle est déclarée Bienheureuse dans sa vie et ses œuvres, au moment où l'impiété (1768) commençait à glacer la foi en Europe et à jeter le mépris sur l'enseignement chrétien ; et c'est au commencement de notre siècle, alors que le besoin d'une éducation forte, tout imprégnée des maximes de la foi, se faisait si vivement sentir, que le souverain pontife Pie VII

appose au nom d'Angèle le sceau de la sainteté, la présentant aux hommages des fidèles comme *douée d'une grandeur d'âme extraordinaire et entièrement dévouée au bien du prochain.* Aussi, à ce grand événement, quel mouvement s'opère dans l'Ordre entier, en France, dans les possessions espagnoles, en Irlande, en Italie, en Autriche, en Belgique, en Prusse, etc. etc.; c'est comme la Renaissance des Ursulines en Europe, Renaissance qui cependant s'opère avec assez de sagesse et de prudence pour ne pas sacrifier l'essentiel aux exigences matérielles du temps.

Que fallait-il de plus? Ce qu'il fallait? Ah! c'est cette bénédiction partie de la bouche et du cœur de l'immortel Pie IX, qui venait de décréter (1) l'office de la Sainte universel, la proclamant *Patronne des mères chrétiennes* et *Protectrice des jeunes filles.* Comme il fait bon à nos cœurs d'entendre répéter ces paroles prononcées à Rome: " *Toutes les Ursulines sont bénies d'une ample bénédiction, qui leur aidera à travailler à leur propre sanctification et à la sanctification d'autrui. Qu'elles prient avec beaucoup de ferveur pour l'Église et pour* (2) *moi.*"

Oui, dans ces années où les émissaires du mal redoublent de rage

(1) Lettre Pastorale des Pères du concile de Québec, mai 1863.

(2) Au sujet de cette bénédiction précieuse donnée par le S. Père le 17 oct. 1864, dans une visite au Monastère de Rome, les Ursulines de cette maison nous écrivaient à nous en particulier: " Il S. Padre parlô molto delle sue Figlie, le Orseline di Quebec e delle Tre Rivière, le benedisse particolarmente. . e ci incarico di farla consapevoli di questa sua Benedizione." C'est-à-dire: " Le S. Père parla beaucoup de ses filles les Ursulines de Québec et de Trois-Rivières, il les bénit particulièrement. . . . et il nous chargea de vous transmettre cette bénédiction." Quel nouveau sujet de joie et d'actions de grâces pour nos maisons lointaines! Rien de plus charmant au reste que cette visite dont une circulaire de M. l'abbé Richaudeau nous donnait les détails. Le S. Père, comme toujours le cœur rempli de bénédictions pour tous, est inspiré de bénir d'une manière spéciale les filles d'Angèle. Mais il veut en même temps causer une heureuse surprise à la communauté qui sera chargée du précieux message, et c'est à l'heure du repas qu'il arrive au Monastère. On se figure facilement les transports de joie. Un trône s'improvise, on s'agenouille tout autour, on baise les mains et les pieds du Saint Père, qui daigne goûter au pain de la table monastique. " E l'assicuro che facemmo un magnifico

et d'efforts contre la sainte Eglise, l'œuvre de Ste. Angèle doit prendre une nouvelle expansion, s'animer d'un zèle tout nouveau ; c'est ce qu'elle fait par le moyen de son Archiconfrérie, qui progresse si rapidement. Les circulaires de M. l'Aumônier des Ursulines de Blois, nous font connaître que trois mois seulement après la bénédiction mémorable du Vicaire de J. C., 10,000 associées étaient unies de prières avec la glorieuse Fondatrice, demandant par les SS. Cœurs de Jésus et de Marie des grâces surabondantes sur l'Eglise et son auguste Chef, tâchant par tous les moyens possibles d'y rattacher les cœurs. Qu'il est consolant de penser qu'aujourd'hui plus de 31,000 associées, dont environ 4,500 Ursulines, étendent de toute part l'œuvre apostolique de Ste. Angèle, tant en Europe et à l'orient, que sur les bords du St. Laurent, aux extrémités du lac Supérieur, sur le golfe du Mexique et dans les plaines insalubres de la Guyane.

Mais pourrions-nous mentionner l'Archiconfrérie de Ste. Angèle

Dessert cogli avanzi di quel pane che aveva avuto la sorte di essere toccato ed assaiggiato dal Vicario di Gesù Christo." Et je vous assure que nous avons fait un magnifique dessert des restes de ce pain, qui avait eu la bonne fortune d'être touché et goûté par le Vicaire de J. C. Que nous aimons aussi cette petite fille de 6 ans appelée à partager avec le S. Père, en sa qualité *d'assistante au trône*, les rafraîchissements qui lui avaient été présentés ! Mais dans quels sentiments la communauté agenouillée, entendit-elle tomber sur elle et leurs sœurs les paroles solennelles de la bénédiction ! Que nos lectrices jugent des sentiments que cette bénédiction a fait naître dans l'Ordre entier, par un extrait de l'adresse dédicatoire de l'ouvrage qui se publie actuellement par M. Villaumbrosia. La phrase né nous semble pas avoir besoin de traduction, tant le sens en est facile à saisir pour ceux qui savent le français. "Ah ! Desde lo alto del cielo se habra complacido vuestra santa Madre de veros asi rodeadas de esa aureola de proteccion y bendicion del Vicario de Jesucristo, a las que indudablemente se seguira la continuacion de la proteccion immediata de vuestros Prelados, del amor de los pueblos, de la veneracion de las ninas ; y todo, todo os alentara a reanimar mas y mas la fé y piedad entre los fieles, a propagar la sana doctrina, a preservar con ella del error a tantas familias infelices por medio de las lecciones y egemplos que deis a sus hijas, y estas a la vez dén en el hogar doméstico."

sans dire un mot de plus de ce vénérable abbé de France, M. Richaudeau, chanoine honoraire, et aumônier des Ursulines de Blois, dont le zèle et l'activité se sont manifestés de tant de manières pour l'extension de l'apostolat des Ursulines, qu'il devra être à jamais regardé comme un des insignes bienfaiteurs de l'Ordre? " C'est parce que l'institut de Ste. Angèle était tout particulièrement l'œuvre de Dieu, dit-il, qu'il a reçu la promesse d'une durée égale à celle de l'Eglise elle-même. Or, Dieu aurait-il fait une telle promesse à notre Sainte, si son œuvre n'eût été destinée qu'à faire un bien ordinaire et médiocre ? N'est-il pas évident que le sort de cette œuvre étant lié pour toujours à celui de l'Eglise, elle doit grandir comme l'Eglise ?" Et c'est mu de cette pensée que, malgré ses soixante ans, il écrit, il voyage, persuadé que d'après " la conduite de Dieu à l'égard de Ste. Angèle......et la manière dont l'Eglise, en plusieurs circonstances, a parlé d'elle......elle doit encore procurer plus de gloire à Dieu dans l'avenir qu'elle ne lui en a procuré par le passé."

Nous dirons en terminant que les aspirations de piété de l'Archiconfrérie sont : " la glorification de Marie, le triomphe de l'Eglise, l'extension de l'œuvre de Ste. Angèle et la délivrance des âmes du purgatoire." Ces aspirations si généreuses donnent la mesure des sentiments des membres qui composent la société.

§ 11.—ENCORE LA GUERRE

Nous allons éveiller ici des souvenirs comparativement récents puisqu'ils ne vont pas au delà d'un demi-siècle. Il y a probablement peu de nos lectrices qui n'aient connu quelque grand-oncle ou grand-père qui n'eût à raconter son épisode sur la guerre de 1812. Voici comme le Récit nous en parle.

" C'est en 1775 que les Américains essayèrent pour la première fois de troubler la paix en ce pays, qui avoisine de si près leur territoire. Ils déclarèrent alors la guerre par une invasion qu'ils n'avaient pas annoncée. Trouvant le pays sans défense sur les frontières, et sans troupes réglées suffisantes pour les empêcher de se répandre dans les campagnes, ils crurent qu'il leur serait facile de prendre la capitale. Mais la bravoure de ce qu'il y avait de troupes, vaillamment soutenues par les loyaux miliciens, ren-

versa totalement leur injuste dessein. Cela est détaillé aux années 1775 et suivantes.

" Depuis les arrangements de pacification et même de cession de la part de la Grande-Bretagne en 1783, il leur a été donné certaine étendue de terre dans le Haut-Canada, portion qui a été rendue au pays en annexant au Canada par Halifax (1) et ses dépendances. Depuis ce temps, nous jouissions d'une paix assez profonde pour nous faire bénir le ciel d'habiter un coin du globe qui paraissait seul exempt des troubles qui désolent toutes les parties de l'Europe. Nous goûtions cette paix, malgré les cuisantes douleurs dont nos cœurs étaient transpercés au récit des malheurs qui fondaient sur les infortunés habitants de ces pays, ainsi ravagés par les fléaux des guerres et des révolutions intestines, vu surtout que ces désolations ont frappé jusque sur la personne sacrée de N. S. P. le pape Pie VI, et son successeur Pie VII; leur détention par les ordres de l'Empereur des Français n'a fait qu'être plus tyrannique, tant par sa continuité que par l'augmentation de gêne en l'exercice des fonctions du gouvernement de l'Eglise.

" Le Seigneur vient de nous faire prendre une part plus sensible aux maux qu'ont essuyés et que subissent encore tant de pays, et cela, dans un temps où nous ne voyions que fort éloignée aucune possibilité de guerre avec les Américains. Nous apprenons, par une proclamation de M. notre Général en chef, Sir George Prevost, que les Américains déclarent la guerre au Haut et Bas-Canada. Cette nouvelle, parvenue ici vers le 22 et 24 juin, jeta l'alarme dans toute la ville de Québec, et en peu de jours dans tout le pays. Cette déclaration n'était pas annoncée pour qu'on s'y préparât; non, avant que le cri de guerre eût été entendu, plusieurs contrées se trouvèrent investies d'ennemis. Il y avait lieu d'appréhender que les Américains ne fussent secondés et encouragés par les instigations de l'Empereur des Français, dont le nom seul jette dans l'effroi.

" Quelle triste et affligeante situation pour nous, pauvres religieuses qui n'ayant aucune part aux contestations des puissances de ce monde, sommes sujettes néanmoins aux conséquences de leur

(1) Le souvenir de cette annexion s'est perpétué par le nom de colonies, qu'on a longtemps donné à cette partie du pays.

domination ! Quelque sujet que nous ayons de nous répandre en actions de grâces au Seigneur, d'avoir mis en notre souverain, S. M. George III, (représentée par son illustre fils le Prince Régent), une disposition favorable aux communautés de ce pays, pour se maintenir en leurs possessions et se propager, tel que stipulé dans la capitulation au temps de la conquête de 1759 ; quelles amères réflexions cette annonce de guerre n'a-t-elle pas fait naître dans nos cœurs......La peine d'en souffrir les différentes calamités et incommodités, inévitables dans un temps où tout un pays souffre, n'était pas ce qui nous paraissait de plus fâcheux ; mais plutôt l'incertitude de notre sort si un siége allait avoir lieu comme on le craignait, ne sachant pas encore quelle serait la force de l'ennemi. On devait les présumer nombreux et bien organisés, (1) puisqu'ils se montraient si prompts à l'action.

" Ainsi nous dévorions dans nos cœurs d'amères iuquiétudes. La pensée seule de nous voir séparées les unes des autres, et peut-être hors de lieu de sûreté, nous plongeait dans les plus cruelles alarmes. Tout concourait à appesantir notre fardeau. Notre digne évêque faisait alors sa visite épiscopale dans les îles du golfe St. Laurent, et il nous fallait, outre la peine de son absence, entendre une multitude de nouvelles inquiétantes qui se répandaient de toutes parts, comme il est ordinaire, surtout en temps de guerre. Celle qui fit le plus de sensation fut que Mgr. était devenu la proie de certains corsaires. La chose était possible, car on savait que les rivières étaient couvertes de ces écumeurs de mer. On savait de plus qu'un grand nombre de vaisseaux anglais avaient été pris, avant même la date fixée par le Congrès pour commencer les hostilités. Cette triste nouvelle plongea tous les cœurs dans de grandes inquiétudes : il se fit des prières publiques pour la conservation et le retour de Mgr. ; les communautés rivalisèrent de piété et de ferveur. Nous offrions nos communions, dont une générale par semaine lui était appliquée ; nous fîmes plusieurs neuvaines, et chaque jour, une religieuse passait un quart d'heure devant le S. Sacrement à cette intention, et y priait aussi pour le

(1) Les forces américaines comptaient 175,000 hommes, c-à-d. au delà de la population en état de porter les armes, dans toute l'étendue des provinces anglaises d'Amérique.

succès des efforts que faisaient les troupes réglées, conjointement avec les miliciens, pour repousser l'ennemi, au cas qu'il se portât à quelque tentative pour entrer sur nos frontières. Nous disions aussi, après la messe conventuelle, les prières indiquées dans le Salutaire.

" Enfin, le 17 septembre, Mgr. est arrivé en bonne santé de sa longue et pénible visite à la Baie des Chaleurs et lieux circonvoisins. Ce vertueux Prélat a pénétré jusqu'aux confins de son vaste diocèse, donnant la confirmation, parcourant ces nouveaux établissements avec des fatigues et des misères inséparables de ces courses apostoliques. Vu la guerre qui s'était déclarée depuis son départ, il a jugé à propos de voyager par terre, tant pour hâter son retour que pour éviter les corsaires américains dont la mer est infestée. Sa présence a comblé de joie tous ses diocésains, nous en particulier qui n'avions passé aucun jour sans demander instamment à Dieu son heureux retour."

O l'admirable et paternel prélat ! nous écrions-nous involontairement ici ; ô le bon et dévoué troupeau ! ô les vraies et affectionnées filles !

Mais laissons le Récit nous continuer le détail des anxiétés et des mouvements de l'époque. Dans l'été de 1813 : " La guerre continue toujours avec autant d'acharnement du côté des ennemis ; même valeur et même courage aussi dans notre armée à se bien défendre. M. le Gouverneur est sur les frontières depuis l'année dernière, pour être plus à portée de secourir les divers lieux par où l'ennemi pourrait pénétrer dans la province. Je n'entreprends point de décrire les divers combats qui ont eu lieu depuis le commencement de cette guerre ; celles qui dans la suite pourraient désirer s'en informer, pourront avoir recours aux gazettes qui se conservent au dépot en liasse. Je dirai cependant qu'on continue à *dévaster* les campagnes de tous les jeunes gens qui ont 18 ans ; on fait la même chose dans la ville, pour les envoyer aux frontières.

" Nous sommes menacés d'une mauvaise récolte, peut-être de famine, tout est d'une cherté extrême. Les pauvres gens pâtissent beaucoup, et ils souffriraient encore davantage, si le Gouvernement ne donnait pas la ration aux miliciens. Dieu sait quand tout cela finira ! Nous ne pouvons que prier le Seigneur d'avoir pitié de ce

pauvre pays. Nous continuons de réciter tous les jours, à l'issue de la messe, les prières marquées dans le Salutaire pour les temps de guerre."

Sans obliger nos lectrices à recourir aux " liasses du dépôt," nous rappellerons succinctement, pour l'avantage des plus jeunes, ce que l'Histoire nous dit de la guerre de 1812.

Les Américains devaient envahir le pays par l'ouest, à la tête du lac Erié; par le centre, à Niagara; par le nord, sur le lac Champlain et les parties avoisinantes du Bas-Canada. La campagne de la première année 1812, fut en général favorable aux Américains, surtout sur mer, et chose étrange, c'était de ce côté qu'on les avait crus moins redoutables. La campagne de la seconde année, 1813, qui porta principalement sur le Bas-Canada, fut un échec complet pour les ennemis, et malgré quelques avantages, on peut dire que dans l'ensemble ils eurent le dessous, tant sur terre que sur mer. La troisième campagne en 1814, eut pour les deux partis ses alternatives de revers et de succès, et amena une paix qui, sans être humiliante pour les agresseurs, fut cependant des plus honorables à l'Angleterre.

Les principaux engagements de cette époque,—car pour de batailles rangées et décisives, on peut dire qu'il n'y en eut aucune en Canada, les Anglais se tenant en général sur la défensive, et les Américains paraissant avoir peu organisé leurs plans d'attaque ; les principaux engagements furent donc : en 1812, Queenston, où le général anglais Brock fut tué ; en 1813, le combat naval de Put-in-Bay, qui donna le lac Erié aux Américains; Moravian-Town, où périt le fameux chef Técumseh, un des héros de cette lutte ; et Châteauguay, où 300 Canadiens commandés par l'intrépide colonel de Salaberry, mirent en fuite, après 4 heures de combat, une armée de 7000 Américains: cette victoire éclatante eut pour effet de neutraliser les succès de l'ennemi dans l'ouest et de le faire rentrer sur son propre territoire. En 1814, les hostilités furent restreintes au Haut-Canada, et, sur la fin de l'été, le danger était éloigné des frontières. L'Angleterre, délivrée de la guerre européenne par l'abdication de Napoléon, avait envoyé ses vaisseaux ravager les côtes des Etats-Unis depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'au golfe du Mexique. Washington entre autres fut pillée

et détruite: mais la remarquable victoire des Américains à la Nouvelle-Orléans leur permit de demander la paix à des conditions moins désavantageuses. " Le 24 décembre 1814, fut conclu à Gand, entre les Plénipotentiaires de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, un traité de paix et d'amitié, lequel a été depuis ratifié par les deux puissances. Nouvelle agréable, ajoute le Récit, Dieu veuille la rendre durable, et ajouterons-nous volontiers avec l'Annaliste, nous préserver à tout jamais des calamités de la guerre ! "

Les actions de grâces solennelles de cette heureuse paix furent fixées au 6 avril, jour où se trouvait transférée cette année la fête de St. Joseph, le 19 mars coïncidant avec le dimanche des Ramaux. Le mandement de Mgr. Plessis, du 10 mars, enjoignait de célébrer une messe solennelle suivie du *Te Deum* et du *Domine salvum fac* avec l'oraison pour le Roi." La St. Joseph n'en fut que plus solennelle.

Un épisode de la guerre de 1812, qui ne fut certainement pas pour notre communauté un des plus désagréables, ce fut d'avoir tous les dimanches pendant quelques mois, une messe à la militaire. " Depuis le 16 octobre de cette anneé, 1814, nous n'avons tous les dimanches la messe qu'à 7 heures, pour la commodité du régiment de la milice (1) incorporée qui vient l'entendre dans notre église. Ils entrent au son des instruments, et continuent leur musique à plusieurs reprises pendant la sainte messe." La musique militaire était belle à entendre sans doute, mais nous pensons qu'aux premières annonces de la paix, on ne fut que trop heureuses de se contenter du violon du bon père Daulé et des voix novices des jeunes élèves.

§ 12.—LES ÉCHOS DU LOINTAIN.

Après avoir gémi sur les maux de la Révolution française, les Ursulines avaient continué de suivre avec un intérêt marqué,

(1) M. French était l'aumônier de ce régiment, probablement composé d'Irlandais catholiques. Nos lectrices savent que la belle et spacieuse église St. Patrice n'existait pas encore. Cette église bâtie en 1832, moyennant les contributions généreuses des citoyens catholiques et protestants, fut en grande partie le fruit du zèle et de l'activité du vénéré pasteur de la congrégation irlandaise, M. l'abbé P. McMahon, décédé en 1851.

comme nos lectrices l'ont vu, les péripéties de ces luttes désastreuses entre les nations de l'Europe ; leur cœur se serrant davantage à mesure que le canon d'alarme se rapprochait du Vatican. Comme autrefois, lorsqu'il s'agissait du salut du pays, elles demandent encore, les bras étendus en croix, grâce et miséricorde pour la chrétienté éprouvée. Nous allons faire entendre ces échos du lointain, dans l'ordre où les Annales les ont consignés.

A la première nouvelle de la canonisation de Ste. Angèle, le Récit avait laissé échapper ces paroles : " Qu'il plaise à l'infinie bonté de notre Dieu, par l'intercession de cette grande sainte, de conserver N. S. P. le Pape, et de faire cesser les guerres qui affligent l'Eglise et désolent la chrétienté ! "

En 1810, la voix émue du premier pasteur se fait encore entendre. " Dans un mandement du 27 octobre, après avoir décrit d'une manière touchante la détention du souverain Pontife, qui est relégué depuis neuf mois dans une forteresse d'Italie, dans une prison, où il est réduit à recevoir la ration des autres prisonniers, n'ayant pas même un seul domestique, Mgr. a ordonné à tous les prêtres de son diocèse de dire à genoux tous les dimanches et fêtes, à l'issue de la messe, 7 pater et ave ou les litanies de la St. Vierge. Nous avons déterminé de dire journellement, après la messe conventuelle, 3 pater et ave, ou l'invocation des Saints avec l'oraison pour le Pape, et notre Rév. Mère recommande à chacune de faire en particulier des prières à cette intention."

Au milieu même des difficultés du pays, les prières se continuaient pour le Pape et pour l'Europe. " Je ne dirai qu'un mot, écrivait l'Annaliste en 1813, de cette guerre meurtrière qui depuis plus de vingt ans, ravage l'Europe. De toutes les couronnes, l'Angleterre est la seule qui ait eu la gloire de résister à l'usurpateur de la couronne de France. Elle a même donné du secours au Portugal, à l'Espagne et aux puissances du Nord, et ce n'est que par ce moyen que ces peuples sont parvenus à chasser les Français de leurs états. Les papiers publics font connaître combien Dieu était courroucé contre les pécheurs, pour les avoir châtiés d'une manière si terrible. L'empereur des Français a été l'instrument dont Dieu s'est servi pour châtier les peuples ; mais enfin, il commence à éprouver à son tour les revers de la fortune.

Il a dû céder aux armes victorieuses des Alliés, qui le poursuivent jusqu'aux portes de Paris. Dieu veuille faire cesser tant de calamités ! "

En mai 1814 : " Nous apprenons par des papiers officiels, qu'une paix générale est heureusement conclue entre les couronnes d'Europe ; les articles en ont été signés à Paris. Bonaparte a abdiqué et s'est retiré sur les côtes de Toscane, dans l'île d'Elbe. Louis XVIII, frère de l'infortuné Louis XVI, est monté sur le trône de ses ancêtres. Ce changement inespéré est plutôt l'ouvrage du Très-Haut que celui des princes alliés ; " et le 13 septembre suivant, " une fête solennelle d'actions de grâces se célébrait par toute la province."

Tout était rentré dans le calme ; mais à peine les peuples de l'Europe avaient-ils repris haleine et sondé la profondeur de leurs plaies, que la tempête gronda de nouveau, les vagues à peine calmées se soulevèrent ; comme l'éclair, " Bonaparte était passé de l'île d'Elbe à Paris, et Louis XVIII avait dû fuir à Ostende." Mais c'était le dernier effort d'une puissance dont Dieu ne voulait plus. " Après avoir châtié la France avec une verge de fer, ce Dieu bon, dont les desseins sont impénétrables, l'a enfin regardée dans sa miséricorde, et lui a rendu pour la seconde fois son prince légitime, Louis XVIII, surnommé le Désiré. Napoléon est enfin humilié à son tour, et condamné à finir ses jours dans une île d'Afrique. C'est ainsi que Dieu, ce bon Père, après avoir corrigé ses enfants, jette les verges au feu, pour reprendre avec une nouvelle tendresse le soin de sa famille chérie. Veuille ce grand Dieu rendre durable la paix signée par les Puissances, en novembre 1815 ! "

On sait que Bonaparte languit près de 6 ans dans son funèbre exil. " Cet homme pour ainsi dire unique pour la valeur, le génie et les talents, ou plutôt peut-être, cet homme le fouet du Très-Haut, né pour la correction de toute l'Europe, est enfin tombé entre les mains de l'Eternel," dit le Récit en 1821. " Ses grandes prérogatives ne l'ont pas accompagné au delà du tombeau ; il y est descendu comme tout autre homme......Grandeur, réputation, que vous êtes peu de chose ! que malheureux est celui qui ne travaille que pour vous !

" Bonaparte a payé le tribut à la nature le 5 mai 1821, dans l'île Ste. Hélène, lieu de son exil depuis la bataille de Waterloo. Ses restes y sont inhumés. Il laisse un fils (1) qui montre pour les armes les mêmes inclinations que son père, et qui peut-être sera à son tour la terreur de plus d'un peuple."

L'Annaliste paraît peu éblouie des grands faits d'armes de l'homme extraordinaire qui, pendant si longtemps, concentra l'attention du monde entier. C'est que la vierge du Christ, accoutumée à envisager la grandeur au-delà des choses de ce monde, estime peu des royaumes et des empires corruptibles et passagers ; dans ces actions éclatantes que ne motive pas une indispensable nécessité, elle ne peut voir que les maux et les douleurs de tant de malheureux, qui payent de leur repos, de leurs biens et de leur vie, les victoires et les triomphes égoïstes d'un seul homme.

§ 13.—LES GOUVERNEURS DU PAYS DANS LEURS RAPPORTS AVEC LES URSULINES, DE 1800 À 1825.

Ne passons pas plus avant sans dire un mot des chefs civils qui gouvernèrent le pays de 1800 à 1825, et dont le Récit ne manque pas de noter les actes, surtout quand ils sont de nature à mériter la reconnaissance de la postérité.

Nos lectrices savent qu'au Lieut. Gouverneur Milnes succéda en 1807, (2) un chef, meilleur militaire que bon politique, prévenu de

(1) Napoléon-François-Charles-Joseph, connu sous le titre de duc de Reichstadt, né en 1811, et mort en 1832, à Schœnbrum. Il fut élevé à la cour de son grand-père, l'empereur d'Autriche. Le titre de *Roi de Rome*, qui l'accueillit à sa naissance, ne pouvait que lui porter malheur en rappelant les sacriléges spoliations de son père.

(2) Milnes était passé en Angleterre en 1805. M. Dunn, président du Conseil, " ancien et respectable citoyen " dont il a déjà été parlé, avait été administrateur dans l'intervalle. M. l'abbé Ferland fait la remarque qu'en dépit de M. Ryland et autres ennemis implacables de la cause catholique, il admit Mgr. Plessis à prêter serment de fidélité comme évêque de Québec, et cela en plein Conseil. On sait que le parti hostile voulait plus que jamais, à cette époque, saper la foi des canadiens en faisant que les gouverneurs nommassent aux cures. M. Dunn fut une seconde fois administrateur au départ de Craig.

même que son prédécesseur contre tout ce qui était catholique. Le Récit est d'un laconisme remarquable à son départ, quoiqu'il eût enregistré, à son arrivée dans le pays, une visite " obligeante de M. Craig, de sa dame et de ses enfants." En juin 1811, " M. le Lieutenant-Gouverneur est repassé à Londres pour sa santé," voilà tout.

Mais la plume va s'épanouir aussi bien que les espérances du pays, quand Sir George Prevost prend les rênes du gouvernement. Il recommanda mieux son origine (2) que le " vieux militaire Suisse," de 1780. " Arrivé en ce pays le 14 septembre 1811, en qualité de Gouverneur en chef, il nous fit ainsi que sa Dlle., le 23 du même mois, une visite des plus gracieuses, recevant avec bonté les compliments de nos pensionnaires et leur faisant beaucoup d'accueil."

Mais le canon résonna bientôt aux frontières et y appela la vigilance et l'activité du gouverneur. En 1813, voyant que son absence se prolongeait, " Lady Prevost, qui est des plus aimables, est partie pour Montréal avec sa famille, afin de se rapprocher de M. le Gouverneur." Ce ne fut que le 13 octobre 1814, que cette généreuse dame rentra dans Québec. Le Gouverneur l'y suivit de près, " étant arrivé en la capitale en bonne santé sur la fin de décembre. Il a reçu les félicitations de tous les corps."

Cet ami du peuple canadien s'était montré trop libéral pour que la jalousie et le fanatisme ne lui suscitassent pas querelle. La malheureuse action de Plattsburg fut le prétexte d'une accusation qui le fit rappeler. " Le 10 avril 1815, Son Excellence Sir G. Prevost, Baronnet, Gouverneur en Chef de ces provinces est parti, ayant annoncé précédemment à l'armée servant dans l'Amérique, Septentrionale, qu'il avait reçu ordre de S. A. R. le Prince Régent, de s'en retourner en Angleterre. Il n'y a jamais eu en Canada un gouverneur qui ait reçu tant de marques d'affection des habitants, ni de gouverneur qui les ait mieux méritées. Au milieu de la guerre, il a maintenu les habitants de ce pays dans la jouissance des lois ; il les a protégés contre l'ennemi et a mis leur réputation au-dessus

(2) Sir George Prevost était d'origine suisse aussi bien que Haldimand, mais ils ont laissé des traces bien différentes dans la mémoire du peuple.

de toute calomnie. A l'arrivée de Son Excellence en cette province, le pays était à la veille d'une guerre avec les Américains, et une mésintelligence divisait depuis longtemps les habitants. Ce sage gouverneur ne consultant que le bien général, par une stricte adhérence à la justice et une confiance judicieuse, fit disparaître bien vite les mécontentements, et rallia toute la population pour la défense commune."

Un peu plus loin nous lisons : " Mme. Prevost, épouse de Sir G. Prevost, ci-devant gouverneur, nous a gratifiées de son portrait ce que nous tenons à grande faveur. Il lui a été présenté des ouvrages en écorce faits au noviciat ; elle les a beaucoup prisés, tant pour le bon goût que parce qu'elle regarde, dit-elle, ce petit présent comme une preuve de notre estime, laquelle est bien sincère.

" Mlle. Prevost ayant désiré voir la cérémonie de la première communion des élèves pensionnaires, qui n'a eu lieu cette année que le dimanche dans l'octave de l'Ascension, est entrée avec deux Dlles. Baby. M. Daulé notre chapelain fit trois ravissants sermons, et les pensionnaires chantèrent très-fervemment et très-agréablement de beaux cantiques, de sorte que nous avons lieu de croire que ces dames en furent fort édifiées. Elles sortirent aussitôt après la messe."

Le 9 juin suivant, " Milady Prevost partit avec sa famille pour l'Angleterre, en même temps qu'une flotte de 70 bâtiments. Dès les 6 heures du matin, le jour du départ, sa Dlle. aînée vint nous dire un dernier adieu avant de s'embarquer, nous donnant, tant de sa part que de celle de Mme. sa mère, de grandes marques d'estime."

On sait que cette intéressante famille fut bientôt privée de son chef. Sir George Prevost avait été obligé de faire par terre et en grande partie à pied, dans la saison la plus défavorable, le voyage de Québec à la Nouvelle-Ecosse, pour répondre à de calomnieuses insinuations ; il mourut (1) des fatigues de ce pénible trajet,

(1) Lady Prevost survécut peu à sa douleur comme on le voit par le billet suivant écrit de Belmont en date du 9 mai 1823, à l'adresse de la Mère St. Henri : " My dear Madam,—I cannot return the valua-

laissant ses ennemis à la honte de leurs remords. Ce fut à Belmont, comté de Hampshire, qu'il finit sa vie. Une correspondance intime nous dit que " dans ses derniers jours, il aimait à parler de ses amis du Canada, en particulier des " bonnes Religieuses " comme il se plaisait à les appeler.

Le 21 juillet 1816, arrivait en Canada comme gouverneur sir George Sherbrooke (1) ; on le rencontre avec plaisir, même après le gouverneur Prevost, mais il resta peu de temps en ce pays ; au mois d'août, deux ans plus tard, " il demandait son rappel à raison du mauvais état de sa santé. Ce gouverneur est généralement regretté de toute la province, spécialement du clergé catholique, pour qui il avait beaucoup d'estime et de considération, surtout pour notre digne prélat. Ce monsieur a fait pour la sûreté des missionnaires que Mgr. envoie à la rivière Rouge (contrée où la foi n'avait pas encore pénétré), des ordonnances telles qu'on eût pu attendre d'un gouverneur catholique. Cela fait voir que les Protestants sont revenus de leurs préjugés contre notre sainte Religion, puisqu'ils respectent tant ses ministres. Dieu veuille dans sa miséricorde leur faire connaître la vérité ! C'est sous le gouvernement de Sir George Sherbrooke que l'évêque de Québec a été admis membre du conseil législatif, faveur sans exemple depuis la conquête du pays par les armes britanniques." Sir G. Sherbrooke tout d'abord s'était concilié la bienveillance des Canadiens, en assistant généreusement les habitants de plusieurs paroisses de la partie inférieure du district de Québec, qui se trou-

ble portrait without thanking you for the obliging manner with which you complied with my request. We have had a copy taken, which we think a better likeness, and we therefore send back the same portrait that was given to you by my lamented Mother.

" My Brother and Sister unite with me, in requesting that you and the other Ladies of your community will accept our regards and best wishes, and

" Believe me, my dear Madam,—Yours very sincerely,

" Anne Eleanor Prevost."

(1) Au départ de Sir G. Prevost, le Général Drummond avait tenu les rênes du gouvernement jusqu'au 21 mai 1816, où il fut remplacé par le major général Wilson, en attendant l'arrivée du gouverneur.

vaient à la veille de manquer de pain, par les intempéries de l'année 1816, dont le Récit parle en ces termes : " Le printemps a été extraordinairement tardif cette année ; il y a eu de fortes gelées jusqu'au 6 juin, non-seulement en Canada, mais dans plusieurs autres parties de notre Amérique. Nous apprenons aussi, par la gazette, que la navigation du Rhin fut tout à fait arrêtée le 10 juillet, par l'abondance de la neige et de la pluie. Malgré cela, à l'exception de certaines paroisses, la récolte est fort abondante, surtout dans le Haut-Canada."

Les préjugés que nos bonnes Mères croyaient éteints en voyant la conduite judicieuse de Sir G. Sherbrooke, reparurent malheureusement sous son successeur, le duc de Richmond, arrivé à Québec le 6 août 1818. " Quelques jours après son arrivée, ajoute le Récit, les *Miladies* ses filles nous honorèrent d'une très-aimable visite."

" Le 28 août de l'année suivante, le duc de Richmond mourut dans le Haut-Canada. (1) Son corps transporté en cette ville, a été enterré dans l'église anglicane, le 4 septembre, avec tous les honneurs militaires dus à sa dignité. Le comte Dalhousie, gouverneur d'Halifax, est nommé pour remplir l'importante place de gouverneur de la Province." (2)

" Peu après son arrivée (en 1820), le nouveau gouverneur est parti pour le Haut-Canada, pour ne revenir que cet automne." Cette visite ne devait pas le rendre plus favorable à la cause canadienne : on sait qu'à (3) cette époque il fut sérieusement question de l'Union des Canadas. Mais le temps où cette union devait s'effectuer, selon les vues de la divine Providence, à la conservation du peuple canadien, n'était pas encore venu, et une circonstance en apparence toute fortuite arrêta cette mesure.

Nos Mères ne font aucun éloge de l'administration du comte

(1) D'hydrophobie, disent certains écrivains, à la suite d'une morsure de renard. Il se trouvait alors dans un bourg du comté qui porte aujourd'hui son nom.

(2) En attendant l'installation du nouveau gouverneur, l'Hon. J. Monk, le plus ancien conseiller exécutif, remplit les fonctions d'administrateur. Ensuite vint Sir P. Maitland, gendre du défunt duc de Richmond, et ci-devant gouverneur du Haut-Canada.

(3) Voir l'historien Garneau.

Dalhousie à l'égard du pays; mais elles se louent beaucoup de ses procédés polis et bienveillants à leur égard. "Le 7 décembre, 1820, Son Excellence, accompagné de Mgr. de Québec, de Mme. la Comtesse et plusieurs autres personnages, est entré dans notre Monastère et a visité les classes, tant au pensionnat qu'à l'externat. Il a paru très-satisfait de tout, surtout de l'avancement des pensionnaires dans l'écriture, le dessin, les différents ouvrages tant en laine qu'en soie et peinture. Sa compagnie se montra également gracieuse et polie."

C'est sous le gouvernement du comte Dalhousie que se célébra l'avénement au trône de George IV, couronné au mois de juillet 1821. La fête se fit à Québec le 10 novembre, avec de grandes démonstrations de joie et de loyauté.

Mme. la comtesse Dalhousie se montra l'émule de lady Dorchester, de lady Prescott et de lady Prevost, en courtoisie et en bienveillance : "Le 21 novembre 1822, Mgr. donnant le voile à trois postulantes, elle voulut être présente à la cérémonie avec un nombreux cortége de dames. Comme il y avait aussi beaucoup de parentes des jeunes novices, le chœur se trouva trop étroit, nous dûmes faire monter bon nombre de nos pensionnaires à la chapelle des Saints. Après la cérémonie, Mme. la Comtesse est entrée avec sa suite à la communauté et a fait le tour de la maison. Elle a fait beaucoup d'accueil à nos élèves, s'informant du nom de plusieurs, considérant avec attention les ouvrages en tout genre et s'en montrant extrêmement satisfaite. Elle finit par nous offrir ses services pour certains objets qui pourraient être utiles à notre Institut."

Que de choses intéressantes à dire encore, si les limites que nous avons dû nous prescrire ne nous obligeaient d'interrompre le Récit. Que d'obligeance et de bienveillance, par exemple, dans ces entrées de lord Aylmer, dans le but spécial de prendre connaissances de nos affaires afin de nous aider à obtenir justice; dans ces visites fréquentes, ces billets intimes de lady Aylmer, surtout à l'occasion de l'incendie du 12 janvier 1834. Nous arriverions par une voie toute suave jusqu'à nos jours pour rencontrer l'aimable lady Elgin, si heureuse de voir le souvenir que l'on gardait de sa famille au vieux Monastère; lady Head qui rendit si char-

mante la distribution des prix en 1856; lady Monck et ses Dlles. dont les bienveillantes visites, tant à l'intérieur que dans nos parloirs, les gracieux messages, la correspondance même depuis leur absence en Europe, seront toujours d'un si doux parfum pour les habitantes du cloître, et prouveront une fois de plus combien la délicatesse, la générosité des procédés est naturelle aux esprits élevés et aux nobles cœurs. C'est dans ces occasions que nous avons eu l'avantage de faire connaissance avec Madame Godley, qui nous a fait part de tant de détails intimes sur nos chères sœurs de Waterford.

§ 14.—LE MOUVEMENT RELIGIEUX CHEZ NOS VOISINS DES ETATS-UNIS.

Pendant que l'active République mettait tout en œuvre pour étendre son influence en s'agrégeant de nouvelles provinces, dans son sein s'opérait un mouvement bien autrement salutaire et efficace. Nos lectrices savent combien de familles catholiques (1) et de confesseurs de la foi furent rejetés du sein de la patrie par l'impiété révolutionnaire; ce fut sur cette " terre de la liberté " que grand nombre de prêtres français vinrent donner à Dieu de nouvelles preuves de leur amour pour lui et d'attachement inviolable à la sainte Eglise. Dispersés comme des phares lumineux au sein de cette nation naissante, mais éminemment fille de l'industrie et du progrès, il semble que le souffle de Dieu leur fit entendre continuellement à l'oreille du cœur ces pressantes paroles : " Pour un intérêt périssable on se met en mouvement, on entreprend pour un rien de grands voyages, on ne craint point de se tourmenter jour et nuit; et à peine la plupart font-ils un pas pour le royaume des cieux ! " Les courses de ces nouveaux apôtres, à la fin du 18e siècle et au commencement du 19e, nous reportent au temps des premiers missionnaires de notre Canada, de ceux qui versèrent leur sang et prodiguèrent leur vie pour l'extension

(1) Ces familles venaient aussi de St. Domingue et autres îles françaises, où s'était fait sentir d'une manière si déplorable le contre-coup de la Révolution française. Les 14,000 catholiques que renfermait New-York en 1807, s'étaient en grande partie ainsi recrutés. Baltimore avait largement partagé dans cette émigration.

de la foi. M. Matignon et M. de Cheverus (1) parcoururent longtemps, à eux seuls, toute l'étendue de la Nouvelle-Angleterre, cherchant à assurer " l'élection " des quelques catholiques qui y étaient dispersés et à enfanter de nouveaux disciples à Jésus-Christ ; M. Flaget et quelques autres prêtres en faisaient autant dans le Kentucky, l'Ohio et autres états encore à demi-sauvages, tandis que l'ancien établissement catholique de Baltimore, avec son premier évêque, Mgr. Carroll, (2) sacré en 1790, était le foyer ardent de cette intéressante chrétienté.

Une de nos vénérables anciennes qui vient d'échanger l'exil pour la patrie, notre bonne et chère Mère Cécile O'Conway de l'Incarnation, ne pouvait jamais sans la plus profonde émotion, nous retracer le tableau de la merveilleuse transformation qui s'était alors opérée dans son pays natal. Née à Pittsburg en 1788, de la première famille catholique qui s'y soit établie, cette chère Mère, douée d'une prodigieuse mémoire, pouvait suivre pas à pas les progrès de la foi, et nous en nommer les apôtres, jusqu'en 1808, où le pays comprenait déjà cinq (3) diocèses, puis jusqu'en 1822,

(1) M. de Cheverus et M. Flaget furent plus tard évêques, ainsi que MM. Dubois, Dubourg, David et Maréchal, aussi missionnaires français.

(2) Mgr. J. Carroll, né dans le Maryland, étudia d'abord sous les Pères Jésuites, qui trouvaient moyen de suivre sans bruit un certain nombre d'élèves. Etant allé terminer ses études à St. Omer, il y entra dans la Compagnie de Jésus. A l'abolition de la Société, il revint dans le Mayland pour travailler au salut de ses compatriotes. C'était à l'époque où s'organisait la grande lutte de l'Indépendance. La mission du Père Carroll en Canada, en 1776, était dans un but tout religieux. En désirant l'annexion des Canadiens, c'était afin que le parti catholique fût plus largement représenté dans l'Union. Mgr. Carroll avait commencé à exercer son saint ministère dans le Maryland en compagnie de quelques pauvres missionnaires ou membres épars d'une compagnie dissoute.

(3) Les cinq diocèses érigés par Pie VII en 1808 étaient : Baltimore, siége métropolitain, New-York, Philadelphie, Boston et Bardstown, évêchés suffragants. Il est touchant de voir l'illustre Pie VII, occupé de l'organisation de la nouvelle Eglise des Etats-Unis, quand il fut menacé dans son propre palais par les troupes du général Miollis. Comme le Souverain Pontife fut alors prisonnier des gendarmes du

où il en comptait neuf, (1) avec des ressources en tout genre pour l'éducation chrétienne et le soulagement de l'humanité.

En voyant l'œuvre de ces prêtres exilés qui, au moment du besoin, semblent avoir été députés, ou pour soutenir la foi dans notre pays du Canada alors si éprouvé par le besoin de prêtres, ou pour la répandre dans ces vastes contrées qui venaient de se constituer indépendantes, on ne peut que s'écrier le cœur ému jusqu'aux larmes: O admirable, ô miséricordieuse, bénigne et inépuisable Providence !

§ 15.—TROIS GÉNÉREUSES FILLES D'ÉRIN.—-VISITES D'ÉVÊQUES.

L'étude de l'Histoire religieuse des Etats-Unis avait déjà de l'intérêt pour nous, soit en qualité de fille de la sainte Eglise, soit comme appartenant à une communauté qui a l'avantage de tenir à la grande République par plusieurs de ses membres, cœurs dévoués qui sont venus apporter à l'œuvre de Ste. Ursule un généreux concours, et prier avec nous, sur le vieux promontoire de Québec, pour la diffusion de la foi dans leurs vastes contrées. Cependant, nous avions encore le texte de l'infatigable Récit, qui nous pressait de jeter les yeux sur ces puissants voisins, plus près de nous que jamais par la disparition des forêts limitrophes et la facilité des voies ferrées et des bateaux à vapeur.

" Au mois de septembre 1818, il nous est arrivé deux Dlles. Irlandaises dont l'une est la propre sœur (2) des deux novices qui

général Radet, et ignominieusement traîné à Grenoble, puis à Avignon et à Savone, toute communication devint extrêmement difficile; les Bulles pour les différents évêchés ne furent reçues qu'en 1810, par la voie de Lisbonne, et le siége vacant de New-York ne put être rempli qu'au retour du St. Père à Rome en 1814. Voilà quelle serait la liberté de l'Eglise universelle, supposé que le Pape fût sous la dépendance d'une puissance étrangère.

(1) Les neuf évêchés de 1822 étaient comme suit: Baltimore, Boston, New-York, Philadelphie, Bardstown, Charleston, Richmond, Cincinnati, la Nouvelle-Orléans.

(2) Ces fondatrices étaient trois Dlles. Ryan, et une jeune veuve leur cousine, personnes d'une haute piété dont Mgr. de Cheverus faisait grande estime. " J'ai l'honneur de vous envoyer les portraits en

sont à Trois-Rivières, et qui y ont fait profession dans le but d'établir une maison de notre ordre dans la ville de Boston. Elles viennent pour se réunir aux deux premières. Elles ont séjourné huit jours dans notre maison et nous ont beaucoup édifiées, tant par leur courage que par leur piété. De notre côté, nous avons mis tout en œuvre pour les bien traiter et délasser de leur longue traversée. A leur départ, nous les avons, selon nos moyens, accommodées des petits meubles dont elles pourraient avoir besoin.

" Vers le même temps, nous avons appris la mort du respectable M. Matignon, prêtre français et G. V. de l'évêque de Boston. Nos sœurs irlandaises perdent un grand protecteur en sa personne. C'est lui (1) qui avait formé le dessein d'établir cette nouvelle communauté d'Ursulines, amenant lui-même à Trois-Rivières les

miniature de Mgr. l'évêque de Boston et de M. Matignon, pour l'inspection de vos Dlles. Irlandaises," écrivait Mgr. Plessis, toujours attentif à faire plaisir. " Ecrivez-moi au juste le nom de ces Dlles. afin que je donne avis de leur heureuse arrivée à Mgr. de Cheverus. M. Matignon est à la dernière extrémité."

(1) M. Matignon s'était à la vérité dévoué à cette œuvre avec un zèle admirable, mais le premier dessein en était dû au célèbre converti M. Thayer qui, de ministre presbytérien à son départ de Boston peu après la Révolution Américaine, se fit Catholique, à la vue des miracles opérés à Rome sur le tombeau du Vén. Benoît Labre, et revint prêtre dans sa ville natale. Ayant fait connaissance avec les Ursulines de Boulogne-sur-Mer, à son retour de Rome, il étudia l'institut d'Angèle et résolut d'en doter son pays. Après avoir travaillé pendant plusieurs années à la conversion de ses compatriotes, il passa à Limerick, où tout en menant la vie d'un saint, il inspirait aux autres un grand désir de la perfection chrétienne. Ayant rencontré dans la famille Ryan, une terre extrêmement bien préparée, il la cultiva avec soin. Comme il entretenait toujours l'espoir de voir des Ursulines à Boston, il en parlait fréquemment à ses amis. Ce fut alors que les Dlles. Ryan, élevées elles-mêmes dans un pensionnat d'Ursulines en Irlande, s'offrirent avec une générosité admirable pour la nouvelle fondation. L'offre fut chaleureusement accueillie. Mais le zélé fondateur étant mort au commencement de l'année 1815, puis quelque temps après le père des jeunes Dlles., l'entreprise fut un peu retardée. M. Thayer avait fourni les fonds pour cet établissement.

deux premières. Dieu, qui lui avait inspiré cette bonne œuvre, achèvera s'il lui plaît son ouvrage."

Au mois de novembre suivant, les deux postulantes recevaient le saint habit sous les noms de St. Augustin et de Ste. Angèle, et vers le milieu de juin de l'année 1820, cette petite colonie dont deux professes et deux novices, toutes quatre enfants de la fidèle et généreuse Erin, laissait la communauté hospitalière de Trois-Rivières. " M. de Calonne, leur confesseur, et M. Desjardins, chapelain de l'Hôtel-Dieu, les ont accompagnées jusqu'à Montréal où les attendait l'évêque de Boston, Mgr. de Cheverus. Elle sont arrivées heureusement et en bonne santé dans la ville de Boston et ont pris possession de la maison qui leur était destinée." Un peu plus loin, on lit : " Les papiers publics nous apprennent que les deux novices de Boston formées à Trois-Rivières, ont fait profession le 23 octobre de cette année (1) 1820. Elles ne sont que quatre professes, et reçoivent des élèves. Nous prions Dieu de leur envoyer quelques sujets qui soient de dignes coopératrices de leur zèle."

Dans cette Genève du Protestantisme en Amérique, on comprend qu'il n'était pas facile de recruter les cloîtres ; aussi deux des fondatrices étant mortes à la fleur de l'âge, et la supérieure la Mère Marie-Joseph étant mourante en 1824, Mgr. Plessis céda aux pressantes instances de M. Taylor, G. V., chargé de la conduite du diocèse de Boston en l'absence de Mgr. de Cheverus, et désira qu'une de nos religieuses, la jeune sœur Moffet de St. George, allât secourir cette maison naissante et éprouvée. Cette dernière, qui redoutait extrêmement la difficile mission, s'y refusa d'abord ; mais craignant à la fin de s'opposer au dessein de Dieu, elle consentit à s'éloigner de son Monastère. La maison de Boston fut transférée de la ville à Charleston, dans un endroit charmant appelé Mont Benoît, en honneur de Mgr. Fenwick ; le pensionnat fut bientôt un des plus florissants et l'on y venait de très-loin.

En 1834, quatorze ans seulement après la fondation, le fana-

(1) Comme nous avons remarqué en divers auteurs, plusieurs erreurs de dates et de faits, au sujet de la maison de Boston, nous avons aimé à citer nos annales. Elles doivent être correctes, enregistrant les événements dans l'ordre où ils se présentent.

tisme de la plus hideuse espèce (1) dans une populace effrénée, allait, comme dix ans plus tard d'une manière encore plus déplorable à Philadelphie, jeter aux flammes une œuvre de bienfaisance si péniblement élaborée.

Vous verrons ci-après l'aide plus durable et plus efficace donnée à la communauté-sœur de la Nouvelle-Orléans. Pour le moment nous continuerons d'explorer le terrain du Récit, dans la connaissance qu'il nous fait faire avec les dignes prélats, que la haute réputation de Mgr. Plessis, sans doute, attirait tour à tour à Québec.

Pour abréger, nous dirons succinctement qu'en 1818 et dans les années subséquentes, le Canada fut honoré de la visite des vénérables évêques Flaget, Conwell et de Cheverus. "Mgr. Flaget, (2) prêtre français, est actuellement évêque de Bardstown

(1) Tout ce que renfermait le monastère et la chapelle fut ou pillé ou détruit; les couverts d'argent des élèves au nombre d'environ 80, et jusqu'aux vases sacrés. Ces misérables revinrent la nuit suivante pour compléter la destruction: arbres, vignes et palissades, tout fut arraché et jeté au feu; ils fouillèrent jusque dans les tombeaux, comme pour mieux montrer la bassesse et la dépravation de leur cœur. Mais le malheur le plus déplorable sans comparaison aucune fut la profanation des saintes espèces. "Quand Mgr. Fenwick apprit cet horrible sacrilége, dit le Récit d'après les témoins oculaires, de pâle et défait qu'il était, il devint presque noir par la violence de la douleur." On sait quelle fut la fin tragique des deux malheureux dont la main avait osé se porter à une action aussi criminelle. Sur les 80 élèves, il est à remarquer qu'il n'y en avait que 8 ou 10 de catholiques et que la maison jouissait d'une haute réputation parmi la classe élevée. Il ne resta de cette maison que 6 professes de chœur et trois converses. Après de persévérants mais inutiles efforts pour se rétablir, elles se partagèrent entre les communautés de l'ordre, à Québec, Trois-Rivières et la Nouvelle-Orléans.

(2) Mgr. Flaget, arrivé en 1792, fut nommé ainsi que son compagnon de voyage M. Badin, missionnaire dans le Kentucky. Il n'y avait alors dans ce vaste pays qu'environ 300 familles catholiques, dispersées dans toutes les directions. Un seul catholique se trouvait à Bardstown, qui devint en 1810, siége du nouvel évêché. M. Flaget, dont l'humilité s'opposait à cette haute dignité, s'y prépara par une retraite de 40 jours, et pendant les 40 années de son épiscopat, la

au Kentucky. On peut se figurer avec quel plaisir il fut accueilli de Mgr. de Québec et de son clergé......Nous fûmes extrêment édifiées de la conversation de ce prélat, dont la vie est tout apostolique."

Quant à Mgr. Conwell, évêque de Philadelphie, arrivé à Québec en novembre 1821, sa visite se faisait sous des auspices moins heureux, " ce digne prélat étant venu à Québec pour consulter Mgr. notre Archevêque, à l'occasion d'un schisme qui s'est élevé dans son Eglise, au sujet d'un sermon que fit en sa présence un prêtre de son diocèse et où il compromettait l'autorité épiscopale. L'évêque avait cru devoir excommunier le prédicateur; celui-ci prit de là occasion de se séparer de son évêque, et donna ainsi naissance à un schisme qui va toujours croissant, et jette Mgr. Conwell dans de mortelles inquiétudes."

En lisant ce qui précède, nos lectrices se sentent sans doute profondément affligées comme nous, voyant se réaliser d'une manière si déplorable la parole du divin Maître: " Il *arrivera nécessairement des scandales.*" Mais en se rappelant leur Histoire Ecclésiastique, elles sauront aisément se rendre compte de ces révoltes dont l'Eglise a vu des exemples dans tous les siècles.

" C'est un évêque qui paraît fort zélé pour notre sainte Religion, ajoute le Récit en parlant de Mgr. Conwell (1). Dans cet esprit

haute perfection qu'il atteignit dans la pratique des conseils évangéliques lui valut la réputation d'un saint. Son siége épiscopal fut transféré à Louisville en 1841. Il y mourut en 1850.

(1) L'évêché de Philadelphie avait déjà été refusé par trois différents prêtres quand il fut accepté en 1820, par M. Henry Conwell, V. G. du diocèce d'Armagh, en Irlande. Ce vertueux vieillard de 73 ans, savait peu à quels déboires il s'exposait, par suite des prétentions outrées des syndics d'église dont plusieurs étaient étrangers même à notre sainte foi. Malheureusement, en cette circonstance, ils furent soutenus par le curé Hogan. Après six années de la lutte la plus déplorable, Mgr. Conwell entra en composition avec les marguillers; mais la cour de Rome cassa cet accommodement. Enfin, Mgr. F. P. Kenrick ayant été nommé administrateur du diocèse de Philadelphie en 1830, les troubles s'apaisèrent graduellement. Le vénérable évêque Conwell vécut depuis dans la retraite, et mourut en 1842, âgé de 94 ans.

de zèle, il a demandé à Mgr. Plessis, notre archevêque et supérieur, quelqu'une de nos religieuses pour fonder une communauté dans son diocèse. Il a déjà acquis pour ce sujet, dans la ville de Philadelphie, un emplacement situé sur une hauteur et bien aéré, ayant de plus l'avantage d'un jardin, remarquable par ses arbres fruitiers et son étendue.

" Sa Grandeur nous ayant communiqué cette affaire, nous avons, d'après son avis, prié l'Evêque de Philadelphie d'envoyer plutôt les Dlles. qui se destinent à la vie religieuse dans notre saint Ordre, en prendre l'esprit dans notre communauté, l'assurant qu'elles y seraient bien reçues. Pour le moment, le schisme susmentionné ne permet pas d'effectuer grand'chose de ces beaux projets."

Quelle belle fête des saintes reliques, en 1822 ! L'entrain du Récit en nous présentant " l'illustrissime et révérendissîme J. de Cheverus," (1) prouve qu'il était déjà bien connu de nom et de renom au Monastère. C'était le père et le protecteur de nos sœurs Ursulines de Boston. " Il a officié pontificalement à la messe, chanté le salut, et prêché, à la grande satisfaction et édification de toutes les personnes qui ont eu l'avantage de l'entendre. Mgr. notre Prélat a fait servir ses ornements en cette occasion, et c'est la première fois qu'ils ont servi à autre qu'à lui-même. Au

(1) Ce fut peu après cette visite en Canada, c-à-d. en 1823, que Mgr. Jean Lefèvre de Cheverus laissa l'Amérique pour occuper en France le siége de Montauban, ensuite celui de Bordeaux. Il était venu à Boston en 1796, à l'invitation de M. Matignon. Rien n'est plus admirable que la vie de ces deux missionnaires dans leur lointain exil. Quand M. Matignon eut refusé l'épiscopat en faveur de son jeune confrère dans les ordres sacrés, et que celui-ci eut reçu ses Bulles avant d'apprendre qu'il était question de lui, ils entrèrent pour la première fois en contestation ; M. de Cheverus se refusant à la première place, et son compagnon cherchant toutes les occasions de se mettre à la seconde. L'éloquence de Mgr. de Cheverus était entraînante et persuasive ; on ne se lassait pas d'entendre cet homme de Dieu " dont il semblait qu'un séraphin eût touché les lèvres avec un charbon de l'autel du Très-Haut," selon l'expression même d'un protestant. Mgr. de Cheverus avait été sacré à Baltimore par Mgr. Carroll en 1810.

moment de la grand'messe, il observa que le fauteuil épiscopal ne répondait pas aux ornements. Il envoya chercher le sien à la cathédrale, disant qu'il voulait que Mgr. de Boston fût servi avec splendeur."

La lettre suivante de M. Etienne Badin, premier prêtre qui ait été ordonné (1) dans les Etats-Unis, nous donnera une idée du zèle et des travaux de ces glorieux propagateurs de la foi et des besoins immenses de ces missions nouvelles. Cette lettre datée du Séminaire de St. Nicolas, à Paris, 6 janvier 1823, est adressée à la Mère McLaughlin de St. Henri, alors supérieure de notre maison.

"......Permettez, Madame, à un missionnaire Américain qui se trouve aujourd'hui à Paris pour les affaires de la mission Kentucky, de vous offrir ses hommages respectueux......Mgr. Flaget, évêque de Bardstown dans l'état de Kentucky, vient de bâtir une église cathédrale dans un pays où l'on n'aurait pu voir que des sauvages, il y a un demi-siècle. Il a fait construire et vu s'élever depuis douze ans, bien d'autres églises, chapelles, couvents, séminaires et colléges. Enfin les fidèles sont épuisés et la misère des Etats-Unis, qui a suivi de près la pacification de l'Europe, a réduit mon cher seigneur à de très-grands embarras. Les souscripteurs pour la cathédrale ne peuvent remplir leurs obligations, les banques ont perdu leur crédit, etc. etc. Il est responsable pour le payement d'une somme de 25,000 fr. qu'il m'a chargé de recueillir comme je pourrai. La révolution a fait tant de mal en France, que beaucoup d'établissements religieux devant être créés de nouveau, les ressources ne s'y trouvent pas facilement pour les missions étrangères.

" Mgr. me charge en outre de lui procurer des professeurs de français et un organiste, afin que son Coadjuteur, qui est obligé d'être l'un et l'autre, puisse s'occuper de choses plus intéressantes et plus analogues à son caractère et à sa dignité. Il me demande des prêtres, en ayant perdu sept ou huit par la création d'un

(1) M. Badin n'avait que 24 ans, lorsqu'il dut émigrer en 1792. Il reçut les ordres l'année suivante, à Baltimore. Il mourut en 1853. Il visita le Canada dans ses dernières années et charma tout le monde par cette ouverte et franche gaieté, que l'habitude d'un prompt dévouement communique d'ordinaire aux missionnaires.

évêché (celui de Cincinnati où les Dominicains du Kentucky vont s'établir avec l'évêque qui est du même ordre). Il me demande aussi des frères laïcs pour une maison d'orphelins, ces derniers tombant ordinairement sous la tutelle des Protestants. Il me demande des frères pour les Écoles Chrétiennes, chose extrêmement importante......

" S'il vous était agréable de disposer de la centième partie (1) des sommes que vous recouvrez de M. Thavenet, vous allégeriez beaucoup les anxiétés d'un vénérable successeur des Apôtres...."

Nos Annales, qui semblent prendre un intérêt toujours croissant à la république voisine, disent en 1824 : " Aux Etats-Unis vient d'avoir lieu un incident assez remarquable et qui peut n'être pas sans influence pour la religion : c'est l'élection de M. Richard comme membre du Congrès. Ce missionnaire distingué par sa piété et son zèle, dirigeait depuis longtemps les catholiques du Détroit dans l'état de Michigan. Les personnes les plus sages l'ont supplié de ne pas refuser un honneur qui peut tourner au bien de la religion. M. Badin, ancien missionnaire français, le remplacera pendant son absence pour la session.

" Le 8 août, fête de nos saintes reliques, ce monsieur se trouvant à Québec nous a chanté la grand'messe et a prêché à l'entière satisfaction de son auditoire. Puis passant de chez nous à la paroisse, il exalta avec une ferveur toute nouvelle le culte dû aux SS. Martyrs. On peut dire que ce vertueux missionnaire est tout de feu et que la gloire de Dieu le consume." (2)

" Nous lui avons fait une aumône pour aider à bâtir l'église de sa mission, dédiée à Ste. Anne, et l'avons aussi pourvu d'un petit assortiment de linge d'autel."

Encore un visiteur. Pour le coup, celui-ci ne nous donnera ni sermon ni bénédiction. " Il vous est permis, écrivait Mgr. Plessis le 19 août 1823, d'admettre dans l'intérieur du Monastère le très-révérend évêque Anglican de New-York, avec les messieurs et dames qui se présenteront en sa compagnie, et ce, à telle heure

(1) On a déjà vu que ces sommes furent bien loin d'être aussi considérables que l'on s'y attendait.

(2) M. Gabriel Richard, né à Xaintes, mourut du choléra, en 1832, dans la ville de Détroit dont il était évêque élu.

de demain qui sera le plus à votre bienséance, et dont vous donnerez avis à M. le Juge en Chef, par le moyen duquel le présent billet vous parviendra."

Les Annales ne nous disent rien de cette visite. Espérons qu'elle fut à l'édification du révérend monsieur, et qu'il se persuada que les grilles et le voile ne sont pas incompatibles avec le dévouement à la société et une joie véritable.

Mentionnons encore la quête de M. Deiborgon Egen, qui emporta du Canada 700 piastres, " pour contribuer au rétablissement du séminaire de Baltimore consumé par le feu le jour de la Pentecôte de cette année 1824, perte qui est attribuée au ressentiment d'un misérable contre le digne supérieur de cette maison, M. Dubois, auquel on était redevable de l'érection du séminaire. Nous avons joint notre offrande à celle des citoyens."

Evidemment nous nous étendons à l'article des Etats-Unis; mais il est bon que des voisins se connaissent et s'estiment.

Depuis 40 ans, l'Eglise des Etats-Unis a bien des fois dilaté son cœur pour y abriter et nourrir de nouveaux enfants. Elle compte aujourd'hui environ 3 millions et demi d'âmes sous la vigilance pastorale de 49 évêques, dont les travaux sont partagés par près de 2,300 prêtres. (1)

(1) A l'époque du traité de Versailles (1783), la population catholique du Maryland pouvait être de 16,000, principalement fermiers et planteurs répartis dans les districts agricoles. La Pensylvanie renfermait environ 7,000 catholiques et les autres états, 1,500. Dans ce nombre n'étaient pas compris les Canadiens-Français de l'Ohio et du Mississipi, pays cédés à la Confédération par le traité de 83, mais encore sous la juridiction de l'évêque de Québec ; toute la population blanche de ces états était catholique et pouvait s'élever à 4,000. 7,000 Acadiens avaient été jetés sur les côtes atlantiques, en 1755. De plus, il ne faut pas oublier que tous les états qui avoisinent les grands lacs et bordent le Mississipi avaient été longtemps colonies françaises ; il n'est donc pas surprenant que la campagne de l'armée de Rochambeau, à travers des pays où le St. Sacrifice de la messe n'avait jamais été offert, ait mis au jour des catholiques dont on n'avait jamais soupçonné l'existence. Ces bonnes gens, d'origine irlandaise ou acadienne, entouraient l'aumônier des troupes, le suppliant de ne pas les abandonner. C'était la première fois que la plupart voyaient un prêtre.

Veuille le ciel continuer d'inspirer aux chefs civils de la République des Etats-Unis, la libéralité dont fit preuve le Président John Adams, quand il voulut figurer le premier sur la liste des souscripteurs à la première église de Boston, consacrée en 1803; libéralité dont le grand Washington lui-même donna un si bel exemple, dans sa réponse à une Adresse des Catholiques; nous allons la citer en partie. " As mankind become more liberal, they will be more apt to allow that all those who conduct themselves as worthy members of the community, are equally entitled to the protection of the civil government. I hope ever to see America among the foremost nations in examples of justice and liberality. And I presume that your fellow-citizens will not forget the patriotic part which you took in the accomplishment of their revolution and the establishment of their government, or the important assistance which they received from a nation in which the Roman Catholic faith is professed.

"......May the members of your society in America, animated alone by the pure spirit of Christianity, and still conducting themselves as the faithful subjects of our free government, enjoy every temporal and spiritual felicity."

§ 16.—LES PRÉMICES DE LA FEMME-APÔTRE AUX ÉTATS-UNIS.

Nous ne laisserons pas le sujet sans dire un mot de la part que prit la femme, dans la formation de cette Eglise naissante. Ce fut la Révolution française qui lui procura ses premières religieuses, aussi bien que ses premiers missionnaires; et, chose remarquable, les Carmélites furent celles qui abordèrent d'abord, (en 1790), sur ces plages où il y avait un si grand besoin de prière, ce point de départ de tout véritable et fructueux apostolat, comme l'ont toujours profondément senti les hommes de Dieu.

A l'exception des Ursulines de la Nouvelle-Orléans, il n'y avait eu jusque-là, dans les Etats-Unis, aucun ordre ou congrégation religieuse de femmes. Peu après 1800, s'organisèrent deux corps religieux qui devaient se ramifier dans toute l'étendue de ces vastes contrées. En fait de fondation purement américaine, il faut céder la palme à Mme. Seton, dont le nom vénéré a tant de

fois été répété dans cette enceinte de Ste. Ursule de Québec par notre bonne Mère O'Conway de l'Incarnation, qui n'a jamais oublié que, de concert avec une autre jeune Dlle., elle avait été sous la direction de cette admirable convertie à notre sainte Foi, (1) le premier noyau des nombreuses communautés de sœurs de la Charité, aux Etats-Unis.

Cependant l'Irlande avait aussi député vers la rive américaine une précieuse semence dans la personne de Mlle. Alice Lalor, passée avec sa famille à Philadelphie en 1797, et qui devint dans les années subséquentes, et au milieu des traverses inséparables d'une œuvre qui doit subsister, fondatrice de l'Ordre de la Visitation en Amérique. Cette communauté-mère de Georgetown près de Washington, a donné naissance à plus de neuf autres, toutes très-florissantes. La première surtout, avec laquelle nous avons l'avantage d'entretenir des rapports plus intimes et plus directs, s'est toujours éminemment distinguée dans la ligne des

(1) Eliza-Ann, fille du docteur Bayley, médecin célèbre à New-York, naquit dans cette ville en 1774, et épousa à l'âge de 20 ans M. W. Seton, riche négociant et homme recommandable à tous égards, mais d'une santé faible. Les médecins lui ayant conseillé le voyage d'Italie, Mme Seton l'y accompagna dans l'automne de 1803, et elle eut la douleur d'y rester veuve. Le printemps suivant elle rejoignit à New-York ses enfants, dont deux garçons et trois filles. Malgré les amers chagrins du voyage, Mme Seton avait remporté d'Italie de précieuses impressions. La sympathie toute chrétienne de la famille Félicci avait profondément ému son âme. Nos dogmes, surtout celui de la présence réelle, répondaient aux aspirations de son âme naturellement religieuse. Mais que de combats à son retour, tant de la part de sa famille que de celle de sa propre conscience, par les mille suggestions de l'esprit de ténèbres. La ruine de sa fortune et l'avenir de cinq enfants encore en bas âge, se joignaient à ces anxiétés; cette dernière considération cependant n'était pas capable d'arrêter dans la bonne voie cette âme forte qui cherchait véritablement Dieu. Sa prière était presque incessante; le jour et la nuit elle suppliait le Seigneur de se manifester à elle. Enfin le 14 mars 1805, elle fit son abjuration solennelle. Elle avait alors 31 ans Afin de pourvoir à la subsistance de sa famille, elle ouvrit d'abord une école à New-York, puis à Baltimore; le collége de cette dernière ville

pensionnats de jeunes demoiselles. Le Président des Etats-Unis assiste souvent à leur distribution de prix.

Il s'en est peu fallu, au reste, que nous n'ayons connu de plus près les dignes filles de St. François de Sales, comme le témoigne la lettre suivante de Mgr. Plessis. " Ma Rév. Mère,—Après avoir lu et communiqué à votre discrétoire et chapitre la lettre ci-incluse, que vous aurez la bonté de me renvoyer, faites-moi savoir si votre Monastère serait assez bien pourvu et assez charitablement disposé pour recevoir et entretenir 6 de ces pauvres Visitandines, jusqu'à ce que des temps plus heureux leur permettent de regagner leur communauté, sauf à vous agréger celles qui, prenant goût pour votre ordre, consentiraient avec la permission de leurs supérieurs à s'y attacher. Leurs fonctions sont les mêmes que les vôtres, celles d'institutrices ; elles auraient peu à changer pour vous être associées. Ces nouvelles sœurs ne pourraient venir qu'au printemps......"

La lettre que recevait Mgr. Plessis était de l'Archevêque de Baltimore, Mgr. Maréchal, et les Visitandines dont il est ici question n'étaient autres que celles de Georgetown, fondation de Mlle. Lalor. " Les religieuses sont au nombre de 50, dit le Récit

se chargea de l'éducation de ses deux fils. Cependant l'admirable veuve aspirait à une consécration plus entière au service de Celui qui l'avait si miséricordieusement éclairée, et la Providence lui en fournit les moyens. Dieu lui envoya des compagnes ; d'un autre côté, M. Cooper, ecclésiastique récemment converti à notre sainte foi, appliqua sa fortune à l'acquisition de la magnifique propriété d'Emmitsburg, et le 1er janvier 1809, eut lieu la prise d'habit des cinq premières fondatrices. Malgré l'opposition de sa famille, Mme Seton avait gagné à la foi ses deux belles-sœurs, les Dlles Seton, qui moururent toutes deux en 1810, après avoir pris l'habit religieux. Son neveu, d'abord ministre protestant, est aujourd'hui évêque catholique de Newark. La seconde de ses filles est religieuse de la Miséricorde à N. York ; quant aux deux autres, elles manifestèrent le même attrait que leur mère, mais le ciel les réclama de bonne heure ; l'aînée mourut novice en 1812, à l'âge de 17 ans ; quatre ans plus tard, la plus jeune à peine âgée de 14 ans prit aussi son vol vers le ciel. Leur admirable mère ne tarda pas à les y rejoindre. Ce fut le 4 janvier 1821, qu'elle alla recevoir de Dieu son éternelle récompense.

d'après la lettre de Mgr. de Baltimore, et elles sont très-bien établies en vertu ; mais faute de biens fonds, et peut-être aussi par leur position au milieu des protestants, leur pauvreté est extrême. Mgr. Maréchal demande donc à Mgr. s'il voudrait faire une fondation de cet ordre, lui offrant pour cela 15 religieuses."

Comme Québec était pourvu des institutions requises, Mgr. Plessis prit le parti de les agréger aux communautés déjà existantes. " Le résultat de nos délibérations fut que nous offririons asile aux six religieuses dont Mgr. nous parlait, et que ce serait à nos frais et dépens. Depuis, Sa Grandeur, voyant que nos sœurs de Trois-Rivières consentaient aussi à en recevoir six, désira que nous pussions en prendre encore trois, afin de consoler son confrère en soulageant comme il le désirait cette communauté affligée. Nous y consentîmes très-volontiers, nous confiant en la divine Providence."

Les Ursulines furent assez longtemps dans l'attente de ces nouvelles sœurs. Mais la Providence vint au secours de ces dernières par le moyen d'un riche marchand espagnol de New-York, et surtout par la générosité de M. de Clorivière (1) ; elles purent donc continuer d'habiter ensemble avec leur pieuse fondatrice. C'était là, il semble, la dernière grande épreuve sur laquelle Dieu voulait fonder leur prospérité future ; l'établissement a grandi depuis dans les proportions les plus consolantes.

Comme on le voit, depuis nos premiers rapports avec les bons Trappistes de Bardstown au Kentucky, les choses s'étaient grande-

(1) Le chevalier Pierre Picot de Limoélan de Clorivière, noble breton, était un brillant officier de l'armée de Louis XVI. Lors de la révolution, il embrassa avec ardeur la cause vendéenne, et devint major-général sous George Cadoudal. Dans un danger imminent auquel il se trouva exposé, sa fiancée voua à Dieu sa virginité s'il était délivré. M. de Clorivière apprenant cette circonstance, réfléchit sérieusement. Il se désabusa si complètement du monde qu'il entra dans les ordres sacrés, s'y étant disposé par quatre années d'études au séminaire de Baltimore. Il termina sa carrière par le bel acte dont nous venons de parler, faisant vendre sa propriété de Bretagne pour devenir comme le second fondateur d'une maison qui méritait une aussi noble protection.

ment améliorées. Aujourd'hui, la vaste Confédération renferme dans son sein la plupart des ordres religieux de femmes; nous avons la consolation d'y voir figurer le nôtre dans la maison de la Nouvelle-Orléans (Louisiane); celle de Columbia (Caroline du Sud); celle de Cumberland (Virginie); celle de Morissania à N.-York; celle de St. Louis (Missouri); celles de Springfield, d'Alton, de Louisville, (Illinois); celles de St. Martin près Fayetteville, de Toledo, de Cleveland, avec une branche de cette dernière près de Cleveland (Ohio); celle d'Ontonagon, sur le Lac Supérieur; celles de Galveston, de San-Antonio, (Texas) etc.

§ 17.—NOS MISSIONNAIRES A LA LOUISIANE, 1822.

Nous inviterons maintenant nos lectrices à tourner plus particulièrement leurs regards vers les rives de la Louisiane, dont le nom reporte aux années de la domination française. C'était en effet au commencement du siècle dernier que des enfants de la patrie (Lemoine d'Iberville et deux de ses frères) allaient fonder la Nouvelle Orléans, le " Crescent City " des Américains de nos jours.

Peu d'années après cette importante fondation, en 1727, des Ursulines françaises, (1) répondaient à l'appel du R. P. de Beaubois, missionnaire aux rives du Mississipi et de l'Illinois. Que de détails touchants sur ce voyage de cinq mois, et sur les épreuves diverses qui accueillirent les missionnaires au début de leur apostolat! Ces généreuses filles d'Angèle se multiplièrent pour

(1) En tête de ces héroïnes se trouvait la Mère Marie Tranchepain de St. Augustin, élève et professe de Rouen. Elle était née protestante dans la même ville; mais tout en poursuivant ses études, elle eut le bonheur d'acquérir une connaissance si solide de notre sainte foi que, l'ayant embrassée, jamais sa famille ne put l'ébranler tant soit peu dans sa croyance. Également insensible aux promesses et aux menaces, elle laissa "gronder à son aise M. son frère," et finit par se dérober aux importunités de ses amis en demandant l'entrée du noviciat en 1699. Brûlant de zèle pour étendre le royaume de J. C., Sr. Marie de St. Augustin se sentait appelée aux durs travaux des missions lointaines; mais elle sentait en même temps que Dieu ne lui accorderait cette grâce qu'au prix de bien des croix. Elle accepta

répondre à tous les besoins, ajoutant à leur pensionnat, disait en 1730 le R. P. Petit, " l'instruction des femmes de couleur, un externat de filles, le soin des malades dans l'hôpital, et un refuge pour les femmes repenties. Ces travaux multipliés n'effrayent pas 7 Ursulines; et avec la grâce de Dieu, elles les accomplissent sans enfreindre en rien la stricte observance de leur règle. Cependant, pour ma part, je crains fort qu'à moins qu'il ne leur arrive des assistances, elles ne succombent à l'excès de fatigue. Ceux qui disaient d'abord ici que les religieuses étaient venues trop tôt et en trop grand nombre......ont bien changé de langage. Témoins de leur vie édifiante et de l'immense service qu'elles rendent à la colonie, ils trouvent aujourd'hui qu'elles ne sont pas arrivées assez tôt, et qu'on ne saurait trop en avoir de leur vertu et de leur mérite ? "

Aux œuvres précitées, il faut ajouter un orphelinat spécial créé pour les pauvres orphelines du massacre des Natchez (1), qu'elles accueillirent avec une charité admirable, comme plus tard les pauvres petits orphelins acadiens, si cruellement arrachés à leurs familles et dispersés sur ces plages étrangères.

tout et se tint prête pour l'heure marquée dans les décrets de la divine Providence. La N. Orléans ne comptait encore que quelques centaines d'habitants quand elle y fut appelée. Ayant obtenu deux sœurs professes de sa propre maison, elle se rendit avec ses compagnes chez les Ursulines d'Hennebon où elle se vit bientôt entourée d'une troupe fervente, accourue des Ursulines du Havre, de Vannes, de Ploërmel et d'Elbœuf. Elles s'embarquèrent au nombre de 14 dont une novice et deux converses, le 22 février 1727. Ces admirables missionnaires furent 7 années à attendre la construction d'un monastère qui leur appartînt, et dans cet intervalle 4 d'entre elles moururent. La Rév. Mère Marie de St. Augustin elle-même fut du nombre, mais elle eut au moins la consolation d'avoir amené au delà des mers cette généreuse compagnie de filles d'Angèle.

(1) En 1728, les Natchez massacrèrent 200 Français au fort Rosalie, à 30 lieues au nord de la Nouvelle-Orléans. Dans cet affreux désastre, les barbares Natchez avaient en général épargné les enfants afin de les réduire en esclavage. On les racheta autant que possible, et ce fut en adoptant ces pauvres orphelins que les Ursulines débutèrent dans leur œuvre de charité.

La communauté de la Nouvelle-Orléans se recruta presque toujours de sujets venus de France. La correspondance nous dit que l'on fit aussi application aux Ursulines du Canada. La Mère St. Louis de Gonzague écrivait à Paris en 1778: " Il faut, ma chère Mère, que je vous fasse part d'une lettre que j'ai reçue de nos sœurs de la Nouvelle-Orléans (Louisiane). Elles ont aussi écrit à Sa Grandeur pour l'engager à lui envoyer de ses filles. Il y a une trentaine d'années, elles faisaient la même proposition...... Notre zèle tend bien à les secourir, mais il ne peut aller au delà de la bonne volonté; mille raisons rendent l'effet impossible. D'abord un voyage d'une année est un peu fort; s'il fallait aller en France, cela serait faisable, mais au Mississipi !......C'est dommage qu'elles ne puissent avoir des sujets du pays, elles y vivraient plus longtemps, ce climat étant extrêmement chaud. Mgr. désirerait les obliger, mais il ne le peut. Il a offert à un jeune ecclésiastique de le faire prêtre, s'il voulait joindre M. Gibeault qui lui demande un compagnon en ces pays, mais il aime mieux attendre et n'y point aller. Je crois que cette communauté aura de la peine à trouver des sujets, surtout à présent qu'elles sont sous la direction des Espagnols et que les troubles règnent dans le continent."

Jamais communauté ne souffrit plus des changements du gouvernement civil que les Ursulines de la Louisiane. La colonie, d'abord française, devint espagnole en 1763, au moins dans sa partie orientale. La France la reprit en 1800, mais ce ne fut que pour la vendre aux Etats-Unis. Le spirituel fut tristement affecté de toutes ces vicissitudes. Sous le gouvernement français, la Louisiane était de la juridiction de l'évêque de Québec, et il est facile de voir quelle surveillance pouvait s'exercer à 800 lieues de distance. Lors de la cession à l'Espagne, elle dépendit de l'évêque de la Havane jusqu'à ce qu'elle eût un évêque espagnol résidant en 1793; mais bientôt elle échut à la confédération américaine et fit partie de l'immense diocèse de Baltimore.

La religion subit le contre-coup de tous ces bouleversements politiques et le clergé se trouva souvent réduit à un seul prêtre; d'autres fois, c'étaient des ministres peu dignes de ce nom, qui ne faisaient qu'aggraver la situation religieuse. Les Ursulines crurent à plusieurs reprises qu'il leur faudrait abandonner le pays;

dans leurs perplexités et inquiétudes de conscience, elles écrivirent même au S. Père, qui leur fit une réponse pleine du plus tendre intérêt. Enfin M. Dubourg, envoyé à la N. Orléans comme administrateur apostolique, en 1812, puis fait évêque trois ans plus tard, parvint à rétablir un peu cette Église éprouvée.

Les Ursulines de la Nouvelle-Orléans avaient souffert dans tout ce qu'il y a de plus sensible, comme le prouve la lettre suivante de leur digne évêque, adressée à Mgr. Plessis, et reçue à la fin de septembre 1821.

" J'ai à la Nouvelle-Orléans un établissement précieux de religieuses Ursulines, qui est dans ce quartier l'instrument d'un bien immense. La maison est très-richement fondée, et l'esprit en est bon ; mais elle a éprouvé de si rudes secousses, qu'elle a été à deux doigts de sa perte par la retraite subite de 18 religieuses qui, lors de la cession, se retirèrent à la Havane. Il n'en resta que 6 dont deux sont mortes depuis. Cette émigration semble avoir éteint le germe de la vocation religieuse, et les courageuses filles qui résistèrent à la tentation de la peur (1), et à l'amour de la nouveauté, étaient menacées de se voir périr sans succession, lorsque enfin il plut à Dieu de ranimer cette étincelle d'une douzaine (2) de jeunes personnes, qui se sont agrégées depuis peu

(1) A la cession de la Louisiane à l'Espagne en 1763, toute communication avait été interdite entre cette colonie et la France. Trois Ursulines du Pont-St-Esprit parvinrent cependant, en 1786, à se joindre à leurs sœurs de la Louisiane ; mais l'élément espagnol y dominait à cette époque ; aussi lorsque les Français reprirent le pays, sur 19 professes, six seulement furent d'avis qu'il ne fallait pas abandonner le poste où les avait placées la divine Providence, les autres se croyaient déjà dépouillées et chassées comme venaient de l'être les religieuses en France. Cette scission eut lieu au printemps de 1803 ; si la Providence s'en servit pour donner une nouvelle maison d'éducation à la Havane, on conçoit combien dut en souffrir celle de la N. Orléans.

(2) Une des religieuses venues en 1786, écrivit aux membres dispersés de son ancien couvent du Pont-St.-Esprit pour les inviter à se joindre à elles. Elle demandait surtout le concours de la Mère Gensoul de St. Michel dont elle connaissait le rare mérite. Celle-ci, qui faisait alors un grand bien à Montpellier, ne put jamais obtenir de

d'années à la maison. Quant au nombre, il semblerait ne plus donner de sujets de crainte. Mais quand je considère la vétusté des anciennes colonnes de cet édifice, et qu'au moment peut-être prochain de leur ruine, il ne restera que de faibles roseaux pour les remplacer, il m'est impossible d'être tranquille sur les conséquences. Il serait indispensablement nécessaire au maintien de l'établissement, de pouvoir y attirer 3 ou 4 religieuses déjà professes, d'un âge mûr, d'un jugement et d'une vertu éprouvés, qui puissent remplir l'intervalle qui sépare les anciennes des jeunes..."

Avec cette lettre de Mgr. Dubourg en était aussi venue une de la Rév. Mère Supérieure, accompagnée d'une circulaire en date de 1815, adressée aux Ursulines de France. On demandait des religieuses " toutes formées, de 38 à 43 ans, exemptes de rhumatismes, de délicatesse de nerfs etc., etc."

" On ne prit ni mesure, ni résolution, disent les Annales, les conditions exigées ne se trouvant en aucune de celles que l'on eût pu détacher de notre maison." Cependant Mgr. Plessis écrivait à son confrère dans l'épiscopat, lui exposant les difficultés, mais en des termes qui donnaient tout à espérer, quelque *alarmée* que le Récit nous représente notre bonne Mère Supérieure, à la pensée de se voir enlever trois de ses meilleurs sujets. Mgr. Dubourg ne laissa pas échapper cet espoir, et au mois de mars 1822, il faisait la touchante réponse qui suit.

" Soyez à jamais béni de l'intérêt efficace que vous avez daigné mettre au succès de ma prière auprès des dames Ursulines de cette ville. Les nôtres partagent toute ma reconnaissance, et pour Votre Grandeur et pour leurs respectables sœurs de Québec. La Mère Supérieure s'empresserait de leur écrire, si elle n'était retenue au lit depuis plusieurs semaines par une maladie grave, qui menace leur communauté d'une perte plus sensible que toutes celles dont elle a été précédemment affligée. Tout espoir humain n'est pas

l'évêque la permission de se retirer ; dans son ardent désir de retrouver la vie monastique, elle s'adressa par lettre au S. Père et obtint d'accomplir ce à quoi elle se sentait si fortement inspirée. Elle arriva à la N. Orléans en 1810, avec 7 postulantes pour sa nouvelle maison. De plus Mgr. Dubourg, à son voyage en Europe en 1815, obtint un adjoint de 9 nouvelles sœurs.

encore perdu ; mais le mien s'appuie principalement sur la bonté infinie dont Dieu nous a donné depuis quelques années les gages les plus touchants. L'acquisition que vous nous faites espérer de quelques sujets d'un mérite distingué, pour relever ou renforcer cette précieuse communauté, en est pour moi, Mgr., une nouvelle preuve. Veuillez amener à perfection une affaire que vous avez mise en si bon train. Nos Dames et moi, pleins de confiance en votre zèle et vos lumières, nous en rapportons entièrement à votre choix, vous priant de tenir pour non-avenues, toutes les conditions et les expressions contenues dans la lettre de la Mère Supérieure. Vous savez qu'il nous faut des personnes d'un âge mûr, capable de remplir les principaux emplois, et par conséquent, des personnes sages qui sachent, sauf les constitutions et la règle, se conformer aux modifications que la différence des climats et des circonstances doit nécessairement apporter. Cela suffit, nous recevrons les yeux fermés, des mains de Votre Grandeur, celles que vous enverrez comme nous étant envoyées par la divine Providence.

" Voici maintenant les mesures prises pour le voyage de ces Dames. M. l'abbé Janvier, un de mes prêtres, homme très-sage et très-vertueux, se préparant à partir du Détroit, (où il est depuis 3 ans avec ma permission), à la tête de trois autres religieuses (1) destinées au même couvent de la Nouvelle-Orléans ; je lui envoie une somme de $800 pour les frais du voyage, sauf, si cela ne suffit pas, à payer ici à leur arrivée ce qui pourrait manquer. Je lui conseille de se rendre avec sa bande à Montréal, où j'espère que M. Roux, sur ma recommandation, voudra bien leur procurer un asile convenable. Vos Dames devront se rendre au même point,

(1) C'étaient trois Dlles. d'éducation formées depuis 15 ans à la vertu et à la vie intérieure, par M. l'abbé Richard, missionnaire au Détroit. Elles exerçaient sous sa conduite les fonctions d'institutrices. Quand elles apprirent que le départ était retardé, elles exprimèrent le désir de venir commencer leur noviciat dans notre maison, afin d'y faire connaissance avec celles qu'elles devaient accompagner à la Louisiane. Mais comme les dames de la Congrégation à Montréal, insistaient obligeamment à les retenir, Mgr. décida que l'on profiterait de leur bonté.

d'où elles nous viendront toutes ensemble sous la conduite de M. Janvier, par les lacs et la rivière du Nord jusqu'à la Nouvelle-York, et de là, parvenir jusqu'ici. J'ai écrit à M. André Morris, de cette dernière ville......"

Cette lettre ne laissait plus d'issue, il fallait tout de suite en venir à l'exécution. Au reste, la difficulté ne se trouvait que dans le choix des sujets et le sacrifice à en faire; car la ferveur en poussa beaucoup à s'offrir pour cette mission difficile. Les trois dont le choix en cette occasion fait le plus bel éloge, furent: la Mère M. Félicité Borne de St. Charles, âgée de 39 ans, la Mère Angélique Bougie de St. Ls. de Gonzague, âgée de 35 ans, et la Mère M. Pélagie Morin de St. Etienne, âgée de 30 ans.

Tout était en mouvement au Monastère pour les apprêts des chères voyageuses, car on s'attendait d'un moment à l'autre à voir arriver leur digne conducteur. Cependant il n'arrivait pas; "une chute de cheval qu'il fit en allant assister un malade, remit son voyage à plusieurs semaines. Ce retard fut un trait de Providence, car au mois de juillet, Sa Grandeur nous communiqua le message suivant de Mgr. Dubourg."

"Comme il serait possible que cette lettre arrivât avant le départ de ces Dames, je pense qu'il serait prudent de le combiner de manière à ce qu'elles partissent de New-York vers la mi-octobre, après l'équinoxe de septembre et les grandes chaleurs de l été. Quand bien même ces Dames et celles du Détroit seraient déjà à Montréal à l'arrivée de ma lettre, je présume qu'il ne serait pas difficile de les y faire rester, ainsi que M. Janvier, jusqu'à la fin de septembre, ou au commencement d'octobre." "Cet agréable sursis nous donna lieu d'éprouver que les liens que forme la Religion sont plus forts que ceux de la nature."

L'espace nous manque pour suivre le Récit, dans les détails intimes qu'il nous donne de cet événement. Nous dirons seulement que ce fut au milieu des réjouissances occasionnées par la fête de notre Rév. Mère Supérieure (18 juillet) que M. Janvier s'annonça, sur les 3h. de l'après-midi. "Notre pauvre Mère en devint toute pâle et défaite, croyant que le moment du sacrifice approchait et qu'on allait lui enlever ses chères filles." Il n'en fut pas ainsi cependant; comme le digne missionnaire devait

prendre les devants, les bien-aimées voyageuses n'effectuèrent leur départ qu'au commencement d'octobre.

Le 2, jour des Sts. Anges Gardiens, Mgr. vint dire ici la sainte messe et les communia, heureux de les voir se dévouer avec un si grand courage. Le lendemain, jour du départ, à l'issue de la messe, fut dit l'itinéraire comme le prescrit la règle. Bien des sentiments se pressèrent dans les cœurs en ce jour. Le départ avait été fixé à 6 heures du soir. " Au sortir du souper, nous trouvâmes à la communauté ces chères sœurs travesties en séculières, et ce fut au milieu des larmes et des sanglots que nous leur dîmes adieu; nous les suivîmes à la chambre de notre Mère Supérieure où les adieux furent réitérés, puis à la porte conventuelle, qu'elles allaient franchir pour toujours. Leur silence n'était interrompu que par des sanglots ; de notre côté, nous n'osions proférer une parole de crainte de laisser éclater notre douleur. Un grand nombre de voitures avaient été offertes; nous choisîmes celles de Mgr. et des parents de nos chères voyageuses ; MM. Borne et Blanchet. Elle s'embarquèrent suivies d'un cortége nombreux de connaissances, qu'elles n'avaient point aperçues d'abord tant elles étaient absorbées dans leur douleur. Cependant, comme elles faisaient de grand cœur leur sacrifice, elles retrouvèrent bientôt leur fermeté, et tout le monde admirait la générosité de leur zèle pour l'instruction de la jeunesse. Quelle ne fut pas leur surprise, en arrivant au quai, de voir le *steamboat* illuminé en leur honneur ! Comme l'heure du départ avait été retardée, M. Borne, frère de ma sœur St. Charles, son épouse, et plusieurs autres dames de nos amis, passèrent la soirée avec elles, tâchant de les égayer et de leur faire prendre quelque chose, ce qui n'était pas à contre-temps, car ces pauvres sœurs n'avaient rien pris de la journée.

" M. le capitaine Morin, homme civil et honnête, les prévint en tout. A Trois-Rivières, où elles devaient arrêter pour s'adjoindre une quatrième missionnaire, la Mère M. A. Normanville de Ste. Hélène, il leur laissa tout le loisir de visiter le Monastère et de voir le saint abbé de Calonne, qui leur donna sa bénédiction. En arrivant à Montréal, un nombre immense de personnes s'étaient attroupées au débarcadère ; il y avait parmi cette foule bon nombre

de nos anciennes élèves, mais la plupart étaient des gens attirés là par la nouveauté du spectacle. Le capitaine eut la délicate attention de soustraire les vierges du cloître à l'inspection curieuse de tout ce monde; il les fit descendre dans une légère embarcation qui les mena droit à l'Hôtel-Dieu. Les Ursulines rendaient enfin à ces chères Hospitalières la visite des fondatrices de cette précieuse institution, faite près de deux siècles auparavant. Elles allèrent d'abord saluer Mgr. Lartigue. Le lendemain, elles visitèrent nos chères Srs. de la Congrégation, puis furent conduites à la Prairie chez M. le curé de Boucherville. Partout on les combla d'égards et de politesses; les chères Mères de l'Hôtel-Dieu surtout se surpassèrent. Arrivées à Montréal le 5 au soir, elles n'y restèrent qu'une journée et se mirent en route pour New-York. Jusqu'à N. Y. elles eurent pour conducteur M. l'abbé Thomas Maguire, curé de St. Michel, " très-propre à une pareille mission, par sa sagesse, sa prévoyance et sa connaissance de toute bienséance. Il était venu leur dire la messe et les communier le jour où elles nous quittèrent, et leur avait témoigné tant d'intérêt et de bienveillance qu'elles étaient tout à fait rassurées sous un tel guide." Voici comment il rendait compte de sa charge à Mgr. l'Archevêque, écrivant de New-York en date du 12 octobre 1822.

" J'ai l'honneur d'informer V. G. que nos bonnes Dames sont arrivées ici hier, 11 octobre, accompagnées de M. Janvier qu'elles ont trouvé à Albany, et qui ne venait que de recevoir votre lettre, par laquelle vous l'invitez à prendre les devants......

" Leur logement ici, en attendant le départ pour la N. Orléans, est chez les sœurs de la Charité, qui les ont accueillies avec tous les sentiments affectueux et la bonne grâce qu'inspire la vraie charité. Les procédés honnêtes et délicats de ces âmes excellentes, ont contribué considérablement à adoucir le pélerinage de ces bonnes Dames......Je m'étais proposé d'écrire aux Supérieures des Ursulines pour les complimenter sur le ferme courage et résignation de leurs filles, qui néanmoins sont fréquemment et tendrement affectées au souvenir de leurs bonnes mères et sœurs qu'elles ont laissées pour toujours......

" Je ne dois pas oublier les soins prévenants, et les peines que s'est données M. Willcocks pour servir ces Dames. Quant aux

fièvres jaunes, il n'y a nul danger dans le quartier où nous sommes......"

Ce fut le 21 octobre, fête de Ste. Ursule, que M. Janvier s'embarqua avec sa sainte troupe en destination pour la Nouvelle-Orléans. Ce passage de 20 jours fut plein de dangers. " Dès le 27 octobre, une tempête les mit à deux doigts de leur perte, surtout par la confusion qui résulta de l'accident arrivé à un pauvre matelot qui tomba à la mer. La chambre où se trouvaient les religieuses fut complètement inondée.

" Mais la nouvelle qui fit le plus d'impression ici fut celle qu'annonçait la gazette du 12 novembre, où il était dit formellement que le Packet-Ship (vaisseau où se trouvaient nos sœurs), avait été capturé par les pirates, et que l'Alligator ne l'avait pu reprendre que 24 heures après. Cet événement excita les plus vives inquiétudes et affligea généralement tous les citoyens, particulièrement les parents et amis, tant des chères absentes que de la communauté. La nouvelle vola en un instant à Montréal, et chacun déplorant un tel malheur, nous en offrait les expressions de sympathie les plus sincères. Nous fûmes dans cette cruelle anxiété jusqu'au 2 janvier 1823, où des lettres de nos chères sœurs, en date du 14 et du 25 novembre, nous rassurèrent, nous disant qu'elles en avaient été quittes pour la peur......Nos courageuses missionnaires arrivèrent enfin au lieu de leurs futurs travaux; cependant la ville leur fut fermée quelque temps, la fièvre jaune y faisant encore journellement 40 à 50 victimes. Ce fut le 13 novembre, fête des Sts. Patrons de l'Ordre, qu'elles entendirent leur première messe sur ces terres nouvelles."

On se figure facilement l'impatience où l'on était de part et d'autre de se connaître. La petite colonie, logée dans la respectable famille de M. Jourdain, à un mille et demi de la ville, recevait deux fois le jour des rafraîchissements avec les plus gracieux messages, pendant que leur future Supérieure adressait à notre maison une touchante expression de gratitude dont voici quelques extraits.

" Ma Rév. Mère,—Notre saint et respectable évêque, Mgr. Dubourg, a dû vous instruire dans le temps de la grande et sensible perte que nous avons faite de notre digne et bien chère

Supérieure, la Mère St. Michel, qui, inspirée du ciel sans doute, avait eu l'honneur de vous faire la demande de sujets capables de soutenir notre maison. Elle a eu avant sa mort la consolation de voir que le Seigneur avait béni sa démarche, en vous inspirant la générosité de faire le sacrifice de trois de vos sujets.

" Plût à Dieu, ma Rév. Mère, qu'elle eût pu vous répondre et vous témoigner sa reconnaissance et la nôtre ! Malheureusement, la mort nous a enlevé cette bonne Mère, qui était l'âme de notre maison. J'attendais l'arrivée de vos dignes filles, nos chères et bien-aimées sœurs, pour vous exprimer les sentiments que votre précieux présent nous inspire....Nous ne jouissons pas encore du bonheur de les posséder, à raison des maladies qui ont régné cette année dans cette cité. Nous voudrions dans le moment avoir les frimas et les glaces du Canada. Nous en sommes bien éloignés puisqu'il fait encore quelquefois des chaleurs accablantes, quoique nous soyons en novembre......Vous avez fait un bien grand sacrifice, ma Rév. Mère, en nous envoyant vos chères et dignes filles, mais vous avez la consolation et la certitude de changer la douleur et le deuil où nous étions plongées en joie et en contentement. J'ose espérer, ma bonne et révérende Mère, que nos deux maisons à l'avenir ne vont faire qu'une par l'union qui va régner entre nous; et si jamais nous sommes dans le cas de vous être de quelque utilité, quelle satisfaction nos cœurs n'en ressentiront-ils pas ! Il nous sera impossible de reconnaître ce que vous et votre communauté faites pour nous......"

Ces sentiments étaient exprimés avec trop de plénitude pour n'être pas sincères. Nos sœurs, qui avaient toute liberté d'écrire à notre maison sans donner lecture de leurs lettres, rendirent de si consolants témoignages, que notre Mère Supérieure, la mère St. Henri, écrivant en France dans les années suivantes, disait en parlant des Ursulines de la Nouvelle-Orléans: " Les Mères françaises sont tout amour pour les Canadiennes ; et quoique tirées de diverses maisons, il n'y a dans cette communauté qu'un cœur et qu'une âme. La Rév. Mère Supérieure est la Mère St. Joseph (Dlle. Laclotte) qui passa séculière de France en Amérique en 1810."

Nos trois missionnaires ne faillirent point à leur mission. Après dix années de travaux, le 17 avril 1833, la Mère Angélique

Bougie de St. Ls. de Gonzague, âgée de 45 ans, allait recevoir la récompense de ses sacrifices. Elle était fille de M. Charles Bougie, de Beauport, et de Mme. Angélique Maheux, et était entrée à notre noviciat en 1808. " Son talent pour la conduite des âmes l'avait fait mettre ici à la tête du noviciat, et c'est la charge où elle a été le plus longtemps employée à la N. Orléans. Une institutrice des petites filles de couleur ayant un voyage indispensable à faire en France, obtint de l'évêque du lieu (Mgr. Neker), une religieuse Ursuline pour la suppléer. Notre chère Sœur s'offrit aussitôt ; mais à peine y avait-elle été quelques mois qu'elle fut forcée de revenir, par une toux opiniâtre qui l'eut bientôt réduite à l'extrémité. C'est ainsi que son zèle, après l'avoir ravie à notre Monastère, l'enleva à celui de la N. Orléans pour la conduire à la bienheureuse éternité."

La Mère M. Pélagie (1) Morin de St. Etienne passa 24 ans dans sa maison adoptive et y occupa les principales charges : supérieure, assistante, dépositaire, " se dévouant sans réserve et avec un grand fruit à sa difficile mission." Le Récit nous fait remarquer la conduite de la Providence sur cette chère sœur, ayant permis qu'elle eût été élue dépositaire ici, " même en second triennal, et bien contre nos habitudes ; car elle était très-jeune et il n'en manquait pas d'autres de qualifiées pour cet emploi. Mais

(1) A la profession religieuse de la Mère M. Pélagie de Ste. Etienne, sa sœur cadette, Angèle de Ste. Pélagie, décédée au printemps de 1865, prenait l'habit de l'Ordre. Un certain nombre de dames de la famille avaient alors la permission de passer au Monastère ces grands jours de fête. M. J. Baptiste Morin, père, moins privilégié que les dames, voulut pourtant avoir sa part des réjouissances monastiques. Ayant eu à sa disposition la salle extérieure de l'externat, il y donna un grand *dîner de noces* où furent conviés tous les parents et amis intimes. Une 3e sœur Morin est morte religieuse à l'Hôtel-Dieu de Québec, sous le nom de Ste. Angèle ; Dlle. Françoise Morin, Sœur St. J. Baptiste, la 4e fille, était au milieu de sa retraite de profession quand il lui survint un mal de genou qui l'obligea de suspendre ses exercices, et plus tard de renoncer à son pieux dessein. Elle vécut peu. Une 5e fille s'est alliée à la famille Têtu. M. J. Baptiste Morin était cousin de l'Hon. Juge A. N. Morin, ancien premier Ministre du Bas-Canada, mort en juillet 1865, laissant la réputation d'un citoyen parfait par son intégrité, ses talents transcendants et le patrio-

Dieu voulait lui donner de l'expérience dans les affaires, pour le bien de la maison où il allait l'appeler, et où elle devait par son bon esprit et ses talents, grandement contribuer à consolider le temporel et le spirituel." La Mère St. Etienne mourut le 26 oct. 1846, dans la 54e année de son âge et la 38e de sa vie religieuse.

A son départ de notre Monastère, elle y laissait deux sœurs; une autre était religieuse à l'Hôtel-Dieu de cette ville."

Quant à la Mère St. Charles, sa notice sera jointe à celle de sa sœur au chapitre suivant. Nous dirons seulement ici que la petite colonie (2) qui se détacha de notre maison en 1849, pour aller porter secours à la maison de Galveston, fondée par celle de la N. Orléans, eut la consolation de voir et d'embrasser cette chère Mère. Il n'est pas nécessaire d'ajouter quel charme il y eut pour cette enfant du Canada, dans les détails qui lui furent donnés du pays, surtout de Québec et du *Vieux Monastère*.

Cette communauté de la Nouvelle-Orléans, que Mgr. Dubourg appelait "le fondement de la Religion dans la basse Louisiane,"

tisme le plus éprouvé. L'Hon. Juge avait épousé une ancienne élève, Mlle. Adèle Raymond, Sœur de M. le G. V. J. S. Raymond. Mme. M. Pélagie Blanchet, mère de nos religieuses Morin, nous met aussi en rapport avec une autre de nos familles les plus recommandables. Elle était sœur de M. le Dr. Frs. Blanchet, dont l'unique fils, qui avait étudié à Paris, mourut jeune, mais qui passa sa profession à M. Jean Blanchet, professeur à l'Université-Laval, et qui lui-même a passé et sa profession et son renom à d'autres neveux. Les alliances de la famille Blanchet nous procurent la jouissance de nommer ici de nos anciennes élèves, les Dlles. H. Duchesnay et A. Taschereau. Des trois Dlles. Blanchet, anciennes élèves, filles de M. le Dr. Blanchet et de dame Duchesnay, l'aînée épousa M. Chaffers, la seconde M. le Dr. Hudon, de la Riv. du Loup, et la troisième M. le Dr. Poulin (parent de la Mère Poulin de St. François), de Rimouski. Nos religieuses Morin étaient cousines des vénérables frères Blanchet, premiers Missionnaires de l'Orégon, dont l'un est Archevêque d'Oregon-City, et l'autre, Evêque de Nesqualy.

(1) Ces missionnaires étaient: la Mère Ste. J. de Chantal, (née Dlle. A. Victoria White, de New-York), qui se trouve actuellement supérieure, à la nouvelle fondation de San Antonio; et la Mère St. Thomas, (Dlle. Catherine Burke native de St. Jean, Terreneuve), qui revint à son ancien Monastère en 1856.

poursuit vigoureusement son œuvre, continuant d'ajouter aux fonctions ordinaires aux Ursulines, le soin d'un nombreux orphelinat. La visite du vénérable abbé (1) Perché à notre Monastère en 1860, n'a pas peu contribué à resserrer les anciennes relations, et le Canada fournit alors encore quelques sujets à la Louisiane. Puissent les deux maisons n'en faire à jamais qu'une par le zèle et le dévouement envers la société, surtout par cet esprit religieux qui assure les bénédictions du ciel et qui est le plus sûr gage de la perpétuité !

Nous dirons de suite qu'en 1863, nous avons pu venir en aide à la nouvelle fondation d'Ontonagon (Michigan) sur les bords du lac Supérieur. C'est la Rév. Mère Stehlin de Ste. M. Madeleine, ancienne Supérieure et Fondatrice des Ursulines de Morissania, à N. York, qui vint elle-même à Québec avec une religieuse converse, sous la protection du missionnaire de l'endroit, le Rév. M. Fox. Nous pûmes lui donner une sœur de chœur, la Mère de la Visitation (née Dlle. Luce Couture, de St. Gervais diocèse de Québec), avec quatre jeunes personnes qui se destinent à être, les unes sœurs de chœur et les autres sœurs converses. La Mère de la Visitation est actuellement supérieure de cette maison. Quelques mois plus tard, nous avons aussi eu la consolation de procurer deux postulantes à la Rév. Mère Le Bihon de St. Frs.-Xavier, (professe de la maison du Faouët dans le Morbihan), Supérieure de la maison de Chatham.

§ 18.—DERNIÈRE LETTRE DES URSULINES DE PARIS—NOUVELLES RELATIONS AVEC L'EUROPE.

Notre communauté, qui se prêtait avec tant de bonne volonté à soutenir celle de la Louisiane, n'en suivait qu'avec un intérêt plus vif les mouvements des maisons éprouvées de France ; mais tout s'opérait encore dans l'ombre, "à petit bruit," tellement qu'il arrivait en Canada peu de renseignements précis.

Enfin, en 1822, on osait annoncer hautement le rétablissement complet des Ursulines de Valenciennes, et les Annales du cloître

(1) M. Perché, aumônier de nos sœurs de la N. Orléans, est depuis 26 ans le Rédacteur du Propagateur Catholique.

de Québec enregistrèrent avec une joie bien sentie, le triomphe de cette communauté martyre entre tant d'autres. Néanmoins c'était surtout vers Paris que les Ursulines du Canada tournaient avec anxiété les yeux. Bien des fois, elles avaient essayé de renouer la correspondance avec les débris de l'ancienne communauté de la rue St. Jacques, et 25 ans après la terrible catastrophe, elles gémissaient encore sur les épreuves de leurs insignes bienfaitrices. " Si loin de nous, s'écriait la Mère McLaughlin de St. Henri, nous sera-t-il donné de vous consoler un peu? Il y a longtemps que nous pleurons la dispersion et les malheurs de cette chère communauté de Paris, à laquelle nous avons tant d'obligation, et qui nous a donné de si saintes religieuses à l'origine de notre maison.....Que de tribulations vous avez éprouvées et combien vivement nous avons ressenti vos croix! Ah! de grâce, donnez-nous quelques détails sur vos longues souffrances......Avez-vous quelque espoir de recouvrer vos propriétés?...." Cette lettre, qui avait été confiée à un ami intime, obtint enfin les renseignements suivants.

" Paris, 7 mars, 1824.

" Madame et Révérende Mère,—Nous reçûmes avec la plus grande joie de vos nouvelles; toute notre petite réunion à béni et remercié le Seigneur de ce que votre sainte communauté prospère. Hélas! pour la nôtre, il n'en est pas de même; la verge qui nous a frappées vient encore de nous faire sentir ses coups, en nous enlevant une des nôtres qui depuis près de trente ans, gouvernait notre maison. Vous avez sans doute reçu de ses lettres; c'est notre chère Mère Ste. Agathe, dite dans le monde (1) Mme. Renaud. Dieu l'a appelée à lui après une maladie de neuf jours, qu'elle a supportée avec une grande patience et résignation. Je ne la quittais presque pas. Elle demanda elle-même les prières des agonisants, et en s'y joignant avec la plus grande attention, elle est morte comme une bienheureuse. Néanmoins, comme tout ce qui est saint aux yeux des hommes n'est pas sans tache devant

(1) La Mère Anne-Cécile Renaud de Ste. Agathe était âgée de 67 ans. Elle était fille de M. Jean-Claude Renaud et de Mme. M. Françoise Chéron, et était entrée au noviciat des Ursulines de Paris en 1776.

Dieu, nous vous la recommandons à vous, Madame, et à toute votre respectable communauté, à laquelle nous sommes si unies par les mêmes engagements. Hélas! nous l'ussions été bien davantage si la Providence eût permis notre réunion avec vous, d'après l'offre que vous en fîtes à Mme. St. Augustin, notre Supérieure au moment de notre destruction en 1792; mais il faut adorer les desseins du Seigneur sur nous. Vous désirez des détails sur notre situation, ma Révérende Mère; nous ne pouvons vous dire autre chose, sinon que nous ne sommes pas plus avancées que le premier jour. Le Monsieur que vous avez eu la bonté d'envoyer nous voir, vous en dira plus que le temps ne me permet de vous en écrire. J'étais sortie lorsqu'il est venu à notre maison; mais notre doyenne lui a parlé; elle a pu lui dire de vive voix ce que le papier ne pourrait contenir.

" Je termine, me recommandant ainsi que mes sœurs à vos saintes prières et communions. Priez le Seigneur de nous aider à porter la croix qu'il nous impose. Nous désirons beaucoup le rétablissement de notre Monastère......

" Je suis avec un profond respect,

" Madame et Révérende Mère, Votre etc.

" Sr. M. Gaugain (1) de St. Louis."

Nous lisions dernièrement que dans Blois et autres villes du centre de la France, les préjugés contre l'ancien régime furent longtemps à se dissiper : que l'on se tenait surtout en garde contre l'éducation donnée dans les couvents, et que les pensionnats tenus par des personnes laïques avaient seuls toute la vogue. Qu'était-ce donc à Paris, ce centre du système antireligieux qui avait fait tant de mal à la France? La correspondance de M. Desjardins nous a laissé entrevoir l'état des choses.

Après de pénibles efforts (2) de près d'un demi-siècle, au sein

(1) Fille de M. Luc Gaugain et de Mme. M. Henriette Massy, née à Paris en 1757, et entrée au noviciat des Ursulines en 1780.

(2) N'ayant pu rentrer en possession de leurs biens, surtout des deux fermes de Plessis-Gassot, il fallut renoncer à l'entreprise de rétablir le Grand-Couvent. En 1810, les Ursulines étaient domiciliées à Puteaux près Neuilly. En 1828, elles s'étaient retirées au Faubourg St. Germain, rue du Petit Vaugirard.

de cette Athènes moderne, cette ville puissante et ingrate qui, après avoir été le berceau de la religion et la maîtresse des sciences, était devenu le foyer de l'impiété voltairienne et révolutionnaire, les Ursulines de Paris, vers 1830, se dispersèrent pour ne plus se réunir ici-bas, laissant le rétablissement du Grand-Couvent de St. Jacques dans le secret de la Providence, et nous pouvons l'affirmer, dans les vœux de toutes les Ursulines du monde, particulièrement des Ursulines du Canada.

Mais n'est-ce pas enfin le moment de satisfaire nos lectrices sur un point qui a dû plus d'une fois éveiller leur attention : comment se fait-il que nous, au delà de 1200 lieues de mer, ayons dans nos archives les monuments historiques du Grand-Couvent de Paris ? Nous répondrons d'autant plus volontiers à cette question que nous sommes heureuses, en le faisant, de rendre hommage au tendre dévouement d'une élève des Mères qui ne sont plus.

Lors de ces encans honteux où l'on mettait en vente les manuscrits intimes des familles religieuses spoliées, aussi bien que les monumens artistiques enlevés aux temples de Dieu, une Dlle. de Moore, jadis élève du Grand-Couvent, eut la délicate pensée d'acquérir ces manuscrits séculaires. Dans son affection pour ses anciennes maîtresses, elle jouissait déjà du bonheur qu'elle goûterait à leur faire cadeau de ce trésor lorsque se rétablirait leur maison. Hélas ! ce beau jour ne devait pas sitôt luire. Se sentant vieillir, et comprenant que notre maison était la plus intéressée à posséder ces papiers précieux, surtout sous le rapport de la correspondance, elle cherchait le moyen de réaliser cette inspiration du ciel. Sur les entrefaites arriva comme tout exprès à Paris, en 1833, lors de son voyage à Rome, M. le G. V. Ths. Maguire, notre aumônier. Cet ami par excellence des documents antiques, comprit toute l'importance des trésors qu'on lui offrait ; il en devint pour nous l'acquéreur ainsi que d'un reste de l'ancienne bibliothèque des Ursulines de St. Jacques. Que n'avons-nous eu le même bonheur à recueillir les débris errants de cette vénérable communauté. Une ancienne Mère nous attendrissait encore dernièrement, en nous racontant l'attendrissement qu'avait lui-même éprouvé Mgr. Plessis, lors de son voyage en Europe, en rencontrant une religieuse de l'ancien couvent de Paris, vénérable octo-

génaire, qui parlait de nous avec l'affection la plus touchante. Quelle consolation pour nous si le digne prélat eût pu réaliser le dessein de l'amener avec lui en Canada à son retour! Dieu lui-même avait pris soin de sa servante en la retirant dans la patrie de son éternité.

La France possédait il y a déjà quelques années, 130 maisons (1) d'Ursulines, et lorsqu'on réfléchit aux difficultés de leur rétablissement, on s'étonne d'en trouver un si grand nombre. " Cette résurrection des ordres religieux, dit M. Chs. Ste.-Foi dans sa belle préface aux Annales de l'Ordre de Ste. Ursule, fut comme une nouvelle création. L'esprit, les mœurs, les habitudes, les institutions, les lois, tout avait été bouleversé; et c'est à peine si l'on pouvait se reconnaître, au milieu de cette société nouvelle, qui n'avait presque plus rien conservé de l'ancienne.

" Les Ursulines furent des premières à recueillir les débris de leur famille, décimée par la mort, dispersée par l'exil ou la prison, mais où vivait toujours énergique et puissant l'esprit de leur

(1) Avant la Révolution, il y avait en France plus de 300 maisons d'Ursulines. Alors aussi existait cette célèbre maison de St. Cyr, œuvre de Louis-le-Grand et de Mme. de Maintenon. Nous nous étions proposé d'en parler plus longuement, mais l'espace ne nous le permet pas. Cette institution, dans le cours d'un siècle, a donné à la France 3,000 jeunes Dlles. nobles des plus solidement instruites. Après plusieurs essais qui n'avaient pas répondu à son but, Mme. de Maintenon en vint à faire de sa maison une communauté religieuse cloîtrée. "J'ai bâti sur le sable, écrivait-elle plus tard avec cette droiture qui la distinguait. Une éducation simple et chrétienne aurait formé de bonnes filles qui seraient devenues be bonnes femmes ou de bonnes religieuses, et nous avons fait de beaux esprits que nous-mêmes qui les avons formés ne pouvons souffrir. Nous avons voulu éviter les *petitesses* des couvents, et Dieu nous punit....Bénissons-le de nous avoir ouvert les yeux." Les rubans et les perles, les représentations publiques, les occasions de briller et de plaire, furent retranchées.—" On ne peut réussir en tout," disait-elle en riant, aux séculiers qui ne goûtaient pas ces réformes; l'instruction est notre fort." Ces fréquentes pratiques d'abnégation et d'humilité religieuse, qu'elle avait regardées comme des minuties, lui apparaissent maintenant dans leur véritable jour, comme le seul moyen durable de tenir une

sainte Fondatrice. Elles se mirent à l'œuvre, avec une ardeur et une persévérance que rien ne put vaincre ni décourager. Ces femmes vénérables, échappées miraculeusement à la mort, usées par une dure et longue captivité, et par les privations sans nombre qu'elles avaient dû subir......oublièrent le passé, et consacrèrent généreusement les restes d'une vie épuisée......à remplir de nouveau les rangs dégarnis de leur pieuse milice."

Cette persévérante énergie des restauratrices nous apparaît d'une manière bien frappante, quand on jette les yeux sur la date du rétablissement de notre ordre en France. Un décret impérial reconnut la congrégation d'Ursule en 1806, il est vrai; mais les restrictions, les entraves étaient telles que leur existence comme corps religieux était à peu près nominale; un grand nombre de communautés ne purent reprendre l'habit religieux qu'en 1820, 1824, et même plus tard.

Nos lectrices se demandent peut-être ce que faisaient ces vierges si longtemps exilées hors des murs de Sion. Elle étaient bonnes et ferventes Ursulines, (1) répondrons-nous. Après avoir

maîtresse dans le détachement d'elle-même et de ses commodités, disposition indispensable au dévouement de tous les instants que demande le travail de l'éducation. "Cachez vos Dlles. autant que possible, écrivait elle. Nos filles ont été trop considérées, trop caressées, trop ménagées. Il faut les oublier un peu dans leurs classes. Que dans les réprimandes on les ménage moins." Elle voulait qu'on ne négligeât rien "pour les empêcher d'être délicates, qu'on leur apprît à mettre la main à tout, en un mot qu'elles fussent prêtes à rencontrer toutes les positions que la Providence pourrait leur faire et qu'elles s'y conduisissent en "femmes modèles." Elle désirait qu'on leur recommandât sur toutes choses la belle et noble simplicité, soit dans les pensées, soit dans les paroles, soit dans les actes, ajoutant que "les personnes qui ont véritablement de l'esprit sont plus capables que les autres, de cette belle et précieuse qualité. " Telles furent les maximes de St. Cyr réformé et confié à une communauté de religieuses. Du reste, qui ne sait le dévouement et l'attachement à la foi des élèves de St. Cyr pendant la révolution française?

(1) Telle fut la réponse de la Mère Ste. Angèle, ancienne Ursuline de Paris dont nous avons déjà parlé, à M. le G. V. Ths. Maguire qui l'interrogeait à ce sujet en 1835. "Une seule *tourna casaque,* ajouta

exercé leur apostolat au sein des prisons, exhortant les malheureux qui n'acceptaient pas chrétiennement les injustices des hommes ; ou dans les familles qui les avaient accueillies, en instruisant leurs enfants ; elles organisèrent en silence, ci et là, de petites écoles, regardant de loin les murs de leur *ville sainte*, et soupirant après le moment où elles pourraient se renfermer dans leur chère clôture, dont plus que jamais elles comprenaient les avantages et les douceurs. D'illustres évêques et de grands serviteurs de Dieu les appuyèrent puissamment aussi, et préparèrent leur complète restauration. Ici, c'était un discours remarquable sur les avantages de la clôture, au milieu d'une nombreuse réunion.—" L'éducation des jeunes personnes n'est-elle pas ce qu'il y a de plus précieux, disait un autre, et qui y réussit mieux que les filles de Ste. Angèle ? Qui sait mieux qu'elles, achever par la prière, ce qu'elles commencent par l'instruction et autorisent par l'exemple ? "

L'importance que reprend de nos jours en Europe notre saint Ordre indique, il nous semble, en France surtout, un heureux retour vers les traditions religieuses d'un glorieux passé. Les novateurs impies qui criaient si fort, il a 60 ans, que l'Église avait fini son temps, faisaient l'honneur aux filles d'Ursule d'en dire autant de leur Ordre. Ils oubliaient que le principe chrétien ne saurait vieillir ; que tout en se tenant dans une sphère bien au-dessus des agitations de la terre, les ouvriers de Dieu ne perdent jamais de vue le salut des âmes ; qu'ils savent y travailler sous les circonstances les moins favorables ; que la parole de Dieu ne passe pas. Non ; l'Eglise est encore debout, grande, sainte, catholique,

la vénérable octogénaire ; c'était une fille sans vocation, qu'un père mondain forçait d'entrer en religion pour ménager une grande fortune à un fils qui héritait de son nom. D'abord et pendant une couple d'années, la communauté refusa son entrée ; mais enfin elle céda aux instances et fit la faute de l'admettre." La bonne Mère raconta aussi la fin tragique de leur chapelain, disant " qu'une vieille tourière qui leur apportait chaque jour vers la brune des aliments pour 24 heures, arrivant un soir avec son panier de vivres, jeta la consternation dans la communauté, en annonçant qu'il avait été massacré aux Carmes. Nous nous attendions au même sort, ajouta la Mère Ste. Angèle ; mais le Seigneur ne nous jugea pas dignes de cette faveur insigne."

romaine même, et les bénédictions dont elle vient de combler les héritières d'Angèle sont un consolant témoignage rendu à la vitalité de l'œuvre de la sainte Fondatrice.

Vers le temps où cessait complètement pour nous la correspondance avec Paris, s'en commençait une autre dont nous goûtons encore aujourd'hui les intimes jouissances. C'est en effet en date du 25 mai 1826, que les Annales notent la réception de la première lettre des Ursulines de Ste. Marie, à un mille de la ville de Waterford en Irlande, filiation de la maison de (1) Cork, et comme nous de la Congrégation de Paris. Dès lors on

(1) Les Ursulines de Cork doivent leur origine au dévouement de Mlle. Nano Nagle, d'une famille riche et distinguée d'Irlande, qui se tourna complètement vers Dieu par les réflexions que lui suggéra, un matin qu'elle revenait du bal, la rencontre d'une foule de pauvres gens qui attendaient à la porte d'une église pour assister au S. Sacrifice. Inspirée d'en haut, elle résolut de faire reparaître dans sa patrie les ordres religieux, expulsés des Iles Britanniques depuis la funeste époque de Henri VIII. Les jeunes Dlles. réunies par son zèle firent leur noviciat au grand couvent de la rue St. Jacques, à Paris, et ce fut en 1771, sous la supériorité de la Mère Kelly de la Visitation, Ursuline de Dieppe, qu'elles s'établirent dans la ville de Cork, d'où elles sortirent quelques années plus tard pour occuper le beau site de Blackrock. Mlle. Nagle fonda aussi, plus particulièrement en faveur du peuple, les religieuses de la Présentation. C'est en 1816 que fut fondée la maison de Waterford, qui a la gloire d'avoir inauguré en Irlande (en 1818) la dévotion du mois de Marie. Ces ferventes Ursulines tiennent la Ste. Vierge comme première supérieure et première maîtresse des novices. Elles travaillent avec un grand zèle à maintenir la piété dans cette antique ville de Waterford, qui pour son dévouement à l'Eglise a mérité le surnom de "Petite Rome." Les Ursulines d'Irlande, surtout celles de Cork et de Waterford, ont grandement contribué à la littérature anglaise catholique. "Leurs livres de piété, dit M. Gilmary Shea, leurs biographies religieuses, et particulièrement les livres de classe compilés par elles, ont étendu leur apostolat à tous les lieux où se parle la langue anglaise." Nos élèves conaissent parfaitement le *Ursuline Manual*, ouvrage si estimé qu'on l'a surnommé en Irlande *le livre de prières par excellence ;* elles connaissent aussi "Histoire d'Angleterre par une Ursuline," etc.

paraît avoir pressenti tous les charmes de cette correspondance, qui est la plus étroite que nous entretenions avec l'Europe, puisque deux fois l'année il y a échange (1) de lettres, non-seulement entre les supérieures et quelques membres privilégiés, mais encore de novices à novices, et même entre les bonnes sœurs converses. Et que de plaisir à l'ouverture de cette caisse d'où sortent à l'envi les plus gracieux témoignages de la tendre affection de nos chères sœurs d'outre-mer, et dont nous nous plaisons à décorer les différents départements du Monastère, surtout la chapelle où réside l'Epoux céleste dans le Cœur duquel les nôtres sont si intimement unis.

La communauté de Waterford s'est toujours montrée l'émule de celle de Paris pour nous obliger en toutes choses ; elle nous

(1) Un petit échantillon de cette correspondance, qui nous tombe accidentellement sous la main. "Accept my best thanks, dearest Sister, for all your kind and thoughtful souvenirs. The loan of the invaluable notes of the retreat by Père St. Jure, the responses on holy Rule,—those in particular were treasures ; and could you see how our beloved mother's eyes *brightened* looking at the covers even, you would hunt out in your precious house some more relics of the venerable ancient Mothers whose spirit is so young and so fresh among you. A house like yours founded by saints, can never, *never* degenerate. One quarter of my life I spend daily in company with your glorious Mère de l'Incarnation—I mean a quarter of an hour ; for our lecture book is her life, and really I am growing into such veneration for her Convent, St. Joseph's miraculous Convent, that I find myself without any thing deliberate, kissing the commands Captain Hodge brings...." Voilà dans quel esprit d'aimable simplicité se soutient une correspondance si propre à faire chérir tout ce qui est du saint service de Dieu. Des rapports commencés depuis un certain temps avec nos sœurs de Rome nous sont aussi très-utiles. Nous laissons à celles de nos lectrices qui aimeront à pénétrer dans le cœur d'une Ursuline à traduire la phrase suivante : "Mia cara Sorella, ogni volta ch' io penso che sono Orselina vado fuor di me per l'allegrezza. Oh ! quanto è bella ! oh ! quanto è nobile, oh ! quanto è grande la Vocazione, delle Orseline ; ringraziamone assai di cuore il Signore, è prego le mie Sorelle Canâdesi a supplicare Iddio, accio mi dia grazia di adempiere nel miglior modo possibile tutti i doveri del mio S. stato."

a rendu des services importants surtout quant à l'institut : c'est par elle en effet que nous avons pu nous faire parvenir d'Europe différents ouvrages, que la difficulté des communications rendait naguère si rares et si chers. Nos Enfants de Marie savent que c'est par la voie de cette chère communauté, qu'elles ont reçu la Bulle de leur affiliation à la congrégation de Rome.

Une correspondance plus restreinte, mais non moins agréable et utile, nous initie depuis quelques années au zèle et aux succès de bon nombre d'autres maisons d'Ursulines en Europe, notamment à celles de Clermont-Ferrand et de Blois, toutes deux centres d'une activité bien digne de notre reconnaissance : Blois comme siége de l'archiconfrérie de Ste. Angèle, et Clermont-Ferrand par des publications importantes, surtout celles des Annales de l'Ordre depuis la Révolution française, et de la Première Partie des Règlements de la Congrégation de Paris.

Une autre maison dont nous demandions en vain depuis longtemps des nouvelles, c'était celle de Tours, asile chéri de notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation. Enfin, par l'entremise d'un ami obligeant, M. C. F. Hamel, nous recevions l'automne dernier par deux lettres affectueuses les renseignements qui nous intéressaient si fort.

L'ancien Monastère de notre Vén. Mère est depuis longues années transformé en petit séminaire. A l'époque de la Révolution, il avait été vendu à vil prix à un fabricant de pots de terre. Vers 1805 ou 1806, l'acquisition en fut faite par une dame Choblet, venue à Tours en 1804 dans le dessein d'établir une maison pour l'éducation chrétienne des jeunes personnes. La chapelle avait été détruite, mais le chœur qui était grand fut converti en chapelle. C'est là que quatre vénérables Ursulines de l'ancien couvent vinrent plusieurs fois célébrer la grande fête de Ste. Ursule. Mme. Choblet ne réussissant pas à organiser un établissement religieux, cinq de celles qui s'étaient jointes à elle sortirent du cher couvent en 1814, pour former dans la même ville, sous la conduite de Mme. Rolland de Bussy, ancienne Ursuline de la congrégation non cloîtrée de Dôle, une maison qui est aujourd'hui des plus florissantes. Elles s'intitulent "Religieuses de la Compagnie de Ste. Ursule." La vénérable Assistante, qui a eu la bonté de nous écrire de longs et intéressants details, est mainte-

nant la seule de sa maison qui ait été témoin de ces transformations. Elle fut, en 1804, une des quatre premières élèves de Mme. Choblet et compte 55 années de vie religieuse. La maison de Dôle avait été fondée en 1606, par la vénérable Mère Anne de Xaintonge.

§19.—UNE FILLE DE ST. VINCENT DE PAUL DEVIENT FILLE DE STE. ANGÈLE ;—LA CÉRÉMONIE DE PROFESSION.

Nos trois Missionnaires, en route pour la Louisiane, s'étaient arrêtées comme nous l'avons vu chez les chères filles de St. Vincent de Paul, à New-York, où les attentions les plus délicates de l'hospitalité religieuse leur furent prodiguées. " Pendant ces dix jours, dit le Récit, elles eurent le bonheur de communier cinq fois, et furent entourées de toutes les consolations spirituelles désirables. A la suggestion d'une sœur, deux des nôtres s'avisèrent de paraître soudain à la communauté dans l'habit de notre saint Ordre. Toutes furent ravies de ce costume monastique; une d'elles en resta si fort émue qu'elle en versa des larmes le reste du jour." Cette dernière était probablement la même qui, le 21 octobre, au départ de nos chères Missionnaires, écrivait (1) à notre communauté, se félicitant d'avoir vu des filles de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Nos lectrices sans doute, seront heureuses comme nous de retrouver en elle une ancienne Mère qui, sous le nom chéri de la sainte Fondatrice, les a souvent intéressées et édifiées. Mais reprenons d'un peu plus haut, et voyons par quels moyens merveilleux Dieu se plaît quelquefois à purifier et sanctifier les âmes.

(1) Voici quelques phrases de cette lettre en date de "New-York Orphan Asylum, St. Ursula's day 1822.—Reverend and dear Mother,—Your worthy and most edifying little company have just taken their last leave of us. Happy have we been in harboring them under our humble roof during their short stay in our city. Precious souls! how great the sacrifice they have made. How agreeably surprised I was to find that they were the children of blessed Mary of the Incarnation; doubly dear are they to us. Happy children of such a mother! like her they go to a strange land to teach the little ones to know, and love, and serve their God...."

Nos lectrices se rappellent qu'en 1788, époque où naquit sur les bords de l'Ohio près de Pittsburg, l'âme privilégiée dont nous parlons, de profondes ténèbres couvraient la vaste étendue des Etats-Unis, au point de vue catholique ; le Maryland seul offrait ci et là quelques lueurs vacillantes: pas d'évêque, pas de clergé, à peine quelques missionnaires. L'enfant ne fut d'abord qu'ondoyée, et ce ne fut que deux ans plus tard, à la Nouvelle-Orléans, qu'on lui suppléa les cérémonies du baptême. " Le R. Guigues, capucin et curé de la paroisse de St. Louis, fit la cérémonie ; le parrain fut Don Joseph Visenti Orué, et la marraine, Blanc Présenti."

M. Mathias Jacques O'Conway ayant été appelé à la Havane en qualité d'interprète des langues, Mme. Rebecca Archer, sa femme, l'y suivit ainsi que sa jeune famille. Voilà comment la petite Cécile fit dans la belle langue Castillane ses premières études. Son père étant revenu plus tard à la Nouvelle-Orléans, elle y étudia pendant deux ans la langue française. Enfin la famille se fixa définitivement à Philadelphie, et ce fut là que la jeune Cécile compléta sous la direction de son père un cours d'études qui, pour être étendu et varié, avait cependant laissé à la Religion cette large place qui fait, des enfants d'Érin en particulier, des enfants si fermes et si dévoués de la Ste. Eglise.

Un attrait irrésistible portait la jeune fille à se consacrer à Dieu, et elle était sur le point de traverser dans ce but l'Atlantique lorsque M. Babade, missionnaire, passant à Philadelphie, s'arrêta chez son père. Ayant conversé avec la jeune fille, il fut frappé de ses dispositions et se sentit inspiré de l'adjoindre à Mme. Seton, qui venait d'ouvrir une école à Baltimore, en attendant la manifestation des desseins de Dieu sur elle. D'un caractère ardent et généreux, Mlle. O'Conway saisit avec avidité cette occasion de se dévouer tout entière ; elle partit bientôt pour le Maryland, et devint ainsi, avec une autre jeune Dlle. qui la rejoignit peu après, la première espérance d'une fondation dont elle fut pendant 15 ans la joie et l'appui. En 1817, elle fut envoyée avec quelques autres pour fonder la mission de New-York. C'est là que cinq ans plus tard elle rencontrait nos Missionnaires, et c'est de là aussi qu'au commencement de l'année 1823, elle écrivait à

Québec pour demander son admission parmi les filles de Ste. Angèle, dans cette maison fondée par Marie de l'Incarnation.

Pour quiconque ne soupçonne pas les circonstances qui avaient préparé ce résultat, la démarche peut paraître précipitée dans notre postulante; mais non; Dieu qui voulait lui donner le mérite de participer à la première fondation religieuse américaine, l'appelait évidemment aussi à être Ursuline. Sa première vocation en effet la dirigeait vers l'Europe. Elle se sentait pressée de tout sacrifier sur la terre, patrie, amis et famille; son cœur aimant et expansif aspirait à une séparation même extérieure, telle que la vie du cloître. Quand elle se joignit à Mme. Seton, comme elle nous l'a dit bien des fois, c'était dans la pensée de réaliser son désir; Mme. Seton elle-même ne savait pas encore à quoi tournerait l'œuvre commencée. Vu la population protestante au milieu de laquelle il fallait vivre, on se décida pour une congrégation de filles de la Charité, comme plus facile à fonder et à maintenir; mais en faisant ses vœux annuels, Sr. Cécile espérait toujours devenir plus tard Ursuline. Et qui n'admirerait ici les voies de Dieu! ce fut Mme. Seton elle-même qui donna à son élève et émule, la pensée d'arrêter ses idées de vie monastique sur notre saint Ordre. Enflammant son zèle des exemples de la Thérèse du Nouveau-Monde dont elle se plaisait à étudier la Vie, elle en parlait avec admiration à ses chères filles; on s'entretenait de son œuvre; et les nombreuses visites de missionnaires américains en Canada, devaient en aviver sans cesse le souvenir. Par un petit cahier de notes et impressions diverses, trouvé parmi les papiers de notre Mère, on voit que dès 1813, dans sa retraite annuelle, elle était combattue de la pensée qu'elle n'était pas là où Dieu la voulait. Il est beau d'entendre cette âme candide et docile prendre pour résolution spéciale de regarder comme une inconstance, toute pensée d'abandonner sa congrégation, et de cultiver dans son cœur, comme préservatif contre cette tentation, une ardente dévotion envers St. Vincent de Paul. Cependant son obéissance à ses directeurs ne lui rendait ni la joie ni la paix de l'âme, et il est touchant de voir se renouveler sans cesse cette lutte douloureuse entre l'abnégation de ses propres lumières et sentiments, et ce désir véhément de son âme qui ne lui laissait de repos

ni jour ni nuit. Son respect, son sincère attachement pour Mme. Seton qui avait guidé ses premiers actes de dévouement, ne lui permettait pas de résister à ses douces (1) remontrances; cependant la tranquillité ne pouvait plus renaître dans cette âme: "Mon Dieu, Dieu de miséricorde, répétait-elle incessamment, si c'est votre volonté que j'aille à Québec, vous savez quels seront les transports de mon âme ! mais vous seul pouvez m'y conduire......" Le moment marqué de toute éternité allait enfin venir. La vénérable Fondatrice étant morte en 1821, Sr. Cécile se sentit plus libre et elle comprit qu'il ne fallait plus tarder à marcher en avant.

Au commencement de l'année 1823, au lieu de renouveler ses vœux, elle demanda son entrée dans notre Monastère. Le cas particulier où elle se trouvait, ses longues réflexions, ses incessantes prières, disposaient les cœurs en sa faveur. Cependant Mgr. Plessis écrivit à l'évêque de New-York, Mgr. Connolly, afin d'obtenir de nouveaux renseignements. Il en reçut à la fin de février la réponse suivante: "Quant à Cécile O'Conway, sœur de la Charité, dont V. G. me demande des informations dans votre lettre du 4 de ce mois (février), elle ne se trouve plus à New-York, ayant été rappelée d'ici par ses supérieurs, pour aller vivre dans son couvent de St. Joseph dans le Maryland. Elle n'appartient donc plus à New-York; mais je puis vous assurer qu'elle a été fort estimée ici de tous ceux qui ont eu l'occasion de la connaître, car elle est du naturel le plus heureux, fort pieuse, sage et bien instruite en tout ce qui concerne l'éducation de la jeunesse. De plus, elle est d'une humilité profonde et d'une douceur édifiante. Elle doit avoir environ 34 ans, et elle parle bien la langue française. Voilà Mgr. ce que je puis vous dire avec sincérité à l'égard de Sr. Cécile."

(1) "My own Cis (Cécile), lui écrivait la sainte Fondatrice vers 1819, all goes well and doubly well, for the cross fastens all over within and without. Write me about yourself; may *you* enjoy the true peace in *Him who has nailed us* that your little poor Mother does ! Oh ! love and bless and love night and day for your poor little Mother !....*He* will take us home at last ! Oh ! my beloved Cis, then we will separate no more !" Cette dernière pensée révèle bien l'aimable et pieux auteur du charmant cantique anglais :

Jerusalem my happy home ! How do I sigh for thee !

Après un témoignage aussi satisfaisant, il n'y avait plus à hésiter et l'on écrivit de Québec une réponse affirmative. Cependant, la future Ursuline n'en fut pas sitôt consolée. Rappelée de New-York vers le milieu de février, il lui fallut pendant quatre mois passer par de nouvelles épreuves, et l'on ne peut se défendre d'un profond attendrissement en la suivant dans cette nouvelle série de combats et d'anxiétés. Sa communauté craignait avec raison qu'en cédant trop facilement, ce ne fût exposer à la tentation de la nouveauté des esprits faciles à émouvoir, et que cet exemple ne devînt un sujet de trouble pour l'avenir. Enfin, pleinement convaincu que Dieu parlait en cette occasion, on acquiesça à ses ardentes supplications. Dans une lettre (1) en date du 22 juin, on voit quelle joie pure et sainte inonda l'âme de cette future fille de Marie de l'Incarnation, à la pensée de venir habiter enfin ce Monastère vers lequel se tournaient depuis si longtemps tous les désirs de son cœur. Le 9 juillet elle fit ses adieux à son pays, à sa communauté, à sa famille, s'embarqua pour le Canada, et le 16, elle franchissait enfin le seuil d'un cloître. Il serait difficile de peindre les sentiments d'une âme aussi sensible, en se voyant en possession de ce bonheur pour lequel elle avait soupiré et gémi de si longues années. " O mon Sauveur et mon Dieu," écrivait-elle à la fin de sa retraite quelques semaines après son entrée, " dans cette heureux moment de ma nouvelle vie où vous-même m'avez conduite, j'en ai la ferme confiance ; maintenant plus de doutes, plus de désirs inquiets sur l'état qui devait enfin me donner

(1) Voici les premières phrases de cette lettre : " Most dear and Reverend Mother,—My soul is almost overwhelmed with gratitude ; I have not words to express what I feel : all that I can desire on this side of the grave is now presented to my hopes. I may now indeed in the joy of my soul exclaim with holy Simeon : *Now, O Lord, dismiss they servant in peace*....Oh ! my Mother, how I anticipate the happy moment I hope to embrace you and my long cherished sisters of Quebec ! But my ardent expectations must yet be prolonged for several weeks, as our Lord wishes me to share his cross before I go. Dear Mamma took very ill on Saturday, so ill that her life was almost despaired of. At such a moment filial duty bids me stay by her....I trust in our Lord for grace and fortitude...."(Mme. O'Conway se rétablit et vécut encore de longues années).

la paix et m'aider à accomplir le salut de cette âme si longtemps agitée. Non, mon Dieu! tout est fini; ici se trouve pour moi tout ce que cette vie présente peut accorder de bonheur; dans cette maison bénie, mon âme a trouvé la réalisation de ses plus chères espérances, et même bien au delà de tout ce qu'elle eût jamais osé demander ou espérer. Maintenant, ô mon Sauveur, mettez le sceau à cette *faveur divine*, oh! oui, faveur presque trop grande pour qu'elle m'ait été accordée ici-bas! C'était la prière journalière et la plus ardente de mon âme, osant à peine croire que le ciel daignât seulement m'écouter......Aujourd'hui, tout m'est accordé, c'est par les sacrées plaies de Jésus que j'ai obtenu une si grande grâce. Puissé-je ne jamais oublier avec quelle ardeur je l'ai désirée,—pourquoi je l'ai désirée,—et si j'ai joui en la possédant!......afin que ce qui me reste de jours à vivre ne soit qu'un acte perpétuel d'amour, d'actions de grâces et de gratitude;—à Dieu le Père, à Dieu le Fils, à Dieu le St. Esprit;—à la très-sainte Vierge, au bienheureux St. Joseph;—amour et dévotion en particulier aux sacrées plaies de Jésus!" Elle n'oublia jamais, en effet, la grâce que le Seigneur lui avait faite; pendant près de 42 ans qu'elle a travaillé au milieu de nous, son ardeur pour le bien de cette maison, en même temps que pour sa propre perfection, ne s'est jamais lassée; et nous pouvons dire que si son entrée lui parut un miracle de la protection de Dieu sur elle, ce fut aussi pour notre institut une marque des soins de la divine Providence. Il y avait alors en effet grand besoin de sujets parlant la langue anglaise. D'ailleurs, ses longs voyages, son esprit d'observation aidé d'une mémoire étonnante qui s'est soutenue jusque dans ses vieux jours, la rendaient des plus capables dans toutes les branches de l'Histoire-Naturelle; c'était quelque chose d'extrêmement précieux à une époque où il était devenu nécessaire d'amplifier le cours d'études suivi ci-devant. Naturellement industrieuse, elle avait une connaissance pratique d'une foule de travaux manuels qui furent d'une grande utilité à notre pensionnat, et la belle langue Castillane, qu'elle avait tant aimée et que dans ses dernières années elle parlait encore avec une parfaite aisance, est restée en héritage à la classe de novices qu'elle y a initiée.

Sa vénération pour notre Mère Marie de l'Incarnation fut bien

récompensée, puisque le 15 oct. 1823, il lui était donné de revêtir le saint habit de notre Ordre sous ce grand et cher nom. Son humilité parut d'une manière éclatante pendant son noviciat, car malgré son âge et ses années de religion, il ne lui fut rien retranché des épreuves ordinaires. Sa santé était grandement détériorée, par suite des dures épreuves d'une première fondation religieuse en un pays tout protestant, et par suite aussi sans doute des longues années d'angoisse qu'elle avait traversées; cependant sa vocation était si sûre et si évidente qu'elle fut admise à l'émission des vœux.

Nous parlions des sentiments de la Mère McLaughlin de St. Henri, lors de sa vêture; il nous semble encore plus difficile d'exprimer ceux de la nouvelle Marie de l'Incarnation, devenue après tant de vicissitudes et d'épreuves, à l'âge de 36 ans, fille de Ste. Ursule. Nous suivrons un peu avec nos lectrices cette scène imposante de la profession, pour goûter quelque chose du bonheur de notre Mère. Au reste, le jour était solennel de toute manière, car Mme. la comtesse Dalhousie avait voulu être présente à la cérémonie, et à l'autel se voyait l'homme de Dieu, Mgr. Plessis, père et supérieur de notre maison.

Nos lectrices ont sans doute déjà remarqué que dans la cérémonie de profession, tout est plus profond, plus solennel. Aussi, des semaines d'avance, la nouvelle élue a-t-elle journellement suivi des exercices préparatoires à cette grande solennité; huit jours de retraite où l'on médite sur l'inviolabilité et la sainteté des vœux de religion, l'ont encore plus spécialement disposée à s'offrir à l'autel du Seigneur. Quel jour pour elle que celui qui s'apprête! dans quels sentiments elle voit ses sœurs, l'aimable troupeau du noviciat, disposer dès la veille la chapelle à la grande fête! HÆC DIES! semble lui dire tout ce qu'elle voit et ce qu'elle entend. C'est la parole que son bon ange fait retentir à son cœur au premier réveil de cette nuit d'attente: HÆC DIES! jour de joie, jour de bonheur, jour d'éternelle mémoire!....Enfin la cloche sonne, et toute la population du cloître accourt avec allégresse. Déjà le voile noir a été déposé sur l'autel; la grande grille s'ouvre...... Des parents, des amis, des connaissances d'une part; de l'autre, les enfants du Monastère, les Mères et les Sœurs du cloître; tous

attendant avec émotion les premiers sons de l'orgue qui déterminent l'entrée de la procession virginale. Dans le sanctuaire paraît le clergé, précédé du Pasteur portant la mitre et la crosse. L'hymne terminée, il procède aussitôt à la bénédiction du voile. " O Dieu, que ce vêtement soit béni des plus abondantes bénédictions, qu'il soit consacré, saint et immaculé. Vous êtes le chef des fidèles et le Sauveur du corps entier, voici le voile dont va se couvrir votre servante pour votre amour et l'amour de votre sainte Mère, couvrez-là vous-même de votre protection afin que pure de corps et d'esprit, elle aussi, à la suite des vierges sages, soit introduite par vous aux noces de la félicité éternelle." •

A la vêture, l'Eglise sourit en quelque sorte à la démarche de la jeune vierge, elle la décore d'un vêtement saint et se plaît à multiplier sur elle les bénédictions; à la profession, c'est la consommation du sacrifice. Aussi, le sacrifice par excellence, l'Agneau sans tache doit-il d'abord s'offrir au Père éternel, afin de rendre acceptable l'âme de sa faible et pauvre créature. C'est au moment où Jésus-Christ va se donner à elle comme gage de persévérance et de fidélité, qu'elle prononce les paroles solennelles des vœux qui la lient pour jamais à l'Epoux céleste.

La sainte messe constitue donc la partie importante de la cérémonie de profession. Le Père éternel est celui à qui s'offre la victime; le Fils unique, Verbe incarné, est le sacrificateur, l'âme ne faisant autre chose que s'unir intimement à lui, afin d'être offerte tout entière avec lui. Mais que de faiblesses, de souillures, de ténèbres, d'inconstances dans cette âme! quel immense besoin de l'Esprit sanctificateur, de cet Esprit, feu et lumière, pour purifier, éclairer et fortifier! Aussi du commencement à la fin, le Pontife invoque-t-il cet Esprit vivifiant. C'est au chant du *Veni Creator* que s'ouvre la cérémonie; c'est la messe du St. Esprit qui se dit; et à l'issue de la messe, c'est par le *Veni sancte Spiritus*, que commence la cérémonie de l'imposition du voile noir.

Suivons encore le célébrant. La novice est au pied de l'autel, le cierge ardent à la main comme une vierge vigilante qui attend la venue de l'Époux. Mais les spectateurs sont peut-être encore à se demander si la démarche de la jeune vierge est vraiment appuvée

de motifs plausibles. Jésus-Christ lui-même prend la parole : (1) " Si quelqu'un veut venir après moi, chante le diacre, qu'il renonce à soi-même, qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive. Car celui qui voudra sauver sa vie la perdra ; et celui qui l'aura perdue pour moi la retrouvera. Et que sert à un homme de gagner tout l'univers, s'il perd son âme ? Et qu'est-ce que l'homme donnera en échange pour son âme ? Car le Fils de l'homme viendra dans la gloire de son Père avec ses anges ; et alors il rendra à chacun selon ses œuvres." Suit le sermon du ministre de Jésus-Christ qui prend occasion de développer quelque chose de la doctrine du divin Maître sur les vœux de religion, sur les avantages qu'ils procurent à l'âme. Tantôt c'est une exclamation de gratitude, tantôt une parole d'instruction et de lumière qui sort de sa bouche. Souvent même, ce sera le Pontife officiant qui, en qualité de supérieur et de père de la famille monastique, adressera la parole à sa nouvelle fille. Il dira par exemple : *Suscipe me, Domine, secundum eloquium tuum, et vivam !*......Et se transportant à ce jour où l'âme sera finalement reçue ou rejetée de son Dieu, il continue : " Quelle parole à redire, ma chère sœur, à ce moment suprême, alors que l'âme, sur le point de s'échapper de la terre, voyant d'une part le ciel et ses délices, de l'autre l'enfer et son désespoir, tirera du fond de son être cette supplication pressante : *Recevez-moi, Seigneur, afin que je vive !*...Mais, poursuit avec véhémence le prédicateur, pour être exaucée à cette heure, pour obtenir, ma très-chère sœur, d'habiter dans les tabernacles éternels, il faut avoir aimé ici-bas les tabernacles du Seigneur, il faut avoir tiré bien des fois du fond de son âme ce cri pénétrant : *Recevez-moi, Seigneur, mon Dieu, afin que je vive !*......" Et le vénérable Pontife, rappelle les grandes époques de la vie d'un chrétien, le baptême, la première communion, la confirmation ; puis s'arrêtant au jour mémorable qui amène la vierge au pied des autels pour s'unir inséparablement à J. C., il développe à celle qui va mourir au monde les devoirs imposés par les vœux sacrés ; admirables vœux destinés à lui donner cette vie en Dieu et pour Dieu dont parle St. Paul, et qui la disposeront à prononcer avec efficacité le *Suscipe* suprême !

Le sermon fini la novice s'avance, et, se mettant à genoux, de-

(1) St. Mathieu, chap. XVI.

mande instamment, " quoique très-indigne," d'être admise à la sainte profession, déclarant hautement qu'elle connaît l'étendue des engagements qu'elle contracte. Aussitôt après se commence la sainte messe, pendant laquelle, à plusieurs reprises et sous plusieurs formes, l'officiant supplie Dieu, " qui se plaît à habiter dans les cœurs purs, de jeter des regards de douceur, de bonté sur sa servante, de la soutenir jusqu'à la fin dans la carrière où elle entre, d'être sans cesse attentif à ses besoins, de la fortifier de ses consolations divines." La communauté agenouillée s'unit au sacrifice, chacune renouvelant et perfectionnant sa propre offrande, tout en s'intéressant à celle de la nouvelle sœur. Cependant les élèves ne sauraient rester indifférentes à cette scène ; à elles la part des anges ; elles entonnent de doux concerts ; elles se réjouissent avec les vierges du sanctuaire, elles adorent, louent et bénissent dans leurs chants harmonieux, le Christ, le Sauveur Jésus, qui seul peut faire des vierges dignes de lui. Mais voici le moment solennel.—" Offrez à Dieu le sacrifice de louange," dit la Mère Supérieure, comme pour proclamer que tous les jours de sa vie la vierge n'aura qu'à bénir et remercier Dieu de son immolation complète.—" Et rendez vos obligations au Très-Haut," ajoute le chœur des religieuses, dans le sentiment des devoirs de la créature envers son Créateur. " Oui, j'offrirai mes vœux au Seigneur,* répond la novice dans un nouveau transport de joie, de dévouement et d'ardeur ; je les offrirai en présence de son peuple et dans la maison de mon Dieu ! " Puis, en face de l'Hostie sainte qu'elle vient d'adorer, confiante en la protection de l'immaculée Mère de Dieu et des protecteurs et patrons de l'Ordre, elle voue et promet à Dieu : PAUVRETÉ, se dépouillant même du désir de jamais rien posséder en propre sur la terre ; CHASTETÉ, s'engageant à priver la nature même des aises de la vie, et des satisfactions les plus légitimes ; OBÉISSANCE, se soumettant irrévocablement et sans réserve à la volonté de Dieu, ne voulant agir désormais que " les yeux attachés sur les mains de son Maître," pour suivre en tout l'impulsion de sa volonté sainte. La voilà religieuse ; une quatrième parole va la faire religieuse Ursuline, en la liant à l'instruction des jeunes filles ; c'est ce vœu qui lui fera consumer avec joie son existence entière dans ce devoir sacré pour elle, se tenant

là sur la route, prenant par la main les enfants que la Providence lui adresse ; elle veut correspondre à l'invitation du Sauveur : " Laissez venir à moi les petits enfants." Toujours désormais se renouvellera son ardeur à cette magnifique parole : " Ceux qui enseignent la justice à plusieurs, brilleront comme des astres dans les perpétuelles éternités." Mais la cérémonie continue.

La nouvelle Ursuline confirme ses engagements ; en présence du Célébrant et de la Supérieure, elle appose le signe de la croix à son acte de profession : alors elle reçoit un sceau irrévocable et céleste, le corps et le sang de J. C. Et le célébrant ajoute : " Que Dieu perfectionne en vous ce qu'il a commencé et que le corps de N. S. J. C. conserve votre âme pour la vie éternelle ! "

Le reste de la cérémonie n'est qu'un cantique d'amour et de reconnaissance, entremêlé des plus précieuses bénédictions de l'Eglise, en ce moment où, selon les saints Docteurs, l'âme recouvre par la profession religieuse l'innocence et la pureté du baptême. C'est d'abord l'épithalame de l'amour divin, le cantique des Agnès, des Cécile, des Agathe, *Amo Christum !* " J'aime Jésus-Christ, qui m'a introduite dans le plus intime de sa demeure, lui dont la mère est vierge, dont le Père est éternel." *Annulo suo !* " L'anneau de son amour, voilà les arrhes de ma fidélité ; il m'a ornée des plus magnifiques joyaux de ses grâces." Ce sont des notes de triomphe et de jubilation sainte qui semblent être échappées aux mélodies célestes. *Veni Sponsa Christi*, lui dit le célébrant, et pendant que le chœur poursuit, il la rappelle à son néant, à son indignité, en implorant pour elle les miséricordes de Dieu. Il ne reste plus à la nouvelle professe que le voile noir à revêtir ; mais d'abord elle va chanter à trois reprises ce *Suscipe* à la signification si profonde. Recevez-moi, Seigneur mon Dieu, afin que je vive ! La note est d'abord plaintive et suppliante, mais elle est ferme aussi, car elle ajoute : " et que je ne sois pas confondue dans mon espérance." " Recevez ce voile sacré, symbole de pudeur et de modestie, dit l'Eglise en le lui imposant, et portez-le sans tache au tribunal de J. C., afin que vous méritiez d'habiter dans la vie éternelle et de vivre dans les siècles des siècles." Qui dira le transport de ce *Posuit signum in faciem meam !* où la professe proclame que ce sceau divin placé sur son front protestera à jamais de son divorce avec le monde

et ses vanités ?......Chrétiens, n'avez-vous pas pris le même engagement à votre baptême? Pourquoi vous étonner que la vierge du Christ chante aujoud'hui avec ravissement ce renouvellement solennel? Oh! comme elle se félicite bien autrement qu'à sa vêture d'avoir "prononcé une bonne parole," d'avoir "choisi d'être vile et abjecte dans la maison de son Dieu," et comme de grand cœur elle en rend toute la gloire au Père, au Fils et au St. Esprit!

Te Deum laudamus! et la vierge consacrée ne trouvant plus de paroles pour publier les miséricordes de Dieu se prosterne en terre, et elle ne se relève que pour donner à ses sœurs le baiser de charité et de paix, symbole du bonheur de la vie commune de la Religion, heureuse vie dont Dieu est l'âme et le soutien, qui est un avant-goût de la félicité du ciel où tout est UN dans le Dieu qui unit ses élus.

Telle était la cérémonie si bien faite pour répondre aux sentiments de l'âme ardente de notre Mère. Mgr. Plessis y présidait aussi avec une consolation toute particulière; oh! comme on était loin de penser que le digne Prélat montait à l'autel pour la dernière fois en semblable circonstance! Mais n'assombrissons pas un tableau où le ciel se plut à faire rayonner le bonheur et la joie; laissons la nouvelle professe à ses consolations et à sa reconnaissance, et avant de pleurer le grand évêque, allons nous rafraîchir le cœur au contact de ses éminentes vertus.

Mgr. Plessis tel que connu au Monastère ;—zèle du grand Prélat pour le salut de son troupeau.



EPUIS le jour où, il y a 25 ans, nous voyions s'inaugurer le siècle avec l'immortel Plessis, que de fois ce nom n'est-il pas venu se mêler aux récits du cloître, soit dans les incidents qui ont marqué l'histoire de notre famille religieuse, soit qu'il fût question des grands intérêts de la patrie. A ce moment suprême où le héros du sanctuaire va disparaître, nos lectrices, ainsi que nous, seront avides de recueillir tous les monuments auxquels se rattache la mémoire du grand homme. Les monuments du cloître sont simples et modestes ; mais que de vérité, que de sentiment, que de gratitude, dans les souvenirs qu'ils retracent, et qu'ils semblent nous transmettre avec les parfums exquis de cœurs délicats et sensibles.

En parlant de Mgr. Hubert, nous disions qu'il fut comme l'intermédiaire entre Mgr. Briand et Mgr. Plessis. En effet, quand on voit à côté du vétéran du sacerdoce en 1783, l'active et infatigable intelligence du jeune homme qui, à 20 ans, est initié à la connaissance des intérêts du diocèse, on sent qu'en lui se prépare le redoutable jouteur des libertés de l'Eglise ; la sève du génie et des vertus sacerdotales du vieillard passe tout entière dans l'âme déjà magnanime du jeune lévite ; que de précieux renseignements il en recueille, pour résister à l'orage qui se grossit autour de l'Eglise du Canada, à proportion du calme qui se fait à l'horizon politique.

Si Mgr. Briand a fondé l'avenir de la Religion en ce pays sous le gouvernement britannique, on peut dire que Mgr. Plessis a élevé l'édifice et en a fortement cimenté les pierres. Pour se convaincre de cet heureux résultat, il n'y a qu'à jeter les yeux sur ces séminaires qu'il a affermis ; sur ces colléges et écoles dont il a garanti l'existence, ou qu'il a soustraits à une influence étrangère et

funeste ; sur ces communautés religieuses, qu'il a relevées ou dont il a conservé la vertu et developpé les œuvres ; sur ces populations pieuses dont il a détourné le torrent de l'irréligion, qui malheureusement avait fait irruption dans le pays et le menaçait de si grands maux. Ajoutons à cela ces nouveaux et vertueux évêques dont il s'est entouré pour seconder sa vigilance, les faisant agréer d'un gouvernement qui lui contestait à lui-même son propre titre.

Ce n'est certainement pas en historienne ni en biographe que nous voulons parler de Mgr. Plessis. (Nous aurions du reste mauvaise grâce de le tenter, après l'intéressant travail du digne abbé Ferland). Cependant nous consacrerons d'assez longues pages à cet incomparable père et supérieur qui, pendant 30 ans, n'a cessé de prodiguer à cette communauté, avec des bienfaits de toute sorte, mille preuves de la plus cordiale bienveillance. Ces rapports aimables de Mgr. Plessis avec notre maison, nous ont rappelé ceux du R. P. Jerôme Lalemant avec ses filles spirituelles, aux premiers temps de la colonie. Et n'oublions pas que le grand Evêque qui, en Canada, entraînait tout le monde par l'amabilité et la générosité de ses procédés, c'était le même qui étonnait en Europe, par la lucidité de son génie transcendant, Lord Bathurst, Louis XVIII et le Saint-Père même.

Ce fut l'année où la cession du Canada était ratifiée par la France (1763), que naquit, dans la ville de Montréal, celui que la Providence marqua du sceau du génie et de la vertu. Ses études commencées dans l'institution naissante (1) du collége de Montréal, furent achevées avec un succès extraordinaire à Québec, où il vint en 1678. L'entreprise de compléter un cours d'études n'était pas alors sans mérite, comme nous le montre agréablement

(1) On a déjà vu le triste état de l'éducation après la conquête, surtout par l'incertitude où se trouvaient les séminaires sur leur sort à venir. Ce ne fut que vers 1773, qu'un respectable prêtre de Montréal, M. Curateau, ouvrit une école latine à la Longue-Pointe. Peu après, cette école fut transférée au château Vaudreuil ; ce fut là le berceau du collége de Montréal. En 1780, M. Plessis y revenait comme professeur de Belles-Lettres et de Rhétorique ; il n'avait que 17 ans, mais ses talents supérieurs le mirent dès le début au niveau de sa tâche.

l'intéressant biographe de Mgr. Plessis. Nous le citons d'autant plus volontiers qu'il nous fait à cette occasion une fidèle et charmante peinture des mœurs du temps, qui furent à peu près les mêmes jusque vers 1815, où la vapeur (1) fit perdre aux vents et aux courants beaucoup de leur importance, en fournissant aux marins le moyen de les combattre ou de les suppléer.

" Parfois au commencement des vacances, " dit M. l'abbé J. B. Ferland," il arrivait que lassés d'attendre le départ d'une goëlette, et sentant leur bourse fort légère, les élèves les plus vigoureux regagnaient à pied la maison paternelle, et se rendaient ainsi de Québec à Montréal (60 lieues). C'étaient les voyages les plus amusants, et ceux qui laissaient les plus agréables souvenirs dans la mémoire des courageux piétons. La navigation par les goëlettes était fort lente et fort ennuyeuse, lorsqu'il fallait remonter le fleuve. On rapporte que de malheureux écoliers, partis de Québec au milieu du mois d'août sur un de ces petits bâtiments, eurent à passer cinq semaines dans leur étroite prison, et arrivèrent à Montréal au moment où finissaient les vacances.

" Bien différente était la voie de terre pour les vigoureux gaillards qui préféraient la suivre. Réunis dans la chapelle du séminaire, les voyageurs saluaient, par un cantique, la Protectrice des pélerins; puis la bande joyeuse défilait; elle poussait un cri d'adieu au milieu de la grande cour, et, comme une volée d'outardes à l'automne, se dirigeait vers l'ouest, qui pour elle renfermait la terre promise.

" Avec six semaines de vacances à l'horizon, un léger paquet sur les épaules, et un cœur bondissant de plaisir, le jeune étudiant marchait lestement, tantôt au refrain de quelque chanson populaire, tantôt au milieu des gais propos et des rires bruyants de ses compagnons. Vers le milieu du jour on s'arrêtait sur le bord d'un ruisseau, ou au pied de quelque orme séculaire; les sacs se vidaient, et les provisions étalées sur l'herbe disparaissaient rapidement devant l'appétit des voyageurs. Le soir on frappait à la porte d'une de ces blanches maisons qui bordent le grand chemin de Québec à Montréal; le costume de séminariste procurait

(1) Le premier bateau à vapeur, construit et dirigé par Fulton, avait fait son premier voyage en 1807, de New-York à Albany.

partout un accueil favorable et une bienveillante hospitalité. La *grande chambre* était mise à la disposition de messieurs les écoliers ; pour eux le feu pétillait plus ardent dans la cheminée, la nappe la plus blanche était étendue sur la table, et les omelettes les plus rebondies se succédaient dans la poële. C'était dans la grange, sur le foin nouveau, que les voyageurs allaient se reposer des fatigues de la journée ; avec l'air frais en abondance, ils dormaient plus à l'aise, et n'avaient pas à redouter de visiteurs incommodes. Au soleil levant tous étaient sur pied ; lorsque après un bon déjeûner, le trésorier de la bande offrait à la maîtresse du logis de payer les dépenses causées par lui-même et par ses compagnons, il était arrêté par un refus, que suivait une invitation de ne pas oublier la maison quand ils descendraient.

" Mgr. Plessis racontait souvent et gaîment les incidents d'un voyage qu'il avait ainsi fait, avec quelques ecclésiastiques et les écoliers les plus vigoureux de la philosophie. Cet épisode de sa vie d'étudiant avait laissé dans sa mémoire les souvenirs les plus agréables."

Prêtre en 1786, M. Joseph-Octave Plessis fut appelé, six ans plus tard, à succéder comme curé de Québec, à un pasteur (M. Hubert), dont les belles et grandes qualités avaient excité l'admiration, et qu'un accident déplorable venait d'arracher violemment à l'affection de son troupeau. Dans l'intervalle, il avait rédigé le " Mémoire " qui répondait si énergiquement et avec une si grande justesse de vues au plan d'Université de 1789.

Enfin, à la démission de Mgr. Hubert, âgé seulement de 34 ans, le prêtre-modèle était nommé coadjuteur de Mgr. Denaut. Le Récit paraît avoir su dès lors apprécier le " don de Dieu," et pendant les 28 années qui suivent, il n'est presque pas de page des Annales où ne figure le nom du prélat chéri et vénéré.

Mais ce beau pontificat devait commencer par l'épreuve et se faire ardemment désirer. M. Plessis avait bien été choisi, il avait été nommé, il était l'élu et le désiré du peuple ; mais il était nécessaire que le successeur de St. Pierre signifiât son approbation. Les dépêches du clergé touchant les Bulles, étaient elles-parvenues ou non avant la détention du Souverain Pontife ?......Cette anxiété faisait suivre avec un double intérêt les événements d'Europe.

" En conséquence d'une victoire navale remportée le 8 juillet 1798, par les vaisseaux de S. M. Britannique sur la flotte Française dans la Méditerranée, il a été ordonné qu'il fût chanté, le 10 janvier, dans toutes les églises, une messe solennelle, et le *Te Deum* à l'issue de la messe. Nous le fîmes avec les cérémonies de première classe et les autres communautés également. M. le Coadjuteur prononça un beau discours à la cathédrale à l'occasion de cette victoire. Nous le conservons dans les archives avec le mandement de Mgr. Les protestants rendirent aussi leurs actions de grâces le même jour, à leur manière; l'évêque anglais officia, dit-on, pontificalement et fit aussi un discours. J'oubliais de dire que M. le Gouverneur avait consulté Mgr. (1) de Québec sur le jour à fixer pour cette fête."

Les prières de tant de cœurs chrétiens furent exaucées. " Au mois d'octobre, 1800, les Bulles de M. Plessis, coadjuteur élu à l'évêché de Québec, sont heureusement arrivées. Elles étaient attendues depuis trois ans, avec empressement, mais non sans inquiétude, vu les guerres qui désolent l'Europe. C'est un trait bien marqué de la Providence sur ce diocèse. Dieu veuille lui continuer ses miséricordes! Il y a apparence que la cérémonie du sacre ne se fera que dans le cours de l'hiver."

Cependant, nouveau sujet de crainte: " Dans le temps même où nous nous flattions de voir bientôt arriver la consécration de M. le Coadjuteur, fixée au 25 janvier, Dieu a permis qu'il ait été attaqué d'une esquinancie, résultat, croit-on, du froid (2) qu'il a

(1) En octobre 1797, le duc de Kent écrivait d'Halifax: " Quant au coadjuteur, M. Plessis....Je l'ai connu pendant qu'il était secrétaire de l'évêque Hubert, et l'on savait parfaitement, pendant ma résidence au Canada, qu'il gouvernait entièrement l'évêque et le séminaire, et les portait à adopter des opinions incompatibles avec nos idées sur la suprématie du roi dans les affaires ecclésiastiques." On voit cependant avec plaisir que le gouverneur Prescott montrait de la condescendance.

(2) On n'avait pas encore essayé l'invention des poëles russes dans la cathédrale de notre ville. C'est vers 1834, que M. le Curé, aujourd'hui Mgr. l'Administrateur de l'Archidiocèse, eut l'heureuse idée d'en favoriser la dévotion des citoyens.

enduré au confessionnal pendant les fêtes de Noël. Sa maladie devient de jour en jour plus inquiétante. Pour surcroît d'affliction, M. Gravé, notre confesseur, et M. Desjardins, tous deux Grands Vicaires, sont aussi dangereusement malades. La maladie de ces trois messieurs, si précieux à ce diocèse, jette tout le monde dans la plus grande consternation. Notre communauté y est des plus sensibles et ne cesse de faire des prières pour le rétablissement de leur santé."

L'événement remplaça enfin l'attente: "Vers le 18 de ce mois de janvier 1801, Mgr. de Québec arriva dans notre ville pour le sacre de son Coadjuteur, qui commence à se mieux porter, ainsi que MM. Gravé et Desjardins. La cérémonie a été faite le 25 janvier, jour de la conversion de St. Paul, avec une grande solennité et à l'extrême joie des diocésains. Quelques jours après, le nouvel évêque ainsi que Mgr. de Québec, nous honorèrent de leur visite et nous dirent la sainte messe."

Mgr. Plessis continua plus que jamais à s'occuper des affaires du diocèse, et sous les administrations civiles qui marquèrent le commencement du siècle, on comprend quelle sollicitude elles exigèrent. La mort soudaine de Mgr. Denaut ouvrit un nouveau champ au zèle de son successeur; à ses occupations premières, Mgr. Plessis dut joindre la visite d'un immense diocèse qui (Terreneuve exceptée), comprenait toutes les possessions anglaises de l'Amérique du nord, jusqu'à la rivière Rouge et même à la Colombie.

Sa première visite épiscopale fut délicatement consacrée au district de Montréal, qui devait plus que tout autre avoir ressenti la perte de Mgr. Denaut, ce digne évêque y ayant fixé sa résidence. Dans les années subséquentes, Mgr. Plessis parcourut les différentes paroisses du district de Québec et de Trois-Rivières. Cependant, son cœur d'évêque se tournait souvent vers ses enfants dispersés, soit dans la direction des rives du golfe St. Laurent, soit sur les bords des grands lacs. L'apôtre ne recula pas devant (1) des fatigues et des difficultés, où s'était épuisée prématurément

(1) Outre la *Vie. de Mgr. Plessis*, nos lectrices ont déjà lû les *Voyages de Mgr. Plessis dans les Provinces d'en bas*, inédits jusqu'à ces derniers temps et dont nous devons la publication aux

la carrière épiscopale de Mgr. Hubert, et probablement aussi celle de Mgr. Denaut. Le Récit nous le montre, tantôt "aux Iles de la Madeleine, à Karaquet, à Percé, et autres endroits sauvages de ces missions ;" tantôt, " le digne prélat se rembarquait sur son pauvre bâtiment, pour faire la même route jusqu'à Halifax ;" tantôt, il dirigeait sa marche vers les " Pays d'en haut," distribuant partout les bénédictions et confirmant dans la foi.

Chaque nouveau départ était un événement que l'on consignait dans les Annales du Monastère, avec l'expression la mieux sentie des vœux de la communauté pour l'infatigable Pasteur. Ce départ avait ordinairement lieu après les fêtes de la Pentecôte. " Mgr. nous ayant fait faire notre rénovation, entrait à la chambre de notre Rév. Mère Supérieure, nous faisait ses adieux en nous donnant sa bénédiction et se recommandant à nos prières." Puis bientôt " le son des cloches nous avertissait de son embarquement."

La correspondance de Mgr. Plessis prouve que s'il était suivi dans ses courses apostoliques des vœux de tous ses enfants, lui aussi emportait au loin leur souvenir. Nos lectrices verront avec plaisir et intérêt les extraits qui suivent.

" Iles de la Madeleine, 23 juin, 1811.

" Ma Rév. Mère,—La distance des corps n'empêche pas le rapprochement des esprits et des cœurs. Depuis 19 jours que j'ai laissé Québec, il ne s'en est pas écoulé un seul sans qu'un souvenir particulier m'ait porté vers mes vertueuses Ursulines.

" Depuis le jour de votre rénovation, je n'ai eu le bonheur de célébrer la messe pour la première fois que jeudi dernier. La fête de la Ste. Trinité, celle du S. Sacrement, le dimanche de l'octave, tout cela a été passé sur les flots dans une agitation plus ou moins grande, mais toujours sans aucune possibilité de mettre à terre et sans autre solennité que celle que l'on peut faire sur le tillac, au milieu d'un roulis qui ne permet pas de rester à genoux, encore moins debout. Nous n'avons donc fait d'autre procession que celle d'environ 200 lieues, qui nous a amenés ici. Si elle a

rédacteurs du Foyer Canadien. Nous aimons à rappeler ces écrits si intéressants dans la vérité de leurs détails, et dont la lecture offre tant d'avantages à un *enfant du pays*.

été moins agréable que celles qu'on fait à Québec, du moins elle a dû être plus méritoire.

" Le sirop de lait nous a fait merveilles; mais le voilà épuisé, et ce qui nous en reste suffira à peine pour nous conduire à la Baie des Chaleurs. Dieu veuille, au reste, qu'il ne nous arrive pas d'accident plus fâcheux.

" Nous sommes dans des îles où il n'y a ni serpents, ni crapauds, ni grenouilles, ni couleuvres, ni rats, ni punaises; mais aussi il n'y croît ni grain, ni melon, ni lin, ni oignon, ni raves, ni blé-d'inde. Les jardins sont cultivés par les femmes. Les hommes vont à la pêche du loup-marin et de la morue. C'est leur gagne-pain. Il faut qu'ils tirent d'ailleurs leur farine et leurs toiles. Aussi ne voit-on, dans cet heureux pays, ni vanité, ni libertinage. Les femmes sont modestes comme des religieuses. On ignore ce que c'est que la mauvaise foi, les querelles, le vol. L'usage des clefs et des serrures est presque inconnu. On aurait mauvaise opinion d'une personne qui fermerait sa maison autrement qu'avec la clanche, lors même qu'elle s'en éloigne de deux lieues. Des mœurs pures, une foi vive, une religion simple et docile; voilà ce que présente cette heureuse chrétienté. De plus de 60 familles qui la composent, à peine meurt-il une ou deux personnes par an. Dieu par cette longue vie leur accorde le centuple promis à ses élus en deçà de la vie éternelle.

" Je compte sur la continuation de vos ferventes prières et de celles de votre communauté, et suis bien affectueusement en N. S."

L'année suivante, en date de Richibouctou, 23 juin. " Ma Rév. Mère,—Il ne sera pas dit que j'aurai laissé Richibouctou sans donner de mes nouvelles à mes bonnes Ursulines. Vos prières m'ont soutenu à merveille jusqu'à ce jour, excepté qu'elles ne m'ont pas empêché d'avoir le mal de mer trois ou quatre fois à forte dose. Aussi n'avez-vous pas demandé au ciel qu'il calmât la mer, et ne fît souffler le vent que comme une de vos sœurs cuisinières souffle le matin pour allumer son feu. Certes! les haleines de l'océan sont bien autrement puissantes et font rouler ma pauvre goëlette de manière à briser assiettes et bouteilles. Mais tout cela n'affecte la santé que pour un moment. En mettant le pied à terre on ne s'en sent plus. Ne comptons pour rien les incom-

modités de la vie, surtout quand on a mérité quelque chose de plus. Une seule chose m'afflige, c'est que par suite des vents contraires qui ont duré jusqu'à ce jour presque sans interruption, ma mission se trouve beaucoup moins avancée qu'elle ne devrait l'être à cette date.

" Quoique éloigné de vous, nos bonnes Ursulines, de plus de 200 lieues, je ne laisse pas de penser à vous, et de demander souvent à Dieu qu'il conserve votre ferveur dans son service.

" Bien des amitiés au père Daulé. Charitable comme il est, il n'oublie pas de recommander à Dieu son évêque.

" Je suis bien affectueusement en N. S. J. C. etc."

A la Mère M. Lse. Taschereau de St. Frs.-Xavier, supérieure: " Halifax, 20 juillet 1815."—Ma Rév. Mère,—Je n'ai pas manqué de me rappeler que Ste. Marguerite était patronne de la chère Mère Ste. Ursule (1), et comme aujourd'hui mon prédécesseur aurait complété ses 72 ans, j'ai célébré la sainte messe pour lui et pour elle. Or, vous comprenez bien qu'en priant pour la mère défunte, on n'oublie pas la mère vivante, ni ses bonnes Ursulines auxquelles je tiens par tant de liens qui vous sont connus.

" A propos d'Ursulines, j'en ai trouvé trois ici, savoir, les Mères St. Paul, Ste. Anne et Ste. Jeanne. Elles étaient venues (2) de Cork à New-York pour y faire un établissement de leur Ordre. Après y avoir passé trois ans et demi sans novices, sans même d'élèves catholiques qu'en très-petit nombre, elles ont écrit à leur évêque et à leur communauté, et en ont reçu l'ordre de repasser en Irlande. Elles s'étaient arrêtées ici pour trouver un passage et se sont embarquées dimanche, le 16 du courant, emmenant avec elles les six jeunes Dlles. Doyle et Tobin. M. le Grand Vicaire (3) d'Halifax les reconduit en Europe. Je leur ai beaucoup parlé de leurs sœurs de Québec, et elles m'ont supplié de les

(1) La Mère M. Marguerite Marchand, décédée en charge au mois de mars précédent. Sa notice se trouve au chapitre suivant.

(2) Ces trois Ursulines, dans le monde Dlles. Fagan, Walsh et Baldwin, avaient laissé leur maison de Cork en 1812. Les Ursulines de St. Louis (Missouri) ont fait revivre l'Ordre à New-York en 1855.

(3) M. Ed. Burke, plus tard évêque.

recommander à vos prières. Elles m'ont paru pleines d'esprit et de piété, très-affligées d'être obligées d'abandonner l'Amérique, mais en même temps bien consolées de pouvoir, consistamment avec l'obéissance, retourner dans leur patrie.

" J'apprends de MM. Desjardins et Turgeon que vous avez reçu des matériaux en abondance pour avancer mon ornement. Dites à la Mère Assistante de mettre ses cartisanes bien droit, à peine d'être grondée, comme le sera la Mère des Anges pour ne m'avoir donné qu'une grande nappe d'autel au lieu de deux pour ma chapelle de mission, et pour avoir supprimé ma palle de porc-épic, précieuse relique du père Ciquard encore vivant.

" Si je ne suis de retour pour la fête de St. Augustin, j'espère que Dieu me fera la grâce de l'être avant celle de S. Nicolas Tolentin ou de N. D. de la Merci..

" On ne peut rien ajouter à la sincère et respectueuse affection avec laquelle je suis bien véritablement en N. S., mes bonnes Ursulines, Votre etc."

La lettre suivante nous a paru une touchante expression de la piété du saint évêque et de la cordialité de ses rapports avec notre maison.

" Détroit, vendredi, 21 juin 1816.

" Ma Rév. Mère,—Aujourd'hui le Sacré-Cœur ! Grande fête chez mes bonnes Ursulines. Je pense à elles et ce n'est pas pour la première fois. Elles ont été présentes à mon esprit et à mon cœur le jour de Ste. Angèle et le jour de la rénovation d'une manière très-particulière. J'étais alors à Kingston et pouvais célébrer tous les jours, consolation dont nous avons été privés depuis la fête de la Ste. Trinité jusqu'à hier. Vous qui avez le bonheur d'assister tous les jours au S. Sacrifice, vous y faites mention de votre pauvre évêque. C'est de quoi votre charité connue ne me permet pas de douter. J'ai pensé plusieurs fois à votre chère Sr. St. Antoine (1). Si elle est encore du nombre des vivants, faites-le-lui savoir.

" C'est un jeu que ce voyage en comparaison de ceux de la mer. Je crois repartir vers le 8 juillet. Si le retour n'est pas

(1) La Mère Fse. Aubin de St. Antoine était alors en danger de mort, mais elle se rétablit et vécut encore de longues années.

plus pénible que la montée, je serai aisément à Québec dans les premiers jours d'août. En attendant, je compte sur le secours des prières de votre communauté et sur celles du père Daulé, étant bien affectueusement en N. S. etc.

"J. O. Ev. de Québec."

Mgr. Plessis avait pris par lui-même connaissance de ces vastes contrées, et plus que jamais il sentait l'insuffisance d'un seul pasteur pour les besoins spirituels de son diocèse, surtout à une époque où les voies de communications étaient si difficiles, et où il fallait être en garde contre une propagande bien organisée, qui cherchait sans cesse à surprendre la bonne foi et des pasteurs et des ouailles. L'Eglise des États-Unis, si jeune pourtant, était alors constituée en province ecclésiastique, tandis qu'à Québec, on disputait à l'héritier de l'évêque de Laval jusqu'à son droit de nommer aux cures. Il fallait tenter un grand coup. La fidélité dont les Canadiens catholiques venaient de faire preuve dans la guerre américaine (1812), méritait quelque considération de la part de l'Angleterre; Mgr. Plessis pensa que c'était le temps de faire valoir les services rendus, la paix étant définitivement conclue en Europe, et le St.-Père remonté sur son siége apostolique.

Mgr. Plessis, qui avait déjà traité avec Rome des mesures à prendre, résolut d'aller lui-même au delà de l'Atlantique plaider la cause de son Église. C'était probablement le seul moyen d'obtenir un résultat satisfaisant, et de déjouer les plans d'un certain nombre de membres du Conseil Exécutif et Législatif du Bas-Canada qui, nommés par la Couronne et indépendants même du Gouverneur, usaient de toutes les menées que peut suggérer le plus inépuisable fanatisme. D'ailleurs, la pension annuelle (1) de £1000 que venait de faire à l'Evêque le Prince Régent, "sans aucune sollicitation de la part des Catholiques," était un heureux présage de la justice qu'il pourrait obtenir des ministres, une fois bien renseignés sur la nature de ses demandes.

(1) Le ministère impérial a révoqué, en 1850, ce don si honorable pourtant à tous égards.

Voyage en Europe—Consécrations épiscopales.

Le départ de Mgr. Plessis pour l'Europe fit grande sensation dans le pays, vu surtout les affaires importantes qu'il s'était chargé de négocier à la cour d'Angleterre : une nouvelle division de son vaste diocèse, la conservation des biens des Sulpiciens, et des lettres patentes pour son collége de (1) Nicolet. Nos lectrices aimeront à suivre avec nous ce voyage, d'après les détails consignés par nos Mères dans les vieux cahiers du Monastère.

Ce fut donc " le 2 juillet 1819, fête de la Visitation de la Ste. Vierge," que Mgr. vint prendre congé de sa famille du cloître. " Sa Grandeur dit la messe à notre chapelle des Saints, au milieu des saintes reliques, et communia de sa main la communauté. Il voulut ensuite voir toutes les religieuses, et après mille marques de la bonté la plus paternelle, il nous bénit, se recommandant d'une manière toute spéciale à nos prières. Le lendemain, vers 1 h. P. M., Sa Grandeur se rendait au lieu de l'embarquement, accompagné du clergé et d'une foule de citoyens, qui ne quittèrent le quai que lorsque le vaisseau eut levé l'ancre. Deux prêtres sont partis pour l'Europe avec Sa Grandeur : MM. Lartigue et Turgeon, le premier, du séminaire de Montréal, et le second secrétaire de Mgr. L'absence du digne Prélat pourra être de 15 mois. Il se propose d'aller droit à Londres, de passer ensuite en Italie pour voir le S.-Père à Rome, et de revenir en visitant la France. Dieu veuille le ramener en bonne santé pour le bien de son troupeau ! "

Si Mgr. Plessis n'était plus présent aux yeux de ses diocésains, il n'était pas absent de leur cœur ; avec quel intérêt on le

(1) La première pierre du collége actuel fut posée en grande pompe le 31 mai 1827. Son Excellence le Gouverneur en chef, accompagné de Mme. la Comtesse, fit une offrande de 50 guinées, selon le Récit : Mgr. Panet, son Coadjuteur et grand nombre de prêtres étaient présents. En 1811 fut fondé le collége de St. Hyacinthe par M. Girouard ; en 1825, celui de Ste. Thérèse, par M. Ducharme ; en 1826, celui de Chambly, par M. Mignault ; en 1827, celui de Ste. Anne de la Pocatière, par M. Painchaud : ces fondateurs étaient tous membres du clergé. En 1828 fut aussi fondé le couvent de la Providence à Montréal par Madame Veuve Gamelin.

suivait au loin. "Nous avons appris que Mgr. de Québec est arrivé bien portant le 2 août à Liverpool, après un passage de 30 jours. Il a écrit de sa propre main à plusieurs personnes et n'a pas oublié les communautés."

Pendant le séjour de six semaines qu'il fit en Angleterre, Mgr. Plessis traita avec Lord Bathurst des grands intérêts qui lui avaient fait traverser les mers. La réception vraiment princière qui lui fut faite à la résidence de Cirencester, était très-propre à inspirer aux Anglais une haute idée d'un prélat canadien. Mgr. Plessis, de son côté, se montrait des plus reconnaissants de ces généreux procédés, et il eut le plaisir de voir agréer favorablement de la Duchesse un de ces gracieux échantillons d'industrie canadienne, alors si prisés des Anglais. La délicate prévenance de nos Mères avait contribué à cette petite offrande, comme l'indique la lettre suivante écrite de Londres en date du 1 sept. 1819.

"......C'est à Mme. la duchesse de Richmond (1) qu'a échu le *bark-work* que vous aviez eu l'attention de m'envoyer avant mon départ. Malheureusement la petite corbeille enfermée dans le sac à ouvrage a été faussée dans le transport de Liverpool ici. J'en ferai mes excuses à Sa Grâce, que je dois avoir l'honneur de revoir à la campagne la semaine prochaine.

" M. Desjardins m'a informé du résultat final de vos projets pour la réparation de votre église (2). Oh ! que j'aimerais à voir sur votre emplacement une superbe collégiale, autrefois catholique;

(1) Sœur du duc de Richmond notre gouverneur. Le duc de Richmond avait fait promettre à Mgr. Plessis de faire cette connaissance. Mgr. avait aussi été précédé en Angleterre de la recommandation de Sir J. Sherbrooke, qui, à son départ du Canada en 1818, avait fortement engagé Sa Grandeur à accomplir ce voyage.

(2) Il avait d'abord été question de l'allonger, mais on s'en tint à ce qui suit: "Nous faisons faire, cette année (1819), la voûte de notre église en plâtre, remonter le mur du pignon en brique, piquer et enduire les murs du dedans, faire les ravalements. Cette dépense monte à 4,500 liv. ; Mgr. a donné avant son départ la permission de dire la messe à l'autel du chœur (de l'Enfant Jésus), tant que la réparation durera." Plus loin : " La voûte de notre église a été finie en octobre. La fête de notre patronne Ste. Ursule y a été célébrée

que j'ai vue à Southwell dans le Nottingham, longue d'environ 360 pieds, haute de 90, surmontée de trois tours carrées, toutes en pierre de taille, dont la plus grande, supportée par quatre énormes arches, a 40 pieds sur chaque face! L'église est gothique, enrichie d'une quantité innombrable de niches de marbre, d'escaliers, de passages, de colonnes de toutes dimensions. On pourrait loger dans ces niches 300 Ursulines, et il en resterait encore de vides....

" Veuillez bien me recommander aux prières de mes bonnes Ursulines et me croire avec une sincère et respectueuse affection en N. S., etc."

Cependant, après bien des demandes et des arguments, le principal but des négociations à Londres était atteint, et le vénéré Prélat poursuivait sa route. " Quelques messieurs du clergé ont eu la bonté de venir nous donner de ses nouvelles. Il est à Rome où il doit séjourner quelque temps. Les vœux de ses ouailles l'accompagnent sans cesse."

On sait qu'à Rome, le Prélat canadien fut entouré de mille marques d'estime, et que l'auguste Pie VII lui donna plusieurs audiences. Il avait été salué en arrivant du titre d'Archevêque. En effet, les honneurs comme le bonheur, semblaient vouloir s'attacher à ses pas dans ce voyage si mémorable pour l'Église du Canada. " Le jour même de son départ de Québec, dit le Récit, vers les 5 h. de l'après-midi, était arrivé un courrier chargé de paquets à l'adresse de l'Évêque de Québec. C'étaient des dépêches de Rome annonçant que le S.-Siége érigeait la ville de Québec en métropole et le siége en archevêché. Le même paquet contenait des Bulles pour deux nouveaux évêques : l'un pour le Haut-Canada, l'autre pour le Nouveau-Brunswick et les îles du Golfe.

avec toute la solennité possible." Au printemps suivant le Récit ajoute: " Dans le cours de l'hiver dernier, nous avons fait faire une corniche en bois comme étant plus solide. Nous l'avons blanchie nous-mêmes; elle imite parfaitement le plâtre. Elle nous coûte 1500 liv. Les murs et la voûte ont aussi été blanchis. Un beau Jéhovah doré et entouré de nuages fait un très-bel effet au-dessus du sanctuaire. Les tableaux et les cadres ont aussi été retouchés et dorés. L'ensemble, dit-on, rend notre église la plus propre et la plus belle de la Province."

Une chaloupe fut aussitôt expédiée, mais il fut impossible de rejoindre le vaisseau (le George Symes). Le Prélat n'apprendra qu'en Europe la nouvelle de sa promotion."

Les dépêches effectivement le rejoignirent à Londres. Mais l'occasion n'était pas favorable à la déclaration de ces nouveaux priviléges spirituels, puisque les ministres, de crainte de heurter les préjugés du peuple, avaient même évité d'inscrire le titre d'évêque dans leurs dépêches en faveur de MM. Lartigue et Provencher. Rendu à Rome, Mgr. Plessis s'entendit avec le St.-Père, qui lui laissa, avec les pouvoirs d'archevêque, à juger du moment où il serait opportun d'en prendre publiquement le titre. Après trois mois de séjour au centre de la chrétienté, l'heureux évêque avait quitté la ville éternelle.

" Des nouvelles d'Europe disent que notre digne Prélat, à son retour de Rome, a été quelques jours à Paris, où il a eu l'honneur d'être présenté au roi de France Louis XVIII, et qu'il a eu de ce prince une audience (1) particulière. Les papiers ajoutent qu'il est retourné en Angleterre où il a été présenté au roi George IV. C'est le 15 mai qu'il doit s'embarquer pour revenir vers ses diocésains, en passant probablement par les États-Unis."

La sensation causée par le passage de Mgr. en France dura bien au delà de sa visite : " Mgr. Plessis a laissé un tel souvenir parmi nous qu'on en parle comme aux premiers jours," écrivait M. Desjardins, frère aîné de l'Archidiacre de Ste. Geneviève de Paris. Dans une autre lettre du même : " J'irais, je vous assure, jusqu'aux extrémités du monde sans crainte, avec Mgr. Plessis. Je n'ai jamais vu d'homme (passez-moi le terme), qui attachât davantage le respect et la confiance. Nos Français l'ont tous jugé supérieur et éminemment supérieur. On se trouve petit en pré-

(1) Mgr. de Québec, ayant présenté à Sa Majesté l'assurance des sentiments d'affection que les Canadiens conservaient pour la famille de leurs anciens rois : " Nous les aimons aussi, répondit le vieux roi, mais il faut respecter les traités." Dans la salle du trône, il vit la duchesse d'Angoulême, fille de l'infortuné Louis XVI ; il lui trouva cette expression d'indicible tristesse que lui avaient imprimée ses longs malheurs.

sence de ce beau caractère, de cette fermeté, de cet aplomb...... et disons-le encore, de cette extrême bonté...."

De leur côté, les illustres voyageurs n'oublièrent pas de sitôt Messas (1) et ses mœurs patriarcales, non plus que les mille prévenances dont les avaient entourés ces excellents amis.

Pendant que l'on admirait en Europe le grand Prélat canadien, le joyeux espoir de le revoir bientôt faisait battre les cœurs de ses enfants; de toute part, l'oreille était au guet pour saisir l'heureuse nouvelle. Enfin, "sur la fin de juillet, à la nouvelle certaine que Mgr. était sur le continent, un mandement fit cesser les prières qui se faisaient dans toutes les églises, et le second dimanche d'août, à l'issue de la grand'messe, on chanta le *Te Deum* en actions de grâces.

" Presque aussitôt après nous vint la nouvelle que Mgr. serait bientôt à Montréal, et que nous pouvions l'attendre pour le 15 dans notre ville. Les citoyens firent incontinent entre eux une souscription de £100, afin d'organiser une réception la plus honorable possible. Le 14 août, cinquante de nos citoyens des plus distingués montèrent sur un bateau à vapeur pour aller au-devant de Sa Grandeur jusqu'à Trois-Rivières. Le vaisseau était magnifiquement pavoisé, et abondamment pourvu de poudre ainsi que d'instruments de musique. Ce fut avec cette pompe que l'on alla saluer le Prélat, qui ne put qu'être attendri de cet empressement et qui dut se dire à lui-même que s'il aimait son peuple il en était aussi sincèrement aimé.

" Sa Grandeur partit de Trois-Rivières le 16, à 8 heures du matin, au son des cloches et des instruments. De chaque côté, le fleuve était bordé des habitants des paroisses, qui n'avaient pas plus tôt aperçu le vaisseau désiré qu'ils réitéraient les décharges de fusils en criant: Vive Mgr.! pendant que les cloches sonnaient à toutes volées. C'est ainsi qu'il fut accueilli et escorté tout le long de sa route jusqu'à Québec, l'espace de 30 lieues, l'écho des deux rives répétant la joie et l'enthousiasme des populations. Mais les choses n'en demeurèrent pas là. Le jour même était parti de Québec un second bateau à vapeur accompagné de 14

(1) Résidence de la famille Desjardins.

berges, remplies d'une infinité de personnes, pour aller à la rencontre du bien-aimé Prélat. Ce n'était que joie et allégresse. Arrivée près du cap Rouge (3 lieues au-dessus de Québec), la petite flotte fit une décharge de canons. Ce fut le signal pour les vaisseaux de la rade, qui tirèrent à faire tressaillir tous les échos de nos montagnes. Jamais on n'avait vu pareil enthousiasme et une si grande affluence. Dès les 2 heures, les rues, les quais, les maisons, les toits même, étaient couverts d'une multitude de personnes de toutes les classes et de toutes les origines : jeunes et vieux, catholiques et protestants, tous ne faisaient qu'un peuple, tous prenaient part à la joie générale.

"Ce ne fut que sur les 7½ heures que le Prélat débarqua au quai, et c'est à grand'peine si des bras nerveux parvinrent à écarter la foule pour le laisser un peu respirer. Il fut porté plutôt que conduit à la cathédrale, pendant que le son joyeux des cloches se mêlait aux accords de la musique militaire. Le *Te Deum* fut chanté en actions de grâces, et ce ne fut qu'après 8 heures que la cérémonie terminée, le bon peuple se dispersa. Il est à remarquer qu'il n'est arrivé aucun accident, quoiqu'il fît très-sombre et que la foule fût extrême, Dieu ne permettant pas qu'un si beau jour fût troublé par la moindre tristesse."

Le ton du Récit nous montre que le Monastère n'était pas moins en émoi que notre bonne ville de Québec et les rives de notre fleuve. Celles de nos Mères qui étaient alors élèves, se rappellent quelle effervescence dispersait par le cloître cette joyeuse population du pensionnat, les unes courant aux mansardes et cherchant à voir quelque chose du mouvement des citoyens, les autres se réunissant au jardin pour faire écho au carillon des cloches, chacune suivant l'impulsion de la joie la plus franche et la plus complète.

Mais quelles ne furent pas les émotions des habitantes du cloître quand, le lendemain, elles (1) virent le vénéré Prélat les honorer

(1) On croyait tout naturellement que le Prélat bien-aimé dirait sa première messe à la cathédrale, et une foule de personnes s'y rendirent. Une jeune Dlle. du temps, maintenant religieuse, nous racontait quel avait été son désappointement ainsi que celui de bien d'autres, quand, après avoir couru toutes les églises pour assister à cette messe privilégiée, elle arriva à la nôtre la messe dite !

de sa première messe! Quelle ardeur dans les pieux concerts qui accompagnèrent l'auguste sacrifice! Puis, quels transports dans les compliments de retour adressés à ce père chéri, entré à l'intérieur du Monastère pour s'y montrer, selon le Récit, d'une bonté extrême, aussi bienveillant et cordial que par le passé. Toute cette journée se passa dans la plus vive allégresse, et les joyeux refrains du bon père Daulé retentirent jusqu'au soir.

L'Annaliste va maintenant nous initier encore davantage aux difficultés de ces temps de fanatisme. "J'ai dit l'année dernière que l'évêque de Québec avait reçu ses bulles d'archevêque. Cela est certain; mais pour de bonnes raisons, Mgr. ne veut pas accepter ce titre, quoiqu'il en ait tous les pouvoirs au spirituel. On pense que plusieurs vicaires apostoliques seront sacrés et placés en diverses parties du diocèse. C'est ce qu'il y a de plus probable: le temps développera bien des choses."

Résumons un peu. Antérieurement à 1789, il n'y avait, comme nos lectrices l'ont déjà vu, qu'un seul évêché, celui de Québec, dans toute l'étendue de l'Amérique du nord. A cette époque fut créé l'évêché de Baltimore. Sept ans plus tard venait se faire sacrer à Québec, (1) en qualité de Vicaire Apostolique, pour l'île de Terreneuve, Mgr. O'Donnell; mais pendant bien des années, on n'obtint rien de plus pour les possessions britanniques. La Religion dut longtemps espérer et attendre dans nos provinces: ce ne fut qu'en 1818, qu'eut lieu, à Québec, la consécration de Mgr. Burke, (2) vicaire apostolique à Halifax; mais des céré-

(1) Le Récit a conservé comme suit la mémoire de cette consécration: "Dans le cours de ce mois de juillet, 1796, Mgr. O'Donnell, V. Apostolique dans l'île de Terreneuve, est arrivé à Québec pour se faire consacrer, selon ses bulles, sous le nom d'évêque de Thyatyre. C'est Mgr. de Québec (Mgr. Hubert) qui a fait la consécration. Le nouvel évêque nous a fait l'honneur de nous dire la sainte messe. C'est, dit-on, un personnage d'un très-grand mérite. Nous lui avons argenté sa crosse, et fait quelques autres petites choses. Il est parti en août pour rejoindre son troupeau."

(2) Mgr. a été de retour de sa visite pour le 5 juillet, jour où il a consacré son G. V. d'Halifax, M. Edmond Burke, ancien chapelain de cette maison. Ce monsieur avait été nommé dès l'année dernière

monies analogues qui vont se succéder, promettent une prospérité toujours croissante à notre sainte religion.

Au départ de Mgr. Plessis pour l'Europe, étaient arrivées les bulles de Mgr. McDonell pour le Haut-Canada, et de Mgr. B. A. McEachern pour le Nouveau-Brunswick. " Nous avons fini cette année 1820, dit le Récit, par la plus belle et la plus auguste cérémonie que nous eussions jamais osé espérer, et qui probablement ne se renouvellera plus dans notre église. Par une bienveillance toute particulière, Mgr. de Québec a bien voulu y faire la cérémonie du sacre de Mgr. Alex. McDonell (1) prêtre écossais qui, dès l'été dernier, avait reçu ses bulles du St.-Siége avec le titre d'évêque de Résina, pour résider dans le Haut-Canada. La cérémonie eut lieu le 31 décembre, un dimanche, sur les 6 h. Sa Grandeur ayant des raisons pour tenir les choses secrètes, ne nous en prévint que quelques jours auparavant. Mais notre Rév. Mère Supérieure mit si bon ordre à tout, que l'église fut parée et illuminée à temps, ainsi que pourvue des ornements et autres choses nécessaires. Tout fut à la satisfaction du prélat et du clergé. Pour

par le St.-Siége Vicaire Apostolique, avec ses bulles sous le titre d'évêque de Sion. Mgr. Burke, qui nous a fait l'honneur de nous dire plusieurs fois la sainte messe, nous a aussi fait présent d'une relique de Ste. Anne, avec son authentique, précieux souvenir apporté de Rome à son voyage en Europe dans les années précédentes. Il est parti presque aussitôt pour son diocèse, qui comprend Halifax, la Nouvelle-Ecosse et ses dépendances. J'oubliais de dire que nous avons fait pour ce prélat plusieurs ornements pontificaux, comme rochets, tunicelles, gants etc." Mgr. Burke mort en 1820, a eu, dit le Récit, la consolation de laisser à son peuple 8 prêtres que lui-même avait ordonnés, ayant aussi favorisé l'établissement des Trappistes et bénit leur église. Il était âgé de 70 ans.

(1) Le nom de Mgr. McDonell s'est entouré de vénération et d'estime tant en Europe qu'en Canada. Il fut, croyons-nous, le premier aumônier militaire catholique reconnu depuis la réforme. Constant ami de notre maison, il avait beaucoup à cœur d'établir une communauté de notre Ordre dans sa ville de Kingston. C'est dans ce but qu'il envoya à notre pensionnat, en 1818 et en 1820, quelques jeunes Dlles. Écossaises afin qu'elles prissent l'esprit de notre institut. Pour donner à juger de son choix pour l'établissement projeté, nous dirons

tempérer l'église, nous avions chauffé le chœur et laissé la grille ouverte toute la nuit ainsi que les jours précédents, ce qui produisit un si bon effet qu'on s'y trouva fort à l'aise.

" J'allais oublier de dire que Mgr. nous donna pleine liberté d'avoir le voile levé pour mieux voir l'imposante cérémonie; nous profitâmes volontiers de cette permission.

" Le lendemain, premier jour de l'année 1821, le nouvel Évêque célébra chez nous la sainte messe, et se montra extrêmement sensible et reconnaissant de ce que nous avions fait pour lui. Tout ce qui était nécessaire à sa nouvelle dignité, comme mitres, rochets, etc., avait été fait dans notre communauté; nous avions en outre employé plusieurs pièces de toile pour l'usage de son église.

" Vers la mi-janvier, Mgr. McDonell partit pour Montréal, où il fut bientôt rejoint par Mgr. de Québec, pour la consécration de Mgr. Lartigue, prêtre canadien. La cérémonie eut lieu le 21 janvier, fête de Ste. Agnès.

" Le 25 du même mois, Mgr. de Québec célébrait à Varennes, en compagnie des deux nouveaux évêques, le 20e anniversaire de son sacre. Cette paroisse n'avait jamais vu une si imposante

seulement que notre Rév. Mère Supérieure actuelle fut la première choisie. Le saint Evêque réitéra à plusieurs reprises sa demande, mais la Providence permit qu'il mourût sans avoir pu réaliser son projet. On nous saura gré sans doute de transcrire ici une note de M. l'abbé Ferland sur Glengarry d'où nous sont venues bon nombre d'élèves. Une première bande de Montagnards écossais était arrivée au Canada, à la suite d'un prêtre irlandais nommé McKenna. "Ce missionnaire, disait M. Montgolfier en 1776, à été chargé d'accompagner une nouvelle colonie d'Écossais, d'environ trois cents personnes, qui vont, dit-on, s'établir en Canada, dans l'espérance d'une plus grande facilité pour professer la religion catholique. Cette colonie est déjà arrivée à Orange. Ils prétendent se fixer tous ensemble avec leur missionnaire, qui seul peut entendre leur langue. Je lui ai donné les pouvoirs ordinaires pour les exercer en faveur de sa paroisse ambulante." Plusieurs années après (vers 1803) M. Alexander McDonell rejoignit cette petite troupe, avec une partie de ses Montagnards qui avaient été licenciés: tous ensemble fondèrent les établissements de Glengarry, Haut-Canada.

réunion. Mais bientôt le Canada comptera encore deux ou trois évêques, que l'on dit (1) devoir été sacrés cet été."

Notre Récit en date du 12 mai 1822, enregistrait encore "le sacre de Mgr. Provencher, fait dans l'église de Trois-Rivières, cette cérémonie n'ayant pu avoir lieu à Nicolet, paroisse natale du nouvel évêque, parce que les murs de l'église menaçaient ruine. Il y a eu quatre évêques à cette auguste cérémonie : Mgr. l'Archevêque, consécrateur, les évêques de Salde et de Telmesse, consacrants, et l'évêque élu, Mgr. de Juliapolis.

" Peu de jours après son sacre, Mgr. de Juliapolis est parti pour son diocèse appelé (2) rivière Rouge ; ce départ précipité nous a privées de l'avantage de le revoir. Je dis, le revoir, car précédemment, nous avions eu plusieurs fois cet honneur, et c'est même ici que le linge de sa sacristie a été fait et préparé, ainsi que plusieurs ornements. Sa Grandeur nous en a témoigné sa reconnaissance dans une lettre où il nous assure que jamais il n'oubliera cette communauté, non plus que les autres du Canada, espérant aussi que nous ne l'oublierons pas devant Dieu. Ce digne Prélat, pénétré de la grandeur de son redoutable ministère, dit qu'il lui faudrait toute la vertu des apôtres, puisque comme eux il est envoyé au loin vers des nations infidèles et barbares ; et que, ne trouvant point en lui ces vertus, il les demande, et voudrait les faire demander par des âmes plus dignes d'être écoutées de Dieu. Une âme pleine de sentiments aussi humbles est bien près d'être exaucée, si déjà elle ne l'est," ajoute ingénuement l'Annaliste.

(1) M. l'abbé Ferland fait la remarque que le ministère anglais s'était montré si opposé au démembrement du vaste diocèse de Québec, qu'il n'avait voulu sanctionner les nouveaux évêques que comme des Grands Vicaires revêtus du caractère épiscopal et dépendants de l'autorité de Mgr. Plessis, comptant sur "l'honneur, le zèle et la loyauté" de ce dernier pour le gouvernement de Sa Majesté.

(2) A la Ste. Ursule, en 1830, Mgr. Provencher relevait l'éclat de la grande fête en chantant ici la grand'messe et donnant la bénédiction du S. Sacrement. Son appel à la charité de ses compatriotes ne fut pas vain si l'on en juge par l'entrain du Récit. Notre communauté fut heureuse de pouvoir faire en faveur de l'église de St. Boniface une aumône de $50.

Quel triomphe et quelle consolation pour le zélé Archevêque ! Dans ces contrées où ne se trouvait naguère qu'une résidence épiscopale, il voyait maintenant six collaborateurs, ordonnant de nouveaux ministres de l'Evangile et faisant descendre sur le peuple l'abondance des grâces du St.-Esprit ! Comme il se réjouissait aussi d'avoir affermi sur ses bases son cher collége de Nicolet (1), et d'avoir obtenu pour sa ville natale, dont il avait si bien plaidé la cause en plaidant celle de la maison des MM. de St. Sulpice, le double avantage d'un évêque résidant, et la conservation des fonds si nécessaires à l'extension des œuvres catholiques.

Le Père en rapport avec sa famille du cloître.

Si le pasteur au milieu des fatigues de ses voyages, ne perdait pas de vue les intérêts ni même les jouissances de sa famille du cloître, quelle ne devait pas être la suavité de ses rapports intimes, lors qu'il lui était donné de séjourner dans sa ville épiscopale.

Voyons d'abord le vif intérêt qu'il portait à ses " bonnes Ursulines " dans ces visites dont il annonçait la première en ces termes, le 10 novembre 1809. " La visite des monastères étant, comme celle des paroisses, un des principaux devoirs de l'épiscopat, nous sommes affligé, nos très-chères filles, de ne l'avoir pas encore rempli envers votre communauté, depuis bientôt quatre ans que nous sommes chargé de la conduite de ce diocèse, et nous nous ferions de justes et sévères reproches de ce délai, s'il n'avait pour excuse la multiplicité de soins et affaires qui ont appelé ailleurs notre attention. Ajoutez à cela que la connaissance que nous avons de l'esprit de régularité qui fait votre consolation au-dedans, et qui maintient votre réputation au dehors, nous a persuadé que

(1) "Le collége de Nicolet, dit M. Ferland, devint un objet de prédilection pour Mgr. Plessis. En 1807, il fit ajouter une aile à l'ancienne maison de M. Brassard...Il exigeait que le directeur et l'économe lui rendissent régulièrement un compte détaillé. Des notes sur le compte des élèves lui étaient fréquemment transmises, de sorte qu'il connaissait les talents et les qualites de chacun des professeurs et des écoliers qui avaient passé quelques années dans le collége, et pouvait juger d'avance s'ils étaient propres ou non à l'état ecclésiastique. Le collége de Nicolet a fourni à l'église du Canada nosseigneurs Provencher, Cooke, Baillargeon et Prince."

nous pouvions sans inconvénient différer cette visite. Mais enfin, le moment est venu de vous l'accorder, attendu surtout que le but de ce saint exercice n'est pas tant de réprimer les abus où il y en a, que d'encourager la ferveur et la piété des vraies épouses de J. C., et de les fortifier dans son amour et dans l'accomplissement de tous leurs devoirs."

Grâce à Dieu, les prévisions du vénéré Prélat ne furent pas trompées. Quelques jours après la conclusion de cette visite, la première depuis 1772, les Ursulines recevaient de leur digne Evêque le témoignage suivant: "Nous remercions Dieu, nos très-chères filles, de la consolation qu'il vient de nous faire éprouver dans la visite de votre monastère. Nous y avons trouvé de vraies épouses de J. C., des âmes ferventes, détachées d'elles-mêmes, pleines d'amour pour Dieu, de charité pour leurs sœurs, de zèle pour le bon ordre et la régularité, de soumission parfaite envers les Supérieurs, de connaissance de leurs devoirs et d'empressement à les remplir. Loin de tomber dans le relâchement, votre maison s'est non-seulement soutenue, mais fortifiée et améliorée, (1) depuis un certain nombre d'années, grâces au zèle des particulières, à la prudence de vos vertueux confesseurs, à l'attention infatigable de supérieures ferventes et bien choisies, et à la vigilance de vos premiers pasteurs."

En réponse aux témoignages de gratitude de nos Mères, le bienveillant Évêque écrivait: "Ma Rév. Mère,—Ce serait plutôt à moi de vous remercier des consolations que j'ai eues dans la visite de votre Monastère. Mais j'en ai remercié Dieu, en lui demandant pour vous et pour toutes mes bonnes Ursulines la continuation et l'accroissement de leur ferveur édifiante. Ainsi, vous ne me devez rien que le secours de vos prières, dont j'ai un extrême besoin et auxquelles je me recommande avec bien de la confiance, étant très-affectueusement en N. S. J.-C. etc."

(1) Mgr. Hubert avait voulu avoir une note de tous les points des règlements de Paris, que le climat du Canada et autres circonstances locales ne permettaient pas d'observer à la lettre, et dont les supérieurs précédents avaient dispensé de vive voix; afin de faire un règlement particulier de ces points et d'assurer à toutes le mérite de la sainte obéissance, comme disait le saint évêque."

Au printemps de 1815, Mgr. Plessis fit une visite toute dans l'intérêt de la cause sacrée de l'éducation; il voulait s'assurer, d'après les réflexions de chacune, des vrais moyens à prendre pour procurer aux jeunes religieuses de chœur l'avantage de se bien former aux nouvelles branches introduites dans l'éducation. C'est de cette visite que date l'exemption de certains travaux manuels qui devaient être remplacés par des heures d'étude. Les suggestions de Mgr. à ce sujet furent données de vive voix aux principales officières.

La sollicitude du digne Prélat pour le temporel de notre maison n'est pas moins digne de gratitude. Que d'écrits pour prévenir ses filles contre les surprises de la mauvaise foi des gens du dehors, ou pour les retirer d'un mauvais pas, ou pour les éclairer sur le meilleur parti à prendre et sauvegarder leurs propriétés, tant de fois attaquées et de tant de manières. Tout en s'occupant de réparer les désastres de nos sœurs de Trois-Rivières, il voyait à prémunir autant que possible notre maison (1) contre un pareil malheur. Tantôt c'était une large contribution pour une réparation urgente; tantôt aussi, connaissant la gêne pécuniaire de la maison, il la prévenait par des dons en argent, comme £25 dans un temps, £10 dans un autre, une autre fois £68, preuve, disait le Récit avec de vifs élans de gratitude, "preuve de la continuité de la bienveillance de notre digne et cher Prélat à notre égard."

Dans cette vaste intelligence du grand homme de notre pays, il semble qu'il y eût deux régions bien distinctes, qui ne souffraient jamais de leurs préoccupations respectives: l'une, toujours élevée, clairvoyante, s'étendait sans cesse à tous les besoins spirituels de son immense diocèse, et aux issues par lesquelles pouvait furtivement pénétrer un ennemi qui ne dormait jamais; tandis que l'autre, continuellement attentive aux inspirations du cœur, était intarissable en expressions de bienveillance et en procédés délicats.

Mais Mgr. Plessis savait-il être aimable, en quelque sorte, pour le plaisir de l'être, ou plutôt pour donner à son cœur la douce satisfaction d'avoir réjoui le cœur d'autrui? Nous ne pouvons

(1) Les Annales disent en date de 1807: "Sur le conseil de Mgr. nous avons fait assurer notre maison, les incendies étant très-fréquents. Nous aurons £15 à £18 à payer annuellement aux assurances."

envisager cette question sans sourire à cette foule de petits billets qui sont là, tout autour de nous, et que nous avons lus avec une délectation si sensible. Qu'il nous soit donné de partager avec nos lectrices.

Le 21 décembre 1799, l'obligeant Prélat écrivait à la Mère Ste. Ursule, élue pour la première fois supérieure: " Ma Rév. Mère, Je m'étais flatté que j'aurais le temps de vous aller voir, et c'est la raison qui m'a fait différer jusqu'à ce moment de répondre à votre dernière lettre. Bénissez Dieu du succès avec lequel vous avez pourvu à vos offices. J'en suis content et non surpris, parce que vous savez prendre la bonne tournure. Oh! vous réussirez dans bien d'autres entreprises. Dieu étant pour vous, qui oserait se mettre contre ? Je vous accorde avec bien du plaisir les dernières permissions que vous m'avez demandées.

" Nous nous occupons à traduire du latin deux lettres envoyées l'année dernière au Souverain Pontife par les évêques de France, avec les deux réponses de Sa Sainteté. Ce sont d'édifiants morceaux. Notre but, en les traduisant, est d'en procurer la lecture aux Religieuses des trois communautés. Vous entendez bien qu'il ne tiendra pas à moi que vous n'en ayez la lecture les premières."

Au printemps de 1801: " Ma Rév. Mère,—J'avais toute la bonne volonté de vous aller confesser jeudi. Mon père Gravé a pris les devants, un peu malgré moi parce qu'il était enroué. Il s'est prévalu d'un accès de fièvre que j'avais depuis le matin et dont vous avez bien voulu vous mettre en peine. Mais ce mal est passé, et je désire bien qu'il ne revienne qu'après la quinzaine de Pâques.

" Le porteur a ordre de vous remettre $7 ; c'est ce que je dois pour la pension de Dlle. Chrestien.

" Faites-moi le plaisir d'accepter 20 exemplaires du petit catéchisme anglais que je viens de faire imprimer, et de me croire bien affectueusement en N. S. etc."

Les Ursulines étaient souvent chargées de pourvoir la cathédrale de quelques-uns de ces riches morceaux de broderie dont il se faisait tant par le passé. Voici comment l'aimable évêque accusait réception de l'envoi qui avait été fait pour Pâques, en 1817: " Ma

Rév. Mère,—L'ornement neuf parut hier avec beaucoup d'avantage. Aujourd'hui il se dispose à faire le voyage de l'Hôpital-Général et y serait déjà rendu si la pluie ne l'eût retardé. A son retour, il fera *pose* à l'Hôtel-Dieu, où le devant-d'autel est déjà rendu, car nos Mères ont une petite dose de curiosité bien pardonnable. C'est de là que le tout vous sera renvoyé cette semaine. S'il y a quelque chose de dérangé dans les caisses, vous vous en prendrez aux religieuses qui les auront ouvertes; car je *maintiens* que mes ecclésiastiques ont tout remis dans le meilleur ordre. Lundi prochain j'irai vous dire la messe, et vous aurez mes observations et celles de M. Turgeon, plus sévères que les miennes, sur certaines parties de l'ornement.

" Rappelez-moi au bon souvenir de mes bonnes Ursulines."

Dans une autre circonstance: " Voilà qu'on me défend d'officier demain à la cathédrale. Il s'ensuit que mon ornement neuf n'y paraîtra point, car je ne suis pas d'humeur à le laisser user par d'autres avant ma mort.

" Votre lettre de dimanche m'a beaucoup réjoui, quoiqu'elle n'exprimât que des sentiments qui m'étaient déjà connus. J'irai voir mes bonnes Ursulines le plus tôt qu'il me sera permis. Ce ne sera cependant jamais aussi tôt que je le désire.

" Continuez de prier pour mes plus pressants besoins et de me croire sans réserve etc."

" *L'homme propose et Dieu dispose,* écrivait-il encore au sujet d'une de ces fêtes qu'il avait coutume de venir célébrer en famille, et dont une indisposition assez grave le privait. Me voilà frustré de l'espérance de dire la messe chez vous demain. Adieu la sainte Ursule!"

Tantôt, c'était un bon père qui cédait difficilement à d'autres le plaisir de présenter à Dieu ses vierges du cloître: " Quelque consolation que je me proposasse dans la réception des vœux de Sr. St. Jean Chrysostome (1) je m'en abstiens cependant par une de ces précautions que l'on appelle *ménagement* et *prudence,* afin que si je me trouvais hors d'état d'officier à la cathédrale lundi

(1) Dlle. M. Angélique Viens, fille de M. J. B. Viens, de Beaumont, et de Mme. Marguerite Pouliot. Elle mourut pleine de mérites en 1826.

prochain (1), on ne puisse pas dire que c'est pour avoir été faire aux Ursulines, une cérémonie dans laquelle un autre pouvait me remplacer......"

" En vérité, écrivait-il une autre fois, j'ai oublié la semaine et le jour où vos deux postulantes doivent prendre le saint habit. Craignant que cette cérémonie ne coïncidât avec une profession qui doit avoir lieu, mardi prochain, à l'Hôpital-Général, je vous ai priée de me faire savoir le jour que vous aviez choisi. Vous ne répondez pas à ma question, en me demandant le nom du personnage que vous devez attendre! Je voudrais que ce personnage fût *moi*. Encore serait-il bon que je susse en quel temps la cérémonie aura lieu. C'est ce qu'attend de Votre Révérence,—Votre très-obéissant serviteur."

En novembre 1817: " Dieu ne veut pas que j'aie la consolation de vous voir cette semaine, mon pied gauche étant trop gonflé pour endurer aucune espèce de chaussure. Privé de recevoir les vœux de votre novice Ste. Angèle, je commissionne M. Daulé pour me remplacer. Vous pouvez admettre des parents et amis au nombre de cinq......"

Ces ouvertures du Monastère, alors permises en certaines circonstances, étaient pour Mgr. Plessis, si aimable, si affable à tous, une source d'importunités. Les personnes du dehors, comprenant peu les restrictions des lois de la clôture, en demandaient souvent l'entrée sous les prétextes les plus futiles. Le bon évêque, un peu tenté sans doute de s'en impatienter, en plaisantait un jour en ces termes: " La petite C.....est venue hier fort légèrement me demander pour sa petite cousine N....la permission d'entrer dans les communautés, ajoutant que sa maman me faisait *bien des compliments*. Je leur répondis qu'il y avait dans toutes les communautés des grilles et des parloirs où l'on pouvait voir les religieuses. Voilà tout ce que j'ai permis et je m'en tiens là. Si l'on se met sur le pied d'accorder des permissions aux premières personnes qui se présenteront, et dont la plupart ont vu le couvent étant pensionnaires, on ne saura plus où s'arrêter.

" Je vous souhaite le redoublement de ferveur qui a coutume

(1) Le 25 janvier, jour de la conversion de St. Paul, 7e anniversaire du sacre de Mgr. Plessis.

d'accompagner vos retraites et m'engage à faire mémoire spéciale de vous au saint autel jeudi prochain."

Ces visites fréquentes, probablement accordées dans le principe pour apprivoiser le nouveau gouvernement à nos institutions religieuses, occasionnaient beaucoup de dérangement dans les classes, outre les tracasseries qu'elles attiraient au supérieur majeur par des demandes réitérées. Elles diminuèrent graduellement et finirent par disparaître.

Mais le bon père et supérieur grondait quelquefois. Ecrivant un jour au sujet de ces sollicitations indiscrètes: "Pourquoi divulguer tant d'avance qu'il doit y avoir une profession ? Me voilà importuné de demandes pour l'entrée de votre monastère..."

Il eut été impossible qu'il ne surgît pas, de temps à autre, de semblables désagréments; mais telle était la douceur du Prélat que pendant 35 ans de rapports intimes et multipliés avec notre maison, il ne se trouve qu'un second billet de cette nature parmi ceux que nous avons lus; et encore est-ce une manière de réprimander si franche et si cordiale que l'on aime même jusqu'aux reproches du vénéré Prélat. Aux élections de 1821, deux charges ayant été réunies sur la même religieuse, sa modestie s'en était excusée. La Mère Supérieure ayant souscrit à sa demande, la proposa à Mgr. qui, ne trouvant pas la chose régulière, et connaissant d'ailleurs le fond de ses religieuses, répondit sans autre préambule: "Il faut respecter ce qui a été finalement arrêté entre les quatre premières élues et le supérieur majeur. Je ne vois nulle raison qui puisse autoriser à un autre arrangement. Vous voudrez donc bien signifier mon intention à qui il appartiendra. Quand les choses auront été mises sur le pied où elles étaient lorsque que je vous quittai mercredi, j'approuverai tout le reste et vous irai voir. Ne m'attendez pas auparavant.

"Une de vos amies est dans une grande tentation et a un pressant besoin du secours de vos prières et de celles de la communauté, à laquelle je désire que vous la recommandiez sans délai. Peut-être me sera-t-il permis de vous en dire plus long une autre fois. Jusqu'ici la chose n'est pas de nature à être plus clairement communiquée.

"Je suis bien affectueusement en N. S."

Le digne supérieur, oubliant vite son mécontentement, avait aussi, comme nous voyons, le secret de le faire oublier aux autres. Une autre fois il écrivait: " Si mes bonnes Ursulines désirent voir ordonner un diacre, vous n'avez qu'un mot à dire. M. Gauvreau doit recevoir le diaconat samedi. Il ne m'en coûtera pas plus de l'ordonner dans votre église que dans une autre."

" Nous nous verrons demain, écrivait-il dans une autre circonstance, j'irai vous donner la messe de juillet. Comme c'est la fête du Mont-Carmel, je dirai volontiers la messe à la chapelle d'en haut, si cela vous accommode; on pourrait, si l'on veut, y communier comme on fait à la chapelle du chœur la nuit de Noël. Je serai rendu à 6 h. ou 6¼ h. S'il y a le plus petit inconvénient à tout cela, je serai également satisfait de célébrer dans l'église."

A plusieurs reprises dans l'année, Mgr. Plessis célébrait le S. Sacrifice au milieu de nos saintes reliques; il prenait aussi plaisir à doubler les consolations de Noël en disant sa messe de janvier à la chapelle de l'Enfant-Jésus, qui gardait à cet effet sa magnifique parure, et qui retentissait de nouveau des accents de Bethléem. Il est impossible de redire toutes les marques de bonté de ce père admirable, qui semble avoir voulu rendre notre chapelle témoin de tout ce qu'il y a de plus auguste en fait de cérémonies religieuses. Nous avons déjà parlé de la consécration de Mgr. McDonell et de l'ordination de M. Gauvreau.—" Le 25 janvier, dit le Récit, Mgr. nous a fait l'honneur de célébrer l'anniversaire de son sacre dans notre église. Il y officia pontificalement en présence de tous les messieurs du Séminaire et des curés voisins. La fête fut des plus solennelles. Sa Grandeur voulut bien faire en même temps la cérémonie de profession de ma Sr. St. Charles.

" Le 3 décembre 1809, en considération de la fête de notre Rév. Mère Supérieure, la Mère St. F. Xavier, Mgr. nous a favorisées de l'ordination de M. Viau, ce qui flatta infiniment la communauté. La cérémonie de profession de ma Sr. Ste. Claire eut lieu ce même jour. Sa Grandeur prêcha à la grille et accorda 40 jours d'indulgence."

Mais nous n'avons pas encore dit comment s'y prenait Mgr. Plessis pour faire agréer un joli cadeau. " L'Évêque de Québec fait ses meilleurs compliments à ses bonnes Ursulines, et les prie

d'accepter pour leurs étrennes un élégant missel, à la charge de l'en faire servir demain. La messe du S. Cœur s'y trouve imprimée.—Québec, 12 juin, 1817."

" Voilà N. S. P. le Pape Pie VI qui va rendre visite à mes bonnes Ursulines, écrivait-il une autre fois. Mon désir est qu'il soit exposé dans la communauté pendant deux jours, afin que toutes le puissent contempler. Vous leur rappellerez pour leur édification, qu'à l'âge de 82 ans, il fut violemment enlevé de son siége, traîné en France, maltraité par les révolutionnaires, et qu'il y mourut dans la tribulation souffrant pour la cause de l'Église, le 29 août 1799."

Dans ces citations, beaucoup trop nombreuses si elles se rapportaient à tout autre qu'à l'immortel Plessis, encore une fois que de condescendance et de bonté ! Ces petits billets, sans cérémonie comme sans cérémonial, mériteraient d'être écrits en caractères indélébiles. S'ils ne sont pas burinés sur l'airain ou la pierre, du moins ont-ils pour la plupart le privilége d'être écrits avec cette encre *superfine*, dont Mgr. Plessis donnait comme suit aux Ursulines, en 1792, un brevet d'invention.

" Ma Rév. Mère,—Je vais vous avouer mon ignorance, et vous voudrez bien, j'espère, en porter la peine. Je n'ai pu réussir jusqu'à présent à faire de bonne encre. Il y a dans votre communauté un secret tout particulier, ou si vous voulez une grâce d'état, qui fait que l'on y réussit à merveille à la faire, du moins à en juger par les lettres qui en viennent. Ici nous la sucrons tant que terre, et elle est luisante et collante avant d'être noire. Si elle présente une couleur tant soit peu passable, ce n'est qu'au fond des bouteilles, et alors elle est limoneuse au point de ne pouvoir en user que misérablement.

" Voilà ma confession, pour conclusion de laquelle je vous adresse deux paquets d'encre, vous priant de me la faire faire par quelqu'une de vos maîtresses, car je n'oserais vous proposer de la faire vous-même. Je vous rendrai des bouteilles vides pour des bouteilles pleines. Je tiendrai compte du vinaigre si vous en employez, et après tout cela je vous remercierai encore. Si la méthode suggérée dans le papier ci-inclus vous convient, vous pourrez en

faire usage; sinon, vous suivrez votre méthode ordinaire à laquelle je me fierais mieux qu'à celle-ci, sauf meilleur avis.

" On ne peut rien ajouter aux sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être etc."

La provision d'encre se fit donc annuellement dès lors pour M. le curé de Québec et ensuite pour Mgr. La consommation par fois excédait-elle la quantité ordinaire, il arrivait un billet écrit en encre détestable comme celui que nous avons sous les yeux:—" Si mon encre ne vous paraît pas assez noire, vous voudrez bien m'en envoyer d'autre," disait en fin de compte Mgr. connaissant parfaitement le plaisir qu'éprouvaient ses filles à le servir en quelque chose.

Les bontés de Mgr. Plessis pour cette maison étaient intarissables. " Vers le milieu de septembre 1820, dit le Récit, à la réception de ses effets d'Europe consistant en plusieurs ornements de drap d'or pour sa cathédrale, Mgr. nous a prouvé bien sensiblement qu'il avait pensé à nous. Sa Grandeur nous a fait don d'un bel ostensoir, qu'il a fait faire exprès (1) pour notre église. Ce nouveau bienfait de sa part met le comble à notre gratitude.

Ces relations commencées avec Mgr. Plessis dès l'époque où il fut appelé auprès de Mgr. Briand en qualité de secrétaire, et continuées jusqu'à la mort du vénéré Prélat, étaient comme on le voit des plus intimes, nous allions presque dire, quant à lui, des plus familières. " Cependant, nous faisait observer une ancienne, il y avait dans cette familiarité même quelque chose d'indéfinissable qui commandait le plus profond respect. Si l'on était parfaitement à l'aise avec Mgr. Plessis, on ne pouvait jamais oublier qu'il était à la fois et notre évêque et notre supérieur."

(1) Quoiqu'il y eût eu erreur dans les mesures de cet ostensoir et et qu'il servît peu, on le gardait comme une précieuse relique. " Mais les MM. du Séminaire étant parvenus à nous mettre un peu en scrupule sur l'application qu'en ferait le donateur, s'il était encore de ce monde, nous disait une ancienne, la communauté consentit à en gratifier la chapelle de ces MM., à St. Joachim." Nous comptons au moins sur un petit *memento* dans les pieuses visites de messieurs les écoliers et de leurs dignes maîtres à leur chapelle.

Libéralité de Mgr. Plessis,—ses dernières années.

C'est le propre des grandes âmes de pouvoir embrasser d'un même cœur tous les hommes, sans ces distinctions que l'égoïsme n'introduit que trop souvent dans la société au détriment de la charité chrétienne.

Tel fut Mgr. Plessis. S'il n'épargna jamais rien pour maintenir dans ses droits et ses priviléges, le peuple dont il faisait partie par sa naissance, et dont le Seigneur lui avait confié les intérêts spirituels, quelle ne fut pas d'autre part sa libéralité, sa charité ! comme il accueillait, par exemple, les enfants persécutés de la catholique Irlande, qui venaient en foule grossir son troupeau ! En le voyant si paternel et si tendre, prenant même sur ses genoux leurs pauvres enfants pour les caresser et les bénir, les exilés d'Érin oubliaient presque la patrie et se disaient dans leur expressif langage : *Sure, is not that like Jesus himself !*

Nos frères séparés n'avaient pas moins de part à ses attentions et à sa bienveillance : il eût voulu, ce semble, leur communiquer avec ses bons procédés cette foi qui seule assure le salut. Des esprits étroits en prirent même ombrage, et plus d'une fois, le grand Prélat mal compris fut accusé de prédilection pour les Anglais.

Mgr. Plessis savait apprécier le mérite partout où il le rencontrait, et dans le Journal de son voyage en Europe, il ne parle qu'avec admiration de la droiture d'un bon vieux méthodiste chez qui il avait logé, faisant ensuite cette réflexion qui servait de base à sa conduite : " Faut-il damner sans miséricorde ceux qui vivent bien et ne croient pas ?.....Non, la charité ne saurait le permettre. Il faut donc espérer que Dieu leur tiendra compte de leur bonne foi, de leur *invincible ignorance*, des bonnes œuvres qu'ils font ou qu'ils *croient faire*, et qu'avant leur mort, il les éclairera intérieurement sur les points de doctrine qu'ils ont ignorés (1) sans

(1) Ces principes de Mgr. Plessis sont d'accord avec la doctrine de St. Thomas, l'Ange de l'école, qui dit que "Dieu ne laissera pas mourir dans l'infidélité celui qui, aidé de la grâce, le cherche dans la simplicité de son cœur ; il lui enverrait plutôt un ange pour lui annoncer les vérités qu'il est nécessaire de croire pour arriver au salut, ou il userait de quelque moyen extraordinaire pour le conduire à la foi."

qu'il y eût de leur faute......" C'est là assurément le point le plus parfait de la charité catholique ; nos lectrices adopteront sans peine avec nous la maxime du grand évêque, dans les rapports avec la société mixte qui nous entoure.

Cependant Mgr. Plessis avait vérifié dans sa plus rigoureuse application le texte de St. Paul, par lequel il s'était annoncé à ses ouailles au début de sa carrière épiscopale : " J'emploierai volontiers tout ce que je puis, et je m'emploierai moi-même au delà de mes forces pour votre bien et surtout pour le salut de vos âmes." Les travaux immenses et incessants auxquels il s'était livré, ses courses lointaines, ses voyages, cette tension continuelle de son esprit à imaginer de nouvelles ressources, pour tenir en échec le mauvais vouloir des ennemis de son peuple en Canada, et faire agir, au delà des mers, le droit sens et l'équité de la métropole : tout cela avait influé sur cette nature vigoureuse, et sa santé en avait grandement souffert. A partir de son retour d'Europe, ses indispositions paraissent avoir été beaucoup plus fréquentes. Les Ursulines, dans leur sollicitude pour le rétablissement de leur cher évêque, lui faisaient part des petites expériences dont le résultat avait été heureux au Monastère. " Mes jambes *m'étrivent* toujours, leur répondait-il ; ce sont des démangeaisons et des picotements qui troublent le sommeil de la nuit. La crême froide a peu d'effet depuis ma dernière maladie. J'espère néanmoins qu'elle reprendra son empire." Une autre fois : " J'irai bientôt vous voir ; j'attends pour cela l'effet d'un énorme cataplasme in-folio......"

Cependant, à peine lui était-il permis de s'échapper des soins de ses bonnes Hospitalières, qu'il était tout entier à ses œuvres de zèle. Nous l'avons vu donner, dans nos trois anciennes villes, ces consécrations épiscopales qui, du reste, lui étaient d'une si intime consolation. En 1822, il employait encore plus de six semaines à faire sa visite depuis le cap St. Ignace jusqu'à Matane, (1) courant après les brebis dispersées de la maison d'Israël, comme autrefois le divin Maître aux jours de sa vie mortelle.

(1) " Mgr. a remarqué avec consolation, dit le Récit, que là où il n'y avait, en 1818, qu'une trentaine de communiants et 8 personnes à confirmer, il en a cette année communié 80 et confirmé 17."

L'année suivante, l'admirable pasteur reprenait le cours de ses visites depuis les Grondines jusqu'à la Malbaie.

Deux ans avant sa mort, il voulut donner une grande solennité aux quarante-heures (1) du carnaval qui se faisaient dans notre église, y assistant au salut du S. S. et prêchant lui-même. Jamais sermons n'eurent, paraît-il, un plus beau succès. Prenant pour texte l'évangile des trois dimanches qui précèdent le carême, il développa les divines paraboles du *Semeur* et du *Maître de la vigne* d'une manière admirable; et par la *Guérison de l'aveugle de Jéricho*, il démontra jusqu'à l'évidence, la force de la prière sur le cœur de Dieu.

Mgr. Plessis excellait dans un genre d'éloquence qui lui était pour ainsi dire particulier. Il y avait chez lui absence totale de geste oratoire, si essentiel à la déclamation selon le génie français. Cependant, lorsque ses yeux expressifs s'animaient du feu divin qui brûlait dans son âme, il lançait de ces traits enflammés qui portent la conviction dans les cœurs.

Malgré les infirmités et les occupations dont il était accablé, Mgr. Plessis entreprit sur la fin de 1824 la visite de notre Monastère, qu'il termina le 31 janvier 1825. Des circonstances particulières semblent s'être conjurées pour ôter à cette visite une partie de la consolation qu'avaient offerte les précédentes.

A notre noviciat se trouvait alors notre bonne Mère O'Conway de l'Incarnation, venue quelque temps auparavant, avec une santé usée par les travaux de deux pénibles fondations au milieu de pays protestants; il était de la charité chrétienne et religieuse d'avoir pour cette digne servante de Dieu les ménagements qui

(1) " Ces exercices avaient été transférés de l'église des Jésuites à la nôtre par Mgr. en 1801. Nous chantions les vêpres de la Ste. Vierge. Il y avait sermon et salut avec l'amende honorable." Dans les temps où personne ne songeait à se réchauffer autrement à l'église que par l'ardeur de sa dévotion, tout alla à merveille ; mais il n'en fut plus ainsi à l'introduction des améliorations modernes, les plus dévots prédicateurs y gagnaient de dangereuses fluxions. Après avoir vainement cherché quelque moyen de chauffer notre chapelle extérieure, nous dûmes nous résigner à voir ces exercices transférés à l'église des Srs. de la Charité en 1858.

lui étaient dus dans un changement aussi complet et subit, à l'âge de 34 ans, de climat, d'usages et même de discipline religieuse. Tout le monde le comprit et s'y porta avec affection. Mais d'un autre côté, il venait d'être question d'agréger à notre communauté neuf Visitandines, qui pouvaient offrir les mêmes difficultés. Quelques-unes de nos sœurs s'alarmèrent, et crurent voir déjà le relâchement introduit dans la discipline de notre maison. La visite de Mgr. qui arriva sur les entrefaites, donna lieu à une entière expansion de ces sentiments, chacune ayant dans ces circonstances pleine liberté de dire purement ce qu'elle pense.

Le vénéré Prélat était déjà souffrant; cette diversité dans la manière de voir de ses filles, l'affligea d'autant plus sensiblement qu'il avait toujours admiré en elles une entente cordiale qui n'en faisait qu'un cœur et qu'une âme. Il n'est pas besoin d'ajouter quel fut le chagrin de nos Mères en voyant que, sans le vouloir, elles avaient ainsi contristé leur cher évêque et bien-aimé père, toujours si bon, si dévoué à leur maison et à tout ce qui se rattachait à elles. " Nous en restâmes toutes consternées," nous disait une de celles qui se trouvaient alors au Monastère, et ses yeux se remplirent de larmes au seul souvenir de cet incident. Pour en effacer toute trace, on redoubla de zèle et de dévouement; le bon père, de son côté, oublia bientôt cette conjoncture, il savait du reste quelle mesure de bonne volonté régnait au fond du cœur de ses filles.

Cependant, la santé de Mgr. Plessis dépérissait sensiblement. " Au mois d'avril, on l'avait forcé de se retirer un peu des affaires, et il écrivait de l'Hôpital-Général sur la fin du mois: " Ma Rév. Mère,—Vos prières et bonnes intentions méritent toute ma reconnaissance. Mon dessein était de vous dire la messe au commencement de cette semaine: une enflure au pied m'avait retardé. Assurément, j'aurais plus de plaisir et apparemment moins de mérite d'être en votre sainte compagnie, que d'avoir ce même pied presque aussi gros que la tête depuis dimanche. Il faut prendre le temps comme il vient. Au bout le bout, et, par-dessus toutes choses, la sainte volonté de Dieu."

Après les fêtes de Pâques, il voulut reprendre le cours de ses visites pastorales. " Il partit le 13 juin, dit le Récit, commen-

çant par St. Michel d'Yamaska, mais dans un état de santé alarmant pour le diocèse." On voit par ses lettres combien il était ingénieux à dissiper les inquiétudes que l'on avait conçues à son sujet. En voici une en date de Ste. Croix, 27 juin 1825.

" Ma Rév. Mère,—Il n'est pas juste d'être dans la seigneurie de mes bonnes Ursulines sans leur donner signe de vie, surtout lorsque je sais tout l'intérêt qu'elles daignent prendre à ma santé. Vous saurez donc que je me porte bien, excepté le rhumatisme qui m'affecte les genoux et les pieds au point que je m'agenouille difficilement, et que je me relève plus difficilement encore. Bientôt je serai réduit à prier debout comme un Pharisien, mais sans me vanter j'espère de mes bonnes œuvres, car ce serait un mensonge. Or, le mensonge est défendu aux évêques comme aux autres et même davantage.

" Ce qui est très-vrai, c'est que je fais des vœux pour la prospérité et pour la sanctification de votre communauté, que je me recommande à vos prières, principalement à celles des religieuses qui par esprit d'obéissance prennent soin du réfectoire, et que je suis bien affectueusement en N. S., ma Rév. Mère etc.

" J. O. E. de Québec."

Tout en souffrant beaucoup, " le digne évêque continua ses visites jusqu'à St. Pierre Rivière du Sud ; mais là, il fut saisi d'un fort accès de fièvre. L'enflure aux jambes ayant aussi considérablement augmenté, il dut céder aux instances et se laisser remplacer par Mgr. de Salde. Il revint en ville le 6 août, n'ayant plus que trois jours à consacrer à la paroisse de St. Thomas.

" Après avoir enduré pendant environ six semaines les ennuis d'une maladie douloureuse, souffrant cruellement de ses jambes et de ses pieds, notre illustre Prélat, grâce à Dieu qui voulut bien bénir les soins de son habile médecin (M. Fargues), se trouva à peu près rétabli ; et Sa Grandeur, qui nous traite avec des soins tout paternels et ne passe guère d'année sans nous gratifier de quelques dons et aumônes, nous en fit alors une très-considérable." Le 13 octobre, le cher et vénéré Prélat put recevoir les vœux de sœur Cécile de l'Incarnation ; mais ce mieux n'était que passager. " Sa Grandeur est retombé bien malade vers le 5 novembre, une grosse fièvre à laquelle se joignit une forte oppression de poitrine,

le reconduisit à l'Hôpital-Général. Cependant il se trouvait encore de temps en temps en état de venir en ville et même jusqu'ici. Le 17 novembre il nous fit l'honneur de nous dire la messe. Il paraissait un peu mieux. Hélas ! nous ne pensions pas que c'était pour la dernière fois que nous voyions ce bon père !

" La fièvre revint, et le 19, il dut reprendre le chemin de l'Hôpital. Tout le clergé et toute la ville étaient dans la plus vive inquiétude. Cependant, la confirmation devait avoir lieu le second dimanche de l'avent, et S. G. disait qu'il comptait bien la faire. Mais le clergé représenta vivement et écrivit à Mgr. de Salde, curé de de la Riv. Ouëlle, qui arriva aussitôt et fit la cérémonie."

Depuis longtemps, Mgr. Plessis était sous les soins d'un des plus habiles médecins de Québec, les délicates attentions ne lui manquaient pas, entouré qu'il était à " N. D. des Anges " de ses bonnes et ingénieuses Hospitalières. Cependant les Ursulines souffraient de ne pouvoir que prier pour leur bien-aimé Prélat. Sachant combien le Dr. Fargues *criait* contre l'usage du thé et du café, elles pensèrent adoucir peut-être les privations que l'on imposait à leur bon père, en lui préparant un liquide d'après une recette particulière. Le Prélat, toujours sensible aux attentions dont il était l'objet, leur écrivit de sa main débile les lignes suivantes. " Votre café au blé m'a paru si excellent que je n'en veux goûter d'autre, si le Dr. Fargues me remet encore en état d'aller aux Ursulines. C'est dans l'espérance d'y réussir que plusieurs bonnes âmes auxquelles vous daignerez, j'espère, vous joindre, commencent demain une neuvaine, en union des prières du prince de Hohenlohe." Ce billet était du dernier jour de novembre, et comme sa maladie, selon les apparences, n'avait rien de grave, on se flattait de le posséder encore longtemps en guérissant son rhumatisme inflammatoire.

" Le dimanche, 4 décembre, continue le Récit, Mgr. se sentit assez bien pour communier à la messe de M. le chapelain de l'Hôpital. Il déjeuna ensuite avec sa gaieté et son appétit ordinaire ; l'évêque de Salde le trouva beaucoup mieux que les jours précédents. Il passa ainsi le reste du jour jusque vers deux heures et demie, conversant agréablement avec plusieurs prêtres.

Vers une heure, Mgr. Panet revint le saluer avant d'aller à la cathédrale pour vêpres. Il trouva encore Sa Grandeur bien, en compagnie de quelques-uns des messieurs du Séminaire, de M. L. J. Desjardins, chapelain de l'Hôtel-Dieu, et du Dr. Fargues, qui le suivait avec un vif intérêt. Il conversait comme en parfaite santé, ce dont la réunion se réjouissait dans l'espoir d'un prompt rétablissement. Il paraissait si bien que, l'heure des vêpres approchant, tous se retirèrent à l'exception du Dr. Fargues.

Mgr. continua à s'entretenir avec lui de choses indifférentes. Regardant passer la foule qui se rendait à vêpres, il dit: "Ce bon peuple est fervent, mais il y a un peu de luxe. Il n'y a que le curé de St. Augustin qui ait pu réformer à cet égard sa paroisse." Il prononça encore quelques autres paroles, puis s'arrêta court au milieu d'un mot, qu'il ne put achever, baissa la tête sur une épaule et ne donna plus signe de vie....On ne peut exprimer l'étonnement du Dr. Fargues lorsque lui saisissant le pouls, il s'assura de la triste réalité. Tout hors de lui, il sonne une petite clochette pour appeler du secours. Il est plus défait que le vénérable défunt et assure que jamais il n'a vu personne mourir de la sorte. Le chapelain de l'Hôpital, M. Thomas Bédard, qui s'était retiré pour réciter vêpres, était arrivé assez à temps pour faire deux onctions. Il court aussitôt à St. Roch, de là chez les messieurs du Séminaire, se rend ensuite à l'Hôtel-Dieu, et à la paroisse. Les vêpres terminaient. M. le Curé, le cœur transpercé de douleur, annonce à son tour au peuple la mort inattendue du cher pasteur. On n'entend plus alors que sanglots et gémissements. Les mères de nos élèves sortent de l'église pour venir apprendre à leurs enfants le terrible accident qui frappe le diocèse; celles-ci le transmettent aux religieuses. Les unes en sont saisies de douleur, les autres n'y veulent pas croire et s'étonnent que l'on fasse courir le bruit d'une nouvelle aussi grave, ne pouvant se persuader qu'elle fût vraie. Hélas! notre malheur n'était que trop réel! Le Père de famille, content des services de son fidèle serviteur, avait voulu finir sa vie mortelle pour y substituer une vie éternellement heureuse! O divine et miséricordieuse Bonté! qui avez bien voulu épargner les horreurs et les douleurs de la mort, à celui qui, toute sa vie, avait si bien su faire valoir les riches talents dont vous

l'aviez favorisé, cherchant sans cesse les intérêts de votre gloire et le salut de ses ouailles !

" La consternation fut générale, non-seulement à Québec, mais dans tout ce vaste diocèse, preuve non équivoque que ce digne et vénérable Prélat, dont les talents, le zèle, le désintéressement et la bienfaisance sont connus dans tout ce pays et au delà, emporte avec lui les regrets sincères de toutes les classes, origines et croyances de la société. On remarqua que le digne Prélat avait pris un air d'étonnement au moment de son trépas, ayant un œil élevé au ciel et l'autre baissé en terre, sans aucune contraction ni mouvement convulsif ; seulement il abaissa ses pieds, qui étaient élevés sur un petit banc ; assis dans un fauteuil, la tête un peu penchée sur l'épaule, sa pose était digne et noble ; la position d'un de ses bras exprimait une grande surprise."

On reconnaît facilement, par tous les détails qui précèdent, l'intimité de notre maison avec le témoin oculaire, M. le Dr. Fargues, aussi médecin de la communauté, qui ne se lassait pas d'exprimer les sentiments d'admiration que lui avait inspirés le digne Prélat, surtout à ce moment suprême.

Toute la pompe funèbre que l'on peut attendre, soit des autorités civiles et militaires, soit du deuil de l'Eglise à la perte d'un de ses pasteurs, fut déployée en cette circonstance, où chacun pleurait, ou un pasteur, ou un père, ou un ami. La foule était immense. Le corps de l'illustre défunt revêtu de ses habits sacerdotaux, la mitre en tête et un crucifix à la main, reposait dans un cercueil ouvert. C'est ainsi qu'il traversa pour la dernière fois les rues de sa ville épiscopale. Ceux qui eurent alors la consolation de le voir se souviennent combien il y avait de bienveillance et de paix céleste sur cette noble physionomie ; on eût dit qu'il souriait à ce peuple qu'il avait tant de fois béni.

Toute la cathédrale était tendue de noir, " mais, dit le Récit, la douleur empreinte sur tous les visages exprimait d'une manière bien autrement éloquente la tristesse qui régnait au fond de tous les cœurs ! " Le vénérable évêque Panet, successeur au siége de Québec, célébra le service funèbre. M. J. Demers, G. V. du diocèse, prenant pour texte ces paroles : " Il était chéri de Dieu et des hommes," prononça l'oraison funèbre avec une émotion qui

ne répondait que trop à sa propre douleur et à celle de son immense auditoire : il ne pouvait contenir ses sanglots.

Ainsi disparut de la scène de ce monde, mais non de la mémoire des peuples et du sanctuaire de leurs cœurs, un des plus grands prélats de l'Eglise du Canada, celui que l'on mentionne avec admiration, même à côté du grand nom de Montmorency-Laval ; qui perpétua et développa, par ses immenses travaux pendant plus de 40 ans, les œuvres et le zèle de Mgr. Briand. La dépouille mortelle de l'illustre Prélat avait été déposée, le 7 décembre, dans une voûte de brique pratiquée du côté de l'évangile, sous la partie du sanctuaire indiquée par lui-même, et où il faisait ordinairement son action de grâces et s'agenouillait en adoration devant le S. Sacrement. Le 14 suivant, l'église de St. Roch de Québec, dépositaire de son cœur, lui rendit à son tour les devoirs funèbres, et le discours fut prononcé par M. Ranvoyzé, curé de Ste. Anne du Nord. L'écho de la douleur publique se répéta de nouveau le 20 dans notre église, où les draperies funèbres n'étaient qu'un bien léger symbole du deuil d'une famille religieuse qui pleurait le meilleur des pères, et qui s'efforçait par les plus ardentes prières de lui donner des preuves de son impérissable et reconnaissant souvenir.

" Le 4 décembre de l'année suivante se célébrait dans (1) l'église de St. Roch, dit le Récit, le service anniversaire de feu

(1) Cette église de St. Roch à laquelle Mgr. Plessis laissait son cœur, était tout entière son ouvrage. Voici les détails fournis par le Récit à ce sujet en date de l'année 1811 : "Depuis le siége des anglais en 1759, la chapelle du faubourg St. Roch n'avait pu être rétablie. Elle va l'être par un secours tout providentiel. M. John Mure, bourgeois de la ville, personne de considération, anglais et protestant, offrit à Sa Grandeur un terrain pour bâtir une église. Les habitants du faubourg, encouragés par cette circonstance, résolurent d'entreprendre l'édifice comptant sur les fonds de la divine Providence. Tous se sont portés à l'envie à contribuer à une aussi bonne œuvre et plusieurs souscriptions ont été faites. Nous avons trouvé moyen de contribuer pour £25." Cette première église devait subir l'épreuve de la plupart des établissements du pays ; "Le 17 décembre 1816, le feu prit à la nouvelle bâtisse, entre midi et une heure, et il avait tellement gagné quand on s'en aperçut que tous les efforts pour

Mgr. Joseph-Octave Plessis. Le nombreux concours des citoyens de toutes les classes de la capitale et des environs, les décorations funèbres de cette église chérie de l'illustre défunt et dépositaire de son cœur, annonçait une cérémonie imposante. S. G. Mgr. de Québec, y chanta la messe, assisté de M. son Coadjuteur (Mgr.

l'arrêter furent inutiles." Mgr. Plessis, qui avait grandement à cœur la construction de cette église, ne se découragea pas. "Il l'a fait rebâtir à ses frais, ajoute le Récit, et s'est épuisé pour cette bonne œuvre. C'est lui qui l'a pourvue de vases sacrés, ornements, linge, en un mot, de tout ce qui est nécessaire pour y faire décemment l'office divin. La consécration en a été faite par Mgr. le 8 oct. 1818, avec toute la solennité possible et à l'extrême joie des habitants du faubourg.

" Les communautés ont aussi montré leur zèle pour ce nouveau temple élevé à la gloire de Dieu. Pour notre part, nous avons employé 25 pièces de toile en aubes, surplis, nappes, et autre menu linge; de plus, nous avons fait des parements d'autel, chapes, dalmatiques, deux chasubles etc. espérant que ce travail attirera la bénédiction de Dieu sur notre communauté."

Une autre église de cette ville, celle de l'Hôtel-Dieu, avait été consacrée par Mgr. Plessis. " Les Rév. Mères Hospitalières n'ayant pu jusque-là rebâtir leur église depuis leur incendie, l'entreprirent sur les fonds de la divine Providence. La 1ère pierre en fut posée en grande cérémonie le jour de l'Ascension en l'année 1800, par Mgr. alors coadjuteur élu. Tous se sont portés avec zèle à cette bonne œuvre. Le 29 sept. 1803, Mgr. a consacré la nouvelle église au milieu d'un grand concours de peuple. Nous avons contribué selon nos moyens à cette bâtisse et avons fourni quelques ornements d'autel. C'est à partir de l'année 1804, que la Passion, qui avait été prêchée publiquement chez nous depuis nombre d'années, le fut alternativement à l'Hôtel-Dieu et ici, le rétablissement de leur église les mettant en état de partager ce privilége."

La communauté de l'Hôtel-Dieu, en 1800, comptait 33 religieuses dont 22 de chœur, l'hôpital contenait 18 lits, dix pour les hommes et 8 pour les femmes. Sur 256 admissions qu'il y eut dans le cours de l'année, on eut à enregistrer 20 décès. L'établissement a bien grandi depuis: au commencement de l'année 1865, la communauté se composait de 50 religieuses dont 37 de chœur, et l'hôpital s'était élevé à 80 lits dont 55 pour les femmes. Il y eut dans le cours de l'année 778 admissions et 68 décès.

Signay), de MM. les curés voisins et d'un nombreux clergé. M. Cooke, curé de St. Ambroise (actuellement Evêque de Trois-Rivières), prononça l'éloge funèbre avec une force et un talent distingué. Le plus juste tribut de vénération et de regrets fut rendu en cette circonstance à la mémoire du grand homme qui n'est plus."

Le 1er décembre 1833, eut lieu dans le chœur de la cathédrale de cette ville l'érection d'un marbre tumulaire à la mémoire de l'immortel Prélat. L'oraison funèbre fut prononcée cette fois par un des dignes successeurs qui devaient perpétuer son zèle, Mgr. l'Administrateur actuel.

§ 20.—OBLIGATIONS DES URSULINES ENVERS L'ÉPISCOPAT.

Les bulles qui érigeaient en Ordre monastique la Congrégation naissante de Paris, émanaient de NN. SS. PP. les papes Paul V et (1) Urbain VIII. Alors fut réglé entre autres choses que le premier et principal supérieur des religieuses Ursulines serait l'évêque diocésain. C'étaient là, du reste, les vues de la Fondatrice elle-même, Ste. Angèle, qui avait spécifié dans ses Constitutions que "les Ursulines seraient soumises aux évêques partout où elles s'établiraient." Nous savons qu'il n'en est pas ainsi de tous les ordres religieux; quelques-uns relèvent directement du Saint-Siége ; d'autres, d'une autorité centrale qui peut siéger dans tout autre diocèse que celui où se trouve telle ou telle branche de l'Ordre.

Qu'il nous suffise d'exprimer notre admiration envers cette Fondatrice à qui "Dieu, sans doute, comme disent les anciennes Chroniques, fit voir dans l'avenir les progrès merveilleux que devait faire après elle sa chère Compagnie de Ste. Ursule, les lui faisant connaître comme autrefois il montra de loin à Moïse la terre qu'il destinait à son peuple." Cette admirable Vierge ne cessait de répéter à ses filles que l'Ordre dont elle était l'indigne fondatrice était l'œuvre de Dieu, qu'il saurait bien le maintenir. Elle leur donne pour cri de ralliement : "Le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes !" et c'est à cette flamme ardente que les Ursulines doivent sans cesse vivifier leur cœur et en tout lieu se reconnaître; point de supériorité étendue à exercer, point d'adminis-

(1) Urbain VIII modifiait en 1626 la bulle de Paul V.

tration compliquée. Tenez-vous étroitement unies à vos évêques, semble dire Ste. Angèle ; cherchez à connaître les besoins spirituels des jeunes cœurs dont on vous chargera, et à la voix de votre Pasteur, dites avec moi : " Je travaillerai, je me sacrifierai pour procurer à Dieu de vrais adorateurs ! "

Et la sainte Fondatrice a été comprise, car toujours nous avons vu les Ursulines à la disposition des Évêques pour répondre aux besoins des ouailles, et ajouter s'il le fallait des œuvres secondaires à leur œuvre (1) principale : témoin, pour nous en tenir à nos plus proches connaissances, les Ursulines de Trois-Rivières avec leur hôpital ; celles de la Nouvelle-Orléans avec leur orphelinat ; témoin encore notre propre maison avec son pensionnat de l'École-Normale, œuvre embrassée à la suggestion de Mgr. de Tloa, notre évêque et supérieur, et dont nous félicitait d'une manière si délicate, à la séance des prix en 1864, M. le Surintendant de l'Instruction Publique, qui proclamait combien nous estimions sa propre œuvre puisque, pour y coopérer, nous faisions une sainte violence à nos Règles ; témoin aussi la Retraite annuelle accordée depuis 1863 à nos anciennes élèves, qui deviennent de nouveau nos chères pensionnaires pendant quelques jours. Partout ailleurs, nous trouverions dans notre Ordre des exemples nombreux d'un semblable dévouement, chaque évêque suggérant ou approuvant ce qui est urgent pour son peuple, sauf toujours les clauses essentielles désignées dans les (2) bulles des SS. Pontifes.

L'institut d'Angèle, ainsi confié à la garde des évêques et mis entre leurs mains comme un instrument docile, en reçut à toutes ses phases les preuves de la protection la plus signalée. Quelle

(1) " Le but et la fin principale des Ursulines étant l'instruction des petites filles séculières en la piété chrétienne et dans les mœurs convenables à leur sexe ; afin que Dieu bénisse leur labeur, et qu'elles travaillent fructueusement, elles doivent s'étudier d'acquérir une grande perfection, et tâcher d'arriver à un haut degré d'oraison et à une grande union avec Dieu."—Constitutions des Rel. Ursulines, 1ère. Partie, Chap. II.

(2) Bulles toujours mentionnées dans l'acte de profession de chaque religieuse Ursuline.

gloire pour l'Ordre, quelle consolation, que d'avoir eu pour promoteurs, pour zélateurs et pour pères : les François de Corsinaro, Cardinal de l'Eglise Romaine, qui en qualité d'évêque de Bresse mit tout son zèle à seconder la sainte Fondatrice, et qui fixa d'une manière si encourageante l'attention du pape (1) Paul III sur les filles d'Angèle à leur berceau ; les St. Charles Borromée, dont le zèle inspiré s'étendit à tout l'Ordre naissant, s'employa à le ramifier dans le nord de l'Italie, et lui donna avec les instructions les plus solides, une forme plus régulière et plus durable. Passons les Alpes pour voir presque en même temps Mgr. Grimaldi, à Avignon, introduire et favoriser l'Ordre en Provence ; à Lyon, c'est Mgr. de Marquemont, qui ne se donne de repos que lorsqu'il s'est assuré la sanction de Rome pour l'œuvre de ses vœux. Mais voyons le vénérable François d'Escoubleau, cardinal de Sourdis, ce saint Charles de la France, aller tout exprès en 1605, au tombeau du saint archevêque de Milan, y prier pendant sept heures jusqu'à ce que dans une extase, le ciel lui recommande d'établir à Bordeaux une société de vierges semblables à celles de Bresse et de Milan. Pendant que s'opérait avec activité cette nouvelle fondation, sous les illustres de Gondy (oncle et neveu), au centre du royaume, se mettait la dernière perfection à l'Institut d'Angèle, par les Bulles spéciales en faveur des Ursulines de Paris, connues sous le nom de " Grandes Ursulines ; " Rome même enjoignait à ces dernières le 4e vœu concernant l'instruction des jeunes filles. Que d'autres joyaux à ajouter à cette magnifique couronne de bienfaiteurs ! qu'il nous suffise de dire que les années, les siècles, n'ont fait qu'accroître la dette des Ursulines envers l'Épiscopat. Quant à nos obligations particulières, nous les avons déjà fait connaître à bien des reprises, et en des termes qui devaient se ressentir des sentiments qui se pressaient dans nos cœurs. Nous en dirons encore un mot cependant.

(1) Ce pape, qui avait vu Ste. Angèle à son passage à Rome, venait de confirmer la Compagnie de Jésus. Dans sa bulle d'érection rendue le 4 juin 1544, en faveur de la Compagnie de Ste. Ursule, il se réjouit " de voir s'élever dans le champ du Seigneur cette nouvelle vigne spirituelle, qui allait engendrer tant de vierges à J. C. pour l'instruction des personnes de leur sexe." Il n'omit rien pour entrer dans les vues de la Fondatrice.

L'évêque diocésain est donc toujours supérieur en chef des communautés d'Ursulines de son diocèse; mais très-souvent il délègue pour agir en son nom un autre ministre qu'il établit supérieur. A partir de Mgr. de Pontbriand, une des grandes consolations de notre Monastère a été d'être en rapport direct avec nos supérieurs majeurs, et nous avons à chacun des obligations spéciales. Ainsi Mgr. de Pontbriand fut le guide et le soutien de notre maison, à l'époque déplorable qui précéda la conquête. C'est à la prudence, à la douceur, à la sagesse, aux libéralités de Mgr. Briand, que nous devons d'avoir traversé sans conséquence funeste pour la régularité, l'époque encore plus difficile peut-être qui suivit. Mgr. Hubert, en précisant nos obligations sur certains points des Règlements de Paris, consacra en quelque sorte la couleur locale de notre Monastère, et consolida fortement l'édifice de la régularité. Nous venons de voir ce que fut pour nous l'immortel J. O. Plessis, dont le génie et le zèle savaient suffire à tout. Ne nous sera-t-il pas permis de dépasser ici les limites de notre Récit en considération de cette dette filiale tout exceptionnelle? Nous dirons donc, sûre de l'approbation de nos lectrices, qu'à la mort de Mgr. Plessis, le vénérable évêque Panet, âgé de 72 ans, et qui jusque-là avait rempli les fonctions de curé dans sa paroisse de la Rivière-Ouëlle, ne se sentait pas prêt à assumer personnellement la supériorité et qu'il se fit remplacer par M. Desjardins; mais dès 1833, la communauté recevait comme supérieur l'élève de Mgr. Plessis et son successeur dans un avenir peu éloigné, Mgr. Pierre Flavien Turgeon. Avec quelle ardeur il souscrivit aux améliorations commencées, quel élan tout nouveau il imprima aux études! C'est une véritable jouissance pour nous que de pouvoir relire souvent les lettres qu'il adressa aux supérieures à ce sujet. Restait à son successeur dans l'administration, notre digne premier supérieur actuel, Mgr. Charles-François Baillargeon, à faciliter ce développement par des constructions considérables (doublant celles qui existaient déjà) constructions aussi habilement dirigées qu'elles étaient devenues désirables. Mgr. voulut même réviser et approuver de nouveau notre cours d'études actuel. Mais non content de cimenter de toute manière les œuvres de ses prédécesseurs, le dévoué Prélat

semble s'être attaché d'une manière spéciale au devoir de la visite épiscopale de ses communautés. Et que d'édification dans ces visites toutes marquées au sceau de la douceur et du sentiment le plus paternel. Qu'il fait bon aux filles de Marie de l'Incarnation d'entendre dire au digne Évêque, dans son langage à la fois vrai, simple et fort, que l'esprit des Fondatrices vit encore dans ce Monastère ! Quel encouragement ! quel entraînement dans cette parole qui nous exhorte à fixer avec une nouvelle attention les yeux sur le but, à courir "vers ce laurier d'Ursule" fruit du dévouement et du sacrifice !

Nos lectrices souscriront volontiers à une dernière réflexion. L'évêque, c'est l'envoyé de Dieu, le successeur des apôtres; c'est l'anneau d'or, l'anneau par lequel le chrétien se rattache au chef visible des pasteurs, et par lui, au chef invisible, J. C. En les voyant user leurs forces, prodiguer leur vie pour le plus grand bien du troupeau, de quelle vénération, de quelle cordiale gratitude doivent s'imprégner nos rapports avec eux. Si Dieu sourit à la reconnaissance des cœurs envers des bienfaiteurs naturels ; de quelles bénédictions ne comblera-t-il pas ceux qui auront reconnu ses dons dans les bienfaiteurs surnaturels, ces premiers pères de la patrie !

La reconnaissance, c'est le plus sûr mobile des volontés, aussi la proposons-nous à nos lectrices pour leur donner, s'il est possible, un nouveau désir de seconder de toutes leurs forces les ouvriers sacrés de la vigne du Seigneur. Quant à nous, objet spécial de la vigilance des premiers pasteurs, "portion chérie du troupeau," selon l'expression des évêques de la primitive Église, expression répétée tant de fois depuis avec le plus suave accent de l'intérêt, puissions-nous toujours nous montrer dignes d'une protection aussi sainte que salutaire et glorieuse !

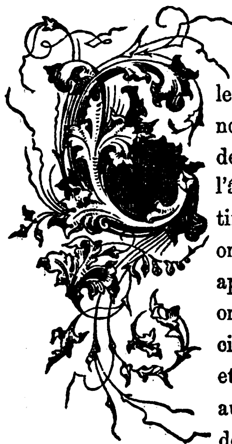
Les prémices des bénédictions que de temps immémorial, au renouvellement de chaque année, nos dignes Prélats viennent verser sur nous et sur nos enfants avec tant de plénitude, nous sont un gage bien doux de cette constante ardeur que nous demandons à Dieu dans l'accomplissement des devoirs de notre sainte vocation.

CHAPITRE II.

Comment, après avoir vécu pour Jésus sur la terre, on arrive à le posséder dans le ciel.

L'héritage d'une pieuse aînée—Beaux effets de la charité divine—-Une lutte céleste—Un Ange du Sanctuaire—La première du nom de la sainte Fondatrice de l'Ordre et une vertueuse parente—L'Ange d'Érin moissonne pour la première fois au Monastère—Deux intéressantes Orphelines—Trois dignes héritières de la piété de deux anciennes et vénérables familles—La plus précieuse redevance des bons censitaires de Ste. Croix; Traditions de foi léguées à la postérité—Un Monument vivant de gratitude—Une aimable colombe du Cœur de Jésus—St. François-Xavier amène au Monastère sa 20e supérieure.

Héritage d'une pieuse aînée.



TUDIER les vertus des vierges fidèles qui ont habité avant nous ce Monastère, pour les offrir à la douce et tendre piété de nos lectrices, c'est, il nous semble, brûler des parfums sur l'autel des holocaustes, tant l'âme se sent réjouie, embaumée et fortifiée par ce travail. Voyons donc quelles ont été les héritières des Fondatrices qui, après avoir continué leur œuvre sur la terre, ont été, de 1800 à 1825, les rejoindre au ciel. Le cœur s'échauffe à ce foyer d'ardeur et de zèle allumé il y a deux siècles, et auquel l'aliment n'a jamais manqué, foyer dont la flamme active tend sans cesse vers l'éternel brasier de l'amour de Jésus.

Au commencement de l'année 1800, une joyeuse et fervente

(1) troupe de novices se pressait autour d'une Mère aussi tendre que sage et éclairée, se félicitant de pouvoir, sous ses instructions et ses conseils, se former aux vertus des anciennes pour perpétuer à leur tour les saintes traditions du passé.

Le noviciat, en effet, c'est le berceau de la religion, c'est l'enfance de la vie monastique; c'est le premier épanouissement de l'âme sous le tendre regard du Bien-Aimé céleste. Obéissant à cette parole solennelle qui a retenti à son cœur : " Sortez de votre pays, oubliez votre peuple et la maison de votre père," la jeune fille met courageusement entre elle et le monde, ce " glaive " salutaire que J. C. lui-même a apporté ici-bas. Et quelle nouvelle terre que celle qui se découvre à ses yeux dans le cloître ! —le cloître avec son recueillement et son travail, ses douces et cordiales récréations, ses heures de prière et de psalmodie, sa séparation du monde, ses intimes rapports avec les habitants du ciel...... La novice, ramenée par la candeur et la docilité à cette enfance dont parle le Sauveur, n'a qu'une préoccupation, celle d'oublier le siècle et ses maximes pour se pénétrer tout entière de l'essence de la doctrine de Jésus-Christ, en s'attachant à le suivre jusque dans ses divins conseils. C'est surtout par la pratique exacte des vertus qu'elle apprend le secret de les enseigner efficacement plus tard aux jeunes élèves qui lui seront confiées, se rappelant que la voie des exemples est infiniment plus courte que celle des préceptes. Si elle se livre avec ardeur à l'étude des sciences, si elle s'exerce aux arts pour lesquels elle a de l'aptitude, tout est divinisé en quelque sorte par le but de sa sainte vocation d'Ursuline. Tout cela en effet n'a qu'une raison d'être : soustraire les jeunes cœurs aux influences profanes, y graver profondément l'esprit chrétien, afin qu'ils n'usent des avantages d'une éducation soignée que d'une manière salutaire à la société.

(1) La doyenne du noviciat, en 1800, était notre Mère Angélique de la Ferrière de Ste. Marie ; elle avait pour compagnes les Mères M. Lse. McLaughlin de St. Henri, Eliz. Dougherty de St. Augustin, M. Lse. Olive Roy de St. Paul, M. Frse. Aubin de St. Antoine, M. Marg. Coutant de Ste. Anne, M. Thérèse Oneil de Ste. Catherine. Cette dernière n'était âgée que de 14 ans et fut rejointe peu après par sa sœur jumelle M. Louise.

Tel était donc le noviciat qui ouvrait le siècle sous la direction de la Mère Marie Borne de St. Charles, préposée à cette charge de si grande responsabilité le 16 décembre 1799. La vigilante et tendre Maîtresse était chérie de ses élèves, qu'elle guidait de la parole et de l'exemple dans la voie des plus solides vertus; mais le ciel avait réglé son prochain rappel de la terre; deux ans ne s'étaient pas encore écoulés depuis sa nomination comme maîtresse des novices quand elle fut enlevée à son troupeau. Une glande qui lui survint à la gorge et qui l'incommodait beaucoup quand il était question de chanter les louanges de Dieu (le ciel l'ayant douée d'une très-belle voix), fut le principe de sa maladie mortelle. Dans son ardeur à soutenir le chœur par la psalmodie et les chants sacrés, elle usa de remèdes violents qui finirent par lui attaquer la poitrine. Après avoir langui quelque temps, elle fut enlevée à cette communauté le 15 octobre 1801, n'étant encore que dans la 42e année de son âge et la 25e de sa vie religieuse.

Le Récit donne de vifs regrets à cette chère Mère, qu'il nous représente comme "douée d'un jugement solide, d'un esprit doux, sociable, condescendant. Ces dernières qualités toutefois, ajoute-t-il, étaient le fruit de ses efforts et de son travail; car de sa nature, elle était toute de feu. Dès son entrée au noviciat, elle entreprit avec ardeur l'ouvrage de sa perfection, s'attachant avec un zèle qui ne s'est jamais démenti à la pratique de nos saintes règles et à l'acquisition des vertus religieuses. Elle s'est employée avec talent et succès à notre saint Institut. Elle nous a édifiées jusqu'au dernier moment, et elle a vu venir la mort avec une paix, une tranquillité, qui ne peut qu'être la récompense d'une sainte vie."

La Mère Marie Borne de St. Charles fut sincèrement regrettée de toutes ses chères novices; mais aucune sans doute ne la pleura aussi amèrement que l'aimable petite sœur qu'elle venait d'admettre au noviciat, (1) Mlle. Félicité Borne, entrée le 31 août

(1) Mlles. Marie et Félicité Borne étaient sœurs de père seulement. M. George Borne, français du Dauphiné selon la correspondance, qui avait d'abord épousé une Dlle. La Chambre, s'était marié en secondes noces avec Mlle. Françoise Peltier. Il prit une troisième femme, Mlle. Geneviève Chrétien, fille du Dr. Chrétien qui fut pendant 20 ans médecin du Monastère. La jeune femme se chargea avec beau-

1801, à l'âge de 18 ans. La plus solide consolation de la fervente postulante fut de recueillir soigneusement, avec le nom de religion de son aînée, le précieux héritage de sa ferveur et de son dévouement complet aux œuvres de sa sainte vocation d'Ursuline. Après l'avoir fait revivre pendant 22 ans dans notre maison, elle échangea le Canada pour la Louisiane, comme il a été dit précédemment. Le climat de la Nouvelle-Orléans lui étant contraire, elle eut à souffrir de grandes et continuelles infirmités ; mais la généreuse missionnaire ne regarda jamais en arrière ; elle comprit que Dieu voulait qu'elle servît sa communauté d'adoption surtout par la souffrance et la prière. L'hydropisie étant venue se joindre à ses autres maux, elle décéda le 24 août 1853, âgée de 69 ans dont 51 de vie religieuse. "Depuis longtemps, elle ne soupirait qu'après la fin de son exil et demandait amoureusement à Notre-Seigneur de l'appeler à lui."

Beaux effets de la charité divine.

La Mère St. Louis de Gonzague ! oh ! que de fois ce nom s'est rencontré dans la bouche de nos anciennes, nom qui s'en échappait suave et doux comme les écrits qui nous sont restés de cette ancienne supérieure. Essayons donc de retracer les traditions qui nous ont été transmises au sujet de cette chère Mère, traditions qui étaient de nature à ne pas s'effacer facilement de la mémoire.

Née à Paris en 1719, Mlle. Marie-Marguerite Davanne passa ses

coup de charité de soigner les vieux jours de son "Octogénaire." Nous avons aussi bien entendu parler du "petit Michel," unique et charmant petit frère que la sœur Félicité voulait avoir partout avec elle, voire même jusqu'au catéchisme du dimanche à l'externat. Étant un jour entré avec sa sœur, parmi les enfants de quatre à cinq ans, la maîtresse lui demanda son nom ; il répondit : "Chez-nous, on m'appelle le petit Michel, mais ici, je suis la petite Louise." Le petit frère ayant grandi, s'établit à son tour. C'est son fils Louis qui s'est allié à Mlle. Zélie De Gaspé, et dont l'unique fille, Dlle. Zélie Borne, est actuellement Mme. Juge Loranger. Mme. Genev. Chrétien épousa en secondes noces M. Prudent Blais, frère du Capitaine Michel Blais dont il a déjà été parlé.

premières années dans la grande capitale ; mais par suite de spéculations commerciales où s'était inconsidérément jeté son père, toute la famille dut bientôt traverser en Amérique, et M. Davanne finit par s'établir à Québec. Domicilié à la Basse-Ville, sa famille avait recouvré l'aisance et le bonheur, quand de nouvelles pertes l'obligèrent à entreprendre le voyage des Indes, voyage qui devait lui être si funeste, à lui et aux siens. A son départ, M. Davanne avait assuré qu'il serait de retour avant un an; mais l'année se passa et plusieurs autres encore, et aucune nouvelle à Québec, ni de l'infortuné voyageur, ni du vaisseau sur lequel il s'était embarqué : tout le monde s'accordait à dire qu'il avait infailliblement péri. La jeune femme, ne doutant plus qu'elle ne fût réellement veuve, se décida à retourner dans sa patrie, espérant au moins obtenir quelques renseignements sur la (1) fin tragique de son mari. Mlle. Davanne, qui avait toujours nourri dans son cœur le désir de se consacrer à Dieu dans notre Monastère, où elle avait suivi son cours d'études, supplia sa mère de la laisser à Québec. Cette pauvre mère, éprouvée dans ses affections les plus vives comme les plus légitimes, se résigna à ce second sacrifice ; et apportant à sa fille bien-aimée son portrait peint à l'huile :— " Gardez cette peinture, (2) lui dit-elle. Puisque vous n'avez plus de père, il est juste que vous ayez du moins près de vous le portrait de votre mère." Quelques jours après, Mme. Davanne s'embarquait pour la France, et sa fille franchissait le seuil de notre noviciat.

Pour peu que l'on ait pénétré dans le cœur si expansif et si

(1) Dans le vieux registre des Assemblées Capitulaires, nous trouvons un acte qui constate authentiquement l'opinion alors reçue dans le public touchant la mort de M. Davanne. Voici les termes d'une délibération en date du 5 octobre 1737. " Comme cette jeune fille (Dlle. Marg. Davanne) est dans l'impossibilité d'avoir le reste de sa dot, son père étant mort et sa mère étant retournée en France, il a été convenu qu'on lui ferait l'application des arrérages d'une rente sur la fondation au montant de 1500 livres."

(2) Après la mort de la Mère St. Ls. de Gonzague, ce tableau fut transformé en St. Catherine, vierge et martyre, et placé à la chapelle des Saints où il se voit encore.

aimant de la Mère St. Louis de Gonzague, on peut entrevoir quel degré d'amour de Dieu devait déjà transporter la jeune débutante de 18 ans. A cet âge où les sentiments du cœur sont si vifs et les rêves d'avenir si séduisants, surtout quand on réunit en soi ce que le monde appelle beauté, esprit et grâces, quitter ainsi et patrie et famille, s'en isoler volontairement à plus de mille lieues, n'est certainement pas l'ouvrage d'une âme ordinaire. Mais " que ne fait pas l'amour divin dans une âme éprise des beautés et des bontés de son Dieu ! Celui qui aime, vole, court, et est dans la joie; il est libre et rien ne le retient. Il donne tout pour le TOUT......" Cette âme prédestinée était de celles dont " l'amour, selon le livre de l'Imitation, tend toujours en haut et ne veut point être retenu par aucune des choses d'ici-bas......de peur qu'elles n'arrêtent ses regards intérieurs vers Dieu ; de peur que quelque avantage extérieur ne l'embarrasse, ou que quelque incommodité ne l'abatte."

A Paris comme à Québec, il fut impossible à Mme. Davanne de recueillir aucun détail sur le sort de son mari ; mais son esprit et sa rare beauté lui tenant lieu de cette ceinture d'or dont les hommes sont d'ordinaire si avides, elle se vit bientôt entourée de nombreux admirateurs. Des amis officieux, empressés comme toujours lorsqu'il s'agit d'alliances humaines, s'efforcèrent de lui persuader que dans sa position il lui était non-seulement permis, mais encore avantageux, de passer à de secondes noces. Pour son malheur, la jeune femme (elle pouvait avoir alors environ 36 ans), prêta trop volontiers l'oreille à ces discours insidieux, et son mariage avec un opulent parisien fut célébré peu après avec de grandes réjouissances.

Évidemment l'infortune s'était attachée à poursuivre de ses traits cruels cette beauté passagère. A peine l'écho des brillantes noces s'était-il évanoui qu'un bruit sourd et vague commença à révéler un terrible mystère......son premier mari n'était pas mort ! Monsieur Davanne avait été naufragé et complètement ruiné, mais à force de courage et de persévérance, il était enfin parvenu à rétablir en grande partie sa fortune. Bien des fois pendant cet intervalle il avait donné de ses nouvelles ; mais par une fatalité inexplicable, ses lettres n'étaient jamais parvenues à leur destina-

tion. Ayant appris le retour de sa femme à Paris, il s'empressait de l'y aller rejoindre dans la perspective d'un avenir plus stable et plus heureux, quand, ayant enfin touché le sol de France, il apprit chemin faisant la nouvelle accablante des noces qui venaient de se faire ! Trop hors de lui pour réfléchir aux circonstances qui pouvaient atténuer l'inconsidération de sa femme, il précipite sa marche, décidé à tirer une vengeance éclatante de ce qu'il croyait être une infidélité. Sa cause fut aussitôt soumise aux tribunaux de la justice ; il obtient des lettres de cachet qui l'autorisent à faire enfermer dans un couvent, en qualité de pensionnaire perpétuelle, celle dont la conduite venait d'empoisonner ses jours. Mme de...... fut donc arrachée de sa somptueuse demeure et mise en réclusion complète.

La fille bien-aimée, dont l'existance s'écoulait libre et joyeuse sous le regard de Dieu dans cette enceinte de Ste. Ursule, était loin de soupçonner d'aussi poignantes vicissitudes. Cependant, comme la flèche rapide, la déchirante nouvelle traversait l'espace pour frapper au cœur la victime.

Un soir, on vient sonner à la porte du Monastère et l'on demande à voir la jeune sœur St. Louis de Gonzague, à qui l'on remet des lettres de France. Toute joyeuse, elle les porte aussitôt à la Mère Supérieure, qui s'empresse de les ouvrir pour les parcourir avec elle. O surprise, ô douleur ! Le désespoir de son père, l'infortune de sa mère, c'en était trop pour sa tendresse ; tout en élevant au ciel ses regards et son cœur, elle tombe comme sans mouvement et sans vie. On s'empresse, on accourt.......Elle revient enfin à elle-même et à sa douleur, et d'abondantes larmes soulagent son cœur oppressé ; son sacrifice était monté au ciel sous l'inspiration de sa généreuse piété et des douces sympathies de ses mères et de ses sœurs. On lui persuade de prendre quelque repos, et elle se retire dans sa cellule. Oh ! que les heures pénibles de cette nuit s'écoulèrent lentement !......La jeune novice aux cheveux noirs d'ébène avait le lendemain la chevelure aussi blanche que la neige de nos montagnes......

Cette épreuve était bien propre à lui faire apprécier de plus en plus le choix qu'elle avait fait en prenant le Seigneur pour partage.—" C'est à l'âge de 21 ans, disait-elle dans la suite, que j'ai

connu à sa juste valeur le bonheur de la vie religieuse." Un cœur qui a bien compris toute la fragilité des plus doux liens de la terre, s'élève sans cesse vers ce Cœur adorable d'où rien ne se détache, et où tout se réunit et pour toujours: telles devinrent plus que jamais les aspirations de la jeune religieuse. Sur ce rocher de Québec, dans cette enceinte solitaire de Ste. Ursule, si son esprit traversait les mers, c'était pour renouveler à Dieu son sacrifice; et qui pourrait dire toutes les grâces qu'elle fit descendre sur ces parents au cœur brisé qui avaient si grand besoin des consolations du ciel?

La tradition ne nous a rien transmis de plus sur M. et Mme. Davanne. Il paraîtrait qu'ils n'existaient plus à la conquête; du moins la correspondance n'en fait aucune mention. En 1769, les Ursulines de Paris écrivaient: " MM. vos cousins et Mlle. votre cousine sont venus s'informer si j'avais été exacte à vous envoyer leurs lettres. Ils ont été comblés de joie d'avoir de vos nouvelles, et je crois que si la distance n'était pas si grande, ils feraient tout exprès le voyage pour avoir le plaisir de vous voir."

Cependant la Mère Davanne de St. Louis de Gonzague, la première professe après la fête du 100e anniversaire, avait continué de croître dans toutes les vertus qui font la parfaite religieuse, et en 1766, la communauté la choisissait pour supérieure, choix qui fut justifié sous tous les rapports. Sa correspondance offre un caractère tout particulier d'abondance, de délicatesse et de chaleur de sentiment. A partir de 1766 jusqu'à la Révolution française, dans quelque emploi qu'elle se trouve, son cœur l'entraîne dans l'expansion de sa gratitude envers les bienfaitrices de Paris. Nous en avons déjà vu des preuves multipliées à l'article qui en traite particulièrement. A la solution des affaires avec le seigneur de St. Aubin:—" Oui, oui, mon aimable chère Mère, écrivait-elle, nous vous sommes redevables d'avoir eu le talent de si bien prendre notre gentilhomme pour le rendre à *jube* et lui faire entendre raison......" Et au sujet du retard dans le paiement dont s'affligeaient les Ursulines de Paris: " J'aime mieux tout perdre que de vous occasionner le moindre déplaisir......Quoi qu'il en soit, j'ai admiré et j'admire encore la conduite de l'adorable Providence, qui a permis sans doute ces délais pour nous faire toucher

cette somme au moment où nous étions dans une plus grande gêne."—" Il est gracieux de vous rendre quelques petits services, répondait la Mère Ste. Saturnine; vous savez y donner un prix qui augmente de beaucoup la satisfaction que j'éprouve à vous être utile, et qui me met tout à fait à l'aise......"

L'ouverture de cœur de la Mère St. Louis de Gonzague était propre à faire naître la plus douce intimité : aussi la Mère Ste. Saturnine, en lui rendant compte des bons services du curé de St. Aubin, lui conseillait-elle d'écrire à ce généreux ami, que cela lui ferait plaisir, et notre Mère répondait aussitôt : " Vous voyez, mon aimable chère Mère, que je fais tout ce que vous m'indiquez, puisque vous trouverez ci-joint une lettre pour notre vénéré curé. Comme j'ignore son nom, je vous prie d'y mettre l'adresse, au cas que vous jugiez à propos de l'envoyer. Je ne l'ai pas cachetée pour que vous en fissiez la lecture......S'il y a quelque chose qui puisse vous faire plaisir ainsi qu'à lui, vous ne pouvez nous en faire un plus grand que d'agir librement avec nous."

La Mère St. Louis de Gonzague fut de nouveau élue supérieure en 1772 et en 1775. " Je vous recommande nos élections, écrivait-elle à cette dernière date, afin que Dieu y préside et mette en place une personne qui puisse réparer les fautes que je dois avoir faites." Au printemps suivant : " Nos élections ont eu lieu en leur temps, le 15 décembre, au milieu du bruit des canons qui était très-vif. La Providence a permis que la houlette me soit dévolue ; triste houlette dans des temps aussi critiques ! Les inquiétudes ne nous manquent pas."

Nos lectrices ont vu les sentiments de Mgr. Briand à son égard. Voici une lettre que lui adressait M. de Villars à la même date (1776) : " Ma Révérende Mère,—Je suis charmé que la Providence vous ait rendu le moyen de continuer à être utile à votre Monastère, en vous remettant en place. Vous avez le zèle et les lumières nécessaires pour la bien remplir, et votre union avec Dieu vous obtiendra cette grâce précieuse.....

" M. de Beaujeu se porte assez bien. Il est toujours chez M. le Curé de St. Sulpice, et continue à édifier cette grande paroisse par ses exemples et par sa direction éclairée......Je prie Dieu que la Rév. Mère St. Louis (la Mère Genev. de la Grange) soit rem-

placée chez vous par quelque bon sujet, et que toute *votre jeunesse* (le noviciat) brûle de l'amour de Dieu et du zèle pour l'instruction et la sanctification des enfants: c'est la fin de votre Institut. Bien des respects à la Mère Esther de l'Enfant-Jésus, à toutes vos mères et sœurs, que je porte dans mon cœur et aux prières desquelles je ne cesse de me recommander, vivant ou mort. J'ai en particulier une très-grande confiance aux vôtres, et elle égale la vénération avec laquelle j'ai l'honneur d'être etc."

En 1779, la bonne Mère annonçait ainsi son élection à la charge de dépositaire. " Vous voyez qu'au lieu de jouir de la retraite comme je m'en flattais, je suis tombée dans un chaos d'où je ne sais comment je me tirerai, n'ayant aucune capacité pour bien remplir ce triste coin. Pour comble de bonheur, nos récoltes ont manqué par suite des chaleurs excessives et du défaut de pluie pendant plus de six semaines. Ce mal qui est commun à tout le pays, se joint à la guerre qui, dit-on, est déclarée en Europe. Heureuses si les peines et les adversités de cette vie nous conduisent au bonheur de l'autre ! "

La Mère St. Louis de Gonzague, dont la pénétration était remarquable et les avis précieux en tout, s'entendait particulièrement dans ces vues d'ensemble si essentielles au gouvernement d'une maison ; mais le détail des comptes, le maniement du temporel la fatiguaient singulièrement. " Je me recommande à vos ferventes prières, écrivait-elle en 1781, étant comme je l'espère sur le point de remettre la bourse et le poste le 15 décembre prochain." La bien-aimée Mère fut exaucée, mais ce ne fut que pour reprendre de nouveau la houlette : " Je vous faisais part de la satisfaction que j'aurais d'être du nombre des *officiers réformés*, pour jouir enfin de la tranquillité. Les vues de la communauté n'ont pas été conformes aux miennes, et me voilà de nouveau chargée du fardeau. Vos saintes prières m'obtiendront les grâces dont j'ai besoin, pour remplir dans toute son étendue une charge que je voudrais voir sur les épaules de quelque autre......"

Au reste, dans quelques difficultés que se trouvât cette chère Mère, elle ne perdait jamais ni sa douceur, ni son amabilité, ni sa confiance en la divine Providence. " On me dit que la paix est sur le point de se faire (en 1783), je le souhaite fort et le désire,

mais en même temps je l'appréhende. Que n'ai-je pour un moment l'entrée du Cabinet ! Je produirais mes pensées non en esprit politique, mais en bonne religieuse. Comme la chose n'est pas de mon ressort, je m'abandonne à l'aimable Providence, et profite de l'occasion qu'elle me fournit pour vous dire mille choses, mais surtout que j'ai une faim insatiable de recevoir de vos chères nouvelles dont nous sommes privées depuis trois ans. Les miennes peuvent avoir eu le même sort, et c'est ce qui m'afflige, ma tout aimable chère Mère. Recevez donc la continuation de notre sincère et vive reconnaissance, pour toutes les sollicitudes que votre charité vous fait donner à de pauvres filles qui sont au bout du monde, et que le malheur des temps prive de la douce satisfaction d'avoir de vos nouvelles et de vous exprimer les vœux que nous formons pour nos bienfaitrices......"

Ailleurs : " Je me flatte que la Providence vous a fait parvenir la lettre que je vous ai adressée ci-devant, et qu'elle voudra bien conduire celle-ci à bon port. Dieu le veuille ! c'est l'objet de mes désirs, comme de vous trouver ainsi que votre respectable et chère communauté jouissant d'une santé parfaite. Pour la sainteté, je n'en parle pas ; vous y marchez à grand pas, ma chère Mère. Je voudrais suivre vos traces, mais j'en suis bien éloignée. Faites ressouvenir M. de Villars que nous sommes toujours ses filles, et qu'en cette qualité, il doit nous recommander à N.-Seigneur d'une manière toute particulière. C'est M. Gravé qui a soin de nous, et occupe aujourd'hui le *Bureau.* Mgr. nous fait souvent la grâce d'être notre chapelain. Des nouvelles, je vous prie, de nos chères Mères de Paris, à qui je voudrais dire mille choses de notre vive et sincère reconnaissance......"

Les élections du 15 décembre 1787 donnèrent enfin un peu de repos à l'aimable Mère. " Grâce à Dieu, disait-elle dans sa profonde et sincère humilité, mes sœurs ont rendu justice à mon peu de capacité. Mon âge de 69 ans, joint à des maux d'estomac et à des douleurs de rhumatisme qui me saisissent à l'heure où j'y pense le moins, méritaient que je fusse neutre ; cependant, on a voulu me mettre au noviciat. La famille n'est pas grande : trois professes de chœur et deux converses."

On peut juger de sa tendresse pour l'intéressante petite troupe

qu'elle devait élever à la hauteur des vertus religieuses. Sa correspondante parisienne lui écrivait : " Recommandez-moi ainsi que mon petit troupeau aux saintes prières de votre communauté. Partagez en amie avec moi, ma chère Mère ; c'est une terrible besogne que celle de maîtresse de novices, vu la responsabilité.." " Je vous souhaite, ma chère Mère, répondait la Mère St. Louis de Gonzague, un grand nombre de sujets remplis de capacité et de bonne volonté. Vous me permettrez de me recommander à leur ferveur. De mon côté, je demanderai au Seigneur la grâce de la persévérance pour tout ce cher troupeau. Qu'elles marchent sur les traces de leur chère Mère Maîtresse ; c'est le moyen de parvenir un jour à consommer leur sacrifice......" Une autre fois : " Mille assurances de respect profond à *notre* chère Mère Supérieure, et à toutes nos mères et sœurs, sans oublier vos chères filles du noviciat, que j'embrasse et salue de toute l'étendue de mon cœur. Je leur souhaite bien de la ferveur et de la persévérance dans leur glorieuse entreprise." Ailleurs : " Ne m'oubliez pas auprès de vos chères filles, que je porte toutes dans mon cœur, et aux prières desquelles je me recommande. J'en ai grand besoin, et aspire fort à la vie privée afin de pouvoir faire pénitence."

Cette vie privée se fit longtemps attendre, puisque la bonne Mère ne laissa le noviciat, en 1793, que pour occuper la place d'assistante. Sa santé cependant avait sensiblement diminué. Dès 1786, elle écrivait : " Le plaisir que je ressens de vous savoir bien portantes n'est pas un des moindres ; je prie Dieu qu'il vous continue cette bénédiction. Il n'en a pas été ainsi de notre communauté depuis l'automne dernier. Le 8 déc. nous perdîmes une de nos religieuses âgée de 48 ans ; d'autres ont essuyé les fièvres rouges et ont été bien en danger, mais grâce à Dieu, elles s'en sont tirées. J'ai aussi payé le tribut, non pas par les fièvres, mais par la jaunisse, qui voulait s'emparer de moi ; ce qui m'a arrêtée l'espace de deux mois cet été. Voilà, ma chère Mère, comme nous avons passé l'hiver et une partie de l'été. Cela nous annonce qu'il faut se tenir prêt et se conformer à tout ce que Dieu veut faire de nous, s'abandonner à son aimable Providence. Que son saint nom soit béni !" On répondait de Paris : " Il me paraît que Dieu vous partage en favorite, puisqu'il ne vous a point épargné les croix.

Je n'ai point été surprise que vous ayez succombé, après les inquiétudes que vous a occasionnées la maladie de vos chères et respectables filles. Votre tendre et bon cœur doit avoir bien pâti ; votre maladie en est un sûr garant."

La bonne Mère écrivait en 1787 : " Le 8 janvier, j'ai été obligée de me rendre pour un mal de tête si considérable que je ne savais plus où j'en étais, tant les douleurs étaient violentes. C'était une suite, disait-on, de la maladie que j'avais eue l'été précédent. Le tout s'est terminé par un abcès dans la tête, qui m'a retenue deux mois dans la souffrance, mais qui, grâce à Dieu, ne m'a laissé qu'une petite surdité dans une oreille. Nouvelle annonce qu'il faut se tenir prête ; c'est pourquoi je me flatte, ma chère Mère, que vous m'accorderez quelque souvenir particulier devant Dieu. Je redoute beaucoup l'hiver, le dernier a été si froid que les anciens ne se rappellent point en avoir vu de semblable. Les ouragans ont été fréquents et terribles ; grand nombre de vaisseaux ont fait naufrage, et bien des familles sont affligées, tant par la perte de leurs biens que par celle de leurs parents. Notre pauvre pays n'est qu'un tissu d'afflictions et nous en avons notre part. Dieu soit béni de tout ! Pourvu que nous soyons toujours soumises à ses divines volontés, cela nous suffit."

Mais, assez ; nous nous complaisons trop peut-être dans le charme qu'éprouve notre cœur à recueillir ce qui peut révéler, même dans les moindres détails, les traits caractéristiques de nos bien-aimées devancières, de celles surtout qui ont porté le poids du gouvernement et fourni une longue carrière. Notre âme s'est si souvent émue au portrait que l'on nous traçait de cette vénérée Mère St. Louis de Gonzague, que nous avons presque vue, et qui nous reporte à la première fête centenaire de l'établissement de cette maison, que nous lui devions cette large place. Que de fois notre imagination ne s'est-elle pas représenté cet extérieur ravissant de grâce et de simplicité ; cette figure d'une beauté remarquable par la disposition des traits, mais plus belle infiniment par ce mélange de douceur et de bonté, ce je ne sais quoi de candeur et de modestie, sans lequel, soit dit en passant, les plus belles figures de femmes n'ont que fort peu de titres à l'admiration. Vive et spirituelle, sa conversation avait un charme infini ; la parole chez

elle ne faisait jamais défaut ni aux conceptions de son esprit ni aux inspirations de son cœur. Et quel trésor que ce cœur qui débordait de toute part, et auquel les vertus religieuses avaient imprimé un cachet tout divin! A 80 ans, son amabilité et sa ferveur semblaient dire encore avec l'auteur du livre de l'Imitation : " L'amour ne sent point sa charge, il ne compte point le travail. L'amour est actif, sincère, pieux, gai et agréable ; il est fort, il est patient, il est fidèle, il est prudent, il est persévérant, il est courageux et ne se cherche jamais lui-même......Comme une vive flamme et un flambeau ardent, il se fait passage en haut, et y monte sans obstacle......C'est un grand cri qui va jusqu'aux oreilles de Dieu, que cette ardente affection d'une âme qui lui dit : Mon Dieu, mon amour, vous êtes tout à moi et je suis toute à vous."

Ainsi se dilatait et s'élevait sans cesse cette belle âme sous l'ardeur de la charité divine. Aux élections du 16 décembre 1799, la vénérable octogénaire put enfin se féliciter d'être rentrée dans cette " aimable vie privée " après laquelle elle soupirait depuis si longtemps et " où elle n'aurait plus à s'occuper que de faire pénitence." Mais le Conseil du Monastère n'était pas aussi disposé à se passer de son expérience ; cependant comment obvier à cette difficulté ? La supérieure nouvellement élue, la Mère Marg. Marchand de Ste. Ursule, trouva le remède dans la profonde estime de Mgr. Denaut pour la vénérable ancienne. Trois jours seulement après les élections, à la grande surprise de son humilité, on remettait à la Mère St. Louis de Gonzague l'ordonnance suivante " Donnée à Québec sous le sceau du Diocèse, le seing de notre G. Vicaire (J. O. Plessis) et le contre-seing de notre secrétaire (Ths. Maguire, Ptre).

" Comme il est arrivé par le sort des élections de votre communauté, que la Rév. Mère St. Louis de Gonzague n'a été chargée d'aucun office, à raison sans doute de ses infirmités, et que néanmoins il est essentiel au bien du Monastère de profiter encore des lumières et de la longue expérience de cette ancienne et vénérable Religieuse, qui a occupé les postes les plus importants de la maison aussi longtemps que sa santé et ses forces ont permis de l'y employer : nous avons cru devoir régler et ordonner, réglons et ordonnons ce qui suit : savoir, que toutes les fois que la Rév. Mère Supérieure assemblera les discrètes pour quelque affaire que ce soit, la dite

Mère St. Louis de Gonzague sera appelée aux dites assemblées et priée d'y donner son avis, auquel on aura le même égard qu'à celui de toute autre discrète, dérogeant pour cet article et par considération pour les longs et importants services de la dite Mère St. Louis de Gonzague, aux Constitutions du Monastère, qui supposent le Discrétoire composé de sept personnes seulement.

" Sera la présente Ordonnance lue dans l'assemblée des discrètes, signifiée à la dite Mère St. Louis de Gonzague et conservée aux Archives du Monastère."

Les sentiments de notre Mère à cette nouvelle la rendirent encore plus chère à sa communauté, et c'était avec une touchante tendresse que dans la dernière année de sa vie où elle ne pouvait plus marcher, on la transportait dans son fauteuil au lieu des réunions du Conseil.

Le 23 mars 1802, la communauté pleurait la perte de cette " vénérable doyenne, parisienne venue jeune en ce pays, et reçue avec joie en religion dans l'espérance qu'elle serait un jour un de ses meilleurs sujets, en quoi l'on ne se trompait pas. Après son noviciat, qu'elle passa dans toute la ferveur qu'on pouvait espérer, elle fut mise maîtresse des élèves pensionnaires, où elle fit bientôt paraître les talents dont Dieu l'avait gratifiée pour notre saint Institut. Elle sut insinuer et faire aimer la vertu à ses jeunes élèves, en même temps qu'elle s'en fit aimer et respecter.

" Cette chère Mère avait un naturel heureux, l'esprit et le jugement solides, un caractère doux et bienfaisant tout propre à lui gagner les cœurs; du reste, très-exacte à tous ses devoirs, zélée pour la régularité, active, adroite, infatigable au travail même dans ses dernières années. Elle a gouverné cette maison pendant quinze ans, et a été tour à tour assistante, zélatrice, dépositaire, maîtresse des novices, emplois où elle a toujours montré beaucoup de prudence et de capacité. Nous sommes redevables à cette bonne Mère de s'être dévouée avec quelques autres à la conservation de notre maison à l'époque du siége de 1759. Son amour pour la communauté ne s'est jamais ralenti; elle l'a servie avec zèle dans les charges jusqu'à l'âge de 80 ans. On la vit alors dans l'état de simple religieuse pratiquer à la lettre ce qu'elle avait si longtemps enseigné, je veux dire l'humilité, l'obéissance,

et l'exactitude à nos saintes Règles. Elle continua de nous édifier, surtout dans les deux dernières années de sa vie, où elle fut pendant dix-huit mois obligée de garder l'infirmerie par de continuelles faiblesses de jambes, ce qui donna un grand exercice à sa patience, ayant toujours conservé son jugement et toute la vivacité de son esprit ainsi que sa gaieté. Elle tomba d'apoplexie le 21 mars, peu après avoir reçu la sainte communion. Comme elle perdit presque en même temps la connaissance, elle ne reçut que l'extrême-onction, qui lui fut donnée par Mgr. de Canathe. Elle décéda deux jours après, à 11¾ heures du matin, ayant d'âge 82 ans et demi, et de religion 64 ans et 5 mois."

Un Jubilé de 60 ans.

Deux ans avant son heureux passage " du Monastère au ciel," la Mère St. Louis de Gonzague avait été l'objet d'une fête qui se réitérait pour la dixième fois à l'honneur d'une (1) ancienne supérieure, le 60e anniversaire de profession religieuse. Ce grand jour tombait le 4 février 1800. " Notre Mère Supérieure (Mère Marg. Marchand de Ste. Ursule) désirant que tout se fît avec le plus de solennité possible," en avait elle-même dressé le programme. Dès la veille, à midi, la communauté s'était assemblée dans la grande salle pour y chanter l'*Ecce quàm bonum*, souvenir si touchant de cette première offrande où la jeune vierge vouait irrévocablement à Dieu sa jeunesse, son cœur et ses espérances ; et pendant ce chant qui faisait couler bien des larmes d'attendrissement, on saluait avec cordialité la vénérable octogénaire, ainsi que l'avait fait 60 ans auparavant une autre génération de religieuses.

Après cette première démonstration, ouverture d'une fête toute de paix et d'amour, on laissa retourner à sa (2) solitude et à ses

(1) Les vénérées supérieures qui avaient déjà célébré leur 60e anniversaire étaient : les RR. Mères Marg. de Flécelles de St. Athanase, Angélique Poisson de St. Jean l'Évangéliste, Cath. Pinguet de l'Incarnation, M. Mad. Amiot de la Conception, M. Anne Anceau de Ste. Thérèse, M. Anne Migeon de la Nativité, Genev. de la Grange de St. Louis, Genev. Boucher de St. Pierre, Esther Wheelwright de l'Enfant-Jésus.

(2) La Jubilaire de 50 ou de 60 ans réitère d'ordinaire les exercices préparatoires à la première profession, avec les huit jours de retraite.

brûlants colloques avec le divin Époux la vénérable Jubilaire. Et cependant, tout était en émoi au Monastère pour préparer le joyeux écho du soir. De jeunes religieuses s'appliquaient à orner la salle de communauté : les tapis de la chapelle se déroulaient sur les ais séculaires, un trône se dressait ; du léger baldaquin tombaient avec grâce et couronnes et guirlandes, tandis que d'autres sœurs disposaient avec goût un luminaire éblouissant. Les élèves de leur côté improvisaient au fond de la salle, en dépit des hivers, un bocage dont elles devaient être les gracieuses nymphes ou les fraîches bergères. En ces circonstances exceptionnelles, la Règle elle-même cède à la joie et anticipe ses heures, afin que les trois corps de la maison, les bonnes sœurs converses, puis les novices, aient tout le loisir d'adresser leurs félicitations à la vénérée Mère, venant tour à tour grossir la famille de la communauté et se réjouir avec elle. De bonne heure donc, le *Deus det nobis suam pacem* des grâces se dit et l'on sort du réfectoire, l'âme épanouie et le cœur vibrant. Déjà de joyeux instruments préludent aux doux concerts ; et quelle n'est pas la surprise de la " tout aimable chère Mère " lorsque arrivant à la porte de la communauté, toute grande ouverte pour elle, elle distingue dans ce luminaire qui éclaire la salle son nom écrit en toutes lettres, par l'ingénieuse disposition de plus de 150 flambeaux ardents, tandis que le chiffre 60 resplendit au haut du baldaquin, les girandoles et les guirlandes s'entrelaçant avec une grâce parfaite. Mais le plus bel ornement fut sans contredit l'aimable et digne Jubilaire, quand installée sur son siége d'honneur, on la vit souriante et gracieuse comme à l'âge de 20 ans, répondant avec un à-propos charmant à toutes les félicitations qui lui étaient adressées. Il y avait chansons, stances, sonnets, pastorales, et l'on conçoit tout le bonheur que l'on éprouvait à dire à la vénérée doyenne :

Nos cœurs sous votre aimable empire
Par plus d'un titre sont à vous ;
Agréez qu'on les en retire
Pour vous les offrir encor tous ;

tandis qu'une autre voix ajoutait avec émotion :

Seigneur qu'en ces lieux on révère
Et qu'aujourd'hui nous invoquons,
Conservez notre aimable Mère !
C'est de vous que nous la tenons.

Si pour prolonger ses années
Il faut retrancher de nos jours ;
Ajoutez à ses destinées,
De nos ans abrégez le cours !

Si nous l'aimons elle nous aime,
Que notre sort est plein d'attraits !
Elle goûte un bonheur suprême
A nous combler de ses bienfaits.

De la sagesse qui l'inspire
Nous goûtons les fruits les plus doux
La paix dans son aimable empire
Triomphe et se répand en nous.

Après avoir bien des fois répété les *Vivat* et les plus joyeux refrains, on laissa de nouveau la digne Mère à son recueillement, dans ces heures solennelles du " grand silence " où elle allait faire sa préparation prochaine à l'imposante rénovation du lendemain. Mgr. J. O. Plessis, alors coadjuteur élu, vint présider au grand anniversaire. Tous les messieurs du Séminaire et les prêtres de la cathédrale voulurent aussi contribuer au bonheur de cette belle fête, si digne de la religion sainte qui l'a consacrée. Pendant les messes, au nombre de dix-neuf, se chantaient au chœur des motets de circonstance. Après le déjeuner, toute cette pieuse et intéressante réunion fut conduite à la salle de communauté où les attendait une agréable surprise, dans la répétition que firent les élèves de leur partie du programme ; on fut surtout charmé de l'apparition des gentilles bergères, cachées d'abord dans l'épaisseur du bocage et dont on n'entendait que les chants mélodieux. Les charmantes poésies dont le R. P. de Glapion avait égayé la 50e de la chère Mère en 1790, ne furent pas oubliées. Pour en donner une idée à nos lectrices, nous transcrirons la petite pièce suivante.

Depuis longtemps pour vous je cherchais dans ma tête,
Un compliment pour dire au jour de votre fête :
Quant aux présents, chacun va vous faire le sien,
Je voudrais bien vraiment vous faire aussi le mien ;
Mais à vous parler franc, la chose est impossible,
Et je vous avouerai que cela m'est sensible.
Surtout ne croyez pas qu'il y ait mauvais cœur :
Pour donner, faut avoir ; je n'ai rien par malheur.
J'ai bien, si vous voulez, au ciel un héritage,
Mais pour vous le céder je suis vraiment trop sage.
De me le conserver je dois être jaloux,
Je ne puis en conscience y renoncer pour vous ;
Enfin j'en ai besoin, et si dans un délire,
Je vous l'avais promis, j'oserais me dédire.
Faut-il le répéter ? En un mot, je n'ai rien.
Je me trompe.... Il me reste encore quelque bien,
Une plume.... il est vrai d'assez mauvaise grâce ;

Mais si je vous la donne, il faut que je m'en passe,
Et j'en ai grand besoin en toute occasion ;
Ainsi, vous n'en aurez que la production.
Voulez-vous des chansons ? Voulez-vous un cantique ?
Un poème ? une élégie ? un motet en musique ?....
Toutes ces pièces-là se rencontrent partout.
J'aime surtout l'énigme, elle est fort de mon goût.
Et mon esprit, muni de fort peu de lumière,
Sait y cacher au mieux son ignorance entière.
Si l'énigme est mal faite et le vers mal tourné,
Son auteur n'en est pas pour cela condamné.
Au contraire vraiment on croit que dans la pièce,
Un sens ingénieux ou quelque tour d'adresse,
Y cache de l'esprit les plus rares beautés,
Et ce sont très-souvent de pures pauvretés.
C'est une énigme aussi qu'aujourd'hui je vous donne ;
Je ne crois point par là scandaliser personne.
C'est sans doute un présent de bien peu de valeur,
Je vous le donne au moins du meilleur de mon cœur.
Aussi, je voudrais bien qu'il fût plus présentable ;
Ne pouvant autrement, je ne suis point coupable.

PIEUX SECRET.

Tout désire ici-bas sa conservation,
Mais pour moi je ne veux que ma destruction ;
J'aime ce qui s'oppose en tout à ma nature,
Et du centre du mal je me conserve pure.
C'est moi-même qui suis mon plus grand ennemi
Contre qui je ne suis jamais trop affermi.
Tout homme doit mourir une fois dans sa vie,
Moi, je meurs tous les jours, et telle est mon envie.
Quoique mon âme habite un corps pernicieux,
Elle sait éviter, d'un vol audacieux,
Ce qui peut l'empêcher de remplir sa carrière.
Et vit en pur esprit dégagé de matière.
Sur la terre est mon corps, au ciel est mon esprit,
Je vis....ou disons mieux, ce n'est pas moi qui vis,
Mais c'est....Oh ! je me tais, j'en ai trop dit peut-être,
Vous n'aurez pas vraiment trop de peine à connaître
Le mot de cette énigme....Eh bien ! qu'en pensez-vous ?
L'avez-vous deviné ? Voyons dites-le nous....
—C'est, je crois, le portrait des âmes bien parfaites.
—Pas mal ; allons, courage, et bientôt vous y êtes....
Cette énigme n'a rien qui vous doive arrêter ;

Vite, car vous pourriez fort bien m'impatienter....
Je trouve en vérité votre lenteur extrême....
Eh ! ne voyez-vous pas que ce mot est *Vous-même !*

Votre très-humble et très-obéissant Serviteur,
Louis de Gonzague, de la Compagnie de Jésus."

" La journée se passa dans un contentement parfait, ajoute le Récit, et ce qu'il y eut de plus à admirer, ce fut l'aimable condescendance de cette chère Mère qui, pour faire plaisir à ses sœurs, se rendit à tout, recevant tout cela avec sa modestie et sa politesse ordinaires." Les joyeux refrains de la fête résonnaient encore quand arriva de Montréal Mgr. de Québec (Mgr. Denaut). " Sa Grandeur ayant témoigné le désir d'entendre la pastorale, le tout se fit comme au premier jour, à la grande satisfaction du Prélat," qui applaudit de grand cœur sans doute à ce couplet de la chanson adressée à la digne Mère :

De ce brûlant amour pour Dieu,
Qui la transporte et qui l'enflamme,
Naît cette paix si douce à l'âme
Qu'elle a répandue en ces lieux ;
Ce zèle ardent pour la jeunesse
Cher et tendre objet de ses soins ;
En un mot toute la tendresse
Dont nous sommes heureux témoins.

Une lutte céleste.

Au mois de novembre 1803, se trouvaient à notre infirmerie deux malades d'une grande édification, les Mères de l'Incarnation et Ste. Monique. Ces religieuses étaient encore dans toute la vigueur de l'âge ; mais s'il était pénible à la communauté de faire le sacrifice de deux sujets sur lesquels elle avait compté, quelle consolation aussi dans cette paix céleste, cette joie divine qui rayonnaient dans tous les traits des chères mourantes. Leur désir de voir Dieu était extrême ; " elles entraient même en de saintes contestations à qui passerait la première, chacune faisant valoir ses raisons pour emporter avec elle les prières de la (1) bonne

(1) Cette dévotion, qui remonte à l'année 1696, se compose de communions et de prières à l'honneur de la Passion de J. C., qui se font pendant un certain temps, au décès de chaque religieuse, afin d'obtenir une sainte mort pour celle qu'il plaira à Dieu d'appeler la première. On conçoit que chacune est intéressée à faire ces prières avec la plus grande ferveur.

mort, afin d'être mieux disposée à rencontrer l'Époux des vierges. Le Seigneur les satisfit toutes deux en ce point, les appelant à lui à sept semaines d'intervalle."

. La première appelée fut la Mère M. Josephte Méthot de l'Incarnation. Elle décéda le 16 novembre, âgée de 30 ans dont elle avait passé près de la moitié en religion. La cérémonie de sa profession avait eu un grand éclat par la présence de S. A. R. le prince Edouard; mais elle dut être bien peu préoccupée des brillants uniformes qui remplissaient alors notre chœur. " C'était un caractère propre à se faire aimer. Elle eût pu servir la communauté dans les principales charges; le Seigneur dont les desseins sont impénétrables en disposa autrement. Elle était depuis six mois première maîtresse au pensionnat quand une fièvre lente et continue s'empara d'elle. Tous les soins furent inutiles; d'une complexion naturellement faible, elle languit pendant quelques mois, et passa de cette vie à une plus heureuse."

La Mère Elisabeth Blais de Ste. Monique mourut le 9 janvier 1804, dans sa 30e année et la huitième de sa vie religieuse. " Nous pouvions naturellement compter sur de longues années pour cette chère sœur, vu son embonpoint et son tempérament qui paraissait fort. Sa mort prématurée nous a donné lieu de croire que Dieu, qui est infini en miséricorde et qui se plaît à faire la volonté de ceux qui l'aiment, a bien voulu remplir les désirs de sa servante. Elle ne souhaitait rien tant que d'être réunie à son Principe, n'étant entrée en religion que dans l'espoir de mourir dans la ferveur de son noviciat: aussi embrassa-t-elle la vertu avec tant d'ardeur qu'elle fut bientôt mûre pour le ciel. Une maladie en apparence peu grave dégénéra en pulmonie. La joie de son âme rayonnait dans tout son extérieur; la crainte de relever de cette maladie lui a souvent occasionné un redoublement de fièvre." Qui n'admirera, à ce naïf tableau, la puissance et la surabondance de la grâce dans les âmes fidèles ? Pour une âme ainsi détachée d'elle-même et de la terre, la mort n'a plus d'horreurs ; L'œil fixé sur le Bien-Aimé céleste, toujours plus éprise de ses charmes divins, elle bénit les souffrances qui brisent ses entraves ne pensant qu'à s'envoler au foyer de la charité éternelle.

Onze ans après la mort de la Mère Ste. Monique, sa jeune

sœur, Mlle. M. Ursule Blais, voulut la remplacer dans cette maison. Elle fit profession sous le nom de Ste. Angèle. Elle aussi mourut dans la ferveur de son noviciat, le 28 août 1822, dans la neuvième année de sa vie religieuse et la 26e de son âge.

Un Ange du Sanctuaire.

La Mère Angélique Miller de St. Thomas était encore un de ces "anges terrestres" dont parlait dans ses lettres le bien-aimé Père Desjardins. Elle décéda le 15 août 1804, âgée de 36 ans, dont elle avait passé 21 au service de Dieu et dans l'amour de la Reine des vierges, qui l'appelait à jouir du ciel au jour de son propre triomphe.

La famille Miller, allemande selon notre Récit, s'était d'abord établie dans la Nouvelle-Angleterre. Mais comme il n'y avait encore ni prêtre ni église dans la plus grande étendue des États du Nord, ce brave Allemand résolut de venir se réfugier en Canada, au milieu d'un peuple catholique. C'est à Québec que fut baptisée, à l'âge de cinq ans, la petite Angélique. Quelques années plus tard ses parents la placèrent au pensionnat.

Peu après sa première communion, Angélique déclara qu'elle désirait se faire religieuse, et comme on lui demandait ce qui la déterminait à ce choix, elle répondit ingénûment que c'était pour chanter les louanges de Dieu en présence du tabernacle comme les anges le font dans le ciel. Attendri de cette réponse de la part d'une jeune fille qui avait à peine 13 ans, son père lui dit avec affection: "C'est bien, ma fille, tu ne peux mieux faire que de donner à Dieu tout ce que tu tiens de lui; mais songe que tu es encore trop jeune pour en venir à une détermination aussi importante. Je te donne deux ans pour y réfléchir; si après cela ton intention n'a pas changé, il n'y aura de notre part aucune opposition à ton bon désir." Ils furent l'un et l'autre fidèles à leur parole, comme on l'a déjà vu.

La Mère St. Thomas qui, selon l'expression du Récit, "avait plutôt ignoré le monde qu'elle ne l'avait quitté," fut de son temps la meilleure *chantre* du Monastère. La Mère des Anges, qui la suivit au noviciat et qui fut pendant plusieurs années sa com-

pagne au lutrin, nous a souvent parlé de cette voix céleste, si bien faite pour chanter les louanges divines.

" Cette chère sœur était d'un caractère doux et sociable, sachant cependant se faire craindre des enfants tout en gagnant leur cœur. Atteinte de consomption, elle vit venir la mort d'un œil tranquille et s'y prépara avec cette paix, cette confiance qui est toujours le fruit d'une vie passée dans l'innocence et la ferveur."

La première du nom de la Ste. Fondatrice de l'Ordre, et une vertueuse parente.

Le 6 mai 1813, fut un jour de deuil au Monastère. La Mère M. Ignace Des Roches de Ste. Angèle, qui avait été plus de dix ans assistante-supérieure, et qui était actuellement en charge, fut enlevée presque soudainement à l'affection de sa communauté. Nous n'avons pas eu moins de plaisir à lire le Récit qu'à entendre nos anciennes, sur la régularité, le bon esprit et autres qualités précieuses dont cette digne fille d'Angèle était douée. Elle avait à un haut degré le don de la parole, et il est impossible de rendre, nous dit-on, l'impression que produisaient ses exhortations sur les élèves; elles en étaient souvent touchées jusqu'aux larmes. Son extérieur, qui était agréable et gracieux, révélait les dons les plus précieux du cœur et de l'esprit. Quelle aménité, quelle douceur, quelle entente cordiale entre cette infatigable assistante et la vénérée Mère Ste. Ursule, pour la conduite et le bien de cette maison. En elles ressortait toute la vérité de ces paroles de notre Vén. Mère M. de l'Incarnation: " Dieu chérit infiniment les esprits pacifiques, il se plaît à parler à leur cœur; ce qui est en cette vie une béatitude anticipée."

Un soir, vers l'heure de Matines, la Mère Ste. Angèle se trouva mal. Le médecin crut d'abord qu'il ne s'agissait que d'une légère affection bilieuse; mais il épuisa en vain les ressources de son art. Après nous être flattées pendant près de deux semaines, nous nous aperçûmes d'une tendance à l'apoplexie, et nous avertîmes la chère malade pour la préparer aux derniers sacrements:— " Dieu soit loué! dit-elle; je ne me croyais pas si malade, mais ma vie est entre ses mains; je suis ravie de faire en tout sa sainte volonté!" Elle reçut aussitôt avec sa piété ordinaire les secours

de l'Église. Il était temps, car peu après elle tomba dans une espèce de léthargie, suite d'une apoplexie de bile, qui lui ôta presque l'usage de ses sens. Elle s'éteignit ainsi doucement, dans la 61e année de son âge et la 44e de sa carrière d'Ursuline, après avoir célébré la canonisation de notre mère Ste. Angèle avec une joie toute spéciale, étant la première qui eût été honorée en cette maison (1) du nom de cette bien-aimée Fondatrice.

Au Monastère avait aussi vécu saintement la Mère M. Joseph Des Roches dite des Anges, selon toute probabilité tante de la Mère Ste. Angèle. Le Récit dit que cette ancienne Mère Des Anges était "d'un caractère doux et bienfaisant, dissimulant pendant bien des années de cruelles infirmités qu'elle porta avec un grand courage et une grande patience. Sa dernière maladie fut des plus violentes, éprouvant pendant six jours des douleurs excessives par suite d'une humeur scorbutique qui s'était répandue dans son sang (fièvres pestilentielles est-il dit ailleurs). Notre digne évêque Mgr. Briand, voulut bien se donner la peine de venir lui-même la consoler et lui administrer les derniers sacrements. Sa Grandeur nous dit qu'il l'avait trouvée bien à elle, et entièrement soumise pour la vie ou pour la mort, faisant de tout son cœur à Dieu son sacrifice. Sa constante ferveur et ses souffrances lui auront mérité un poids immense de gloire pour l'éternité." La Mère des Anges était dans la 59e année de son âge et la 33e de sa vie religieuse. Elle vécut douze ans au Monastère avec la Mère Ste. Angèle.

L'Ange d'Erin moissonne pour la première fois au Monastère.

Depuis un siècle et trois quarts, un beau cortége de vierges étaient arrivées de ce Monastère au sommet de l'échelle mystique de la glorieuse Angèle ; sous le manteau d'Ursule, les anges protecteurs de l'Ancienne et de la Nouvelle-France distinguaient avec joie, parmi ce cortége, cent quarante-deux rejetons des pays qu'ils protégeaient ; l'ange d'Albion en couronnait trois des siens ; celui de la Germanie venait d'applaudir au

(1) Le 29 octobre 1771, la Mère Marie Ignace Des Roches de Ste. Angèle faisait profession "entre les mains de Messire Ignace Des Roches, prêtre, curé de N. D. de Lorette."

triomphe de l'angélique Mère St. Thomas. Jaloux sans doute d'avoir sa part de la précieuse moisson, l'ange de la généreuse Érin faisait doubler le pas à la Mère Elisabeth Dougherty de St. Augustin ; elle était encore en apparence au milieu de sa course en ce monde, quand elle fut appelée à faire partie du cortége triomphant.

Mais par quelles voies providentielles nous était venu ce premier sujet irlandais que le Monastère donnait au ciel le 23 mars 1814 ? Le Récit nous en dit quelque chose, mais c'est principalement de Mme. McLaughlin que nous tenons les détails suivants.

M. Edouard Dougherty, homme de talent et d'éducation, ne pouvant obtenir aucun emploi dans son pays, à raison des lois pénales qui condamnaient les catholiques à l'apostasie ou à la déportation, avait pris le parti de passer en Amérique. Il s'établit d'abord à New-York, où il épousa une Dlle protestante, Dlle. Grace Lavabond. Notre petite Elisabeth, seule enfant qui naquit de cette union, fut élevée avec un soin extrême. " Sa mère, dit le Récit, n'oublia rien pour l'éducation de cette enfant chérie, elle s'attacha avec le plus grand soin à former son esprit et ses mœurs. Mais hélas ! elle ne pouvait vivifier son âme de cette foi unique qui éclaire et qui sauve. Dieu qui avait des vues toutes de miséricorde sur cette enfant, permit que sa mère lui fût enlevée par la mort lorsqu'elle n'avait encore que dix à douze ans. M. Dougherty se chargea lui-même alors de l'éducation de sa fille, et s'appliqua à lui faire suivre les cours d'études propres aux colléges et aux académies." Le voyage d'Europe qu'il fut obligé d'entreprendre, contribua beaucoup à développer les connaissances de l'intelligente jeune fille. M. Dougherty ayant successivement éprouvé plusieurs revers de fortune, vint avec quelques-uns de ses amis se fixer en Canada ; et il obtint à Québec une place assez lucrative comme écrivain dans un bureau public. Mlle. Dougherty, qui avait alors 15 ans, fut placée à notre pensionnat pour y étudier le français, mais surtout pour y être initiée à toutes les pratiques de notre sainte religion. A travers tant de vicissitudes et de courses lointaines, son père n'avait pas encore pu s'arrêter assez longtemps dans un pays catholique pour procurer à sa fille l'avantage de participer à la sainte Eucharistie. La première préoccupation des Ursulines fut donc de la préparer au grand acte de la première communion. La

parole sainte tombait dans son intelligence et son cœur comme une manne céleste, seule capable de satisfaire et de remplir l'avidité de son âme. Quels transports lorsqu'il lui fut enfin donné de s'asseoir à la table sainte ! Non-seulement elle promit alors à Dieu de marcher toujours selon les commandements de sa loi sainte; mais ne sachant comment reconnaître les bienfaits de ce Dieu souverainement bon, elle fixa les yeux sur les divins conseils, résolue de vivre et de mourir en les pratiquant. M. Dougherty, qui mettait les intérêts du ciel bien au-dessus de ceux de la terre, admira la conduite de la Providence sur cette fille chérie et lui laissa volontiers choisir "la meilleure part."

Mlle. Dougherty était âgée de 18 ans lorsqu'elle entra au noviciat. Jamais Ursuline ne fut mieux préparée aux devoirs de sa sainte vocation, et si la Providence, en nous l'amenant de si loin, avait d'abord en vue d'assurer son salut, elle semble aussi l'avoir choisie et formée tout exprès pour répondre aux besoins actuels de notre maison. En effet, le grand nombre de Dlles Anglaises qui avaient afflué à nos classes pour l'étude du français, commençaient à trouver ailleurs le même avantage, joint à celui d'étudier leur langue maternelle; les catholiques mêmes se trouvaient comme forcés d'envoyer leurs enfants à des écoles anglaises protestantes. La Mère St. Augustin, la première qui ait enseigné l'Anglais au Monastère, se vit dès son entrée au noviciat, en 1798, entourée d'une classe intelligente et nombreuse, et avec la haute éducation qui la distinguait, elle sut imprimer à l'enseignement anglais ce caractère particulier qu'on s'est efforcé d'y conserver depuis. Avec quel charme aussi ne parlait-elle pas de ces sciences bien connues de nos jours, mais dont l'enseignement alors n'était pas généralement adopté en faveur des demoiselles. La géographie, l'astronomie, l'histoire etc., venaient tour à tour impressionner de la plus douce et salutaire morale le cœur de cette jeunesse chrétienne, qui désertait en foule les écoles de la ville pour entendre ses leçons.

Pendant ses trois années de pensionnat, Mlle. Dougherty avait acquis une connaissance à peu près parfaite de la langue française, et une rare habileté dans tous les genres de dessin et de broderie; pendant plusieurs années, elle eut la direction de ces deux dernières branches. Intimement unie à Dieu par la plus tendre piété, la

Mère St. Augustin éprouvait un besoin pressant de parler de lui à ses élèves. En peignant une fleur, par exemple, elle leur rappelait l'insigne bienfait de la création, de même qu'en leur apprenant les merveilles des sphères célestes qui roulent sur nos têtes, elle élevait leur âme à la contemplation des beautés inénarrables des cieux qui nous sont cachés.

C'est dans ces nobles et importantes fonctions que la fervente Ursuline passa les quatorze premières années de sa vie religieuse, amassant de ces trésors immortels dont l'acquisition nous a été si fortement recommandée par le Sauveur. Mais il faut l'avouer, il y avait un peu d'excès dans ce zèle qui la faisait se dévouer à l'avancement de ses élèves; soit désir du ciel, soit indifférence pour la vie présente, on réclamait en vain auprès d'elle pour lui persuader de prendre du repos; la Mère St. Henri surtout la pressait fortement de suspendre son assiduité aux classes. Enfin, Dieu lui envoya une sérieuse maladie qui obligea de la retirer du pensionnat, où elle fut remplacée par une de ses propres élèves, entrée au noviciat quelque temps auparavant.

La Mère St. Augustin étant rétablie fut nommée maîtresse des novices, charge où elle justifia la haute idée que l'on avait conçue de sa capacité et de ses solides vertus. Une de nos ferventes anciennes, alors sous sa direction, nous citait un petit trait qui témoigne bien de son esprit religieux. Se trouvant dans le cas d'accomplir un point de règle dont elle ne sentait pas l'utilité, la novice de 16 ans se tourne vers une compagne, à la récréation, et dit sans penser davantage :—" On veut que nous allions là, mais qu'allons-nous y faire ? " " Ce que vous allez y faire, ma chère sœur ? reprend vivement la Mère St. Augustin d'un ton pénétré et persuasif; mais vous ferez votre sainte Règle ! " Il y avait dans ce mot tout un chapitre sur l'excellence de la règle et le degré de perfection que l'on peut atteindre en l'observant. La leçon ne fut jamais oubliée, et après 50 ans, celle à qui elle fut faite est encore une règle vivante sur laquelle les jeunes aiment à se former.

C'était ainsi que la fervente maîtresse, par la parole et par l'exemple, initiait cette jeunesse ardente aux plus solides notions de la perfection religieuse, tâchant en même temps de faire passer

dans ses élèves les éminentes qualités qui la caractérisaient comme Ursuline. Mais la parfaite religieuse qui ne se lassait que de la longueur des jours qui la séparaient de Dieu, et dont toute la conversation était dans le ciel, portait constamment bien des infirmités. Au printemps de 1814, elle fut arrêtée par une complication de maux, qui parut si sérieuse au Dr. Fisher qu'il demanda une consultation de médecins. Un remède fut appliqué pour la vie ou pour la mort. Hélas! le remède fut fatal, et chose étrange, personne n'avait soupçonné le danger. La chère malade succomba à sa première faiblesse, à peine notre digne aumônier eut-il le temps de lui donner l'absolution et de lui appliquer l'indulgence plénière. Il est facile de concevoir la consternation de la communauté et du noviciat à cette nouvelle, qui se répandit comme un trait dans la maison sur la fin de la lecture à l'issue de la messe. Quant à la chère défunte, ses désirs de la béatitude étaient sans aucun doute remplis; elle avait franchi sans agonie et sans alarmes l'espace qui sépare la terre du ciel et l'homme de Dieu.

La Mère Elisabeth Dougherty de St. Augustin était dans la 35e année de son âge et la 15e de sa vie religieuse. " C'était un sujet précieux et une excellente religieuse, qui aurait bien servi la religion dans la suite, tant par ses vertus que par ses talents. Elle avait l'esprit vif et pénétrant, de la mémoire et du goût, réussissant en tout ce qu'elle entreprenait."

Deux intéressantes Orphelines.

En 1804, se trouvaient au pensionnat deux intéressantes orphelines, Mlles. Louise et Françoise Gutké, " filles de M. Jean Frédérick Gutké, chirurgien d'origine allemande établi dans la paroisse de Machiche, et de dame Louise Chèvrefils." A la mort de ces excellents parents, les deux sœurs étaient restées aux soins de leur oncle, M. Joseph La Fontaine (1) et sous la tutelle de M. Joseph Ricard, (2) qui avait déjà pourvu avec tant de sollicitude à l'édu-

(1) Nous pensons que c'est la famille dont le père a été longtemps maître-menuisier aux Ursulines de Trois-Rivières; de ses deux fils, l'un est Juge à Aylmer, et l'autre a conduit en grande partie la construction de la magnifique cathédrale de Trois-Rivières.

(2) Les fils de M. Ricard furent tous deux prêtres.

cation de sa belle-sœur, notre Mère Angélique de La Ferrière de Ste. Marie.

Mlle. Louise Gutké, douce et pieuse comme sa bonne mère, avait de bonne heure par la pensée fixé son avenir dans le cloître : aussi, dès l'âge de 17 ans, le 8 décembre 1805, elle demandait avec instance et obtenait l'entrée de notre noviciat. Voici en quels termes M. Joseph La Fontaine, son oncle et protecteur, accueillait cette nouvelle, écrivant de Trois-Rivières.

" Ma chère Louise,—Nous sommes tous bien charmés des dispositions que tu témoignes pour entrer en Religion, et surtout dans la Communauté que tu choisis préférablement à toute autre. La renommée bien établie et très-connue du Couvent où tu montres tant de désir de te consacrer à Dieu, nous persuade que nous ne devons pas hésiter à te donner toute notre approbation...... Nous avons écrit il y a quelques semaines à Mme. la Supérieure, en lui envoyant une copie du testament......lui faisant connaître les démarches qu'il y avait à faire en conséquence de ton entreprise..... Si tu veux que les choses avancent, adresse-toi à M. Ricard. Quant à l'assemblée de parents que tu désires que nous fassions promptement, nous sommes tous prêts à concourir à ce que ton tuteur voudra nous proposer......pour favoriser ton entreprise. La célérité de cette démarche dépend absolument de lui et de sa vigilance.

" A l'égard de ta petite sœur, nous sommes très-disposés à la prendre en soin, ainsi que toi-même, chère enfant, si ton entreprise venait à manquer. Tu as dû connaître par toi-même le dessein que nous avions de vous prendre toutes deux, au décès de votre pauvre mère. Nous serons toujours dans les mêmes sentiments. Assure Mme. la Supérieure de nos très-humbles respects, et embrasse bien pour nous la petite Fanchette. Nous te souhaitons santé, consolation, persévérance et succès dans ton entreprise."

L'assemblée de parents eut lieu, et il fut réglé que les droits (1) de l'aînée des deux sœurs la suivraient le plus tôt possible en reli-

(1) Ces droits consistaient en différentes propriétés dans la ville de Trois-Rivières et ailleurs, laissées par le sieur Antoine Chèvrefils dit Belisle, maître armurier, à ses trois sœurs : Louise épouse de M.

gion, tandis que ceux de la cadette seraient d'abord employés pour son éducation. La bonne volonté que l'on apporta dans cette affaire montre dans les intéressés, un esprit de foi, une libéralité, bien opposés à l'égoïsme qui se fait trop souvent remarquer en pareil cas.

La vocation des deux sœurs ne fut pas la même. Au printemps de 1806, M. P. Joseph Chèvrefils, avocat, écrivant de Trois-Rivières au sujet des affaires de la jeune novice sa parente, ajoutait: " La petite Fanchette, actuellement chez son oncle La Fontaine, jouit d'une bonne santé. Elle se conduit avec une gaieté bien raisonnable. Elle a le courage de cacher ses petits ennuis pour les personnes qu'elle a laissées, et que le changement d'endroit occasionne ordinairement. Nous avons tous été charmés des progrès qu'elle a faits au Couvent, et du maintien convenable qu'elle a pour son âge. Elle démontre fort bien les avantages que les jeunes filles ont reçus chez vous de tout temps......"

J. G. Gutké, chirurgien, Françoise épouse de M. Ant. Bellerive, capitaine de milice au Cap de la Madeleine, Josephte, Mme. Joseph La Fontaine. Ces biens ne devaient passer aux héritiers qu'après la mort de la mère du testateur, qui montre une piété filiale des plus touchantes. Il ordonne en outre que " tout pendant la vie durante de Mme. sa mère, il soit délivré tous les quinze jours deux pains aux pauvres les plus souffrants, pour les mérites de cette œuvre être applicables à lui et à sa mère. Il ordonne pareillement que pendant la vie de sa mère, il soit donné chaque année, dans le mois de mars, un minot de blé de semence au nommé Proteau, habitant de la rivière Batiscan, aveugle depuis plusieurs années. Que s'il décède d'ici à un an, on fasse chanter une grand'messe qu'il a promise en l'honneur de la grande Ste. Anne." Après sa mort, les héritiers devaient aussi "payer une somme aux dames Religieuses de la ville de Trois-Rivières, pour être appliquée au payement d'un lit et pension pour les pauvres malades." De plus, bien des messes, des déductions à ses débiteurs etc. Sa boutique restait à son filleul, enfant de M. Amable Bélisle. Un legs était aussi fait à M. P. Joseph Chèvrefils, son cousin, résidant à la Baie St. Paul. Ce testament tout empreint de piété et de simplicité antique, était fait le 9 juillet 1791, " en la maison presbytérale de cette ville (Trois-Rivières), en présence de Messire Jean Frs. de Sabrevois, prêtre, curé....Badeaux, notaire."

Mlle. Françoise Gutké devint plus tard Mme. Holland; sa carrière en ce monde fut courte comme celle de ses parents. Quant à la Mère Louise Gutké de St. Stanislas, elle se consacra à Dieu avec une grande ferveur. Pensant bien ne pas vivre longtemps, elle résolut de ne perdre aucune occasion d'imiter le saint patron qu'elle s'était choisi, et de tâcher comme lui de vivre beaucoup en peu de temps. "Son application, dit le Récit, l'avait rendue capable de rendre service en toute chose; mais le 28 oct. 1814, elle nous a été enlevée dans la 27e année de son âge et la 9e de sa vie religieuse; elle est morte d'une pulmonie héréditaire dans sa famille. Ses derniers moments furent ceux d'une vierge sage qui attend en paix la venue de l'Epoux."

Trois Héritières de deux anciennes et vénérables familles—La Mère Jeanne-Claire Marchand de St. Etienne.

De 1735 à 1815, la famille Marchand, d'abord de Québec, puis de Verchères, a fourni de précieux auxiliaires à l'œuvre de la Vén. Marie de l'Incarnation. Il est agréable encore ici de pouvoir remonter à l'origine de la colonie, pour retracer les chefs de cette famille respectable.

M. Jean Marchand, aïeul d'une de nos religieuses et bisaïeul de deux, était citoyen de notre bonne ville de Québec vers le milieu du 17e siècle. Il épousa Mlle. M. Madeleine Hayot, élève au Monastère avant le premier incendie. En 1707, son fils aîné, M. Étienne Marchand, épousait encore à Québec une autre ancienne élève, Mlle. M. A. Durand; le mariage fut célébré par M. Dupré, curé de Québec et chapelain du Monastère. Une fille vint enfin égayer le foyer domestique, où dix frères avaient grandi pour le service (1) de Dieu et du Roi. Cette fille

(1) Etienne, le fils aîné, devint G. V. et curé de Boucherville. Il mourut à l'Hôpital-Général en 1774, dans sa 67e année; le sixième fils fut archiprêtre et curé de St. Frs. de Sales dans l'Ile Jésus, où il mourut en 1808, âgé de 76 ans. Jean, le troisième fils, entra au service et fut tué par les sauvages dans l'été de 1759; Nicolas le quatrième fils qui était aussi probablement dans les troupes, fut tué à la Haute-Ville, par un boulet lancé du camp de Wolfe, le 17 juillet 1759.

unique devait être une enfant de grâce et de bénédiction. En effet, " dès l'âge de cinq ans, dit le Récit, ayant été affligée d'un mal d'yeux qui lui fit perdre complètement la vue, elle ne la recouvra que par miracle, à la suite d'une neuvaine de messes que ses parents firent dire en honneur de St. François Régis. Elle conserva toute sa vie une parfaite reconnaissance envers ce grand saint, ce qui lui mérita sans doute la continuation d'une assistance spéciale." Jeanne-Claire croissait en grâce et en sagesse sous les yeux de sa pieuse Mère, Mme. Jeanne Rouillard, troisième femme de M. Étienne Marchand. Mise au pensionnat, elle montra des talents solides et variés. La tendre piété qui l'attachait à Dieu fit bientôt penser qu'elle était appelée à se consacrer à lui d'une manière plus étroite que le commun des chrétiens; mais son vieux père avait peine à se résoudre au sacrifice de cette fille unique et chérie. Dieu disposa tout pour l'accomplissement de ses desseins et sa plus grande gloire: " Étant devenue maîtresse de sa personne par la mort de M. son père, dit le Récit, elle renonça aussitôt au monde (1) et prit dès l'âge de 16 ans le saint habit, donnant au Seigneur les prémices de sa jeunesse. Elle était d'une complexion délicate et sujette à de fréquents vomissements; mais sa ferveur la mettait au-dessus des défaillances de la nature et elle ne se relâcha jamais. Elle eût passé les jours et les nuits en adoration devant le très-saint Sacrement, pour réparer l'indifférence de tant de lâches chrétiens qui oublient leur Dieu et le but de leur passage en ce monde. Dans le mouvement de sa tendre piété envers la Ste. Vierge, elle lui fit don de toutes les indulgences qu'elle pourrait gagner, afin qu'elles fussent appliquées aux âmes qui lui étaient plus particulièrement dévouées. Le Seigneur l'ayant destinée à la faire connaître, l'avait douée de

(1) " Son frère aîné, M. Étienne Marchand, prêtre, promet de donner, dit le Registre, 1000 écus de dot, avec son trousseau et ses pensions." A l'époque de la profession de la Mère St. Étienne, on lit: " M. Marchand, curé de Boucherville, ne pouvant payer comptant, s'offre à donner une rente de 50 écus jusqu'au parfait payement. Cette proposition a été acceptée d'autant plus volontiers que ce monsieur a dans cette ville des biens fonds sur lesquels il a hypothéqué la somme."

tous les talents désirables dans sa vocation. La Mère Jeanne-Claire Marchand de St. Étienne fut pendant de longues années employée à l'Institut, tant maîtresse particulière que maîtresse-générale, ne se faisant pas moins craindre qu'aimer. Elle savait s'insinuer dans l'esprit et le cœur de ses jeunes élèves, pour leur inspirer l'amour de la vertu et l'horreur du vice, en même temps qu'elle les formait à tout ce qui est nécessaire pour paraître avec bienséance dans le monde. La suite a prouvé que Dieu avait béni ses travaux et son zèle.

"Cette chère Mère avait autant d'adresse que d'esprit; elle avait un goût naturel pour le dessin, où elle réussissait très-bien ainsi qu'en tout ce qu'elle entreprenait. Son ardeur à soutenir le chœur la porta à enseigner le plain-chant à nos jeunes sœurs. Au reste, cette vraie religieuse apportait le même zèle à tous les offices dont elle était chargée par la sainte obéissance. Elle fut successivement sacristine, portière, dépositaire, maîtresse des novices, zélatrice et assistante."

Nous avons éprouvé une sensible consolation en transcrivant l'éloge si complet de cette "vraie Ursuline, remplie de zèle," mais qui dans son humilité écrivait d'elle même en 1768, étant dépositaire : "Tout est pardonnable à une fille qui n'a pas plus de capacité que d'inclination pour les affaires temporelles." En 1782, la Mère St. Louis de Gonzague écrivant à Paris, disait : "Depuis six mois, notre chère Mère Assistante n'est pas bien. Comment elle s'en tirera, je ne sais trop ; à 63 ans, on n'ose point se flatter." Dans l'automne suivant : "Vous saurez, ma chère Mère, que nous avons eu la douleur de perdre notre chère assistante, la Mère St. Étienne. Je la recommande à vos saintes prières et aux suffrages de votre communauté. Elle est morte le 31 août, d'une complication de maux, ayant souffert les douleurs les plus aiguës avec un courage héroïque." Ainsi s'était envolée au ciel celle qui pouvait dire d'elle-même : "Le zèle de votre maison, ô mon Dieu m'a dévorée !"

Une nièce qui suit de près sa bonne tante.

Vers 1750, la Mère St. Étienne avait eu la consolation de voir le cinquième de ses frères, M. Louis-Marie Marchand, "négociant

au fief de Bellevue, paroisse de Verchères," s'unir à la digne postérité du Grand-Père Boucher en épousant Mlle. Marguerite Boucher de Niverville. De cette alliance naquirent deux sujets précieux à notre maison, la Mère M. Marguerite Marchand de Ste. Ursule et la Mère M. Apolline Marchand de St. Louis. La Mère St. Louis fut la première à rejoindre au ciel ses vénérées tantes. Entrée au noviciat en 1775, elle mourut le 16 octobre 1793, dans la 36e année de son âge. Le Récit dit qu'ayant été affligée d'une plaie dont les suites menaçaient d'être fâcheuses, " on lui appliqua des remèdes violents qui lui attaquèrent les fibres du cerveau, lui ôtant à tel point la mémoire qu'elle pouvait à peine parler. La poitrine avait également été atteinte. Pendant deux ans, elle fut un modèle de douceur et de patience dans cet état pénible dont elle s'apercevait très-bien; ses yeux parlaient à défaut de sa langue et nous faisaient comprendre toute l'amertume de sa croix, en même temps que sa résignation parfaite entre les mains de son Dieu. Cette chère sœur était douée des plus heureuses qualités, elle était propre et *rangée*, adroite et laborieuse, faisant ses offices sans bruit et les remplissant au parfait. Elle eut pendant deux ans le soin de la chapelle des Saints et s'en acquitta avec une piété singulière. Elle avait un grand amour pour Dieu et une grande dévotion au S. Cœur de Jésus."

Une bien-aimée Mère ravie soudain à ses enfants.

Nous voici enfin à cette chère et vénérée Mère Ste. Ursule, dont le nom a déjà si souvent été prononcé. Nos lectrices sont désireuses, sans doute, de recueillir avec nous les traditions qui se rapportent à cette ancienne Supérieure, enlevée soudain à sa famille le 7 mars 1815.

Née à Verchères le 18 décembre 1754, Marie-Marguerite dont les parents nous sont bien connus, eut pour (1) parrain Louis Jarret Ecr. seigneur de Verchères, et pour marraine, Mme. M. Anne Cartier, sa tante, épouse de M. Joseph Marchand, seigneur de St. Charles, M. Devoble, prêtre, ayant fait la cérémonie du baptême.

(1) Le parrain de sa sœur Apolline, baptisée le 28 juin 1758, fut le sieur Hispaniolini son oncle, et la marraine, Mme. Duvernay.

L'enfant reçut de sa pieuse et digne mère sa première éducation, et ce ne fut qu'après sa première communion qu'on l'amena à Québec pour voir ses grand'-tantes de Boucherville, les vénérées Mères St. Pierre et St. Ignace: la première avait alors (1766) 90 ans, et la seconde 72. Sa tante Marchand de St. Étienne était âgée de 47 ans. Après avoir fait au pensionnat le cours ordinaire d'études, M. Marguerite, âgée de quinze ans, demanda avec instance et obtint l'entrée du noviciat. Ce fut sous la Mère Wheelwright de l'Enfant-Jésus alors supérieure, et sous la Mère St. Louis de Gonzague maîtresse des novices, qu'elle commença le 10 juillet 1770, cette carrière de dévouement et de ferveur où elle devait courir jusqu'à la fin. Docile aux instructions des anciennes Mères, elle devint dès son noviciat un modèle des vertus religieuses; aussi était-elle tout spécialement destinée à perpétuer leurs traditions de régularité et de ferveur dans le gouvernement du Monastère. Après avoir été employée avec beaucoup de fruit à l'instruction des élèves, "dont elle a formé grand nombre aux vertus chrétiennes et civiles, elle fut mise maîtresse des novices, puis dépositaire, et enfin, à l'élection du 16 décembre 1799, en présence de Mgr. Plessis, coadjuteur élu, de M. Gravé et de M. Demers, elle fut élue supérieure à l'unanimité. Acquiesçant aux vues de la divine Providence sur elle, cette humble servante de Dieu ne se regarda plus que comme la servante de ses sœurs, et tandis qu'elle déployait dans la direction des affaires de la maison la plus haute sagesse, ses inférieures la trouvaient toujours remplie de la plus tendre bonté à leur égard, toujours prête à les entendre, à les aider de la parole et des actes. Aux assemblées de communauté, ses exhortations étaient aussi vives qu'entraînantes.—" Aimons le silence, mes chères sœurs, disait-elle; c'est Jésus qui est notre modèle, en cela comme en tout le reste. Aux jours de sa vie mortelle, ce divin Maître n'a jamais prononcé une parole inutile, et aujourd'hui encore, au fond du tabernacle, il se condamne à un silence perpétuel." Quelqu'une se plaignant un jour de la peine qu'elle éprouvait à éloigner les distractions pendant la prière:—" Mais le Seigneur n'est-il pas au milieu de votre cœur? reprit la bonne Mère. Confiez-vous pleinement en lui, ma chère sœur, et bientôt, il attirera irrésistiblement toutes vos pensées, toutes

vos affections, même les plus intimes. D'ailleurs, vous savez que l'on peut prier de bien des manières : on prie de l'esprit par l'intention, on prie du cœur par le désir, on prie aussi de la langue, on prie des œuvres......Soyez donc toute pénétrée de la présence de Dieu ; désirez ne travailler que pour sa gloire et le bien des âmes......" Les notes qui nous sont restées de la plume de la Mère Ste. Ursule sont toutes remplies des plus pures maximes de la perfection religieuse. Il semble qu'elle ait pris à cœur de suivre la Vén. Mère de l'Incarnation qui a écrit d'elle-même : " Ce que je tâchais de faire, c'était de vider mon cœur des choses vaines de ce monde ; je ne m'y arrêtais jamais volontairement ; ainsi mon cœur se dégageant de tout n'avait point de peine à se donner tout à Dieu, ni à mépriser tout le reste pour son amour." Tendant sans cesse à ce parfait dégagement d'âme, elle cherchait aussi à y amener, par ses avis et ses encouragements, celles que la divine Providence l'avait appelée à diriger dans les voies du bien, afin que toutes ensemble, la mère et les filles, s'élevassent toujours davantage vers le centre du parfait bonheur.

De cruelles épreuves au foyer domestique n'avaient pas peu contribué à lui faire comprendre toute l'instabilité des plus chers liens d'ici-bas. De neuf frères qu'elle avait, trois eurent une fin tragique : Joseph-Marie périt sur mer en 1784, allant à la Martinique ; Étienne-Athanase se noya en 1793, près d'Halifax où le conduisaient ses entreprises de commerce ; François-Marie, son bien-aimé filleul, trouva la mort dans la Baie des Chaleurs en 1797. L'année suivante, sa bonne et pieuse mère mourut à Verchères dans la 72e année de son âge, et un an plus tard, la mort lui enlevait âgé de 78 ans son vertueux père, laissant à un cercle nouveau le foyer de famille. Il faut ajouter qu'elle avait perdu sa bonne tante St. Étienne en 1782, et sa propre sœur St. Louis en 1793. A chacun de ces coups si sensibles, la Mère Ste. Ursule élevait plus haut son cœur, adorant la suprême volonté, et cherchant en Dieu seul sa consolation par une union plus étroite avec son Cœur adorable.

Le 15 décembre 1814, elle fut pour la quatrième fois mise en charge, et elle reprit avec sa vigueur ordinaire la conduite de la maison. " Hélas ! nous ignorions que l'Époux avait visité sa vigne et que trouvant ce fruit précieux déjà mûr, il avait résolu de le

cueillir pour en faire ses chastes délices. A peine avait-elle exercé 25 jours de son quatrième triennat que, le 11 janvier, elle fut prise de douleurs de rhumatisme des plus violentes." Après les frictions et remèdes ordinaires, voyant que le mal empirait et prenait un caractère de gravité alarmant, le médecin de la communauté (1), M. le Dr. Fisher, demanda une consultation. Ce médecin (protestant) a déclaré à plusieurs reprises que jamais il n'avait rencontré de souffrances aussi excessives accompagnées d'une aussi héroïque patience.—" Elle est heureuse votre Mère Supérieure, ajouta-t-il, d'avoir une soumission aussi entière à la volonté du ciel; bien d'autres à sa place se livreraient au plus affreux désespoir." Rien ne put détourner les progrès effrayants de la maladie. Cependant, on avait peine à se persuader que le mal fût sans espoir; tous les amis s'évertuaient à trouver quelque moyen de sou-

(1) Le Dr. Fisher donna ses soins à la communauté de 1807 à 1816, où il partit pour l'Ecosse. Il avait succédé au Dr. Just (père de Mme. Juge Van Felson), qui lui-même avait remplacé le Dr. Chrétien mort en 1800. Nous lisons dans les Annales en date de 1821: " Notre ancien médecin, le Dr. Holmes, étant devenu trop âgé pour servir la communauté, nous avons d'un commun consentement choisi le Dr. Fargues, médecin généralement reconnu comme expert dans son art et ayant la confiance de la ville. Il a reçu avec plaisir la proposition que lui a faite notre Rév. Mère Supérieure, disant qu'il la tenait à honneur; qu'il ne changerait rien aux conditions, mais qu'il fournirait et préparerait lui-même les remèdes." On se souvient encore des *fioles* et des *poudres blanches* du Dr. Fargues, qui refusait ses soins à celles qui ne voulaient pas abdiquer l'usage du thé et du café. Le Dr. Fargues étant devenu infirme et incapable de visites régulières, le Dr. Jos. Parent, en 1828, donnait ses soins à une partie de la communauté, et en 1832, le Dr. Couillard. M. l'abbé Desjardins écrivait en 1841 à notre Mère Supérieure: "Quel est de ce temps-ci votre médecin? Car on dit que le vôtre (le Dr. Couillard) a pris congé pour St. Thomas. Nous souhaitons ici que votre confiance tombe sur un des nôtres, sur le tout aimable et studieux secrétaire du Bureau de la Faculté (Dr. Z. Nault). Nos Hospitalières en disent beaucoup de bien...." La communauté a éprouvé pendant de longues années combien cette recommandation était méritée. C'est M. le Dr. J. E. Landry, professeur à l'Université-Laval, qui a succédé au Dr. Nault en 1860.

lager la chère malade; Mlle. de St. Ours, en particulier, demanda et obtint la permission d'entrer au Monastère pour prêter aux religieuses le concours de son expérience. " Mais déjà, une partie de ses membres étaient comme morts ; notre chère Mère s'avançait à grands pas vers son éternité."

Dès le commencement de sa maladie, la Mère Taschereau de St. F.-Xavier avait écrit aux différentes communautés ainsi qu'à ses parents et amis de Montréal, pour solliciter le concours de leurs prières. Elle avait aussi communiqué la triste nouvelle au vénérable abbé de Calonne, qui fit la réponse suivante.

" J'étais résolu d'écrire à notre Mère Ste. Ursule dès le commencement de sa maladie, mais Dieu ne l'a pas permis. Mes occupations se multipliaient tous les jours; je remettais d'un moment à l'autre pour le faire avec plus de loisir ; la maladie s'est aggravée, et la crainte d'écrire à contre-temps a été cause que je ne l'ai pas fait du tout. Mais j'ai offert le S. Sacrifice plusieurs fois pour elle ; je lui ai aussi donné part à mes autres prières et l'ai bien recommandée à notre communauté qui a été très fidèle à cet égard, comme aux devoirs de la charité et de la reconnaissance qu'elles conservent toujours des bontés de votre maison. Vous voudrez bien, ma Mère, lui communiquer de ma lettre ce que sa situation actuelle lui permettra d'en entendre. Ah ! qu'il y a peu de personnes qui entendent bien dans la pratique le prix des souffrances et des croix ! C'est lorsque Jésus nous visite ainsi que nous sommes sûrs d'être le plus agréables à ses yeux. Les pieds de Jésus cloués à la croix pendant trois heures ont converti tout l'univers, et ces mêmes pieds sacrés employés pendant trois ans à porter partout l'instruction et la lumière ne lui ont fait que cinq cents disciples. Celui-là n'est pas le plus saint, qui fait le plus pour la gloire de Dieu, ou qui reçoit le plus de faveurs, mais celui qui est le plus crucifié. Témoin la Ste. Vierge ! Souffrir en silence pour Jésus au milieu des croix, des peines et des humiliations; persévérer dans son amour, adorer et aimer sa sainte volonté, c'est être véritablement conforme à Jésus-Christ. Quoi de plus grand, de plus saint, de plus désirable ! Dieu nous fasse la grâce de bien entendre et de pratiquer cette doctrine ! J'ajoute que les meilleures croix sont celles que Dieu choisit et nous envoie,

tandis que celles que nous choisissons sont presque toujours plus teintes d'amour-propre que de l'amour de Jésus......Notre Mère n'a pas à faire autre chose que de souffrir, parce que telle est la volonté de Dieu. Elle ne doit s'occuper nì de ses prières, ni de sa maison : ses *souffrances prient* pour elle, et ces mêmes souffrances font plus de bien à sa chère communauté que tous les soins qu'elle pourrait en prendre. Obéir et souffrir à l'imitation de notre divin Modèle ! voilà notre grande affaire ; il ne faut pas penser à autre chose.

" Adieu, ma très-révérende Mère ; je vous écris ce que vous savez et pratiquez bien mieux que moi, mais je ne puis vous donner que de mon indigence. Je me recommande à la malade, car ses prières, parce qu'elle est malade, sont très-agréables et très-efficaces. Je me recommande aussi aux vôtres. Aimons-nous et aidons-nous dans le S. Cœur de Jésus......de Calonne, ptre."

La pieuse malade voulut qu'on lui fit lecture de cette lettre, non pas une fois, mais à plusieurs reprises, y trouvant les plus solides consolations. Rien n'était plus propre encore à toucher son cœur que l'assiduité de notre digne supérieur, Mgr. Plessis, à la visiter ; journellement il venait la voir et l'encourager. Le dernier jour, nous disait une ancienne, la voyant sur le point d'expirer, il ne put y tenir ; il lui dit le dernier adieu et sortit en pleurant. Ce fut le 7 mars, sur les 10 heures du matin, après six semaines d'une maladie des plus crucifiantes, endurée d'une manière héroïque, que cette digne petite-fille du " Grand-Père Boucher" rendit son âme à Dieu. Elle était âgée de 60 ans, et en avait de religion près de 45. Le Récit, déplorant cette perte, ajoute : " Nous avions dans cette généreuse Mère, une digne supérieure, capable de gouverner notre communauté à la satisfaction du dedans et du dehors ; une âme grande, forte et généreuse ; une femme bien élevée, entendue dans les affaires où elle a montré beaucoup de sagacité ; une personne aimable dont l'extérieur bien composé annonçait une belle âme. Elle avait une piété solide et éclairée, le cœur tendre et bien fait, un esprit judicieux, une conversation intéressante, des manières nobles et agréables, une voix très-ornée, dont elle s'est avantageusement servie pour chanter les louanges divines. On peut dire que cette chère et respectable

Mère réunissait toutes les qualités requises, et elle a donné dans tous les emplois des preuves de sa capacité et de sa haute vertu. Elle s'est montrée grande jusqu'à la fin par sa patience invincible au milieu des douleurs les plus intolérables, par sa douceur accompagnée de politesse ; ayant conservé sa présence d'esprit jusqu'au dernier moment, digne de porter le nom de notre glorieuse patronne Ste. Ursule, martyre de J. C., et de partager sa couronne."

Mgr. Plessis n'eut pas plus tôt appris la mort de la Mère Ste. Ursule qu'il adressa à la Mère St. F.-Xavier les lignes suivantes : " Pour honorer autant qu'il est en moi la mémoire de votre chère et digne Supérieure, je me propose de faire moi-même sa sépulture et de chanter son service, jeudi matin, à 8 heures. Vous pouvez vous préparer en conséquence. Je mènerai avec moi ce qu'il faudra de clergé pour m'assister. Faites connaître à toutes vos sœurs combien je suis sensible à la perte qu'elles viennent de faire. L'empressement qu'elles ont montré à adoucir les douleurs de la maladie de la chère défunte, sera pour moi un nouveau motif d'estime et d'affection pour cette communauté."

Il serait difficile de dire le vide qui se fit au Monastère, à cette perte inattendue. On ne pouvait tarir au sujet des qualités éminentes qui distinguaient celle que l'on estimait tant et à si juste titre. Nous mettrons encore sous les yeux de nos lectrices quelques fragments d'une lettre écrite à ce sujet par la Mère G. Berthelot de St Joseph.

" Vous parlerai-je de la douloureuse maladie de notre chère Mère Supérieure ? C'est dans cette circonstance la plus critique de sa vie, qu'elle nous a donné des preuves non-équivoques de la grandeur de son courage et de sa générosité à souffrir pour Dieu les maux les plus intolérables. Pendant les longs jours de cette épreuve cruelle, le Seigneur se plut à lui communiquer de grandes grâces intérieures. Ses sentiments étaient admirables et tout son plaisir était de nous les communiquer, ce qu'elle faisait d'une manière si pathétique que nous en étions touchées jusqu'aux larmes, et fortement encouragées à la pratique des vertus. L'abandon à la volonté de Dieu, la confiance la plus entière en sa miséricorde, la reconnaissance envers Notre-Seigneur de ce qu'il lui avait fait part de son calice, absorbaient délicieusement toutes

les facultés de son âme. Elle ne cessait de témoigner à toute notre communauté sa parfaite gratitude pour tous les soins et toutes les attentions que, suivant elle, on lui prodiguait, ajoutant que si Dieu lui rendait la santé, elle aurait fort à faire le reste de ses jours. La veille de sa mort, elle fit ses derniers remercîments à Mgr. Plessis. Elle fit ensuite porter l'assurance de sa gratitude à tous les membres du clergé de Québec ainsi qu'aux communautés religieuses, qui avaient pris une si grande part à sa peine. Mgr. voulut faire lui-même la cérémonie de ses obsèques. Étant entré après le service, il nous témoigna un vif intérêt sur la perte que nous venions de faire, et nous consola sensiblement en nous rappelant les vertus de cette bien-aimée Mère. En effet, elle avait toutes les qualités désirables du cœur et de l'esprit."

Quelques jours avant sa maladie, la Mère Ste. Ursule avait eu un de ces songes que l'on ne se rappelle pas sans émotion, quand l'événement est venu leur imprimer comme le cachet d'une intervention céleste. Après s'être mise au lit, le soir, il lui sembla qu'étant assise seule à la chambre de la supérieure, elle entendit la communauté assemblée se rendre en procession à l'infirmerie, sortant par l'avant-chœur ainsi qu'on le fait pour le convoi des religieuses. Qu'est-ce donc? se dit-elle; les religieuses font aujourd'hui la procession sans même m'avertir! Oh! je m'en vais vite les devancer de ce côté. Disant cela elle se lève pour se rendre en toute hâte à l'infirmerie. Arrivée au pied du grand escalier, elle s'arrête un instant pour prendre haleine; mais voilà qu'ayant levé les yeux vers le haut des degrés, elle est frappée d'une lumière éblouissante au milieu de laquelle elle reconnaît la douce et belle figure de la jeune sœur décédée depuis peu, Sr. Louise Gutké de St. Stanislas, qui l'invitait d'un air souriant à la suivre au ciel! Le lendemain, racontant à la récréation son rêve enchanteur, elle ajoutait agréablement: "Rêvez du ciel, rêvez du ciel, mes chères sœurs; rien de si beau que cela!"

Le rêve était devenu une réalité, et à la mort de cette vénérée Mère, on ne douta pas que pendant que sa communauté la pleurait ici-bas, celles de ses filles qui l'avaient devancée dans la patrie, ne fussent venues à sa rencontre, heureuses de célébrer le commencement de son éternel triomphe.

Les élèves furent généralement si affligées de cette perte qu'elles prirent immédiatement le deuil, et une d'elles se hâta de demander son entrée au noviciat, afin d'hériter de ce nom chéri de Ste. Ursule, qu'elle porte encore si dignement aujourd'hui.

Depuis l'établissement de la maison, la Mère Ste. Ursule était la troisième qui mourait dans la charge de supérieure; les deux autres étaient la Mère Marie Le Maire des Anges, morte en 1717, et la Mère Angélique Poisson de St. Jean l'Évangéliste, décédée en 1732.

Les relations avec la famille Marchand ne cessèrent pas à la mort de la Mère Ste. Ursule, comme le prouve une lettre que nous avons sous les yeux, adressée à la Mère St. Henri, en date de Montréal, 12 janvier 1822. Nous en citerons quelque chose pour montrer quel esprit animait cette estimable famille. " Madame,......Je suis dans la confusion de ce que vous avez eu la bonté de me prévenir, car malgré mes occupations, j'aurais dû trouver le moyen d'écrire le soir, comme je le fais en ce moment.... Je vous prie d'agréer mes vœux et l'assurance de mon profond respect pour vous et votre chère communauté, d'en faire part en particulier à la très-respectable Mère St. F.-Xavier, que je remercie infiniment de la bonté qu'elle a de continuer ses excellentes prières pour moi et pour ceux qui m'intéressent; Charlotte, qui est avec moi ici, en y prenant sa part, la remercie du meilleur de son cœur et l'assure de son profond respect ainsi que vous, Madame......J'ai aussi à vous remercier de m'avoir envoyé par Mme. Bistodeau de vos belles et bonnes prunes; Charlotte était chez elle en promenade peu après son retour de Québec, et elles les ont confites en commun et ont fait quelques fruits à l'eau-de-vie, dont je dois avoir ma part cet hiver. Voici deux années de suite que nous n'avons pu réussir pour le raisin et pour le miel des abeilles, sans quoi vous en auriez eu votre part......

" Je vois, Madame, que la communauté des dames Ursulines de la N. Orléans ont fait application à votre communauté pour quelques-unes de vos dignes religieuses. C'est un grand sacrifice; mais certainement, ce n'est pas moi qui vous blâmerai, puisque c'est pour la gloire de Dieu que vous le faites.

" Je suis vraiment peiné de voir que Mgr. de Québec ait si peu

soin de lui-même, je crains qu'il ne tombe tout d'un coup; ce qui serait, je pense, une perte irréparable pour le bien de la Religion: car, quoiqu'il y ait de très-respectables sujets dans notre clergé, on aurait peut-être de la peine à en trouver un qui pût le remplacer sous tous les rapports. Pour un Évêque de Québec, il ne suffit pas d'être un excellent théologien, il faut encore être bon politique et savoir entretenir la bonne intelligence avec le gouvernement, ici et en Angleterre; et peu de nos respectables prêtres entendent cette partie essentielle des devoirs de l'Évêque de Québec, pour éviter d'avoir recours et de faire usage de la suprématie, que les gouverneurs prétendent avoir au nom du Roi.

" Quant à ma place de clerc ou inspecteur des marchés......j'ai pour associé un jeune M. Léprohon, fils d'un marchand respectable de cette ville, qui est un homme de trente ans marié à une Dlle. Faribault de Québec. C'est un homme de bonnes mœurs et religieux, qui a été capitaine dans la milice incorporée et qui se comporte en gentilhomme. J'agis aussi assez souvent comme juge à paix, et je siége comme tel dans les cours de sessions de quartier et hebdomadaires; ce qui donne plus de respectabilité à la place. D'ailleurs j'avais besoin de quelque chose pour me soutenir, ce que j'avais représenté au gouverneur sans désigner aucune place particulière. Ainsi, me soumettant à mon sort, j'avais prié Dieu d'inspirer au Gouverneur ce quelque chose, n'importe quoi......Et quand on est vieux, il ne faut pas être difficile et accepter avec actions de grâces ce que Dieu veut bien nous accorder. Je n'ai point peur de la pauvreté, pourvu que je conserve l'honneur et que Dieu veuille bien m'accorder de mourir dans sa grâce: voilà où se borne toute mon ambition. Le revenu de cette place est très-modique, mais il me suffit. Lorsque je verrai Mme. Bistodeau, je ne manquerai pas de lui faire part de votre bon souvenir. Je l'attends vers le 20 de ce mois avec la petite Joséphine, pour régler ses affaires à l'égard de la succession de son premier mari...... Pardonnez, je vous prie, Madame, cette éternelle épître. Je me suis oublié, une fois parti; je suis entré dans le détail de ce qui me regarde personnellement, comme quand j'écrivais à ma chère sœur Ste Ursule.

" P. S. Ayant vu hier mon ancien ami M. McCord, qui m'avait

déjà offert ses services, je lui dis que j'avais une lettre à vous envoyer, sur quoi il me répondit: Donnez-la-moi et je la remettrai moi-même à Mme. St. Henri avec laquelle je suis très en connaissance; je profite donc de son occasion."

En 1836, les Annales enregistrent le décès du "vénérable M. Louis Marchand, frère aîné de notre Rév. Mère Marg. de Ste. Ursule; il passa de ce monde à l'autre le 31 mars, âgé de 82 ans. Il fut un des sujets les plus précieux à la société par son urbanité, surtout par les vertus chrétiennes et morales par lesquelles il s'est distingué du commun. N'ayant point de postérité, il adopta une jeune Dlle. orpheline, qu'il éleva avec une tendresse toute paternelle; il la mit à notre pensionnat avec une de ses nièces, qui lui a fermé les yeux. M. Marchand a laissé un grand vide, non-seulement dans son honorable et vertueuse famille, mais aussi dans la paroisse de St. Ours, où il s'était retiré depuis bon nombre d'années.

La plus précieuse redevance des censitaires de Ste. Croix.—Traditions de foi léguées à la postérité.

Les bons rapports qui existaient entre les censitaires de Ste. Croix et les Ursulines, exigeaient quelque chose de plus qu'une redevance pécuniaire ou le tribut des produits agricoles: aussi avons-nous rencontré avec plaisir, sur nos registres de religieuses converses, de précieux sujets venus de ces quartiers, sujets qui ont grandement contribué par leur dévouement et leurs vertus, comme le remarque l'Annaliste, au soutien et à la prospérité de notre Monastère. Nous mentionnerons entre autres quatre religieuses Hamel, alliées par leurs mères aux familles Le May, Houlde et Biron, et descendantes sans doute des plus anciens censitaires venus de France, parmi lesquels on ne rencontre pas moins de cinq familles du nom s'établissant à Ste. Croix. A côté de ces pieuses parentes, nous n'avons pas été surprise de voir, à raison de la proximité des lieux, des noms de la grande paroissse de Lotbinière: Sr. Charlotte Chandonnet de St. Claude et Sr. M. Catherine Beaudet de St. André. Nos lectrices voient déjà, par la connaissance qu'elles ont de notre honorable (1) clergé, que

(1) Ces bonnes sœurs nous mettent agréablement en rapport avec M. l'abbé L. Beaudet, Licencié ès Lettres de l'Université de France,

ces familles ont mérité dès l'origine les bénédictions qui s'étendent aux générations à venir.

Le nom de Sr. Beaudet de St. André est resté attaché dans les traditions du Monastère à celui de la vénérée Mère Marg. Marchand de Ste. Ursule, par le sentiment de la plus cordiale gratitude. Cette bonne sœur, en effet, " eut l'avantage de rendre à cette digne supérieure les services les plus précieux, durant sa longue et douloureuse maladie. Forte, grande et bien constituée, en même temps que douce, adroite et obligeante, son bon cœur la mettait nuit et jour au service des malades ; c'était un vrai trésor dont rien ne pouvait épuiser la charité." Notre ancienne Mère St. Antoine, décédée en 1852, s'était dressée à son école, nous disent les anciennes, et c'est dans cet exercice méritoire de charité qu'elle aussi a excellé jusqu'à sa mort. Sr. St. André, la première qui rejoignit au ciel notre Mère Ste. Ursule, fut enlevée presque subitement à cette communauté le 19 avril 1817 ; sept jours auparavant, elle avait voulu, quoique hydropique, faire ses pâques au chœur. Elle était dans la 55e année de son âge et la 34e de sa vie religieuse.

Le 16 juillet 1804, était morte notre chère Sr. M. Charlotte Chandonnet de St. Claude, " fille d'esprit et de mérite, capable par ses talents et son éducation d'être religieuse de chœur." Si Sr. St. Claude crut mieux répondre aux desseins de Dieu sur elle en embrassant l'humble état de sœur converse, ce ne fut certainement pas pour rendre inutiles ses talents et son adresse. A l'époque où elle venait se consacrer à Dieu dans notre Monastère (1769), la gêne pécuniaire de la communauté était extrême. Sr. St. Claude se met à chercher en quoi elle pourrait le plus aider sa communauté par les travaux manuels, et sa sagacité dans une foule de choses est restée sous la forme des plus utiles traditions parmi nos bonnes sœurs. Elle passa de la terre au ciel dans la 61e année de son âge et la 35e de sa vie religieuse.

et professeur de Belles-Lettres au Séminaire de Québec ; et avec M. l'abbé Chandonnet, professeur de Philosophie intellectuelle à l'Université-Laval, et qui se trouve depuis plusieurs mois au Collége Romain. En déc. 1863, M. Chandonnet prononça trois discours à la cathédrale à l'occasion du Triduum de la Société de St. Vincent de Paul.

Sr. Chandonnet nous rappelle, par le choix de son état et son dévouement à la communauté, Sr. Racine de la Résurrection dont nous avons parlé au Livre précédent ; nous sommes même portée à croire que l'exemple de cette vénérable ancienne avait influé sur la décision de la jeune sœur, entrée au noviciat quelque temps avant la mort de Sr. Marie de la Résurrection. Les mêmes traditions religieuses se rattachent à ces estimables familles, et ce sont de précieux souvenirs à léguer à la postérité.

Sr. Racine de la Résurrection " née au Cap Tourmente en la paroisse de St. Joachim," était petite-fille d'Étienne Racine, natif de Normandie, marié à Québec en 1638, à Marg. Martin, fille de maître Abraham Martin dit l'Écossais, propriétaire de 32 arpents de terre s'étendant des plaines d'Abraham à l'église St. Jean actuelle. Cet Étienne Racine fut un des premiers habitants, de la côte de Beaupré ; de lui sont issues les familles Racine, et aussi les familles Racine Desnoyers et Racine Ste. Marie. La famille Racine se trouve alliée aux familles Cochon et Gagnon, dont nous avons déjà parlé, ainsi qu'à la famille Guyon. Dame Louise Racine, qui avait épousé M. Simon Guyon, du Château-Richer, eut dans son fils Jean la plus douce consolation des mères. M. Jean Guyon ordonné prêtre en 1783, fut fait chanoine l'année suivante par Mgr. de Laval. Le jeune prêtre étant revenu malade de l'Acadie, où il avait passé quelques mois, le digne Prélat l'emmena avec lui en Europe, espérant que le voyage lui serait favorable. Il eut la douleur de le perdre et dans une (1) lettre du 9

(1) Nous ne pouvons résister au désir de communiquer à nos lectrices ces détails édifiants : " Je vous ai écrit qu'il a plu à N. S. de disposer du bon M. Guyon. L'on peut dire que, selon l'usage commun de parler du monde, c'est une perte très-considérable pour le Canada. Tous les talents naturels que Dieu lui avait donnés l'avaient rendu capable de rendre de grands services à l'Eglise. Mais il a voulu faire connaître qu'il n'a besoin de personne : *Aliæ cogitationes meæ, aliæ vestræ.* Il nous faut adorer ses conduites et le bénir de nous avoir ôté ce secours et appui trop humain ; nous devons ensuite lui donner de véritables marques de la charité et amour que nous avons eu pour lui en ce monde par le secours de nos prières. Il a fait une mort très-chrétienne et donné des marques d'une grande confiance en la très-sainte Vierge, de laquelle il a reçu une protection tout extraordi-

juin 1687, à ses prêtres du Séminaire, Mgr. de Laval donne des détails touchants sur la sainte mort de cet enfant privilégié de Marie. Au reste, la descendance n'a pas été stérile en dignes ministres de Dieu. Qu'il nous suffise d'indiquer ici les trois MM. Racine, frères : M. Michel Racine, professeur de Mathématiques au Séminaire de Québec, mort en 1845 ; M. Antoine Racine, (1) desservant de l'église St. Jean, et M. Dominique Racine, Vicaire Forain, curé de Chicoutimi dans le Saguenay.

naire, jusque-là qu'après avoir eu le sacrement de l'Extrême-Onction avec plein jugement, il tomba dans un délire, duquel étant revenu, il me pria de m'unir à lui et tous les ecclésiastiques qui étaient dans la chambre, afin de remercier la très-sainte Vierge de la faveur et bonté qu'elle avait eue de venir à lui, et de l'assurer qu'elle ne l'abandonnerait pas, ajoutant la larme aux yeux: "Mgr., ces malheureu démons voulaient que j'abandonnasse la très-sainte Vierge; mais on mettrait toute ma chair par morceaux plutôt que de la quitter. Mettons-nous, me dit il, à genoux, et prions-la de m'accorder cette miséricorde, mais il est nécessaire que ce soit avec une grande confiance de l'obtenir. Car comme, dit-il, c'est une grande grâce, elle ne peut s'obtenir qu'avec une grande et entière confiance." Je dis les litanies de la Ste. Vierge, auxquelles il voulut répondre *Ora pro nobis* jusqu'à la fin, avec bien de la dévotion et tendresse de cœur. Lorsque je les eus finies, je dis le *Memorare*; et lorsque je fus à ces mots *Ego tali animatus confidentia*, il me dit: " Mgr., arrêtons nous là et redoublons notre confiance," et en fit plusieurs actes pleins de dévotion et d'édification, et ensuite, tout ce que je lui disais qu'il fallait faire, aussitôt que je lui marquais que c'était pour l'amour de la Ste. Vierge, il s'animait d'un courage et d'une force au-dessus de l'état auquel il était. Le voyant diminuer, je me persuadai qu'il approchait de sa fin, ce qui faisait que j'avais peine à le quitter. Cependant M. Dudouyt, croyant qu'il devait encore vivre bien plus de temps qu'il ne fit, fut d'avis que je m'allasse un peu reposer, dont j'avais besoin. En le quittant je lui parlai de la Ste. Vierge, et lui dis que sans doute il éprouverait une grande assistance de cette bonne Mère. Il me répondit bien doucement: "Elle ne me quitte point." Il expira une demi-heure après."

(1) Entre autres services rendus à son pays, M. A. Racine a rédigé un Mémoire sur la Colonisation des cantons de l'Est, document signé par douze missionnaires, et qui fut publié avec éloge par ordre de la

Un Monument vivant de gratitude.

La communauté était bien inspirée, en 1776, lorsqu'elle recevait sans condition de dot la jeune fille qui demandait à s'abriter sous le manteau d'Ursule. Malgré la pauvreté du Monastère, les religieuses ouvrirent le noviciat à cette nouvelle postulante, l'offrant à Dieu comme un témoignage vivant de gratitude pour la protection dont il les avait entourées pendant le siége qui venait d'avoir lieu. La jeune fille put donner plus tard une partie de sa dot, mais jamais elle n'oublia le motif qui lui avait procuré l'entrée de la Religion ; dans l'assiduité au travail comme dans le silence du recueillement et de la prière, la Mère Élisabeth De Lage (1) de

chambre d'assemblée en 1851. C'est le même Monsieur qui, en déc. 1860, prononça dans la cathédrale de Québec l'éloge funèbre des glorieux vaincus de Castelfidardo, et qui en avril 1863, fut chargé du discours de circonstance, à l'occasion du 200e anniversaire de la fondation du Séminaire des Missions Etrangères de Québec. On lui doit aussi les discours du Triduum de la Société de St. Vincent de Paul, en décembre 1865 etc., etc. Nos lectrices ont déjà entendu dire à bien des reprises sans doute que M. Antoine Racine est cet " ami obligeant " dont il est parlé au 1er. tome de cette Histoire, comme ayant bien voulu préparer tout spécialement pour ce volume l'intéressant article " Les martyrs du Canada."

(1) Les rapports de la communauté avec cette estimable famille datent de loin. Après avoir longtemps fait valoir notre terre du Gros-Pin (Charlebourg) souvenir de M. de l'Espinay, un neveu de notre Mère St. Jean-Baptiste en fit l'acquisition, et c'est encore de ces endroits que nous viennent tous les ans divers approvisionnements. La Mère St. Jean-Baptiste était tante de M. F. X. Delage, aujourd'hui curé de l'Islet, et grande-tante de M. l'abbé F. X. Delage, vicaire à la Beauce, de M. le notaire Delage, qui vient d'épouser une ancienne élève Mlle. M. Fraser ; un troisième petit-neveu perpétue sur le bien paternel les précieuses traditions de la famille. En janvier 1801, Mgr. Plessis écrivait à la Mère Ste. Ursule : ".....La Mère St. Jean apprendra avec consolation que le Dr. Youst, (Just) m'est venu chercher la nuit dernière pour son beau-frère Bélanger, que je l'ai confessé, muni de l'extrême-onction, et laissé dans de très-bons sentiments." Ce M. Bélanger était père de M. Jean Bélanger, ancien notaire de cette maison, et père de Mme. A. B. Sirois et de Dlle. S. Bélanger.

St. Jean-Baptiste, faisait constamment monter vers le ciel le pur encens de sa reconnaissance. « Maîtresse pendant de longues années, dit le Récit, elle sut établir solidement dans le cœur des jeunes élèves les principes de toutes les vertus chrétiennes, comme le démontre aujourd'hui leur conduite au milieu du monde.” A 60 ans, la bonne Mère n'avait rien perdu de ses habitudes laborieuses, et elles les employait au profit de la communauté, particulièrement en qualité de fleuriste ; mais c'était surtout par la prière continuelle de son âme qu'elle était utile à ses sœurs, en faisant descendre sur elles les bénédictions d'en haut. Mettant sa perfection à se bien acquitter de ses travaux dans les vues de la sainte obéissance, elle laissait aux autres le soin d'en faire autant dans leurs fonctions respectives, ainsi que le recommande la sainte règle. Toujours paisible, douce, charitable, en elle se vérifiaient ces paroles du livre de l'Imitation : « La gloire d'un homme de bien est le bon témoignage que lui rend sa conscience. Ayez cette bonne conscience et vous aurez une joie continuelle......La joie des justes est de Dieu et en Dieu ; leur joie est dans la vérité...... L'homme ne voit que le dehors ; mais Dieu voit jusqu'au cœur.”

Ce Dieu bon qui pénétrait les intimes sentiments de sa servante acheva de la purifier en ce monde par une croix bien sensible. A l'âge de 67 ans, elle fut affligée de maux de tête qui lui occasionnèrent une surdité presque complète et lui ôtèrent en grande partie la mémoire. La pieuse Mère, qui s'aperçut aussitôt d'un affaiblissement dans ses facultés intellectuelles, « accepta dit le Récit, cet état crucifiant avec la plus parfaite soumission à la volonté divine.” C'étaient les premières annonces d'une paralysie générale qui la réduisit bientôt à un état d'impuissance absolue. « Elle a passé les derniers six mois de sa vie dans l'état le plus déchirant pour nos cœurs ; ce n'était plus qu'une masse inerte, sans mouvement, sans parole, sans même pouvoir faire le moindre signe qu'elle nous connût ou entendît. Son existence était un mystère. Elle fut 20 jours sans même avaler une goutte d'eau, véritable image de l'homme Job dans son abandon et ses douleurs. Nous n'avons aucun doute que Dieu n'ait agréé cet état d'humiliation et ne l'en ait récompensée, vu la générosité avec laquelle cette âme fervente lui avait offert son sacrifice, s'abandonnant à toutes ses volontés.”

La Mère M. Élisabeth De Lage de St. Jean-Baptiste mourut le 17 août 1819, âgée d'environ 70 ans, dont elle avait passé près de 43 en religion.

Une aimable Colombe du Coeur de Jésus.

" Ni le temps, ni le pays, ni la besogne, (1) dit le R. P. Faber, ne peuvent dispenser les épouses de J. C. d'être les colombes du Sacré-Cœur ;" et par là l'auteur entend ce qu'entendait N. S. lorsqu'il disait un jour à Ste. Mad. de Pazzi après la communion, " de gémir comme une colombe, et de s'attendrir sur lui en considérant qu'il est si peu connu et si peu aimé de ses créatures."— " Telle est la charge des religieuses dans l'Église de Dieu, continue le pieux auteur. Il n'en est point parmi elles, quelle que soit d'ailleurs leur occupation extérieure, soit l'éducation des enfants, soit tout autre emploi quelconque, il n'en est point auxquelles n'incombe pas cette obligation, par le fait même de leur profession religieuse......Ce serait une chose plaisante en vérité que des dames eussent un asile séparé du monde, mais dans lequel elles se verraient entourées de mille frivolités et de mille tentations. De semblables retraites ne sont point des couvents......A défaut d'autre chose, le vœu de pauvreté donne évidemment un caractère d'expiation aux religieuses. Mais elles doivent en outre gémir comme des colombes. Ce ne sont point elles qui sont à l'abri du monde, c'est Jésus plutôt qui se cherche dans leur cœur un refuge contre un monde méchant......Voilà ce qui se passe dans ces maisons de bénédiction où tout respire la vie surnaturelle, l'humilité, la tranquillité, Dieu lui-même en un mot ; où tout, jusqu'à l'air qu'on respire, repousse les pensées d'orgueil, et dont on ne peut sortir sans emporter avec soi une précieuse haine de soi-même et les secrets reproches d'une conscience coupable." Cette citation, qui serait trop longue si elle n'abrégeait la notice de notre Mère M. Joseph La Fontaine dite Thérèse-Jésus, en nous exposant quel esprit l'animait ; cette citation ne renferme rien de nouveau ; ce sont les principes qui ont présidé à l'établissement de l'état religieux, principes qu'il faut s'efforcer de ne point perdre de vue dans ce siècle

(1) " Tout pour Jésus," traduction de Fr. G.—1856.

de mouvement et d'effervescence, où tout en général tend à absorber les plus sérieuses aspirations du cœur et de l'esprit.

Notre Mère Thérèse de Jésus avait compris ce travail intérieur de l'âme religieuse pour le salut du prochain; des personnes chères à tous égards furent pendant sa vie l'objet constant de ses gémissements et de ses supplications. Dans cet esprit d'immolation, " elle avait pris pour pratique spéciale de ne jamais attirer l'attention des autres par aucune plainte, de s'accommoder de tout, soit en santé, soit en maladie, choisissant le pire pour elle et se mettant de préférence à la dernière place. Cette admirable disposition l'a accompagnée jusqu'à la fin, mais sans jamais la rendre singulière; elle s'était au contraire accoutumée dès sa jeunesse à souffrir d'un visage serein et joyeux toutes les incommodités; ce qui paraissait d'autant plus naturel qu'elle était d'une humeur gaie et enjouée, généreuse dans ses procédés et obligeante dans ses manières." On nous a bien des fois dépeint sous les mêmes couleurs cette religieuse à la taille élevée et bien proportionnée, à l'extérieur agréable et gracieux, dont la conversation était des plus intéressantes, et qui avait reçu la plus belle éducation du temps. " Pendant bien des années, elle a été employée à l'institut, à la satisfaction des parents et des élèves. Elle avait aussi un goût exquis pour l'ornement des autels, et elle soulageait la pauvreté de la maison par son talent pour la broderie et son industrie en toute chose. Elle a fait beaucoup d'ouvrages de (1) dorerie pour différentes églises du diocèse, notamment pour celle de St. François Riv. du Sud. En travaillant ainsi pour l'ornement des autels, que d'aspirations ne s'élançaient pas de son cœur vers le Cœur de Jésus! que de désirs de le voir connu, aimé et servi!

" Cette aimable Mère avait été quinze ans dans les charges d'as-

(1) La Mère Thérèse-Jésus et la Mère des Anges étaient de célèbres doreuses au Monastère. En 1798, à la demande de Mgr. Plessis, elles dorèrent le grand tabernacle de la cathédrale. " Les reliques de St. Flavien et de Ste. Félicité furent transportées chez nous pour être déposées dans les reliquaires du dit tabernacle par Mgr. Plessis, et M. le G. V. Desjardins. La relique de St. Paul fut déposée dans une des lanternes sur le dôme du tabernacle. Toute la communauté eut part à la consolation de baiser cette précieuse relique." En 1825, les

sistante et de zélatrice, elle venait d'être déchargée de celle de maîtresse-générale des classes (et les jeunes religieuses du temps se souviennent encore de son bon cœur et de son affabilité dans ce dernier emploi), quand elle nous fut enlevée par une brusque attaque de paralysie. Le 26 juillet 1821, sur les 10 h. du matin, un violent mal de tête l'obligea à se jeter sur son lit pour quelques moments. Hélas ! il ne lui fut plus possible de se relever; on la transporta à l'infirmerie sans mouvement ni connaissance. Le médecin de la maison en appela un autre, tant il la trouva mal. Cette pénible maladie lui ouvrit les portes de la bienheureuse éternité, où reposaient depuis longtemps ses affections et les désirs de son cœur. M. Signay, curé de Québec, fit l'inhumation avec beaucoup de solennité. Cette chère Mère était dans la 66e année de son âge et la 48e de sa vie religieuse."

St. François-Xavier amène au Monastère sa vingtième Supérieure.

Pour la vingtième fois, nous allons donner la notice biographique d'une ancienne supérieure, d'une de celles qui, *lieutenantes de Marie*, ont sous la direction et l'autorité de cette "Première et principale Supérieure" présidé au gouvernement de cette maison depuis deux siècles.

La Mère Marie-Anne-Louise Taschereau de St. F.-Xavier, la dernière dont nous emprunterons la biographie aux Annales, naquit à (1) Québec en 1743. "Issue de parents les mieux qualifiés de cette ville, et en même temps les plus remplis de probité, elle reçut

Ursulines doraient pour la cathédrale "deux très-beaux reliquaires en forme de châteaux. Sa Grandeur nous a *gratifiées* de £50 pour ce travail." La même année, on argentait six chandeliers et un crucifix pour Mgr. de Salde, curé de la Riv. Ouëlle. C'était là à peu près les derniers grands ouvrages de dorerie pour le dehors, car en 1829, on note que "les ornements d'église ont été substitués aux ouvrages en dorerie."

(1) Voici l'extrait de baptême: "Le 18 octobre 1743, par nous Prêtre chanoine de l'Église Cathédrale de Québec, a été baptisée Marie-Anne-Louise, née ce même jour du légitime mariage de M. Thomas-Jacques Taschereau, conseiller au conseil supérieur de Québec

dès le bas âge les meilleures impressions pour le bien, ce qui joint à un excellent naturel devait amener les résultats les plus heureux." Sa plus tendre enfance fut confiée à la garde du cloître, puisque dès l'âge de cinq ans elle se trouvait à nos classes. Elle grandit dans la crainte de Dieu et l'amour de ses devoirs, progressant dans la science en même temps que dans la piété. Ses maîtresses qui voyaient avec consolation se développer "ses excellentes qualités et se manifester toujours davantage la bonté de son caractère," trouvaient bien en elle un sujet précieux pour la religion; mais sachant que "la vocation ne peut venir que de Dieu," elle se gardèrent bien, comme le recommande notre sainte Règle, d'y inciter la jeune Dlle., qui du reste ne manifestait aucune inclination de se fixer dans le cloître. Elle aimait bien la vie du pensionnat, mais elle ne dédaignait pas non plus les plaisirs du monde; sa vivacité naturelle lui faisait même anticiper les jouissances de cette prétendue liberté dont on se flatte quelquefois, au sortir du couvent. A peine âgée de quinze ans, Mlle. Taschereau avait déjà franchi le seuil du cloître. "Quoique pieuse, dit l'Annaliste, le monde et ses plaisirs eurent pour elle des attraits et jusqu'à l'âge de 20 ans, surent lui plaire; mais le divin Époux voulant se l'attacher, l'attira fortement à lui pendant la neuvaine qui se fait exactement chaque année vers le mois de mars, et qui produit presque toujours plusieurs conversions." C'était en effet pendant la grande neuvaine de St. François-Xavier, en 1764; le prédicateur (le R. P. Le Franc S. J.), appuyait avec force sur la nécessité du salut: "Si votre pied, si votre main, si votre œil vous scandalisent, coupez, arrachez et jetez loin de vous" ces occasions de péché. Une voix intérieure parlait encore plus énergiquement au cœur de la jeune fille; un nouvel aliment s'offrait à son ardeur, celui de la gloire de Dieu et du salut des âmes. La réflexion, le silence, agissaient sur elle aussi bien que les exemples du grand Apôtre des Indes; mais ce qui sans doute compléta

et trésorier de la Marine en ce pays, et de dame Marie-Claire Fleury de la Gorgendière. Le parrain a été M. Joseph Fleury d'Eschambault, agent de la Compagnie des Indes à Montréal, et la marraine, dame Marie-Anne Langlois, épouse de M. Louis Fleury de la Gorgendière, qui ont avec nous signé. Godefroy de Tonnancour, Chanoine."

l'œuvre, ce fut la surabondance de grâces que faisait descendre la prière ardente de tant de cœurs chrétiens : la victoire fut complète. D'abord éclairée et frappée de l'inutilité de tant de moments donnés au plaisir et au monde, elle va se jeter au pied du saint prédicateur, lui fait une confession générale, et d'après ses conseils se décide à se donner toute à Dieu. Ce n'était pas une âme à changer à demi. Bien loin de remettre à un autre temps l'exécution de son projet, elle craint de laisser échapper le moment de la grâce et de suite dispose tout pour en venir à l'accomplissement; sa famille est prévenue de sa résolution, et quelques semaines seulement après cette mémorable neuvaine, " elle laissait le monde et ce qu'elle y avait de plus cher, pour venir se renfermer dans l'arche afin d'assurer son salut en suivant de plus près les traces de Notre-Seigneur. Ce fut le 13 mai qu'elle fit ce grand pas et qu'elle choisit notre Monastère pour son cher séjour jusqu'à l'éternité, y entrant avec un courage et une joie qui ne pouvaient venir que du St.-Esprit, et qui durent plaire à Celui qui l'avait attirée à lui par les charmes de sa grâce victorieuse.

"Jamais postulante, jamais novice ne fut plus fervente; et comme elle avait reçu l'impression de sa vocation à l'état religieux par l'intercession de St. François-Xavier, elle désira porter son nom et le prit pour modèle de son ardeur au service de Dieu. Sous de si heureux auspices, elle devint une règle vivante; on la vit courir plutôt que marcher au chemin de la perfection, s'avançant sans cesse de vertus en vertus."

L'entrée de cette nouvelle fille d'Ursule était sans doute une acquisition pour la communauté, et le monde le disait hautement ; mais les idées de la fervente novice étaient bien différentes; elle savait que Dieu n'a besoin de personne pour accomplir ses œuvres, et qu'il changerait plutôt des " pierres en enfants d'Abraham," si par notre présomption, nous nous rendions indignes d'être des instruments de sa gloire. La jeune fille, quittant le monde et sa famille pour entrer dans le cloître, croit à la vérité offrir à Dieu un sacrifice, et Dieu le permet ainsi pour lui laisser le mérite de l'offrande ; mais s'il lui est donné de connaître " le don de Dieu," comme elle comprendra bientôt que le céleste Époux seul a *été* vraiment généreux, et que son seul mérite à elle est d'avoir *accepté*

la place d'honneur qu'il lui offrait avec les plus magnifiques privilèges! Ce fut dans ces sentiments que le 12 août 1766, Mlle. Taschereau fit ses vœux entre les mains de Mgr. Briand, et en présence d'un grand nombre de parents et d'amis réunis dans la chapelle.

" D'un naturel vif et bouillant, la principale attention de la fervente novice s'était portée à se vaincre elle-même ; docile à la grâce et à ses supérieures, fidèle en tout, zélée pour son avancement spirituel, elle se fit une loi de ne rien accorder à son naturel, et par de continuelles violences elle s'en rendit complètement victorieuse. Heureuse habitude du saint renoncement qui la rendit de plus en plus chère au Dieu qui l'avait appelée, et mit en peu de temps cette digne Mère en état d'être utile à notre saint institut, et par là très-précieuse à notre communauté."

" Exercée à la vertu, douée de talents naturels et acquis, elle ne fut pas oubliée dans la distribution des offices du Monastère. Après avoir été longtemps employée à l'institut, pour lequel elle avait un talent tout particulier, elle fut nommé maîtresse-générale en même temps que sacristine, puis cellerière, et enfin dépositaire en 1787."

Nos lectrices se rappellent en quels termes elle débutait à cette époque dans la correspondance avec les Ursulines de Paris, et quel respect elle témoignait pour les traditions des anciennes. A son entrée au Monastère, elle avait eu le bonheur d'y trouver plusieurs bonnes Mères du siècle précédent, entre autres la Mère St. Pierre de Boucherville. La supérieure alors était la Mère Wheelwright de l'Enfant-Jésus, l'assistante la Mère Migeon de la Nativité, et comme portière agissait encore, à l'âge de 84 ans, la vénérée Mère Hertel de St. Exupère. Destinée à perpétuer jusqu'à nous les vertus de tant de vénérables religieuses qu'elle avait connues et aimées dès sa plus tendre enfance, elle fut portée d'une manière toute spéciale à se pénétrer de leur esprit, surtout de leur aimable austérité et de l'édifiante simplicité de leurs mœurs, comme aussi de leur assiduité à la prière et au travail, portant partout l'esprit de régularité et de ferveur. Placée à la tête de la maison de 1793 à 99, et de nouveau de 1805 à 1811, elle fit ressortir " son talent pour le bon ordre et le gouvernement," et

son amour pour les traditions primitives et la pratique de la sainte pauvreté. Au sujet de nos siéges de bois, tant admirés de Mgr. Plessis, elle disait un jour : " J'aimerais mieux voir détruire le Monastère que de les voir jamais remplacés par des siéges bourrés." Ces sentiments lui durèrent jusqu'à la fin. La Mère St. Henri se plaisait à raconter la verte réprimande qu'elle reçut un jour de la vénérable doyenne. " Etant jeune dépositaire, disait l'aimable Mère, j'avais acheté quelques belles tasses bleues qu'un étranger était venu m'offrir au dépôt, et pensant faire plaisir à la Mère St. Xavier, je les fis aussitôt porter à l'infirmerie. La bonne Mère ne les eut pas plus tôt aperçues qu'elle m'envoya chercher, et après m'avoir fait une sévère leçon, elle exigea de moi la promesse de ne jamais faire pour les *religieuses* des dépenses de cette nature, ajoutant que ces délicatesses n'étaient propres qu'à éloigner de l'esprit de pauvreté." Sa vigilance s'étendait à tout ; son œil noir, nous disent les anciennes, avait en un moment fait le tour du chœur à l'oraison du matin, et s'il manquait quelque religieuse sans cause connue, elle était la première à lui porter secours. Elle aimait à voir les jeunes s'accoutumer à être fidèles dans les plus petites choses. Une ancienne supérieure, alors jeune novice, ayant un jour oublié de remettre à sa place au chœur un prie-dieu dont elle s'était chargée, la Mère St.-Xavier l'appelle aussitôt et lui dit : " Mon enfant, vous avez tort de manquer ainsi dans les petites choses." Cependant, craignant d'avoir fait de la peine à la petite sœur, elle visite ses images et lui présente le lendemain son plus beau *St. André*. Ce souvenir est encore aussi vivant que la leçon de la bonne Mère, leçon qui a profité à bien d'autres depuis. C'était par cet heureux mélange de douceur et de fermeté que la Mère St. Xavier gagnait tous les cœurs et les attachait à la règle. Mère tendre et dévouée à sa famille, sa croix la plus sensible fut la mort de plusieurs jeunes religieuses que réclama le ciel au commencement du siècle, et nous avons dit en parlant du Chapelain-Trappiste de quelle puissante intercession elle s'appuya auprès de Dieu, pour obtenir qu'aucune religieuse ne mourût pendant sa supériorité.

A la mort de la Mère Ste. Ursule, au printemps de 1815, la Mère St.-Xavier fut de nouveau choisie pour supérieure. C'est

pendant ce dernier triennat que fut célébré le (1) 50e anniversaire de sa profession religieuse. Nous avons déjà vu, au sujet de la Mère St. Louis de Gonzague, comment l'on prélude à ces fêtes touchantes. " Mgr. Plessis, disent les Annales, honora notre chère Mère de sa messe et reçut ses vœux. Bon nombre d'autres prêtres l'accompagnaient. Après le déjeuner, Sa Grandeur entra à la communauté dans le dessein d'assister aux pastorales préparées pour notre digne Mère. Quelle ne fut pas sa surprise en se voyant lui-même le premier objet des félicitations et des réjouissances! En effet, le digne Prélat arrivait de sa pénible mission du Détroit. Après un compliment en poésie accompagné de couplets qui furent chantés avec grâce par nos pensionnaires, on réitéra la fête de la veille à l'honneur de notre chère Mère Supérieure. Pour compléter la joie de ce jour heureux, on vint nous annoncer que la respectable Dlle. Claire Taschereau, sœur aînée de notre Rév. Mère, était arrivée et que déjà elle était à notre porte conventuelle. Nous eûmes le plaisir de l'avoir avec nous jusqu'au soir ainsi que deux de ses parentes (Mme. Grant "la Baronne," et Mme. Ol. Perrault)." Plusieurs autres dames de la famille se trouvèrent aussi au dîner de fête à notre réfectoire. Dans l'après-midi, vers 3 h., notre Rév. Mère avec son aimable compagnie voulut bien se rendre à l'externat, où elle fut de nouveau complimentée et félicitée par ces chères enfants, qui avaient été très-bien dressées à leurs petits rôles." Quant à la fête préparée par nos élèves pensionnaires, guidées par la gracieuse Mère St. Jacques alors maîtresse-générale, toutes nos anciennes s'accordent à dire qu'elle avait été ravissante. Mlle. Julie (2) Painchaud,

(1) C'était la 3e fois seulement qu'une pareille fête se célébrait en l'honneur d'une supérieure en charge. La Mère Angélique Poisson fut la plus remarquable sous ce rapport, puisqu'elle célébra, étant supérieure, non-seulement son 50e anniversaire, mais aussi son 60e (en 1718 et 1728). La Mère Migeon de la Nativité était aussi en charge lorsqu'elle atteignit le chiffre 50 dans la date de ses vœux (1754). Le premier jubilé d'une ancienne supérieure depuis la Mère St. Frs. Xavier, fut celui du 16 juillet 1865, qui a laissé dans nos cœurs de si durables souvenirs. Nous avons salué depuis douze ans sept vénérables Jubilaires, dont deux bonnes sœurs converses.

(2) Mlle. Julie Painchaud, digne en tout d'être la bien-aimée cousine

chargée de couronner en chantant la chère Jubilaire, fut sans contredit le plus beau bouquet de cette fête, puisque aussitôt après avoir déposée sa blanche toilette, elle prit la coiffe noire et se dirigea vers le doux colombier du noviciat, heureuse de consacrer à Dieu et sa belle voix, et son esprit et ses talents. La liste des élèves, au chapitre suivant, nous dira quelles furent, outre les petites-nièces de la Mère St. François-Xavier, les gracieuses " bergères " du jour. Mgr. Plessis, avant de laisser la communauté avec l'honorable clergé qui l'accompagnait, accorda grand congé pour le lendemain, ce qui faisait un *triduum* tel que l'on n'avait pas encore vu. La bénédiction du S. S. vint clore cette belle journée et promettre de nouvelles grâces pour l'avenir. " Des âmes sensibles, ajouterons-nous volontiers avec l'Annaliste, se représenteront plus facilement qu'on ne saurait l'exprimer, les douces émotions de cette fête unique."

Nous aimons à faire remarquer à nos lectrices que ces réjouissances extra qui, de temps à autre, à l'occasion d'une cérémonie religieuse ou de la fête de quelque officière, viennent émouvoir d'une douce et cordiale gaieté les habitantes du cloître, remontent selon d'anciennes correspondances à l'époque même des Fondatrices.

cousine de Mgr. l'Administrateur actuel, porta en religion le nom de St. François de Borgia, et vécut trop peu au gré de tous ceux qui la connaissaient, surtout de notre communauté. Elle mourut le 23 mai 1834, dans la 35e année de son âge et la 18e de sa vie religieuse. Son goût naturel pour le dessin et la peinture a attaché son nom à des essais heureux en différents genres. Elle était native de l'Ile-aux-Grues, fille de M. David Painchaud et de dame Julie Langlois. Son oncle, M. C. F. Painchaud prêtre, fondateur du collége de St. Anne, avait pris plaisir à contribuer de sa composition aux agréments de la fête du 12 août 1816, où figurait si gracieusement cette angélique nièce. La Mère St. Borgia était aussi nièce de l'ancienne Mère St. Augustin, longtemps supérieure à l'Hôtel-Dieu de cette ville, et de M. le Dr. Jos. Painchaud, le doyen des médecins de Québec; elle était par conséquent parente des familles Painchaud, Baillargeon et Fréchette de cette ville. Sa cousine, la Mère Mathilde Painchaud de Ste. Antoinette, décédée en cette maison le 15 oct. 1848, dans la ferveur de son noviciat et avec les marques les plus consolantes de prédestination, a rendu ce nom deux fois cher à notre communauté.

Ce sont donc des traditions sacrées auxquelles, selon le R. (1) P. Faber, on doit autant craindre de toucher qu'à aucune autre : "Je doute fort, dit-il, qu'il se soit jamais trouvé une maison religieuse qui ait persévéré pendant un temps considérable dans la stricte observance, sans avoir conservé ses récréations traditionnelles."

Après avoir célébré son 50e anniversaire, la Mère St. F.-Xavier continua de servir la communauté comme supérieure, puis en 1818, époque où fut élue pour la première fois la Mère McLaughlin de St. Henri, elle continua d'aider de ses conseils et de son expérience en qualité de zélatrice. Dans l'année qui suivit, nos Annales enregistrent deux faits qui réjouirent bien des cœurs. Il s'agit d'abord de la Mère de notre Juge en chef actuel l'Hon. J. Duval. "Le 28 mai 1819, Mme. Duval (américaine de naissance) fit son abjuration et fut baptisée sous condition dans notre église par M. Signay, curé de cette ville. A la fête du Sacré-Cœur, la même dame fut confirmée dans notre chœur, en même temps que nos élèves pensionnaires qui faisaient ce jour-là leur seconde communion. La piété des fidèles a été remarquable, grand nombre de personnes ont approché de la sainte Eucharistie ; nous avons eu onze messes." Mme. Duval passa cette journée de bonheur à l'intérieur du Monastère, dînant à notre réfectoire et se réjouissant pieusement avec les épouses de J. C. Le même privilége fut accordé le 20 août suivant à Mlle. Anne Allsop, "âgée de 30 ans, issue de parents protestants, qui avait fait sa première communion et avait été confirmée dans notre chœur."

De tels événements devaient faire une impression bien conso-

(1) "I have already said that recreation is a matter of immense importance in the spiritual life. The whole tradition of the Church is in favor of it; and I doubt if ever there was a religions house which persevered in strict observance for any length of time, without the recreations which are traditional in each order. For an order without traditions is an order without life, at least without the full life of maturity. It is either dead, or still an infant. It sounds strange to a man in the world that recreation should be compulsory in religious houses; yet that it is so is part of the universal heavenly wisdom common to all monastic legislators...." *Growth in Holiness.*

lante sur le cœur de notre pieuse Mère, elle qui déplorait avec tant d'amertume ces alliances qu'elle voyait contracter, et où se trouvait en si grand danger la foi des mères et des enfants: de là cette crainte d'introduire dans les classes des livres anglais, quelque indifférents qu'ils fussent. Mgr. Plessis qui (1) vénérait, on peut dire la chère Mère, dut lui-même à plusieurs reprises la rassurer à ce sujet.

Nous ne savons si au 50e anniversaire de notre Mère, comme à d'autres qui avaient précédé, on mit à profit l'ingénieuse idée de charger du *Benedicamus Domino* du réveil les petits chantres du bon Dieu. C'eût été bien figurer, par ces petits oiseaux, l'agilité de cette âme d'élite dans tous les devoirs de sa sainte vocation, et les aspirations ferventes qui la tenaient sans cesse élevée dans les divines régions de la grâce et de la charité. Son vol était d'autant plus sûr qu'elle s'était tout d'abord fortement ancrée sur l'humilité la plus profonde. Comme elle se montrait intimement convaincue de ces paroles de notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation, que "l'estime qu'on a de soi-même et le désir qu'on a d'être estimée des autres, est la plus grande sottise du monde, que les misères que chacun expérimente en soi-même en sont une preuve convaincante." Constamment attentive à découvrir ses propres imperfections, on la voyait " silencieuse, charitable et reservée dans ses paroles à l'égard du prochain, généreuse pour autrui, mais pauvre et dénuée pour elle-même." Attachée par le cœur au culte de Marie, elle était sans cesse à ses pieds, la suppliant de ne point dédaigner d'exercer par une aussi indigne représentante, sa charge de " Première et principale Supérieure de cette maison."

(1) Notre Mère Supérieure actuelle, (la Mère McDonell de St. André) nous racontait qu'étant pensionnaire lors de la visite de Mgr. à son retour d'Europe, et alignée comme les autres élèves le long du corridor pour saluer de nouveau Mgr. à sa sortie, elle avait peine à contenir son étonnement et son admiration, quand elle vit paraître le Prélat à la stature noble et imposante, conduisant par le bras avec tout le respect et l'attention d'un bon fils la vénérable Mère St. Frs.-Xavier, alors presque octogénaire, et toute courbée sous le poids de ses travaux.

Quelle ardeur encore à maintenir la ferveur non-seulement dans ce cercle de dévotions et de communions prescrit par la Règle soit pour le salut des infidèles et des pécheurs ; soit pour les chefs spirituels, les chefs civils, pour les bienfaiteurs etc ; mais encore dans ces (1) pratiques traditionnelles auxquelles tiennent tant de souvenirs de fidélité à l'Époux céleste et de sainte dilatation de cœur à son service.

C'était en maintenant ainsi par sa direction ou ses exemples l'esprit primitif, que la digne Mère remplissait sa mission et s'avançait vers le ciel. Fervente doyenne de près de 80 ans, elle était encore des plus lestes à s'habiller le matin et rendue des premières au pied du tabernacle; tout faisait espérer de la conserver encore longtemps quand "un rhume épidémique nous l'enleva au 9e jour, le 16 mars 1825, dans la 82e année de son âge, après avoir vécu en cette maison 61 ans et dix mois." Mgr. Plessis, qui devait la suivre de si près dans l'éternité, voulut dire la messe sur son corps et honorer de sa présence les obsèques de la chère et regrettée défunte. "Une âme droite, ferme et généreuse, dit encore le Récit, un esprit éclairé, un cœur sensible, un jugement sain, une vertu éprouvée, une piété sincère, l'ont dans tous les temps de sa belle et longue vie rendue précieuse et très-utile à cette communauté, où elle a exercé pendant plus de 36 ans les principales charges, ayant été en particulier 15 ans supérieure et 15 ans dépositaire."

Nous ne saurions donner la notice de la Mère St. François-Xavier sans dire un mot de son digne frère, père et aïeul des deux Hon. Juges J. T. Taschereau, et de M. E. A. Taschereau V. G. Recteur de l'Université-Laval. Il s'agit, selon le Récit, de "l'Hon.

(1) Parmi ces pratiques sont les petits saluts dont à mainte reprise dans le cours de l'année, on fait résonner différents oratoires à l'intérieur, chaque salut ayant un but particulier. Nos lectrices connaissent déjà le salut du premier vendredi et celui du 25 de chaque mois. Une pratique aussi bien touchante et qui s'observe exactement au Monastère, c'est celle de chanter, à la fête de St. Louis, le psaume *Deus judicium tuum regi da* avec l'oraison pour le "Roi très-chrétien." Bien des scènes viennent émouvoir le souvenir pendant ce psaume.

Gabriel E. Taschereau, seigneur de la seigneurie Taschereau ou Nouvelle-Beauce, colonel du 2e bataillon de la milice de Québec, membre du conseil législatif, grand voyer du district de Québec et surintendant des maisons de poste; citoyen vraiment respectable tant par ses talents et sa probité que par ses vertus. Aussi a-t-il vu venir la mort avec ce calme qu'une conscience irréprochable peut seule donner. Sa mort arrivée à son manoir le 18 septembre 1809, a été celle du juste. Ses funérailles eurent lieu dans l'église de la Nouvelle-Beauce, où son corps a été déposé au milieu d'un grand concours de ses censitaires, qui ont mêlé leurs regrets aux gémissements de sa famille. Pour notre part, nous devrons à jamais regarder le respectable défunt comme un de nos insignes bienfaiteurs. Touché de l'embarras où il voyait sa chère sœur, lorsqu'elle fut mise pour la première fois dépositaire, il s'offrit à démêler nos affaires et s'y appliqua avec un soin infatigable, n'épargnant ni veilles ni voyages. Il serait difficile de se former une juste idée des soins et des peines qu'il s'est donnés pour débrouiller nos titres et autres papiers ; il y employa tout un hiver, ayant eu pour cela permission d'entrer chaque jour au dépôt. Il concéda nos terres et seigneuries qui nous donnent aujourd'hui plus de rentes que nous n'en retirions ci-devant de France. Et tous ces services inappréciables nous ont été rendus sans autre intérêt de sa part que de satisfaire les inclinations d'un cœur qui aimait à faire du bien et à obliger; nous pouvons le regarder comme le Restaurateur de nos affaires temporelles. Nous ne nous sommes pas contentées de donner des larmes et des regrets à sa mémoire ; nous avons fait un service solennel avec une communion générale pour le repos de son âme. Quelques jours auparavant, nous avions récité l'office à neuf leçons. Puissions-nous trouver occasion d'être utiles à cette honorable famille ou à ses petits-enfants."

Nous éprouvons aussi du bonheur à reconnaître l'intérêt que porta à notre maison l'Hon. Juge Ol. Perrault, neveu de notre Mère St. F.-Xavier. Toujours prêt à nous aider dans la gestion de nos affaires, il nous a rendu en plusieurs occasions des services importants. Ses sentiments chrétiens percent bien dans les lignes suivantes. " Élever nos enfants dans la crainte du Seigneur,

disait-il écrivant à la Mère St. Henri, leur inculquer dès l'enfance les leçons qui conduisent à la pratique de la vertu ; tel a été notre plus doux emploi, et rien n'est si flatteur pour nous que de recevoir l'approbation de votre respectable communauté qui, dans l'éducation de mes (1) filles, a si essentiellement coopéré à cet heureux résultat." En date du 27 mai 1812, les Annales disent : " Il a plu à son Excellence de nommer comme Juge de la cour du Banc du Roi, pour le district de Québec, M. Olivier Perrault, en remplacement de M. P. Amable de Bonne qui a résigné. L'élévation de M. Perrault a rempli de joie tous ses concitoyens, qui connaissent son attachement inviolable à son roi et l'édification de sa piété dans les plus petites pratiques de notre sainte Religion. Il a été notre (2) avocat l'espace de huit ans, et près de cinq ans

(1) L'Hon. Juge Olivier Perrault décéda le 19 mars 1827; sa veuve Mme. Louise Taschereau ne lui survécut que trois mois. " Nous perdons en elle, dit le Récit, une amie intime et sincère qui, après avoir reçu son éducation à notre Monastère, nous a fait honneur par la conduite régulière et vertueuse qu'elle a su tenir au centre du grand monde, et par l'éducation chrétienne qu'elle a donnée à ses enfants. Son fils est âgé d'environ 20 ans; de ses quatre filles, les deux aînées, Dlles. Louise et Claire, ont terminé ici leur éducation ; la troisième, Julie, qui n'a pas douze ans, est actuellement à notre pensionnat où elle fait très-bien et promet beaucoup ; la quatrième, Susanne n'est âgée que de 7 ans." Les Dlles. Perrault devinrent mesdames E. B. Lindsay, Chs. Duchesnay, Elz. Duchesnay et R. Kimber. Dès le 24 déc. 1837, les Annales pleuraient la mort de Mme. Lindsay, qui désira être inhumée dans notre église. Huit mois plus tard s'éteignait sa sœur cadette, et le 21 août 1838, notre église se revêtait de nouveau de voiles funèbres et accueillait avec toutes les sympathies de l'amitié la plus sincère, les restes mortels de Mme. Elzéar Duchesnay (Dlle. Julie Perrault), qui avait voulu reposer auprès de sa sœur Louise, sous les suffrages ardents de ses anciennes maîtresses. Il n'est pas nécessaire de dire avec quelle cordialité la communauté reçoit et instruit les petites-filles de M. Gabriel Taschereau, cet ancien ami et bienfaiteur, dont la postérité s'est unie à des familles déjà bien connues au Monastère. Le fils unique du Juge Perrault a épousé Mlle de Montenach.

(2) M. Louis Moquin, digne intermédiaire entre MM. Perrault et Caron, fut avocat de la communauté jusqu'en 1825, époque où il mourut âgé seulement de 33 ans. De grandes démonstrations eurent

sans vouloir recevoir d'honoraires, quoique nos affaires fussent alors des plus épineuses. Il nous a indiqué à sa place M. Caron comme le plus propre à lui succéder, et veut bien nous faire la grâce de continuer d'être notre conseiller." L'Hon. Joseph N. Bossé est l'avocat de la communauté depuis 1853. Nous ne laisserons pas échapper ici l'occasion de souscrire de nouveau à ces témoignages, rendus à la probité et à la religion des honorables citoyens qui se sont trouvés en rapport étroit avec notre maison, soit comme médecins, soit comme procureurs, soit comme notaires de la communauté. S'il nous était permis d'anticiper le rapport des Annales nous pourrions dès maintenant rendre aux successeurs actuels le même hommage qu'à leurs devanciers. Qu'il nous suffise de joindre aux noms déjà cités dans cet ouvrage ceux de MM. les notaires Planté et Bélanger, remplacés aujourd'hui par MM. E. B. Lindsay et Alexandre LeMoine.

Il n'est pas nécessaire de dire que nous avons eu la jouissance de donner l'éducation aux enfants et petits-enfants de ces citoyens aussi honorables que dévoués.

Un autre frère de la Mère St. François-Xavier, résidant à Paris, et mort en 1821, prit un grand intérêt à nos affaires de France. Quelques extraits de sa correspondance montreront qu'il était digne de sa famille.

" Paris, 26 fév. 1803.—Vos lettres, ma chère Xavier, m'ont été fidèlement remises......Si je suis encore éloigné du doux moment de me rapprocher de vous, que nos lettres soient pour nous tous une consolation puissante. Les vôtres, ma chère Sœur, font

lieu à ses funérailles auxquelles assistèrent, selon les Annales, " son honneur le Grand Juge de la province, MM. les Juges du district de Québec etc. etc. Avant de se séparer du barreau, M. le Grand Juge a fait un petit discours pathétique, où il a rappelé les qualités éminentes du défunt....terminant par ce trait saillant de son caractère, savoir: que M. Moquin n'avait jamais voulu prendre une cause sans s'être assuré par les meilleures informations qu'elle était fondée en justice." Entrant pleinement dans les vieilles traditions du Monastère, nos avocats étaient alors plutôt avocats consultants qu'avocats plaidants : comme nous l'avons déjà donné à entendre, c'est surtout depuis 1830 qu'il a fallu plaider et plaider souvent.

sur mon âme une impression que je ne saurais vous rendre, tant vos paroles ont de vérité et de naturel. Nos dangers sont passés, et nos consolations sont de nous retrouver. Mon frère vous dira en peu de mots les peines que nous avons eues pendant l'orage ; mais le Seigneur que vous servez avec tant de zèle a écouté vos prières, nos jours ont été préservés ; que ce soit donc pour mieux le servir et nous attacher plus fortement à son souvenir ! A bien réfléchir, la révolution de France doit être regardée comme un châtiment de la part de Dieu. Si nous voulons bien nous rappeler que son peuple d'Israël fut emmené captif par le roi Nabuchodonosor à Babylone, que le roi Cyrus, après 70 ans de captivité, le renvoya pour rétablir la cité et le temple de Jérusalem : nous y trouverons l'image du retour de l'Eglise en France. Il faut avoir été dans ces temps de calamité privé du culte le plus saint, avoir vu le paganisme remplacer la divinité, pour goûter le bonheur de la religion et s'y rattacher fortement. Tel est le temps de l'idolâtrie que nous avons vu renaître ! réflexions qui occupent toutes mes pensées et sur lesquelles je médite de plus en plus.

" J'ai vu, ma chère Dépositaire, l'homme d'affaires dont vous me parlez......Je ne vois autre chose que de faire réclamer par l'Angleterre au gouvernement de France......

" Je vous aime non-seulement comme ma sœur, mais comme une religieuse dont je respecte la sainteté de l'état et les vertus ; c'est à ce titre que je vous prie de recevoir un trésor inestimable : la *sentence de condamnation de N. S. J.-C.* Je l'ai reçue dans la Révolution des mains d'un grand vicaire du diocèse, homme saint dans son ministère. Cette pièce qui peut être regardée comme une des plus saintes, devra être mise sous verre et déposée dans le lieu de vos retraites. Ce trésor ne doit pas être connu en Canada et ne peut être confié à tout le monde. Je ne doute point que cette relique si précieuse ne fasse l'objet de votre dévotion...... Je te remercie bien sincèrement, ma bonne Sœur, de ce que tu me dis de si tendre et de si aimable pour ma chère femme. Elle t'écrit elle-même pour te témoigner sa reconnaissance......"

De Mme. Taschereau : " Paris, ce 3 mars 1803.—Ma chère et bien-aimée Sœur,—Je suis pénétrée de la plus vive reconnaissance de tout ce que vous voulez bien m'adresser d'honnête et d'agréa-

ble. Il me faudrait votre plume, pour exprimer avec autant de grâce combien je ressens votre tendresse pour un frère si chéri de votre part et de toute sa famille, devenu mon époux. Il partage bien sincèrement avec moi cette amitié qui n'a pu s'altérer un instant envers les siens propres; c'est une justice que vous lui rendez de l'aimer. Son attachement est aussi vrai que loyal. Sa tendresse pour vous, mon aimable Sœur, s'épanche dans mon sein; je la partage, et je me trouve l'épouse la plus heureuse de me voir unie à une famille aussi respectable et estimable. Voilà, ma tendre Sœur, ce que je puis dire de consolant à l'égard d'un mari qui m'aime autant qu'il vous chérit. Notre bonheur serait commun si nous avions celui de partager notre séjour auprès de vous; c'est ce qui occupe toutes nos pensées; l'exécution en est réservée à la Providence. Je vous prie de recevoir et de faire agréer à nos chères sœurs et à notre cher frère, dont l'amitié nous est si connue dans tous leurs écrits, les souhaits et les vœux que j'adresse au Seigneur pour votre conservation. Ce sont les senti- d'une sœur qui vous aime, vous estime et vous embrasse du meilleur de son cœur.—M. Taschereau."

" Thyais, 7 mars 1818.—Mon cœur se réjouit, ma chère Xavier, à la vue de vos lettres, qui font sur l'esprit de ma femme une impression si profonde que ses larmes coulent en les lisant. Elle déclare que si elle pouvait être en Canada, elle habiterait votre communauté, inséparable de vous-même. Je retrouve une sœur morte pour le monde, mais vivante pour sa famille. C'est ainsi que nos écrits adoucissent la rigueur de nos privations, de nos peines. Je jouis par la pensée de votre présence, de celle de la bonne sœur Marie qui, quoique très-âgée, est toujours jeune à notre mémoire et à notre reconnaissance. Ma joie est de lui écrire, et de rappeler ces jours d'enfance cimentés de notre amitié, qui nous fait oublier nos (1) âges, et nous fait vivre dans l'heureux espoir de nous conserver éternellement se sentiment fraternel. Je rappelle la sœur Claire avec qui je communique également. Et c'est ainsi que de loin que je suis, je me vois tout-à-coup transporté en

(1) En mars 1817, ce tendre et bon frère écrivait:...."A l'âge de 75 ans....après 56 ans d'absence...."

Canada, voyage de long cours qui s'abrége en présence de nos esprits.

" Je veille toujours, ma chère Sœur, au moment favorable de réclamer les intérêts de votre communauté......Je vois M. Desjardins de temps à autre et me concerterai toujours avec lui...... En travaillant pour la famille des d'Eschambault, je travaille pour vous-mêmes. M. l'abbé Desjardins, qui a dû vous écrire, vous aura dit que nous avons déjeuné ensemble chez lui, et que nous nous sommes beaucoup entretenus de la Mère St.-Xavier et de la famille. Je lui ai fait connaître un songe que je rapporte à M. Perrault, qui est arrivé à la mort de notre cher frère dont j'ignorais alors le décès. Il me vanta beaucoup son mérite. Dieu veuille que la famille soit toujours en possession d'une vertu exemplaire, que j'apprécie dans l'exemple que donnent Mme. Perrault et son mari. M. Beauregard me fait de son côté l'éloge de Mme. Taschereau, douairière, qui jouit de l'estime des personnes distinguées dans Québec. C'est ainsi que je me ravive personnellement dans l'esprit de tous. Jouissez, ma chère Xavier, de l'amour qui vous anime envers le Seigneur ; c'est dans sa bienfaisante Providence que vous embrasse votre frère."

Par le rapprochement des notices, dans cet espace de près de deux siècles, nos lectrices ont sans doute remarqué qu'il meurt plus de jeunes sujets dans la dernière époque que dans la première. Ce résultat viendrait-il du (1) changement de régime depuis la conquête? les vins français, les pruneaux et les raisins, les fruits secs au repas du soir......seraient-ils plus favorables à la longévité que les breuvages tels que le thé et le café......? A d'autres que nous à résoudre cette question. Une chose que nous croyons

(1) Les anciens Canadiens doivent avoir beaucoup souffert de ce changement. Notre Annaliste écrivait en 1776: " Le carême cette année a été mieux soutenu, ayant eu du vin, ce dont nous étions privées depuis que nous sommes sous le gouvernement anglais. Le meilleur marché, qui était auparavant $30 ou 180 liv. la barrique, est de 360 livres depuis les guerres." (Tout le monde sait que les vins français n'étaient pas ces vins frelatés en usage de nos jours). Nous ferons remarquer que deux repas par jour suffisaient autrefois au soutien

avoir constatée c'est que vu "l'affaiblissement général des santés" dont on se plaint très-fréquemment dans le monde même, on devint au Monastère plus facile à admettre des sujets d'un tempérament faible et délicat. Il ressortirait alors que le bonheur de mourir en religion serait étendu à un plus grand nombre d'âmes pieuses, ce qui certainement ne paraîtra un mal à qui que ce soit. La chose du reste a été bien des fois résolue et décidée par les parties intéressées, dans le sens que nous l'expliquons. Que de fois en effet n'avons-nous pas béni le divin Époux avec ces âmes angéliques, destinées par le ciel à ne jamais connaître les grandes préoccupations de la vie, ni la pesanteur et la responsabilité du gouvernement! Comme elles se réjouissaient de la faveur insigne de mourir en religion, tandis que bien d'autres de leur âge ne quittaient une vie de plaisirs mondains et d'inutilités qu'à regret, qu'entraînées par l'appel impérieux de la maladie.

Si c'est là un contraste, il est tout en faveur de l'épouse du Christ. Le saint vieillard Siméon était sur le déclin de la vie quand il lui fut donné de prononcer son *Nunc dimittis;* mais en Religion, le cantique se peut chanter à tout âge, car dès le jour bienheureux de la profession, l'âme n'a-t-elle pas tressailli d'une joie inexprimable en Dieu son Sauveur et son Époux, quand elle s'est écriée: "Je l'ai vu, je l'ai aimé, j'ai cru en lui et je fais mes délices de son amour?" Oh! si nous osions lever le voile que nous avons résolu de tenir suspendu sur nos contemporains, nous transcririons ici ces lettres tout imprégnées d'amour divin, envoyées par de jeunes sœurs mourantes à leurs parents; nous citerions de ces paroles séraphiques sur le ciel, échappées de ces jeunes poitrines déjà épuisées et desséchées. O puissance de la grâce! O miséricorde de Dieu, qui appelle si vite à la récompense!

d'une longue existence, et que ce n'est que depuis environ 80 ans que malgré l'addition du déjeuner et la diminution des abstinences, les santés en général sont plus faibles et les vies plus courtes. Dans le monde, le dépérissement dans les santés proviendrait-il des mêmes causes?....Nous aimerions à voir plus connues les "Lettres de la Vén. Mère de l'Incarnation," où elle parle de la salubrité de notre climat et du genre de vie des habitants de la colonie, qui ne mouraient que de vieillesse ou par accident, rarement par maladie.

Quels sont donc les parents chrétiens qui voudraient que leurs enfants si chères ne fussent pas mortes en religion, qu'elles fussent mortes dans leurs familles, comme leurs frères ou leurs sœurs, comme tant d'autres jeunes filles que tous les jours la mort moissonne ?......Malgré la douleur poignante qui nous saisissait nous-mêmes en voyant nous laisser des âmes aussi bien faites, nous nous disions : Eh bien ! oui ; qu'elles jouissent dès à présent du Dieu de leur cœur, et qu'elles fassent descendre des bénédictions sur leurs Mères, sur la maison qui les a ainsi formées à la piété !

Avant de clore ces Notices, écrites dans l'entraînement de la piété filiale la plus méritée, et sous les impressions les plus fortes de la reconnaissance, nous dirons de nouveau que chaque sujet amené ici par la Providence nous a apparu avec le caractère d'une mission spéciale. Tour à tour, nous avons vu des nonagénaires, des octogénaires, des septuagénaires ; nous en avons vu au milieu de la carrière et dans la vigueur de la course ; nous en avons vu quelques-unes à la fleur de l'âge et en apparence à leur début au service de Dieu : cependant, toutes nous ont semblé avoir rempli et complété leur mission, malgré la différence des termes. Prismes lumineux préparés de la main du Seigneur pour briller autour du tabernacle sacré où lui-même il réside, chacune paraissait refléter quelque rayon de ces premiers feux, allumés au cœur de Dieu même, par nos saintes et bien-aimées Fondatrices.

M. Charles Ste.-Foi, parlant des familles religieuses " où l'esprit de J. C. et de l'Église s'est versé plus abondamment, où la sève divine du Christianisme s'est maintenue plus fraîche et plus puissante," dit qu'elles " forment en quelque sorte l'aristocratie du bon Dieu, parce qu'elles renoncent volontairement à tous les biens de la terre pour s'attacher uniquement à lui......Dans les races bien conservées, continue l'auteur en développant la même pensée, on peut distinguer souvent, jusque dans les derniers rejetons, l'air et les traits de leurs aïeux ; ainsi, dans les congrégations religieuses restées fidèles à leur vocation, on reconnaît encore, après de longs siècles, dans les membres qui les composent, l'esprit de leur fondateur, et cet air de famille qui les distingue de toutes les autres." Quel devoir donc pour la famille virginale qui habite aujourd'hui ces murs séculaires ! quel héritage à conserver intact

et à transmettre à la génération qui suivra ! A l'époque où nous sommes de cette Histoire (1825), cent cinquante-huit (1) religieuses sont passées de ce Monastère au ciel ; après avoir aimé et suivi Jésus sur la terre, elles sont, nous n'en doutons pas, allées le posséder et jouir de lui dans sa gloire. Chaque fois que nous nous remettons devant les yeux ce que les biographes du temps, témoins intimes de leurs vertus, nous ont transmis de ces chères devancières, nous ne pouvons que dire avec émotion et pleines de confiance dans leur intercession auprès de Dieu : Telles soient toujours les filles de MARIE DE L'INCARNATION !

Liste des Religieuses composant la Communauté en 1825.

Rév. Mère Marie-Marg. Blais de St. Pierre, âgée de 76 *ans*
" " *M. Amable Dubé de St. Ignace*.......... 74 "
" " *Marie-Archange Panet de St. Bernard.* 65 "
" " *Marie-Françoise Panet de St. Jacques.* 61 "
" " *Marie-Louise Rouleau de St. Michel*... 66 "
" " *Elisabeth Giroux des Anges*............... 57 "
" " *Julie Berthelot de St. Joseph*............ 59 "
" " *Genev. Berthelot de St. Frs. d'Assise*... 60 "
" " *Angélique-Judith de la Ferrière de Ste. Marie*................................. 51 "
" " *Marie-Louise McLaughlin de St. Henri.* 45 "
" " *Louise-Olive Roy de St. Paul*........... 47 "
" " *Marie-Françoise Aubin de St. Antoine.* 41 "
" " *M. Marg. Elisabeth Coutant de Ste. Anne* 49 "
" " *Marie-Thérèse Oneille de Ste. Catherine* 39 "
" " *Marie-Louise Oneille de Ste. Gertrude*... 39 "
" " *Marie-Angélique Viens de St. Jean Chrysostome*........................... 41 "
" " *Marie-Thérèse Le Bossu de Ste. Claire.* 34 "
" " *Genev. McKutcheon de Ste. Hélène*...... 36 "
" " *Sophie-Rose Fisette de Ste. Elisabeth*... 34 "

(1) Sur les 158 religieuses mortes de 1639 à 1825, cent douze étaient des religieuses de chœur.

"	"	*Marguerite Cuddy de St. Athanase......*	33	"
"	"	*Marie-Angèle Morin de Ste. Pélagie....*	30	"
"	"	*Marie-Marg. Boissonnault de Ste. Monique......................*	35	"
"	"	*Adelaïde Plante de St. Gabriel...........*	29	"
"	"	*M. Elis. Sédilau dit Montreuil de St. Augustin..............................*	38	"
"	"	*Catherine Couture de Ste. Ursule......*	29	"
"	"	*Catherine Côté de Ste. Agnès...........*	29	"
"	"	*Marie-Archange Point de Ste. Madeleine.*	24	"
"	"	*Marie-Lse. Bourbeau de St. Stanislas...*	30	"
"	"	*Marie-Julie Painchaud de St. Frs. de Borgia..............................*	26	"
"	"	*Isabella McDonell de St. André.........*	29	"
"	"	*Marg. Perrault de Ste. Agathe..........*	21	"
"	"	*Marie-Louise Blais de Ste. Thérèse.....*	24	"
"	"	*Cécile O'Conway de l'Incarnation......*	37	"

Religieuses Converses.

Sœur	*M. Ang. Rousseau de Ste. Marthe, âgée de*	76	*ans*
"	*Genev. Lacroix de St. Nicolas..................*	45	"
"	*Françoise Leclaire de St. Alexis..............*	49	"
"	*M. Judith Bilodeau de Ste. Rose...........*	40	"
"	*Thérèse Couture de St. Denis..................*	34	"
"	*Madeleine Boulé de St. Frs. Régis..........*	43	"
"	*Marie-Anne Brière de St. Ambroise........*	29	"
"	*Marie Nolette de Ste. Croix......................*	27	"
"	*Cécile Noël de Ste. Marguerite...............*	27	"
"	*Marie-Lefèvre de St. Claude...................*	29	"
"	*Marie Ratté de Ste. Geneviève ....*	26	"
"	*M. Françoise Fournier de St. Clément........*	29	"
"	*Modeste Gagnon de Ste. Thècle...............*	23	"

CHAPITRE III.

Le Pensionnat au XIXe siècle.

Réveil de l'Éducation—Liste de la plupart des élèves de 1800 à 1820—Une Élue du Seigneur—Liste des élèves continuée de 1820 à 1840—L'Éducation sous sa forme actuelle—Dernière liste d'élèves—Un second Fondateur—Conclusion.



ES entraves apportées au mouvement intellectuel de la colonie, à l'égard des catholiques, subsistaient toujours malgré le développement que prenait la population. Il semble que les Canadiens aient évité de réclamer, de crainte de donner lieu à de nouvelles combinaisons de la nature de celles dont ils avaient failli être victimes, en 1789 et 1801. Cependant, les gardiens séculaires du flambeau sacré de l'éducation, les membres du clergé, ne sommeillaient pas. Mgr. Plessis, qui devait aller plaider la cause de son peuple en Europe, ne pouvait manquer d'appuyer du poids de sa parole les sourds murmures de ses ouailles, et l'on nous paraît ici avoir comme attendu, pour agir, l'issue de ses conférences avec les Ministres; car dès l'été de 1821, dit le Récit, " s'érigeait une société pour l'éducation de la jeunesse catholique sous le nom de Société d'Éducation du district de Québec, dont on pria son excellence le Gouverneur en chef de vouloir bien accepter le patronage. Son Excellence accéda à cette instante demande." Aussitôt d'honorables laïques furent mis en avant dans " cette utile société, si précieuse et si importante pour le bien de la Religion." Comme président figurait M. J. F. Perrault; vice-présidents, M. J. Planté, notaire et messire Jér. Demers, prêtre du Séminaire; secrétaire, M. Ls. Lagueux; trésorier, M. Chs. Lagueux. Parmi ce comité composé de 21 membres se trouvaient Messire J. Signay, curé de

Québec, MM. Henri Hudon, Lefebvre et Ths. Maguire, prêtres. Tel était le point de départ du mouvement qui, 60 ans après la séparation de l'ancienne France, allait amener une véritable renaissance parmi nos populations catholiques. On remarquera que ce fut dans les années suivantes que furent fondés, ou mieux organisés, la plupart des colléges canadiens qui font aujourd'hui la gloire de notre pays. Le Monastère n'était pas resté indifférent au réveil de cette nouvelle ère. Nos lectrices ont vu que vers 1800, le nombre des élèves pensionnaires avait sensiblement diminué ; on regrettait le peu de temps que les élèves en général passaient aux classes, où d'ordinaire elles venaient à l'âge de 11 à 12 ans ; aussi toute l'attention se portait-elle vers la doctrine chrétienne. Il valait mieux sans doute former solidement l'esprit dans la vaste science de la doctrine chrétienne, que de donner un vernis qui eût moins voilé le défaut de connaissances, que gâté l'esprit par une fausse science et de vaines prétentions.

Mais envisagé au point de vue du développement des études, un tel état de choses n'était guère propre à le favoriser. D'ailleurs, à l'intérieur du Monastère existait un obstacle bien plus réel, dans l'impérieuse nécessité de pourvoir à sa subsistance par le travail des mains et ses propres industries. On ne connaissait pas alors la magique puissance d'un bazar, d'une loterie. Il serait superflu d'ajouter, à ce sujet, de longues réflexions ; ce n'est pas d'aujourd'hui que nos lectrices saisissent l'importance, pour une communauté enseignante, d'être pourvue, non pas de la surabondance, mais d'un honnête nécessaire, qui laisse la liberté de vaquer tout entière à ses fonctions. Malheureusement, nos Mères, au commencement du 19e siècle, n'eurent pas ce nécessaire si indispensable. Que ne nous a-t-on pas dit du travail manuel, des veilles prolongées des maîtresses mêmes qui tout le jour avaient dû se livrer à l'enseignement, et cela, dans le but de pouvoir, sans endetter la maison, se procurer des meubles nécessaires aux classes ou favorables aux nouvelles études. Cet obstacle retarda grandement le mouvement progressif. Mais sous le rapport des livres, quel surcroît d'embarras dans la marche de l'éducation ! Les traités en langue anglaise s'obtenaient assez facilement ; mais cette langue était alors peu connue des élèves canadiennes, et elles se

trouvaient par là comme exclues de certaines études plus relevées. La Providence se chargea enfin d'obvier à cette difficulté. Hâtons-nous ici de nommer le savant abbé (1) J. Holmes, qui imprima à l'éducation, surtout dans le district de Québec, un élan prodigieux, et qui nous rendit, à nous en particulier, de si grands services. Homme d'ardeur et de ressources, il marcha en avant pour aplanir les difficultés, et s'occupa tout d'abord des livres de classe; il eut bientôt levé les obstacles, soit en obtenant une réduction considérable sur les droits de douane pour l'importation des livres de France, soit en faisant imprimer dans le pays différents traités des plus utiles, soit en rédigeant lui-même des ouvrages du premier mérite. Cependant, ce grand mouvement ne s'opérait dans nos colléges mêmes que vers 1830; étudions de plus près comment au Monastère l'on traversa l'époque antérieure.

La Providence avait envoyé à cette maison sur la fin du siècle, des sujets qui, sans vouloir trop devancer leur époque, travaillaient à en accélérer les progrès. Sans bruit, la Mère St. Augustin initiait quelques jeunes religieuses aux branches dont on allait bientôt demander l'enseignement; d'un autre côté, la Mère St. Henri, mise à la tête du noviciat, faisait tous les efforts imaginables pour hausser le niveau des études; d'un esprit élevé, d'un cœur courageux, elle entrait parfaitement dans les vues de ses frères, surtout du Dr. McLaughlin, homme de talents supérieurs qui, de Paris, lui écrivait sur l'éducation des lettres d'un grand

(1) Vers 1831, M. l'abbé Holmes, Préfet des Etudes au séminaire de Québec, faisait imprimer l'Histoire Ancienne, l'Histoire Romaine, l'Arithmétique de Bouthillier, la Grammaire française de Lhomond; à sa suggestion, le savant et vénérable M. Jérôme Demers G. V., Supérieur du Séminaire laissait imprimer ses *Institutiones Philosophicæ*. C'est M. Holmes qui a introduit l'étude du Grec, de la Géologie, de la Minéralogie; il a composé la Géographie Moderne, vol. de 400 pages, qui a été louée par des autorités très-compétentes en Europe. M. Holmes est l'auteur des admirables Conférences de N. D. de Québec, prêchées durant l'Avent et le Carême de 1848-49. Nous dirons plus tard nos autres obligations à M. l'abbé Holmes. Qu'il suffise d'ajouter qu'il nous confia cinq de ses sœurs élevées comme lui dans le protestantisme, qui sont devenues catholiques, et dont une est membre de notre communauté.

sens et des plus propres à soutenir son ardeur. La Mère Ste. Ursule favorisait de toutes ses forces cette renaissance désirable. On se ferait difficilement une idée des efforts qu'il a fallu faire pour amener les choses au point où elles sont aujourd'hui. Ce travail patient, mais aussi sûr que constant, est indiqué ci et là dans les Annales. On lit en 1810 : " Notre pensionnat est nombreux depuis quelques années; nous avons même été obligées l'année dernière de réparer la seconde classe et les deux dortoirs ainsi que le réfectoire." En 1815, Mgr. Plessis réglait différents points, " afin de donner aux novices le temps d'étudier avec plus de soin différentes branches telles que *géographie*, *grammaire française*, *grammaire anglaise*, etc., branches qu'il faut maintenant enseigner à nos élèves dont le nombre passe 60. Ces branches servent d'appât pour attirer les enfants à nos classes, et nous donnent le moyen de les former au christianisme."—" Notre pensionnat augmente d'année en année, écrivait de nouveau l'Annaliste en 1822 ; il monte à la fin de celle-ci à plus de 80 élèves." En 1825 : " Nous avons réussi à mettre nos classes sur le pied de la règle, c-à-d. par graduation. Cela nous a obligées de mêler les demi-pensionnaires avec les pensionnaires selon leur capacité, mais seulement pour le temps des exercices ; leur recréations se font dans des départements séparés. Les nouvelles branches ajoutées cette année sont : l'Histoire avec explication et la traduction des langues française et anglaise."

Les élèves demi-pensionnaires, dont l'admission régulière date de l'année 1800, avaient contribué à diminuer le nombre des pensionnaires. Elles avaient eu une classe entièrement séparée, antérieurement à la fusion mentionnée ci-dessus. Cet état de choses continua jusqu'à la construction du pensionnat actuel, en 1854. Elles sont maintenant dans des localités tout-à-fait distinctes, et sous des maîtresses particulières, mais, la musique exceptée, elles suivent le même cours d'études que les élèves internes.

Quant à l'externat, il continua toujours d'être très-nombreux. Il se composa exclusivement d'élèves canadiennes jusqu'en 1820, où " à la demande du curé de Québec (M. J. Signay), nous reçûmes 60 filles irlandaises. Elles sont toutes catholiques. Elles viennent une fois le jour et sont en classe depuis 11 h. jusqu'à 1

heure (temps où les classes se trouvaient libres par la sortie des élèves canadiennes). On leur enseigne le catéchisme et les prières en anglais ; on leur apprend aussi à lire, à travailler. Nous nourrissons les plus pauvres. Nous en usons ainsi afin de conserver la foi à ces pauvres enfants en les empêchant d'aller aux écoles anglaises, où on les oblige d'apprendre le catéchisme protestant." C'est à la même époque que l'on commença le catéchisme du dimanche en faveur " des petites filles de la paroisse, pour éviter la réunion des enfants des deux sexes." C'est en date du mois de février 1824, que fut régulièrement organisée la classe anglaise de l'externat. " Le 1 février, sur un exposé de Mgr., toujours attentif au salut de ses ouailles, il fut unaniment résolu en chapitre d'organiser une 3e classe à l'externat en faveur des pauvres petites Irlandaises, qui malheureusement vont aux écoles protestantes. Mgr. a été charmé de notre décision et a aussitôt envoyé £10 pour avoir un poële. L'école s'est ouverte le 19 du même mois et les écolières sont déjà au nombre de 72. Mgr. leur a fait l'honneur de venir les visiter dans leur classe ainsi que les Canadiennes, les exhortant à nous donner des preuves de leur reconnaissance par leur docilité et leur application."

Mais revenons à notre pensionnat, où le mouvement, selon les Annales, allait toujours croissant, tellement qu'en 1829, " vu l'augmentation du pensionnat, le nombre des religieuses n'ayant pas augmenté en proportion, on abandonna l'art de la dorerie, changeant cet appartement en classe pour les élèves." Nos lectrices verront plus loin en quelle organisation complète allaient se transformer toutes ces améliorations. Mais ce que nous devons dès à présent leur faire remarquer, c'est qu'à l'époque la moins favorable, l'éducation proprement dite, la culture du cœur et la formation des mœurs, n'ont jamais souffert. " La forte éducation des générations naissantes, dit Mgr. Dupanloup, peut toujours puissamment contribuer à tout relever, à tout sauver." Or, n'est-ce pas par l'élément religieux que l'éducation est éminemment forte ? L'éducation religieuse peut suppléer à l'autre, mais elle ne peut jamais être suppléée. Et qui peut dire l'influence salutaire exercée par ces jeunes cœurs en qui on s'appliquait, par dessus tout, comme ne cessent de le dire les Annales, à graver solidement les

principes chrétiens. Ajoutons que l'on savait même conserver ces grâces qui font le charme de la société, et qu'après avoir été l'ornement des fêtes monastiques, dont à plusieurs reprises nous avons donné la description, les jeunes filles allaient faire la joie et le bonheur de leurs familles, conservant ce maintien digne, que doivent soigneusement recueillir celles qui viennent après elles.

Nous ne rendrions pas justice aux aimables virtuoses qui nous donnent de si doux concerts, non-plus qu'à nos habiles dessinatrices, si nous ne leur tracions l'origine de ces deux branches si bien connues aujourd'hui. Nos lectrices savent que l'entrain des fêtes ne date pas de notre siècle. Cependant, c'est au respectable M. Daulé que le Monastère doit l'introduction du chant des cantiques au chœur. En 1813, la St. Augustin et la Ste. Ursule se célébraient avec un éclat que l'on n'avait pas encore vu ; " à l'harmonie des voix se joignait le son de plusieurs instruments : flûtes, violons, fiffres, clarinettes ; et tout cela, ajoute l'Annaliste, à la plus grande gloire de Dieu et à l'honneur de nos glorieux patrons." Mais voici que le gai retentissement du clavecin va se mêler à toutes ces harmonies, et prêter un nouveau charme aux démonstrations si douces à la piété, à l'époque des fêtes solennelles, surtout dans cette incomparable nuit de (1) Noël, dont on célèbre encore si bien aujourd'hui les mystérieuses et divines splendeurs. C'est en 1820 que la communauté *acheta* son premier piano ; mais les Annales nous disent que " des leçons de piano se prenaient déjà depuis plusieurs années dans le parloir extérieur, sous la surveillance d'une religieuse, Mgr. ayant donné pour cela toutes les permissions requises." En 1824, les religieuses commencèrent à partager (2) l'enseignement de la musique, et depuis ce premier

(1) En 1788, Mgr. Hubert permit de dire la messe de minuit dans le chœur des religieuses, à cet autel de l'Enfant-Jésus que nous avons vu tant de fois resplendir des plus riches parures pour cette circonstance. Cette permission fut continuée jusq'en 1852. Dès 1821, on voit prêcher, à Noël, M. Jos. Aubry du Séminaire de Québec, si connu depuis au Monastère. Ce Monsieur, qui fut directeur de nos élèves pendant plusieurs années à partir de 1843, nous rendit de grands services, entre autres, il inaugura la retraite annuelle du pensionnat.

(2) Il n'y eut pas jusqu'à notre ancien contre-maître qui ne prît goût

pas, nos lectrices peuvent facilement calculer les progrès de l'art, soit pour le nombre et la variété des instruments, soit dans le développement du goût et le nombre aussi des amateurs. Nous sommes heureuse de rendre hommage au zèle de M. Glackmeyer (père de E. Glackmeyer, Ecr., N. P.), le plus ancien maître de musique dont il soit fait mention au Monastère, et à M. Codman (organiste de la cathédrale anglicane), dont plusieurs de nos maîtresses de musique actuelles ont reçu et mis à profit les leçons. C'est en 1836 que nous arrivait de Paris notre ancien orgue, gracieux présent du Dr. McLaughlin. La première cérémonie de profession qu'il embellit fut celle d'une des quatre nièces du donateur, religieuses en cette maison.

Le dessin fut aussi l'objet d'une attention spéciale, et aucun art d'agrément n'est à la vérité plus utile aux ouvrages de goût. Les broderies de nos anciennes Mères indiquent de grandes connaissances dans cet art; mais à partir de la conquête, on paraît l'avoir quelque peu négligé, les travaux de dorerie absorbant trop le temps des religieuses. La Mère St. Augustin vint raviver le goût du dessin, et la Mère J. Painchaud de St. F. de Borgia en fut la principale héritière. Ces dessins étaient surtout à l'aquarelle. Vers 1820, un peintre français donnait ici les premières leçons de paysages au crayon ainsi que de peinture à l'huile. Dans les années suivantes nous était adressé par l'évêque de Boston, Mgr. Fenwick, un peintre remarquable, M. Bowman, qui s'était converti, nous dit-on, en visitant la ville éternelle. Nos artistes cloîtrées prouvent encore aujourd'hui que ses leçons ne furent pas inutiles. Nous devons nommer aussi le colonel Colborne, célèbre amateur dont les paysages furent gravés en Angleterre, et qui prenait plaisir à encourager par tous les moyens le goût de nos élèves. Un artiste français qui passa plus tard à Québec, offrant en vente "des secrets merveilleux," donna l'essor à l'esprit ingénieux de nos jeunes sœurs, et

aux symphonies naissantes et ne voulût contribuer aux progrès de cette organisation philarmonique. Un nouvel instrument s'achetait en 1824, moyennant le profit du loyer du piano "dont il avait fait présent à la communauté, l'ayant lui-même reçu de M. Blanchet, prêtre."

leur fit inventer différentes combinaisons des plus utiles et du meilleur effet.

Les élèves du temps ne restèrent pas même étrangères à l'*art de l'architecture*, car dans une visite toute paternelle de l'année 1834, " Mgr. Signay désira qu'elles s'y appliquassent, nous envoyant dans ce but une série de cartes qu'il avait fait faire pour son collége." Cette étude, après le premier moment de surprise passé, put se faire de la manière la plus aimable, et la *série* nous explique la forme nouvelle donnée alors aux ornements dont on embellissait les compliments de fête, et qui véritablement sont d'un travail parfait. Les prémices furent dédiées à Sa Grandeur, " qui fut si enchanté du succès des élèves qu'il leur fit don d'une machine pneumatique, et M. Holmes fut invité à donner des leçons dans ce genre nouveau."

Cependant le Monastère se dilatait de toute part pour accueillir les élèves qui accouraient toujours plus nombreuses; l'aîle St. Augustin, en 1832, s'exhaussait d'un troisième étage, la maison des externes s'agrandissait en se renouvelant en 1836, et la nouvelle bâtisse, aîle Ste. Angèle, allait favoriser d'autres améliorations dont il sera parlé plus loin. Nous pensons avoir suffisamment initié nos lectrices aux différentes phases qui nous amènent aux développements des temps actuels. Il ne nous reste plus qu'à faire passer successivement sous leurs yeux les élèves intéressantes dont l'application et l'ardeur étaient si propres à promouvoir la renaissance; on aura à bien des reprises le plaisir de rencontrer de ces figures amies auxquelles on a donné les noms les plus doux, ou que l'on vénère encore dans le sentiment de la plus tendre affection. Pour les présenter dans leur véritable jour aux lectrices étrangères dont les yeux pourront rencontrer ces pages, nous emprunterons l'extrait suivant aux Mémoires sur l'Éducation en Canada de M. l'avocat D. P. Myrand, premier traducteur au Parlement Provincial. Après nous avoir dépeint les commencements " d'une institution à laquelle, dit-il, la colonie et surtout Québec doivent de si grands bienfaits," l'auteur cite le témoignage honorable des anciens missionnaires en faveur des élèves formées au Monastère, puis il ajoute: " En 1832,—près de deux siècles après le Père Le Jeune,—la Législature du Bas-Canada, prêtant à l'ancien couvent

des Ursulines (1) l'aide de la Province, pour le mettre en état de donner l'instruction à cette foule d'enfants qui frappaient en vain à sa porte, s'exprimait ainsi par la voix de la Chambre d'Assemblée : "Comme école de pension pour les jeunes Dlles., le couvent des Ursulines est universellement reconnu pour être un des meilleurs du pays. Les Dames se sont entièrement dévouées à l'éducation des jeunes filles, et elles ont en grande partie, par leur propre industrie, contribué dès les premières années de l'établissement du Canada, à former *les manières* et à graver dans leurs jeunes cœurs *une morale pure,* jointe à des *habitudes d'ordre et d'industrie* parmi les personnes de leur sexe en Canada,—et cela sans qu'elles aient jamais demandé aucun secours à la Législature." L'Hon. John Neilson répondant en avril 1833 aux remercîments de la communauté, disait : "Madame,......Le succès de la requête que j'ai eu l'honneur de présenter à la chambre d'assemblée pour ces Dames, n'est pas dû à mon zèle ; mais bien...... à la bonne éducation que vous donnez......à cette partie de la jeunesse dont la *bonne conduite* contribue le plus au bonheur de la société......" C'étaient toujours comme l'on voit des élèves dans le genre de celles que Mgr. Plessis, nous dit-on, se plaisait à recommander à l'estime et à la considération, lorsqu'il était consulté là-dessus par ceux qui avaient un parti à prendre, un choix à faire.

Nous donnerons d'abord la liste des élèves des vingt premières années, ajoutant à leurs noms celui qu'elles ont porté plus tard, quand nous avons pu nous renseigner là-dessus avec exactitude.

Liste des Élèves de 1800 à 1820.

Mlles. Dorothée Just, Mme. Van Felson (Hon. Juge Van Felson)—Deux demoiselles Drapeau, Mme. Garon et Mme.

(1) Les Ursulines, comptant sur l'indemnité qu'on leur promettait pour les anciens immeubles de France, avaient agrandi leur pensionnat, contractant une dette qu'elles ne pouvaient plus solder. Le vénéré M. J. Demers, du Séminaire, mérite une éternelle reconnaissance pour le zèle qu'il mit à nous obtenir un secours pécuniaire de la Législature. La communauté reçut, en mai 1833, la somme de £500. M. Demers fut directeur de nos élèves avant 1800, et jusqu'à la nomination de M. Langlois comme chapelain.

Kelly—Mlles. Josephte Samson. Françoise Lemoine. Louise Dickenson. Adélaïde Panet. Julie Dambourgès. Louise-Augusta (1) Fanning. Marg. Panet. Josephte La Lime, Mme. Clouet—Adélaïde Doucet. M. Anne Descormiers, Mme. F. X. Roy—Henriette Lindsay, Mme. de la Gorgendière—Mlles. Angèle Drapeau. Mad. Von Iffland. Marie Longmore. Hélène Graham. Mlle. Guéroute, Mme. Lemesurier—Mlles. Victoire Côte. Elis. Germain. U. Perrault, Mme. Buchanan (Dr.)—Thérèse Perrault, Mme. Bender (Dr. Bender)—Mlle. Adélaïde Baby. Catherine Baby. J. M. Oliva, Mme. L. Chaperon—Mlle. Angélique Cuvillier, Mme. Flack.—Mlle. J. Just, Mme. Glackmeyer—Mlles. Cath. Amiot. Marguerite Drolet. Hélène Satin. Julie Fortin. Anne Murdoch. Angèle Larivière, Mme. John Cannon—Deux Delles. Holmes, l'une Mme. Larue (Dr. Larue)—Mlles. Josephte Duval. Marie Kuhne. Franç. Sabrevois de Bleury, Mme. B. Beaubien—Mlle. M. Margte. D'Estimauville, Mme. Rolland (Hon. Juge Rolland)—Mlle. Genevieve Chrétien, Mme. G. Borne—Mlles. Charlotte Dupont. Marie Bulger. Josephte Stubenger. Geneviève Taché. Sophie Bouchette, Mme. Elliot, C. O.—Mlles. H. de Villers, Mme. Lortie. —Gen. Duchouquet. Julie Delage. Charlotte Stubenger. Luce Cuvillier, Mme. Hullet—Mlles. Agathe Romain. Sus. Phillips. Soph.

(1) Cette Dlle. était fille de son excellence le général Fanning, qui commandait les troupes stationnées dans les provinces du golfe St. Laurent. Très-instruite dans sa propre langue, elle vint faire au pensionnat un cours de français. De retour dans sa famille, elle adressait à la communauté ce témoignage de gratitude: « Révérende Mère,—Quoique je n'aie que peu d'instants pour préparer mes dépêches, je ne saurais laisser passer cette occasion si favorable sans vous adresser quelques lignes, afin de vous remercier ainsi que toutes les religieuses de votre extrême bonté envers moi, pendant que j'eus l'honneur d'être sous votre conduite; temps infiniment précieux pour moi et dont je ne perdrai jamais le souvenir. Veuillez présenter mes respects à toutes ces dames, particulièrement à la Mère Thérèse-Jésus, la Mère St. Jacques et la Mére St. Joseph....Puissiez-vous toutes, Mesdames, jouir longtemps d'une santé parfaite et d'un bonheur plus parfait encore! C'est le vœu de,—Votre toute dévouée et affectionnée etc. Louise-Auguste Fanning."

" Ile du Prince Edouard, 2 sept. 1800."

Séguin. Martha Cannon, Mme. Gordian Horan—Mlle. Gen. Parent Mme. Painchaud (Dr. J. Painchaud)—Mlles. Marie-Anne Martineau. Marie Casgrain. Mary Robisson, Mme. Hamilton—Mlles. Louise Dostie. Marie Numward. Mlle. Graham. Amélie Sabrevois de Bleury, Mme. P. de Boucherville—Mlles. Félicité Borne, R. U. Adélaïde Gauvreau, Mme. Dénéchaud—Mlles. Josephte Bédard. Thérèse Laviolette et Pélagie Maisonville, parentes de Mgr. Denault —Mlle. Henriette Denaut, Mme. Quesnel (Hon. Jules Quesnel)—Mlles. Eliz. Ouellet. M. J. D'Estimauville. Angélique Bouvet. Gillette Raby, Mme. F. Langlois—Ang. Fraser, Mme. Beaulieu —Mlles. Catherine Fortier. Madeleine Bedard. Mlle. Ang. Girard, Mme. F. De Foy—Mlles. Julie Jacobs. Catherine Séguin. Elizabeth Tran. Reine de Tonnancour. Reine Martineau. Sophie Marchand. Julie Raby, Mme. Chs. Langevin—Mlles. Geneviève Duberger. Mathilda Holland. Annette Ranvoyzé, Mme. Amiot—Mlles. Marie Anne Phillips. Maria Scott. Marguerite Carr. Sophie Amiot. Flore McDonald, de l'Isle du Prince Edouard, Mme. A. McDonell—Mlle. Drapeau, Mme. D'Estimauville—Mlles. Agathe Labrecque. Cath. Maure. Margt. Bailly, Mme. Morency—Marie Anne Bouthillier. Marie Boloé. Angèle Laperrière. Angélique Gosselin. Betsy Grant de Longueuil, Mme. de Montenach—Mlle. Amélie de Lusignan, Mme. Jos. Roy—Mlles Louise de LaGorgendière. Louise Gutké, Relig Urs. Marguerite Sauvageau. Marguerite Elie. Hélène Black. Léocadie D'Estimauville, Mme. Buie—Mlles. Marie Hall. Angélique Cugnet, Mme. Armstrong—Mlles. Marie Addison. Sophie Rocher. Geneviève Raby, Mme. Huot —Olive Doucette, Mme. R. Christie—Mlles. Susanne Phillips. Catherine Voyer, Mme. Burroughs—Mlle. Julienne Chinic, Mme. Cartier—Mlles. Mary Anne Hall. Marguerite McLaughlin, Mme. Talbot—Mlles. Sophia Scott. Angèle Bélanger, Mme. Abbeth. Mlles. Pélagie Fortier. Julie McLaughlin, Mme. Michaud—Mlles. Marguerite Guay. Marguerite Baby, Mme. Selby—Mlle. Sophie Lindsay, Mme. St. George—Mlles. Henriette Ross. Josephte Laliberté. Louise Gosselin. Antoinette Oneille. Lucie de Lusignan, Mme. G. Rankin (Dr.)—Ang. Nichols. Françoise Gutké, Mme. Holland—Mlle. Susanne Allison, Mme. Ph. Aubert de Gaspé —Mlles. Marguerite Robisson. Catherine Just, Mme. Lee—

Mlles. Rosalie Boucher. Marie Glasgow. Marguerite Glasgow. Louise Larue, Mme. Romain—Luce Drapeau, Mme. Casault—Mlles. Marguerite Girard. Emilie Ganery. Geneviève Dorion, Mme. Ebetson—Mlles. Jane Fraser. Rose Laliberté. Françoise Fillion. Elizabeth Ruelle, Mme. Measam—Mlles. Susanne Panet. Nancy Duval, Mme. Polette (Hon. Juge Polette)—Mlle. Rose Pélisson, Mme. Lépine—Mlles. Sophie Marceau. Henriette Laforme. Deux demoiselles Lagueux, Mme. Glackmeyer, Mme. Brunet—Deux demoiselles Doucet, l'une Mme. Delamare—Mlles. Josepte Rochette. Julie Fortier. Euphrosine Verrault, Mme. Vohl. —Mlle. Julie Laporte, Mme. Lépine.—Mlles. Adélaïde Tremblay. Catherine Nolan. Angèle McLaughlin, Mme. DeChêne—Mlles. Elizabeth Bégin. Marie Fortier. Marie Anne Fergusson. Julie Bruneau, Mme. Papineau (Hon. L. J. Papineau) (1)—Mlle. Perrault,

(1) Nous donnons d'après l' "Histoire Parlementaire du Bas-Canada par Robert Christie," la liste des Membres de la Chambre d'Assemblée élus en 1831 (14e Parlement), et aussi la liste des Membres du Conseil Législatif: on y trouvera, pensons-nous, le même intérêt que dans celle que nous avons publiée pour 1791—

Pour le comté de Bellechasse, Nicolas Boissonnault et A. N. Morin; Beauce, A. C. Taschereau et P. E. Taschereau; Dorchester, Louis Lagueux et H. J. Caldwell; Kamouraska, C. E. Casgrain et Amable Dionne; Lotbinière, Louis Méthot et J. R. I. Noël; L'Islet, J. C. Létourneau et J. B. Fortin; Montmorency, Philippe Panet; Ile d'Orléans, Frs. Quirouet et J. B. Cazeau; Portneuf, F. X. Larue et H. S. Huot; Rimouski, Français Corneau et Pascal Dumais; Saguenay, M. P. De Sales Laterrière et Isidore Bedard; Comté de Québec, John Neilson et Michel Clouet; Haute-Ville de Québec, A. Stuart et J. F. Duval; basse-ville de Québec, Thomas Lee et T. A. Young; Trois-Rivières, C. R. Ogden et P. B. Dumoulin; Champlain, P. A. Dorion et Olivier Trudel; Drummond, F. G. Heriot; Nicolet, Louis Bourdages et J. B. Proulx; St. Maurice, Pierre Bureau et Valère Guillet; Sherbrooke, C. F. H. Goodhue et Samuel Brooks; Yamaska, Charles De Montenac et Joseph Badeau; Acadie, Robert Hoyle et François Languedoc; Beauharnais, Charles Archambault et Jacob De Witt; Berthier, Jacques Deligny et Alexis Mousseau; Chambly, F. A. Quesnel et L. M. Viger; Laprairie, Austin Cuvillier et J. M. Raymond; Lachenaie, Chs. Courteau et J. M. Rochon; L'Assomption, Barthélemi Jolliette et Amable Eno dit Deschamps; Missiskoui, Ralph Taylor et

Mme. Muir—Mlle. Parent, R. Hop. Gén.—Mlles. Gillette d'Eschambault. Agathe Maheu. Marie Moffette. Charl. Marchand. Marguerite Fraser, Mme. T. Jones—Mlles. Marie Anne Wagner. Marie Lindsay, Mme. W. H. Lemoine—Mlle. Ann Fraser, Mme. Belair—Mlles. Luce McCarty. Hélène Thompson. Angélique Glackmeyer, Mme. Molt—Mlle. Charlotte de la Broquerie, Mme. Vassal—Mlles. Marie-Anne Baby. Angèle Laperrière. Marguerite Bélanger, Mme. Branconnier—Rose Fortier, Mme. Smith—Mlles. Françoise Lortie. Marguerite Gingras. Angélique de Bellerive. Catherine Cowan. Geneviève Burnet. Marie-Anne Bédard. Eliza Ahern. Marie Chinic. Geneviève McKutcheon R. U. Mlles. Marie Audy. Elizabeth Fergusson. Louise Langevin, Mme. J. Le Blond—Mlle. Marie-Anne Lépine, Mme. Rivet—Mlles. Marie-Anne Gauvreau. Olympe Perrault, Mme. Fortier

Stevens Baker; comté de Montréal, Jos. Valois et Jos. Perrault; quartier est de Montréal, Hughes Heney et J. Leslie; quartier ouest de Montréal, L. J. Papineau et John Fisher; Ottawa, Philemon Wright; Richelieu, R. de St. Ours et Jacques Dorion; Rouville, R. S. Bourdages et J. B. R. H. de Rouville; Stanstead, James Baxter et Ed. Peck; Shefford, P. H. Knowlton; St. Hyacinthe, Jean Dessaulles et L. R. Blanchard; Deux Montagnes, Jacques Labrie et W. H. Scott; Terrebonne, J. O. Turgeon et L. H. Lafontaine; Verchères, Pierre Amiot et X. Mailhot; Vaudreuil, Godefroy Beaudet et Alexis Demers; Sorel, Jonathan Wurtele; Gaspé, Robert Christie; Bonaventure, Edouard Thibodeau et John Gösset.

Conseil Législatif: Hon. Jonathan Sewell, Juge en chef du Bas-Canada, Orateur.

Hon. et très Rév. C. J. Stewart, lord évêque de Québec. Hon. Sir G. Pownall, Sir John Johnston, Roderick Mackenzie, L. R. C. de Léry, Charles de St. Ours, John Hale, John Richardson, John Caldwell, H. W. Ryland, James Cuthbert, Chs. W. Grant, P. D. Debartzch, M. H. Perceval, Ths. Coffin, Lewis Gugy, James Kerr, Edw. Bowen, W. B. Felton, Matthew Bell, John Forsyth, John Stewart, Toussaint Pothier, J. T. Taschereau. Peu de temps après, dit l'auteur cité, les personnes suivantes devinrent membres du Conseil Législatif: Hon. P. Saveuse de Beaujeu, D. B. Viger, Samuel Hatt, Louis Guy et George Moffat. Ce sont ces honorables personnages qui, en 1832, nous accordèrent l'aide pécuniaire que nous demandions à la Législature.

(Dr. Fortier)—Mlles. Sophie Lamontagne. Julie de Lagorgendière, Mme. Robertson, Mme. Frenette—Mlles. Adélaïde Bilodeau. Sophie Gobert. M. Boisvert. Adélaïde Chasseur. Catherine Lebel. Sophie Jacobs. Marguerite Bégin. Marguerite Cuddy, R. U.—Mlles. Marg., Cath. et Anne, filles du Col. McPherson—Mlle. El. Perrault, Mme. Martigny—Julie Oliva, Mme. Lindsay—Mlles. Henriette Amiot. E. Blumhart, Mme. Allaire (Dr. Allaire)—Mlles. Anne Maria Lenan. Maria Bolton. Angèle Bélanger. Catherine Fraser. Emilie Nichols. M. A. Lee. Martha Pollard. Sarah Jordan. Ang. de Bellefeuille. Félicité Guay. Jeanne Brière. Mary Irvine, Mme. Belleau—Mlles. Reine Pichette. Chl. Gobert, Mme. Bardy (Dr. Bardy)—Mlle. Chl. Drolet, Mme. Chabot—Mlles. Cath. Acain. Charl. Amiot. Madeleine Trudelle. Henriette Finlay. Mlle. Fox, Mme. Jefferey—Mlles. Marie Valin. Mary Ann Taylor. Marie Wilks. Flore Wilson, Mme. Couillard (Dr. Couillard)—Mlles. Marie Verrault. Marie Déguise. Justine Gagnon. Justine Dostie, Mme. Trudelle—Mlles. Archange Pelletier. Françoise Pichette. Marie Bowman. Marie Bougie, R. U.—Mgt. Grant. Emilie Turgeon, Mme. Mason—Rose Pelletier. Eliza Walsh. Marie-Anne Moreau. Thérèse Jobin. Margt. Galarneau. Emilie McGillis. Ann Wood. Luce Bruneau, Mme. de Lusignan —Mlles. Geneviève Aubin, R. U.—Mlle. Justine Casgrain, Mme. Beaubien (Dr. P. Beaubien)—Mlles. Françoise Fiset. Josephte Gagné. Luce Lamusique. Débora Crawford. Luce Chamberland (morte postulante)—Mlles. Hughes. Julie Vallée. Marie Turner. Agnes Crawford. Claire Barsalon. Adélaïde Valin. Eliza Wilson. Clarisse Boucher, Mme. Bourdages—Mlles. Geneviève Turgeon. Marguerite Cloutier. Marguerite Bedard. Josephte Monjon. Louise Delisle. Marie-Anne Lecourt. Louise Planté. Ann Munroe. Angèle Languedoc. Trois demoiselles Glasgow, filles du général Glasgow—Mlles. Mary Grey. Catherine Moraud. Mlle. McGillis, Mme. de Belva—Josephte Lamusique. Marie Cressé. Séraphine Chinic. Eliza Robin, Mme. J. LeBouthillier—Mlles. Mary O'Brien. Charlotte Vassal de Monviel, Mme. Thomas—Mlles. Félicité Morin. Henriette Débigaré. Soph. Bosqui. O. Fiset, Mme. Tardif—Mlles. Sus. Parent. Adelaïde Plante, R. U.—Mlles. Angé. Giroux. H. Fortier, Mme. Fortier—Mlle. Madeleine Gagnon, Mme.

Goudreau—Mlles. Geneviève Le Bourdais. Christine Wilson, Mme. Robisson. Bridget Kelly. Geneviève Boucher. Marie-Anne Chinic, Mme. Vézina—Mlles. Marie Cloutier. Louise Villeneuve. Emilie Ricard, Mme. Godin—Marie-Anne Fiset, Mme. Trépanier—Mlles. Julie Martin. Cath. Côte. Mlle. Cannon, Mme. D. Murray.—Mlles. Emilie Kuhne. Julie Defoy, Mme. Sauvageau—Mlles. Charlotte Grey. Luce Dumenil. Eliz. Moffette. Marie-Anne Millary. Lse. Simard. Charl. de Lanaudière.—M. Déguise, Mme. Burn—Mlle. Mathilde Duberger, Mme. Fraser (Dr.)—Mlles. Adél. Dorion. Jeanne Bedard. Marie-Anne Marceau. Amél. Perrault, morte à 14 ans—M. Bruce. Félicité Cloutier. Gen. Grant. M. Wood, Mme. Smily—Mlle. Marie Genest, Mme. P. Blais—Mlles. Mg. McLean. Adélaïde de La Gorgendière, Mme. Chs. Taschereau.—Thérèse Holmes d'Eschambault. Henriette Chandler. Susanne Langlois. Marie Bourré. Éléonore Belleau. Jessey McDonald, H. C. Reine Dubuc, Mme. Lacourcière—Sarah Sergent. Ann Kuhne. Marie Pageau. Des Anges Dion. Julie Duchesnay. Josephte Baby. Lse. Oliva, Mme. Panet (Hon. Ls. Panet)—Mlles. Marie Durocher. Marie Bédard. Rose Millary. Archange Goulet. Adélaïde Chamberland. Marie Turner. Marguerite Osborne. Henriette Boucher de LaBroquerie, Mme. Chs. Taché—Mlles. Louise Bardy. Charlotte Lépine. Marguerite Anne Hughes. Sophie Morency, Lady Taché (Sir E. P. Taché)—Mlles. Wilkie. B. Mercier. Mme. Laliberté—Mlles. Josephte Pepin. Marie Anne Gerald. Euphrosine Begin. Rose McLare. Marguerite Pageau. Josephte Desbarats, Mme. P. Sheppard—Mlle. Marie Lecomte, Mme. Déguise—Marguerite McDonald, H. C. Martha Patterson. Elizabeth Sergent. Julie Planté, Mme. G. Faribault—Mlles. Marie H. Wells. Ursule Drolet. Julie Measam, Mme. E. Chinic—Mlle. Soph. Duchesnay, Mme. B. C. Gugy—Mlles. Julie Painchaud. Rel. Urs. Louise Légaré, Mme. C. Defoy—Luce Belair. L. Adélaïde Belair. Catherine Sansfaçon. Madelaine Guay. Françoise Aubert. Marie-Anne Lecourt, Mme. Laviolette—Mlle. Charlotte Frémont, Mme. Brewer—Mlle. Begin, Rel. H. D.—Mlle. Susanne Glackmeyer, Mme. Duberger—Mlles. Ann McLean, Halifax. Marie Fleming. Anne Ross. Mathilde McCallum. Jeanne Darling. Mélanie Montour. Marguerite, Nancy et Marie Ross. Elisa-

beth Lavigueur. Marie Bédard. Françoise Marcotte. Lucie Hébert. Josephte L'Heureux. Louise Panet, Mme. Taschereau (Hon. J. J. Taschereau)—Mlles. M. Mason, R. H. D. Julie Faucher. Elisabeth Miller. Marie-Anne Brière. Adélaïde Delisle. Marguerite de Lachevrotière. Elisabeth Bréhaut, Mme. Hanson, (Col. Hanson)—Mlles. Nathalie Lamontagne. Lucie DeBlois—Mlles. Cairns. Cantin. Cowan. Catty—Mlles. Angélique Oneille. Marie-Anne Bedard. Marie M. Garneau, Mme. Blanchard—Jeanne de la Bruère. Marguerite Blumhart, Mme. Allaire, (Dr. Allaire). Hermine Frémont, Mme. Potet—Mlles. Jeannette Dunkinson. Henriette Abbeth. Reine de Tonnancour. Louise Légaré, Mme. C. Roy—Phébé Ross. Geneviève McCleve. Victoire Doucet, Mme. Trudeau—Mlle. Antoinette Doucet, Mme. Parent (Dr. Jos. Parent)—Mlles. Marguerite Vallerand. Hortense Fortier. Marie Rivard. Julie-Marie Langlois. Thersille Sivrac. Rose Von Iffland. Anne Herold, Mme. Douglas—Mlles. Julie Kuhne. Mary Herold, Mme. Bolton—Mlle. Emérencienne LeTellier. J. Gaulin, Mme. J. Lassiseraye—Mlle. Eliza Marrett, Mme. Massue (Hon. Ls. Massue)—Mlle. Julie Marrett, Mme. Bédard (Hon. Juge Elz. Bédard)—Mlles. Marie Faucher. Julie Arsmstrong. Isabelle Neilson. Angélique Bouthillier, Mme. Eus. Cartier—Mlles. Rose Chamberland. Marguerite Cérat. Marguerite Xanter. Justine Garneau. Angélique Giroux. S. Guéroute, Mme. N. Duchesnay—Mlle. Monique Baby, Mme. Young—Mlles. Adélaïde Monier. Luce Hamel. Louise Vocelle. Marie Caddy. Rose Lehoulier. Elisabeth Jomphre. Adélaïde Bois. M. Willings. Mlles. Véronique Blais. Jeanne O'Hara. Marie Ann Reeves. Ursule Débigaré, Mme. Laurancelle—Mlles. Anne Duval. Julie Watters. Mary Ann Grey. E. Romain, Mme. Balzaretti—Mlles. Bently. Thérèse Carille. Elizabeth Muir. L. Trahan, Mme. Vallière—Mlles. Marie Beaudoin. Eléonore Boudreau. Anne Foy. Bridget Houdlon. Catherine Couture, Rel. Urs. Marguerite Jalbert. E. Kuhne, Mme. Laveris.—Mlles. Christine Simpson. Marie-Anne Métivier, Mme. Chrétien—Mlle. Adélaïde Chalou, Mme. Grenier (Dr. Grenier).—Charlotte Desbarats, Mme. Perrault (Dr. Perrault). Mlles. Marie Papps. Marie Bourassa, Mme. Martel—Mlles. Mary Cannon. H. Doucet, Mme. Em. Dumoulin—Mlles. Ann Haynes. Cleveland.

Marg. Blais. Charlotte Wakab. Marg. Van Courtland. Angélique Monjon. Julie L. Fréchette, Mme. S. Vallée—Mlles. Emilie Smith. Ursule Provost. Julie Saint Michel. Louise Chapman. Mlles. Julie Collars. Julie Dorion, Mme. Murney, Mme. Kennedy —Mlles. Josephte McKinnell. Em. Gauron. Elizabeth Courtnay. Mary Dobbin. Marguerite Quirouette, Mme. Chs. Drolet—Luce Casgrain, Mme. Panet (Hon. Juge Ph. Panet).—Mlle. Casgrain, Mme. L. Letellier de St. Just, Mme. Bélanger.—Mlles. Elizabeth Caldwell. Elisabeth Marcoux. Mary Orchard. Eloïse Boucher. Josephte Paquet. Mary Cary. M. A. Poser. Henriette Dubuc, Mme. Polette (Hon. Juge Polette)—Mlle. Angélique Boucher. —Mlles. Green. Marthe Collas. Françoise Hall. Charlotte Harper. Rosalie Samson. Eliz. Genest, Mme. P. Bonneau—Mlles. Genv. Buchanan. Louise Courtnay. Cath. Smith—Mlle. Stewart, Mme. Phillips—Mlles. Agathe Fournier. L. Dumenil dit Lamusique, Mme. P. Gingras—Mlle. Marie Lacroix, Mme. F. X. Paradis.— Mlles. Angèle Couture. Rebecca Fergusson. Charlotte Collette.— Mlle. Eliza Baby, Mme. Casgrain (Hon. Chs. Casgrain)—Mlles. Césarie Robitaille. Luce Samson. Olive Corneillier. Angelique Hay, Mme. Des Rivières.—Mlles. Angèle Fraser. Mary Herald. Marie Sond. Félicité Lépine. M. Mad. Létourneau. Catherine Bréhaut, Mme. Antrobus.—Mlle. Catherine Morrisson, Mme. Dallas, H. C.—Mlle. Hélène Cannon, Mme. Downes—Mlles. Olive Lamontagne. M. Louise Taschereau, Lady Routh (Sir Randolf Routh)—Mlle. Susanne Taschereau, Mme. Duchesnay (Hon. Elz. Duchesnay)—Mlles. Ratté. Hélène McKenna. Marie Drouin. Elisabeth Dubord, Mme. H. Fraser—Caroline Boucher, Mme. Bernier—Mlle. Stewart, Mme. Price—Mary Fraser. Marie Fournier. Cath. Perrault. Marguerite Sylva. Charlotte Poser, Mme. Lloyd—Mlles. Marg. S. Poser. Mary Black. Isabella Wilkie. Mary O'Connor. Louise Couture. Sophie Labbé. Christine Sergent. M. A. Fraser, Mme. Ruel—Geneviève Gagnon. Sindnay Armstrong. Lucie Painchaud, Mme. J. Defoy—Deux Dlles. Duberger, Mme. Moorhead, Mme. Têtu—Mlles. Anne McPherson. Rose Jalbert. Rose Iffland. Mary Gradden. Caroline DeBlois.—Mlle. Lefrançois.—Mlle. Emilie Romain. Mlles. Anna Holland. Marie-Anne Borgia. Monique Bélanger.

Thérèse Légaré, Mme. M. Tessier—Marie Marié, Mme. Miller—Marguerite Tessier. Emma Clavelan. Geneviève Hutton. Josephte Vanfelson, Mme. J. Woolsey—Mlles. IsabelleRoss. Sophie Bardy, Mme. O. Campeau—Mlles. Marguerite Cantin. Louise Simard. Caroline Bailly, Mme. Chase—Dlles. Sophie Miville. Mary Ann Boyd. M. A. Gauvreau. Josephte Gauvreau, Lady Belleau (Sir N. F. Belleau)—Mlles. Luce Trudelle. Rose Chartrain. Rosalie Bruneau, Mme. Mailhot—Mlles. Susanne Marrett. Emily Sergent. Marguerite Leggat. Hermine Turgeon, Mme. L. M. Viger—Mlles. Louise Armstrong. Mad. Romain, Mme. François Roy—Mlles. Angélique Romain. Emilie Tourangeau. Adélaïde de Villers. Mme. Beauchet—Mlles. Geneviève Bruneau. Sophie Lamontagne. Angélique Poncy. Josephine DeBlois, Mme. Caron (Hon. Juge R. E. Caron).—Mlles. Eliza Holland. Adélaïde Durette, morte à 17 ans. Mlles. Rosalie Légaré. Elizabeth McDonell, H. C. Agnes Lymburner. Angèle Tessier. Ursule Dumas. Marie Clafford. Mlle. Girard, Mme. Gingras—Mlles. Margaret Neilson. Ann Finlay. Marie Corbin. Félicité Thibierge. Josephte Champ. Adelaïde Lamontagne. Rose Goudrault. Angèle Turgeon. Marie Moffette—Mlles. Mary Wood. Adélaïde Barbeau. Denise Lacombe. Marie-Anne Routier. Angèle Paquet. Rachel Bourdages, Mme. Benoit—Marguerite Toomey, Mme. Doherty—Mlle. Elizabeth Marsden, Mme. Andrews—Mlles. Margaret Burke. H. Miville. Mlle. Bourdages, Mme. Bouthillier—Claire Perrault, Mme. Chs. Duchesnay—Mlle. Eliza Foy, Mme. Birlet—Mlle. Sophie Desbarats, Mme. H. Pemberton.—Mlles. Luce Lamontagne. Ad. Paquet. Anne Stelene. Christ. Dancause. Luce Pill. Isabella McDonell. Rel. Urs. Josephte Gosselin. Marg. Perrault. Rel. Urs. Christine Portelance. Milburge Pitt. Eulalie Dénéchaud, Mme. Laterrière (Hon. P. de Sales Laterrière)—Mlle. Caroline Durette, Mme. Nault (Dr. Z. Nault)—Adèle Boucher. Antoinette LeBlond, Mme. Drolet, Mme. Neilson—Mlle. Susanne Lindsay, Mme. N. Duchesnay—Mlles. Joséphine Débigaré, Mme. Dompierre—Mary Anne Phillips. Maria Finch. Maria Milne. Louise Prothin. Sophie Martineau, Mme. Huot—Mlles. Louise Pouliot. Josephte Frémont, Mme. Buckley—Mlle. Henriette Blanchet, Mme. Hudon (Dr. E. Hudon)—Mlles. Eléonore Guay. Angèle Godin.

Emilie Dunkinson. Louise Perrault, Mme. E. B. Lindsay—Mlles. Adélaïde Boucher. Louise Desbarats, Mme. Fisher (Dr. Fisher)—Mlles. Madeleine Gauvreau. Josephte Bedard. Elisabeth Phillips. Henriette Wickney. Josephte Lemonde. Sara Masselle. Rosalie Poliquin.—Henriette Dambourgès.—Mlles. Anathalie DeBlois. Henriette Létourneau. Louise Wilson, Mme. Boisseau—Mlles. Ide Larue. Anne Ireton. Louise Leblond, Mme. H. Roy—Mlle. Adèle Berthelot, Lady La Fontaine (Sir L. H. LaFontaine)—Mlle. Rosalie Morin, Mme. Têtu—Henriette Hunter. Louise Aylwin, R. U. Julie Chassé, Mme. Bernier—Hélène McDonald, H. C. Emilie Fortier. Josephte Couture, R. H. D.—Victoire McKarls. Louise Allsop, Mme. Curtiss—Mlles. Anne Wilkie. Josephte Clouet, Mme. H. Huot—Mlle. C. Fraser, Mme. Paré.—Mlle. Geneviève Mathurin, Mme. Bisson—Mlles. Emilie Lécuyer. Josephte Lee, Mme. Savard—Mlles. Françoise Morin. Louise Cravan. Henriette Blumhart, Mme. F. Bouthillier—Mlle. Catherine Frémont, Mme. Scott—Mlles. Thérèse Paquet. Eulalie Montminy. Julie Taschereau, Mme. Fortier (Dr. Fortier)—Mlles. Catherine Genest. Elisabeth Ould. Agnes Neilson. Eliza McDonald, H. C. Marie Duval. Emilie Ross. Julie Kuhne, Mme. East.—Mlles. Luce Frenette. Sophie Gingras. Françoise Turcotte. Mathilde Fréchette, Mme. H. Couture—Mlles. Marie Labadie. Georgianne Allsop. Marie Lisse. Margaret Warren. Hermine Blanchet, Mme. Chaffers—Mlle. Catherine Morrisson, Mme. Kelly—Mlle. Margaret Vancourtland. Emilie Hannah. Eliza Montour, Mme. Mailhot (Hon. C. Mailhot)—Mlles. Marguerite Blais. Charlotte Lloyd. Marie Jones. Eliza Davenah. Marie Taschereau. Isabelle Holmes. Marguerite Neilson. Clara Loyd, Mme. Felton—Mlle. Damiens, Mme. Légaré (Hon.) Marguerite Hallowell, Mme. Wood—Mlles. Charlotte McNider. Armine et Isabella Stuart—Mlles. Lemaître. Lyonnais. McLoad. Drouin—Mlles. Chandler. Chunuf. Flynn—Mlle. Panet, Mme. Le-Bourdais—Deux demoiselles Courtnay.—Mlle. Lucie Bouchette, Mme. Rolette—Mlles. Marg. Cath. et Anne, filles du Col. McPherson—Mlle. Lucie Bruneau, Mme. Cherrier—Mlle. H. Fraser, Mme. J. Morin—Mlles. Susanne L'Anglais. Adélaïde Roy. Nancy Foy, Mme. Manley, Mme. Jeffery—Mlles. Henriette Armstrong.

Christine Simpson. Louise et Amélie Lelièvre, Mme. Morrisson et Mme. Chaperon—Mlle. Thér. Lelièvre, Mme. Prendergast—Mlle. Caroline DeBlois, Rel. Hop.-Gén.—Mlle. Reine Bélanger, Mme. A. B. Sirois—Mlle. Cath Amiot, Mme. Turgeon—Mlle. Marianne de LaGorgendière, Mme. T. J. Taschereau—Mlle. d'Eschambault. Hermine Duchesnay, Mme. de St. Ours (Hon. R. de St. Ours)—Henriette Duchesnay, Mme. Campbell—F. Drolet, Mme. J. Motz—Nancy Bouthillier, Mme. Pratt (Dr. Pratt)—Hélène Mailhot, Mme. S. Lelièvre—Eléonore Mailhot, Mme. De la Gorgendière—Mlles. Adél. Berthelot. Jeanne Mason, Mme. G. Berthelot—Mlles. Abbot. Aiken. Badnock. Belleau—Mlle. Julie Dostie—Mlle. Dorion, Mme. Gilroy, Mme. O'Neill—Mlle. M. A. Fergusson, Mme. Jos. Cary—Mlle. L. Bouchette—Mlle. de la Bruère, Mme. Lacoste (Hon.)—Mlles. Emilie Guerry. Marie Langy. Chaulette. Caddy. Desrochers. Mlles. Garneau. Desroches. Fleming. Higinbottom. Sus. Bélanger. Gosselin. Mlles. Grenier. Gagné. Grey. Hamel. Hunter. Hughes. Heavald. Hyon. Mlles. Lessard. McCance. Maloney, Malouin. McKeigs. Mathisson. McClure. Montgomery. Marcoux. Nowlan. Noël. Mlles. Place. Penisson. Ursule Provost—Mlles. Pérusse. Pageau. Roboreau. Rollman. Sewell. Séguin. Sutherland. Stillings. Mlles. Sailhant. Tourangeau. Usburn. Vallée. Weeks, Morrogh. Willis. McLean—Mlle. Mary Stacy, Mme. O'Kill Stuart—Mlle. Susanne de Gaspé, Mme. Power (Hon. Juge Power)—Mlle. Adèle. de Gaspé, Mme. de Beaujeu (Hon. de Beaujeu)—Mlle. Charlotte de Léry.

Une Elue du Seigneur.

S'il est agréable et intéressant, pour d'anciennes maîtresses, de suivre à travers une longue et fructueuse existence, ces plantes précieuses dont elles ont surveillé avec tant d'amour et de recours à Dieu la croissance et l'efflorescence, quelles délicieuses émotions n'éprouvent-elles pas à considérer ces lis, dont le calice ne s'est ouvert vers le ciel que pour exhaler vers Dieu ses parfums et mériter d'être cueilli par les anges. Telle nous apparaît l'aimable élève qui vient de clore notre liste, Mlle. Marie-Anne-Charlotte de Léry, fille de l'Hon. Chaussegros de Léry et de Mme. C. de Boucherville.

Née à Montréal en 1809, Mlle. de Léry y passa ses premières années. Fille unique et tendrement chérie, elle avait ce semble le droit de ne pas être éloignée du toit paternel même pour le temps de ses études; mais sa mère, ancienne élève dont les affections pour le vieux cloître et ses anciennes maîtresses étaient restées intactes, et qui connaissait d'ailleurs les (1) écueils d'une éducation particulière, n'hésita pas un instant dans le parti à prendre, elle ne consulta que l'intérêt de sa chère enfant. Aussi pour l'accoutumer à l'éloignement, elle venait tous les ans passer quelques semaines, tantôt chez l'Hon. G. de Léry, tantôt chez son oncle de Boucherville, alors curé de Charlebourg. Mme. de Léry n'oubliait pas le Monastère et quand, au mois d'octobre 1819, elle présentait à la porte conventuelle sa douce et pieuse Charlotte, c'était une connaissance dont chacune à l'envi fêtait l'arrivée.

L'aimable enfant aimait à reconnaître dans ses maîtresses les plus tendres et dévouées amies de sa maman bien-aimée. La vie régulière et occupée du pensionnat lui plut aussitôt, et dans la pensée qui l'absorbait tout entière, elle se vit avec un bonheur indicible faisant partie du troupeau que l'on prépare de si loin, et avec tant de sollicitude, à la grande action de la vie :—"Je veux faire une bonne première communion!" disait-elle; et, soit à l'étude, soit en classe, soit dans les visites particulières au S. Sacrement ou à la chapelle de Marie, la petite Charlotte était des plus ardentes et en même temps des plus recueillies. Les anges sans doute se plaisaient à la contempler et à l'inspirer de leurs propres sentiments; car qui pouvait, sinon eux, lui mettre au cœur et à la bouche cette parole qu'elle laissa naïvement échapper un jour, parlant à la Mère St. Joseph (Berthelot): "Oui, Mère, je veux faire une bonne première communion, et puis, mourir vierge!" La bonne maîtresse, elle-même si tendre et si pieuse, se sentit émue jusqu'aux larmes: "Que Dieu, chère enfant, conserve ce désir en ton cœur!" dit-elle en baisant au front l'angélique Charlotte. Inutile d'ajouter avec quelle ferveur l'enfant fit la retraite préparatoire au grand jour, avec quel amour de séraphin elle reçut dans son cœur le Dieu des anges, si particulièrement le sien, quelle impression ineffaçable elle conserva de cette

(1) Voir à ce sujet Mgr. Dupanloup.

immense faveur. Sans cesse elle renouvelait l'offrande de ce moment solennel, lorsque transportée de ferveur elle se donna à Dieu corps et âme, cœur et esprit, affections et volonté: Dieu saint, Dieu bon, répétait-elle, faites que je vous aime toujours, faites que je meure vierge !

Nos lectrices se demandent peut-être si cette heureuse enfant était d'une nature exceptionnelle, si elle n'avait jamais à livrer de combats dans la pratique de la vertu. Non, sans doute ; Charlotte aussi avait ses petits défauts ; mais ces défauts mêmes laissaient voir des qualités qui la rendaient plus chère et plus estimable. Dans ces boutades si ordinaires aux enfants, dont sa vivacité naturelle était quelquefois surprise, son cœur ne s'aigrissait pas ; jamais ses yeux n'étincelèrent du feu de la colère ; son caractère ne récélait rien de bas, et dans ses rapports avec ses maîtresses, elle n'eut toujours sur les lèvres que des paroles de respect et de reconnaissance.—" Louise, disait-elle un jour à une de ses amies qui vit encore parmi nous, avertis-moi, je t'en prie, quand tu vois que la patience m'échappe." L'engagement fut conclu à condition de réciprocité. Dès le lendemain, un débat s'élève en classe au sujet d'une place gagnée accidentellement par une élève moins avancée et beaucoup moins studieuse que Mlle. de Léry. Le moment était critique ; déjà Charlotte cédait à un mouvement de fâcherie, quand Louise, qui se trouvait près d'elle, se hâte de faire le signe convenu. Charlotte était trop émue pour garder le silence ; mais tout en disant : " Laissez-moi, Mlle," elle se levait pour céder sa place, regrettant déjà cette vivacité dont elle s'appliqua aussitôt à effacer toute trace par de gracieux procédés.

Initiée dès l'enfance aux œuvres de bienfaisance de sa digne mère, la charité pour les pauvres était le plus doux penchant de son cœur.—" N'est-il pas permis aux élèves d'assister les malheureux ? disait-elle à la Mère St. Joseph, peu après son entrée au couvent. Voici ma bourse avec l'argent que papa m'a donné à mon départ ; est-ce que je ne pourrais pas le faire parvenir aux pauvres ?" La Mère St. Joseph, voulant mieux connaître ses sentiments, lui dit : " Mon enfant, gardez pour vous cet argent ; nos pauvres seront bien assistés d'ailleurs.—Ah ! Mère, répliqua la charmante enfant, ce n'est pas moi alors qui leur aurai fait du

bien! J'ai vu ce matin au dépôt une pauvre femme du Palais; elle se disait chargée de famille, elle était malade et manquait de tout; faites-lui, s'il vous plaît, parvenir cet argent; sans cela je ne pourrai dormir cette nuit." Par les premiers bateaux au printemps étaient arrivés de Montréal les habits destinés à la première communion; la pieuse mère avait tout disposé avec un goût et une élégance aussi simple qu'exquise.—" Cette robe est trop belle pour moi, dit Charlotte en déployant le contenu du paquet; mais elle n'est pas trop belle pour le divin Hôte que je vais recevoir. Je voudrais bien que toutes les petites filles qui vont faire leur première communion en eussent de semblables!—Voilà un beau paroissien, dit la Maîtresse-Générale, en découvrant un superbe livre de prières......et voici de plus de l'argent pour Charlotte!—Chers et bons parents! s'écria l'enfant, attendrie et joyeuse; que je vais prier Dieu pour vous en cet heureux jour! La robe me dira, de la part de maman, combien je dois être pure et blanche pour m'approcher de la table des anges; ce beau Manuel de papa me rappellera qu'il faut prier sans cesse; puis avec cet argent, j'achèterai des robes blanches pour les pauvres petites filles qui n'en ont pas." Le tout fut fidèlement suivi; et l'amie chérie de Charlotte ne peut encore aujourd'hui sans attendrissement raconter ces traits de piété filiale et de douce charité.

Désillusionnée de bonne heure sur les vanités du monde, elle n'était pas plus éblouie de l'illustration de sa famille et du prestige dont s'entourait le vieux manoir seigneurial des de Léry—" Mais tu es noble, Charlotte! lui disait un jour une petite compagne, fille d'une riche propriétaire. Je voudrais bien aussi m'appeler Mademoiselle *de!*—Oh! ce n'est pas grand'chose, je t'assure, *Mimie*, et je ne m'en soucie guère, repartit l'aimable enfant; ce *de* placé devant mon nom ne me rend pas meilleure que les autres."

C'est dans ces sentiments d'humilité naïve, de tendre piété, de bienveillance pour tous, que Charlotte faisait peu à peu disparaître les petites saillies de sa vivacité et mettait à profit ses dispositions pour l'étude. Cependant, le contour de sa noble et intéressante physionomie laissait apercevoir le travail mystérieux d'un mal caché, mais réel; la jeune fille avait beau certifier qu'elle

n'était aucunement malade, on s'inquiétait de son extrême pâleur, et ses amis s'interrogeaient en tremblant. On en parla au Dr. Fargues, habile médecin qui visitait alors la maison. « Cette enfant souffre, dit-il après l'avoir bien considérée ; elle dépérit, c'est évident ; mais les remèdes ne feraient qu'aigrir son mal. De l'air, de l'exercice, voilà ce qui est essentiel ; du reste il faut la laisser libre et ne la contraindre en rien.—Ainsi, Dr. reprit la Mère St. Henri, il faut laisser étudier et *prier* Mlle. de Léry autant qu'elle voudra ?—Pourvu que cela ne la contrarie pas," répondit vivement notre disciple d'Esculape. Le jour même toutefois, il fut décidé que Charlotte irait passer quelques semaines chez son oncle à Charlebourg, séjour qui lui était déjà bien connu, car les religieuses l'envoyaient fréquemment se délasser auprès du vertueux prêtre, dont les exemples et les bons avis n'avaient pas peu contribué à développer dans le cœur de cette nièce chérie, les vertus grandes et généreuses par lesquelles le Seigneur la disposait à jouir bientôt de la vision intuitive. Mais Charlotte qui, depuis près de quatre ans, avait fait son bonheur du travail et de l'application à ses devoirs, ne pouvait se résigner à l'idée de passer le temps à ne rien faire ou à faire des *riens*. « Que je m'ennuie à ne rien faire ! écrivait-elle de Charlebourg à sa bonne maîtresse. Mon oncle veut que je me promène et que je me délasse, mais il ignore combien cela me *contrarie* ! " M. de Boucherville, voyant que sa nièce préférait la vie cloîtrée à la liberté des champs, se décida à la ramener lui-même au Monastère au commencement de septembre 1822.—« Voici, Mesdames, dit-il, notre Charlotte, qui ne peut vivre loin de vous. Je vous la ramène, espérant que les froids de l'hiver lui seront plus favorables que les chaleurs de l'été." Grande fut la joie au couvent au retour de Charlotte, que tout le monde aimait en favorite, et qui devenait d'autant plus chère que l'on craignait d'avoir à s'en séparer bientôt.

L'hiver se passa sans accident pour elle, mais il n'en fut pas de même pour son oncle vénérable qui, tombé dangereusement malade vers les fêtes de Noël, mourut le 16 janvier (1) 1823. La pensée

(1) Notre Récit, toujours sensible à la perte des amis du Monastère, constate cet événement dans des termes pleins d'estime pour le vénéré

du ciel put seule adoucir la peine de la nièce affectionnée et reconnaissante. Sa piété devint encore plus tendre, et les moments les plus précieux de sa journée étaient ceux qu'elle dérobait, à l'heure du goûter, pour aller lire chez la maîtresse-générale quelques pages de l'Imitation de J.-C. que l'on prenait au hasard. Mlle. Adèle Berthelot, nièce de la Mère St. Joseph, y était aussi de temps en temps admise à titre de récompense, et c'est sans doute à cette époque de sa vie que l'épouse de Sir Hippolyte Lafontaine s'inspira de ce goût des bonnes œuvres qui rendit sa piété si utile au milieu du monde. Tirant un jour au hasard, les deux jeunes filles tombèrent sur le 22e chap. du 1er Livre, qui traite des misères de cette vie: "Et plus un homme veut vivre selon l'esprit, plus la vie présente lui devient amère......" Ah! Mère, s'écria Charlotte, voilà justement ce que je sens: "Manger, boire, veiller, dormir, se reposer, c'est assurément une grande misère!" Parfois, continua-t-elle, lorsque je pense à Dieu, j'oublie de manger, et depuis ma première communion, je m'aperçois que je perds le goût des bonnes choses que j'aimais auparavant.—Voilà donc la raison pour laquelle Mlle. Charlotte ne vient plus au goûter depuis quelque temps? Pour moi, je n'ai pas le secret de vivre d'espérance, et c'est pourquoi je me sauve avant que toutes les bonnes confitures soient expédiées là-bas," et ce disant, Adèle s'éloignait lestement pour prendre ce *dessert* qui se donne maintenant au dîner. Restée seule avec Charlotte, la Mère St. Joseph lui dit: "Est-il vrai, chère enfant, que vous désirez mourir? Pourquoi vouloir sitôt nous quitter?"—"Jamais, moi, je ne vous quitterai, répliqua Charlotte; mais si Dieu le veut, ne faudra-t-il pas que je meure jeune? Souvent je pense à mon oncle.....N'est-il pas heureux maintenant d'avoir saintement vécu et d'avoir fait une si belle mort?..... Je commence à m'ennuyer de vivre!" Etonnée de ce langage, la maîtresse reprit: "Ma chère petite, il faut aimer la vie tant qu'il plaira au ciel de nous la laisser; sur toutes choses il faut vouloir de tout son cœur accomplir la sainte volonté de Dieu." Cet incident avait lieu au mois de juillet 1823. Peu après arrivaient à

défunt, "Messire Charles de Boucherville, âgé de 41 ans, qui par ses vertus ecclésiastiques et sociales s'était rendu cher et estimable à tous...."

Québec M. etMme. de Léry, dans le dessein d'emmener Charlotte en vacances. " Mais, ma fille, tu souffres! d'où vient que tu es si pâle ? dit Mme. de Léry en l'apercevant.—Ce n'est rien, chère maman, ma tante St. Régis me donne du lait chaud tous les matins et le Dr. dit que je serai mieux l'année prochaine.—A la bonneheure! Toutefois je t'avertis que nous ne reviendrons en ville qu'à la fin de septembre.—Comme il vous plaira, chère maman; mais est-ce qu'il vaut mieux mourir à la campagne qu'à la ville? Quant à moi, je suis convaincue qu'on meurt tout aussi vite à la campagne qu'ici.—J'en suis d'accord; cependant, ma chère, nous resterons cette année plus longtemps que de coutume en vacances." Quelques heures après, la famille se dirigeait par la route de la Beauce vers le manoir seigneurial, où d'ordinaire on passait la belle saison. Malgré le grand air et les tendres soins de sa mère, l'aimable Charlotte ne reprit ni sa fraîcheur ni ses forces; cependant, comme les médecins s'accordaient à dire que son état n'avait rien d'alarmant, Mme. de Léry céda aux désirs de sa fille et la ramena au couvent, puis s'en retourna sans inquiétude à Montréal. Vers le 12 octobre, Charlotte parut éprouver un malaise extraordinaire, cependant elle persistait à dire qu'elle n'était pas malade. Le 14 au matin, comme elle venait s'asseoir auprès de sa maîtresse de classe pour avoir part à sa lecture spirituelle, celle-ci lui dit, frappée de sa pâleur: " Tu es malade, chère petite!—Non, Mère, je ne sens rien; je viens de boire du lait et de manger un biscuit à l'ânis que m'a donné ma tante St. Régis.—Avec tout cela, tu es malade, et il faut te laisser soigner." Et la Mère St. Athanase (aujourd'hui doyenne de nos anciennes maîtresses) se rend aussitôt chez la Mère Supérieure. On fait connaître à Mme. de Léry l'état alarmant de sa nièce, et le lendemain malgré ses protestations, Charlotte était transportée chez sa bonne tante. L'état de la malade empira tellement que le soir même il y eut à son sujet assemblée et consultation de médecins. Le lendemain le Dr. Couillard, son proche parent, apporta au Monastère la nouvelle que la chère malade était en danger. Que de prières, que d'ardentes supplications montèrent vers le ciel, pendant cette triste journée du 16 octobre! Le 17 au matin, elle recevait les derniers sacrements, et peu après la bien-

aimée Charlotte n'était plus !......Il est des impressions qui ne se dépeignent pas ; telles furent celles que produisit au pensionnat cette douloureuse nouvelle. " Point d'adieu, disait la chère enfant à sa sortie ; je reviendrai lundi......" *Je reviendrai lundi !* Elle y revint en effet *lundi*, le 20 octobre 1823, jour où ses obsèques se firent dans notre église avec la plus touchante solennité. " Ramenez-moi au couvent," répétait-elle dans le délire de la fièvre. Ce dernier désir même était exaucé. " Après un service des plus magnifiques à la cathédrale, M. Signay, curé de Québec, conduisit le corps à notre église où le clergé chanta le *Libera*, après lequel M. le curé livra la précieuse et chère dépouille à M. notre Aumônier, prononçant le touchant discours qui suit : " En conformité aux désirs des parents de feu Mlle. Charlotte Chaussegros de Léry, j'ai l'honneur de vous présenter le corps de cette vertueuse jeune fille, dans l'intention que vous lui accordiez les cérémonies de la sépulture chrétienne dans l'église de ce Monastère Ce sera pour cette famille affligée un sujet de consolation que de voir ses restes recueillis dans un lieu où elle a eu l'avantage de recevoir les leçons de piété, de sagesse, et de vertu dont elle a donné des marques si sensibles et si édifiantes pendant le séjour qu'elle y a fait, et surtout pendant le temps de sa maladie. Le Seigneur lui a fait la grâce de couronner sa vie par une mort précieuse, qui nous donne lieu d'espérer qu'elle sera bientôt en possession de la gloire et de l'héritage qu'il a promis à ses véritables enfants. C'est pour lui procurer un si grand bien, qu'en vous priant de déposer ses dépouilles mortelles dans ce lieu saint, je la recommande à vos prières, et à celles des dames Religieuses et autres qui habiteront ce Monastère confié à votre direction."

Il est presque superflu d'ajouter avec l'Annaliste, au sujet de " cette enfant particulièrement chère et précieuse à sa famille ainsi qu'à cette communauté, vertueuse, pleine de talents et de mérite, faisant l'édification de notre pensionnat," qu'elle " emporta les regrets non-seulement de sa famille éplorée, mais de tous ceux et celles qui avaient eu occasion de la connaître, et que ses compagnes assistèrent en deuil à ses funérailles, fondant en larmes ainsi que les religieuses." Ce qui précède dit assez le vide que fit sa mort au pensionnat ; mais parmi les anges, quels concerts

accueillirent cette nouvelle sœur ! " Mon Dieu, faites que je meure vierge ! " Sa prière était exaucée, et pendant l'éternité tout entière, elle suivra l'Agneau et chantera son cantique.

Encore quelques ames virginales dont nous possédons les chères dépouilles.

Pas plus pour les notices des élèves que pour les notices des religieuses, nous ne devions dépasser 1825 ; mais la plume, à l'insu, glisse ici des noms qui ne peuvent se taire après celui de Mlle. de Léry ; ce sont en effet d'admirables jeunes filles qui, comme elle, n'ont suspendu leurs études que pour suspendre leur vie passagère et s'envoler au ciel, laissant en héritage au Monastère leurs chères dépouilles.

En 1834, c'était Mlle. Julie Sindon, âgée de 15 ans, élève douée des plus heureuses qualités et qui s'éteignit avec douceur et amour. Dans son délire, elle suppliait sans cesse qu'on la mît à sa place et comme on s'évertuait à la satisfaire, la transportant d'un lit à un autre :—" Non, non, disait-elle, à ma place en paradis." Les religieuses, au milieu de leurs larmes, ne pouvaient que prier Dieu de remplir les saints désirs de cette âme innocente. Elle mourut le 22 août, et fut inhumée le 24, avec tous les témoignages d'estime et de regret qui se peuvent donner en semblable circonstance. Mlle. Sindon était nièce de la Mère St. Henri ; sa sœur de mère, Dlle. Denyse Talbot, a été religieuse en cette maison sous le nom de Ste. Marguerite ; elle aussi est morte jeune, le 5 mai 1852, âgée de 27 ans, dont neuf de religion.

Voici encore une jeune fille qui a laissé la terre sous les circonstances les plus touchantes, et dont il y aurait mille traits édifiants à rapporter si l'espace le permettait. Quelle est l'élève de 1841, 42 et 43, qui ne se rappelle Mlle. Mathilde Latour, cette aimable et pieuse compagne ravie trop vite à sa famille, à ses maîtresses et à ses amies ? En trois jours, un érysipèle des plus violents avait accompli son œuvre de destruction, ou, disons mieux, avait brisé ses entraves terrestres et lui avait ouvert les portes du ciel. Et que l'on ne pense pas que ce soit ici une manière d'adoucir les tristes réflexions que peut suggérer une mort soudaine et prématurée. Oh ! non ; cette mort avait été trop bien prévue et préparée

pour être cruelle. Comment se rappeler ce dernier carême de 1843, consacré tout entier à se disposer à la mort, sans voir en cela une intervention céleste ? Elle désira passer la semaine sainte dans un plus profond recueillement, et fit alors une confession générale avec des marques extraordinaires de piété et de repentir. Le jeudi saint elle reçut l'absolution, communia le jour de pâques, tomba soudain malade le lendemain, reçut les derniers sacrements les jours suivants, et expira le vendredi, avec un amour de séraphin pour son Dieu et une joie de bienheureuse. Quel témoin pourra jamais oublier la scène de l'extrême-onction, où la chère et fervente malade mêlait à haute voix ses prières à celles de l'Église, tournant en supplications pressantes les paroles que prononçait le prêtre à chaque onction. Le vénéré Père Maguire ne pouvait se lasser d'exprimer son admiration pour les sentiments extraordinaires qu'avait témoignés, surtout dans les derniers mois, cette élue de Dieu. En tout temps sa piété avait été réelle et sans respect humain ; mais comme elle brilla avec éclat à cette heure suprême !

Dans l'automne précédent, sa mère eût préféré la retenir auprès d'elle, mais Mathilde insista à revenir au couvent. Quelle communication avait-elle eu avec Dieu, nous ne savons ; toujours est-il qu'en laissant Montréal, elle assura qu'elle n'y retournerait plus.— " Vous allez donc vous faire religieuse, reprit M. F. X. Truteau, frère de notre Mère Assistante de qui nous tenons ce fait.—Non, répondit Mathilde ; mais je ne reviendrai plus à Montréal." La jeune fille était délicate de santé, et on ne l'attendait plus au couvent lorsque en novembre elle arriva à l'extrême joie de toutes. La bonne (1) tante St. Ambroise, qu'elle rencontre dans le corridor, jette un cri de surprise. " Comment ! c'est notre chère

(1) Aucune élève, pensionnaire au Monastère de 1813 à 1864, n'a pu oublier cette bonne sœur, la "tante" favorite des enfants, qui les a si souvent consolées dans leurs petites peines et réjouies de ses aimables anecdotes, outre les petits régals qu'elle leur ménageait souvent. Sr. Marie-Anne Brière de St. Ambroise était fille de sieur Mathurin Brière, cultivateur de la paroisse du Cap de la Madeleine, et de Mme. Marie-Anne Godin. Elle est décédée le 23 juillet 1864, ayant près de 49 ans de profession religieuse.

Mathilde !—Oui, oui, ma bonne tante, dit celle-ci en l'embrassant de tout son cœur ; je viens laisser mes os aux Ursulines ! "

L'hiver se passa, et le printemps vint vérifier ces paroles auxquelles on n'avait pas eu la pensée de s'arrêter d'abord, malgré le ton de conviction avec lequel elles étaient prononcées. Mathilde désirait se faire religieuse, et une amie intime l'a souvent prise tout en larmes à la pensée que la délicatesse de son tempérament ne lui permettrait jamais l'entrée de la vie monastique. D'un extérieur agréable, sensible au plaisir, elle redoutait extraordinairement les dangers du monde; aussi avait-elle demandé à Dieu de ne pas permettre qu'elle perdît jamais sa grâce, et de lui accorder comme la plus insigne faveur de ne plus sortir de l'enceinte du cloître ; c'est dans ce but qu'elle avait fait sa dernière retraite et communié, ayant fait précéder le tout d'une neuvaine fervente, sûre que Dieu agréait sa prière par l'intermédiaire de Marie, à qui elle avait voué une dévotion toute filiale. La même amie qui a révélé ce secret et qui avait toujours été sa pieuse confidente, avait découvert dans cette âme virginale une droiture et une candeur qui méritait une récompense aussi marquée. Dans sa dernière maladie, Mathilde ne regretta qu'une chose, c'était le chagrin qu'allait éprouver sa famille, surtout sa bonne et tendre maman. Mais sa mère était chrétienne, et la pieuse mourante se consolait dans la pensée que le sacrifice qu'elle offrait à Dieu, adoucirait sa peine et lui obtiendrait de grandes grâces.

Mlle. Julie Latour, pensionnaire ici pendant plusieurs années, a épousé, à Montréal, M. le notaire J. Truteau. Une sœur aînée des Dlles. Latour, est religieuse à l'Hôtel-Dieu de la même ville.

En 1848, notre église s'ouvrait de nouveau pour recevoir la dépouille mortelle d'une élève, obligée d'abandonner ses études quelque temps auparavant, Dlle. Anna McGillis. Elle était dans sa 14e année quand la mort vint rompre cette frêle existence qui ne semblait tenir qu'à un fil. Douce et pieuse, elle s'éteignit sans regret, s'envolant au ciel comme l'oiseau qui, après avoir à peine effleuré la terre, disparaît aux yeux. Ensemble reposent auprès de nous cinq enfants de cette estimable famille.

Anticipons encore un instant sur nos listes et nommons (1) trois petits anges, Camille, Olympe et Joséphine. Aimables enfants, nous avons semé des fleurs sur vos tombes innocentes en nous reprochant nos larmes. Bien souvent nous rappelons vos heureuses qualités, vos vertus précoces. Elles sont inscrites dans les registres du cloître pour la génération qui ne vous aura pas connues ; mais quand vous reposez si près de nous du dernier sommeil, ne devions-nous pas du moins vous nommer sur ces pages? Au grand réveil, vous ressusciterez avec vos Mères, et c'est auprès du tabernacle que viendront vous chercher pour vous présenter à Dieu les tendres parents qui nous avaient confié votre innocence.

LISTE DES ÉLÈVES DE 1821 À 1840.

Mlles. Sarah Davison, Maria Donnelly, Hélène McDonald, Maria Hackett, Susanne Patterson, Ellen White, Marie Boucher, Julie Cowan, Elizabeth Scott, Barbe Scott, Françoise Blanchet, Reine Bélanger, Louise Drolet, Charlotte La Rivière, Maria Hills, E. Munn, A. Munn, Ad. Lefrançois, E. Vallière Julie Huot, Emilie Lafrance, Isabelle Perceval, Caroline Séguin, Louise Huot, Georgina Jones, Louise Blais, Eliz. Freeman, Jeanne Braint, Genev. Rollman, Eliz. Patterson, J. McKay, F. Gagnon, F. Bell, E. Campbell, Ann Bell, E. Hall, M. McNider, E. Johnston, Marg. Paul, Margaret O'Hara, Caroline Perceval, Hélène Cannon, Sophie Malouin, Emilie Draper, Anne Fenwick (Etats-Unis), Séraphine Blouin, Geneviève Bréhaut, Maria Walsh, Mar-

(1) Les petites Dlles. Camille Nault, âgée de 8 ans; Olympe Chauveau, de 11, et Joséphine Chouinard, de 8, décédées en 1851, 1855 et 1861, ont été inhumées dans notre église. C'est là aussi que bon nombre d'anciennes élèves ont voulu reposer; mais ce caveau semble surtout destiné à recevoir de petits innocents; un grand nombre d'enfants y ont leur sépulture. Nous devons faire mention spéciale de la petite Dlle. Julie-Sophie Langevin, décédée en 1838 âgée de 9 ans. "Mme. sa mère était venue prendre les mesures pour la placer à notre pensionnat, lorsque une inflammation de cerveau lui enleva en peu de jours cette chère enfant. Au lieu de venir habiter au milieu de nous, cette aimable petite est venue y reposer en attendant la résurrection générale."

guerite Stayner, Philippe White, Jeanne Goudie, Hermine Duchesnay, Maria Freer, Caroline Taschereau, Emilie Ruel, Eléonore Dénéchaud, Ann Walsh, Margaret Johnson, Angélique Valois, Catherine Mann, Julie Olscamps, Josephte Cartier, Henriette Marette, Margaret O'Hara, Anastasie Peltier, Marie Létourneau, Angélique Delage, Luce Perrault, Elisabeth Perrault, Marie Anne Belleau, Emilie Routier, Marie Roche, Marie Berthelot, Adélaïde Reeves, Françoise Leaycraft, Josephte Anderson, Rosalie Plamondon, Marie-Anne Laterrière, Louise Hallowell, Julie Symes, Rosl. Labadie, Henriette Whitney, Françoise Freer, Marguerite Wilkie, Flore McKay, Archange Amiot, Geneviève Badeau, Josephte Hamel, Madeleine Fortier, Marie Anne Melvin, Josephte Bergeron, Marguerite Neilson, Angèle Seixas, Reine Girard, Rose Morin, Apolline Boucher, Euphrosine Martineau, Caroline Caron, Caliste Belleau, Rachel Drolet, Genevieve Huot, Genevieve Leaycraft, Susanne Essan, Mary Anne Miller, Anne Hayes, Olive Hins, Henriette Aday, Henriette Giroux, Louise Noad, Anne Talbot, Julie Melvin, Antoinette Allard, Eliza Wynn, Anne McDonnell (H. C. Rel. Urs.), Caroline Johnson, Marie Renaud, Anne O'Hara, Madeleine Henry, (E. U.) Catherine O'Reilly, Adélaïde Borgia, Lucie Hullett, Louise Huot, Susanne Kuhne, Elizabeth Fenwick, (E. U.) Emilie DeChêne, (Rel. Urs.) Sophie McPherson, Eliza Stephen, Caroline Mérand, Léocadie D'Estimauville, Joséphine Broyer, Madeleine Defoy, Sophie East, Catherine Napier, Caroline Smith, Emilie Fince, Emilie Dasilva, Adélaïde Fortier, Mary Macbeath, Emilie Noad, Catherine Burns, Adélaïde Darche, Eulalie Protain, Cécile Landry (Rel. Hotel-Dieu), Claire Stansfeld, Eliza McLaughlin, (Fort William), Cath. Dillon, Agnes Henry, (E. U.) Barbe Tournel, Marguerite Gaulin, Julie LeMesurier, Marie East, Hélène O'Hara, Françoise Blanchet, Anne Fraser, Marie Varin, Sara Quirouette, Marguerite Gagnon, Angélique Graden, Henriette Horan, Emilie Mondor, Adélaïde Rives, Louise McKever, Marie Sasseville, Eliza Hunter, Flore Couillard, Julie Berthelot, Maria Bruniess, Charlotte McKutcheon, Amelia Bees, Cécile Glackmeyer Thècle Langlais (Rel. H. D.), Flore Buteau, Emilie Pelletier (Rel. Hop. Gén.), Henriette Dionne, Anne Smith, Mary Cowan, Camille

de Lachevrotière, Marguerite Beaudet, Joséphine Michaud, (R. U.) Anne Keegan, Joséphine Painchaud, (Rel. H. D.) Mary Cole, Ann Lelièvre, Esth. Bois (R. U. T. Riv.), Emilie Moffette, Mary Fitzgerald, Mary White, Josephte Bergeron, Susanne Patterson, Mary Ann Patterson, Henriette Cady, Emilie Duchesnay, Julie Tessier, Margaret Ryan, Catherine Couillard, Adélaïde Létourneau, Zoé Dénéchaud, GeorgianneClancy, Anne Miller, Luce Mercier, Emilie Gauvreau, Eléonore Martigny, Rose Taschereau, Hélène Parant, Hortense Dionne, Henriette Cowan, Rosalie Painchaud, Emilie Godréa, Mary Gowan, Thérèse Leclair, Sophie Marquis, Genv. Painchaud, Ann Brown, Antoinette Sarony, Antoinette Dasilva, Françoise Gagné, Sophie Vaillancourt, Mary Plach, Emilie Drolet, Julie LeMesurier, Elizabeth Patterson, Margaret Patterson, Eliza Sheppard, Georgianne Wood, Margaret Maxham, Christine Belleau, Anastasie Lacasse (R. Hop. Gén.), Mary Anne McCardell, Sophie Campbell, Thérèse Sherlock, (E. U., R. U.) Mary Anderson, Jane Anderson, Emilie Mondor, Eliza Miller, Zoé Taschereau, Caroline Duchesnay, Anne Delkin, Anne Ensor, Eliza Fenwich, (E. U.) Eléonore Perrault, Josephte Wheaton (E. U.), Eliza Dawson, Mary McKenzie, Catherine Molloy, Caroline Boissonneault, Mary McDougall, Sophie Lee, Henriette Binet, Aline Ployard, Angélique Dufresney, Louise Routier, Louise Byrnes, Anna Wood, Olympe Belleau, Suzanne Hamel, Olympe Pâquet, Marie Latouche, Adèle Painchaud, Martha Horan, Caroline Anderson, Elisabeth Morel, Clara Miller, Elisabeth Gauvin, Louise Van Felson, Mary Duggan, Susanne Perrault, Anne Fletcher, Sarah Jeffereys, Monique Wheaton (E. U.), Emilie Pouliot, Mary Golden, Anne Ruby (R. U. T. Rivières), Jane Grant, Euphémie Stevenson, Julie Leblond, Anne Giroux, Catherine LeBourdais, Ann Hoyle, Louise Stayner, Caroline Lelièvre, Susanne Huot, Caroline Huot, Marie Anne Pouliot, Justine LeTellier, Susanne Kilborn, Ann Warner, Hermine Raymond, Eliza Miville DeChêne (R. U.), Louise Dugay, Cath. Burke (R. U.), Nathalie Malouin, Catherine Havicker, Bertha Ross, Sara Grégoire, Isabella McCarron, Mary McDonald (H. C.), Mary Stuart, Henriette Ross, Caroline Phillips, Victoire Gauvin, Caroline Moorhead, Emma Willcocks (New-York), Caroline Doyle (Halifax), Hémé-

dine Dionne, Arthémise Taché, Margaret McGowen, Olympe Dionne (R. Hop. Gén.) Jessy Cockburn, Mary Trotter, Anne Dawson, Laura Jones, Charlotte de Hertel, Emilie Cammeron, Marie-Anne Leblond, Catherine Oliva, Charlotte Poitras, Hélène Taché, Victoire Fortin, Joséphine D'Estimauville, Ann Wilson, Mary Hacket, Mary Ross, Mary Brown, Arabella Ross, Nathalie Langlois, Ellen McCarron, Sarah Stuart, Louise Panet, Henriette Mercier, Agnès Taschereau, Angélique Dufresnay, Margaret Doyle (New-York), Julia Willcocks (New-York), Ann Burke, Thérèse Roy, Mary McGowan, Eliza Dorion, Mary Jones, Mary Masson, Henriette Fletcher, Théotiste Trudel, Susanne VanFelson, Hélène Trigg, Cécile Panet, Henriette Pelletier, Marguerite Létourneau, Henriette O'Keefe, Eléonore Wherring, (E. U.), Adélaïde Berthelot, Flore Tourangeau, Elmire Bertrand, Elizabeth Bissette, Arabella McLoad, Espérance Cérat, Geneviève Cary, Sophie Holmes, Cécile Godbout, Claire Valois, Catherine Jones, Antoinette Painchaud, Caroline Légaré, Euphrosine Télémaire, Emilie Weippert, Emilie Tessier, Geneviève Huot, Catherine McMahon, Emilie Donnelly, Mary Ann Keller, Caroline Thomas, Luce Cuvillier, Eliza McLean, Charlotte Perrault, Henriette Trigg, Sophie Duchesnay, Virginie de Lachevrotière, Henriette Fraser, Adéline Wherring (E. U.), Lse. Wood (E. U.) Stéphanie Bédard, Marie Blais, Julie Pelletier, Virginie Landry, Flore McLoad, Eliza George, Sara Prendergast, Mathilde Holmes, Rébecca Pâquet, Rosa Russell, Mary Glackmeyer, Sophie Fitzback, Mathilde Painchaud (R. U.), Catherine Burroughs, Emilie Tourangeau, Caroline Paradis, Jane Forester, Eléonore Clearihue, Justine Donnelly, Eliza Cary, Julie Brown, Ellen Doyle (Ile du P. Edouard), Eliza Taché, Thérèse Bender, Catherine McKeguey, Elizabeth McHuny, Caroline Casault, Caroline Holt, Julie Dufresnay, Susanne Vanderheyden, Louisa Mason, Eliz. Lépine, Adèle Renaud, Odile Raymond, Delphine Tanswell, Delphine Martineau, Christine Delorme (R. U.), Julie Lemoine (R. Hop. Gén.), Euchariste Pinet, Jane McLane (Halifax) Hermine Fortier, Thersille Marcoux, Julie Sindon, Emilie Delisle, Heloïse McDonnell, Marie Trudeau, Sophie Taché, Julie Aubin, Elmire Mure, Eulalie Pâquet, Maria Holt, Julie Légaré, Eléonore

Stuart, Charlotte Brewer, Ursule Martigny, Emilie Reeves, Catherine Anderson, Emilie Tessier, Marie-Anne Maréchal, Adéline Sheppard, Henriette Mure, Mary Thompson, Julie Godbout, Grace Leslie, Adèle Raymond, Mathilde Tourangeau, Charlotte Chase (H. C.), Eliza Thompson, Priscille Delorme, Ellise Dumoulin, Caroline Dionne, Sophie Watt, Olympe Fortier, Jessey Keegan (Halifax), Henriette Kirouac, Emilie Aylwin, Julie Huguet Latour, Henriette McDonnell, Ellen McDonnald (H. C.), Mathilde Baron, Mathilda McDonnell (Ile du P. Edw.), Henriette Castle, Adeline Bernier, Flavie Roy, Louise Fiset, Catherine Mailhot, Isabella Dixon, Delphine Buteau, Joséphine Bardy, Mary Anderson, Georgianne Van Felson (R. U.), Elizabeth Dix, Georgianne Power, Mary Ann Harwood, Cécile Burroughs, Sophie Crôteau (R. U.), Luce Déligny (R. U.), Flore Bornais, Suzanne Neysmith, Anna McDonald (H. C.), Flore Parent, Emilie Turgeon, Flavie Casgrain, Amélie Berthelot, Aglaé Sirois, Emilie Bistodeau, Catherine James, Julie Measam, Henriette Parent, Mary Stuart, Frances Horan, Eulalie Rinfret, Susanne Nesbitt, Caroline Hubbell (H. C.), Marguerite Fournier, Joséphine Holmes (E. U. R. U.), Matilda Jackson, Léocadie St. Jean, Amanda Boulanget, Eliza Taché, Ann Caldwell, Edelire Piché (Inst.), Penelope Williams (Boston), Rosalie Panet, Julie Tellémaire, Ellen Burroughs, Joséphine Pélican, Zoé Saint-Cyr, Sophie Déligny, Mary Anne Crammer (Halifax), Mary Cavenagh, (H. C.), Ellen Black, Margaret McDonald (H. C.), Margaret Boskuet, Mary Ann Harvey, Caroline Mondelet, Louisa Bingham, Sarah Holmes (E. U.), Caroline Bistodeau, Célina Buteau, Louise Lassiseraye, Balzamire Paradis, Thérèse Prendergast, Flavie Pouliot, Mary Teed, Honora Alleyn, Henriette Drolet, Zoé Couillard, Marie Masson, Emilie Vallée, Sophie Taché, Agnes Caldwell, Joséphine Malherbes (Inst.), Milburge Casault (Inst.), Flavie Sénéchal, Rosalie Beaupré, Adèle Dufresne, Malvina Storer, (Porto Rico), Maria Barnard (Boston), Louise Fraser, Marie Létourneau, Adélaïde Belleau, Mary Ann Jones, Julie Hianveu dit Lafrance, Eugénie Laurent, Thérèse Todd, Marie Anne Lafontaine, Caroline Déguise, Ann Quigley, Adèle Taschereau, Maria Felton, Winifride Bennett, Hélène,

Downes, Marguerite Martin, Mary Jones, Célina Allard, Hermine de la Chevrotière, Eulalie Malouin, Louise Sheppard, Henriette Panet, Adélaïde Légaré, Maria Nesbitt, Jacqueline Perrault, Sarah Reed, Agnes Holmes (E. U.), Marie Lenoir, (Arichat), Catherine Perry, Agnes Willcocks (E. U.), Rosalinda Storer, (Porto Rico), Jane Fraser, Louise Langevin, Mary Kelly (Boston, R. U.), Lauretta Feegan, Madeleine Fraser, Alexandria Rac, Eléonore Bender, Adeline Allsop, Marie Poitras, Eléonore Bourré, Julie Teed, Mathilde Felton, Margaret McPherson, Euphrosine Evanturel, Emilie Balzaretti, Ursule Huot, Charlotte Brewer, Julie Clouet, Delphine Allard, Ann Roy, Victoire Bruneau, Louise Perrault, Henriette Young, Louise Willing, Mary Anne Daly, Maria Enghost, Mary Anne Hunt, Louise Vanderheyden (R. B. P.), Lucille Willcocks (New-York), Isabella Taylor (Miramichi), Carol. Pepin, Eléon. Launière, Eulalie Leslie, Zoé Simon, Sophronie Blais, Marie Panet, Mary Ann Martin, Margaret McDonnald (H. C.), Josephte Massue, Emma Duchesnay, Mary-Ann Lampson, Eliza Jobson, Sophie Jeffery, Jane McNamara (New-Brunswick), Emérence Talbot, Délima Leprohon, Magaret Hall, Emilie Noad, Marie Gingras, Henriette Field, Josephte Perrault, Berthe Gugy, Emilie Prendergast, Elizabeth Hill, Henriette Lachance, Flore Sarony, Catherine Moisan, Eliza Lapointe, Caroline Ménard, Denoïse Plante, Malvina Langevin, Euphrosine Télémaire, Aglaé Chenet, Mary Neill, Adèle Simon, Réparate Simard, Anne Jarvais, Mary O'Conner (H. C.), Henriette Massue, Caroline Holt, Carl. Lampson, Georgianne Dionne, Sarah McNamara (N. B.), Henriette Simon (R. U.), Denyse Talbot (R. U.), Agnes Colliers, Louise Blaiklock, Emilie Dubord, Marguerite Gingras, Esther Perrault, Mary Ann Scott, Augusta Duguay, Rosalie Parant, Mathilde Lachance, Flore Fisher, Sophie Planté, Eliza Huot, Hélène Horan, Lucille Weippert, Laure Drolet, Elizabeth Sloop, Sophie Blumhart, Malvina Dugal, Sophie Planté, Joséphine O'Meara, Marie Forest, Ann Dunn, Elizabeth McKenzie, Angélique Leclair Elizabeth Ridley, Julie Godin, Caroline Fortier, Adélaïde Roy, Hélène Sheppard, Henriette McDonell (I. de P. Edw. R. U.), Eliza Delisle, Jane Vaughan, Ad. Kelly, Ann McGreevy, Euph. Marquis.

L'oeuvre de l'Education se poursuit avec ardeur.

Avant de continuer la nomenclature, où nos lectrices voient sans doute avec bonheur se reformer les classes dont elles ont jadis fait partie, nous allons citer quelques documents qui montreront que le mouvement imprimé à l'éducation ne se ralentit aucunement ; au contraire, les élèves qui se succédaient au pensionnat ne se servaient qu'à l'avantage de la société et d'elles-mêmes, des améliorations qui leur étaient offertes. Nos lectrices ont déjà vu une appréciation en date de 1832 ; nous leur citerons maintenant celle du nouveau supérieur, Mgr. Turgeon, en date du 10 novembre 1833. Le digne membre du clergé que les vœux du peuple appelaient dès lors comme successeur au siége épiscopal, après avoir pris une connaissance détaillée de l'état du Monastère, écrivait à la Mère St. Henri : "Depuis quelques années, votre Institut a pris un accroissement qui réjouit tous les amis de la religion. On voit avec admiration les efforts que vous venez de faire pour mettre votre pensionnat sur le pied respectable où il se trouve aujourd'hui. Toutes les classes de la société se réjouissent de ce qu'à l'éducation que vous donniez ci-devant, vous avez ajouté plusieurs branches, dont quelques-unes à la vérité paraissent peu importantes au premier coup-d'œil, mais qui ne laissent pas cependant d'avoir leur avantage, n'y eut-il que celui d'offrir aux jeunes personnes de votre sexe la facilité de pouvoir compléter une éducation devenue nécessaire aux yeux du monde, dans un pieux asile où elles ont l'assurance de ne point perdre de vue leur éducation religieuse ; et les pieuses mères de famille se félicitent de ne pas se voir forcées de mettre en des mains profanes, les précieux dépôts qu'elles vous confient sans inquiétude......Je dois d'abord vous exprimer la vive satisfaction que j'éprouve en apercevant que la piété et la ferveur règnent au milieu de vos jeunes élèves. J'ai cet espoir ou plutôt cette assurance, qu'elles ne manqueront pas de persévérer, que votre pensionnat sera toujours l'asile de la vertu......"

Trois ans plus tard, alors que les Ursulines faisaient application à la Législature pour rebâtir et agrandir la maison de Mme. de la Peltrie, où se donnait depuis deux siècles, à l'avantage d'un si grand

nombre de familles, l'éducation gratuite, les autorités ecclésiastiques crurent devoir initier les dignes représentants du pays au savoir-faire des élèves du pensionnat. Les portes claustrales s'ouvrirent pour ces honorables messieurs, qui furent reçus au son des instruments et avec toute sorte d'honneurs. Le secours fut accordé de grand cœur, si l'on en juge par l'extrait du *Canadien*, en date du 14 janvier 1836, compte-rendu écrit sans doute par un témoin oculaire et sous l'impression du moment.

" Hier l'après-midi, M. l'Orateur et presque tous les membres de la chambre d'assemblée présents en ville, furent visiter le couvent des dames Ursulines de cette ville. Les élèves de ces dames répétèrent devant ces messieurs une pièce dramatique sacrée, qui aurait seule, par la manière dont elle fut débitée, donné la plus haute idée de l'éducation classique que les jeunes personnes du sexe puisent dans cette pieuse institution. Les ouvrages de dessin et à l'aiguille, et dans tous les genres qui constituent l'éducation d'une Dlle., que les honorables visiteurs eurent occasion d'examiner, portèrent l'admiration à son comble, et tous revinrent enchantés, et des élèves et de l'affabilité des Dames aux soins zélés et éclairés desquelles elles sont confiées.

" Ce n'est pas d'aujourd'hui que le Bas-Canada, que Québec ont à se féliciter de posséder une des meilleures maisons d'éducation en tous genres pour les Dlles., qui existent sur ce continent, et en Europe peut-être. Aussi, la Législature s'est-elle toujours empressée de seconder les efforts de ces Dames, toutes les fois qu'elles ont eu besoin de secours extraordinaire pour étendre le bienfait de l'œuvre méritoire à laquelle elles sont vouées."

L'auteur de cette appréciation eût été assez disposé, il nous semble, à déposer tout préjugé contre la vie un peu solitaire des enfants du Monastère, et à faire écho à une ancienne amie, Dlle. Mary McCord, notre correspondante pendant plus de 40 ans, qui s'écriait dans la joie de son cœur et en pensant aux beaux jours de sa jeunesse : " Donnez-moi le cloître pour les filles ! "

Que nos lectrices nous permettent maintenant de saisir cette occasion, pour exprimer convenablement notre reconnaissance envers la Société littéraire et historique de Québec, dont les Manuscrits nous ont beaucoup aidée dans les recherches que

nous avions à faire. Elles nous sauront gré aussi des noms mentionnés dans les extraits que nous allons donner d'une " Adresse à la jeunesse studieuse de Québec ; " c'est en nov. 1865, que J. M. Lemoine Ecr., B. S. L. et H. Q., écrivait cette adresse sur les Journaux de cette ville.

"......Je sais que plusieurs jeunes gens ignorent le but, les ressources, l'étendue de cette institution. La *Société littéraire et historique* fut fondée en cette ville, il y a quarante ans, par nos premiers hommes d'état, de lettres et de robe. La charte est une charte royale, obtenue en Angleterre du roi Guillaume IV, par le patron de la société, le comte de Dalhousie, alors gouverneur du Bas-Canada et par sir James Kempt. Parmi les fondateurs et les principaux membres on trouve les noms du juge en chef Bowen, du col. Bouchette, de sir Dominick Daly, du docteur Fisher, de F. X. Garneau, John Hale, P. S. Laterrière, F. X. Perrault, F. W. Primrose, Jos. Hamel, le capt. Bayfield, le juge en chef Sewell, sir James Stuart, son éloquent frère Andrew Stuart, le juge Vallières, le juge Vanfelson, le juge Caron, le juge Taschereau, le docteur Wilkie, G. B. Faribault, longtemps l'ornement et la gloire de la société, l'abbé Ferland, et mille autres. Le portrait de son président, G. B. Faribault, écuyer, orne la grande salle où se donnent les lectures publiques. Grâce en partie à l'initiative généreuse de son successeur au fauteuil, J. Langton, écuyer, peu de membres de la société ont plus fait que lui pour remplir un des principaux objets de notre charte : " la compilation, la collection et la publication des mémoires relatifs à l'Histoire du Canada."

" On n'est pas sans savoir que l'incendie a dévoré, il y a quelques années, une partie de la bibliothèque de la *société historique ;* heureusement les manuscrits furent tous sauvés et les assurances, £1000 à £1200, jointes aux diverses allocations provinciales, ont suffi pour restaurer la bibliothèque à son ancienne splendeur...... La plupart de nos volumes sont des livres d'histoire, de philosophie, de littérature, ouvrages les plus récents sur la minéralogie dont nous avons un petit cabinet ; sur l'histoire naturelle, dont nous avons un musée......Il y a encore dans notre bibliothèque une série précieuse, une collection sans prix de manuscrits où Bancroft, le docteur Fisher, M. Garneau, l'abbé Ferland, M. Faribault, l'abbé

Holmes et mille autres ont été puiser pour l'histoire de l'Amérique et pour celle du Canada: nous faisons des efforts inouïs pour livrer à la publicité ces manuscrits."

LISTE DES ÉLÈVES DE 1840 À 1854.

Mlles. Adèle Taché, Hélène Bédard, Catherine McGillis, Laure Drolet, Helena Horan (R. H. G), Eliza Reid, Josephine Noël, Jane Jones, Isabelle Neilson, Flore Furois, Emilie Chapman, Célanire Lagueux, Ellen McDonnell (Ile du Prince Edouard), Mathilde Latour, Sophie Fafard, Flavie Lachance, Ellen et Car. Pemberton, Sophie Houison, Mary Ann Davison, F. Fisher, Adelina Bois (R. U. T. R.), Caroline Lagueux, Delphine Grondin, Thècle Letourneau, Henrientte Morin, Hermine de Lachevrotière, Catherine Lachance, Marguerite Buchanan, Luce et Adélaïde Lagueux, A. Daly, Catherine Hogan, Ann Powell, Antoinette Parent, Agnes Healy (E. U.), Ann Daly, Marie Lagueux, Emilie Dugal, Ann Ward, Mary Hogan, Anna Robinson, Emma Mellon (E. U), M. Dawson, Margaret Cowan, Luce Casgrain, Sophie Talbot, Zoé Giroux, Angèle Samson, Delphine Paquet, Isabella Louis, Mathilde Fiset, Hectorine Séguin, Marie Carrier, Geneviève Brousseau, Esther Cethon, Mary Louis, Hélène Guilfoyle, Eugénie Bruneau, Ann Atkinson, Anne McDonald, Clémentine Dionne, Sara Simard, Jane Johnston (Gaspé), Angélina Horan, Louise Bouchette, Marguerite Evanturel, Mathilde Perrault, Angèle et Car. Pélisson, Zoé Gauvin, Ellen McPherson, Mary Hawkins, Har. et Cornélie Holt, Mary Downes, Eliza Côté, Susanne Power, Caroline Dostie, Marie Casgrain, Emma Chenet, Mary Douglas, Julia Wheelan, Clarisse Hardy, Aurélie Drolet, Margaret O'Brien, Mary Connolly, Mary Williams, Emilie Jarnac, Margaret Harbeson, Delphine Bruneau, M. A. et El. Cary, Eliz. Davie, Catherine McNider, Maria Duford, Clarisse Jarvis, S. et J. Jeffrey, Eup. Walker, M. A. Shortel (Sr. de Cong. N. D.), Car. Pemberton, M. J. Parke, S. Gervais, M. Drolet, M. A. Jenkins, J. & Isabella Dinning, H. Richard, M. A. Cummings, Caroline Cockrane, Adlaïde Chateauvert, Emma Duchesnay, Geo. Defoy, El. Atkins, Caroline Soulard, El. Schluep, M. Trainer, Bertha Boxer, A. Blaiklock, M. J. Burton, G. Duffil, M.

A. Holwell, M. Munn, R. Picard, M. L. Paradis, M. Turner, Clarisse Talbot, Christine Hopkirk, Jemima Butler, Marie Campeau, Adelaïde Pâquet, Louise Giroux, A. Chateauvert, Eliza Paré, Charl. et Esth. Gethings, E. Cole, Zoé Roy, Malvina Hamel, Virginie Langlais, Georgina Faribault, Georgina Power, Mary Ann Paradis, Adèle Brunet, Sara Paradis, Sophie Pâquet, Barbara Hossack, Célina Gauvin, Zoé Wells, Henriette Plamondon, Eliza Tims (R. U.), Bertha Martin, Christine Tessier, Mathilde Duberger, Louise Parant, Mary Harkness, M. A. Miller, Adèle Chabot, E. Lemesurier, Caroline Fréchette, Odile Lemay, Hermine Moreau, Gen. Gosselin, Helène Taché, Sarah Devlin, Emilie Turquand, Maria Patton, Adèle Cimon (R. U.), Cornélie Bistodeau, Emérence Langlais, Emilie Barbeau, Isabella Melligon, Mary-Ann Dinning, Isabella Armstrong, Angèle Paquet, Clémence Cazeau, Marie Martel, Marguerite Beaupré, Joséphine Caron, Elizabeth Brown, Félicité Lépine, Rosalie Drolet, Emilie Légaré, Barbara Sturcode, Caroline Caron, Clara Lindsay, Rosalie Jobin, Ellen Magrath (R. H. G.), Sophie Carrier, Caroline Parant, Anne Dion, M. et Eliza Baldwin (H. C.), Virg. Marrette, Celina Caron, Eliza Thompson, Eliza Devlin (Irlande), Herm. Brown, Margaret Daly (Halifax), Jane McNaughton, Louise Côté, Johanna Furlong (Miramichi), Louise Martel, Mary Healy, J. Miller, Eliza Motz, Ellen Neisbeth (R. H. G.), E. Atkins, E. M. Verrette, Louise Lallier, Adeline Chateauvert, Emma Parent, Euphémie Hardy, Sophie Evanturel, Adeline Roy, Virginie Tétu, Jane Scott, Mary Doran, Mary McInenly, Ann Goldsworthy, Delphine Cimon, Eliza de Lachevrotière, Catherine McGowan, Mary Ann O'Doud, J. et H. Atkinson, Joséphine Motz, Caroline Doiron, Caroline Trépanier, Malvina Trudeau, El. Dussault, Mary et El. Russell, Marg. Byrne, Ellen Laverty, Mary Clark, Charlotte Gowan, Henriette Molt, Ann McGillis, Zoé Boisseau, Ad. et Em. DeVillers, Henriette Gauthier, Julienne Fraser, Margaret Dodd, Catherine Tims, Jane Semple, Caroline Lindsay, Adèle Kelly, Mary Ann O'Brien, Joséphine Dorion, Marguerite Leblond, Emma Simon, Mary Doherty, Marcelline Fréchette (R. J. M.), Virginie Duchesnay, M. Morrison, Agusta Moore, Mary Boxer, Elizabeth McMahon, C. et Is. Baillargé

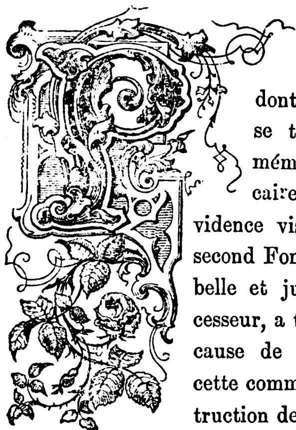
Mary Ann McHugh, Eliza Jobson, Emilie Drolet, Ann Eckart, Emilie Lemoine, Eléonore Hardy, Eveline Hoffman, Mary Lern, Dulcine Garant (Sr. de Ch.), E. Huot, Wilhelmine et Amarillys Boisseau, Lse. Proulx (R. U.), Lucie Grénier, Mary O'Meara, Car. Belan, Jane Jones, Elizabeth Perrrault, Henriette Davie, Caroline Brown, Mary Stuart, Cath. Kennedy, Jane Parker, M. A. et S. Connolly, Luce Malouin, Alice Baby, Margaret Loughran, Agnes Hossack, Anna Patton, Adeline Muir, Eléonore Couture, Adelaïde Arel, Emilie Bélanger, Adèle Taschereau, S. Cantillion, Mary Ann Shea, Grace Moore, Rosa Hickson, A. Carrier, Mary Fraser, Susanne Morissette, Fr. et H. Crane (H. C.), Josephine O'Meara, Hen. et Ade. Lassiseraye, Julia Healy, Rose McDavid, Margaret Chillas, Eléonore Cooligan, Virginie Jones (R. B. P.), Eliza Fulford, Mary Munn, Rose Low, Margaret Daly, Margaret Grace, Eliza Donahoe, Ellen Trayner, Mary Louis, Adèle Gingras, Joséphine Huot, Mary Patton, Emilie Duval, Isabelle Ross, Mary Archer, Sophie Gingras, Adèle Bernier, Catherine McNider, Caroline Fréchette, Annette Holmes (E. U.), Ann Muckle, Eliza Lepper, Margaret Fraser, Mary O'Brien, Eliza et Ellen Scott, Catherine McLoad, Malv. et Virg. Lamontagne, Eliza Bouthillier (Gaspé), Fanny White (E. U.), Jessey Nicholson, Eulalie Taché, Marie Bedard, Mary Tobin (Halifax), Mary Ann O'Brien (R. J. M.), Adélaïde Wright, Josephte Perrault (Sr. de Ch.), Math. et Flore Paradis, E. Turner, Hombeline Simard, Laure Laterrière, Célina Duberger, Mary Ann Boyce, Emily Parker, Henriette et Irenia Brown, Jane O'Kane, J. Dodd, Julia Maxwell, Sara Gauvin, Agnes Laird, Ellen Scott, Henrietta Dukes, Sophia Young, Mary Ann Shea, Caroline Fraser, Eliza Donaghue, Anaïs et Phil. de Gaspé, El. Green, Hermine Gingras, Alice Fitzpatrick, Caroline Lafleur, Isabella Phillips, Sara Hardy, Catherine McGregor, Louisa Breen (Frederickton), Sarah Patterson, Henriette Lambert, Agnes Wright, Lucie Fiset, Joséphine Paradis, M. Weir, Ann Kerr, Mary Mahon (Sr. de Ch.), Elizabeth Bradley, Henriette Blanchet, Rose Lemoine, Elisabeth Doyle, Henriette Walker, Anna Hall, Catherine Dubord, Virginie Cazeau, Eliza Gingras, Eliza Scott, Emilie Robitaille, Emilie Pelletier, Célina Labarre, Anne Saint Pierre, Zoé et Phil. Wells,

Lucie Rae, Zéphora Reed, Délima Suzor, Louise Routier, Zoé Moffett, Mary Phillips, Delphine Allard, Célina Bernier, Célina Soulard, Mary Murphy, Eléonore Ahern, Margaret Fraser, Isabella Murray, Victoire Jourdain, Flore Boisvert, Hélène Malouin, Mary Ann Pearce, Mary McCowan, Marie Trudelle, Eugénie Bruneau, Isabella Holt, Eliza Chink, Maria Dufort, Margaret Donaghoe, Wilhelmine et Jos. Motz, Aimée Brunelle, Adèle Audet, Amélie Duchesnay, Catherine Noël, Mary Anne Tobin, E. Harbeson, Adeline Julien, Arthemise Gauvreau (Inst.) Catherine Doran, Eléonore Dalaire, Mary Ann McNilder, Elizabeth McHugh, Sarah Doyle, Lucie Bossé, Emilie Vallière, Sara Lecheminant, Christine Drysdale, Jane Young, Catherine Benjamin, Henriette Fagui, Margaret Wilson, Nathalie Tessier, Alice Frost, Elizabeth McGillis, Marie Wherry, Henriette Lachance, Philomène Blais (Inst.), Hombeline Defoy, Rosa Thompson, Henriette Marchand, Catherine Morrisette, Adèle Simard, Rosalie Picard, Délima Noël, Celina Gauvin, S. Pemberton, Victoire Buie, Flore Blais, Rosalie Lemoine, Geneviève Gosselin, Euphémie Fergusson, M. A. Martin, Mary Shean, Clementine Davie, Marie Dussault, E. Sutter, Susan Richardson (Sœur de Ch.), Emilie Dion, Léocadie Bilodeau (R. J. M.), Clotilde Defoy, Clorinde Mondelet, Marceline Chartré, Lucie Trépanier, Josépine Laviolette, Sophie Young, Martha O'Donnell (E. U.), Jane Holmes (E. U.), Mary Turner, Catherine Doyle (Halifax), Caroline et Adèle Nault, Adélaïde Chartré, Catherine Bélanger, Cécile Dugal, Joséphine Gowan, Julia Hartigan, Louisa Hynes, Mary Ross, M. A. Robinson, Philomène Belleau, Catherine Lacasse, Mary Laurie, Emma Wheelan, Sara Lemieux, Monique Plante (R. U.), Camille Nault, Virginie Blais, Louisa Gleason, Agnes Rooth (H. C.), Mathilde Fiset, Esther Plamondon, Emilie Defoy, Sarah Louis, Sarah Bates, Julie Martel, Josephine Huot, Nathalie Tanguay, Hélène Harbeson (E. U.), Sophie Turner, Mary Doyle (Halifax), Virginie Laterrière, Anselmie Blais, Hélène Bazin, Agnès Gingras, Louise Gowen, Georgina Hardy, Malvina Parent, Clara Russell, Aurélie Chatigny, Sophie Bélanger, Margaret Laurie, Margaret Wheelan, Mary Weippert, Honorine Matte, Eliza O'Brien, Anna Lee, Honorine Grenier, Caroline

Rooth (H. C.), Elmire Roberge, C. et Ad. Garneau, Emilie Maheux, Délina Paquet, Alvina Defoy, Henriette Carrier, Mary Ann Holwell (R. B. P.), Olive Rice, M. A. O'Brien, Mary Cullin, Mary Ann Kearney, Antoinette Poir, Augustine Parent, Antoinette Cazeau, M. Marchand (Sr. de Ch.), Eliza Kane, Philomène Lefèbvre, Mary Fraser, Leda Hardy (R. U.), M. Saul, Zoé Marquis, Carol. Comeau (Témiskouata), Annie Brown, Mary Roach, Elizabeth Archer, Elizabeth Wilson, Caroline Constantin, Anne Taschereau, Florence Hamelin, Caroline Rowbottom, Mathilde Parent, Hélène Jarmey, Philomène Matte, Mary Maguire, Malvina Evanturel, Adeline Picard, Joséphine Demers, Ann Holwell, Philomène Lemire, Eliza Gunn, Mary Courtney, Marguerite Perron, Flore et Olympe Chauveau, O. Huot, Euphémie Walker, Philomène Parant, Mary Ann Kelly, Angèle Murray, M, Es. et C. Drum, Harriet Laird, Mary Ann Collyer, G. et T. Power, Marion Meiklejohn, Isabella McDonnell (H. C. R. U.), Hélène Taschereau, Joséphine Parent, Jessie Amiraux, Alvine Dusseault, Marcelline Angers, Hélène Grenier, Jane Rowbottom, Bridget Butler, Charlotte, Justine et Caroline Sewell, Isabella Phillips, F. Twomley, Catherine Grant, Elizabeth Vaughan, Louise Welling, Létitia Légaré, Louise Trudelle, Harriet et Elz. Swords, Mary Shaw, Rebecca Blakiston, Mary Fraser, Rebecca Burns, Eléonore Butler, Anna McAdams, Hen. Carrier, E. Bickle, Louisa Jeffery, Mary Ann O'Neill, Adeline Richardson, Elzire Matte (R. U.), Josephine Garneau, Odile Campeau, Honora Hassett, Louise Dupont, Mary et Kate Anderson, Agnes Patton, Emma Dionne, Catherine Côté, Mary Whelan, Mary Murray, Joséphine Williams, Mary Philipps, Augusta Moore, Eliza Benjamin, Mary Vaughan, Célina Légaré, Adèle Berthelot, Elmire Evanturel, Ellen Butler, Mary Logie, Hermine Huot, Eliza Fraser, Victoria Scripture, Isabella Brown, Ellen Rubridge, Charlotte Price, Edvina Hall, Caroline Ritchie, Phélonise Pagé (R. B. P.), Marcella O'Connor, Virginie Godbout (R. B. P.), Margaret McDonnell (Ile du P. Edouard), Mary Laurie, Anaïs Michaud, Mary Anderson, Anne LeMesurier, Mary Penniston, Mary Doherty, Emilie Pilote, Marie Carrier, Louise Dupré, Arthémise Chalou, Catherine Ward, Joséphine Grenier, Adèle

Sauc er, Eliza Cotton (H. C.), Philomène Bower, Délima Cadot, Jane Sturgeon, Eliza Fraser, Joséphine Moffet, Adèle Berthelot, Laure Taché, Antoinette Cazeau, Jane Clearihue, Margaret Gaul, Mary Barrett, Eliza Madden, Elizabeth McGrath, Rébecca Théberge, Joséphine Julien, Eliza Routier, Joséphine St. Pierre, Alphonsine Dugal, Sophia Pitt, Louisa Benjamin, Glaphyre Gosselin (R. U.), Rosanna Buckle (Baie-des-Chaleurs), Margaret O'Brien, Georgina Woolsey, Joséphine Guay, Mary Kane, Rose Rigney, Vitaline Gagnon (R. U.), Charlotte Antrobus, Marie Godbout, Philomène Provost (R. U. T. Riv.) Delphine Gingras, Thersille Gourdeau, Arabella Fraser, Emilie Pye, M. A. Jenkins, Catherine Baldwin, Louise Jolicœur, Eliza Hough, J. Smith, Elizabeth Gourdeau, Ruth et Fanny Fuller, Marie Routier, Philomène Vallière, Mary Jackson, Georgina Duffill, Mary et Charlotte Ruston, Clara Lefêbre, Thérèse Carroll, Susan. Doyle, Eliza Benjamin, Eulalie Côté, Charlotte Lloyd, Clara Ross, Ann et Aurelia Jackson, Emilie Desrochers, Sophie Bérubé, (R. U.), Mathilde Bérubé (R. B. P.), Mary Ann McGolrick, Emma Casgrain, Anna Neville (R. U.), Sophie Sheppard, Julie Thivierge (R. U.), Eléonore McMillan (H. C.), Elizabeth Bradley (Ile Anticosti), Catherine Shea, Delphine Amiot, Elmire Dion, Joséphine Garneau, Margaret Frew, Lydia Nettle, Catherine Boyd, Martha Higgins, Catherine Doyle (Halifax), Jane Parkin, Fanny Tivomly, Clémentine Dufort, Martha Williams, Vitaline Dion, Albina Amiraux, Margaret McCarron (New-Brunswick), Rose O'Neil, Philomène Thivierge (R. B. P.) Mary Murphy, Rose Wherry, Sara Goulette, Jane Bender, Antoinette Vallerand, Laura Fuller, Julie Bouchard, Caroline Drum, Léda Matte, Caroline Parent, Sara Parkin, Susanne Wilson, Virginie Dufort, Emilie Don Carlos (R. de Lorette), M. A. Tweedell, M. Saurin, Ph. Anger, E. Buckle, Marg. et Mary Murray, Jane Lynham, Julie Hartigan.

UN SECOND FONDATEUR.



ARLER des progrès de l'Education, c'est annoncer déjà un homme dont les éminents services ne peuvent se taire, quelque récente que soit sa mémoire. En effet, M. le grand vicaire Thomas Maguire, " notre Providence visible aux temps périlleux et le second Fondateur de notre maison," selon la belle et judicieuse appréciation de son successeur, a trop mérité du pays dans la grande cause de l'éducation ; il a trop mérité de cette communauté spécialement vouée à l'instruction de la jeunesse, pour ne pas esquisser rapidement ici l'époque de sa vie la moins connue.

Son père, M. Jean Maguire, issu d'une famille ancienne et distinguée de la catholique Irlande (ses armes montrent qu'il était allié aux Maguire, chevaliers aux jours des Croisades), son père comme tant d'autres glorieux exilés, était digne de souffrir pour la cause de sa foi : ce fut sous le coup d'un arrêt de proscription qu'il s'éloigna généreusement du foyer de ses pères et vint s'établir dans les colonies anglaises d'Amérique, devenues peu après États-Unis. Il y épousa une jeune Dlle. anglaise, dont nous parlerons plus loin. Ce fut le 9 mai 1774, à Philadelphie, que naquit ce fils Thomas, aîné d'une famille sur laquelle il devait appeler tant de bénédictions célestes comme prêtre de J. C.

La loyauté de M. Jean Maguire ne lui permettant pas de prendre part à la lutte qui éclatait alors entre les colonies et la métropole, et qui divisait le " frère d'avec le frère et le fils d'avec le père," son attitude le compromit ; il se résigna de nouveau à la confiscation de ses biens et s'éloigna sans regret de la nouvelle République. Domicilié à Halifax, les pertes qu'il venait de faire furent réparées par la charge de Commissaire-Général des magasins du Roi.

Comme il avait en quelque sorte exposé la foi de ses enfants en

s'alliant à une personne qui, en matière de religion, professait des principes différents des siens, ce chef de famille sentit quelle grande responsabilité pesait sur lui : aussi ne se reposa-t-il sur personne du soin d'inculquer dans ces jeunes cœurs un attachement inviolable à la foi catholique ; épiant les premières lueurs de leur raison, les premiers mouvements de leurs facultés, lui-même il leur apprit à se faire un sceau du signe de la Rédemption et à bégayer avec amour l'*Ave Maria*. On conçoit que son rôle devenait extraordinairement difficile ; mais jamais les inclinations de la nature ne le firent dévier d'une ligne de ses impérieuses obligations de père catholique. Cependant par un heureux mélange de douceur et de fermeté, il sut, en sauvegardant les droits de son Dieu, sauvegarder aussi la paix de son foyer. L'entraînement de l'exemple, qu'il était attentif à donner en tout, contribua beaucoup à alléger sa tâche et à fortifier ses enfants dans l'amour de la sainte Église. Un seul trait, raconté par un témoin oculaire, fera voir jusqu'où allait son zèle pour l'honneur du culte catholique. Cet homme si fidèle à "rendre à César ce qui est à César," s'occupait bien davantage de rendre à Dieu ce qui est à Dieu. Toujours des premiers aux offices de l'Église, il suivait avec une ponctualité invariable jusqu'aux moindres cérémonies du culte. Les fonctions des enfants de chœur fixaient surtout son attention, et de son siége il les surveillait de près, afin que tout fût digne de la majesté du Dieu sacrificateur et victime. Trouvant que leur clochette ne se faisait pas assez entendre, et que plusieurs personnes semblaient ne pas s'apercevoir du moment auguste de l'élévation, il prit le parti d'arriver toujours au saint lieu muni de sa propre cloche, que, dans la vivacité de sa foi, il sonnait de toutes ses forces pour faire spontanément incliner tous les fronts, lorsque le Dieu descendu sur l'autel s'offrait aux adorations des fidèles.

Vers 1787, M. Maguire se décida à envoyer étudier à Québec son fils Thomas, sur lequel il fondait les plus chères espérances. Le jeune Maguire, qui avait alors 13 ans, était plein de vivacité et d'intelligence, ardent, actif et laborieux à l'étude, aimable et enjoué dans ses conversations, léger à la course et adroit dans tous

les exercices de la gymnastique. Quant à sa physionomie, les enfants du Monastère s'en feront facilement une idée en jetant les yeux sur l'admirable *portrait du vieillard de quatre-vingts,* peint par M. Th. Hamel de Québec, d'après une miniature au daguerréotype, que les deux missionnaires allant au Texas en 1849, l'avaient comme forcé de leur donner à N. York, pour l'emporter en souvenir dans leur lointaine mission.

Le studieux jeune homme termina avec un brillant succès, en 1795, son cours classique. Mais s'il était versé dans les belles-lettres, il l'était bien davantage dans la piété et la science de la religion ; aussi n'eut-il pas besoin de longues délibérations pour fixer son choix : son ardeur pour la vérité, son zèle des intérêts de la foi, avaient besoin du vaste champ ouvert aux ouvriers évangéliques, tandis que l'énergique sensibilité de son cœur ne pouvait trouver à s'épancher pleinement que dans le sein de Dieu. Le sanctuaire s'ouvrit à lui avec ses fonctions redoutables et trois fois saintes, mais aussi avec ses consolations divines, ses moyens efficaces de combattre le règne du mal et de rattacher les âmes au ciel. Sublime mission que celle de ces " hommes de Dieu " à qui il est donné de délier, d'éclairer, de guérir et de fortifier les âmes ; de les recevoir pour les offrir à Dieu à l'entrée de la vie, et de leur fournir le passe-port de salut à l'heure dernière !

" Dès qu'il fut diacre, dit M. l'abbé Bois (actuellement curé de Maskinongé) dans son intéressante esquisse, l'Évêque de Québec (Mgr. Denaut) le choisit pour son secrétaire. Ordonné prêtre le 11 août 1799, le jeune abbé Maguire fut nommé vicaire à la cathédrale de Québec par Mgr. Plessis, coadjuteur élu à l'évêché, qui le jugea propre à tous les emplois et apte à toutes les affaires. Après quelques années de ministère à Québec, M. l'abbé Maguire fut envoyé comme curé à Berthier de Bellechasse, et au mois de février 1806, il fut chargé de la direction de la paroisse de St. Michel de la Durantaie, qui comprenait alors dans sa vaste étendue une partie de la paroisse de Beaumont. Le travail à la vérité était très-rude, car cet infatigable pasteur ne se reposait sur personne du soin et de l'instruction de ses ouailles. La visite des malades et l'administration des sacrements, absorbaient presque tous les moments qui n'étaient pas destinés au confessionnal, et

par un cours de catéchisme à la suite de chaque office, les fêtes et les dimanches, il réussit à donner à tous ses paroissiens une connaissance exacte de leurs devoirs et à y établir une discipline admirable."

Tout occupé qu'il était au milieu de ce nombreux troupeau, il s'offrit généreusement à Mgr. Plessis, en 1817, pour la dure et pénible mission de Tadoussac et de Chicoutimi, et c'était vers ses chers Montagnais que chaque printemps il se dirigeait, heureux d'aller parler du grand Être à ces peuplades errantes et destituées de tout. Que de fois, plus tard, n'a-t-il pas rappelé les austères vertus de ces fervents chrétiens; que de traits n'a-t-il pas cités de soumission à la volonté du grand Maître, de confiance en sa Providence !

Un autre objet avait fixé l'attention de M. Maguire dès son installation à St. Michel. Cet ami des lettres ne pouvait rester indifférent à la crise intellectuelle qui avait si lourdement pesé sur la population catholique, depuis la conquête. Il donna l'élan, et le plus beau succès couronna son œuvre; qui ne sait en effet que plusieurs personnes sorties de sa vaste paroisse, sont devenues l'ornement (1) du clergé et la gloire du pays ? Une preuve de l'efficacité de cette impulsion première, c'est que tous les ans, des sujets sont fournis à l'École-Normale-Laval par cette même paroisse, et ces sujets sont les enfants des familles qui s'étaient inspirées de l'esprit de leur zélé Curé ; les jeunes personnes ont également participé à ce mouvement salutaire. Nous avons vu M. Maguire, en 1821, faisant partie de la " Société d'éducation pour le district de Québec," société qui acquérait une actualité toute spéciale par les débats sérieux qui (2) s'élevaient alors touchant

(1) Nommons ici seulement des anciens dans le clergé, M. l'abbé Faucher, le zélé curé de Lotbinière, l'infatigable missionnaire des Micmacs de la Baie des Chaleurs; M. l'abbé M. Forgues, curé de St. Laurent, ancien procureur du Séminaire de Québec, dont le travail persévérant et la haute intelligence des affaires, a donné à cet établissement la connaissance de ses immenses ressources et le secret de les développer. Parmi les laïcs, nous ne donnerons qu'un nom entre plusieurs, c'est celui de l'Hon. A. N. Morin.

(2) On lit dans les Annales, à l'année 1822: "Il y a eu beaucoup

l'Union des Canadas. Mais le dévoué Curé de St. Michel va bientôt se trouver, par sa position, en rapport plus direct avec cette cause de l'Éducation, dont il semble avoir été chargé par la Providence de défendre et de sauvegarder jusqu'à la fin les intérêts. Cependant, avant de le suivre dans sa nouvelle mission, nous allons mentionner un de ces incidents heureux qui font époque dans la vie et dont les consolations sont ineffaçables.

A Halifax vivait encore, vers 1815, Mme. Maguire ; mais veuve et privée de ses enfants, cette pauvre mère était en proie à un ennui d'autant plus insupportable, qu'elle n'avait pas le secret de se consoler avec le Dieu "qui fait ses délices d'habiter avec les enfants des hommes" dans le sacrement de son amour. Ecrivant à son fils, elle exprimait les peines du cœur par lesquelles elle avait passé depuis la mort de son mari, et le désir de finir ses jours auprès de ses deux fils, le curé de St. Michel et le Dr. Charles Maguire, qui s'était fixé en Canada, après son mariage avec Mlle. Justine Casgrain, aujourd'hui, Mme. Beaubien, de Montréal. Le fils respectueux crut l'occasion favorable de faire une nouvelle ouverture dans les intérêts éternels de sa mère ; après lui avoir exprimé que, de sa part aussi, il avait bien longtemps désiré ce rapprochement, mais qu'il existait encore un grand obstacle au bonheur mutuel qui en devait résulter : "Rappelez-vous, bonne et tendre mère, ajouta-t-il, que votre fils Thomas est maintenant tout à Dieu. Honoré du sacerdoce, je dois prêcher une religion sainte dont la vôtre n'est que l'ombre, et dont les dogmes s'appuient sur des évidences infaillibles......Soyez donc, chère mère, l'arbitre dans cette cause, ou plutôt, que Dieu lui-même le soit entre nous." Dieu le fut en effet ; depuis longtemps il avait fait sentir à cette âme les touches puissantes de sa grâce ; la mort édifiante et sainte de son mari avait surtout vivement impressionné Mme. Maguire ;

de débats dans le Parlement Provincial, au sujet de l'Union des deux chambres du Haut et Bas-Canada. Il s'est tenu des assemblées, on a fait des harangues, passé des résolutions, signé des pétitions, fait des contributions libérales, et envoyé des agents au Parlement Impérial pour et contre l'Union. MM. J. Neilson et L. J. Papineau sont les agents choisis contre l'Union ; M. J. Stewart pour l'Union. Ils doivent partir en janvier prochain."

elle avait été frappée de la grandeur et de la solidité des consolations de notre sainte foi :—" Je veux te revoir, mon enfant, répondit-elle, et le Dieu de ton père, ton Dieu caché à l'autel, sera aussi le mien." Quelle consolation pour les deux frères à cette réjouissante nouvelle ! Mme. Maguire laissa bientôt Halifax accompagnée du plus jeune de ses (1) fils, et grande fut sa consolation en rejoignant ses enfants. Nous regrettons de ne pouvoir donner plus de détails sur son retour à la foi de ses ancêtres; mais on conçoit facilement que la connaissance pratique d'une religion, de la religion vraie, faite pour répondre à tous les besoins de l'homme, à toutes les aspirations de son cœur, rendit plus cher que jamais à Mme. Maguire le fils qui avait le plus contribué à lui procurer ce bienfait. Toutes les personnes qui ont connu cette dame s'accordent à dire qu'elle était douée de qualités fort remarquables; à un bel extérieur, elle joignait un esprit cultivé et des manières gracieuses. Elle mourut entre les bras de son fils, le Dr. Chs. Maguire, le 18 juin 1827, à l'âge de 75 ans. L'ancien curé de St. Michel, en arrivant pour la voir, apprit la mort de sa bonne mère. Il voulut qu'elle mêlât ses cendres à celles de ses anciens paroissiens.

Déjà M. Ths. Maguire avait été appelé à St. Hyacinthe pour prendre la direction du collége fondé par M. l'abbé Girouard en 1811. Cette institution si recommandable à tous égards, se trouvait alors (1826) dans un état de gêne qui menaçait gravement son existence et alarmait tous les amis de l'éducation ; le vénéré fondateur en particulier, ainsi que le seigneur du lieu, l'Hon. Ls. de Saules, tremblaient pour une œuvre qui leur était chère. Il fallait un homme entendu dans les affaires, préposé tout exprès, et capable d'un travail soutenu, pour remédier au déficit et donner un nouvel élan à une maison qui pouvait rendre de grands ser-

(1) Ce Benjamin de la famille périt dans un naufrage en retournant à Halifax. Deux autres frères se distinguèrent dans des emplois importants, l'un comme chirurgien dans la Marine Royale, l'autre comme assistant-commissaire dans le bureau de son père qui se trouvait au plus haut poste dans son département. Ces renseignements nous ont été fournis par une vénérable octogénaire, Mme. Donnelly, qui avait autrefois bien connu la famille Maguire.

vices au pays. A cet égard, l'opinion publique a toujours tenu compte à M. Maguire de son dévouement; au reste les documents ne nous manquent pas. Nous citerons de préférence le rapport d'un ancien Professeur du collége de St. Hyacinthe, digne et bienveillant ami que sa modestie nous défend de nommer, mais qui se révèle assez dans la suavité de son récit; d'ailleurs sa voix se fait souvent entendre dans les occasions solennelles. " M. Maguire, dit ce vénéré grand vicaire, mit l'ordre dans les affaires temporelles de la maison. Doué d'une aptitude remarquable sous ce rapport, il surveilla avec soin ce département et y établit l'économie, fit payer les dettes avec exactitude, en même temps qu'il réduisit le prix des pensions. Il avait pour principe qu'il valait mieux demander moins, mais exiger rigoureusement ces modiques sommes aux termes échus, parce que, suivant ce moyen, on pouvait recevoir un plus grand nombre d'élèves et être sûr des ressources sur lesquelles on devait compter. Il s'adressa au gouvernement civil pour avoir une aide pécuniaire en faveur de l'Institution; elle fut accordée. C'est la première allocation qui ait été faite par la Législature aux Colléges du Bas-Canada. M. Maguire travailla aussi beaucoup pour mettre les études sur un meilleur pied; il pourvut les classes de cartes géographiques, et la bibliothèque, de livres utiles; il mit sa propre bibliothèque, qui était vaste et bien choisie, à l'usage des professeurs, et il fournit même un nombre d'instrumens pour commencer un cabinet de physique. Il faisait fréquemment des examens et interrogeait les élèves d'une manière piquante: il stimulait chez eux, par divers moyens, le désir de s'instruire et il s'attachait surtout à rendre les connaissances pratiques et utiles. Il aimait à converser avec les maîtres, qui étaient de jeunes ecclésiastiques: il leur indiquait ce qu'ils avaient à étudier et leur inspirait à eux-mêmes un grand désir d'acquérir la science. Ce distingué directeur formait les élèves avec un soin tout spécial aux bonnes manières, à la politesse et à la propreté; il leur faisait remarquer les moindres défauts opposés à ces qualités, et il a pu s'applaudir de voir les efforts qu'il a faits, couronnés d'un succès difficile à obtenir......Il aimait à prendre les élèves par le sentiment de l'hon-

neur; il punissait quelquefois, mais jamais il n'infligea de peine corporelle, ne rappelant le délinquant au devoir qu'en lui faisant sentir par des termes énergiques ce qu'il y avait en sa conduite de répréhensible......Privément, il donnait ses avis avec bienveillance, mais en même temps avec fermeté......Il faisait le catéchisme de la manière la plus instructive et la plus propre à captiver l'attention: les élèves aimaient à entendre ses instructions, et ils regrettaient que M. Maguire ne voulût jamais leur faire de sermons. Un des traits les plus admirables dans la conduite de M. Maguire, fut la grande vénération qu'il avait pour le fondateur du collége; il n'en parlait qu'avec un profond respect, et il aimait à faire sentir aux écoliers surtout, ce qu'ils devaient à cet insigne bienfaiteur de la jeunesse. M. Girouard à son tour savait apprécier les services de M. Maguire, il se plaisait en toute occasion à rappeler l'ordre qu'il avait mis dans les affaires financières de la maison. En un mot, cet excellent directeur fut pour les professeurs et les élèves du collége de St. Hyacinthe, un sujet constant d'édification par sa grand piété; son recueillement dans la prière et la vivacité de sa foi qu'il manifestait en toute rencontre, étaient une leçon bien efficace. Nombre de traits décelèrent aussi la délicatesse de sa conscience, sa crainte d'offenser Dieu et sa peine de le voir offensé. Quoiqu'il y eût plus de trente ans qu'il eût quitté le Séminaire, et que ses fonctions de curé dans une grande paroisse eussent dû être chez lui un obstacle à la vie régulière d'une communauté, cependant on le voyait avec admiration se rendre avec la plus ponctuelle exactitude à tous les exercices de l'institution. Il apparaissait à son poste dès les premiers coups de la cloche. Il souffrait pourtant presque habituellement du rhumatisme, mais il surmontait ces douleurs pour accomplir ses devoirs."

Dans la nécessité d'abréger, nous dirons que M. Maguire, déjà bien vu de Mgr. Plessis, fut nommé grand vicaire par Mgr. Panet au commencement de l'année 1829, et député à Rome, conjointement avec M. Tabeau, pour les affaires des communautés du Canada.

Ce voyage accompli, M. Maguire retourna à son cher collége de St. Hyacinthe, mais sa mission là était remplie, Dieu le destinait à effectuer une autre restauration, œuvre dont nous devons parler

avec d'autant plus de gratitude qu'elle nous touche de plus près. Depuis longtemps notre maison souffrait d'un état de gêne pécuniaire qui devenait de plus en plus alarmant; elle avait besoin d'une personne entendue dans les affaires, et qui eût un dévouement et une énergie capables de traverser mille difficultés. M. Maguire, préposé comme aumônier de cette maison le 14 mai 1832, se montra en tout point l'homme qu'il fallait. Mais à peine avait-il eu le loisir de prendre une connaissance un peu exacte de l'état de nos affaires, qu'il fut de nouveau député à Rome dans les intérêts de l'Eglise (1) du Canada. La confiance que cette absence ne se prolongerait pas, put seule rassurer les religieuses; le nouveau "Père," aussi, s'était déjà attaché à cette œuvre, où il voyait avec beaucoup de travail l'occasion d'un grand bien à faire. En date du 19 septembre 1832, il écrivait du séminaire à la Mère St. Henri: "Ma Rév. Mère,—Un dernier adieu m'eût été trop pénible. Je choisis cette voie plus facile pour vous offrir, à vous-même et à toutes vos sœurs, l'expression de mon sincère attachement et du sentiment profond d'estime et de gratitude que j'ai conçu pour votre respectable communauté, pendant mes relations avec elle. Daignez agréer cette expression et la faire passer à celles qui composent la maison; veuillez bien vous persuader que le souvenir de vos bontés, et encore plus celui de vos vertus et de celles de vos sœurs, sera ineffaçable......J'ose espérer que vous voudrez aussi rendre à vos chères et bonnes élèves l'expression de mes sentiments, ainsi que du regret que je sens d'être éloigné d'elles. Elles sont dans l'âge de l'aimable innocence et leurs beaux jours s'envolent trop vite sur l'aile du temps: du moins, qu'elles tâchent de conserver bien soigneusement le trésor de leur innocence. Si le ciel me conduit au terme de mon voyage, la ville éternelle, ma première pensée comme mon premier devoir me portera vers la grande Basilique, pour me prosterner devant le tombeau des Apôtres, et là invoquer, dans toute la ferveur de mon âme, leur protection sur les bonnes Ursulines de Québec et sur l'intéressant troupeau d'enfants confié à leurs tendres soins......"

(1) Il s'agissait surtout de faire confirmer par le Souverain Pontife, le choix de M. P. F. Turgeon, comme coadjuteur pour le siége de Québec.

Pendant que les Ursulines faisaient diverses dévotions pour le succès de son voyage, passant chaque jour à cette fin un quart-d'heure devant le S. Sacrement, de son côté, ce père si dévoué ne s'éloignait pas sans penser à ses filles spirituelles. De Montréal il leur donnait de nouvelles marques de son intérêt et de son souvenir, et quelques jours plus tard, en date de New-York, il écrivait aux élèves : " Votre charmante lettre, mes jeunes amies, est venue réveiller toute ma tendresse pour vous, et je m'empresse dans cette dernière nuit qui précède mon embarquement, je m'empresse de vous faire parvenir l'expression de ma reconnaissance, de la bonté que vous témoignez à votre vieux père spirituel. Je me rappellerai longtemps avec un plaisir indicible la douce satisfaction que j'ai toujours éprouvée, en apprenant que mes enfants s'avançaient dans la science et la piété, alors que j'étais témoin de leur sagesse et de leur empressement à remplir leurs devoirs. Continuez, mes bonnes amies; surtout ne vous laissez pas décourager par les petits ennuis que vous éprouvez : ces gênes tourneront à votre avantage dans la suite. Croyez-en un ami, un vieux père, qui vous aime et qui désire sincèrement votre bonheur. Recevez, très-chères amies, mes adieux, et soyez assurées que mon éloignement ne diminuera en rien mon affection pour vous. Je compte sur vos prières, et lorsque sur l'Océan je serai battu de la tempête, je songerai avec confiance que des enfants qui me sont chers élèvent vers le ciel leurs jeunes et innocentes mains pour apaiser la rage des flots."

En arrivant à Londres, la principale préoccupation du digne député fut de se mettre au courant des affaires concernant les communautés de Québec, alors menacées de pertes énormes par l'état peu satisfaisant des (1) comptes de M. l'abbé Thavenet. Après de longues conférences avec M. l'abbé de la Porte et son avocat M. Raphaël, il adressa aux parties intéressées une lettre circulaire, où il exposait d'une manière aussi claire que détaillée les erreurs des calculs. M. Maguire poursuivit sa route, pressant

(1) M. Thavenet avait été chargé de constater la valeur relative des monnaies d'Angleterre, de France et du Canada. Le résultat de ces calculs était une perte considérable dont il ne pouvait se rendre compte.

le plus possible son arrivée à Rome, et ne cessant de donner à notre maison des marques du plus tendre intérêt. Nous regrettons d'avoir à omettre cette correspondance, qui pourra fournir plus tard la meilleure partie d'un autre tome des « Ursulines de Québec.» Pour donner une idée du genre, nous citerons les fragments suivants de sa première (1) lettre de Rome, en date du 8 décembre 1833. « Rév. Mère......Grâces à vos ferventes oraisons et à celles de vos saintes sœurs, je suis rendu au terme de mon voyage, après quelques fatigues, à la vérité, mais sain et sauf et sans accident. Je me suis empressé à mon arrivée d'accomplir mon vœu sur le tombeau des SS. Apôtres Pierre et Paul, en y célébrant les saints mystères dans l'église souterraine du Vatican. Il me semblait être dans un autre monde; l'éclat des lumières, leurs reflets sur les lustres d'argent, les marbres et pierres précieuses, les belles et nombreuses sculptures, les voûtes dorées, les faisceaux de lumières produits par cent douze lampes de bronze doré qui brûlent autour de la Confession, et surtout la vue du tombeau !......Tout contribuait à me transporter hors de moi-même, le souvenir de mes bonnes amies de Ste. Ursule est venu se joindre à cet enchantement et compléter cette douce illusion.»

Installé au couvent des SS. Apôtres, le laborieux et zélé député se livra à sa difficile mission avec la plus grande ardeur, examinant le jour les comptes avec M. Thavenet, et préparant la nuit ses papiers pour la Propagande. Il écrivait au mois d'avril : « Les Bulles de M. le Coadjuteur (Mgr. Turgeon) partent le 15 ; je ne pense pas les suivre d'assez près pour assister à la grande cérémonie qu'elles occasionneront ; cependant, j'espère accomplir avant l'automne les objets de ma mission.» Les rapports qu'il adressait à l'évêché de ses travaux et de ses démarches étaient des plus satisfaisants, et de toutes parts on n'entendait qu'un concert

(1) Dans cette lettre était inséré, pour l'amusement des élèves, l'itinéraire de son voyage dont voici le texte : « Whitehall, Albany, New-York, Liverpool, Birmingham, Londres, Cantorbéry, Boulogne-sur-Mer, Beauvais, Montreuil, Beaumont, Paris, Compiègne, Melun, Sens, Auxerre, Chalon-sur-Saône, Lyon, Beauvoisin, Chambéry, Lanslebourg, Pise, Florence, Sienne, Aquapendente, Viterbe, Rome.»

d'éloges en sa faveur. " L'éminent Père Thomas est un homme comme il n'y en a guère ! écrivait à la Mère St. Henri le digne Père Desjardins, de Québec. Il nous a entretenus hier pendant quatre heures (par dépêches) de ses opérations supérieures. Nous ne saurions trop admirer son habileté pour les affaires de tout genre, autant que la délicatesse de ses procédés. Il est digne de toutes louanges, et de notre extrême gratitude comme de nos vœux......"

M. Maguire se trouvant un peu plus libre, suivit les inspirations de sa piété à travers les monuments de la capitale du monde chrétien. Il fit même le voyage de Naples, non pas pour jouir du ravissant spectacle qu'offre la nature dans cet éden de l'Italie ; mais pour voir de ses yeux les miracles opérés au tombeau de Ste. Philomène, ainsi que le miracle de la liquéfaction du sang de St. Janvier. Que de fois ne nous a-t-il pas raconté, l'âme émue, les touchantes circonstances des prodiges dont il fut alors témoin ! Notre (1) chapelle Ste. Philomène, qu'il voulut faire ériger à ses frais, est un précieux souvenir de sa dévotion envers cette Sainte, dévotion qu'il introduisit on peut dire en Canada.

En passant par la France, M. Maguire visita différents établissements d'éducation, dans la pensée d'utiliser ses observations à l'égard de notre institut. A Paris il s'occupa de l'acquisition de livres, ornements d'église, instruments de musique (harpe et orgue), ainsi que d'un commencement de cabinet de physique. Il recueillit surtout les (2) restes de l'ancienne bibliothèque des Ursulines de Paris, et leurs précieux manuscrits, dont nos lectrices ont déjà vu la valeur.

Au commencement de juin 1834, le digne voyageur était de

(1) C'est en 1835, que fut érigée cette chapelle où se dit la sainte messe pendant notre rigoureux hiver. Précédemment, la messe se disait hiver et été dans l'église.

(2) Mlle. de Moor qui possédait, comme on l'a déjà vu, ces manuscrits, était d'origine irlandaise, et d'une famille distinguée et riche. La révolution du 29 juillet 1830 renversa sa fortune. Fidèle à ses affections et à sa reconnaissance, elle écrivait à M. Auger, curé de Compiègne.... " Je suis charmée de pouvoir vous dire combien je suis heureuse de voir les Ursulines de Québec propriétaires de ces

retour à Québec, et s'il fut chaleureusement accueilli de tous, on conçoit combien la joie fut vive et profonde aux Ursulines. Un dessin, qui plus tard a été transformé en tableau, fut exécuté par les plus exercées d'entre les élèves, afin de perpétuer le souvenir de ce joyeux événement. Cependant une grande inquiétude serrait les cœurs au Monastère, dans l'incertitude où l'on était encore si l'on rendrait ou non à la communauté un Père dont on sentait tout le prix. La Mère St. Henri écrivait, avec cette éloquence du cœur qui avait tant de grâce en passant par sa bouche : " Votre absence, mon cher Père, fait un vide infini ; chaque jour nous le sentons de plus en plus ; nous avons un extrême besoin d'un Père clairvoyant, dont le zèle persévérant s'étende à tout ; nous sentons la nécessité de votre ministère afin que nos œuvres ne dégénèrent point de la fin de notre institution. J'ose dire que vous êtes obligé de venir terminer l'œuvre que votre zèle a commencée, dans cette maison destinée à former un si grand nombre des femmes du Canada qui ont le bonheur d'appartenir à la sainte Église...... Ah ! de grâce, pour l'amour de Dieu, l'honneur de notre sainte Religion, hâtez votre retour. Le salut, la perfection de cet antique établissement le requiert ; nos vénérables Fondatrices et premières Mères, dont vous admiriez les vertus, vous demanderont nos âmes avec celles de cette intéressante jeunesse confiée à nos soins, et qui promet d'être la consolation de l'Église, le bonheur des familles et l'honneur de notre sexe. Votre prudente direction nous a fait gagner devant Dieu et les hommes, notre pensionnat s'accroît......nos novices donnent de la consolation....Vous avez été pour nous le fruit de longues prières, faut-il vous avoir connu si tard pour vous perdre si vite ?......J'ose espérer le contraire ; de retour dans votre petit *hermitage*, entouré de votre famille, vous répandrez sur vos enfants cet esprit de foi et de piété qui vous caractérise......Voyez quel beau champ s'ouvre devant votre

restes précieux de l'ancienne maison de leurs Mères. Je ne désespère pas maintenant de la voir un jour relevée par elles : que Dieu le veuille ! Je suis sincèrement attachée de cœur à cet ordre si digne et, si je l'osais, je me recommanderais aux prières des dames Ursulines de Québec." Dieu récompense cette digne élève des Mères à qui nous devons tant de bienfaits !

paternité......"—"Je souhaite, disait encore la Mère St. Henri dans une autre lettre, parlant de la seigneurie de Ste. Croix ; je souhaite que cette affaire termine heureusement, mais croyez, mon Père, qu'elle ne nous presse point autant que votre retour ; nous serons toujours assez riches si nous avons le bonheur de vous revoir dans votre *hermitage*. Chacune de vos filles veut vous dire son petit mot, je crains de vous fatiguer. Nous sommes unanimes en prières, vœux, sentiments de gratitude pour votre Paternité." Ces pressantes suppliques furent exaucées, et l'Annaliste enregistre comme un trait des plus signalés de la protection de notre "glorieux père St. Augustin" le retour de M. Maguire au Monastère le 27 août 1834.

Voilà à travers quelles difficultés le vénéré Père, que pour un temps l'on avait cru plus nécessaire ailleurs, était revenu à cet "hermitage" où devaient s'écouler d'une manière si laborieuse et si utile à notre maison les dix-neuf dernières années de sa vie. Ses bienfaits se sont étendus à tout : maintenir la pratiqne des vertus religieuses et l'esprit de régularité, dont il était lui-même un si parfait modèle, fut son premier et principal soin ; mais d'autres soins lui incombaient aussi en sa qualité de Père temporel, qu'il avait bien voulu ajouter à celle de Père spirituel. La crise financière par laquelle passait alors la communauté était des plus alarmantes, et Dieu seul a pu compter, aussi bien que récompenser, ces heures silencieuses où, bien avant dans la nuit, l'infatigable Père poursuivait le pénible travail de la veille. Il mit à contribution toutes les ressources de sa haute intelligence pour adoucir les pertes que subissait alors la maison, pertes que l'on n'avait pu prévoir et qu'il n'était pas au pouvoir de détourner. Il condensa les comptes, fit l'investigation des revenus, calcula les arrérages dus sur les terres et autres propriétés, passa en revue tous les titres et papiers pour résister aux empiétements dont la communauté avait déjà tant souffert, et proposa un système d'économie tellement judicieux, qu'il a été la base d'une prospérité que réclamaient impérieusement les œuvres de notre institut.

C'était à cette "première et principale fin des Ursulines" que visait sans cesse ce Père infatigable, trouvant moyen d'élever en 1836, comme on l'a vu, l'aile Ste. Angèle et le nouvel externat,

tout en élaborant la méthode d'enseignement qui allait donner une forme régulière aux améliorations introduites ci-devant. C'est alors qu'il composa ce recueil rempli de remarques des mieux adaptées à une institution de jeunes Dlles. Disons aussi avec quelle avidité, quelle reconnaissance furent reçues ces heureuses innovations, par les esprits éclairés qui régissaient alors le Monastère à l'intérieur. La Mère St. Henri, qu'appuyait en tout son assistante ordinaire la Mère Ste. Marie, écrivait au Père Maguire lors de son voyage en Europe : "Vous avez fait, mon Père, connaissance avec les Ursulines et autres communautés. Vous cueillerez partout ce qu'il y a d'excellent pour le communiquer à votre famille ; voyez, je vous prie, en particulier ce qui regarde l'institut." C'est cet *excellent* que M. Maguire prit à cœur d'introduire dans les études et de consolider par tous les moyens possibles.

Mais nos jeunes lectrices se demandent peut-être ici comment un homme usé de tant de travail, et bientôt septuagénaire, pouvait joindre aux fonctions multipliées d'un aumônier de religieuses enseignantes tant de labeur d'autre part. A cette question, les lectrices plus anciennes voient sans doute accourir, non pas seulement les anges invisibles, mais un jeune et digne ami du vieillard, promu depuis à l'évêché de Kingston. Ce constant ami, qui était alors membre du séminaire de Québec, se faisait un devoir, de même qu'un plaisir, de soulager en une foule de choses le vénéré Père, et il a mérité par là, de la part de cette communauté, un retour tout particulier de gratitude.

Ainsi poursuivait sa carrière celui qui avait refusé trois fois la mitre ; jusque dans sa 80e année, il ne relâcha rien de sa vie frugale, régulière et laborieuse ; il n'eut pas même ce repos qui précède ordinairement le dernier jour, puisqu'il ne suspendit qu'environ trente-six heures ses occupations ordinaires avant d'aller à son éternité. C'est le 17 juillet 1854, qu'il s'échappa ainsi soudainement de la terre, malgré les soins, les prières et les regrets de sa famille désolée. Sa mémoire, comme celle du juste, vivra aussi longtemps que subsistera ce Monastère ; et si nous laissons à celles qui viendront après nous à publier le dé-

tail d'une vie dont (1) tous les moments furent dévoués à la Religion et au pays, c'est que ces bienfaits sont encore tout palpables, et que leur importance ne peut que se développer avec le temps.

Pendant les deux mois qui suivirent, M. Ls. Gingras, du Séminaire de cette ville, se prêta avec une charité que nous n'oublierons jamais à remplir les fonctions du vénéré défunt. Enfin, le 1er octobre suivant arriva au *Vieux Monastère*, en qualité de chapelain, un descendant d'une ancienne filleule de Mme. de la Peltrie. Instruit et formé au séminaire de Québec, M. l'abbé George Ls. LeMoine avait utilisé quinze années de ministère, comme curé ou missionnaire, lorsqu'il fut choisi par Mgr. l'Archevêque pour remplacer celui que nous regrettions à si juste titre. Mais si la plume diserte et discrète de Mgr. Dupanloup craignait, " en parlant des morts, de s'approcher trop des vivants," c'est bien ici le cas d'imposer silence à celle qui trace ces pages reconnaissantes. Qu'il nous soit seulement permis de redire dans un nouveau sentiment de gratitude : Bénie soit la divine Providence d'avoir toujours placé à la tête de cette maison, comme supérieurs ou directeurs, de si zélés promoteurs de l'œuvre de nos saintes Fondatrices !

Nous ne pouvions clore la notice qui précède sur le vénéré Père Maguire, sans nous rappeler sa profonde estime, sa vénération pour tout ce qui se rattache à l'Histoire de notre Ordre, et l'importance qu'il donnait à ces anciennes Chroniques où sa plume a si souvent laissé son empreinte. Il les regardait comme la *mise en action de l'esprit de Ste. Angèle*, esprit dont nous ne pouvions

(1) " On a de M. Ths. Maguire 1°. une critique bien écrite mais acerbe de l'Histoire du Canada de l'Hon. William Smith. II. Le *Clergé Canadien vengé par ses ennemis* ou critique du Tableau des deux Canadas de Lebrun. II. Un livre de plain-chant. IV. *Doctrine de l'Eglise catholiqne concernant la soumission aux autorités civiles.* V. *Manuel de jurisprudence à l'usage des ecclésiastiques.* VI. *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge et suivi d'un recueil de locutions vicieuses.* Québec 1841. VII. Critique de l'Histoire du Canada de Bibaud, dans les Mélanges religieux." Panthéon Canadien par Bibaud, jeune.

jamais assez nous pénétrer. Tous les livres de ce genre lui étaient extrêmement précieux. Comme il sourirait aujourd'hui aux nouveaux et intéressants (1) volumes qui sont venus, ces années dernières, enrichir la bibliothèque ursuline. Ces livres, au reste, ne sont pas si exclusivement propres aux communautés religieuses, que les personnes du dehors n'y puissent trouver de l'intérêt et en faire leur profit. Pour preuve, nous leur citerons ces paroles du savant M. Guérin, dans le *Mémorial Catholique* de France, au sujet de l' " Histoire des Ursulines de Blois," publiée par M. l'abbé Richaudeau. " On se tromperait extrêmement, dit M. Guérin, si l'on s'imaginait que cet ouvrage n'a qu'un intérêt purement local......Il s'agit de bien autre chose que de l'histoire d'un simple monastère......Du reste, nous sommes d'autant plus libre dans notre appréciation et dans notre éloge de ce beau livre, que des personnes très-compétentes en ont parlé dans les termes les plus flatteurs. Ainsi dans un Bref adressé à l'auteur de la part de S. S. Pie IX, Bref qui sort tout à fait de la forme ordinaire, nous lisons le témoignage le plus explicite en faveur de l'ouvrage de M. Richaudeau, et, dans une lettre que Dom Guéranger écrivait au digne Auteur, ce bon juge lui dit: " J'ai lu avec le plus grand intérêt et sans désemparer vos deux volumes. Le récit est des plus intéressants et parfaitement catholique. Recevez donc mes félicitations pour cette publication, où règnent une piété sincère et un discernement plein de goût......C'est un indice consolant de voir des livres comme le vôtre, dans lesquels on ose confesser l'Évangile tout entier. Nous n'étions plus accoutumés à cela depuis longtemps." En date du 18 juin 1859, l'*Univers* publiait aussi un long article en faveur de cet ouvrage.

Comme le digne Père Maguire, qui parlait en termes si relevés

(1) Vie de Ste. Angèle, en anglais, publiée à Philadelphie en 1857 —Notices historiques et biographiques sur les Ursulines du Nord de la France et de la Belgique—Les Annales de l'Ordre de Ste. Ursule, publiées à Clermont en 1857, deux tomes, plus de 1400 pages—Les Ursulines de Blois, publié en 1859, deux tomes—L'Histoire de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation, par M. l'abbé R. Casgrain, publiée à Québec en 1864—Manuel de l'Archiconfrérie de Ste. Angèle, etc. etc. Des ouvrages importants sont actuellement sous presse en Europe.

de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation, comme il se réjouirait encore du beau volume que vient de publier à sa gloire un des descendants de Mlle. Dandonneau du Sablé, ancienne élève reçue au Monastère et instruite par la Vén. Mère elle-même. Quant à nous, comment exprimer les émotions de notre âme, à la lecture d'un ouvrage où l'auteur s'est tellement pénétré de son sujet que souvent les pensées de la Vén. Mère deviennent les siennes ; il ne fait plus qu'un avec elle, il juge et parle par elle. Ce n'est pas à une plume aussi faible que la nôtre qu'il appartient de faire ressortir le mérite de cet ouvrage ; mais il nous semble qu'il a pris une grande importance par la hauteur des idées, par le vrai et vaste point de vue où l'Écrivain a considéré son héroïne ; M. l'abbé R. Casgrain est le premier qui se soit attaché à développer la grande mission de notre Fondatrice, en Canada. Connaissant à fond les sentiments de l'Auteur par la lecture assidue que nous avons faite de son ouvrage, nous croyons ne pouvoir mieux lui témoigner notre reconnaissance qu'en secondant de toute notre âme, de tout notre cœur, de toutes nos pensées, de tous nos désirs et de toutes nos prières, le vœu par lequel il termine son intéressante et édifiante Histoire. Oh ! oui, vénérable Mère ! " puissions-nous tous ensemble mériter que l'Église, à qui seule appartient de définir notre croyance, confirmant l'oracle du peuple, comble un jour tous nos vœux en vous élevant sur nos autels, et nous permette de vous invoquer à genoux et de nous écrier, ivres de joie : Sainte Marie de l'Incarnation, priez pour nous ! "

Un dernier mot sur le Pensionnat.

La construction du nouveau pensionnat, en 1854, favorisa une mesure qui était depuis assez longtemps en contemplation, la séparation des élèves pensionnaires et des élèves demi-pensionnaires ; le nombre toujours croissant des élèves, dans les deux départements, rendait cette séparation de plus en plus désirable. Cette amélioration faite, on pensa, dans l'automne de 1855, à mettre la dernière main au plan d'études. Pour en rendre compte d'une manière succinte, nous dirons que le cours suivi actuellement se parcourt d'ordinaire en sept ans, supposé que l'élève y apporte les dispositions préalables. Cette période renferme comme trois

degrés. Dans le premier degré, qui comprend les quatre basses classes, c'est la mémoire surtout que l'on s'attache à développer et à enrichir de notions fondamentales et précises. Dans le second degré, où sont comprises la 3e classe et la classe de Littérature, sans négliger la mémoire, faculté si précieuse dans le jeune âge, le jugement est particulièrement mis en réquisition, dans l'enchaînement des faits historiques ou scientifiques ; les élèves doivent savoir beaucoup plus et surtout, savoir beaucoup mieux. En procédant de cette manière, nous pensons avoir donné une solution raisonnable, en ce qui regarde notre Institut, aux grands débats soulevés de nos jours au sujet de la mémoire et de l'intelligence. Si l'élève a parcouru avec application ce second degré, elle saura faire honneur à son nom ; elle découvrira plus facilement la main de la Providence dans les affaires de ce monde, et sera prête à mieux apprécier les choses de la vie. Espérons qu'au besoin elle sera une preuve que " la *sagesse* est plus puissante que le génie, pour travailler à l'éducation de la jeunesse, et par elle à la régénération des peuples."

Reste le 3e degré ou Classe Supérieure, dont nous désirons faire sentir l'importance. Dans ce degré, on étudie à la vérité quelques branches nouvelles, mais il est plutôt question d'apposer un cachet solide aux notions déjà reçues. L'élève récapitule différentes études, elle les analyse, elle les résume, elle rend compte par écrit des beautés d'un morceau de littérature etc. Sous l'influence de ce travail, l'esprit se fortifie, le caractère se forme davantage, et l'avenir apparaît à la jeune fille dans un jour plus sérieux et plus réel. Les impressions reçues pendant cette dernière année, comme nous le prouve l'expérience, sont beaucoup plus durables et plus efficaces.

Notre cours d'études actuel renferme, en somme : l'enseignement des deux langues (grammaire et littérature) ; l'arithmétique y compris la tenue des livres, la géométrie et l'algèbre ; la géographie et l'histoire (sacrée et profane, ancienne et moderne) ; la logique ; l'astronomie, la chimie, la physique ; l'histoire naturelle dans ses différentes branches, botanique, minéralogie, etc. Les exigences de la société actuelle ont fait ajouter, pour les élèves qui le désirent, l'enseignement des langues étrangères les plus usitées, l'allemand

l'italien, l'espagnol. Il va sans dire que dans toutes les classes, l'instruction religieuse est le premier objet de la sollicitude des maîtresses ; sans cesse l'esprit et le cœur des élèves se développent et se forment au contact des grandes vérités de la religion, qui leur sont présentées, tantôt sous la forme de catéchismes ordinaires, tantôt sous celle de catéchisme de controverse ou d'Histoire Ecclésiastique : la Religion est la seule base de cette SAGESSE si puissante dont parle Mgr. Dupanloup. On est également attentive à cultiver les bonnes manières et à inspirer aux élèves le goût de l'économie et du travail.

Nous avons fait voir que pour la musique, le dessin et les ouvrages de goût, les élèves sont abondamment pourvues. Elles ont aussi à leur disposition une bibliothèque choisie avec le plus grand soin et où se trouvent les ouvrages les plus utiles.

Mais nous ne savons pourquoi certains sujets se glissent si tard sous notre plume : les examens, les prix, les vacances, rien encore n'en a été dit ; cependant quels mots magiques au pensionnat ! Nous mentionnerons donc, au sujet des examens, que c'est à M. Holmes que l'on doit l'introduction de ces séances solennelles si propres à stimuler l'ardeur. En 1830, il établissait au collége de cette ville un examen de trois jours, où les élèves étaient interrogés par des personnes de l'auditoire sur toutes les branches d'instruction : on faisait des expériences de chimie, de physique ; il y avait fables, drame et surtout, avant la distribution des prix, le " Plaidoyer " ou discussion exclusivement réservée aux " Rhétoriciens." On conçoit que ce mode était des plus avantageux à la cause de l'Éducation, à une époque où il fallait éveiller l'attention du public et activer son zèle. Les examens sous cette (1) forme subsistèrent pendant plus de vingt ans.

Au Monastère, ils furent adoptés plus tard. Anciennement, les examens ici se faisaient avec une grande solennité, mais seulement à l'intérieur, par la Rév. Mère Supérieure et son conseil.

(1) Après 1853, au Séminaire, des examens de huit jours semi-publics furent substitués au premier mode, le tout se terminant par la distribution solennelle des prix. Depuis juillet 1864, l'examen de chaque classe se fait par un comité de trois prêtres du Séminaire ; il n'y a de public que la distribution des prix.

En 1837, ces examens se firent en présence de M. le Chapelain et du clergé, dans l'appartement même du premier ; l'année suivante, ils eurent lieu de la même manière, mais dans la grande salle de l'aile Ste. Angèle. Enfin, en 1839, les portes s'ouvrirent aux heureux parents qui purent jouir à l'aise du triomphe de leurs enfants. Ces examens publics duraient trois jours. En 1854, l'examen n'avait plus que trois séances, et en 1862, on a adopté le mode suivi avec avantage dans plusieurs grands établissements : c'est surtout par la correspondance que nous avons été renseignées à ce sujet. La séance publique ou distribution solennelle des prix est précédée de plusieurs jours d'un examen sérieux, oral et par écrit, fait par M. l'Aumônier, la Rév. Mère Supérieure, son conseil, et les maîtresses de classe qui peuvent être dégagées de leurs occupations respectives.

Quant à la distribution des prix, il est moins facile de se rendre compte de la manière dont on y procédait autrefois. Nous voyons en 1754, M. le marquis Duquesne de Menneville présider, avec Mgr. de Pontbriand et M. l'Intendant, à une séance de cette nature ; toutefois il peut se faire que le tout se passât privément, à l'intérieur du cloître. Mais ce que toutes nos lectrices jeunes et anciennes savent parfaitement, c'est la joie de ce moment de triomphe et de récompense. Le nom de M. le grand vicaire C. F. Cazeau, restera longtemps attaché, pour un grand nombre d'élèves, à ces souvenirs heureux. En effet, depuis près de quinze ans, soit en sa qualité de grand-vicaire pendant les visites épiscopales, soit comme administrateur lors des absences de Mgr. en Europe, lui-même a toujours donné les couronnes et les prix, à moins qu'il ne se soit fait remplacer par lady Head ou par Mgr. de Goesbriand. Cet ami de l'éducation et de la jeunesse semble infatigable dans cette œuvre de zèle, où la grâce, le tact et l'à-propos ajoutent une si haute valeur aux encouragements et aux félicitations.

Bon nombre de nos lectrices n'apprendront pas maintenant sans surprise que 25 ans seulement en deça de l'époque actuelle, les vacances ici étaient encore dans les régions de l'inconnu. On ignorait cette effervescence du mois de juillet où la joyeuse volée s'éloigne de l'enceinte claustrale, pour aller s'abattre de toute part

vers les riantes habitations qui bordent les rives verdoyantes de notre fleuve, ou vers d'autres demeures toujours pleines de charmes; on ne connaissait pas non plus ce retour de septembre, si animé, si plein de joie, de récits et de brillantes résolutions pour la nouvelle année scolaire. Sous la forme d'autrefois, le départ était plus sombre, et la rentrée moins joyeuse. Les premières vacances régulières datent de l'année 1843. Ce mode de délassement parut avantageux, puisque bien loin de l'abroger dans la suite, les quatre semaines se sont insensiblement étendues à six, ce qui donne aux familles l'avantage de passer à la campagne, avec leurs enfants, tout le temps à peu près qu'il est agréable d'y passer, dans notre sain mais rigoureux climat.

Nous ferons maintenant connaître les noms de quelques autres de nos bienfaiteurs, dans la cause de l'éducation. C'est d'abord le Dr. McLaughlin qui, dès le commencement du siècle, faisait don des deux globes sur lesquels la Mère Dougherty de St. Augustin donna les premières leçons d'astronomie, et enseigna les premiers problêmes. Le planétaire nous fut apporté d'Europe par M. l'abbé Holmes en 1836, et depuis lors, bien d'autres instruments de ce genre ont été achetés ou reçus en présents. Quant au cabinet de chimie et de physique, les instruments furent choisis, en partie en Europe par M. Holmes, puis aux Etats-Unis par Mgr. Horan. C'est en 1832, surtout en 1834, que M. Holmes initia la première classe d'alors à ces expériences si intéressantes pour l'esprit et dont on peut recueillir des applitions très-utiles. Mgr. Horan devenu professeur de chimie et d'histoire naturelle au séminaire de cette ville, hérita de la complaisance et du zèle de son prédécesseur à notre égard. Nous n'oublions pas non plus que la même main qui a fourni les premiers feuillets aux riches herbiers du séminaire, était toujours attentive à préparer un *duplicata* pour les Ursulines. Les échantillons de plantes exotiques que nous possédons nous viennent particulièrement de l'Hon. John Fraser de cette ville. C'est le même monsieur et M. George Forsyth, aussi de cette ville, qui dans leurs voyages de long cours, en Europe et aux Indes, ont tant de fois pensé à enrichir notre musée ainsi que notre cabinet d'histoire naturelle ; la collection si complète de minéraux, de coquilles, d'insectes, leur est due

en grande partie, et elle renferme des échantillons rares et précieux. La collection d'oiseaux est d'une origine plus récente ; mais déjà nous possédons des espèces variées et d'une acquisition assez difficile ; le nom de nos chères sœurs de Waterford devra s'inscrire avec gratitude dans ce département des études comme en plusieurs autres. On sait que l'ornithologie est devenue une branche tout à fait à la mode dans notre pays, surtout depuis les publications de J. M. Lemoine, Ecr., qui a été, sinon le créateur, du moins le restaurateur de cette intéressante étude en Canada.

Un mot maintenant du nouveau développement que prit notre œuvre, en 1857, par l'admission au Monastère des élèves-institutrices de l'École Normale Laval. Ce fut sous la surintendance de l'Hon. P. J. O. Chauveau que la Législature établit alors, à Montréal, une École Normale (E. N. Jacques-Cartier) pour les jeunes gens, et à Québec, une École Normale pour les jeunes gens et une autre pour les jeunes filles (ces dernières sont ordinairement au nombre de 50). Pendant que M. l'abbé Verreau était choisi pour principal de l'école de Montréal, Mgr. Horan, alors membre du Séminaire de Québec, fut chargé de remplir la même fonction dans cette ville.

Rien ne saurait surpasser la promptitude d'action et l'efficacité avec lesquelles Mgr. Horan organisa son département double à Québec. Il prit sous sa surveillance immédiate le département des jeunes gens, avec un assistant-directeur, et comme nous l'avons déjà dit, les jeunes filles devinrent pensionnaires aux Ursulines, tout en conservant les professeurs payés par le gouvernement. Un nouveau corps-de-logis (l'aile St. Joseph) fut construit peu après (1859), afin que l'on pût se prêter avec plus de facilité à la nouvelle œuvre, qui exigeait un département particulier. Ce qui a distingué les Ecoles Normales du Bas-Canada, et ce qui fait l'éloge complet de ceux qui ont présidé à leur organisation, c'est que dès le commencement tout a réussi, et que l'on se trouva au niveau des meilleures institutions du genre dans les autres pays.

L'École de Québec perdit bientôt son Principal, car à peine douze mois après la fondation, Mgr. Horan était sacré dans l'église de St. Patrice de Québec, évêque de Kingston ; cette imposante cérémonie eut lieu le 1 mai 1858. Le digne Principal actuel est

M. l'abbé Jean Langevin ; il a pour adjoints comme (1) professeurs, dans son école double, MM. F.-X. Toussaint et Napoléon Lacasse. Des (2) publications pleines d'intérêt et d'actualité ont été faites par MM. les Directeurs et MM. les Professeurs.

Pour revenir à la question de notre pensionnat, nous dirons que le nombre des élèves, au demi-pensionnat, s'élève d'ordinaire à 120. Quant à celles qui nous sont confiées comme élèves internes, et dont nous devenons plus spécialement les secondes mères, il en entre annuellement, entre septembre et mars, de 155 à 165, population mobile et intéressante qui parcourt d'ordinaire avec dilatation de cœur ses exercices respectifs : les plus âgées se disposant à répondre aux desseins de Dieu dans l'avenir ; les adolescentes, un peu légères, mais marchant sans s'en apercevoir vers la sagesse ; les plus jeunes, s'épanouissant à travers les phases qui conduisent au grand jour de la première Communion, époque d'un vrai travail et d'une grande application à l'instruction religieuse. Plus de 275 élèves suivent donc annuellement notre

(1) M. de Fenouillet, remplacé par M. Lacasse, était un homme distingué par l'intelligence et les qualités du cœur. Il mourut en 1859, beaucoup regretté de tous ceux qui l'avaient connu. M. Norbert Thibault, ancien élève, est actuellement professeur au département des élèves-instituteurs.

(2) Nous mentionnerons entre autres publications de M. le Principal de Québec, son Traité de Pédagogie, volume de 409 pages publié en 1865. Nous avons de M. Toussaint un "Traité d'Arithmétique," et de M. Lacasse "Tenue des Livres en partie simple et en partie double, ou Comptabilité générale." Quant à M. Verreau, Principal de l'école de Montréal, ses recherches des antiquités du Canada ont déjà donné un grand poids à ses opinions. L'Hon. M. Chauveau est fondateur, en même temps que rédacteur d'un Journal mensuel bien connu, ouvrage qui se publie dans les deux langues ; il est à remarquer que l'un n'est pas une reproduction de l'autre ; les deux sont adaptés aux besoins de la population parlant le français ou l'anglais. Par là, M. le Surintendant a grandement aidé aux progrès des Écoles Normales, établies par lui à Montréal et à Québec. Ce "Journal de l'Instruction publique" a été loué par plusieurs écrivains en Europe.

cours d'études, outre le pensionnat de l'Ecole-Normale et les enfants qui fréquentent l'Externat.

Au milieu de ce flux et reflux des jeunes générations du pensionnat, de belles œuvres sont venues développer les heureux instincts de ces chères élèves. Il suffira d'en mentionner deux : la Congrégation de Marie et la Ste. Enfance ;—la Congrégation de Marie, établie au pensionnat en 1845, fervente et virginale phalange où, sous l'étendard de la Reine des vierges, on s'exerce à l'apostolat de l'exemple, de la prière et des œuvres de zèle ; la Ste. Enfance, qui accoutume à la générosité de la bourse, et dispose le cœur à songer aux besoins spirituels tout en soulageant les besoins du corps. A propos de la Ste. Enfance établie ici avec tant d'enthousiasme dès sa première apparition à Québec en 1851, et soutenue avec une (1) égale ardeur jusqu'à ce jour, nous devons rendre hommage au zèle du vénéré fils d'une ancienne (2) élève du Monastère, M. Jos. Auclair, curé de cette ville, qui tous les ans adresse aux élèves des lettres des plus propres à soutenir leur émulation. On conçoit que nous glissons bien légèrement sur les détails contemporains, et que celles qui continueront cette Histoire trouveront d'abondants matériaux.

En terminant ces notes sur le pensionnat, nous dirons que l'étude des listes d'élèves pour nous n'a pas été la moins intéressante, quoique nous remarquions sur ces listes des (3) lacunes qu'à notre grand regret nous n'avons pas toujours pu combler. Personne n'eût été plus heureuse que nous de pouvoir le faire, tant nous aimons, pour notre part, à voir les mêmes noms revenir après deux siècles. Ce sont aussi d'heureuses découvertes pour

(1) Pour donner une idée de l'émulation qui règne en faveur de la sainte Enfance, nous dirons que les élèves étrangères à notre sainte foi suivent en cela l'entrain universel. Quoique restreintes à leurs ressources cloîtrées, les élèves ont trouvé moyen, depuis plusieurs années, d'élever leur envoi annuel à $200.

(2) Mlle. Jeanne Blondeau, élève ici en 1790.

(3) En transcrivant les dernières listes, notre mémoire nous fournissant des noms que nous ne rencontrions pas, nous eûmes l'idée d'aller consulter les volumineux livres de comptes. Dans l'espace de 15 ans, nous avons compté plus de 90 noms qui manquaient sur le

le cœur que celles qui montrent tant d'anciennes élèves changeant de nom, mais non pas d'affections pour la maison où elles ont été élevées, et continuant à députer vers le vieux cloître les héritières de leurs sentiments et de leur reconnaissance.

Nos lectrices s'aperçoivent sans doute que nous avons poussé plus loin l'étude du pensionnat que celle des Annales en général ; nous leur devions cette attention, dans un livre qui leur est tout spécialement destiné comme un *mémorial* des vertus de leurs devancières. Leurs noms inscrits, ou (1) à inscrire, sur les mêmes pages que ceux de leurs vénérables aïeules, leur diront sans cesse : " Songez à vos ancêtres " pour vous montrer leurs dignes héritières ; " songez à vos descendants " pour ne point rompre la chaîne de tant de beaux souvenirs.

Quant aux récits du cloître, nous laissons en arrière des événements du plus haut intérêt : l'incendie de 1834, le grand anniversaire de 1839 etc. ; les visites de Mgr. Forbin-Janson, du Nonce Apostolique Mgr. Bedini ; celle de S. A. R. le Prince de Galles, des Pères du concile Provincial, etc. Nous dirons seulement que la communauté, actuellement, se compose de 60 professes dont 43 religieuses de chœur. Sur 21 jeunes personnes

registre ordinaire. Les bonnes Mères du temps n'avaient pas réfléchi au plaisir que nous goûterions, aujourd'hui, à faire connaissance avec tous les membres de leur famille. Nous travaillerons à réparer ces lacunes, et recevrons avec reconnaissance toutes les informations à ce sujet pour une autre édition.

(1) Quoique les limites de cet ouvrage nous obligent à rester en deçà des listes actuelles, nous nous permettrons encore un exemple de l'ancienneté des liens qui unissent certaines familles au *Vieux Monastère*. Mlle. Elmire De Gaspé, ancienne élève, maintenant épouse de l'Hon. Juge Andrew Stuart, nous a confié ses enfants, dont deux ont fait leur cours complet avec tous les honneurs que peut conférer notre Institution. La mère de Mme. Stuart, Dlle. S. Allison, mentionnée dans la liste qui suit 1800, a laissé ici de précieux souvenirs ; le sanctuaire de notre chapelle atteste encore la libéralité de ses dons. Si l'on ouvre le premier ou le second tome de cette Histoire, on rencontrera incessamment sur les listes des *de la Chesnaye* ou *Aubert de la Chesnaye,* origine de la famille de Gaspé.

qui sont en voie de se consacrer à Dieu dans notre maison, il y en a 16 qui aspirent à prononcer le 4e vœu.

CONCLUSION.

En date du 30 avril, il y a trois ans, nous adressions à nos lectrices les premiers feuillets de cette Histoire ; nous sommes heureuse de leur en offrir les dernières pages au milieu de ce mois béni où, de toute part par le monde, s'élèvent les plus suaves parfums et les plus doux concerts vers la très-sainte Vierge, Marie Immaculée ; vers celle que nous aimons à appeler " NOTRE DOUCE MÈRE, notre PATRONNE et PREMIÈRE SUPÉRIEURE."

Longtemps nous nous sommes assise au " foyer de famille," longuement nous avons discouru sur les " souvenirs du passé.' En jetant les yeux sur la volumineuse Histoire que nous terminons enfin, n'y a-t-il pas à se repentir d'une pareille abondance ?...... Qu'est-ce en effet que cet ouvrage ? Un livre historique dans les formes ordinaires ? Non. La compilation de nos Annales ? Oui.. et non, si l'on veut ; c'est plutôt une espèce d'*encyclopédie monastique*, qui peut au besoin suppléer aux manuscrits de nos archives. Ce sont encore " des faits intimes, (1) des détails familiers, des légendes, de ces choses que la grande histoire oublie ou néglige, mais qui cependant ont quelquefois de l'importance et toujours de l'intérêt......Les travaux de ce genre, doivent être accueillis avec empressement, parce qu'ils forment le complément de l'histoire d'un pays ; ils présentent, sous une forme légère et attrayante, des faits quelquefois peu connus ou assez insignifiants par eux-mêmes, mais qui indiquent les usages, les mœurs et les hommes de l'époque, vous font connaître la société du temps...... et mettent en relief bien des personnages qui, sans avoir un nom historique, ont su cependant exciter assez d'intérêt pour qu'on aime à faire leur connaissance intime et à les suivre dans leurs aventures et dans leurs bonheurs......"

Pour nous indiquer la marche à suivre, se présentait d'abord le texte de nos Annales, toujours attentives à noter les faits qui intéressent la Religion ou le pays. Mais nous le reconnaissons haute-

(1) M. E. Lef. de Bellefeuille dans la "Revue Canadienne," 1865

ment et du meilleur de notre cœur, il nous fallait un encouragement plus explicite et plus efficace, pour entreprendre une tâche qui allait exiger tant de recherches et de travail, pour nous hasarder dans des questions parfois bien en dehors de notre sphère ordinaire. Cette aide puissante, la Providence nous l'a ménagée dans le digne Père et Ami préposé par elle à la conduite de ce Monastère, et dont la mission particulière semble être de nous rattacher à nos Fondatrices, par une plus entière révélation de leurs travaux et de leur esprit.—" Pourquoi n'avez-vous pas l'histoire de votre maison ?" nous disait ce guide éclairé, quelques mois après son arrivée. Aussi, le premier, pensa-t-il à livrer à la publicité de simples notes recueillies pour l'édification de nos sœurs et de nos élèves. Efficacement secondé par un autre Ami des plus bienveillants et dévoués, il voulut que les notes fussent complétées et mises sous une forme plus régulière : ainsi a grandi cette Histoire. Non-seulement il se chargea d'en surveiller l'impression, mais il allégea encore notre travail par une foule de recherches des plus propres à éveiller l'intérêt, et cela au milieu des fonctions multipliées qui lui incombaient comme Père spirituel et temporel d'une aussi grande famille, et comme zélateur de l'éducation dans les différents départements de nos classes. C'est donc un acte de justice que nous accomplissons ici, en offrant à deux Amis aussi précieux, ce trop léger tribut d'une gratitude qui ne s'évanouira pas avec le dernier trait de ces écrits.

Quant au plan de cette Histoire, nos lectrices en trouveront le motif et le modèle dans le passage suivant de la Préface des anciennes Chroniques (1) de l'Ordre de Ste. Ursule, publiées à Paris en 1776 : " Une chose m'a paru pouvoir encore, et devoir même entrer dans cet ouvrage, dit l'auteur, puisqu'il a été principalement entrepris pour des Ursulines dont les pensionnats sont presque toujours composés de jeunes Dlles. qui retournent ensuite dans le monde : ce sont différents traits historiques, curieux et instructifs....Je les ai semés en notes, et très-souvent même dans le texte des articles auxquels ils étaient analogues. Les grands

(1) Voir aussi l'Introduction à notre Histoire, page XIX, point de vue sur lequel nos deux vénérés et dignes Amis attirèrent sans cesse notre attention, et avec avantage, il nous semble.

personnages qui ont illustré leur siècle et leur nation n'y sont point oubliés, lorsque je trouve occasion d'en parler......L'Histoire de l'Ordre de Ste. Ursule, telle que nous la présentons, peut donc servir, non-seulement à des religieuses, mais encore à toutes sortes de personnes, elle peut tenir place dans les bibliothèques, même publiques. Il est visible qu'elle convient en particulier à ceux et celles qui sont chargés de donner des documents à la jeunesse......Quoi donc de plus satisfaisant pour les Ursulines qu'un ouvrage destiné à les faire mieux connaître, puisse encore contribuer à l'ornement de l'esprit et aux progrès de la solide piété ! Elles me sauront gré sans doute d'y avoir réuni sous le même point de vue tout ce qui peut intéresser la gloire de leur ordre, et leur faire rendre la justice qui leur est due ; mais, animées qu'elles sont de l'esprit d'Angèle leur commune Institutrice, elles seront encore bien plus flattées d'y trouver de quoi fournir aux leçons de sagesse, de Religion et de vrai patriotisme, qu'elles donnent journellement et par état à leurs jeunes élèves."

Que nous serions heureuse si nous avions atteint ce but, dans la mesure de notre livre, si nous avions développé tant soit peu l'instinct de la " solide piété" dans le cœur de nos lectrices, fourni un nouvel aliment à l'esprit de " religion et de vrai patriotisme," qui inspire tant de nobles dévouements au sein de la société chrétienne !

Admirable Providence ! bien des fois tu as été invoquée et bénie en écrivant ces pages ; bien des fois les larmes de la gratitude ont mouillé nos paupières, en contemplant tes ressorts et tes ressources. O toi qu'a reconnue d'une manière si spéciale, dans les siècles passés, notre Vénérable Mère, dispose de ce livre, porte-le partout où il pourra inspirer une bonne pensée, un pieux désir ; que nos chères lectrices surtout y trouvent un lien de plus dans la voie du devoir. Qu'il soit tout entier et pour tous, à la gloire du Maître, dont le Cœur aimant nous a miséricordieusement appelées pour habiter cette maison si visiblement protégée jusqu'à ce jour, selon l'ardente prière de cette bien-aimée et sainte Mère Marie de l'Incarnation : Oui, " O Verbe incarné, ô éternel Amour, que cette maison soit à jamais à **JESUS, MARIE** et **JOSEPH !**"

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE SIXIÈME.

Le Monastère au dix-neuvième siècle.

CHAPITRE I.

LES VINGT-CINQ PREMIÈRES ANNÉES DU SIÈCLE.

CHAPITRE II.

COMMENT, APRÈS AVOIR VÉCU POUR JÉSUS SUR LA TERRE, ON ARRIVE À LE POSSÉDER DANS LE CIEL.

CHAPITRE III.

LE PENSIONNAT AU XIXe SIÈCLE.

